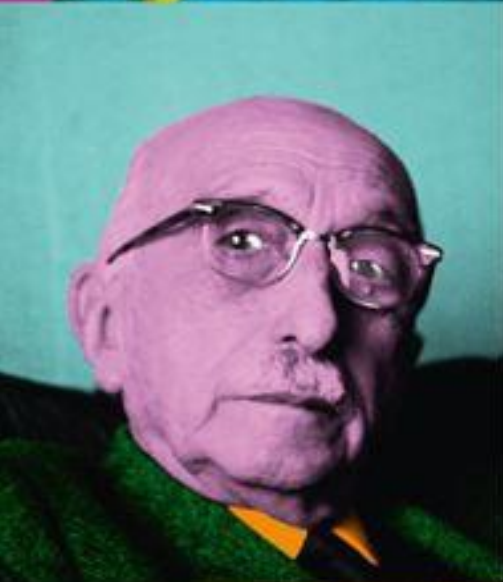


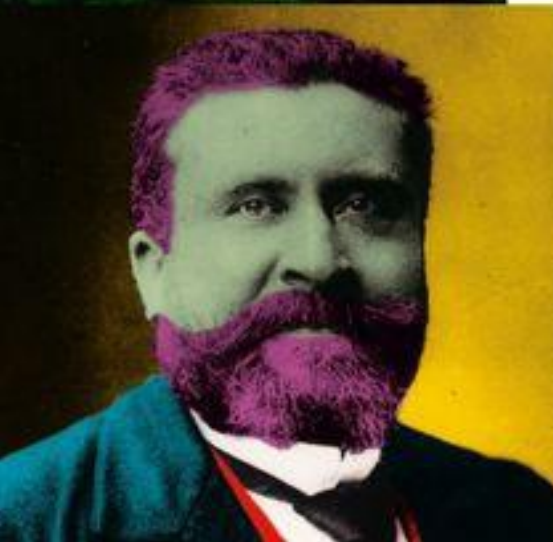


Sous la direction de
Jean-Noël Jeanneney
et **Grégoire Kauffmann**



Les rebelles

Une anthologie



Le Monde
CNRS EDITIONS

Hommes d'action, femmes en lutte, écrivains ou artistes, les rebelles ont, un jour, rompu avec les accommodements, les mensonges ou les préjugés de leur temps pour faire de leur vie un combat. S'ils se sont battus avec la plume, c'est qu'ils connaissaient le pouvoir des mots pour éveiller les consciences, résister à l'oppression et transformer le monde. Faire connaître ou redécouvrir ces grands textes est l'objet de cette anthologie. Plus de vingt spécialistes y abordent les formes et les acteurs les plus mémorables de la rébellion : les jansénistes, Voltaire, la contre-révolution, Victor Hugo, la révolution romantique, le Printemps des peuples, les abolitionnistes, Jean Jaurès, les anarchistes, Georges Clemenceau, Léon Blum, Charles de Gaulle, les résistants, Georges Bernanos, la révolution féministe, François Mauriac...

En se rebellant, ces voix de la liberté ont affirmé leur refus des immobilismes et des conformismes. Leurs écrits n'ont rien perdu de leur force ni de leur justesse, et restent des manuels d'insoumission pour les temps actuels.

Jean-Noël Jeanneney est professeur émérite des universités à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a exercé de nombreuses responsabilités publiques dans le domaine de la culture et des médias. Parmi ses œuvres les plus récentes figurent *L'un de nous deux*, théâtre (2009), *Quand Google défie l'Europe* (3^e éd., 2010), *L'État blessé* (2012), *La Grande Guerre si loin, si proche* (2013), *Jours de guerre, 1914-1918* (2013).

Docteur en histoire et enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris, **Grégoire Kauffmann** est l'auteur d'*Edouard Drumont* (2008), récompensé par le prix du Sénat du livre d'histoire.

Sous la direction de
Jean-Noël Jeanneney
et
Grégoire Kauffmann

Les rebelles

Une anthologie

Le Monde
CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Cette anthologie de textes a initialement été publiée par Le
Monde
sous la forme d'une série de vingt volumes thématiques
parus en 2012 et 2013.

© CNRS Éditions, Paris, 2014
ISBN : 978-2-271-08236-7

Sommaire

Introduction générale

Les jansénistes, Nicolas Lyon-Caen

Introduction

Antoine Le Maistre, Le refus de servir

Jean Racine, Les liaisons dangereuses : les jansénistes et le cardinal de Retz

Mme de Sévigné, Une retraite pour courtisans ?

Jean-Joseph Languet de Gergy, L'appel contre la bulle, péché d'orgueil ?

Nicolas Legros, Éloge du journalisme engagé

Les convulsions, une théologie appliquée
Un chemin de croix pour les constitutionnaires ? L'affaire
Vilmondel
Abbé Grégoire, Le jansénisme rebelle et républicain

Voltaire, Jean-Baptiste Scieux

Introduction
La Bastille
Le poison des imposteurs et la haine des faux miracles
Quelques règles à l'usage des insoumis
L'inconvénient métaphysique des catastrophes naturelles
Non à l'esclavage
Calas !
Prière à Dieu
Traité sur la tolérance
Contre la torture
Contre la barbarie métaphysique
Le philosophe ignorant
La censure royale

La contre-révolution, Jérôme Besnard

Introduction
Joseph de Maistre, De la Révolution à la contre-révolution
Louis de Bonald, L'homme et la société
François-René de Chateaubriand, Bilan de la Révolution
René de La Tour du Pin, Vers un ordre social chrétien
Charles Maurras, L'Avenir de l'intelligence
Pierre Boutang, Reprendre le pouvoir

Victor Hugo, Sylvain Ledda et Judith Wulf

Introduction

« Il s'indigna »

« Une horrible, une sanglante, une implacable idée ! »

Réponse à un acte d'accusation

Hugo contre l'esclavage

Châtiments

L'amnistie des communards

La révolution romantique, Sylvain Ledda et Sophie Mentzel

Introduction

Germaine de Staël, De l'Allemagne

Stendhal, Racine et Shakespeare

Victor Hugo, Préface de « Cromwell »

Alfred de Vigny, Réflexions sur la vérité dans l'art

Alexandre Dumas, Comment je devins auteur dramatique...

François-René de Chateaubriand, Chercher des images

Alfred de Musset, Je suis un réformé

Eugène Delacroix, Sur Michel-Ange

Hector Berlioz, Circonstances exceptionnelles

Théophile Gautier, Ô lecteurs du siècle !

1848, le Printemps des peuples, Jean-Claude Caron

Introduction

Marie d'Agoult, dit Daniel Stern, L'union des blouses et des habits

Gustave Flaubert, Les étudiants en première ligne

George Sand, Cette tutelle que les mœurs et les lois consacrent

Décret de l'abolition de l'esclavage

Louis Blanc, Les Ateliers sociaux

La question est dans le peuple

Karl Marx et Friedrich Engels, Manifeste du parti communiste
Auguste Blanqui, Le sang du peuple
Alphonse de Lamartine, La France, vecteur pacifique du principe démocratique
Christine de Belgiojoso, Nous vous suivrons !
Émile de Langsdorff, La Hongrie de 1848

Contre la peine de mort, Anne Carol

Introduction

Cesare Beccaria, « De la peine de mort »

Louis-Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau, « Rien de moins répressif que la peine de mort simple »

Charles Lucas, « Du système pénal et du système répressif, et de la peine de mort en particulier »

Alphonse de Lamartine, Ode au peuple

Louis-Antoine Garnier-Pagès, Proclamation de l'abolition de la peine de mort en matière politique

Victor Schœlcher, Un dernier hommage que le xix^e siècle doit à la raison et à l'humanité

Jules Jouy, Les noces de la Veuve

Jean Jaurès, Le débat de 1908

Albert Camus, « Réflexions sur la guillotine »

Robert Badinter, « Demain, vous voterez l'abolition de la peine de mort »

Jean Jaurès, Gilles Candar

Introduction

République et socialisme

L'affaire Dreyfus : l'illégalité initiale

Pour l'émancipation des peuples colonisés

Le fléau de la guerre

Ni dieu ni maître !, Sylvain Boulouque

Introduction

Pierre-Joseph Proudhon, Idée générale de la Révolution

Louise Michel, Vive la Commune !

Élisée Reclus, Voter, c'est abdiquer

Émile Pouget, Barbarie française

Tract de la Fédération communiste anarchiste : Désertez !

Sébastien Faure, Ni des utopistes, ni des rêveurs, ni des fous

Voline, Le fascisme rouge

Carl Einstein, Hommage au camarade tombé au combat

Léo Ferré, Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent

Georges Clemenceau, Sylvie Brodziak

Introduction

Pour l'amnistie des communards

L'aiguillon de la République

Races inférieures ? Races supérieures ?

Pour les impressionnistes

Droits de l'homme et raison d'État

Histoire d'une réforme... à faire

Le grand devoir

Sexe et censure, Sylvain Ledda

Introduction

Théophile de Viau, Phyllis, tout est... tu

Claude Le Petit, Le bordel des Muses

Marquis de Sade, La Nouvelle Justine, ou les malheurs de la vertu

Alfred de Musset, Gamiani, ou deux nuits d'excès

Guy de Maupassant, Au bord du lit

Pierre Louÿs, Manuel de civilité pour les petites filles

à l'usage des maisons d'éducation
Guillaume Apollinaire, Les onze mille verges
Catherine Millet, La vie sexuelle de Catherine M.

Léon Blum, Aude Chamouard

Introduction

L'Affaire...

De la place des femmes dans le mariage

Une deuxième entrée en socialisme

Antifascisme !

Vers le pouvoir avec le Front populaire

Des armes pour l'Espagne républicaine

Défendre la République

À l'échelle humaine

Un magistère moral

Les résistants, Charles-Louis Foulon et Christine Levisse-Touzé

Introduction

Jean Moulin, « Je suis allé jusqu'à la limite de la résistance »

Pierre Bourdan, « Là se tenait, debout, le général de Gaulle »

Marc Bloch, « Notre peuple mérite qu'on se fie à lui »

Madeleine Michelis, « Un sentiment d'irréversible abandon »

René Cassin, « les imprécations du Soldat inconnu »

Honoré d'Estienne d'Orves, « Dans tout ce que j'ai fait, j'ai servi la France et la France seule »

Jean-Pierre Timbaud, « Vive la France ! Vive le prolétariat international ! »

Boris Vildé, « Pensez à moi comme à un vivant »

Louis Aragon, « Nos sanglots font un seul glas »
Daniel Mayer, « La fin des servitudes capitalistes et des guerres d'enfer »
Henri Frenay, « Toute action de guerre est bonne et doit être exécutée »
Berty Albrecht, « Je veux que tu sois courageuse »
Claude Bourdet, Henri Frenay, André Hauriou, « La révolution que nous portons en nous est l'aube d'une civilisation nouvelle »
André Labarthe, « Notre Patrie devient un coupe-gorge »
Monseigneur Saliège, « Des scènes d'épouvante »
Pierre Brossolette, « Saluez-les, Français ! Ce sont les soutiers de la gloire »
Vercors, « C'est dans le ciel qu'il faut chercher les héroïnes »
Édith Thomas, « J'ai envie de routes et de bonheur »
Jean-Pierre Levy, « L'ennemi portait un nom précis »
Pierre-Henri Teitgen, « Nous étions tous traqués comme un gibier dans une chasse à courre »
France Bloch-Sérazin, « Je meurs pour ma foi. Je ne faillirai pas »
Jean Nicoli, « Le sens de l'horloge et de la dernière heure »
Missak Manouchian, « Je meurs en soldat régulier »
Olga Bancic, « Sois fière de ta mère, mon petit amour »
Lucie Aubrac, « Une bataille de chaque instant contre les Allemands »
Arlette Humbert-Laroche, « Partout la peur, la nuit, la mort »
Madeleine Riffaud, « Ô victoire, est-ce toi vraiment »
Emmanuel d'Astier de la Vigerie, « La liberté reviendra. On nous oubliera.
Nous rentrerons dans l'ombre »
Germaine Tillion, « Les bénéfices de Ravensbrück »
Geneviève de Gaulle, « Une détresse inhumaine »

Jean Cassou, « Toutes les valeurs humaines les plus précieuses »

Georges Bernanos, Jean Birnbaum

Introduction

Enfance

On ne parle pas au nom de l'enfance
Craignez plutôt la muette conspiration des lâches

France

Chez nous la vie montre son vrai visage
La vocation surnaturelle de la France
Le peuple des barricades

Espérance

Le spectacle de l'injustice m'accable
Les grandes Assises de la Peur
Catholiques français, vous croyez servir
alors qu'on se sert de vous

Honneur

L'honneur est un vieux compagnon de l'homme
Vous aurez à payer ce sang juif
d'une manière qui étonnera l'Histoire
L'enfant magnifique auquel j'ai dédié ces pages
Son plan n'était pas de vaincre,
mais de durer le plus possible
Épilogue, « Ce n'est pas ma chanson qui est immortelle,
c'est ce que je chante »

Contre l'argent fou, Damien de Blic et Jeanne Lazarus

Introduction

Karl Marx, L'argent peut tout acheter
Pierre-Joseph Proudhon, La Bourse, temple de la spéculation
Hubertine Auclert, L'argent, instrument de la domination masculine
Léon Bloy, Le sang du pauvre
Georges Bataille, L'argent mesquin du bourgeois
NTM, L'argent pourrit les gens

Charles de Gaulle, David Valence

Introduction
Portrait de l'officier en homme de caractère
Forgeons l'armée de métier
« Moi, général de Gaulle... »
Les hommes de Vichy sont disqualifiés pour incarner la France
Pour l'Afrique, « la route des temps nouveaux »
Paris libérée par elle-même
Une nouvelle idée de la république
La loi de l'argent
« Vive le Québec libre ! »
« Je ne me retirerai pas »

La révolution féministe, Christine Bard

Introduction
Olympe de Gouges, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne
Hubertine Auclert, Le suffrage des femmes
Nelly Roussel, La femme et la libre-pensée
Gisèle Halimi, Au procès de Bobigny
Annie Leclerc, Parole de femme
Évelyne Rochedereux, Les belles histoires de la Ghena Goudou

Annie Cohen, Dans quel état de guerre vivons-nous ?
Françoise Collin, Le différend des sexes
Attac, Quand les femmes se heurtent à la mondialisation
Virginie Despentes, King Kong théorie

François Mauriac, Meryll Moneghetti

Introduction
Dieu, le marxisme et la bourgeoisie
Nous ne pensons plus qu'à l'argent...
Cet attrait mystérieux du sang répandu
Le démon de l'Espagne
Résistance
La mort et la science
Maladies de la République
Un coup de bâton étoilé
Les prétendants
La guerre d'Algérie commence
« La question » censurée

Contre la torture, Emmanuel Blanchard

Introduction
Montaigne, Une dangereuse invention
Louis Aragon, Ballade de celui qui chanta dans les supplices
Henri Marrou, France, ma patrie
Hubert Beuve-Méry, Sommes-nous les vaincus de Hitler ?
Henri Alleg, La Question
Jean-Paul Sartre, Une victoire
Le Manifeste des 121

Les auteurs

Crédits

Introduction générale

Conserver, perpétuer, transmettre... Ainsi se structure, d'âge en âge, et dans tous les champs de la politique, de la religion, de l'économie et de la culture, l'obsession de l'ordre établi ; cependant que la croyance, résignée ou cynique, en l'immutabilité des pouvoirs en place assure à ceux-ci les meilleures chances de durer. Et pourtant, à toutes les époques, certaines fortes figures se sont dressées contre cette apparence de fatalité : à bon ou mauvais escient, parfois avec folie et toujours avec vaillance. Hommage leur est rendu dans cette anthologie.

Voici une vingtaine d'années, un universitaire d'Outre-Atlantique, Francis Fukuyama, avait annoncé, dans des

écrits qui firent florès, la « fin de l'Histoire ». Il entendait qu'après la chute du mur le modèle libéral américain était voué à triompher partout et à installer, dans un consensus qui deviendrait bientôt général, le règne sans partage de ses principes et de sa sagesse. Il n'a pas fallu longtemps pour que cette affirmation soit renvoyée, sous le double effet du terrorisme et de la crise, au cimetière des balivernes dérisoires.

L'historien sait d'expérience qu'à prolonger simplement les lignes pour dessiner le futur on se trompe immanquablement. Car on fait par là bon marché de l'imprévisible qui vient toujours en dévier le cours. Alors impose son rôle ce que Voltaire appelait « sa Majesté le Hasard », d'autres les caprices de la Providence, Blaise Pascal le nez de Cléopâtre ou ce grain de sable dans l'urètre de Cromwell qui bouleversa le destin de l'Angleterre. Et on a le goût de rêver à l'Histoire « contrefactuelle », celle qui aurait pu survenir si les caprices de la Fortune avaient guidé autrement l'aventure, fait dévier un coup de pistolet, provoqué la chute d'un avion, suscité chez tel dirigeant une décision ponctuelle différente, à chaque détour du parcours des humains.

Mais cette songerie ne se nourrit pas seulement des accidents imprévus qui font de nous les objets passifs du Destin. Il existe un ressort plus noble : celui qui a poussé, à chaque étape de l'Histoire, des hommes et des femmes à secouer la conviction de l'inéluctable et à restituer la pleine intensité d'une liberté en face de tous les conservatismes et de toutes les oppressions ; à leur dire non – les dents serrées et le regard lointain. Des hommes et des femmes l'ont osé, dans chaque génération, à tout risque. Au péril de leur vie, souvent. En mettant en danger, pour le moins, les commodités du conformisme, la chaleur de la facilité bien-pensante. En fixant, sur le chemin de ces compromis dont aucune vie ne peut faire l'économie, le point précis où ceux-ci

se muent en compromission. L'orée de l'intolérable. La frontière du non possumus. L'instant de l'insupportable.

C'est à tous ceux-là, dans la diversité extrême des conjonctures, et en nous bornant, pour l'heure, à la France, qu'est consacrée cette anthologie des rebelles. Qu'on se rassure, nous ne ferons pas des saints de vitrail de nos auteurs et de nos acteurs. Les dangers qu'ont affrontés les rebelles ont été de gravité fort variable. Leurs motivations furent souvent complexes, sombres parfois. Il est arrivé qu'ils dégradent leur courage en sacrifiant aux fins la pureté des moyens. L'efficacité de leur effort a été inégale. Les systèmes qu'ils ont rêvé d'instaurer, quand ils y sont tant bien que mal parvenus, ont pu – regardez derrière le rideau de fer de naguère – provoquer d'autres malheurs et susciter le courage d'autres révoltes.

Mais enfin, sur ces bords, se rencontrent des personnages magnifiques, comme l'illustrent ici les héros, connus ou moins connus, de la Résistance, qui ont choisi de désobéir à des lois pour obéir à leur conscience. Ces martyrs furent des témoins, au sens propre du mot grec, des témoins d'un refus inexorable – en un temps, éloigné désormais du nôtre, où reprenait toute sa portée le cri révolutionnaire : « La liberté ou la mort ». Un autre choix de textes rappelle magnifiquement que Charles de Gaulle a inspiré et surplombé ces combattants de l'ombre et de la lumière.

Du côté des politiques, je gage que nos lecteurs éprouveront quelques surprises : émus souvent, fascinés parfois. Voyez Georges Clemenceau ou Léon Blum, par exemple. Parce qu'il leur est échu, contrairement à Jean Jaurès – dont la grande voix sonnera ici aussi –, la rude tâche de gouverner et qu'ils ne se sont pas dérobés à cet appel, parce qu'alors ils ont été forcés, sans abdiquer l'essentiel, de soumettre leur énergie à la contrainte des conjonctures, parce que leur latitude d'action a été limitée, comme elle l'est toujours, par les circonstances, la mémoire

collective a parfois oublié qu'ils furent aussi des rebelles. Leurs discours et leurs écrits démontrent ce que leurs protestations contre un ordre injuste et contre les dévergondages de l'argent fou ont signifié de vigueur, d'imagination, de force d'âme.

La littérature offre un autre domaine à l'admiration. L'exil loin du cœur de la patrie incarne, dans le cas de Voltaire comme de Victor Hugo ou de Bernanos, les conséquences personnelles d'un haut-le-cœur devant les droits de l'homme violés ou des principes constitutionnels piétinés : un choix de leurs indignations, dans la forme superbe de leurs grandes voix, témoigne ici de leur courage et fait entendre l'écho de leurs cris. Et si un François Mauriac a paru payer un moindre prix quant à son confort matériel, on conviendra probablement, à relire ses écrits de l'Occupation ou son Bloc-Notes ultérieur, qu'il fut aussi, face à son milieu social, un assez splendide insoumis.

D'autres ont servi une action collective. Le jansénisme dit ce que les dérives d'un pouvoir ecclésial appuyé sur celui du prince ont pu susciter de révolte à l'intérieur de l'Église catholique. Les romantiques ont été amenés – et pas seulement le soir de la « bataille d'Hernani » –, à se frayer une route contre un classicisme devenu conventionnel : ils auront pleinement leur place dans cette anthologie. Les révolutionnaires de 1848, écrasés par le coup d'État infâme de 1851, appellent une relecture qui rende pleine fraîcheur à leurs enthousiasmes. L'anarchisme témoigne pour l'absolu intellectuel d'un rejet de l'État et l'absolu sanglant de ses conséquences. Le féminisme a dû mener de rudes combats, dont l'évocation peut nourrir ceux qu'il lui revient encore de mener. Grandes causes, aussi, le combat pluriséculaire contre la peine de mort, qui a provoqué tant de justes sursauts, ou celui contre la torture, pendant la guerre d'Algérie.

Nos lecteurs auront compris notre ambition, qui n'est pas

mince : leur faire connaître des textes oubliés ou méconnus en redonnant à ceux-ci leur pleine jeunesse, et surtout, par un effet de gerbe, rappeler que, dans leur refus de l'ordre établi, les rebelles ont incarné souvent, à toutes fins utiles, le meilleur de l'humanité et qu'ils ont donc encore beaucoup à nous dire.

Jean-Noël Jeanneney

Les jansénistes

Nicolas Lyon-Caen

Introduction

Voici quelques grands textes de combat de la tradition janséniste, mouvement théologique, intellectuel puis politique, qui ébranla la France d'Ancien Régime et le pouvoir de la papauté. En redéfinissant, dans le sillage de saint Augustin, la place de la grâce et de la prédestination, en affirmant les droits de la conscience individuelle contre la raison d'État, les jansénistes ont porté une parole rebelle contre les hiérarchies.

Puisant son inspiration dans l'Augustinus de Corneille Jansen (1640), introduit en France par l'abbé de Saint-Cyran, le jansénisme se développe d'abord au couvent de Port-Royal (aujourd'hui dans les Yvelines). Pratiques pénitentielles, éducatives ou érudites, refus d'une vision optimiste du salut : le rigorisme des religieuses unies autour de Saint-Cyran inquiète les autorités tandis que de nombreux laïques, venus des élites, se convertissent à la vie pénitente. Ces retraits traduisent aussi une option politique : le refus de l'alliance avec les États protestants contre les Habsbourg catholiques durant la guerre de Trente Ans (1618-1648).

La violence des polémiques amène le pape à condamner l'Augustinus ; la réduction de Port-Royal à l'obéissance s'achève par la destruction des bâtiments entre 1709 et 1711.

En 1713, la bulle Unigenitus, sollicitée par Louis XIV, entend proscrire le jansénisme.

Mais loin de tout résoudre, la bulle aggrave la querelle. En dénonçant les jansénistes, Rome censure en effet des thèses essentielles du gallicanisme et, en conséquence, les prérogatives de l'Église de France. Certains dans le clergé en appellent à un concile général pour trancher le problème. Les « appelants » soulèvent la question de l'autorité dans l'Église. Pour eux, c'est dans la collectivité, et non dans le choix des seuls chefs de l'Église, que réside la légitimité doctrinale. Les jansénistes somment les fidèles de prendre parti contre leurs pasteurs, en vertu d'une théologie des « temps de troubles » qui autorise tous les croyants, hommes et femmes, clercs et laïques, à s'exprimer. Ce message connaît une vaste diffusion. Le jansénisme séduit aussi les magistrats, car il leur permet de placer l'Église dans la dépendance du politique tout en valorisant leur position au sein de la monarchie.

Fer de lance du renouveau spirituel de l'Église, le jansénisme en révèle les contradictions. Sa volonté de régénération par un retour aux origines vise à mettre le monde en face d'une vérité univoque, et la rigueur de ses exigences éthiques menace constamment d'emporter les conventions sociales. Mais cette charge subversive demeure contrebalancée par l'identité de ses partisans eux-mêmes, majoritairement venus des élites, qui ont tout intérêt à la conservation de l'ordre social.

Pascal, Racine et, plus tard, l'abbé Grégoire subirent la forte imprégnation de cette « hérésie », ferment d'aspirations nouvelles à l'égalité entre tous les fidèles.

Antoine Le Maistre

Le refus de servir

Neveu d'Angélique Arnauld, Antoine Le Maistre (1608-1658), jeune avocat promis à un brillant avenir, décide à la fin de l'année 1637 de se retirer du monde et de renoncer à toute carrière politique. Deux de ses frères, Simon et Louis-Isaac dit Le Maistre de Sacy, l'imitent et rejoignent avec lui le groupe des « messieurs de Port-Royal » ou « solitaires », installés aux portes de Port-Royal des Champs. Cette retraite suscite une vive réprobation envers leur directeur, l'abbé de Saint-Cyran, de la part de Richelieu et du chancelier Séguier. C'est que Le Maistre était engagé dans des liens de dépendance envers ce dernier qui lui avait notamment demandé de prononcer trois discours officiels pour sa réception comme chancelier en 1636. Dans ses deux lettres, à son père, protestant, et à son illustre protecteur, il justifie son refus de servir le roi, alors que la France est en pleine guerre, et les ambitions sociales de sa famille, par le désir de ne s'occuper plus que de Dieu. Sans pour autant nier entièrement qu'il entre une part de politique dans sa décision...

LETTRE DE MONSIEUR LE MAISTRE À MONSIEUR LE CHANCELIER, SUR SA RETRAITE

15 décembre 1637

Monseigneur,

Dieu m'ayant touché depuis quelques mois et fait résoudre de changer de vie, j'ai cru que je manquerais au respect que je vous dois et que je serais coupable d'ingratitude si, après

avoir reçu de vous tant de faveurs extraordinaires, j'exécutais une résolution de telle importance sans vous rendre compte de mon changement. Je quitte, monseigneur, non seulement la profession que vous m'avez rendue honorable et très avantageuse, mais tout ce que j'en pourrais espérer dans le monde, d'où je me retire dans une solitude pour faire pénitence et servir Dieu le reste de mes jours, après avoir employé dix ans à servir les hommes.

Je ne croyais pas, monseigneur, être obligé de me justifier de cette action puisqu'elle est bonne en soi et nécessaire à un pécheur tel que je suis. Mais je pense qu'afin de vous éclaircir entièrement sur tous les bruits qui pourraient courir de moi, je dois vous découvrir mes plus sincères intentions. Je vous dis que je renonce absolument aux charges ecclésiastiques et civiles, que je ne veux point changer d'ambition, mais n'en avoir point du tout. ; que je suis encore plus éloigné de prendre les ordres de prêtrise et de recevoir des bénéfices que de reprendre la condition que je quitte ; et que je me tiendrais indigne de la miséricorde de Dieu si, après tant d'infidélités que j'ai commises contre lui, j'imitais un sujet rebelle qui au lieu de fléchir son prince par ses soumissions et par ses larmes, serait assez présomptueux pour vouloir s'élever lui-même aux premières charges de son royaume.

Je sais bien, monseigneur, que dans le cours du siècle où nous sommes, on me croira faire faveur que de m'accuser seulement d'être scrupuleux. Mais j'espère que ce qui paraîtra folie devant les hommes ne le sera pas devant Dieu et que ce me sera une consolation à l'heure de ma mort d'avoir suivi les lois les plus pures de l'Église et la pratique de tant de siècles. Que si cette pensée me vient de ce que j'ai moins de lumières, ou plus de témérité, que les autres, j'aime mieux cette ignorance respectueuse et craintive, qui a été embrassée des plus grands hommes du christianisme qu'une science plus hardie qui me serait plus périlleuse.

Quoi qu'il en soit, monseigneur, je ne demande à Dieu autre grâce que de mourir en sa grâce et n'avoir plus de commerce, ni de bouche, ni par écrit, avec le monde qui m'a pensé perdre et de passer ma vie dans un monastère.

Voilà, monseigneur, une déclaration tout entière de mes sentiments, les obligations que je vous ai ne me permettent pas d'en faire une moins expresse et moins fidèle.

LETTRE DE MONSIEUR LE MAISTRE À SON PÈRE, SUR SA RETRAITE

16 décembre 1637

Dieu s'étant servi de vous pour me mettre au monde, et m'ayant obligé de vous rendre le respect qu'on doit à un père, je violerais l'ordre de sa Providence et les devoirs de la nature si je ne vous faisais savoir la résolution qu'il m'a fait prendre par sa bonté infinie et que je n'ai exécutée que depuis quatre heures seulement. Il y a plus de trois ans que j'avais dessein de quitter ma profession pour me retirer dans une solitude et y passer le reste de mes jours à servir à Dieu. Mais mes amis m'ayant empêché de me déclarer dès lors, pour éprouver si c'était un mouvement du Ciel ou de la Terre qui me portait à ce changement, ils ont reconnu enfin avec moi que le temps affermissant cette pensée dans mon cœur au lieu de la détruire, elle me venait de celui qui seul est le maître de nos volontés et qui les change quand bon lui semble. Je quitte le monde pour ce qu'il le veut, comme vous-même le quitteriez et votre religion encore s'il le voulait. Et sans que j'aie eu des visions extraordinaires. Je suis seulement la voie qui m'appelle dans l'Évangile à faire pénitence de mes péchés.

Car je vous déclare comme à mon père que je ne quitte

point le Palais pour me mettre dans l'Église et m'élever aux charges que la vertu et l'éloquence ont acquises à tant de personnes. Je n'entre point aussi dans un monastère, Dieu ne m'en ayant pas inspiré la volonté ; mais je me retire dans une maison particulière, pour y vivre sans ambition et tâcher de fléchir par des actions de pénitence le Dieu et le juge devant qui tous les hommes doivent comparaître. Ce dessein vous étonnera sans doute et je ne le trouverai nullement étrange. Il y a six mois que j'étais aussi peu disposé à le prendre que vous l'êtes aujourd'hui. Et sans que nul homme de la Terre m'en ait parlé, sans qu'aucun de mes amis s'en soit pu douter avant que je le lui aie dit, je me suis ainsi persuadé par moi-même, ou pour mieux dire, par les sentiments que Dieu qui parle aux cœurs et non pas aux oreilles des hommes, a mis en moi.

Si l'exemple d'un fils aîné qui quitte le monde, n'ayant que trente ans, lors qu'il vivait avec plus d'éclat dans une profession honorable, lors qu'il avait diverses espérances d'une fortune très avantageuse, lors qu'il était honoré d'une amitié particulière de quelques grands du royaume. Si, dis-je, cet exemple vous pouvait toucher, j'en aurais une joie bien plus grande que celle que vous eûtes lorsque je naquis. Mais c'est à Dieu à faire ces sortes de miracles, mes paroles n'y pouvant rien et vous savez d'ailleurs que je n'ai jamais fait le prédicateur avec vous. Je vous dirai seulement ce que vous savez sans doute mieux que moi, que ce n'est pas faiblesse d'esprit d'embrasser la vertu chrétienne, puisqu'une personne qui n'a point jusques à présent passé pour faible ni pour scrupuleux et qui est encore le même qu'il était lorsqu'il a eu l'honneur de vous voir pour la dernière fois, se résout à changer ses belles qualités d'orateur et de conseiller d'État en celle de simple serviteur de Jésus-Christ.

Recueil de divers
plaidoyers et harangues

prononcez au Parlement
par M^e Antoine
Le Maistre,
« Harangues », 3^e éd.,
Paris, Loyson, 1656.

Jean Racine

Les liaisons dangereuses : les jansénistes et le cardinal de Retz

Lors des guerres civiles de la Fronde qui troublent entre 1648 et 1653 la régence d'Anne d'Autriche, assistée du cardinal Mazarin, les bons rapports que Port-Royal et ses amis entretiennent avec Jean-François de Gondi (1613-1679), coadjuteur de l'évêque de Paris, son oncle, deviennent embarrassants. Prélat intrigant et manipulateur, il est en effet le chef d'une faction frondeuse. Nommé cardinal de Retz en 1652, il est arrêté sur ordre de Mazarin à la fin de l'année, connaît la prison, puis une période d'exil à travers l'Europe jusqu'à son retour négocié en 1668. Pour Racine (1639-1699), qui se fait dans ce texte – rédigé à la fin des années 1690 mais imprimé seulement au milieu du siècle suivant – l'historien du monastère auquel il reste attaché, il importe de montrer que ces liens n'étaient en rien subversifs. Il souligne donc le légalisme théologique des jansénistes, opposés, comme à l'ordinaire, à des jésuites plus fluctuants. Et par un retournement fort habile, la fidélité à Gondi, disgracié mais légitime archevêque, devient comme le miroir de la fidélité et de la soumission indéfectible à un roi, parfois injuste.

Comme c'est cette bonne volonté [de Gondi] dont on a fait le plus grand crime aux prétendus jansénistes, il est bon de dire ici jusqu'à quel point a été leur liaison avec ce cardinal. On ne prétend point le justifier de tous les défauts qu'une violente ambition entraîne d'ordinaire avec elle ; mais tout le monde convient qu'il avait de très excellentes qualités, entre autres une considération singulière pour les gens de mérite,

et un fort grand désir de les avoir pour amis. Il regardait M. Arnauld comme un des premiers théologiens de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile, et il lui a conservé jusqu'à la mort cette estime qu'il avait conçue pour lui lorsqu'ils étaient ensemble sur les bancs jusque-là qu'après son retour en France, il a mieux aimé se laisser rayer du nombre des docteurs de la Faculté que de souscrire à la censure dont nous venons de parler [celle d'Arnauld en 1656], et qui lui parut toujours l'ouvrage d'une cabale.

La vérité est pourtant que, tandis qu'il fut coadjuteur, c'est-à-dire dans le temps qu'il était à la tête de la Fronde, messieurs de Port-Royal eurent très peu de commerce avec lui, et qu'il ne s'amusait guère alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience, ni les ressorts de sa politique. Et comment les leur aurait-il pu communiquer ? Il n'ignorait pas, et personne dès lors ne l'ignorait, que c'était la doctrine de Port-Royal, qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut se révolter en conscience contre son légitime prince ; que, quand même il en serait injustement opprimé, il doit souffrir l'oppression, et n'en demander justice qu'à Dieu, qui seul a droit de faire rendre compte aux rois de leurs actions. C'est ce qui a toujours été enseigné à Port-Royal, et c'est ce que M. Arnauld a fortement maintenu dans ses livres, et particulièrement dans son Apologie pour les catholiques, où il a traité la question à fond.

Mais non seulement messieurs de Port-Royal ont soutenu cette doctrine, ils l'ont pratiquée à la rigueur. C'est une chose connue d'une infinité de gens, que, pendant les guerres de Paris, lorsque les plus fameux directeurs de conscience donnaient indifféremment l'absolution à tous les gens engagés dans les deux partis, les ecclésiastiques de Port-Royal tinrent toujours ferme à la refuser à ceux qui étaient dans le parti contraire à celui du roi. On sait les rudes pénitences qu'ils ont imposées au prince de Conti et à la duchesse de Longueville pour avoir eu part aux troubles dont

nous parlons, et les sommes immenses qu'il en a coûté à ce prince pour réparer autant qu'il était possible les désordres dont il avait pu être cause pendant ces malheureux temps. Les jésuites ont eu peut-être plus d'une occasion de procurer à l'Église de pareils exemples ; mais ou ils n'étaient pas persuadés des mêmes maximes qu'on suivait là-dessus à Port-Royal, ou ils n'ont pas eu la même vigueur pour les faire pratiquer.

Quelle apparence donc que le cardinal de Retz ait pu faire entrer dans une faction contre le roi des gens remplis de ces maximes, et prévenus de ce grand principe de saint Paul et de saint Augustin, qu'il n'est pas permis de faire même un petit mal afin qu'il en arrive un grand bien ? On veut pourtant bien avouer que, lorsqu'il fut archevêque après la mort de son oncle [en 1654], les religieuses de Port-Royal le reconnurent pour leur légitime pasteur, et firent des prières pour sa délivrance. Elles s'adressèrent aussi à lui pour les affaires spirituelles de leur monastère, du moment qu'elles surent qu'il était en liberté. On ne nie pas même qu'ayant su l'extrême nécessité où il était, après qu'il eut disparu de Rome, elles et leurs amis ne lui aient prêté quelque argent pour subsister, ne s'imaginant pas qu'il fût défendu ni à des ecclésiastiques ni à des religieuses d'empêcher leur archevêque de mourir de faim. C'est de là aussi que leurs ennemis prirent occasion de le noircir dans l'esprit du cardinal Mazarin, en persuadant à ce ministre qu'il n'avait point de plus grands ennemis que les jansénistes ; que le cardinal de Retz n'était parti de Rome que pour se venir jeter entre leurs bras ; qu'il était même caché à Port-Royal ; que c'était là que se faisaient tous les manifestes qu'on publiait pour sa défense ; qu'ils lui avaient déjà fait trouver tout l'argent nécessaire pour une guerre civile, et qu'il ne désespérait pas, par leur moyen, de se rétablir à force ouverte dans son siège. On a bien vu dans la suite l'impertinence de ces calomnies.

Abrégé de l'histoire de Port-Royal, 1742.

Mme de Sévigné

Une retraite pour courtisans ?

Au début de 1674, Mme de Sévigné (1626-1696) décrit à sa fille Madame de Grignan une situation apaisée par la paix de l'Église. Elle y exprime son admiration pour Port-Royal, qu'elle connaît grâce aux Arnauld depuis la Fronde. L'enchâssement de ce paragraphe au milieu d'une lettre au ton assez badin montre également l'imbrication entre milieux courtisans et Port-Royal : Mme de Sévigné, comme d'autres, s'y rend pour de brefs séjours afin d'y rencontrer des amis, notamment Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674), dont le fils, Simon Arnauld de Pomponne, est alors secrétaire d'État des Affaires étrangères (1672-1679), ou encore l'oncle de son mari, René-Renaud de Sévigné, un ancien militaire. Elle décrit ainsi une nouvelle forme, éphémère, de participation de Port-Royal à une vie mondaine qui ne suppose pas nécessairement la conversation dévote très profonde de ses amis. Mme de Sévigné évoque les différends de son gendre, Grignan, avec l'évêque de Marseille, rapporte les anecdotes de la cour (bal raté, affrontement entre l'ambassadeur français, le marquis de Villars, et celui d'Espagne, échanges de charges), sans accorder de valeur à la vie de quelques valets.

Il n'y eut personne au bal de mercredi dernier. Le roi et la reine avaient toutes les pierreries de la couronne ; le malheur voulut que ni Monsieur, ni Madame, ni Mademoiselle, ni Mmes de Soubise, Sully, d'Harcourt, Ventadour, Coëtquen, Grancey, tout cela manqua par diverses raisons. Ce fut une pitié. Sa Majesté en était chagrine. Vous voyez bien que ce n'est pas ma faute.

Je ne dis rien sur ce que le coadjuteur a écrit à la Valavoire ; il était bien naturel de repousser les insolences de l'évêque par un récit naïf et véritable. Tout cela n'est rien et ne doit pas vous passer pour une affaire.

Je revins hier du Mesnil^{1}, chez Mme de Montmor, où j'étais allée pour voir le lendemain M. d'Andilly. Je fus six heures avec lui, avec toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable. Nous parlâmes fort de l'évêque ; je lui ai fait faire quelques signes de croix en lui représentant ses dispositions épiscopales, et le procédé canonique qu'il a eu avec M. de Grignan. Je vis aussi mon oncle de Sévigné, mais un moment.

Ce Port-Royal est une Thébàide. C'est le Paradis. C'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée ; c'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connaît point, qui vivent comme les pénitents de saint Jean-Climaque^{2}. Les religieuses sont des anges sur terre. Mademoiselle de Vertus y achève sa vie avec des douleurs inconcevables et une résignation extrême : elle ne sera pas en vie dans un mois. Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est saint, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude dont j'avais tant ouï parler. C'est un vallon affreux, tout propre à faire son salut.

Je revins coucher au Mesnil, et hier nous revînmes ici, après avoir encore embrassé M. d'Andilly en passant. Je crois que je dînerai demain chez M. de Pomponne. Ce ne sera pas sans parler de son père et de ma fille : voilà deux chapitres qui nous tiennent au cœur. J'attends tous les jours mon fils. Il m'écrit des tendresses infinies ; il est parti plus tôt, et revient plus tard que les autres. Nous croyons que cela roule sur une amitié qu'il a à Sézanne ; mais, comme ce n'est pas pour épouser, je n'en suis point inquiète.

Il est vrai que l'on a attaqué M. de Villars et ses gens en

revenant d'Espagne : c'étaient les gens de l'ambassadeur d'Espagne qui revenait de France. Ce fut un assez ridicule combat ; les maîtres s'exposèrent, on tirait de tous côtés ; il y a eu quelques valets tués. On n'a point fait de compliments à madame de Villars ; elle a son mari, elle est contente. M. de Luxembourg est ici ; il parle fort de la paix, c'est-à-dire selon les désirs de la France, plus que sur la disposition des affaires ; cependant on la peut vouloir de telle sorte qu'elle se ferait. [...]

On est toujours charmé de mademoiselle de Blois et du prince de Conti. D'Hacqueville vous parlera des nouvelles de l'Europe, et comme l'Angleterre est présentement la grande affaire. C'est M. le duc du Maine qui a les Suisses ; ce n'est plus M. le comte du Vexin, lequel, en récompense, a l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Lettre 365, à Mme de
Grignan, 26 janvier
1674.

Jean-Joseph Languet de Gergy

L'appel contre la bulle, péché d'orgueil ?

Jean-Joseph Languet de Gergy (1677-1753) est l'un des principaux polémistes engagés contre les jansénistes. Évêque de Soissons en 1715, il est élu à l'Académie française en 1721 et fait archevêque de Sens en 1730. Le mouvement d'appel au concile général de l'Église universelle pour juger de l'orthodoxie de la bulle Unigenitus, n'a commencé qu'en 1717, mais Languet a déjà fourbi ses arguments, parmi lesquels l'obéissance due à la hiérarchie par les prêtres et les fidèles, ainsi que le faible nombre des appelants, nettement minoritaires. Il tente aussi de prendre les appelants au piège de leurs propres références, soucieuses du respect de l'autorité légitime : Bossuet, défenseur du gallicanisme, Pierre Nicole, un proche de Port-Royal, ou même saint Hilaire de Poitiers (v. 315-367), admiré par les jansénistes pour avoir refusé de se soumettre à l'empereur romain.

XCIV

« PRÉSUMPTION DANS CEUX QUI COMBATTENT LA BULLE PAR LES LUMIÈRES D'AUTRUI »

Autre sorte de présomption, dans ceux qui ont pris leur parti de rejeter la constitution, non par leurs propres lumières (ils conviennent qu'ils n'en ont pas assez eux-mêmes), mais par déférence, disent-ils, pour des gens dont ils connaissent la science et la vertu. Je demande en effet à ceux-ci : ces hommes vertueux et savants auxquels vous déférez ont-ils autorité sur vous ? Et quand ils auraient une sorte d'autorité,

cette autorité est-elle plus grande que celle que le pape a reçue de Jésus-Christ même ? Est-elle plus grande que l'autorité de presque tous les évêques, unis à leur chef ? Car enfin vous le savez que c'est « à la plus grande autorité visible qu'il faut déférer » (Nicole, Essais de morale). Jamais vous n'oserez avancer que quelques évêques appelants et quelques docteurs que vous suivez aient la plus grande autorité visible. Ce n'est donc point à raison de leur autorité supérieure que vous les préférez. C'est à raison de leur science et de leur vertu. C'est à cause de cela que vous leur donnez la préférence. Sur qui ? Sur le pape et sur les évêques de tout le reste du monde, sur les prêtres du reste du monde, sur les universités du reste du monde, sur les peuples de tout le reste du monde, sans parler de plus de cent évêques de France et de tant de millions de prêtres et de peuples qui les suivent. Tout cela vous paraît moins habile, moins savant, moins saint que ce petit nombre que vous suivez aveuglément. Et vous suivez ce petit nombre sans autre motif que le jugement de préférence que vous portez entre les évêques, les prêtres et les peuples de l'univers. Aussi, tout ignorant que vous vous avouez, voilà un tribunal décisif érigé dans votre esprit. Là vous jugez souverainement du degré de science et de mérite entre les évêques et les nations. Est-ce l'humilité, est-ce la docilité, est-ce la simplicité de l'enfance qui prononce ces jugements ? Non, « l'enfant, dit saint Hilaire, ne connaît que son père et sa mère et il croit ce qu'ils lui disent ». Qu'est-ce donc qui forme en vous ces jugements ? C'est le goût, c'est l'inclination, c'est l'amitié qui les dicte ; c'est la présomption et l'orgueil qui les prononce.

Preuve évidente que c'est la présomption et l'orgueil qui est l'âme et de votre appel et de tout le mouvement que vous avez excité, c'est que c'est vous et les vôtres qui avez appris au simple peuple, aux femmes, aux religieuses, aux artisans à faire les théologiens sur la grâce, à citer saint Augustin, à

accuser le pape, à médire des évêques, à blâmer leurs mandements et leurs décisions. Ce sont vos confrères qui ont voulu saisir les tribunaux séculiers des causes de la foi, qui ont excité les magistrats à en prendre connaissance, qui ont cherché auprès d'eux une protection et un appui, qui ont inspiré plus de confiance en leurs arrêts qu'aux jugements des papes et des évêques. C'est vous et les vôtres qui avez appris aux femmes et aux laïcs les plus grossiers à alléguer à tout propos la faillibilité du pape, les libertés de l'Église gallicane et la prétendue doctrine de saint Augustin. « Ce n'est pas l'effet d'une bonne doctrine, disait M. Bossuet, de rendre les ignorants présomptueux et les femmes même disputeuses » (Instruction sur l'Église, p. 148). Voilà ce qu'il reprochait aux calvinistes ; et les cendres de ce père de l'Église du dernier siècle s'élèvent aujourd'hui contre vous pour vous faire le même reproche. Par vous, les femmes ont appris à disputer et les laïcs à décider dans les causes de la foi. Par vous les femmes et les simples fidèles ont appris à sortir de la mesure qui leur était prescrite, à s'élever contre l'autorité légitime. Est-ce là encore une fois l'esprit de la docilité, de la simplicité, de l'humilité chrétienne ? Un père disait autrefois que nous sommes appelés des fidèles, non pas des raisonneurs. Mais vous, vous avez appris aux femmes même et aux laïcs à être des raisonneurs et à ne vouloir être fidèles qu'à cette condition.

XCV

« TOUTES LES DÉMONSTRATIONS PRÉCÉDENTES,
RÉDUITES À FORMER UN SIMPLE DOUTE. NÉCESSITÉ
DE PRENDRE, DANS LE DOUTE, LE PARTI LE PLUS SÛR »

Vos principes, vos systèmes, votre conduite, tout tend, dans votre société, à nourrir dans le cœur de l'homme la

présomption et l'orgueil ; tout tend à jeter à jamais l'église et ses enfants dans des incertitudes éternelles dont les hérésies postérieures profiteront pour s'accréditer. Je l'ai prouvé, vous l'avez vu. Je veux bien à présent perdre, pour un moment, tous ces avantages, tous ceux que me donne sur vous le concert décisif du pape et des évêques. Réduisons toute la force de cette preuve au simple doute que cet argument pourra au moins exciter dans un esprit raisonnable. J'espère que vous ne me le disputerez pas et voici comme je le conçois.

On voit d'une part quatorze évêques. Il est vrai qu'ils sont déjà divisés entre eux : les uns appellent, et les autres n'appellent point ; entre ceux qu'on dit avoir appelés, les uns demandent des explications et veulent bien recevoir la bulle par ce moyen ; les autres ne la veulent point recevoir, quelque explication qu'on leur donnât parce qu'ils croient cette bulle si mauvaise en elle-même qu'il n'y a point d'autre parti à prendre que de la rejeter. Mais je veux bien supposer qu'ils sont tous unis dans les mêmes principes ; je veux bien supposer ce nombre augmenté au double. Car enfin, vous nous l'annoncez depuis longtemps. Votre parti est assez puissant pour séduire quelques évêques qui, peut-être, ne songeront pas qu'en appelant avec vous d'une constitution qu'ils ont reçue, ils donnent au public le spectacle d'une variation peu honorable qui décrédite leur suffrage. Vous voilà donc, si vous voulez, avec trente évêques d'un côté. De l'autre est le pape, cent évêques de France et tous les évêques des autres nations. Je ne vous demande pas de quel côté est le préjugé ? De quel côté est la plus grande autorité visible ? Je vois bien que cet argument vous importune. Je me borne à vous demander si, dans ce partage, il n'y a pas au moins sujet de douter de quel côté est la vérité ? Vous êtes convenu cent fois de ce doute. En appelant, vous avez dit que vous attendiez le jugement de l'église universelle. Il y a donc selon vous un jugement à

attendre ? Si tout était certain, vous n'auriez que faire de demander un nouveau jugement. Il faudrait, dès aujourd'hui, nous abandonner à nos erreurs et vous retirer d'avec nous. Vous n'avez garde de le faire. Vous ne pouvez donc nier que votre appel, d'une part, et nos preuves, de l'autre, ne forment au moins un doute ; doute raisonnable si vous voulez car je vous passe tout, jusqu'au doute.

Or dans le doute, je demande premièrement si en fait de religion et de croyance, il ne faut pas prendre le plus sûr ? Secondement, quel est, dans ce doute avoué, le parti qui est le plus sûr ? Vous dites qu'on peut appeler en conscience ; mais vous convenez aussi qu'on peut, en conscience, ne pas appeler. Au contraire, le pape et les évêques vous disent que la bulle fait loi, qu'elle exige l'obéissance et que l'appel qu'on en fait est schismatique. Entre ces deux routes, quelle est la plus sûre ? Je ne dis pas pour les savants, tels que vous croyez être. Mais je parle de celle qui sera la plus sûre pour l'homme du peuple, pour le laïc, pour les femmes simples et dociles et qui n'ont que de la foi ; et bienheureuses celles qui sont dans cet état.

Instruction pastorale
de M^{gr} J. Joseph
Languet de Gergy,
évêque de Soissons
contenant un troisième
avertissement à ceux
qui, dans son diocèse,
se sont déclarés
appelants de la
constitution Unigenitus,
Reims, Bulteau le jeune,
1718.

Nicolas Legros

Éloge du journalisme engagé

Pour raconter les méfaits de la bulle Unigenitus, les jansénistes publient un journal, les Nouvelles ecclésiastiques. Conçu et imprimé dans une relative clandestinité à partir de 1728 par un réseau de clercs et de laïcs, bien soutenu financièrement, le périodique est condamné par la hiérarchie ecclésiastique dès 1732. Il continue pourtant sa carrière jusqu'au début du XIX^e siècle. Les premiers numéros de chaque année s'ouvrent par un ample discours préliminaire dont certains sont rassemblés en recueil en 1748. La préface à ce volume s'inscrit dans une « stratégie de communication » visant à convaincre des vertus du journal. Rédigée par le chanoine de Reims Nicolas Legros (1675-1751), appelant de la première heure et réfugié en Hollande depuis 1731, elle explicite le triple objectif des Nouvelles : décrire les ravages de la bulle, éduquer les simples fidèles en leur fournissant une clef de lecture des événements mais aussi susciter la formation d'une communauté de lecteurs unis par leurs affects. L'engagement s'impose comme une obligation pour le fidèle de partager en les éprouvant les heurs et malheurs de défenseurs de la vérité.

I. DE QUELLE IMPORTANCE EST LA CONNAISSANCE DES FAITS DANS LES AFFAIRES QUI REGARDENT LA RELIGION

Comme l'affaire de la Bulle embrasse toute la religion, qu'elle intéresse toute l'Église, et que Dieu a vu que tôt ou tard tous les fidèles seraient obligés d'y prendre part, il a bien voulu dans sa miséricorde préparer des lumières de

toute espèce pour conduire ses Élus dans ces jours d'obscurcissement et de ténèbres et pour les préserver de la séduction.

Il y en a pour les savants, il y en a pour les simples. Les premiers ont entre leurs mains des écrits de tout genre, également exacts et méthodiques, pleins de lumière et d'onction, capables d'éclairer et de convaincre ceux qui ont la liberté et le temps de s'instruire à fond de cette grande affaire. La science des faits est pour tout le monde, et les plus habiles en peuvent tirer de grands avantages, surtout quand ils fournissent la réponse aux plus grandes difficultés et que Dieu parle d'une manière très intelligible par les événements. Mais cette science est particulièrement nécessaire aux simples, et à ceux qui ont plus d'esprit, mais qui étant d'ailleurs trop occupés, ne peuvent s'appliquer à une étude sérieuse des matières qui font le sujet des contestations. Il arrive même d'ordinaire, par un effet admirable de la Providence, que les lumières qui se tirent des faits, sont les plus vives, les plus sensibles, les plus frappantes, celles qui font une impression plus durable sur l'esprit, et qui sont plus à la portée de ces âmes fidèles dont parle saint Augustin, lesquelles étant une bonne fois établies sur la solidité de la foi et de la simplicité chrétienne, sont assez fermes pour se moquer de ce qu'on leur objecte, lors même que leur raison n'est peut-être pas assez éclairée pour y répondre. [...]

III. ELLES SONT PARTICULIÈREMENT UTILES AUX SIMPLES ET AUX GENS DU MONDE

On peut dire cependant que les Nouvelles Ecclésiastiques sont particulièrement pour les simples et pour les personnes qui ne peuvent donner à cette grande affaire toute leur

attention. Il ne leur est pas plus permis qu'à d'autres d'être indifférentes à ce qui se passe dans l'Église, et ils n'ont presque que ce moyen pour s'en instruire.

Jésus-Christ nous ordonne dans l'Évangile de nous garder des faux Prophètes. Ce ne sont point seulement les savants, les hommes éclairés, les esprits intelligents et subtils qui doivent faire ce discernement des vrais et des faux docteurs ; c'est le commun du monde et les esprits les plus simples, et même les plus grossiers ; car il ne s'agit de rien moins que de ne point devenir la proie des loups ravissants. Aussi la règle que l'Évangile propose est tout à fait simple et proportionnée aux plus simples : vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Qu'ils jugent par-là de la Bulle et de ses partisans ; les Nouvelles Ecclésiastiques sont faites pour les aider dans ce jugement. Elles ne font autre chose qu'exposer aux yeux de tout le monde les fruits amers que la Constitution a produits et qu'elle produit sans cesse. [...]

Les Nouvelles Ecclésiastiques produisent les deux sortes de combattants. D'un côté la vérité et la justice, mais seules, sans défense, sans appui, sans protection, sans autres armes que celles de la raison, de la foi et de la patience, de l'autre la puissance humaine, l'autorité, la terreur, les menaces, la violence, mais sans justice et sans vérité. Il faut opter. Il faut se déclarer pour la vérité sans défense, ou céder à la violence sans justice. Que les cœurs droits et chrétiens voient de quel côté ils veulent se ranger. Les préjugés seuls dédient du parti qu'ils doivent prendre [...].

LXXXVI. DANS QUEL ESPRIT SONT COMPOSÉES LES NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES

Il paraît que c'est dans cet esprit que se composent les Nouvelles Ecclésiastiques ; et quel autre motif pourrait

engager un chrétien à ramasser des faits affligeants pour la plupart, et à s'exposer à tout pour en informer le public ? Mais pour reconnaître dans ces feuilles l'esprit de charité, il faut avoir de cette vertu une idée plus noble que n'en ont ceux qui la font consister à tout approuver ou à tout excuser. La charité est l'amour de la vérité et de la justice, elle est la source du zélé qui s'élève contre la terreur et contre le vice : elle blesse quelquefois, mais pour guérir, elle use même de raillerie, parce qu'il y a des choses qui méritent de n'être réfutées qu'en cette manière et des méchants qui craignent plus d'être moqués que d'être dignes de la haine de Dieu et de celle des hommes. C'est par charité que saint Paul s'élevait contre les faux Apôtres, de peur que les fidèles ne fussent séduits. C'est la charité qui a fait écrire les Lettres Provinciales, et les huit Tomes de La Morale pratique ; et les Jésuites sont convenus que s'ils étaient tels que ces ouvrages les dépeignaient, on faisait bien de les faire connaître pour ce qu'ils étaient : Interest reipublicae cognosci malos. Il ne faut donc point croire que l'auteur des Nouvelles manque de charité, précisément parce qu'il parle au désavantage de ces Pères et de diverses autres personnes. S'il ne dit rien que de vrai, s'il est nécessaire ou utile à l'Église, que ce qu'il dit soit connu, si les scandales dont il se plaint sont publics, on doit croire que c'est la charité qui le fait parler et lui savoir gré du péril auquel il a la générosité de s'exposer pour nous instruire.

Ne lui rendons point le mal pour le bien en l'accusant sans raison de manquer de respect pour les personnes qui en méritent, de n'avoir point d'équité dans les jugements qu'il porte, ou de se montrer partial dans le compte qu'il rend des écrits. Nul écrit humain n'est exempt de tout défaut, et personne ne se croit moins infallible que l'auteur des Nouvelles. Avec quelle modestie, avec quels égards pour des personnes respectables s'est-il expliqué diverses fois sur les reproches qu'on lui faisait ! Il a tâché de profiter de tous les

avis qu'on lui a donnés, de quelque manière qu'on les lui ait donnés. Mais il est de l'équité de considérer que celui qui tient la plume ne peut pas se rendre aux désirs de tout le monde ; que les uns trouvent faible, ou exact et modéré ce que d'autres trouvent excessif ; que le but de cet auteur n'est pas seulement de rapporter les faits, mais principalement d'être utile aux simples, en les aidant à penser de chaque chose comme ils le doivent ; qu'il est par conséquent nécessaire qu'il insinue le jugement qu'on en doit porter, et qu'il ne le peut faire qu'en suivant ses lumières. Tout ce qu'on est en droit d'exiger de lui est qu'il prenne des conseils, qu'il parle avec modestie ; et pour en revenir à la maxime dont on vient de faire le commentaire et l'application, qu'il recommande l'unité de sentiment et de conduite dans tout ce qui est nécessaire, qu'il laisse la liberté dans ce qui est douteux, et qu'il suive en toutes choses, comme il tâche de le faire, la règle, de la charité.

LXXXVII. DANS QUEL ESPRIT ON DOIT LES LIRE

Si nous parlons ainsi, c'est moins pour rendre à l'auteur la justice qui lui est due, quoique nous le fassions avec plaisir, que pour inspirer à ceux qui lisent les Nouvelles la confiance avec laquelle il leur est utile de les lire. Au reste, que l'auteur fasse des fautes, ou qu'il n'en fasse pas, pour eux ils seront en sûreté et ils en tireront certainement du profit, s'ils les lisent avec charité. En les lisant dans cet esprit, on n'en fera point un vain amusement de curiosité, on en fera un exercice de religion, on les lira avec goût et avec sentiment, comme renfermant le détail des souffrances et des épreuves de ses frères, l'histoire de sa propre famille. On s'instruira des maux de l'Église, et on s'y intéressera ; on prendra part à ses disgrâces et à ses consolations, et on en fera la matière de

ses gémissements et de ses actions de grâces. On concevra un vif sentiment de ses biens et de ses maux, et on le portera au Trône de Dieu et au pied des autels. On gémira des scandales, des abus, et des violences ; on se réjouira des secours que Dieu présente ; on attendra avec foi les ressources qu'il prépare ; on priera pour ceux qui sont persécutés et pour leurs persécuteurs ; on se transportera en esprit dans tous les lieux où les serviteurs de Jésus-Christ souffrent et combattent ; on pénétrera même les prisons et les cachots où ils sont renfermés. On entendra les cris de tant de saints prêtres, de pieux religieux, de vierges chrétiennes, et même de tant de laïcs de l'autre sexe, qui étant abandonnés, affligés, persécutés, errants dans les déserts et dans les montagnes, renfermés dans d'affreuses prisons, nous disent tout d'une voix du lieu de leur dispersion et des horreurs de leurs cachots : Soit que nous soyons affligés, c'est pour votre instruction et votre salut qui s'accomplit par la souffrance des mêmes maux que nous souffrons, soit que nous soyons consolés, c'est aussi pour votre consolation (2 Cor. 1. 6) ; et on concevra une ferme confiance, sachant qu'ainsi que l'on aura eu part aux souffrances, on aura part aussi à la consolation. On portera leurs besoins dans son cœur et devant le Seigneur ; on se regardera comme chargé des nécessités de ceux à qui tout manque, et on se croira honoré d'être à leur égard le ministre, l'instrument et le coopérateur de la Providence à laquelle ils ont remis tous leurs intérêts. Une vive foi, une tendre et compatissante charité fera sans cesse retentir aux oreilles du cœur cette sentence évangélique : « Je vous dis en vérité qu'autant de fois que vous avez rendu ces devoirs de charité aux moindres de mes frères, c'est à moi-même que vous les avez rendus » (Matth. 25. 40) ; et on pensera que c'est sur cette parole que Jésus-Christ se réglera au jour de son redoutable Jugement. On partagera leurs peines et leurs souffrances : on révérera leurs liens, on priera Dieu.

Discours sur les
Nouvelles
ecclésiastiques,
sInd, 1748 (1735),
« Premier discours ».

Les convulsions, une théologie appliquée

Après 1732 apparaissent de nouvelles formes de miracles que sont les convulsions. Leur nature, divine ou satanique, divise les appelants. Principales cibles des jansénistes et des Nouvelles ecclésiastiques, les jésuites répliquent en publiant un Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques de 1734 à 1748. Il est ici question d'une certaine Pélagie Rousseau, née vers 1714, guérie d'une maladie de la pierre en juillet 1733 à l'intercession du diacre Pâris. En janvier 1734, le magistrat Carré de Montgeron l'accueille chez lui. Après son arrestation, elle passera environ quatre ans en détention. Les jésuites refusent de prendre au sérieux des « enfantillages », qui sont en fait le développement concret d'une théologie figuriste : le présent des fidèles et le passé biblique se représentent l'un l'autre par un jeu de figures, telles que l'arche de Noé. À ce dénigrement s'ajoute la dénonciation encore discrète d'un véritable scandale, la rupture des conventions sociales : une femme du peuple et un magistrat se tutoyant et déjeunant à la même table. Cet effacement de la barrière sociale sous l'effet des solidarités sectaires ne sera pas sans inquiéter les jansénistes eux-mêmes.

Une fille d'environ vingt ans, surnommée sœur Pélagie dans le parti, étant allée le 15 du mois passé à Saint-Médard, s'y prétendit atteinte de convulsions. On l'arrêta au milieu de ces mouvements extraordinaires que le fanatisme seul peut opérer et elle fut conduite dans les prisons du Châtelet.

Le bruit de sa détention étant parvenu jusqu'aux oreilles

d'un magistrat respectable par la place qu'il occupe, et excusable par la crédulité qu'on lui suppose, il se transporta sur-le-champ dans la prison. Les geôliers refusèrent d'abord de le laisser parler à la prisonnière ; mais il insista avec tant de vivacité qu'ils crurent ne pouvoir se dispenser de la lui laisser voir. Au premier coup d'œil qu'elle jeta sur le magistrat, elle s'écria : « Ah ! Ah ! Vous voilà mon papa M***. » Il lui répondit : « Que fais-tu là ma chère enfant ? » À quoi la convulsionnaire répliqua : « Ne t'avais-je pas dit (car ils se tutoyèrent l'un l'autre), qu'il fallait que j'allasse à Saint-Médard, que j'y aurais des convulsions, et que j'y serais prise ? » Dans le même moment, elle tomba dans des agitations extraordinaires. Le magistrat pour la soulager dans cet état lui mit sur-le-champ le pied sur l'estomac. Comme il l'appuyait très fort, les geôliers appréhendant pour la vie de leur prisonnière les suites de ce charitable traitement, prièrent le magistrat de se retirer. « Nous sommes, lui dirent-ils, responsables de cette fille et nous ne voulons pas qu'elle périsse entre nos mains. »

La visite du magistrat, les liaisons qui ont paru entre lui et sœur Pélagie ont engagé à suivre cette affaire et on a appris toutes les circonstances que nous allons exposer avec toute la vérité et toute l'exactitude possible.

Sœur Pélagie est la fille d'un cocher, orpheline de père et de mère. Elle avait été envoyée dans une maison où elle travaillait en qualité d'ouvrière. À cause de ses convulsions, ou pour mieux dire, de ses extravagances, le magistrat dont on vient de parler l'avait prise chez lui avec une autre fille âgée de seize ans. Il les gardait l'une et l'autre depuis environ trois mois. Il leur donnait par mois environ douze francs pour subsister et sa charité à leur égard allait jusques à les recevoir tous les dimanches à sa table.

Sœur Pélagie, qui avait prévu qu'elle serait arrêtée, avait voulu commencer par figurer son cachot dans la chambre qu'elle occupait chez le magistrat. En effet, elle y avait bâti

avec des pierres une espèce de niche, à la construction de laquelle le magistrat lui-même n'avait pas cru qu'il fût au-dessous de lui de l'aider. Cette œuvre consommée, elle en entreprit une autre beaucoup plus digne d'une convulsionnaire. Ce fut de se bâtir une arche figurative dans laquelle, sous les yeux du magistrat, elle renferma un grand nombre d'animaux et différentes espèces. Il y avait entre autres des poules et des coqs, deux moutons mâle et femelle, des pigeons et des tourterelles des deux espèces, avec un corbeau qui au grand scandale de la troupe convulsionnaire, creva les yeux aux innocentes colombes. Quelqu'un parmi la secte des figuristes pourra bien trouver quelque ressemblance de cet oiseau avec un jésuite. C'est dans cette arche que couchait la sœur Pélagie, par une dévotion respectueuse pour les animaux qu'elle y avait enfermés. Elle a avoué ingénument que le chant des coqs ne lui laissait guère de repos.

C'était une fille convulsionnaire qui, dans une de ses extases prophétiques, avait enfanté l'idée de cette arche mystérieuse, laquelle annonçait la fin prochaine du monde, et avertissait les amis de la vérité de se réunir de plus en plus pour se mettre à couvert du déluge de maux que la Constitution doit attirer sur la terre. On laisse aux personnes de bon sens à définir de pareilles extravagances et à baptiser d'un nom qui convienne ceux qui n'ont point honte de les autoriser.

Supplément aux
Nouvelles
ecclésiastiques,
s.l., de Pâris, 15 mars
1734.

Un chemin de croix pour les constitutionnaires ? L'affaire Vilmondel

Ce portrait à charge dressé par un informateur lors d'un procès souligne la dimension publique de l'engagement féminin. Il résume un parcours de combat, marqué par des prises de position assumées et discutées avec les clercs. Marie Vilmondel se montre capable d'agir contre une Église établie qu'elle n'apprécie guère : elle n'hésite pas, comme d'autres jansénistes à la même époque, à mettre en scène son agonie de manière à forcer son pasteur (Jean Cussac) à lui refuser publiquement les derniers sacrements. Les magistrats saisis de ce type de scandale sont en effet prompts à bannir les ecclésiastiques responsables de ce qui est qualifié de trouble à l'ordre public. Dans ce cas, ils poursuivent effectivement, en les jetant en prison, deux prêtres, Cussac et Cantuel, tous deux originaires du diocèse de Saint-Flour, que le tribunal de l'évêque (l'officialité) tente vainement de protéger.

Marie Vilmondel était native de Meaux en Brie ; elle était âgée d'environ 70 ans lorsqu'elle est morte sur la paroisse Saint-Médard à Paris où elle a été inhumée. Elle avait un frère prêtre et chanoine de Saint-Saintin à Meaux, où il a toujours déclamé et blasphémé contre les décisions de l'Église, le gouvernement ecclésiastique, le pape et les évêques, et où il a fini sa malheureuse vie sans recevoir les sacrements par le refus qui lui en a été fait, ainsi qu'elle l'a

dit publiquement et qu'elle désirait mourir comme son frère était mort et faire le même éclat que son frère à qui on avait fait mille difficultés d'accorder la sépulture ecclésiastique.

Cette fille a été domestique toute sa vie. Vers l'année 1732, elle fit un éclat scandaleux à l'occasion de la rétractation que fit de son appel contre la constitution Unigenitus M. le curé de Saint-Landry de Paris. Ce curé fit sa rétractation en chaire après la lecture du prône et demandant pardon à tous ses paroissiens du scandale qu'il avait donné par son appel, et exhortant ceux qu'il avait pu pervertir par son pernicieux exemple à imiter son retour et sa juste soumission aux décisions de l'Église. Marie Vilmondel frappée de ce saint début se leva et sans respect ni pour le lieu saint, ni pour l'exercice du ministère de la parole, ni pour son pasteur, ni pour les auditeurs, l'interrompit et s'écria : « Ô abomination de la désolation introduite dans un lieu saint. Entendez-vous chrétiens ? » Puis courant au vicaire qui, prosterné, gémissait sur le sort de son curé, lui dit à l'oreille : « Entendez-vous, monsieur, les horreurs que prononce votre curé ? Paix ma fille, répondit-il, il n'est plus mon curé parce que dès ce moment, je ne suis plus son vicaire ». Alors M. Hérault, lieutenant de police, informé d'une pareille extravagance, et du trouble qu'elle avait causé publiquement dans l'église pendant l'instruction du peuple, la fit arrêter dans le dessein de la faire conduire à l'hôpital. Mais la maîtresse qu'elle servait alors obtint par les plus vives sollicitations de ce zélé magistrat qu'elle fût conduite à l'Hôtel-Dieu pour y être guérie de la folie dont elle l'avait dite atteinte, folie dont elle n'est jamais convenue, ajoutant au contraire qu'elle jouissait d'une parfaite raison et qu'elle n'avait éclaté que pour défendre la vérité et soutenir la religion ; qu'étant à l'Hôtel-Dieu, un ange l'avait enlevée dans le ciel, qu'elle en était descendue, qu'elle y était remontée et que là l'Éternel lui avait révélé qu'elle devait laisser des écrits et qu'elle serait bienheureuse après sa mort (discours d'une fanatique illuminée), qu'on lui

avait dit : « Voilà votre curé qui vient vous voir ; vous vous trompez, répondit-elle, il n'est plus mon curé depuis qu'il a annoncé l'hérésie en chaire. » Et se tournant vers le curé : « vous avez vu clair, lui dit-elle, vous êtes devenu aveugle et vous reverrez clair, Dieu me l'a révélé. » Ceci est parfaitement d'accord avec le testament imprimé de ce curé que bien des personnes de la paroisse Saint-Médard disent leur avoir été communiqué par cette fille.

L'abbé Hallot, actuellement chanoine de Saint-Marcel de Paris, déclare lui avoir entendu dire qu'en présence du vicaire de Saint-Landry, qu'elle regardait comme un saint, elle avait eu des convulsions dans l'une desquelles elle avait vu le bon Dieu et la bonne Vierge et qu'elle était alors dans une extase extraordinaire ; que servant la mère d'un conseiller, elle était sujette à tomber dans ces extases, quelquefois même au milieu d'une salle, ce qui faisait remarquer, disait-elle, beaucoup de surnaturel dans ces ravissements, qu'elle recevait beaucoup de secours dans l'œuvre des convulsions, et qu'on lui en avait quelquefois donné beaucoup plus que Jésus-Christ n'en avait reçu dans sa flagellation.

Elle lui a dit avoir converti bien des personnes à Chartres, pendant le temps qu'elle y avait demeuré, par le grand nombre d'écrits de sa façon qu'elle leur avait communiqués touchant les affaires du temps, qu'elle n'avait pas pu s'accommoder dans cette ville d'un seul confesseur, parce qu'ils étaient tous pervers et qu'elle avait passé un ou deux ans sans faire ses Pâques, parce que voulant interroger selon son usage constant son confesseur sur ses sentiments, il lui disait qu'elle était dans l'erreur, et hors de la voie du salut. C'est vous monsieur lui répondait-elle, qui êtes dans l'erreur. Il fallait qu'une fille inspirée de Dieu vînt vous enseigner la vérité.

Suivant le témoignage dudit abbé Hallot, elle était dans le sentiment que le pape, les évêques, et tous les prêtres qui pensent comme eux sont autant d'adversaires de la vérité,

qui s'imaginent être l'Église, en quoi, disait-elle, ils sont dans l'erreur. Car ils sont autant de loups revêtus de la peau de brebis et cela a été, ajoutait-elle, prédit dans l'Écriture. Eh bien ! Ils m'ôtent le corps de Jésus-Christ, ils ne m'ôteront pas son esprit ; discours qu'elle a toujours tenu publiquement.

Elle a communiqué plusieurs écrits au sieur abbé Hallot qui avaient pour titre : La vérité défendue par une pauvre servante inspirée de Dieu ; et un autre à Mlle Martin chez les demoiselles Fessart qu'elle avait fait pour la conversion (ou plutôt la perversion) de M. Cantuel, second vicaire de Saint-Médard. Ces écrits renferment autant de blasphèmes que de paroles. Par exemple, que le pape, les évêques étaient des antéchrists et des suppôts de Satan ; écrits cependant qu'elle disait être des ouvrages admirables. Ces écrits sont demeurés entre les mains de Mlle Selant, nièce de M. l'abbé Chevalier, ancien chanoine de Saint-Marcel, chez qui cette ridicule illuminée servait depuis plus de 17 ans. Ladite demoiselle Selant a lu tous les écrits de la servante de son oncle, qui a été pendant douze ans dirigée et confessée par le curé de Gentilly près de Paris, dont elle a dit toujours beaucoup de bien, et dont le public a dit beaucoup de mal.

M. l'abbé Banse, homme plein de religion et de probité, anciennement habitué à Saint-Médard, et qui demeurait chez l'abbé Chevalier, est en état de certifier qu'elle a souvent disputé contre lui pour lui persuader qu'elle défendait la vérité et qu'il était dans l'erreur, qu'elle s'est répandue en sa présence en des propos scandaleux et blasphématoires contre la bulle Unigenitus, la qualifiant de maudite abomination, sortie de la boutique de Satan par l'exécrable cabale de la société des jésuites.

On ne finirait pas si on voulait rapporter toutes les extravagances que cette fille a débitées constamment pendant toute sa vie, même deux heures avant de mourir. Il suffit d'ajouter que les sieurs abbé Hallot et Banse, le sieur

Cottiau, la demoiselle Martin, les demoiselles Fessart, Durant, Verron, Selant, et plusieurs autres sont en état de témoigner tout ce que nous avons dit ci-devant, et de rapporter en substance tous les discours scandaleux qu'ils ont entendu débiter par Marie Vilmondel, servante soi-disant inspirée de Dieu.

Cette fille qui avait fait tant de bruit pendant toute sa vie, a voulu en faire à sa mort et même après sa mort, comme elle l'avait promis publiquement : cinq ou six jours avant de mourir, elle fut avertie par le sieur Moreau, chirurgien des Gobelins, que l'heure de sa mort approchait et qu'il était temps de penser à se faire administrer les derniers sacrements. Alors elle fit appeler M. Cantuel, second vicaire de Saint-Médard, pour se confesser à lui. Celui-ci lui dit qu'il était surpris qu'elle s'adressât à lui, attendu qu'il n'était pas son confesseur, et qu'il était plus convenable et plus commode pour elle d'appeler son confesseur ordinaire. Elle répliqua qu'elle avait confiance en lui. D'où vous vient donc cette confiance aujourd'hui, lui dit-il, puisque vous n'en avez point eu ci-devant ? Je n'en ai point eu, répliqua-t-elle, parce que vous ne pensiez pas comme moi au sujet de cette abominable et damnable constitution. M. Cantuel lui fit plusieurs visites, et il n'en put pas tirer davantage. Alors un carme de la place Maubert qu'on ne connaît pas fut appelé, il la confesse, dit-on, et laissa un billet de confession qu'on n'a point vu. Les sacrements furent demandés et refusés jusqu'à la réparation du scandale, à quoi elle pensa le moins. M. le curé et messieurs ses deux vicaires furent sommés une fois seulement. La malade mourut. Ces messieurs furent décrétés de prise de corps et monsieur Cussac, premier vicaire, arrêté à onze heures du soir et constitué prisonnier au Châtelet où il a subi un premier interrogatoire malgré la revendication que monsieur le promoteur général du diocèse de Paris a fait de sa personne pour être renvoyé dans les prisons de l'officialité. Le Châtelet a fait enfin droit sur la

requête du promoteur général et a ordonné que ledit sieur Cussac serait transféré, ce qui n'a pas encore été exécuté.

Ce 29 septembre 1761 :

On croit devoir ajouter au présent mémoire ce que ladite Marie Vilmondel a dit à M. Cantuel, second vicaire de Saint-Médard, dans une visite qu'il lui rendit deux jours avant sa mort, savoir que puisqu'on ne lui voulait pas accorder les derniers sacrements, elle se servirait de l'autorité du Parlement pour les avoir, qu'ils sortiraient tous de la paroisse et que lui-même n'en serait point excepté. À quoi le sieur Cantuel répondit qu'on ne lui refusait pas les sacrements, mais qu'on exigeait d'elle que par une rétractation édifiante de ses propos et de sa conduite, elle réparât le scandale qu'elle avait donné ; ce qu'elle refusa de faire, continuant de tenir les mêmes discours scandaleux et injurieux aux décisions de l'Église, sans vouloir entendre aucune raison.

Abrégé des faits et
discours de Marie
Vilmondel
servant à faire connaître
sa vie et sa manière de
penser touchant la
religion.
Archives nationales, Z^{1/0},
233.

Abbé Grégoire

Le jansénisme rebelle et républicain

L'abbé Grégoire (1750-1831) a joué un rôle considérable dans la Révolution. Fervent républicain, déçu par Bonaparte, il est rapidement marginalisé sous le consulat puis l'Empire. Si sa rencontre avec le jansénisme est antérieure à 1789, son action au sein de l'Église constitutionnelle révolutionnaire le fait entrer en relations étroites avec des militants engagés. Les Ruines de Port-Royal, publiées l'année du centenaire de la destruction de l'abbaye, amplification d'un texte paru en 1801, proposent une synthèse à la fois inspirée et érudite qui amalgame à l'histoire de Port-Royal un corpus de références de l'Antiquité, du Moyen Âge, du XVII^e siècle, mais surtout du XVIII^e siècle, embrassant la théologie, la littérature, la philosophie, la morale et les sciences. Grégoire tisse par ailleurs dans cette apologie du christianisme incarné par Port-Royal une présentation libérale du jansénisme, ennemi du despotisme, défenseur des droits des peuples, attentif à l'universel, et fortement teinté de républicanisme, dans lequel il inscrit à l'évidence son propre combat politique.

L'exemple est le premier des prédicateurs. L'exemple de Port-Royal offrit aux contemporains et à la postérité la pureté de la vertu, la sublimité du génie, la profondeur de l'érudition. Dans la conduite et les ouvrages des Port-Royalistes se trouve tout ce qui est bon, grand et généreux. L'amour de la vérité, de Jésus-Christ, de son Église ; la charité qui embrasse tous les hommes dans tous les lieux, sous toutes les formes, dans toutes les circonstances. Jamais on ne les

vit traîner dans les avenues du sanctuaire cette ambition des honneurs et des places qu'en ce temps-là, comme de nos jours, la protection, le népotisme enlevaient souvent au mérite pour les donner à la bassesse et à l'intrigue. Il y a des gens qui ne prennent de la vérité que l'honneur qu'elle peut leur attirer et qui l'abandonnent quand elle est dans l'humiliation (Duguet, Dispositions pour les saints mystères). Humiliée ou exaltée, aux yeux des Port-Royalistes, tout ce qui leur parut la vérité eut toujours le même prix. Ils lui sacrifièrent places, fortune, liberté et toutes les considérations mondaines. On retrouve dans leur conduite le courage des Maccabées et celui de leur mère^[3]. [...]

Un des devoirs les plus fortement inculqués dans les ouvrages de Port-Royal, c'est l'obligation de s'affliger des maux de l'Église, de se réjouir de ses biens (Lettre de Duguet à Van-Espen ; Catéchisme de Naples, par Gourlin ; Annales de la religion, t. 18, p. 551 et suivantes), de coopérer à tout ce qui peut augmenter ceux-ci, diminuer ceux-là, chacun dans la sphère où l'a placé la providence. Ainsi, à la suite d'une conférence, l'abbesse Angélique Arnauld, proposait à sa communauté de prier spécialement pour l'Église d'Angleterre persécutée. Ce devoir est presque entièrement oublié de nos jours où des fidèles, des pasteurs même, d'ailleurs très zélés, concentrés dans leur famille, leurs paroisses, leurs diocèses, quelquefois bornés à un cercle de dévotes, oublient que cette indifférence est un crime, et couvrent leur lâcheté du prétexte de la prudence.

On sait avec quel courage Port-Royal défendit la saine morale contre les assertions hideuses des casuistes, surtout de cet Escobar dont le nom devenu proverbe a fourni des expressions à notre langue, dont le livre imprimé trente-neuf fois comme classique, le fut une quarantième fois pour satisfaire la curiosité de ceux qui voulaient y vérifier les citations alléguées dans les Provinciales.

Pascal avait couvert de honte et de ridicule ces hommes

qui prétendaient élargir le chemin du ciel en élargissant celui du vice, en autorisant les équivoques et les restrictions mentales chez les marchands, les débiteurs, les banqueroutiers. Il vengea l'amour de Dieu contre l'ingratitude qui ose mettre en question quand et jusqu'où l'on doit aimer Dieu, pour rentrer en grâce avec lui. La véritable mesure de cet amour, selon un saint père, est de l'aimer sans mesure. [...].

Sous le point de vue politique on peut les [savants de Port-Royal] citer comme précurseurs de la Révolution considérée non dans ces excès qui ont fait gémir toutes les âmes honnêtes, mais dans ces principes de patriotisme qui, en 1789, éclatèrent avec tant d'énergie ; aussi leurs adversaires peignaient comme des séditeux, des hommes qui détestaient d'autant plus le despotisme qu'ils étaient plus sévères observateurs des lois. [...].

Après Jansenius dut figurer dans la même cause un homme peut-être trop vanté par les uns, mais certainement trop censuré par les autres, Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Un des historiens de Port-Royal, Besogne, prétend que l'ouvrage de cet auteur, intitulé Question royale, est si rare qu'on ne le connaît chez personne au monde, et que Bayle ni Dupin n'ont jamais pu le trouver (t. III, p. 350). On en connaît cinq exemplaires de l'ancienne édition, dont un à la Bibliothèque rue Richelieu, et deux à celle des Quatre-Nations. Il a été réimprimé en 1778, parce que l'auteur y examine si dans quelques cas presque métaphysiques un homme pouvait s'ôter la vie pour sauver celle du chef d'un État. Il a plu à Voltaire de calomnier Saint-Cyran et de dire qu'il a fait un livre en faveur du suicide. Morenas a répété les accusations de Voltaire. Clemencet et d'autres ont fait voir que la Question royale avait été imprimée sans l'aveu de Saint-Cyran qui ne considérait cet ouvrage que comme un jeu d'esprit, tel que l'Éloge de la folie, par Érasme. Il contient des idées fausses et

répréhensibles, mais toutes ne méritent pas cette qualification. On y trouve le principe de la souveraineté du peuple qui seule constitue la légitimité d'un gouvernement quelconque. « En s'organisant en État, les individus ont transporté leurs droits à la communauté et la partie est obligée de se sacrifier pour conserver le tout ». Pascal disait que dans un État organisé en république, c'était un grand mal de contribuer à y mettre un roi et à opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée (Lettres d'Arnauld, t. V, 1689, p. 696). Divers littérateurs attribuent à un adhérent de Port-Royal le livre fameux qui parut anonyme vers la fin du XVII^e siècle, dont un exemplaire fut acheté 500 francs par la cour, du temps de Meaupou, parce qu'on voulait faire disparaître entièrement cet ouvrage, et qui fut réimprimé en 1781 sous ce titre : Les vœux d'un patriote, ou Soupçons de la France qui aspire après la liberté. On y articule clairement que les états sont supérieurs au roi, et dépositaires de la souveraineté. [...].

Cette souveraineté, ce jus imperii, appartient au corps des citoyens d'un État populaire, dit le docteur Arnauld, dans son ouvrage curieux intitulé : Le véritable portrait de Guillaume-Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron. Le même auteur, dans ses Mémoires sur la contestation relative à la souveraineté de Neufchâtel, prouve qu'elle ne peut être jugée que par les états⁽⁴⁾ qui d'abord ont droit d'établir leur compétence (Œuvres d'Arnauld, Lausanne, 1780, t. XXXVII, p. 241). « Ce droit résulte de la nature même de la souveraineté qui n'étant soumise qu'à soi-même, ne peut recevoir un maître que de soi-même et des lois qu'elle s'est faites (Ibid., pp. 215 et 216). Arnauld fortifie les principes par les faits, il cite les états de France qui décidèrent entre Philippe-de-Valois et le roi d'Angleterre. Il ajoute « Que nul État étranger n'a droit de s'immiscer dans la querelle, et que tout prince souverain peut établir l'indivisibilité des états avec le consentement des

peuples » (Ibid., pp. 264 et 507). [...].

On ne lira pas sans intérêt un passage de Legros, chanoine de Reims, dans son ouvrage intitulé *Renversement des libertés de l'Église gallicane* dans l'affaire de la constitution.

« Le pouvoir de vie et de mort appartient, quant à la propriété, au corps de la république, encore qu'il doive être exercé par un ou plusieurs supérieurs, qui agissent, qui ordonnent, qui jugent, qui punissent en son nom... Cette autorité est plus essentiellement attachée à la société qu'au chef qui la gouverne. Ces personnes qui l'exercent, meurent et sont remplacées par d'autres ; mais le corps ne meurt point : la forme même du gouvernement change, il semble que le fond de l'autorité ne change point et que la république ne perd point cela. La nation Romaine par exemple, possédait toujours la propriété de la puissance, soit sous les rois, soit sous les consuls ou les empereurs (*Renversement des libertés de l'Église gallicane* par la constitution *Unigenitus*, t. I, p. 544). Ce passage mal à propos censuré par Charancy, évêque de Montpellier, a été vivement défendu par Gaultier de Louviers, dans son ouvrage connu sous le nom de *Verges d'Héliodore*.

Les droits et les devoirs des individus, considérés comme membres de la société politique sont oubliés ou trop peu développés dans les livres élémentaires sur la religion : c'est une lacune à remplir. Le *Catéchisme sur l'Église* pour les temps de trouble rédigé par un ami de Port-Royal au commencement du siècle dernier, est peut-être le seul ouvrage de ce genre où l'on ait consigné quelques idées sur l'article dont il s'agit. « Dans un empire, dit l'auteur, il y a différence de fonctions : les unes dépendantes de l'accord de toute nation, les autres que la nation fait par le petit nombre. [...] La renonciation d'une nation à ses droits, à sa souveraineté ne peut se faire que par le consentement universel ».

Les principes qu'on vient de dire établissent la légitimité du titre d'un gouvernement quelconque, lorsque le peuple délègue, modifie ou change l'exercice de la souveraineté [...].

Au nombre des devoirs, à Port-Royal on comptait les travaux de l'éducation, de l'éducation dont les résultats décident facilement la question de savoir qui mérite mieux de la patrie, ou celui qui se borne à augmenter la masse de la population, ou celui qui la rend utile... ! de l'éducation religieuse, sans laquelle toutes vos lois répressives, vos tribunaux, vos échafauds seront insuffisants pour assurer la tranquillité publique ; toutes vos institutions prétendues libérales, vos théories sur la nature et le principe de la vertu iront se perdre dans le débordement de tous les vices, de tous les crimes ! Voyez l'état de la France et osez soutenir le contraire : parce que ces vérités sont aussi incontestables que triviales, faut-il craindre de les reproduire ?

Les écoles de cette abbaye s'occupaient également à former le cœur et à développer l'intelligence. Dans le dernier siècle, on s'est presque borné à ce second objet : de là tant d'hommes étincelants d'esprit et dégoûtants par leurs vices ; de là des écrivains dont les talents menacent la morale publique, et qui, suivant l'expression de Miss Williams : « désirent ceindre leur front d'une couronne flétrie, et obtenir dans le temple de la renommée un autel que les mains de l'impur osent seules encenser ». Les écoles ayant toujours été un objet de prédilection pour Port-Royal, les amis de cette maison les ont propagées autant qu'il était en leur pouvoir. [...].

Depuis un siècle et demi, tout ce que la France posséda d'hommes illustres dans l'Église, le barreau et les lettres, s'honora de tenir à l'école de Port-Royal. C'est elle qui, dirigeant les efforts concertés de la magistrature et de la portion la plus saine du clergé opposa une double barrière aux envahissements du despotisme politique et du despotisme ultramontain. Doit-on s'étonner qu'en général les

hommes dont nous venons de parler, aient été, dans la révolution, amis de la liberté ? [...]. On me saura gré d'intercaler le beau passage du plaidoyer de Gerbier, dans le procès qui eut lieu touchant la fondation de Nicole⁽⁵⁾.

« Ce fut dans cette pépinière de grands hommes qu'Arnauld, Pascal, Nicole, Racine, etc., composèrent ces chefs-d'œuvre qui ont assuré à la France la supériorité dont elle jouit sur toutes les nations. Les savants y vont chercher encore les éléments de notre langue et de toutes les sciences ; l'homme de lettres lui-même y puise, comme dans leur source, l'art du raisonnement et l'éloquence ; l'homme de bien, dans quelque région qu'il soit né, y trouve le développement de cette morale pure dont le ciel mit le germe dans tous les cœurs. Ces hommes eurent beau s'ensevelir dans la solitude la plus profonde et couvrir d'un voile épais leurs ouvrages sublimes, la louange leur fut prodiguée par les pontifes les plus éclairés, les magistrats les plus respectables, par ceux mêmes qui s'éloignent le plus de leurs maximes et de leurs exemples. Hommes immortels ! recevez le tribut de vénération que nous vous offrons tous à l'envi dans cette cause ! les regrets de la nation ne cesseront d'honorer votre tombe, etc. » [...].

À côté de ces géants littéraires qui tous ont cru à la révélation et l'ont défendue, combien sont petits tant d'hommes médiocres qui ont attaqué, et le christianisme et ces illustres défenseurs de la plus belle des causes. [...]. Une observation très juste de l'évêque Colbert, c'est que personne n'a pu se faire un nom en écrivant contre Port-Royal.

Les Ruines de Port-
Royal en 1809,
1809, chapitre VII,
« Services rendus par
les Port-Royalistes à la

morale, à la religion, à
l'éducation, aux
sciences et à la liberté
publique ».

Voltaire

Jean-Baptiste Scieux

Introduction

Issu de la haute bourgeoisie, Voltaire – de son vrai nom François Marie Arouet – reçoit une formation solide à la fin du règne de Louis XIV, lorsque l'entourage du Roi-Soleil, alors au déclin, aspire à une liberté nouvelle. Au collège Louis-le-Grand, où les jésuites éduquent la fine fleur de la société, il se montre un brillant prodige de la versification. Voltaire amuse et s'amuse : le don du trait, l'art du mot qui fait mouche. Il fait une entrée triomphante en littérature, grâce à une tragédie et une épopée : Œdipe (1718) et La Henriade (1723). Mais Voltaire agace, quand il n'indispose pas. Ainsi, en 1726, le puissant duc de Rohan lui fait subir l'une de ses plus cuisantes humiliations en le faisant bastonner par ses gens.

Contraint à l'exil, il fuit en Angleterre, où il découvre une liberté d'esprit rafraîchissante ; il rencontre Newton, dont il répandra inlassablement les théories. De retour en France, Voltaire accroît sa fortune personnelle : il ne veut être l'obligé de personne. En 1734, il publie l'une de ses œuvres les plus polémiques, les Lettres philosophiques, vibrant plaidoyer pour la liberté et la tolérance religieuse. Le livre est condamné par le Parlement et brûlé.

En 1736 débute une relation épistolaire entre Voltaire et le futur Frédéric II de Prusse. Mais Voltaire ne veut pas vivre à la cour de ce roi-philosophe, il cherche des reconnaissances

officielles, qui lui permettront de diffuser plus aisément ses idées et de réaliser ses ambitions. En 1744, il devient l'historiographe officiel de Louis XV, même si les deux hommes ne s'apprécient guère. Trois ans plus tard, c'est l'Académie qui est conquise. Voltaire est devenu l'homme de lettres le plus important du royaume. Des échecs successifs le conduisent à accepter la proposition de Frédéric II, qui l'accueille en véritable prince des lettres. Mais la relation se détériore. Voltaire quitte la cour de Prusse, et Frédéric II le fait arrêter à Francfort.

Une nouvelle fois humilié, il parvient finalement à revenir en France en 1753. Il compose *Candide*, *L'Essai sur les mœurs*, contribue à *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. À Paris, l'attentat de Damiens contre Louis XV change la donne. La philosophie est dénoncée comme cause du désordre et *L'Encyclopédie* interdite. Voltaire acquiert le domaine de Ferney, où il s'installe en 1758. Ce lieu va rayonner sur toute l'Europe, notamment parce que Voltaire va s'impliquer personnellement dans les affaires Calas, Sirven, et surtout celle du chevalier de La Barre, accusé de sacrilège, condamné à avoir la langue coupée, à être décapité et brûlé vif. Le philosophe de Ferney finit par faire casser le jugement du tribunal d'Abbeville après l'exécution.

Durant ses années de vieillesse, Voltaire se montre incroyablement fécond, multipliant les essais, les fictions et entretenant une abondante correspondance. Après vingt-huit ans d'absence, il revient à Paris en 1776, où on le porte en triomphe. Le 11 juillet 1791, Voltaire est le premier homme de lettres à entrer au Panthéon, trois ans avant Jean-Jacques Rousseau. Ses œuvres ont osé affirmer publiquement un point de vue contraire aux deux plus fortes institutions de l'époque : le clergé, l'État monarchique. Comme en témoignent les textes qui suivent, il se heurta aux autorités, à la censure, et fit de ses luttes personnelles le ferment d'une pensée contestataire, préfigurant l'esprit de la Révolution

française.

On retient, depuis sa correspondance jusqu'aux fictions les plus populaires, une œuvre brillante par sa cohésion et un engagement clair. Au-delà de la virtuosité illustrée dans chaque genre et chaque registre, ce qui transparaît avec évidence, c'est la singularité *perpetuum mobile* ; souplesse d'un esprit libre, délié des préjugés comme des superstitions, l'illustration d'une trajectoire d'homme éclairé capable d'admettre ses erreurs ou ses fautes afin d'affermir, jusque dans les méandres de l'incertitude, la précision et la rigueur de la raison. La figure du gentilhomme moliéresque ou racinien veille sur les canevas de l'auteur.

La Bastille

« L'autre jour, au fond d'un vallon, / Un serpent piqua Jean Fréron. / Que croyez-vous qu'il arriva ? / Ce fut le serpent qui creva. » Critique littéraire hostile aux idées des Lumières, Fréron avait pris pour cible les écrits de Voltaire, ce qui lui valut cette épigramme féroce. Mais les bons mots comme celui-ci attirent des ennuis à leur auteur. On les répète à la cour. Certaines victimes n'osent plus sortir de chez elles, d'autres envoient leurs laquais rosser l'insolent et le désordre semé n'est pas du goût du roi. C'est sur ces mésaventures que Voltaire, âgé d'à peine vingt ans, ironise lorsqu'il raconte son arrestation en 1717, au motif d'avoir offensé le Régent, Philippe d'Orléans. Ce sera son premier emprisonnement ; il en connaîtra d'autres, et autant d'exils.

Or ce fut donc par un matin, ans faute,
En beau printemps, un jour de Pentecôte,
Qu'un bruit étrange en sursaut m'éveilla.
Un mien valet, qui du soir était ivre :
« Maître, dit-il, le Saint-Esprit est là ;
C'est lui sans doute, et j'ai lu dans mon livre
Qu'avec vacarme il entre chez les gens. »
Et moi de dire alors entre mes dents :
« Gentil puîné de l'essence suprême,
Beau Paraclet, soyez le bienvenu ;
N'êtes-vous pas celui qui fait qu'on aime ? »

En achevant ce discours ingénu,
Je vois paraître au bout de ma ruelle,
Non un pigeon, non une colombelle,
De l'Esprit saint oiseau tendre et fidèle,

Mais vingt corbeaux de rapine affamés,
Monstres crochus que l'enfer a formés.
L'un près de moi s'approche en sycophante :
Un maintien doux, une démarche lente,
Un ton cafard, un compliment flatteur,
Cachent le fiel qui lui ronge le cœur.
« Mon fils, dit-il, la cour sait vos mérites ;
On prise fort les bons mots que vous dites,
Vos petits vers, et vos galants écrits ;
Et, comme ici tout travail a son prix,
Le roi, mon fils, plein de reconnaissance,
Veut de vos soins vous donner récompense,
Et vous accorde, en dépit des rivaux,
Un logement dans un de ses châteaux.
Les gens de bien qui sont à votre porte
Avec respect vous serviront d'escorte ;
Et moi, mon fils, je viens de par le roi
Pour m'acquitter de mon petit emploi.
– Trigaud, lui dis-je, à moi point ne s'adresse
Ce beau début ; c'est me jouer d'un tour :
Je ne suis point rimeur suivant la cour ;
Je ne connais roi, prince, ni princesse ;
Et, si tout bas je forme des souhaits,
C'est que d'iceux ne sois connu jamais.
Je les respecte, ils sont dieux sur la terre ;
Mais ne les faut de trop près regarder :
Sage mortel doit toujours se garder
De ces gens-là qui portent le tonnerre.
Partant, vilain, retournez vers le roi ;
Dites-lui fort que je le remercie
De son logis ; c'est trop d'honneur pour moi ;
Il ne me faut tant de cérémonie :
Je suis content de mon bouge ; et les dieux
Dans mon taudis m'ont fait un sort tranquille :
Mes biens sont purs, mon sommeil est facile.
J'ai le repos ; les rois n'ont rien de mieux. »

J'eus beau prêcher, et j'eus beau m'en défendre,
Tous ces messieurs, d'un air doux et bénin,
Obligamment me prirent par la main :
« Allons, mon fils, marchons. » Fallut se rendre,
Fallut partir. Je fus bientôt conduit
En coche clos vers le royal réduit
Que près Saint-Paul ont vu bâtir nos pères

Par Charles Cinq. Ô gens de bien, mes frères,
Que Dieu vous gard' d'un pareil logement !
J'arrive enfin dans mon appartement.
Certain croquant avec douce manière
Du nouveau gîte exaltait les beautés,
Perfections, aises, commodités.
« Jamais Phébus, dit-il, dans sa carrière,
De ses rayons n'y porta la lumière :
Voyez ces murs de dix pieds d'épaisseur,
Vous y serez avec plus de fraîcheur. »
Puis me faisant admirer la clôture,
Triple la porte et triple la serrure,
Grilles, verrous, barreaux de tout côté :
« C'est, me dit-il, pour votre sûreté. »

Midi sonnant, un chaudron l'on m'apporte ;
La chère n'est délicate ni forte :
De ce beau mets je n'étais point tenté ;
Mais on me dit : « C'est pour votre santé ;
Mangez en paix, ici rien ne vous presse. »
Me voici donc en ce lieu de détresse,
Embastillé, logé fort à l'étroit,
Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid,
Trahi de tous, même de ma maîtresse.

Ô Marc-René^{5}, que Caton le Censeur
Jadis dans Rome eût pris pour successeur,
Ô Marc-René, de qui la faveur grande
Fait ici-bas tant de gens murmurer,
Vos beaux avis m'ont fait claquemurer :
Que quelque jour le bon Dieu vous le rende !

« La Bastille », 1717.

Le poison des imposteurs et la haine des faux miracles

Dans un autre registre, Voltaire multiplie les coups avec une tragédie classique construite sur une trame religieuse. Il n'est pas le premier à déguiser son discours sous un costume exotique. Il n'y a aucune révolution dans sa démarche ; le dramaturge articule les répliques sur un mode pamphlétaire exempté de références mythologiques afin de prôner la tolérance.

ACTE PREMIER.
SCÈNE I
(La scène est à la Mecque.)
ZOPIRE, PHANOR.

ZOPIRE.

Qui ? Moi, baisser les yeux devant ses faux prodiges !
Moi, de ce fanatique encenser les prestiges !
L'honorer dans la Mecque après l'avoir banni !
Non. Que des justes dieux Zopire soit puni
Si tu vois cette main, jusqu'ici libre et pure,
Caresser la révolte et flatter l'imposture !

PHANOR.

Nous chérissons en vous ce zèle paternel
Du chef auguste et saint du sénat d'Ismaël ;

Mais ce zèle est funeste ; et tant de résistance,
Sans lasser Mahomet, irrite sa vengeance.
Contre ses attentats vous pouviez autrefois
Lever impunément le fer sacré des lois,
Et des embrasements d'une guerre immortelle
Étouffer sous vos pieds la première étincelle.
Mahomet citoyen ne parut à vos yeux
Qu'un novateur obscur, un vil sédition :
Aujourd'hui, c'est un prince ; il triomphe, il domine ;
Imposteur à la Mecque, et prophète à Médine,
Il sait faire adorer à trente nations
Tous ces mêmes forfaits qu'ici nous détestons.
Que dis-je ? En ces murs même une troupe égarée,
Des poisons de l'erreur avec zèle enivrée,
de ses miracles faux soutient l'illusion,
Répand le fanatisme et la sédition,
Appelle son armée, et croit qu'un dieu terrible
L'inspire, le conduit, et le rend invincible.
Tous nos vrais citoyens avec vous sont unis ;
Mais les meilleurs conseils sont-ils toujours suivis ?
L'amour des nouveautés, le faux zèle, la crainte,
De la Mecque alarmée ont désolé l'enceinte ;
Et ce peuple, en tout temps chargé de vos bienfaits,
Crie encore à son père, et demande la paix.

ZOPIRE.

La paix avec ce traître ! Ah ! Peuple sans courage,
N'en attendez jamais qu'un horrible esclavage :
Allez, portez en pompe, et servez à genoux
L'idole dont le poids va vous écraser tous.
Moi, je garde à ce fourbe une haine éternelle ;
De mon cœur ulcéré la plaie est trop cruelle :
Lui-même a contre moi trop de ressentiments.
Le cruel fit périr ma femme et mes enfants :
Et moi, jusqu'en son camp j'ai porté le carnage ;
La mort de son fils même honora mon courage.
Les flambeaux de la haine entre nous allumés
Jamais des mains du temps ne seront consumés.

PHANOR.

Ne les éteignez point, mais cachez-en la flamme ;
Immolez au public les douleurs de votre âme.

Quand vous verrez ces lieux par ses mains ravagés,
Vos malheureux enfants seront-ils mieux vengés ?
Vous avez tout perdu, fils, frère, épouse, fille ;
Ne perdez point l'état : c'est là votre famille.

ZOPIRE.

On ne perd les états que par timidité.

PHANOR.

On périt quelquefois par trop de fermeté.

ZOPIRE.

Périssons, s'il le faut.

PHANOR.

Ah ! Quel triste courage,
Quand vous touchez au port, vous expose au naufrage ?
Le ciel, vous le voyez, a remis en vos mains
De quoi fléchir encor ce tyran des humains.
Cette jeune Palmire en ses camps élevée,
Dans vos derniers combats par vous-même enlevée,
Semble un ange de paix descendu parmi nous,
Qui peut de Mahomet apaiser le courroux.
Déjà par ses hérauts il l'a redemandée.

ZOPIRE.

Tu veux qu'à ce barbare elle soit accordée ?
Tu veux que d'un si cher et si noble trésor
Ses criminelles mains s'enrichissent encor ?
Quoi ! Lorsqu'il nous apporte et la fraude et la guerre,
Lorsque son bras enchaîne et ravage la terre,
Les plus tendres appas brigueront sa faveur,
Et la beauté sera le prix de la fureur !
Ce n'est pas qu'à mon âge, aux bornes de ma vie,
Je porte à Mahomet une honteuse envie ;
Ce cœur triste et flétri, que les ans ont glacé,
Ne peut sentir les feux d'un désir insensé.
Mais soit qu'en tous les temps un objet né pour plaire
Arrache de nos vœux l'hommage involontaire ;
Soit que, privé d'enfants, je cherche à dissiper

Cette nuit de douleurs qui vient m'envelopper ;
Je ne sais quel penchant pour cette infortunée
Remplit le vide affreux de mon âme étonnée.
Soit faiblesse ou raison, je ne puis sans horreur
La voir aux mains d'un monstre, artisan de l'erreur.
Je voudrais qu'à mes vœux heureusement docile,
Elle-même en secret pût chérir cet asile ;
Je ne voudrais que son cœur, sensible à mes bienfaits,
Détestât Mahomet autant que je le hais.
Elle veut me parler sous ces sacrés portiques,
Non loin de cet autel de nos dieux domestiques ;
Elle vient, et son front, siège de la candeur,
Annonce en rougissant les vertus de son cœur.

Mahomet ou le
fanatisme (ACTE I,
Scène I), 1736.

Quelques règles à l'usage des insoumis

Voltaire entend partager ses techniques d'écriture, son art poétique, les armes rhétoriques qui servent sa rébellion – manière pour lui de préparer la relève. M. Helvétius reçoit ainsi des épîtres traitant de la question du style, des stratégies argumentatives ou encore de l'art de bien choisir ses ennemis. Voici quelques-unes de ces règles...

PREMIÈRE RÈGLE

Le choix d'une épître doit intéresser le cœur et éclairer l'esprit. Une vérité qui n'est pas lieu commun, qui touche au bonheur des hommes, qui fournit des images propres à émouvoir, est le meilleur choix qu'on puisse faire. S'il s'y trouve des peintures qui éveillent et flattent l'imagination, des maximes, des préceptes qu'on puisse présenter de la manière la plus séduisante, c'est le moyen d'éclairer l'esprit en l'amusant.

DEUXIÈME RÈGLE

Les idées doivent être rangées dans l'ordre le plus naturel,

de façon qu'elles se succèdent sans effort, et qu'une pensée serve toujours à développer l'autre : c'est épargner de la peine au lecteur, soutenir son attention, et ménager sa curiosité. Les peintures y doivent être tellement variées que l'imagination soit toujours surprise et charmée.

TROISIÈME RÈGLE

Il faut que les liaisons soient courtes, claires, et fassent aisément passer d'un objet à un autre. Elles sont souvent difficiles à trouver ; on ne les rencontre pas du premier coup : en général on doit beaucoup se méfier de son premier jet. Pour éviter de sacrifier des vers, des morceaux qui ont coûté du travail, peut-être conviendrait-il mieux de commencer par mettre sa première façon en prose.

QUATRIÈME RÈGLE

Se hâter d'aller à la fin de son sujet, y entraîner son lecteur par la route la plus courte ; ne peindre d'un objet que ce qui est nécessaire à votre dessein principal ; ne pas trop s'appesantir sur les détails, quand les masses suffisent pour faire les impressions que vous désirez produire ; finir toujours, s'il est possible, par quelque morceau brillant et d'effet.

CINQUIÈME RÈGLE

Ne pas établir la vérité qu'on veut prouver par des lieux communs de pensées triviales, d'images trop familières, et de

maximes rebattues. Le détail des preuves doit être aussi soigneusement travaillé que toutes les autres parties de l'ouvrage. On peut toujours être neuf par la nouveauté des tours et la correction du style.

SIXIÈME RÈGLE

Tourner autant que l'on peut en sentiment les réflexions sur les folies ou les malheurs des hommes. Il n'est point de meilleure manière d'embellir un ouvrage didactique et de le rendre intéressant, alors que chaque partie, traitée comme il convient à l'effet de l'ensemble, est soignée de façon qu'on imagine avoir atteint le mieux possible.

SEPTIÈME RÈGLE

Quant aux peintures, leur effet dépend de la grandeur, de l'éclat, et de la manière neuve de faire voir un objet, et d'y faire remarquer ce que l'œil inattentif n'y voit pas. Peindre des objets inconnus à beaucoup de monde, c'est manquer son but. Peu de personnes peuvent les saisir ou les sentir, à moins qu'ils ne soient si vastes qu'on ne puisse s'empêcher de les voir.

HUITIÈME RÈGLE

Quant à l'expression, il faut avoir grande attention au mot et au tour le plus propre. Il n'y en a qu'une pour bien rendre une idée ; il la faut nette et forte ; choisir des verbes de mouvement ; avoir attention de varier ses tours ; conserver

l'harmonie ; ne prendre que des syllabes pleines, et ne pas faire de trop fortes inversions ; avoir encore égard à la liaison du mot et du tour ; travailler chacune des parties de toutes les forces de son esprit, en l'y appliquant successivement.

NEUVIÈME RÈGLE

Dans les arts du génie, surtout en poésie, le meilleur moyen d'y être habile est, dans les premières pièces qu'on fait, de les recommencer jusqu'à ce qu'elles soient parfaites. On en tire l'avantage de se bien pénétrer de son sujet, de l'envisager sous ses formes les plus heureuses, et d'apprendre toutes les règles de la perfection, dont on ne déchoit guère après, quand elles sont tournées en principes habituels.

DIXIÈME RÈGLE

Il faut encore examiner si un sujet est susceptible d'invention, et ne pas l'en croire dépourvu parce qu'il n'aura pas cédé au premier effort. Dans une épître souvent elle n'a pas lieu ; mais c'est la première partie dans le poème épique et la tragédie.

ONZIÈME RÈGLE

Le choix du sujet dans les ouvrages est bien important. Plusieurs mémoires et plaidoyers d'avocats célèbres sont des chefs-d'œuvre : on ne les lit plus ; ils n'intéressent personne. En poésie didactique, il faut prouver d'une manière neuve

des choses non seulement que les hommes ont intérêt à savoir ; mais il est bien plus heureux d'avoir à leur prouver ce qu'ils pensent déjà, c'est-à-dire ce qui est bon au plus grand nombre.

DOUZIÈME RÈGLE

On est sûr d'avoir rencontré le meilleur ordre possible quand les pensées se prêtent un jour successif. Il doit produire deux effets : l'auteur n'est jamais obligé de revenir sur ses pas ; et le lecteur, en se fortifiant dans la première idée, apprend toujours quelque chose de nouveau, ce qui est une espèce d'intérêt.

« Conseils à
M. Helvétius », 1738.

L'inconvénient métaphysique des catastrophes naturelles

Réponse aux théories optimistes de Leibniz, interrogation sur l'existence du mal au sein de la Création, révolte contre l'iniquité d'une catastrophe naturelle présentée par les catholiques comme l'expression de la Providence, le « Poème sur le désastre de Lisbonne », dans un registre pathétique, émotionnel, expose la conception d'une volonté divine imparfaite moralement puisque homicide. Pourquoi Dieu tuerait-il des innocents en laissant les coupables indemnes ?

Ô malheureux mortels ! Ô terre déplorable !
Ô de tous les mortels assemblage effroyable !
D'inutiles douleurs éternel entretien !
Philosophes trompés qui criez : « Tout est bien » ;
Accourez, contemplez ces ruines affreuses,
Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses,
Ces femmes, ces enfants l'un sur l'autre entassés,
Sous ces marbres rompus ces membres dispersés ;
Cent mille infortunés que la terre dévore,
Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore,
Enterrés sous leurs toits, terminent sans secours
Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours !
Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes,
Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,
Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois
Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix ? »
Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes ? »

Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants
Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?
Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
Que Londres, que Paris, plongés dans les délices :
Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris.
Tranquilles spectateurs, intrépides esprits,
De vos frères mourants contemplant les naufrages,
Vous recherchez en paix les causes des orages :
Mais du sort ennemi quand vous sentez les coups,
Devenus plus humains, vous pleurez comme nous.
Croyez-moi, quand la terre entrouvre ses abîmes,
Ma plainte est innocente et mes cris légitimes. [...]

Un jour tout sera bien, voilà notre espérance ;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.
Les sages me trompaient, et Dieu seul a raison.
Humble dans mes soupirs, soumis dans ma souffrance,
Je ne m'élève point contre la Providence.
Sur un ton moins lugubre on me vit autrefois
Chanter des doux plaisirs les séduisantes lois :
D'autres temps, d'autres mœurs : instruit par la vieillesse,
Des humains égarés partageant la faiblesse,
Dans une épaisse nuit cherchant à m'éclairer,
Je ne sais que souffrir, et non pas murmurer.
Un calife autrefois, à son heure dernière,
Au Dieu qu'il adorait dit pour toute prière :
« Je t'apporte, ô seul roi, seul être illimité,
Tout ce que tu n'as pas dans ton immensité,
Les défauts, les regrets, les maux, et l'ignorance.
Mais il pouvait encore ajouter l'espérance.

« Poème sur le
désastre de Lisbonne »,
1756.

Non à l'esclavage

Devenu riche à millions et persuadé de pouvoir épouser sa bien-aimée, Candide, le personnage éponyme du conte le plus célèbre de Voltaire, marche droit, déterminé, enthousiaste. Il croise un curieux personnage : en haillons, un Nègre asymétriquement amputé d'un bras et d'une jambe, gît sur le sol. Arraché à sa famille, détourné de sa religion et privé de liberté, sa situation contraste avec celle de Candide, gorgé des espoirs trompeurs conçus en Eldorado. L'épisode est déterminant pour l'émancipation du héros. Le voilà qui renonce aux enseignements de son maître, Pangloss. Un peu tard, hélas. À l'écoute des récits de l'esclave, il pleure : dire qu'il ignorait que c'était « à ce prix », au prix de l'esclavage, qu'il mangeait du sucre en Westphalie ! Voltaire parodie alors le mot de la Bible à propos de Jésus : « Et pleurant, il entra dans Jérusalem. »

CHAPITRE XIX CE QUI ARRIVA À SURINAM, ET COMMENT CANDIDE FIT CONNAISSANCE AVEC MARTIN

La première journée de nos deux voyageurs fut assez agréable. Ils étaient encouragés par l'idée de se voir possesseurs de plus de trésors que l'Asie, l'Europe, et l'Afrique, n'en pouvaient rassembler. Candide transporté écrivit le nom de Cunégonde sur les arbres. À la seconde journée deux de leurs moutons s'enfoncèrent dans des marais, et y furent abîmés avec leurs charges ; deux autres

moutons moururent de fatigue quelques jours après ; sept ou huit périrent ensuite de faim dans un désert ; d'autres tombèrent au bout de quelques jours dans des précipices. Enfin, après cent jours de marche, il ne leur resta que deux moutons. Candide dit à Cacambo : « Mon ami, vous voyez comme les richesses de ce monde sont périssables ; il n'y a rien de solide que la vertu et le bonheur de revoir Mlle Cunégonde. – Je l'avoue, dit Cacambo ; mais il nous reste encore deux moutons avec plus de trésors que n'en aura jamais le roi d'Espagne ; et je vois bien de loin une ville que je soupçonne être Surinam, appartenant aux Hollandais. Nous sommes au bout de nos peines et au commencement de notre félicité. »

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. « Eh ! Mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? – J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. – Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? – Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : « Mon cher enfant, bénis nos fétiches, adore-les toujours, ils te feront vivre heureux ; tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. » Hélas ! Je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes, et les perroquets, sont mille fois moins malheureux que nous ; les

fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste ; mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible.

– Ô Pangloss ! S'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. – Qu'est-ce qu'optimisme ? disait Cacambo. – Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal » ; et il versait des larmes en regardant son nègre ; et en pleurant, il entra dans Surinam.

Candide, 1759.

Calas !

Au début des années 1760, Voltaire s'empare d'une affaire qui secoue Toulouse puis la France : le fils du protestant Jean Calas est retrouvé pendu à son domicile et son père accusé de meurtre – il l'aurait assassiné pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Sous la torture, Calas avoue, avant de se rétracter. En mars 1762, par huit voix contre treize, le Parlement de Toulouse le condamne à mort. L'accusé est roué place Saint-Georges, son corps brûlé et ses cendres dispersées au vent. Voltaire se jette dans la mêlée pour réhabiliter Calas. Il transforme son château de Ferney en quartier général, crée des comités d'enquête et des fonds de soutien, mobilise la presse, l'opinion publique, l'Europe entière. En mars 1765, Calas est réhabilité. Combat de la raison contre l'obscurantisme, des Lumières contre le fanatisme religieux, de l'opinion publique contre l'autorité judiciaire, l'affaire Calas inspire à Voltaire son célèbre *Traité sur la tolérance*, publié en 1763.

Pendant [...] que le père et la mère étaient dans les sanglots et dans les larmes, le peuple de Toulouse s'attroupe autour de la maison. Ce peuple est superstitieux et emporté ; il regarde comme des monstres ses frères qui ne sont pas de la même religion que lui. C'est à Toulouse qu'on remercia Dieu solennellement de la mort de Henri III, et qu'on fit serment d'égorger le premier qui parlerait de reconnaître le grand, le bon Henri IV. Cette ville solennise encore tous les ans, par une procession et par des feux de joie, le jour où

elle massacra quatre mille citoyens hérétiques, il y a deux siècles. En vain six arrêts du conseil ont défendu cette odieuse fête, les Toulousains l'ont toujours célébrée comme les jeux floraux.

Quelque fanatique de la populace s'écria que Jean Calas avait pendu son propre fils Marc-Antoine. Ce cri, répété, fut unanime en un moment ; d'autres ajoutèrent que le mort devait le lendemain faire abjuration ; que sa famille et le jeune Lavoisse l'avaient étranglé par haine contre la religion catholique : le moment d'après on n'en douta plus ; toute la ville fut persuadée que c'est un point de religion chez les protestants qu'un père et une mère doivent assassiner leur fils dès qu'il veut se convertir. [...]

Il paraissait impossible que Jean Calas, vieillard de soixante-huit ans, qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eût seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire ; il fallait absolument qu'il eût été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils Pierre Calas, par Lavoisse, et par la servante. Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre : car comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavoisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ? Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés. [...]

Ou les juges de Toulouse, entraînés par le fanatisme de la populace, ont fait rouer un père de famille innocent, ce qui

est sans exemple ; ou ce père de famille et sa femme ont étranglé leur fils aîné, aidés dans ce parricide par un autre fils et par un ami, ce qui n'est pas dans la nature. Dans l'un ou dans l'autre cas, l'abus de la religion la plus sainte a produit un grand crime. Il est donc de l'intérêt du genre humain d'examiner si la religion doit être charitable ou barbare.

Traité sur la tolérance,
1763.

Prière à Dieu

Déiste, Voltaire est anticlérical : il reconnaît l'existence d'une volonté supérieure, d'un être suprême, mais refuse les dogmes et les rites, sources de fanatisme et de divisions. Appel à la paix, à la tolérance et à la liberté religieuse, cette « Prière à Dieu » s'adresse en réalité aux hommes.

CHAPITRE XXIII PRIÈRE À DIEU

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, et de tous les temps : s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature ; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre

toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil ; que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire ; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau ; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominant sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde, et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent grandeur et richesse, et que les autres les voient sans envie : car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

Traité sur la tolérance,
1763.

Traité sur la tolérance

Le procédé valut à Montesquieu et à son chapitre « De l'esclavage des Nègres » l'honneur d'être cités dans un guide destiné aux marchands d'esclaves, et dont les auteurs avaient pris au premier degré ce que l'ironique Esprit des lois fustigeait : « Le droit que nous avons eu de rendre les Nègres esclaves. » Le Traité sur la tolérance de Voltaire utilise le même procédé pour dénoncer les conséquences meurtrières de l'intolérance et du fanatisme. Ici encore, l'acte de rébellion contre l'ordre moral, religieux et politique, se décline dans un registre comique.

CHAPITRE XVII LETTRE ÉCRITE AU JÉSUI TE LE TELLIER, PAR UN BÉNÉFICIER, LE 6 MAI 1714

Mon révérend père,

J'obéis aux ordres que Votre Révérence m'a donnés de lui présenter les moyens les plus propres de délivrer Jésus et sa Compagnie de leurs ennemis. Je crois qu'il ne reste plus que cinq cent mille huguenots dans le royaume, quelques-uns disent un million, d'autres quinze cent mille ; mais en quelque nombre qu'ils soient, voici mon avis, que je sou mets très humblement au vôtre, comme je le dois.

1° Il est aisé d'attraper en un jour tous les prédicants et de les pendre tous à la fois dans une même place, non

seulement pour l'édification publique, mais pour la beauté du spectacle.

2° Je ferais assassiner dans leurs lits tous les pères et mères, parce que si on les tuait dans les rues, cela pourrait causer quelque tumulte ; plusieurs même pourraient se sauver, ce qu'il faut éviter sur toute chose. Cette exécution est un corollaire nécessaire de nos principes : car, s'il faut tuer un hérétique, comme tant de grands théologiens le prouvent, il est évident qu'il faut les tuer tous.

3° Je marierais le lendemain toutes les filles à de bons catholiques, attendu qu'il ne faut pas dépeupler trop l'État après la dernière guerre ; mais à l'égard des garçons de quatorze et quinze ans, déjà imbus de mauvais principes, qu'on ne peut se flatter de détruire, mon opinion est qu'il faut les châtrer tous, afin que cette engeance ne soit jamais reproduite. Pour les autres petits garçons, ils seront élevés dans vos collèges, et on les fouettera jusqu'à ce qu'ils sachent par cœur les ouvrages de Sanchez et de Molina.

4° Je pense, sauf correction, qu'il en faut faire autant à tous les luthériens d'Alsace, attendu que, dans l'année 1704, j'aperçus deux vieilles de ce pays-là qui riaient le jour de la bataille d'Hochstedt.

5° L'article des jansénistes paraîtra peut-être un peu plus embarrassant : je les crois au nombre de six millions au moins ; mais un esprit tel que le vôtre ne doit pas s'en effrayer. Je comprends parmi les jansénistes tous les parlements, qui soutiennent si indignement les libertés de l'Église gallicane. C'est à Votre Révérence de peser, avec sa prudence ordinaire, les moyens de vous soumettre tous ces esprits revêches. La conspiration des poudres n'eut pas le succès désiré, parce qu'un des conjurés eut l'indiscrétion de vouloir sauver la vie à son ami ; mais, comme vous n'avez point d'ami, le même inconvénient n'est point à craindre : il vous sera fort aisé de faire sauter tous les parlements du royaume avec cette invention du moine Schwartz, qu'on

appelle pulvis pyrius. Je calcule qu'il faut, l'un portant l'autre, trente-six tonneaux de poudre pour chaque parlement, et ainsi, en multipliant douze parlements par trente-six tonneaux, cela ne compose que quatre cent trente-deux tonneaux, qui, à cent écus pièce, font la somme de cent vingt-neuf mille six cents livres : c'est une bagatelle pour le révérend père général.

Les parlements une fois sautés, vous donnerez leurs charges à vos congréganistes, qui sont parfaitement instruits des lois du royaume.

6° Il sera aisé d'empoisonner M. le cardinal de Noailles, qui est un homme simple, et qui ne se défie de rien.

Votre Révérence emploiera les mêmes moyens de conversion auprès de quelques évêques rénitents ; leurs évêchés seront mis entre les mains des jésuites, moyennant un bref du pape : alors tous les évêques étant du parti de la bonne cause, et tous les curés étant habilement choisis par les évêques, voici ce que je conseille, sous le bon plaisir de Votre Révérence.

7° Comme on dit que les jansénistes communient au moins à Pâques, il ne serait pas mal de saupoudrer les hosties de la drogue dont on se servit pour faire justice de l'empereur Henri VII. Quelque critique me dira peut-être qu'on risquerait, dans cette opération, de donner aussi la mort-aux-rats aux molinistes : cette objection est forte ; mais il n'y a point de projet qui n'ait des inconvénients, point de système qui ne menace ruine par quelque endroit. Si on était arrêté par ces petites difficultés, on ne viendrait jamais à bout de rien ; et d'ailleurs, comme il s'agit de procurer le plus grand bien qu'il soit possible, il ne faut pas se scandaliser si ce grand bien entraîne après lui quelques mauvaises suites, qui ne sont de nulle considération.

Nous n'avons rien à nous reprocher : il est démontré que tous les prétendus réformés, tous les jansénistes, sont dévolus à l'enfer ; ainsi ne faisons que hâter le moment où ils

doivent entrer en possession.

Il n'est pas moins clair que le paradis appartient de droit aux molinistes : donc, en les faisant périr par mégarde et sans aucune mauvaise intention, nous accélérons leur joie ; nous sommes dans l'un et l'autre cas les ministres de la Providence.

Quant à ceux qui pourraient être un peu effarouchés du nombre, Votre Paternité pourra leur faire remarquer que depuis les jours florissants de l'Église jusqu'à 1707, c'est-à-dire depuis environ quatorze cents ans, la théologie a procuré le massacre de plus de cinquante millions d'hommes ; et que je ne propose d'en étrangler, ou égorger, ou empoisonner, qu'environ six millions cinq cent mille.

On nous objectera peut-être encore que mon compte n'est pas juste, et que je viole la règle de trois : car, dira-t-on, si en quatorze cents ans il n'a péri que cinquante millions d'hommes pour des distinctions, des dilemmes et des antilemmes théologiques, cela ne fait par année que trente-cinq mille sept cent quatorze personnes avec fraction, et qu'ainsi je tue six millions quatre cent soixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-cinq personnes de trop avec fraction pour la présente année.

Mais, en vérité, cette chicane est bien puérile ; on peut même dire qu'elle est impie : car ne voit-on pas, par mon procédé, que je sauve la vie à tous les catholiques jusqu'à la fin du monde ?

On n'aurait jamais fait, si on voulait répondre à toutes les critiques. Je suis avec un profond respect de Votre Paternité,
Le très humble, très dévot et très doux R.....,
natif d'Angoulême, préfet de la Congrégation.

Ce projet ne put être exécuté, parce que le P. Le Tellier y trouva quelques difficultés, et que Sa Paternité fut exilée l'année suivante. Mais comme il faut examiner le pour et le contre, il est bon de rechercher dans quels cas on pourrait légitimement suivre en partie les vues du correspondant du

P. Le Tellier. Il paraît qu'il serait dur d'exécuter ce projet dans tous ses points ; mais il faut voir dans quelles occasions on doit rouer ou pendre, ou mettre aux galères les gens qui ne sont pas de notre avis : c'est l'objet de l'article suivant.

Traité sur la tolérance,
1763.

Contre la torture

Publié dans le Dictionnaire philosophique, l'article « Torture » recourt à l'ironie comme arme polémique pour dénoncer l'inhumanité d'une pratique alors banalisée. Magistrats indifférents à la souffrance qu'ils font endurer aux condamnés, acharnement des pouvoirs publics, cruauté et fascination des Français pour ces supplices infligés publiquement, disproportion entre délit et châtement : Voltaire décrit un XVIII^e siècle encore plus obscurantiste que le Moyen Âge ! Et se félicite que les Anglais, dans leur grande sagesse, aient eu le courage d'abolir la torture. Cause célèbre associée aux combats du philosophe, la défense du chevalier de La Barre vient illustrer la barbarie d'une pratique qui déshonore les peuples civilisés : accusé d'avoir entonné des chansons paillardes et d'être passé devant une procession sans se découvrir, de La Barre fut atrocement mutilé par ses bourreaux avant d'avoir la tête tranchée.

Quoiqu'il y ait peu d'articles de jurisprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la torture, autrement nommée « question ». C'est une étrange manière de questionner les hommes. Ce ne sont pourtant pas de simples curieux qui l'ont inventée ; toutes les apparences sont que cette partie de notre législation doit sa première origine à un voleur de grand chemin. La plupart de ces messieurs sont encore dans l'usage de serrer les pouces, de brûler les pieds, et de questionner par d'autres tourments ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur

argent.

Les conquérants, ayant succédé à ces voleurs, trouvèrent l'invention fort utile à leurs intérêts ; ils la mirent en usage quand ils soupçonnèrent qu'on avait contre eux quelques mauvais desseins, comme, par exemple, celui d'être libre ; c'était un crime de lèse-majesté divine et humaine. Il fallait connaître les complices ; et pour y parvenir on faisait souffrir mille morts à ceux qu'on soupçonnait, parce que, selon la jurisprudence de ces premiers héros, quiconque était soupçonné d'avoir eu seulement contre eux quelque pensée peu respectueuse était digne de mort. Dès qu'on a mérité ainsi la mort, il importe peu qu'on y ajoute des tourments épouvantables de plusieurs jours, et même de plusieurs semaines ; cela même tient je ne sais quoi de la Divinité. La Providence nous met quelquefois à la torture en y employant la pierre, la gravelle, la goutte, le scorbut, la lèpre, la vérole grande ou petite, le déchirement d'entrailles, les convulsions de nerfs, et autres exécuteurs des vengeances de la Providence.

Or, comme les premiers despotes furent, de l'aveu de tous leurs courtisans, des images de la Divinité, ils l'imitèrent tant qu'ils purent.

Ce qui est très singulier, c'est qu'il n'est jamais parlé de question, de torture dans les livres juifs. C'est bien dommage qu'une nation si douce, si honnête, si compatissante, n'ait pas connu cette façon de savoir la vérité. La raison en est, à mon avis, qu'ils n'en avaient pas besoin. Dieu la leur faisait toujours connaître comme à son peuple chéri. Tantôt on jouait la vérité aux dés, et le coupable qu'on soupçonnait avait toujours rafle de six. Tantôt on allait au grand prêtre, qui consultait Dieu sur-le-champ par l'urim et le thummim. Tantôt on s'adressait au voyant, au prophète, et vous croyez bien que le voyant et prophète découvrait tout aussi bien les choses les plus cachées que l'urim et le thummim du grand prêtre. Le peuple de Dieu n'était pas réduit comme nous à

interroger, à conjecturer ; ainsi la torture ne put être chez lui en usage. Ce fut la seule chose qui manquât aux mœurs du peuple saint. Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la Tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui amène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il se donne le plaisir de l'appliquer à la grande et à la petite torture, en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence ; et, comme dit très bien la comédie des Plaideurs : « Cela fait toujours passer une heure ou deux. »

Le grave magistrat qui a acheté pour quelque argent le droit de faire ces expériences sur son prochain, va conter à dîner à sa femme ce qui s'est passé le matin. La première fois madame en a été révoltée, à la seconde elle y a pris goût, parce qu'après tout les femmes sont curieuses ; et ensuite la première chose qu'elle lui dit lorsqu'il rentre en robe chez lui : « Mon petit cœur, n'avez-vous fait donner aujourd'hui la question à personne ? »

Les Francs qui passent, je ne sais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais, qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question.

Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit

feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vues passer, le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le ^{xiii}^e ou dans le ^{xiv}^e siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le ^{xviii}^e. Les nations étrangères jugent de la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'Opéra, qui ont les mœurs fort douces, par nos danseurs d'Opéra, qui ont de la grâce, par Mlle Clairon, qui déclame des vers à ravir. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française.

Les Russes passaient pour des barbares en 1700, nous ne sommes qu'en 1769 ; une impératrice vient de donner à ce vaste État des lois qui auraient fait honneur à Minos, à Numa et à Solon, s'ils avaient eu assez d'esprit pour les inventer. La plus remarquable est la tolérance universelle, la seconde est l'abolition de la torture. La justice et l'humanité ont conduit sa plume ; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui, étant depuis longtemps civilisée, est encore conduite par d'anciens usages atroces ! « Pourquoi changerions-nous notre jurisprudence ? dit-elle : l'Europe se sert de nos cuisiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers ; donc nos lois sont bonnes. »

Dictionnaire
philosophique, 1764.

→ Voir aussi la partie « Contre la torture ».

Contre la barbarie métaphysique

Là encore s'illustre une spécificité de l'auteur : aborder la faiblesse humaine sous l'angle de la narration humoristique. Il y est question d'un thème déjà exploité aussi par Diderot : la cécité, qui évoque l'étroitesse de la condition humaine. Les hommes sont ridicules et sots à prétendre décider de ce qui ne les concerne pas. Une condamnation de l'assurance inscrite dans une prudence aristotélicienne à laquelle Voltaire se convertit. Ainsi dépeinte de façon plaisante, elle représente le fanatisme virant en massacres – événements qui ont perturbé toute sa vie durant le philosophe qui se démenait à les endiguer. Une fois encore, le ton tranche avec le propos.

Dans les commencements de la fondation des Quinze-Vingts, on sait qu'ils étaient tous égaux, et que leurs petites affaires se décidaient à la pluralité des voix. Ils distinguaient parfaitement au toucher la monnaie de cuivre de celle d'argent ; aucun d'eux ne prit jamais du vin de Brie pour du vin de Bourgogne. Leur odorat était plus fin que celui de leurs voisins qui avaient deux yeux. Ils raisonnèrent parfaitement sur les quatre sens, c'est-à-dire qu'ils en connurent tous ce qu'il est permis d'en savoir ; et ils vécurent paisibles et fortunés autant que des Quinze-Vingts peuvent l'être. Malheureusement un de leurs professeurs prétendit avoir des notions claires sur le sens de la vue ; il se fit

écouter, il intrigua, il forma des enthousiastes ; enfin on le reconnut pour le chef de la communauté. Il se mit à juger souverainement des couleurs, et tout fut perdu.

Ce premier dictateur des Quinze-Vingts se forma d'abord un petit conseil, avec lequel il se rendit le maître de toutes les aumônes. Par ce moyen personne n'osa lui résister. Il décida que tous les habits des Quinze-Vingts étaient blancs ; les aveugles le crurent ; ils ne parlaient que de leurs beaux habits blancs, quoiqu'il n'y en eût pas un seul de cette couleur. Tout le monde se moqua d'eux ; ils allèrent se plaindre au dictateur, qui les reçut fort mal ; il les traita de novateurs, d'esprits forts, de rebelles, qui se laissaient séduire par les opinions erronées de ceux qui avaient des yeux, et qui osaient douter de l'infailibilité de leur maître. Cette querelle forma deux partis.

Le dictateur, pour les apaiser, rendit un arrêt par lequel tous leurs habits étaient rouges. Il n'y avait pas un habit rouge aux Quinze-Vingts. On se moqua d'eux plus que jamais. Nouvelles plaintes de la part de la communauté. Le dictateur entra en fureur, les autres aveugles aussi ; on se battit longtemps, et la concorde ne fut rétablie que lorsqu'il fut permis à tous les Quinze-Vingts de suspendre leur jugement sur la couleur de leurs habits.

Un sourd, en lisant cette petite histoire, avoua que les aveugles avaient eu tort de juger des couleurs ; mais il resta ferme dans l'opinion qu'il n'appartient qu'aux sourds de juger de la musique.

Petite Digression,
1766.

Le philosophe ignorant

Tiré du Philosophe ignorant (1766), cet apologue raille les dogmes religieux qui trop souvent dégénèrent en massacres. Une communauté d'aveugles vit paisiblement avec ses quatre sens, quand un professeur impose son autorité en affirmant qu'il décidera désormais des couleurs, suscitant mésententes et divisions. Parabole raillant l'étroitesse d'esprit de l'homme, qui prétend traiter de ce qui le dépasse, condamnation de la bêtise et de l'arbitraire, le conte dénonce aussi, implicitement, le dogme de l'infailibilité pontificale.

Dans les commencements de la fondation des Quinze-Vingts, on sait qu'ils étaient tous égaux, et que leurs petites affaires se décidaient à la pluralité des voix. Ils distinguaient parfaitement au toucher la monnaie de cuivre de celle d'argent ; aucun d'eux ne prit jamais du vin de Brie pour du vin de Bourgogne. Leur odorat était plus fin que celui de leurs voisins qui avaient deux yeux. Ils raisonnèrent parfaitement sur les quatre sens, c'est-à-dire qu'ils en connurent tout ce qu'il est permis d'en savoir ; et ils vécurent paisibles et fortunés autant que des Quinze-Vingts peuvent l'être. Malheureusement un de leurs professeurs prétendit avoir des notions claires sur le sens de la vue ; il se fit écouter, il intrigua, il forma des enthousiastes ; enfin on le reconnut pour le chef de la communauté. Il se mit à juger

souverainement des couleurs, et tout fut perdu.

Ce premier dictateur des Quinze-Vingts se forma d'abord un petit conseil, avec lequel il se rendit le maître de toutes les aumônes. Par ce moyen, personne n'osa lui résister. Il décida que tous les habits des Quinze-Vingts étaient blancs ; les aveugles le crurent ; ils ne parlaient que de leurs beaux habits blancs, quoiqu'il n'y en eût pas un seul de cette couleur. Tout le monde se moqua d'eux ; ils allèrent se plaindre au dictateur, qui les reçut fort mal ; il les traita de novateurs, d'esprits forts, de rebelles, qui se laissaient séduire par les opinions erronées de ceux qui avaient des yeux, et qui osaient douter de l'infailibilité de leur maître. Cette querelle forma deux partis.

Le dictateur, pour les apaiser, rendit un arrêt par lequel tous leurs habits étaient rouges. Il n'y avait pas un habit rouge aux Quinze-Vingts. On se moqua d'eux plus que jamais. Nouvelles plaintes de la part de la communauté. Le dictateur entra en fureur, les autres aveugles aussi ; on se battit longtemps, et la concorde ne fut rétablie que lorsqu'il fut permis à tous les Quinze-Vingts de suspendre leur jugement sur la couleur de leurs habits.

Un sourd, en lisant cette petite histoire, avoua que les aveugles avaient eu tort de juger des couleurs ; mais il resta ferme dans l'opinion qu'il n'appartient qu'aux sourds de juger de la musique.

Le Philosophe
ignorant, 1766.

La censure royale

Cette courte satire s'en prend au roi censeur : la fable rappelle en partie l'échec de Voltaire qui voulut éclairer la monarchie et ses représentants. Le philosophe crut un temps que le roi de Prusse, Frédéric II, par son ouverture aux idées des Lumières et sa vaste culture, réunissait les qualités propres à celles du souverain éclairé. Finalement déçu, violemment brouillé avec Frédéric II, il renonce à sa vie de courtisan et radicalise sa critique du pouvoir royal.

Un domestique de Louis XV me contait qu'un jour, le roi, son maître, soupant à Trianon en petite compagnie, la conversation roula d'abord sur la chasse, et ensuite sur la poudre à tirer. Quelqu'un dit que la meilleure poudre se faisait avec des parties égales de salpêtre, de soufre et de charbon. Le duc de La Vallière, mieux instruit, soutint que, pour faire de bonne poudre à canon, il fallait une seule partie de soufre et une de charbon sur cinq parties de salpêtre bien filtré, bien évaporé, bien cristallisé.

« Il est plaisant, dit M. le duc de Nivernais, que nous nous amusions tous les jours à tuer des perdrix dans le parc de Versailles, et quelquefois à tuer des hommes ou à nous faire tuer sur la frontière, sans savoir précisément avec quoi l'on tue.

– Hélas ! Nous en sommes réduits là sur toutes les choses de ce monde, répondit Mme de Pompadour ; je ne sais de quoi est composé le rouge que je mets sur mes joues, et on m'embarrasserait fort si on me demandait comment on fait les bas de soie dont je suis chaussée.

– C'est dommage, dit alors le duc de La Vallière, que Sa Majesté nous ait confisqué nos Dictionnaires encyclopédiques, qui nous ont coûté chacun cent pistoles ; nous y trouverions bientôt la décision de toutes nos questions. »

Le roi justifia sa confiscation ; il avait été averti que les vingt et un volumes in-folio, qu'on trouvait sur la toilette de toutes les dames, étaient la chose du monde la plus dangereuse pour le royaume de France, et il avait voulu savoir par lui-même si la chose était vraie, avant de permettre qu'on lût ce livre. Il envoya, sur la fin du souper, chercher un exemplaire par trois garçons de sa chambre, qui apportèrent chacun sept volumes avec bien de la peine. On vit à l'article POUDRE que le duc de La Vallière avait raison ; et bientôt Mme de Pompadour apprit la différence entre l'ancien rouge d'Espagne, dont les dames de Madrid coloraient leurs joues, et le rouge des dames de Paris. Elle sut que les dames grecques et romaines étaient peintes avec de la pourpre qui sortait du murex, et que, par conséquent, notre écarlate était la pourpre des anciens ; qu'il entrait plus de safran dans le rouge d'Espagne et plus de cochenille dans celui de France. Elle vit comme on lui faisait ses bas au métier, et la machine de cette manœuvre la ravit d'étonnement.

« Ah ! Le beau livre ! s'écria-t-elle. Sire, vous avez donc confisqué ce magasin de toutes les choses utiles, pour le posséder seul et pour être le seul savant de votre royaume. »

Chacun se jetait sur les volumes, comme les filles de Lycomède sur les bijoux d'Ulysse ; chacun y trouvait à l'instant tout ce qu'il cherchait. Ceux qui avaient des procès étaient surpris d'y voir la décision de leurs affaires. Le roi y lut

tous les droits de sa couronne.

« Mais vraiment, dit-il, je ne sais pourquoi on m'avait dit tant de mal de ce livre !

– Eh ! Ne voyez-vous pas, Sire, lui dit le duc de Nivernais, que c'est parce qu'il est fort bon ? On ne se déchaîne contre le médiocre et le plat en aucun genre. Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une nouvelle venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles. »

Pendant ce temps, on feuilletait, et le comte de C. dit tout haut :

« Sire, vous êtes trop heureux qu'il se soit trouvé sous votre règne des hommes capables de connaître tous les arts et de les transmettre à la postérité. Tout est ici : depuis la manière de faire une épingle jusqu'à celle de fondre et de pointer vos canons ; depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand. Remerciez Dieu d'avoir fait naître dans votre royaume ceux qui ont servi ainsi l'univers entier. Il faut que les autres peuples achètent l'Encyclopédie ou qu'ils la contrefassent. Prenez tout mon bien, si vous voulez, mais rendez-moi mon Encyclopédie.

– On dit pourtant, répartit le roi, qu'il y a bien des fautes dans cet ouvrage si nécessaire et si admirable.

– Sire, reprit le comte de C. il y avait à votre souper deux ragoûts manqués ; nous n'en avons pas mangé, et nous avons fait très bonne chère. Auriez-vous voulu qu'on jetât tout le souper par la fenêtre, à cause de ces deux ragoûts ? »

Le roi sentit la force de la raison ; chacun reprit son bien. Ce fut un beau jour.

L'envie et l'ignorance ne se tinrent pas pour battues. Ces deux sœurs immortelles continuèrent leurs cris, leurs cabales, leurs persécutions ; l'ignorance en cela est très savante. Qu'arriva-t-il ? Les étrangers firent quatre éditions de cet ouvrage français, proscrit en France, et gagnèrent environ dix-huit cent mille écus.

Français, tâchez dorénavant d'entendre mieux vos intérêts.

Préface de
l'Encyclopédie, 1774.

La contre-révolution

Jérôme Besnard

Introduction

« Le rétablissement de la monarchie, qu'on appelle contre-révolution, ne sera point une révolution contraire, mais le contraire de la révolution. » Ainsi s'exprimait Joseph de Maistre en 1797, portant sur les fonts baptismaux une expression promise à une longue et orageuse postérité. Un courant de pensée trop souvent réduit aux caricatures et aux dérives extrémistes qui entachent son histoire : violence ligueuse, xénophobie, fourvoiement de Maurras et d'une partie des siens sous le régime de Vichy. Cette brève anthologie n'a cependant pas l'ambition de convoquer au tribunal de l'Histoire ces artisans du déshonneur qui, venus des rangs monarchistes, profitèrent de la défaite pour solder leurs comptes avec la république. Elle vise plus modestement à restituer dans toute sa richesse et sa diversité une tradition irréductible aux classifications simplificatrices.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la contre-révolution est philosophique (Maistre, Bonald) et littéraire (Chateaubriand, Balzac, Barbey d'Aurevilly). Après 1848 vient le temps du catholicisme social, qui fut en France, avant tout, l'œuvre de royalistes légitimistes. Le marquis de La Tour du Pin, le comte Albert de Mun mais aussi le futur maréchal Lyautey s'illustrent dans cette démarche nourrie autant de politique que de religion.

Néanmoins les temps sont durs pour les contre-révolutionnaires : en 1892, le pape Léon XIII, tout en encourageant le catholicisme social, incite au ralliement au régime républicain, conseil que suivront des personnalités aussi importantes qu'Albert de Mun. Edmond Michelet, passé de l'Action française à la démocratie chrétienne, puis ministre du général de Gaulle, fera remarquer que ce dernier connaissait mieux La Tour du Pin que Marx, d'où son intérêt pour la « participation ».

À partir de 1899, le flambeau de la contre-révolution est progressivement relevé par l'Action française. Son théoricien, Charles Maurras, pourfendeur du jacobinisme centralisateur et du romantisme littéraire, s'illustre par sa violence polémique et sa volonté d'en découdre avec la République. La greffe nationaliste sur le vieux fond royaliste ne se fait pas sans déboires : l'Action française est condamnée par le Vatican en 1926 et désavouée en 1937 par le prétendant au trône de France, le comte de Paris.

Si Charles Maurras, bien que germanophobe, soutient le régime de Vichy, tous les contre-révolutionnaires, même maurrassiens, ne partagent pas son analyse : Daniel Cordier, Honoré d'Estienne d'Orves, Claude Roy ou Maurice Clavel sont parmi les premiers combattants de la France libre. Comme l'a écrit François Mauriac, « l'Action française est un rond-point tragique d'où partent en étoile des destins ».

La contre-révolution ne se relèvera pas de la compromission de certains et des rigueurs de l'épuration. Après la guerre, la survivance de cette sensibilité est portée par des individualités brillantes comme le philosophe Pierre Boutang ou l'historien Philippe Ariès (premier éditeur de Michel Foucault). Mais elle est surtout présente dans la littérature, avec des écrivains déjà reconnus comme Jean de La Varende et Jacques Perret ; avec les « hussards » emmenés par Roger Nimier, Jacques Laurent, Michel Déon.

Opposés à la littérature « engagée » de Sartre, ils

collectionnent les prix littéraires et plusieurs d'entre eux sont élus à l'Académie française. Quelques jeunes plumes issues de cette mouvance se signalent aujourd'hui dans la presse ou l'édition, entre anarchisme chrétien et dandysme hussard. Toujours à contre-courant, les maîtres de la contre-révolution ont voulu incarner le versant chevaleresque de l'esprit rebelle français.

Joseph de Maistre

De la Révolution à la contre-révolution

Issu d'une famille de robe, Joseph de Maistre (1753-1821) était à la veille de la Révolution française sénateur de la Savoie et très engagé au sein de la franc-maçonnerie. Exilé en Suisse après l'invasion de la Savoie par les Français, il écrit plusieurs libelles contre-révolutionnaires avant d'être nommé en 1802 ambassadeur du roi de Piémont-Sardaigne auprès du tsar Alexandre 1^{er}. Il le restera jusqu'en 1817. Il regagne alors Paris puis Turin. En 1819, il publie *Du pape*. Ses *Soirées de Saint-Pétersbourg* paraissent juste après sa mort. Joseph de Maistre a posé les principaux fondements théoriques de la contre-révolution. Il met au centre de l'histoire l'action de la Providence (on parle de pensée providentialiste) et l'origine divine de la souveraineté. Il influencera, entre autres, Balzac, Baudelaire et Cioran. George Steiner l'a classé, aux côtés de Martin Heidegger et de Pierre Boutang, comme l'un des défenseurs de la « logocratie » – l'origine extrahumaine du langage.

Les *Considérations sur la France* ont été rédigées à Lausanne au cours de l'automne 1796. Publiées pour la première fois en avril 1797 à Neuchâtel, elles reflètent le regard d'un étranger, certes de langue et de culture françaises, sur la Révolution. Durant plus d'un siècle, jusqu'à l'émergence du maurrassisme, cet ouvrage sera considéré comme l'un des grands bréviaires de la contre-révolution. Le texte ci-après décrit la Révolution française comme un châtement divin, caractéristique du providentialisme de l'auteur. Joseph de Maistre expose ensuite sa vision de la contre-révolution qu'il appelle de ses vœux.

Nous sommes tous attachés au trône de l'Être Suprême
par une chaîne souple, qui nous retient sans nous asservir.

Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des

choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement : ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'éternel géomètre, qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté, sans altérer sa nature.

Dans les ouvrages de l'homme, tout est pauvre comme l'auteur ; les vues sont restreintes, les moyens roides, les ressorts inflexibles, les mouvements pénibles, et les résultats monotones. Dans les ouvrages divins, les richesses de l'infini se montrent à découvert jusque dans le moindre élément : sa puissance opère en se jouant : dans ses mains tout est souple, rien ne lui résiste ; pour elle tout est moyen, même l'obstacle : et les irrégularités produites par l'opération des agents libres, viennent se ranger dans l'ordre général.

Si l'on imagine une montre, dont tous les ressorts varieraient continuellement de force, de poids, de dimension, de forme et de position, et qui montrerait cependant l'heure invariablement, on se formera quelque idée de l'action des êtres libres relativement aux plans du créateur.

Dans le monde politique et moral, comme dans le monde physique, il y a un ordre commun, et il y a des exceptions à cet ordre. Communément nous voyons une suite d'effets produits par les mêmes causes ; mais à certaines époques, nous voyons des actions suspendues, des causes paralysées et des effets nouveaux.

Le miracle est un effet produit par une cause divine ou surhumaine, qui suspend ou contredit une cause ordinaire. Que dans le cœur de l'hiver un homme commande à un arbre, devant mille témoins, de se couvrir subitement de feuilles et de fruits, et que l'arbre obéisse, tout le monde criera au miracle et s'inclinera devant le thaumaturge. Mais la révolution française, et tout ce qui se passe en Europe dans

ce moment, est tout aussi merveilleux, dans son genre, que la fructification instantanée d'un arbre au mois de janvier : cependant les hommes, au lieu d'admirer, regardent ailleurs ou déraisonnent.

Dans l'ordre physique, où l'homme n'entre point comme cause, il veut bien admirer ce qu'il ne comprend pas ; mais dans la sphère de son activité, où il sent qu'il est cause libre, son orgueil le porte aisément à voir le désordre partout où son action est suspendue ou dérangée.

Certaines mesures qui sont au pouvoir de l'homme produisent régulièrement certains effets dans le cours ordinaire des choses ; s'il manque son but, il sait pourquoi, ou croit le savoir ; il connaît les obstacles, il les apprécie, et rien ne l'étonne.

Mais dans les temps de révolutions, la chaîne qui lie l'homme se raccourcit brusquement, son action diminue, et ses moyens le trompent. Alors entraîné par une force inconnue, il se dépite contre elle, et au lieu de baiser la main qui le serre, il la méconnaît ou l'insulte.

Je n'y comprends rien, c'est le grand mot du jour. Ce mot est très sensé, s'il nous ramène à la cause première qui donne dans ce moment un si grand spectacle aux hommes : c'est une sottise, s'il n'exprime qu'un dépit ou un abattement stérile.

« Comment donc (s'écrie-t-on de tous côtés) ? les hommes les plus coupables de l'univers triomphent de l'univers ! Un régicide affreux a tout le succès que pouvaient en attendre ceux qui l'ont commis ! La monarchie est engourdie dans toute l'Europe ! ses ennemis trouvent des alliés jusque sur les trônes ! Tout réussit aux méchants ! les projets les plus gigantesques s'exécutent de leur part sans difficulté, tandis que le bon parti est malheureux et ridicule dans tout ce qu'il entreprend ! L'opinion poursuit la fidélité dans toute l'Europe ! Les premiers hommes d'État se trompent invariablement ! les plus grands généraux sont humiliés !

etc. »

Sans doute, car la première condition d'une révolution décrétée, c'est que tout ce qui pouvait la prévenir n'existe pas, et que rien ne réussisse à ceux qui veulent l'empêcher. Mais jamais l'ordre n'est plus visible, jamais la Providence n'est plus palpable, que lorsque l'action supérieure se substitue à celle de l'homme et agit toute seule. C'est ce que nous voyons dans ce moment.

Ce qu'il y a de plus frappant dans la révolution française, c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer : personne n'a contrarié sa marche impunément. La pureté des motifs a pu illustrer l'obstacle, mais c'est tout ; et cette force jalouse, marchant invariablement à son but, rejette également Charette, Dumouriez et Drouet.

On a remarqué, avec grande raison, que la révolution française mène les hommes plus que les hommes ne la mènent. Cette observation est de la plus grande justesse ; et quoiqu'on puisse l'appliquer plus ou moins à toutes les grandes révolutions, cependant elle n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque.

Les scélérats mêmes qui paraissent conduire la révolution n'y entrent que comme de simples instruments ; et dès qu'ils ont la prétention de la dominer, ils tombent ignoblement. Ceux qui ont établi la république, l'ont fait sans le vouloir et sans savoir ce qu'ils faisaient ; ils y ont été conduits par les événements : un projet antérieur n'aurait pas réussi.

Jamais Robespierre, Collot ou Barère, ne pensèrent à établir le gouvernement révolutionnaire et le régime de la terreur ; ils y furent conduits insensiblement par les circonstances, et jamais on ne reverra rien de pareil. Ces hommes excessivement médiocres exercèrent, sur une nation coupable, le plus affreux despotisme dont l'histoire fasse mention, et sûrement ils étaient les hommes du royaume les

plus étonnés de leur puissance.

Mais au moment même où ces tyrans détestables eurent comblé la mesure de crimes nécessaire à cette phase de la révolution, un souffle les renversa. Ce pouvoir gigantesque, qui faisait trembler la France et l'Europe, ne tint pas contre la première attaque ; et comme il ne devait y avoir rien de grand, rien d'auguste dans une révolution toute criminelle, la Providence voulut que le premier coup fût porté par des septembriseurs, afin que la justice même fût infâme. (Par la même raison, l'honneur est déshonoré. Un journal (Le Républicain) a dit avec beaucoup d'esprit et de justesse : « Je comprends fort bien comment on peut dépanthéoniser Marat, mais je ne concevrai jamais comment on pourra démaratiser le Panthéon. » On s'est plaint de voir le corps de Turenne, oublié dans le coin d'un muséum, à côté du squelette d'un animal : quelle imprudence ! il y en avait assez pour faire naître l'idée de jeter au Panthéon ces restes vénérables.)

Souvent on s'est étonné que des hommes plus que médiocres aient mieux jugé la révolution française que des hommes du premier talent ; qu'ils y aient cru fortement, lorsque des politiques consommés n'y croyaient point encore. C'est que cette persuasion était une des pièces de la révolution, qui ne pouvait réussir que par l'étendue et l'énergie de l'esprit révolutionnaire, ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par la foi à la révolution. Ainsi, des hommes sans génie et sans connaissances, ont fort bien conduit ce qu'ils appelaient le char révolutionnaire ; ils ont tout osé sans crainte de la contre-révolution ; ils ont toujours marché en avant, sans regarder derrière eux ; et tout leur a réussi, parce qu'ils n'étaient que les instruments d'une force qui en savait plus qu'eux. Ils n'ont pas fait de fautes dans leur carrière révolutionnaire, par la raison que le flûteur de Vaucanson ne fit jamais de notes fausses.

Le torrent révolutionnaire a pris successivement différentes

directions ; et les hommes les plus marquants dans la révolution n'ont acquis l'espèce de puissance et de célébrité qui pouvait leur appartenir, qu'en suivant le cours du moment : dès qu'ils ont voulu le contrarier ou seulement s'en écarter en s'isolant, en travaillant trop pour eux, ils ont disparu de la scène.

Voyez ce Mirabeau qui a tant marqué dans la révolution : au fond, c'était le roi de la halle. Par les crimes qu'il a faits, et par ses livres qu'il a fait faire, il a secondé le mouvement populaire : il se mettait à la suite d'une masse déjà mise en mouvement, et la poussait dans le sens déterminé ; son pouvoir ne s'étendit jamais plus loin : il partageait avec un autre héros de la révolution le pouvoir d'agiter la multitude, sans avoir celui de la dominer, ce qui forme le véritable cachet de la médiocrité dans les troubles politiques.

Des factieux moins brillants, et en effet plus habiles et plus puissants que lui, se servaient de son influence pour leur profit. Il tonnait à la tribune, et il était leur dupe. Il disait en mourant, que s'il avait vécu, il aurait rassemblé les pièces éparses de la monarchie ; et lorsqu'il avait voulu, dans le moment de sa plus grande influence, viser seulement au ministère, ses subalternes l'avaient repoussé comme un enfant.

Enfin, plus on examine les personnages en apparence les plus actifs de la révolution, plus on trouve en eux quelque chose de passif et de mécanique. On ne saurait trop le répéter, ce ne sont point les hommes qui mènent la révolution ; c'est la révolution qui emploie les hommes. On dit fort bien, quand on dit qu'elle va toute seule. Cette phrase signifie que jamais la Divinité ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain. Si elle emploie les instruments les plus vils, c'est qu'elle punit pour régénérer. [...]

En formant des hypothèses sur la contre-révolution, on commet trop souvent la faute de raisonner comme si cette

contre-révolution devait être et ne pouvait être que le résultat d'une délibération populaire. Le peuple craint, dit-on ; le peuple veut, le peuple ne consentira jamais ; il ne convient pas au peuple, etc. Quelle pitié ! le peuple n'est pour rien dans les révolutions, ou du moins il n'y entre que comme instrument passif. Quatre ou cinq personnes, peut-être, donneront un Roi à la France. Des lettres de Paris annonceront aux provinces que la France a un Roi, et les provinces crieront : Vive le Roi ! À Paris même, tous les habitants, moins une vingtaine peut-être, apprendront, en s'éveillant, qu'ils ont un Roi. Est-il possible ? s'écrieront-ils, voilà qui est d'une singularité rare ! Qui sait par quelle porte il entrera ? il serait bon, peut-être, de louer des fenêtres d'avance, car on étouffera. Le peuple, si la monarchie se rétablit, n'en décrètera pas plus le rétablissement qu'il n'en décréta la destruction, ou l'établissement du gouvernement révolutionnaire.

Je supplie qu'on veuille bien appuyer sur ces réflexions, et je les recommande surtout à ceux qui croient la révolution impossible, parce qu'il y a trop de Français attachés à la république, et qu'un changement ferait souffrir trop de monde. Scilicet is superis labor est ! {6} On peut certainement disputer la majorité à la république ; mais qu'elle l'ait ou qu'elle ne l'ait pas c'est ce qui n'importe point du tout : l'enthousiasme et le fanatisme ne sont point des états durables. Ce degré d'éréthisme fatigue bientôt la nature humaine ; en sorte qu'à supposer même qu'un peuple, et surtout le peuple français, puisse vouloir une chose longtemps, il est sûr au moins qu'il ne saurait la vouloir avec passion.

Au contraire, l'accès de fièvre l'ayant lassé, l'abattement, l'apathie, l'indifférence succèdent toujours aux grands efforts de l'enthousiasme. C'est le cas où se trouve la France, qui ne désire plus rien avec passion, excepté le repos. Quand on supposerait donc que la république a la majorité en France

(ce qui est indubitablement faux), qu'importe ? Lorsque le Roi se présentera, sûrement on ne comptera pas les voix, et personne ne remuera ; d'abord par la raison que celui même qui préfère la république à la monarchie, préfère cependant le repos à la république ; et encore, parce que les volontés contraires à la royauté ne pourront se réunir.

En politique comme en mécanique, les théories trompent, si l'on ne prend en considération les différentes qualités des matériaux qui forment les machines. Au premier coup d'œil, par exemple, cette proposition paraît vraie : Le consentement préalable des Français est nécessaire au rétablissement de la monarchie. Cependant rien n'est plus faux. Sortons des théories, et représentons-nous des faits.

Un courrier arrivé à Bordeaux, à Nantes, à Lyon, etc., apporte la nouvelle que le Roi est reconnu à Paris ; qu'une faction quelconque (qu'on nomme ou qu'on ne nomme pas) s'est emparée de l'autorité, et a déclaré qu'elle ne la possède qu'au nom du Roi : qu'on a dépêché un courrier au souverain, qui est attendu incessamment, et que de toutes parts on arbore la cocarde blanche. La renommée s'empare de ces nouvelles, et les charge de mille circonstances imposantes. Que fera-t-on ?

Pour donner plus beau jeu à la république, je lui accorde la majorité, et même un corps de troupes républicaines.

Ces troupes prendront peut-être, dans le premier moment, une attitude mutine ; mais ce jour-là même elles voudront dîner, et commenceront à se détacher de la puissance qui ne paie plus. Chaque officier, qui ne jouit d'aucune considération, et qui le sent très bien, quoi qu'on en dise, voit tout aussi clairement que le premier qui crierà vive le Roi ! sera un grand personnage : l'amour-propre lui dessine d'un crayon séduisant l'image d'un général des armées de Sa Majesté très chrétienne, brillant de signes honorifiques, et regardant du haut de sa grandeur ces hommes qui le mandaient naguère à la barre de la municipalité. Ces idées

sont si simples, si naturelles, qu'elles ne peuvent échapper à personne : chaque officier le sent ; d'où il suit qu'ils sont tous suspects les uns pour les autres. La crainte et la défiance produisent la délibération et la froideur. Le soldat, qui n'est pas électrisé par son officier, est encore plus découragé ; le lien de la discipline reçoit ce coup inexplicable, ce coup magique, qui le relâche subitement. L'un tourne les yeux vers le payeur royal qui s'avance ; l'autre profite de l'instant pour rejoindre sa famille : on ne sait ni commander ni obéir ; il n'y a plus d'ensemble.

C'est bien autre chose parmi les citadins : on va, on vient, on se heurte, on s'interroge ; chacun redoute celui dont il aurait besoin ; le doute consume les heures, et les minutes sont décisives : partout l'audace rencontre la prudence ; le vieillard manque de détermination, et le jeune homme de conseil : d'un côté sont des périls terribles, de l'autre une amnistie certaine et des grâces probables.

Où sont d'ailleurs les moyens de résister ? où sont les chefs ? à qui se fier ? Il n'y a pas de danger dans le repos, et le moindre mouvement peut être une faute irrémissible : il faut donc attendre. On attend ; mais le lendemain on reçoit l'avis qu'une telle ville de guerre a ouvert ses portes ; raison de plus pour ne rien précipiter. Bientôt on apprend que la nouvelle était fausse ; mais deux autres villes, qui l'ont crue vraie, ont donné l'exemple, en croyant le recevoir ; elles viennent de se soumettre, et déterminent la première, qui n'y songeait pas. Le gouverneur de cette place a présenté au Roi les clefs de sa bonne ville de... ; c'est le premier officier qui a eu l'honneur de le recevoir dans une citadelle de son royaume. Le Roi l'a créé, sur la porte, Maréchal de France ; un brevet immortel a couvert son écusson de fleurs de lis sans nombre ; son nom est à jamais le plus beau de la France. À chaque minute le mouvement royaliste se renforce ; bientôt il devient irrésistible. VIVE LE ROI ! s'écrient l'amour et la fidélité, au comble de la joie : VIVE LE ROI ! répond

l'hypocrite républicain, au comble de la terreur. Qu'importe ? il n'y a qu'un cri. – Et le Roi est sacré.

Citoyens ! voilà comment se font les contre-révolutions. Dieu s'étant réservé la formation des souverainetés, nous en avertit en ne confiant jamais à la multitude le choix de ses maîtres. Il ne l'emploie, dans ces grands mouvements qui décident le sort des empires, que comme un instrument passif. Jamais elle n'obtient ce qu'elle veut : toujours elle accepte, jamais elle ne choisit. On peut même remarquer une affectation de la Providence (qu'on me permette cette expression) ; c'est que les efforts du peuple pour atteindre un objet sont précisément le moyen qu'elle emploie pour l'en éloigner.

Ainsi, le peuple romain se donna des maîtres en croyant combattre l'aristocratie à la suite de César. C'est l'image de toutes les insurrections populaires. Dans la révolution française, le peuple a constamment été enchaîné, outragé, ruiné, mutilé par toutes les factions ; et les factions, à leur tour, jouet les unes des autres, ont constamment dérivé, malgré tous leurs efforts, pour se briser enfin sur l'écueil qui les attendait.

Que si l'on veut savoir le résultat probable de la révolution française, il suffit d'examiner en quoi toutes les factions se sont réunies : toutes ont voulu l'avilissement, la destruction même du christianisme universel et de la monarchie ; d'où il suit que tous leurs efforts n'aboutiront qu'à l'exaltation du christianisme et de la monarchie.

Tous les hommes qui ont écrit ou médité l'histoire ont admiré cette force secrète qui se joue des conseils humains. Il était des nôtres ce grand capitaine de l'antiquité, qui l'honorait comme une puissance intelligente et libre, et qui n'entreprenait rien sans se recommander à elle (*Nihil rerum humanarum sine Deorum numine geri putabat Timoleon ; itaque suae domi sacellum Automatias constituerat, idque sanctissime colebatae. Corn. Nep. Vit. Timol., c. IV.*)

Mais c'est surtout dans l'établissement et le renversement des souverainetés que l'action de la Providence brille de la manière la plus frappante. Non seulement les peuples en masse n'entrent dans ces grands mouvements que comme le bois et les cordages employés par un machiniste ; mais leurs chefs même ne sont tels que pour les yeux étrangers : dans le fait, ils sont dominés comme ils dominent le peuple.

Ces hommes qui, pris ensemble, semblent les tyrans de la multitude, sont eux-mêmes tyrannisés par deux ou trois hommes, qui le sont par un seul. Et si cet individu unique pouvait et voulait dire son secret, on verrait qu'il ne sait pas lui-même comment il a saisi le pouvoir ; que son influence est un plus grand mystère pour lui que pour les autres, et que des circonstances qu'il n'a pu ni prévoir ni amener ont tout fait pour lui et sans lui.

Qui eût dit au fier Henri VI^{7} qu'une servante de cabaret^{8} lui arracherait le sceptre de la France ? Les explications niaises qu'on a données de ce grand événement ne le dépouillent point de son merveilleux ; et quoiqu'il ait été déshonoré deux fois, d'abord par l'absence et ensuite par la prostitution du talent, il n'est pas moins demeuré le seul sujet de l'histoire de France véritablement digne de la muse épique.

Croit-on que le bras qui se servit jadis d'un si faible instrument soit raccourci, et que le suprême ordonnateur des empires prenne l'avis des Français pour leur donner un Roi ? Non : il choisira encore, comme il l'a toujours fait, ce qu'il y a de plus faible, pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Il n'a pas besoin des légions étrangères ; il n'a pas besoin de la coalition ; et comme il a maintenu l'intégrité de la France, malgré les conseils et la force de tant de princes, qui sont devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas, quand le moment sera venu, il rétablira la monarchie française malgré ses ennemis ; il chassera ces insectes bruyants pulvérisés exigui jactu : le Roi viendra, verra et vaincra.

Alors on s'étonnera de la profonde nullité de ces hommes qui paraissaient si puissants.

Aujourd'hui, il appartient aux sages de prévenir ce jugement, et d'être sûrs, avant que l'expérience l'ait prouvé, que les dominateurs de la France ne possèdent qu'un pouvoir factice et passager, dont l'excès même prouve le néant ; qu'ils n'ont été ni plantés, ni semés ; que leur tronc n'a point jeté de racines dans la terre, et qu'un souffle les emportera comme la paille (Isaïe, XI, 24).

C'est donc bien en vain que tant d'écrivains insistent sur les inconvénients du rétablissement de la monarchie : c'est en vain qu'ils effraient les Français sur les suites d'une contre-révolution ; et lorsqu'ils concluent, de ces inconvénients, que les Français, qui les redoutent, ne souffriront jamais le rétablissement de la monarchie, ils concluent très mal ; car les Français ne délibéreront point, et c'est peut-être de la main d'une femmelette qu'ils recevront un Roi.

Nulle nation ne peut se donner un gouvernement : seulement, lorsque tel ou tel droit existe dans sa constitution (J'entends sa constitution naturelle, car sa constitution écrite n'est que du papier.), et que ce droit est méconnu ou comprimé, quelques hommes, aidés de quelques circonstances, peuvent écarter les obstacles, et faire reconnaître les droits du peuple : le pouvoir humain ne s'étend pas au-delà.

Au reste, quoique la Providence ne s'embarrasse nullement de ce qu'il en doit coûter aux Français pour avoir un Roi, il n'est pas moins très important d'observer qu'il y a certainement erreur ou mauvaise foi de la part des écrivains qui font peur aux Français des maux qu'entraînerait le rétablissement de la monarchie.

Considérations sur la
France, 1797.

Louis de Bonald

L'homme et la société

Héritier d'une famille noble de la province du Velay, Louis de Bonald (1754-1840) est l'un des pères du conservatisme social. Il fut maire de sa ville natale, Millau, de 1785 à 1790, puis président de l'assemblée départementale de l'Aveyron. Il émigre en 1791 à Heidelberg et ne revient en France qu'en 1797. En 1816, il est élu député de l'Aveyron et membre de l'Académie française. Nommé pair de France en 1823, il abandonne la politique, comme beaucoup de légitimistes, après la Révolution de 1830. Il entretient une correspondance suivie avec Joseph de Maistre. Opposé à l'individualisme des Lumières, apôtre de la famille et très hostile au divorce, Bonald formule l'une des premières grandes critiques du contrat social cher à Jean-Jacques Rousseau. Dans le sillage de Bossuet, il s'affirme en défenseur de la monarchie de « droit divin ». Pour lui, la Révolution française était avant tout antichrétienne. Il s'applique à en déterminer les causes morales. Bonald pose les véritables fondements de la fonction gouvernementale au sein de la pensée contre-révolutionnaire.

Publiée en Suisse, mise au pilon par le Directoire, sa *Théorie du pouvoir politique et religieux* (1796) est néanmoins lue avec intérêt par Bonaparte après son retour d'Égypte. En guise d'introduction, Louis de Bonald affirme la prédominance de la société, qu'elle soit religieuse ou politique, sur l'individu, idée-force de la pensée contre-révolutionnaire. Nous avons également extrait le chapitre concernant les monarchies, compris dans la partie intitulée « Lois fondamentales des sociétés ». Il s'agit évidemment là du régime politique prôné par Louis de Bonald.

C'est chez l'antique Égyptien que commence la constitution des sociétés, ou la constitution monarchique ; il est aussi le premier à en recueillir les fruits, et le peuple le

plus sage est en même temps le peuple le plus éclairé et le plus heureux.

Reprenons les lois fondamentales des sociétés civiles ; religion publique, pouvoir unique, distinctions sociales ; et nous verrons les lois religieuses dans la société religieuse, les lois politiques dans la société politique, découler des lois fondamentales de chaque société comme des conséquences nécessaires et devenir fondamentales elles-mêmes.

La société religieuse ne pouvait être constituée chez un peuple qui ne connaissait pas l'unité de Dieu, mais la force de la constitution politique avait, en Égypte, constitué le culte public, l'avait lié au gouvernement autant que l'absurdité du polythéisme avait pu le permettre...

La première loi fondamentale de la société politique était l'unité de pouvoir social, ou le pouvoir général de la société dont un homme appelé monarque était revêtu.

La volonté générale, conservatrice de la société, exigeait que la succession du pouvoir ne fût pas interrompue, même un seul instant, ou que le monarque fût perpétuel. Or le monarque ne pouvait être rendu perpétuel que par la transmission héréditaire du pouvoir dans une famille.

Nécessité de la succession héréditaire du pouvoir, première loi politique conséquence nécessaire de la loi fondamentale du pouvoir social, et fondamentale elle-même ; loi sacrée qu'aucune nation n'a impunément méconnue, et la Pologne en est depuis longtemps un triste exemple.

Les petites craintes, les petites prévoyances de l'homme disparurent devant les sublimes conceptions de la nature. Elle se réserva le soin de produire des grands hommes lorsqu'ils seraient nécessaires à la conservation de la société ; et elle lui laissa le soin de former de bons rois, parce qu'une société constituée n'a que rarement besoin de grands hommes, qu'elle peut, par l'éducation, former de bons rois, comme elle forme des hommes utiles dans les autres professions, et qu'enfin le monarque ne conserve pas

la société par son action, mais par sa seule existence : semblable à la clef d'une voûte, qui n'en soutient pas les différentes parties par son effort, mais qui les maintient à leur place par sa position.

Avancer, avec les modernes législateurs, qu'un peuple peut attenter à la loi fondamentale du pouvoir unique, ou à la loi non moins fondamentale de la succession héréditaire du pouvoir, c'est avancer que la volonté particulière de quelques hommes a le droit de s'opposer à la volonté générale de la société, et que la société peut vouloir se détruire elle-même, lorsque la nature veut qu'elle existe : et qu'on n'oublie pas de remarquer que ce suicide social a pour défenseurs les partisans du suicide naturel.

Volonté générale ou sociale, pouvoir général ou social, force générale ou sociale, conditions sans lesquelles une société ne peut exister ou se conserver.

La volonté générale, conservatrice de la société, se manifeste par un pouvoir général conservateur ; car une volonté sans pouvoir n'est pas une volonté ; le pouvoir général conservateur agit par une force générale conservatrice, car un pouvoir sans force n'est pas un pouvoir.

La volonté générale qu'un être a de parvenir à sa fin est perpétuelle, son pouvoir d'y parvenir doit être perpétuel, sa force d'y parvenir doit être perpétuelle aussi ; car le pouvoir ne peut pas plus exister sans force, que l'être ne peut exister sans la volonté de parvenir à sa fin.

Force est action ; action suppose des agents ou ministres. Donc les agents ou ministres de la force publique, générale ou sociale (car ces expressions sont synonymes), de la société politique, seront perpétuels ; donc le ministère de la force publique sera héréditaire : hérité du ministère de la force publique sociale, conservatrice de la société politique ; loi politique, conséquence nécessaire des lois fondamentales du pouvoir unique et des distinctions sociales, et fondamentale elle-même.

Il y eut donc en Égypte des familles militaires, comme il y avait des familles sacerdotales et une famille royale.

Remarquez toujours l'accord parfait de cette loi avec le principe élémentaire de la société politique, qui n'est composée que de familles, et qui ne considère que la famille et jamais l'individu.

La force publique de la société, pour être essentiellement conservatrice de la société, devait être essentiellement indépendante de la volonté particulière de tout homme de la société ; car la volonté particulière de tout homme est nécessairement dépravée et destructive, et une force nécessairement conservatrice, puisqu'elle est l'action d'un pouvoir nécessairement conservateur, ne pouvait obéir à une volonté nécessairement destructive.

Le ministère de la force publique de la société politique, rendu perpétuel par la transmission héréditaire, fut indépendant de toute volonté humaine, puisqu'il fut un caractère qu'aucune volonté humaine ne put effacer ; puisqu'il se communiqua indépendamment de toute volonté humaine ; puisqu'en même temps et par les mêmes voies par lesquelles l'homme communiqua l'existence naturelle, il communiqua l'existence sociale, c'est-à-dire le droit, ou, pour mieux dire, le devoir d'être ministre de la force publique, conservatrice de la société politique, et qu'ainsi il donna naissance à une famille sociale et à une famille naturelle à la fois. Dieu même ne pourrait effacer dans l'individu ce caractère qu'il tient de sa naissance, et il ne peut pas faire que l'homme ne naisse avec le devoir de remplir les fonctions confiées à sa famille, parce qu'il ne peut pas faire que le fils ne naisse pas de son père.

On [voit] dans la perpétuité des fonctions sacerdotales, l'origine du ministère lévitique chez les Juifs et du sacerdoce chez les chrétiens ; on peut voir, dans l'hérédité des fonctions militaires sociales, l'origine et le motif de la noblesse dans les sociétés politiques.

Le sacerdoce et la noblesse ne sont donc des distinctions, que parce qu'elles sont des professions distinguées des autres par leur nécessité pour la conservation de la société. L'individu, membre de la profession sacerdotale ou noble, n'est distingué des autres individus que parce qu'il appartient à une famille sociale, c'est-à-dire à une famille vouée spécialement et sans retour à la conservation de la société, et qui ne peut, sans encourir le blâme ou l'animadversion de la société, se soustraire à ses engagements envers la société. Cette famille ne peut donc plus disposer d'elle-même ; elle est donc esclave de la société ; elle n'est donc distinguée des autres familles, qu'en ce qu'elle n'a pas la liberté qu'elles ont d'embrasser une autre profession que celle à laquelle sa naissance la destine. Chez les peuples qui n'ont point eu de noblesse, la société n'a point rempli la fin de toute société, qui est la conservation de l'homme ; c'est-à-dire que des peuples qui n'ont point eu de familles sociales ou de noblesse, n'ont point forme de société, et qu'ils n'ont pas laissé après eux ces monuments qui attestent l'existence impérissable d'une société.

Théorie du pouvoir
politique et religieux,
1796.

François-René de Chateaubriand

Bilan de la Révolution

Figure du romantisme français, François-René de Chateaubriand (1768-1848) est le descendant d'une des plus anciennes familles de Bretagne. Il ne reniera jamais sa fidélité monarchique, de Louis XVI à Charles X. Il émigre en 1791 aux États-Unis, regagne la France l'année suivante, rejoint l'armée de Coblençe puis s'exile à Londres jusqu'en 1800. Sous la Restauration, il sera ambassadeur de France à Berlin et Londres, ministre d'État et des Affaires étrangères et pair de France. Sa carrière politique s'achève en 1830 : par solidarité avec les Bourbons exilés, Chateaubriand refuse de jurer fidélité à Louis-Philippe. C'est en littérateur qu'il défend la monarchie, dont il pleure la chute, ce que Maurras lui reprochera dans ses Trois idées politiques. Dans sa préface aux Études historiques, réflexions historiographiques (1831), Chateaubriand revient sur les années 1793-1794 et déplore le sombre bilan humain de la période de la Terreur.

Si, taisant ce que la Révolution a fait de bien, ce qu'elle a détruit de préjugés, établi de libertés dans la France, on retraçait l'histoire de cette révolution par ses crimes, sans ajouter un seul mot, une seule réflexion au texte, mettant seulement bout à bout toutes les horreurs qui se sont dites et perpétrées dans Paris et les provinces pendant quatre ans, cette tête de Méduse ferait reculer pour des siècles le genre humain jusqu'aux dernières bornes de la servitude ; l'imagination épouvantée se refuserait à croire qu'il y ait eu quelque chose de bon caché sous ces attentats. C'est donc

une étrange méprise que de glorifier ces attentats pour faire aimer la révolution. Ce n'est point l'année 1793 et ses énormités qui ont produit la liberté ; ce temps d'anarchie n'a enfanté que le despotisme militaire ; ce despotisme durerait encore si celui qui avait rendu la gloire sa complice avait su mettre quelque modération dans les jouissances de la victoire. Le régime constitutionnel est sorti des entrailles de l'année 1789 ; nous sommes revenus, après de longs égarements, au point de départ ; mais combien de voyageurs sont restés sur la route !

Tout ce qu'on peut faire par la violence, on peut l'exécuter par la loi ; le peuple qui a la force de proscrire, a la force de contraindre à l'obéissance sans proscription. S'il est jamais permis de transgresser la justice sous le prétexte du bien public, voyez où cela vous conduit : vous êtes aujourd'hui le plus fort, vous tuez pour la liberté, l'égalité, la tolérance ; demain vous serez le plus faible, et l'on vous tuera pour la servitude, l'inégalité, le fanatisme. Qu'aurez-vous à dire ? Vous étiez un obstacle à la chose qu'on voulait ; il a fallu vous faire disparaître, – fâcheuse nécessité, sans doute, mais enfin nécessité : ce sont là vos principes ; subissez-en la conséquence. Marius répandait le sang au nom de la démocratie, Sylla au nom de l'aristocratie ; Antoine, Lépide et Auguste trouvèrent utile de décimer les têtes qui rêvaient encore la liberté romaine. Ne blâmons plus les égorgeurs de la Saint-Barthélemy ; ils étaient obligés (bien malgré eux sans doute) d'ainsi faire pour arriver à leur but.

Il n'a péri, dit-on, que six mille victimes par les tribunaux révolutionnaires. C'est peu ! Reprenons les choses à leur origine.

Le premier numéro du Bulletin des lois contient le décret qui institue le tribunal révolutionnaire : on maintient ce décret à la tête de ce recueil, non pas, je suppose, pour en faire usage en temps et lieu, mais comme une inscription redoutable gravée au fronton du Temple des lois, pour

épouvanter le législateur et lui inspirer l'horreur de l'injustice. Ce décret prononce que la seule peine portée par le tribunal révolutionnaire est la peine de mort. L'article 9 autorise tout citoyen à saisir et à conduire devant les magistrats les conspirateurs et les contre-révolutionnaires ; l'art. 13 dispense de la preuve testimoniale ; et l'art. 16 prive de défenseur les conspirateurs. Ce tribunal était sans appel.

Voilà d'abord la grande base sur laquelle il nous faut asseoir notre admiration ; honneur à l'équité révolutionnaire ! honneur à la justice de la caverne ! Maintenant, compulsions les actes émanés de cette justice. Le républicain Prudhomme, qui ne haïssait pas la Révolution, et qui a écrit lorsque le sang était tout chaud, nous a laissé six volumes de détails. Deux de ces six volumes sont consacrés à un dictionnaire où chaque criminel se trouve inscrit à sa lettre alphabétique, avec ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance, qualité, domicile, profession, date et motif de la condamnation, jour et lieu de l'exécution. On y trouve parmi les guillotins 18 613 victimes ainsi réparties :

Ci-devant nobles : 1 278

Femmes, idem : 750

Femmes de laboureurs et d'artisans : 1 467

Religieuses : 350

Prêtres : 1 135

Hommes non nobles de divers états : 13 633

Total : 18 613

Femmes mortes par suites de couches prématurées :
3 400

Femmes enceintes et en couches : 348

Femmes tuées dans la Vendée : 15 000

Enfants id. id. : 22 000

Morts dans la Vendée : 900 000

Victimes sous le proconsulat de Carrier, à Nantes : 32 000
Dont Enfants fusillés : 500
Id. noyés : 1 500
Femmes fusillées : 264
Id. noyées : 500
Prêtres fusillés : 300
Id. noyés : 460
Nobles noyés : 1 404
Artisans idem : 5 300

Victimes à Lyon : 31 000

Dans ces nombres ne sont point compris les massacres à Versailles, aux Carmes, à l'Abbaye, à la glacière d'Avignon, les fusillés de Toulon et de Marseille après les sièges de ces deux villes, et les égorgés de la petite ville provençale de Bédoin, dont la population périt tout entière.

Pour l'exécution de la loi des suspects, du 21 septembre 1793, plus de cinquante mille comités révolutionnaires furent installés sur la surface de la France. D'après les calculs du conventionnel Cambon, ils coûtaient annuellement cinq cent quatre-vingt-onze millions (assignats). Chaque membre de ces comités recevait trois francs par jour et ils étaient cinq cent quarante mille : c'étaient cinq cent quarante mille accusateurs ayant droit de désigner à la mort. À Paris, seulement, on comptait soixante comités révolutionnaires ; chacun d'eux avait sa prison pour la détention des suspects.

Vous remarquerez que ce ne sont pas simplement des nobles, des prêtres, des religieux, qui figurent ici dans le registre mortuaire ; s'il ne s'agissait que de ces gens-là, la terreur serait véritablement la Vertu : canaille ! sottise espèce ! Mais voilà 18 923 hommes non nobles, de divers états, et 2 231 femmes de laboureurs ou d'artisans, 2 000 enfants guillotins, noyés et fusillés : à Bordeaux on exécutait pour

crime de négociantisme. Des femmes ! mais savez-vous que dans aucun pays, dans aucun temps, chez aucune nation de la terre, dans aucune proscription politique, les femmes n'ont été livrées au bourreau, si ce n'est quelques têtes isolées à Rome sous les empereurs, en Angleterre sous Henri VIII, la reine Marie et Jacques II ? La Terreur a seule donné au monde le lâche et impitoyable spectacle de l'assassinat juridique des femmes et des enfants en masse.

Préface des Études
historiques, 1831.

→ Voir aussi le texte de François-René de Chateaubriand.

René de La Tour du Pin

Vers un ordre social chrétien

Issu d'une famille dauphinoise, René de La Tour du Pin (1834-1924) épouse la carrière des armes. Reçu à Saint-Cyr, il sert durant les guerres du Second Empire. Revenu de captivité en 1871, il fonde avec son ami Albert de Mun (1841-1914) et Maurice Maignen (1822-1890) l'Œuvre des cercles catholiques ouvriers. Nommé attaché militaire en Autriche-Hongrie, il démissionne de l'armée en 1881. En 1885, il est reçu à Rome par le pape Léon XIII, qui s'inspirera du catholicisme social prôné en France et en Autriche pour rédiger son encyclique *Rerum novarum* de 1891. En 1892, Léon XIII invite les catholiques français à « accepter la Constitution pour changer la législation ». Mais La Tour du Pin, contrairement à Albert de Mun, refuse le ralliement à la République. À partir de 1899, il participe aux activités de l'Action française et publie en 1907 son principal ouvrage, *Vers un ordre social chrétien*, qui en fait l'un des pères de l'économie sociale en France et le principal théoricien du catholicisme social. Sa doctrine entend promouvoir les secteurs économiques ne relevant ni de l'État ni d'une logique capitaliste : coopératives, associations, mutuelles... Charles Maurras insistera souvent sur sa dette intellectuelle à l'égard de La Tour du Pin.

La préface de *Vers un ordre social chrétien* est une lettre ouverte à la direction de la revue *L'Association catholique*, fondée par Albert de Mun. Elle explique l'origine intellectuelle contre-révolutionnaire du catholicisme social.

LES ORIGINES D'UN PROGRAMME

Lettre ouverte à la Direction de L'Association catholique.

Arrancy, 10 août 1903.

Mon cher Directeur et Ami,

Vous insistez pour que je donne à la Revue la clef des sources auxquelles elle a puisé son programme, ce qu'on a appelé « les idées de l'Œuvre des cercles ». Vous y insistez pour que je rectifie la légende suivant laquelle ces sources seraient à l'étranger ; ce serait en Autriche que moi, en particulier, je les aurais rencontrées, et en aurais été le canal d'introduction ici. Vous me dites que c'est là une opinion assez généralement reçue, qui peut nuire à leur crédit et qu'il faudrait remettre au point.

Mis ainsi personnellement en demeure de défendre l'œuvre commune, je m'exécute, mais ne veux parler que pour moi seul ; je n'ai pas à dire comment les amis dont je n'ai été que le lien et le serviteur ont formé leur jugement. Ce serait probablement divers pour chacun d'eux, et je n'ai pas mission de parler pour eux. Plusieurs ne sont plus, et les survivants ont en M. de Mun un interprète d'une autorité tout autre que la mienne. Lui-même a redit souvent dans les discours qui ont été reproduits ici sous quelles impressions, à quels spectacles, son âme s'était ouverte aux idées dont son magnifique langage a fait la fortune. Personne n'a songé à lui dire qu'il les avait rapportées de la douloureuse captivité que nous avons supportée ensemble à l'étranger ; mais je peux ajouter que nous y avons un livre de chevet, celui d'un vaillant compatriote, – Émile Keller^[9] –, sur l'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789. C'est là le fil conducteur de la pensée du secrétaire général de l'Œuvre des cercles, la trame de tous les discours qu'il a prononcés en cette qualité ; elle apparaît de la manière la plus saisissable dans celui qui est intitulé : « L'Œuvre, c'est la contre-révolution. » Depuis, il s'est rapproché de Montalembert ou plutôt il s'en est fait l'émule. Il n'y a donc rien là qui sent l'inspiration étrangère.

Revenons de ces hauteurs à celui qui est en cause, votre

serviteur. Il lui faudra un plaidoyer plus long, parce que les apparences prêtent à la méprise en même temps que sa langue n'est pas aussi française, et qu'il s'y rencontre, paraît-il, des réminiscences, pour ne pas dire des idiotismes variés. Je le crois : j'ai en effet, par carrière et par goût, vécu chez des peuples divers, fréquenté des foyers et pratiqué des hommes de diverses conditions. Mais j'étais alors déjà moi-même, c'est-à-dire un homme formé au foyer familial jusqu'au point où l'on ne peut plus recevoir une nouvelle empreinte, mais seulement des confirmations et, si vous voulez, des ciselures.

Cette formation sociale se caractérise par une parole qui revenait sur les lèvres de mon père quand il me faisait parcourir avec lui le petit domaine familial, la terra avita, sur laquelle s'achève aujourd'hui ma vie : « Rappelle-toi toujours que tu ne seras que l'administrateur de cette terre pour ses habitants. » – C'était la notion sociale de la propriété. J'entendis de la même façon, c'est-à-dire par l'exemple, ce qu'il en était du salaire familial et du reste des objets sur lesquels je fus scandalisé plus tard d'entendre la dispute des casuistes. Car pour moi dès lors tout était dit, et ce que j'appris depuis ne fut pas cela, mais ce qu'on en disait et ce qu'on en pouvait dire dans d'autres milieux.

Dans cet ordre de travaux, le premier auquel j'eus part est l'établissement des avis du Conseil des études de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers sur le régime du travail. Le recueil de ces avis a été édité chez Lecoffre, il y a plus de vingt ans. Rien n'y sent l'inspiration étrangère, depuis l'avant-propos, dû à la plume du dévoué directeur de ces travaux, Félix de Roquefeuil, jusqu'à la note de Keller qui en résume l'esprit et à la mienne qui en formule les conclusions. Sans doute, un des principaux collaborateurs, le comte de Breda, avait, par suite de sa carrière, une grande connaissance de l'étranger ; mais si l'on trouve chez tous les milieux catholiques – sauf en France à ce moment-là – les principes

développés par lui dans l'Association catholique sur « l'économie politique dans ses rapports avec la loi morale », on n'en saurait inférer qu'il les ait lui-même possédés autrement que par tradition. Aussi bien son enseignement fut continué après lui dans nos rangs par le P. de Pascal, encore un homme de tradition. – Mais je ne saurais passer à d'autres souvenirs sans rappeler aussi que ç'avait été déjà Breda qui nous avait mis sur la voie des applications du régime corporatif à l'industrie moderne, à la suite d'une enquête qu'il avait faite dans les principaux établissements du nord et de l'est de la France.

Les études d'application auxquelles le champ avait été ouvert ainsi furent poursuivies sur ces données par nos amis Milcent et Delalande, qui n'avaient alors, que je sache, jamais fréquenté l'étranger autrement qu'à portée de fusil, à Mentana ou à Héricourt. Ce sont eux surtout qui préparèrent la confection de cet ensemble de projets de loi qui furent portés aux Chambres avec tant d'éclat par MM. de Mun et Lecour-Grandmaison et résumés ici même par ce dernier. Ces projets n'étaient d'ailleurs pas isolés dans le programme que s'était tracé la direction des études de l'Œuvre pour la préparation d'une législation protectrice du travail, en conformité des avis VIII et XV du Conseil des études sur le régime corporatif. Il ne serait peut-être pas superflu de reproduire ces vieux travaux aujourd'hui qu'une génération nouvelle s'applique à en reprendre sinon la suite, du moins quelques-uns des objets.

Enfin, pour terminer cette rapide revue de l'œuvre d'une génération et revendiquer pour elle ses droits d'auteur, je rappellerai la préparation et la production des cahiers de 1889. Œuvre bien française assurément en son inspiration, et qui, malheureusement étouffée par la politique, a pourtant laissé plus de germes qu'on ne croit, entre autres le programme d'une réfection sociale reposant sur l'association professionnelle, la représentation des intérêts et la

décentralisation, que d'autres groupes catholiques ou politiques ont fait leur, depuis que celui des initiateurs s'est dissous. Il est d'origine bien française, car il s'est produit, à ma connaissance, pour la première fois dans une Lettre publique de M. le comte de Chambord aux ouvriers en 1865.

Est-ce à dire, après avoir fait acte d'autodoxie, que nous ne soyons redevables en quoi que ce soit à nos coreligionnaires en dehors de ce pays ? Ce serait sottise et ingratitude : sottise parce que ce serait faire montre d'avoir ignoré les œuvres magistrales d'un P. Liberatore, d'un Vogelsang^{10}, d'un Rodolphe Meyer, d'un P. Weiss, qui ont remis l'économie politique sur les bases chrétiennes ; ce serait encore sottise en paraissant mettre en oubli le rôle de cette Union catholique de Fribourg, où, sous la direction sans égale du comte de Blome et grâce au patronage du cardinal Mermillod^{11}, s'est comme préparée l'Encyclique sur la condition des ouvriers, qui a consacré nos efforts et guide encore ceux des catholiques éminents qui s'y rencontraient avec nous.

Ce serait une ingratitude inexcusable chez qui a éprouvé tout particulièrement la puissance de leur assistance et la cordialité de leurs encouragements, faute desquels il eût sans doute renoncé à la lutte. Mais ce ne sont pas des doctrines étrangères, apprises à leur école, que j'aurais importées et que mes amis auraient acceptées : ce sont des convictions traditionnelles chez toutes les nations d'antique civilisation chrétienne, mais refoulées de chez nous par une philosophie qui est bien, elle, d'origine étrangère et qu'il faut appeler par son nom, le libéralisme.

Le libéralisme qui, frappé par Pie IX sur le terrain religieux, poursuivi par Léon XIII sur le terrain social, put à la faveur des circonstances se reformer sur le terrain politique, où, toujours semblable à lui-même, il consiste, selon la très sagace définition qu'en donnait naguère à Chalon M. de Mun, à n'avoir collectivement « ni doctrine ni programme

particuliers », chaque individu y conservant son indépendance en vertu du principe de sa « souveraineté ».

Mais on ne peut pas longtemps vivre dans le libéralisme sur un terrain même spécial sans que son esprit ne gagne les autres, invoquer les principes de 1789 en politique et les renier en sociologie. En sorte que l'individualisme, dont ils sont la charte, nous guette de nouveau sous ses deux incarnations : le capitalisme qui en est la floraison bourgeoise et le socialisme qui en est le fruit populaire. Or ce sont bien là deux plantes exotiques, importées de l'étranger pour infester le sol français, et c'est à leur introduction, non à notre tradition, qu'on peut, hélas ! appliquer ce jugement historique et demeuré prophétique du vicomte de Bonald : « Ce sont les idées de l'étranger qui nous ont asservis et livrés aux armes de l'étranger. »

La-Tour-du-Pin
Chambly.

Préface de Vers un
ordre social chrétien,
1903.

Charles Maurras

L'Avenir de l'intelligence

Avant de devenir le théoricien que l'on sait, Charles Maurras (1868-1962) fut d'abord poète, membre du Félibrige (fondé par Frédéric Mistral) et de l'École romane – comme Jean Moréas. Son intérêt pour l'idée de décentralisation motive son engagement politique et le conduit à la monarchie. En s'appuyant sur les écrits d'Auguste Comte et de Sainte-Beuve, Maurras élabore une méthode politique, l'« empirisme organisateur », qui entend distinguer, par exemple, le « pays réel » du « pays légal ». Il prône l'instauration d'une monarchie « traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée ». De 1908 à 1944, il dirige le quotidien L'Action française, monarchiste, antisémite et nationaliste. De 1914 à 1918, il prône l'Union sacrée face à l'Allemagne. Il est élu à l'Académie française en 1938. Favorable, à partir de 1940, au maréchal Pétain et à l'État français, quoique hostile par principe à une collaboration avec l'Allemagne, il est condamné en 1945 à la détention à perpétuité. Il est gracié en 1952 par Vincent Auriol, quelques mois avant sa mort. À la différence de beaucoup de penseurs contre-révolutionnaires, Maurras était agnostique et n'est revenu au catholicisme que peu de mois avant sa mort. Dans « L'Avenir de l'intelligence », texte publié en 1902 dans la revue Minerva, devenu le titre d'un recueil de 1905, Charles Maurras expose ses théories sur les relations entre les hommes de lettres, les intellectuels et le pouvoir politique.

À moins que...

Je ne voudrais pas terminer ces analyses un peu lentes, mais, autant qu'il me semble, réelles et utiles, par un conte bleu. Cependant il n'est pas impossible de concevoir un

autre tour donné aux mouvements de l'histoire future. Il suffirait de supposer qu'une lucide conscience du péril, unie à quelques actes de volonté sérieuse, suggère à l'Intelligence française, qui, depuis un siècle et demi, a causé beaucoup de désastres, de rendre le service signalé qui sauverait tout.

Elle s'est exilée à l'intérieur, elle s'est pervertie, elle a couru tous les barbares de l'univers ; supposez qu'elle essaye de retrouver son ordre, sa patrie, ses dieux naturels.

Elle a propagé la Révolution ; supposez qu'elle enseigne, au rebours, le Salut public.

Imaginez qu'un heureux déploiement de cette tendance nouvelle lui regagne les sympathies et l'estime, non certes officielles, ni universelles, mais qui émaneraient de sphères respectées et encore puissantes.

Imaginez d'ailleurs que l'Intelligence française comprenne bien deux vérités : ni elle n'est, ni elle ne peut être la première des Forces nationales, et, en rêvant cet impossible, elle se livre pratiquement au plus dur des maîtres, à l'Argent.

Veut-elle fuir ce maître, elle doit conclure alliance avec quelque autre élément du pouvoir matériel, avec d'autres Forces, mais celles-ci personnelles, nominatives et responsables, auxquelles les lumières qu'elle a en propre faciliteraient le moyen de s'affranchir avec elle de la tyrannie de l'Argent.

Concevez, dis-je, la fédération solide et publique des meilleurs éléments de l'Intelligence avec les plus anciens de la nation ; l'Intelligence s'efforcerait de respecter et d'appuyer nos vieilles traditions philosophiques et religieuses, de servir certaines institutions comme le clergé et l'armée, de défendre certaines classes, de renforcer certains intérêts agricoles, industriels, même financiers, ceux-là qui se distinguent des intérêts d'Argent proprement dits en ce qu'ils correspondent à des situations définies, à des fonctions morales. Le choix d'un tel parti rendrait à l'Intelligence française une certaine

autorité. Les ressources afflueraient, avec les dévouements, pour un effort en ce sens. Peut-être qu'une fois de plus la couronne d'or nous serait présentée comme elle le fut à César.

Mais il faudrait la repousser. Et aussi, en repoussant cette dictature, faudrait-il l'exercer provisoirement. Non point certes pour élever un empire reconnu désormais fictif et dérisoire, mais, selon la vraie fonction de l'Intelligence, pour voir et faire voir quel régime serait le meilleur, pour le choisir d'autorité, et, même, pour orienter les autres Forces de ce côté ; pareil chef-d'œuvre une fois réussi, le rang ultérieurement assigné à l'Intelligence dans la hiérarchie naturelle de la nation importerait bien peu, car il serait fatalement très élevé dans l'échelle des valeurs morales. L'Intelligence pourrait dire comme Romée de Villeneuve dans le Paradis :

e cio' gli fece
Romeo, persona umile e peregrina
« et Romée fit cela,
personne humble et errant pèlerin. »

En fait, d'ailleurs, et sur de pareils états de services, le haut rôle consultatif qui lui est propre lui reviendrait fatalement par surcroît.

Les difficultés, on les voit. Il faudrait que l'Intelligence fît le chef-d'œuvre d'obliger l'Opinion à sentir la nullité profonde de ses pouvoirs et à signer l'abdication d'une souveraineté fictive ; il faudrait demander un acte de bon sens à ce qui est privé de sens. Mais n'est-il pas toujours possible de trouver des motifs absurdes pour un acte qui ne l'est point ?

Il faudrait atteindre et gagner quelques-unes des citadelles de l'Argent et les utiliser contre leur propre gré, mais là encore espérer n'est point ridicule, car l'Argent diviseur et divisible à l'infini peut jouer une fois le premier de ces deux rôles contre lui-même.

Il faudrait rassembler de puissants organes matériels de publicité, pour se faire entendre, écouter, malgré les intérêts d'un État résolu à ne rien laisser grandir contre lui ; mais cet État, s'il a un centre, est dépourvu de tête. Son incohérence et son étourderie éclatent à chaque instant. C'est lui qui, par sa politique scolaire, a conservé à l'Intelligence un reste de prestige dans le peuple ; par ses actes de foi dans la raison et dans la science, il nous a coupé quelques-unes des verges dont nous le fouettons.

Les difficultés de cette entreprise, fussent-elles plus fortes encore, seraient encore moindres que la difficulté de faire subsister notre dignité, notre honneur, sous le règne de la ploutocratie qui s'annonce. Cela, n'est pas le plus difficile ; c'est l'impossible. Ainsi exposée à périr sous un nombre victorieux, la qualité intellectuelle ne risque absolument rien à tenter l'effort ; si elle s'aime, si elle aime nos derniers reliquats d'influence et de liberté, si elle a des vues d'avenir et quelque ambition pour la France, il lui appartient de mener la réaction du désespoir. Devant cet horizon sinistre, l'Intelligence nationale doit se lier à ceux qui essayent de faire quelque chose de beau avant de sombrer. Au nom de la raison et de la nature, conformément aux vieilles lois de l'univers, pour le salut de l'ordre, pour la durée et les progrès d'une civilisation menacée, toutes les espérances flottent sur le navire d'une Contre-Révolution.

L'Avenir de
l'intelligence,
revue Minerva, 1902.

Pierre Boutang

Reprendre le pouvoir

Issu d'une famille d'Action française, Pierre Boutang (1916-1998) est admis à l'École normale supérieure et devient l'élève du philosophe Jean Wahl, spécialiste de Spinoza. Dès 1939, il écrit dans L'Action française, le quotidien de Maurras, qu'il considérera toujours comme son maître. Passé au Maroc en 1941, il intègre l'équipe du général Giraud en 1943 à Alger comme chef de cabinet du ministre de l'Intérieur. Officier de l'armée d'Afrique démobilisé, il est étonnamment révoqué de l'Éducation nationale en 1945 après avoir été nommé maître-assistant. Il manifeste ses préjugés antisémites dans La République de Joinovici, publié en 1949. Journaliste à Aspects de la France puis directeur de l'hebdomadaire La Nation française, il se rallie au général de Gaulle à partir de 1958. Réintégré dans son corps d'origine, il devient professeur de métaphysique à l'université Paris-Sorbonne à partir de 1977. Là où Maurras se refusait à faire de la métaphysique, Boutang va s'appuyer sur des textes comme le Philèbe de Platon pour entamer une réflexion sur la nature et le fondement du pouvoir politique. Il est l'auteur de romans, d'essais de critique littéraire et de métaphysique et de pamphlets contre Jean-Paul Sartre ou Valéry Giscard d'Estaing. Il a dialogué à la télévision avec George Steiner et à la radio avec Jean-Marie Domenach. Dans son ouvrage Reprendre le pouvoir, publié en 1977 par les éditions du Sagittaire, Boutang entend refonder la pensée politique royaliste autour de la question de la légitimité du pouvoir, tout en l'inscrivant dans une perspective chrétienne. Nous en donnons la conclusion.

Et nous, qui essayons d'être chrétien, sans renoncer à une foi politique, qu'oserons-nous proposer, indiquer à l'horizon du désir, qui ne soit objet premier du mirage ? La réflexion

sur Foucault nous a, bizarrement, conduit à l'idée, ou au mythe d'une légitimité révolutionnaire, d'une révolution pour instaurer l'ordre légitime et profond. Ce n'est pas que nous n'éprouvions du dégoût pour le mot de révolution. Nous savons d'expérience, comment elles se terminent toutes, et nous n'envions, pour nous ni pour nos fils, les prestiges de leur commencement.

Il y aurait pire que l'usage – indirect ou adjectif – de ce mot : ce serait l'illusion que la société par nous héritée, puis empirée, est compatible avec une légitimité quelconque, qu'un État légitime peut être greffé ou plaqué sur cette désolante pourriture. Mais, si corrompue qu'elle soit par le mal universel de l'usure (plus encore que par la pornocratie et l'alphabétisme idiot), chaque enfant d'une race et d'une langue, chaque nouveau-né recommence l'énorme aventure, retrouve la chance de tous les saluts ; le tissu premier de la politique, la source et l'objet du pouvoir sauveur, c'est la naissance. Chaque naissance dans une famille est le modèle idéal et réel des renaissances nationales ; l'apparition effective d'une telle renaissance exige la conjonction (pas plus invraisemblable, certes, que celle dont la révolution marxiste ne peut théoriquement se passer : une concentration du prolétariat dépossédé, et une volonté révolutionnaire) d'un état de la corruption ploutocratique avec une décision de rétablissement de la nature politique et du droit naturel. Que cette conjonction doive être héroïque, cela résulte de l'extrême contrainte exercée, à l'âge moderne, par l'extrême artifice, et par les techniques d'avilissement. Le noyau naturel de notre présence terrestre est attaqué de telle sorte que la nature même ne peut plus être que l'objet d'une reconquête. Que cette reconquête puisse demeurer pacifique est probablement une illusion dont les écologistes sérieux ne soutiennent pas la vraisemblance. Lorsque « l'âge de l'homme » décrit – nous l'avons vu, de manière ambiguë – par Vico, tombe, à l'occasion de l'un des ricorsi, bien au-

dessous des Lumières, et produit la société d'usurpation et de mensonge que nous connaissons, il n'y a plus qu'à attendre et préparer activement le nouvel âge héroïque. Cela malgré les surprises que nulle prévision ne nous épargnera, malgré la difficulté liée à l'existence d'un autre type de corruption dans d'autres sociétés ou nations concurrentes, malgré la perte d'énergie considérable que les systèmes sociaux, comme les systèmes physiques, éprouvent au cours de tous leurs changements majeurs. Une théorie du pouvoir associée à une foi politique doit prévoir quelle entropie elle peut supporter et risquer, et quelle « néguentropie » elle apporte avec elle, comme toute décision vivante. Il doit – on est tenté de dire il va – y avoir un moment où survivre dans cet état de pourriture apparaîtra, dans un éclair comme indigne et impossible. Cette prévision ne diffère de celle des marxistes que par les sujets de l'impossibilité vécue : là où les marxistes les délimitaient comme prolétariat victime du salariat, nous reconnaissons en eux les Français (et les diverses nations d'Europe selon une modalité particulière), en tant qu'hommes empêchés de vivre naturellement, soumis à des objectifs étatiques tantôt fous, tantôt criminels. Quelques-uns parmi eux, sont capables de guetter la conjonction libératrice, mais, à l'instant élu la communauté tout entière, par l'effet de l'universelle agression qu'elle a subie, peut être capable de consentir à la décision d'initier un nouvel âge héroïque. Il ne sera certes pas celui des philosophes, nouveaux ni anciens. Les philosophes, s'ils se délivrent de leur préjugé que l'Esprit doit être sans puissance et que tout pouvoir est mauvais y pourront jouer un rôle moins absurde, finalement que celui de Platon à Syracuse. Quant aux spirituels, c'est l'un d'eux, Martin Buber, qui prophétisait la bonne modification du pouvoir en un nouvel âge : « Je vois monter à l'horizon avec la lenteur de tous les processus dont se compose la vraie histoire de l'homme, un grand mécontentement qui ne ressemble à aucun de ceux

que l'on a connus jusqu'ici. On ne s'insurgera plus seulement, comme dans le passé, contre le règne d'une tendance déterminée, pour faire triompher d'autres tendances. On s'insurgera pour l'amour de l'authenticité dans la réalisation contre la fausse manière de réaliser une grande aspiration de l'aspiration à la communauté. On luttera contre la distorsion et pour la pureté de la forme, telle que l'ont vu les générations de la foi et de l'espoir. » Un « nouveau Moyen Âge » comme l'ont entrevu Berdiaeff et Chesterton ? Les ricorsi ne sont pas de pures répétitions ni même de simples renouvellements. Sûrement : une manière de rendre vaine l'opposition de l'individualisme et du collectivisme, telle qu'en usent, pour leurs courtes ambitions, les barbares et les freluquets. L'âge des héros rebâtira un pouvoir ; il n'est pas de grand siècle du passé qui ne se soit donné cette tâche : même aux âges simplement humains, où les familles, lassées de grandeur, confiaient à quelque César leur destin, à charge de maintenir le droit commun, le pouvoir reconstruit gardait quelque saveur du monde précédent. Notre société n'a que des banques pour cathédrales ; elle n'a rien à transmettre qui justifie un nouvel « appel aux conservateurs » ; il n'y a, d'elle proprement dite, rien à conserver. Aussi sommes-nous libres de rêver que le premier rebelle, et serviteur de la légitimité révolutionnaire, sera le Prince chrétien.

Reprendre le pouvoir,
Sagittaire, 1977.

Victor Hugo

Sylvain Ledda et Judith Wulf

Introduction

Le célèbre portrait de Victor Hugo en vieil homme barbu cache le visage d'un rebelle. Avant d'être une gloire nationale célébrée par la III^e République, Hugo ne cessa de résister aux sirènes institutionnelles. Au « siècle des révolutions », il fut poète de génie et homme de combats : pour les autres, pour lui-même, pour la liberté de l'artiste. Il livra des batailles littéraires, politiques, sociales. Derrière le chemin politique sinueux qui le mena du royalisme de jeunesse à l'extrême gauche se dessine l'unité d'un homme qui, dans ses paroles comme dans ses actes, s'indigna.

Il dénonça la condition des prisonniers alors qu'il était pair de France. Il contesta, comme s'il était dans l'opposition, la politique sociale du parti de l'ordre dont il était pourtant élu, s'insurgea contre la peine de mort en dépit du consensus dont elle bénéficiait à son époque. Il prit même la tête de la résistance armée au coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, se révolta contre le régime autoritaire instauré par « Napoléon le Petit » ; il refusa de transiger et préféra l'exil volontaire à toute forme de compromission ; enfin, Hugo soutint les communards et tous ceux qui, dissidents, factieux, insoumis, insubordonnés, luttèrent pour la liberté et la justice. Telles sont les grandes lignes d'une vie tendue entre engagement et indignation.

Si cette position de franc-tireur ne se dément pas tout au

long de sa vie, c'est que Hugo agit moins en politicien pragmatique qu'en poète qui ne reconnaît d'autre loi que celle du génie créateur. C'est parce qu'il choisit l'avant-garde romantique qu'il prend ses distances avec le régime de Charles X ; sous la monarchie de Juillet, ses drames sont autant d'occasions de réfléchir sur le peuple et la démocratie.

Ses romans donnent vie, dans le détail du style, à tout l'éventail des causes à soutenir et des combats à mener. Son travail sur la forme poétique accompagne toujours une pensée de l'Histoire, directement associée à la question de la révolution.

Loin de se limiter à l'expression d'un sujet biographique, son lyrisme n'existe qu'à travers l'écho des voix que l'autorité, qu'elle soit politique ou intellectuelle, ignore injustement. Ses discours parlementaires, débordant le cadre institutionnel, ont alors une portée collective. Chez celui qui se présente lui-même comme une « chose publique », même les écrits les plus intimes engagent une responsabilité. Courage politique et audace littéraire ne vont pas l'un sans l'autre chez Hugo.

C'est pourquoi les textes qui suivent ne se limitent pas aux discours, mais donnent un aperçu de la manière dont les lignes de combat s'élargissent dans le style et s'y reflètent. Le poète lui-même se défiait de ce type de compositions, préférant qu'on lût l'une de ses œuvres plutôt que des « morceaux choisis ». Aussi cette brève anthologie est-elle pensée comme une incitation à la lecture, comme une invitation à rouvrir chaque livre de Hugo pour y retrouver les grands combats de son siècle, mais surtout pour y faire écho dans le nôtre.

Victor Hugo fait partie des auteurs qui ont marqué l'histoire de la nation en disant non. Poésie, théâtre, critique... Parfois teintées de sang, ces pages sont toujours porteuses de sens. C'est pourquoi le lecteur d'aujourd'hui ne peut rester indifférent aux paroles de Hugo, constamment animées par

un idéal humain.

« Il s'indigna »

Hugo n'a pas toujours été un révolté de gauche. Comme il le précise lui-même : « Depuis l'âge où mon esprit l'entrevoit, et où j'ai commencé à prendre part aux transformations politiques ou aux fluctuations sociales de mon temps, voici les phases successives que ma conscience a traversées en avançant sans cesse et sans reculer un jour – je me rends cette justice – vers la lumière : 1818, royaliste ; 1824, royaliste libéral ; 1827, libéral ; 1828, libéral socialiste ; 1830, libéral, socialiste et démocrate ; 1849, libéral, socialiste, démocrate et républicain. » Dans la préface à Actes et paroles, intitulée « Le droit et la loi », Hugo revient sur le tournant des années 1848-1849, qui le fit basculer politiquement. De plus en plus fréquemment indigné par l'injustice sociale et les atteintes à la liberté, il doit finalement se rendre à l'évidence et rejoindre la gauche. Entre réflexion philosophique et autobiographie, ce texte revient sur sa métamorphose, qu'il dramatise par le récit, en architecte de sa propre légende.

En 1848, son parti n'était pas pris sur la forme sociale définitive. Chose singulière, on pourrait presque dire qu'à cette époque la liberté lui masqua la république. Sortant d'une série de monarchies essayées et mises au rebut tour à tour, monarchie impériale, monarchie légitime, monarchie constitutionnelle, jeté dans des faits inattendus qui lui semblaient illogiques, obligé de constater à la fois dans les chefs guerriers qui dirigeaient l'État l'honnêteté et l'arbitraire, ayant malgré lui sa part de l'immense dictature anonyme qui

est le danger des assemblées uniques, il se décida à observer, sans adhésion, ce gouvernement militaire où il ne pouvait reconnaître un gouvernement démocratique, se borna à protéger les principes quand ils lui parurent menacés et se retrancha dans la défense du droit méconnu. En 1848, il y eut presque un dix-huit fructidor ; les dix-huit fructidor ont cela de funeste qu'ils donnent le modèle et le prétexte aux dix-huit brumaire, et qu'ils font faire par la république des blessures à la liberté ; ce qui, prolongé, serait un suicide. L'insurrection de juin fut fatale, fatale par ceux qui l'allumèrent, fatale par ceux qui l'éteignirent ; il la combattit ; il fut un des soixante représentants envoyés par l'assemblée aux barricades. Mais, après la victoire, il dut se séparer des vainqueurs. Vaincre, puis tendre la main aux vaincus ; telle est la loi de sa vie. On fit le contraire. Il y a bien vaincre et mal vaincre. L'insurrection de 1848 fut mal vaincue. Au lieu de pacifier, on envenima ; au lieu de relever, on foudroya ; on acheva l'écrasement ; toute la violence soldatesque se déploya ; Cayenne, Lambessa, déportations sans jugement ; il s'indigna ; il prit fait et cause pour les accablés ; il éleva la voix pour toutes ces pauvres familles désespérées ; il repoussa cette fausse république de conseils de guerre et d'état de siège. Un jour, à l'Assemblée, le représentant Lagrange, homme vaillant, l'aborda et lui dit : « Avec qui êtes-vous ici ? » il répondit : « Avec la liberté. » « Et que faites-vous ? » reprit Lagrange, il répondit : « J'attends. »

Après juin 1848, il attendait : mais, après juin 1849, il n'attendit plus.

L'éclair qui jaillit des événements lui entra dans l'esprit. Ce genre d'éclair, une fois qu'il a brillé, ne s'efface pas. Un éclair qui reste, c'est là la lumière du vrai dans la conscience.

En 1849, cette clarté définitive se fit en lui.

Quand il vit Rome terrassée au nom de la France, quand il vit la majorité, jusqu'alors hypocrite, jeter tout à coup le masque par la bouche duquel, la 4 mai 1848, elle avait dix-

sept fois crié : Vive la république ! quand il vit, après le 13 juin, le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progrès, quand il vit cette joie cynique, il fut triste, il comprit : et, au moment où toutes les mains des vainqueurs se tendaient vers lui pour l'attirer dans leurs rangs, il sentit dans le fond de son âme qu'il était vaincu. Une morte était à terre ; on criait : c'est la république : il alla à cette morte, et reconnut que c'était la liberté. Alors il se pencha vers ce cadavre, et il l'épousa. Il vit devant lui la chute, la défaite, la ruine, l'affront, la proscription ; et il dit : C'est bien.

Tout de suite, le 15 juin, il monta à la tribune, et il protesta. À partir de ce jour, la jonction fut faite dans son âme entre la république et la liberté. À partir de ce jour, sans trêve, sans relâche, presque sans reprise d'haleine, opiniâtement, pied à pied, il lutta pour ces deux grandes calomniées. Enfin, le 2 décembre 1851, ce qu'il attendait, il l'eut : vingt ans d'exil.

Telle est l'histoire de ce qu'on a appelé son apostasie.

VII

1849. Grande date pour lui.

Alors commencèrent les luttes tragiques.

Il y eut de mémorables orages : l'avenir attaquait, le passé résistait.

À cette étrange époque le passé était tout-puissant. Il était omnipotent, ce qui ne l'empêchait pas d'être mort. Effrayant fantôme combattant.

Toutes les questions se présentèrent : indépendance nationale, liberté individuelle, liberté de conscience, liberté de pensée, liberté de parole, liberté de tribune et de presse, question du mariage dans la femme, question de l'éducation dans l'enfant, droit au travail à propos du salaire, droit à la patrie à propos de la déportation, droit à la vie à propos de la

réforme du code, pénalité décroissante par l'éducation croissante, séparation de l'Église et de l'État, la propriété des monuments, églises, musées, palais, dits royaux, rendue à la nation ; la magistrature restreinte, le jury augmenté ; l'armée européenne licenciée par la fédération continentale ; l'impôt de l'argent diminué, l'impôt du sang aboli ; les soldats retirés au champ de bataille et restitués au sillon comme travailleurs ; les douanes supprimées, les frontières effacées, les isthmes coupés, toutes les ligatures disparues, aucune entrave à aucun progrès ; les idées circulant dans la civilisation comme le sang dans l'homme. Tout cela fut débattu, proposé, imposé parfois. On trouvera ces luttes dans ce livre.

L'homme qui esquisse en ce moment sa vie parlementaire, entendant un jour les membres de la droite exagérer le droit du père, leur jeta ce mot inattendu : le droit de l'enfant. Un autre jour, sans cesse préoccupé du peuple et du pauvre, il les stupéfia par cette affirmation : On peut détruire la misère.

C'est une vie violente que celle des orateurs. Dans les assemblées ivres de leur triomphe et de leur pouvoir, les minorités étant les trouble-fête sont les souffre-douleur. C'est dur de rouler cet inexorable rocher de Sisyphe, le droit : on le monte, il retombe. C'est là l'effort des minorités.

La beauté du devoir s'impose ; une fois qu'on l'a comprise, on lui obéit, plus d'hésitation ; le sombre charme du dévouement attire les consciences ; et l'on accepte les épreuves avec une joie sévère. L'approche de la lumière a cela de terrible qu'elle devient flamme. Elle éclaire d'abord, réchauffe ensuite, et dévore enfin. N'importe, on s'y précipite. On s'y ajoute. On augmente cette clarté du rayonnement de son propre sacrifice ; brûler, c'est briller ; quiconque souffre pour la vérité la démontre.

Huer avant de proscrire, c'est le procédé ordinaire des majorités furieuses : elles préludent à la persécution matérielle par la persécution morale, l'imprécation commence

ce que l'ostracisme achèvera ; elles parent la victime pour l'immolation avec toute la rhétorique de l'injure ; et elles l'outragent, c'est leur façon de la couronner.

Actes et paroles I,
avant l'exil, Paris,
M. Lévy frères, 1875,
« Le droit et la loi ».

« Une horrible, une sanglante, une implacable idée ! »

La préface du Dernier Jour d'un condamné annonçait un récit choc. Hugo cherche à empoigner son lecteur en lui montrant la réalité d'un condamné qui attend le châtiment suprême. En 1829, quand Hugo publie son roman, l'heure est à l'école « frénétique ». Le lecteur cherche des sensations fortes, la commotion voire la sidération. Quand il publie ce bref roman, Hugo crée un tollé dans la presse car il s'attaque directement au fonctionnement de la justice, à l'application des peines. Pour développer son discours critique, Hugo entre dans le cerveau d'un prisonnier et raconte ses impressions à la première personne, stratégie redoutablement efficace, puisqu'elle permet au lecteur de s'identifier. Sous la forme d'un journal, le narrateur exprime souffrances et inquiétudes, révolte et désespoir, créant un suspense insoutenable jusqu'au dénouement inéluctable.

Bicêtre

Condamné à mort !

Voilà cinq semaines que j'habite avec cette pensée, toujours seul avec elle, toujours glacé de sa présence, toujours courbé sous son poids !

Autrefois, car il me semble qu'il y a plutôt des années que des semaines, j'étais un homme comme un autre homme. Chaque jour, chaque heure, chaque minute avait son idée. Mon esprit, jeune et riche, était plein de fantaisies. Il s'amusait à me les dérouler les unes après les autres, sans

ordre et sans fin, brodant d'inépuisables arabesques cette rude et mince étoffe de la vie. C'étaient des jeunes filles, de splendides chapes d'évêque, des batailles gagnées, des théâtres pleins de bruit et de lumière, et puis encore des jeunes filles et de sombres promenades la nuit sous les larges bras des marronniers. C'était toujours fête dans mon imagination. Je pouvais penser à ce que je voulais, j'étais libre.

Maintenant je suis captif. Mon corps est aux fers dans un cachot, mon esprit est en prison dans une idée. Une horrible, une sanglante, une implacable idée ! Je n'ai plus qu'une pensée, qu'une conviction, qu'une certitude : – condamné à mort !

Quoi que je fasse, elle est toujours là, cette pensée infernale, comme un spectre de plomb à mes côtés, seule et jalouse, chassant toute distraction, face à face avec moi misérable, et me secouant de ses deux mains de glace quand je veux détourner la tête ou fermer les yeux. Elle se glisse sous toutes les formes où mon esprit voudrait la fuir, se mêle comme un refrain horrible à toutes les paroles qu'on m'adresse, se colle avec moi aux grilles hideuses de mon cachot, m'obsède éveillé, épie mon sommeil convulsif, et reparaît dans mes rêves sous la forme d'un couteau.

Je viens de m'éveiller en sursaut, poursuivi par elle et me disant : – Ah ! ce n'est qu'un rêve ! – Hé bien ! avant même que mes yeux lourds aient eu le temps de s'entr'ouvrir assez pour voir cette fatale pensée écrite dans l'horrible réalité qui m'entoure, sur la dalle mouillée et suante de ma cellule, dans les rayons pâles de ma lampe de nuit, dans la trame grossière de la toile de mes vêtements, sur la sombre figure du soldat de garde dont la giberne reluit à travers la grille du cachot, il me semble que déjà une voix a murmuré à mon oreille : – Condamné à mort !

Le Dernier Jour d'un

condamné, 1829.

→ Voir aussi la partie « Contre la peine de mort ».

Réponse à un acte d'accusation

Dans le premier des six livres des Contemplations, intitulé « Aurore », Victor Hugo introduit un long poème de 344 vers : « Réponse à un acte d'accusation », dans lequel il évoque ses premiers combats littéraires. Ce poème est une déclaration d'intention autant que l'autobiographie versifiée d'une carrière littéraire. Ces vers rappellent que Hugo fut un révolté dans le domaine de la littérature, rebelle aux doxas classiques et néoclassiques. Mais ces combats littéraires n'ont jamais été dissociés d'une réalité politique, idéologique, d'une vérité sociale, d'une conviction intime. Combattant des lettres, Hugo recourt à la forme noble de l'alexandrin afin de lutter à égalité avec les Classiques.

Donc, c'est moi qui suis l'ogre et le bouc émissaire.
Dans ce chaos du siècle où votre cœur se serre,
J'ai foulé le bon goût et l'ancien vers français
Sous mes pieds, et, hideux, j'ai dit à l'ombre : Sois !
Et l'ombre fut. – Voilà votre réquisitoire.
Langue, tragédie, art, dogmes, conservatoire,
Toute cette clarté s'est éteinte, et je suis
Le responsable, et j'ai vidé l'urne des nuits.
De la chute de tout je suis la pioche inepte ;
C'est votre point de vue. Eh bien, soit, je l'accepte ;
C'est moi que votre prose en colère a choisi ;
Vous me criez : Raca ; moi je vous dis : Merci !
Cette marche du temps, qui ne sort d'une église
Que pour entrer dans l'autre, et qui se civilise ;
Ces grandes questions d'art et de liberté,
Voyons-les, j'y consens, par le moindre côté
Et par le petit bout de la lorgnette. En somme,

J'en conviens, oui, je suis cet abominable homme ;
Et, quoique, en vérité, je pense avoir commis
D'autres crimes encore que vous avez omis,
Avoir un peu touché les questions obscures,
Avoir sondé les maux, avoir cherché les cures,
De la vieille ânerie insulté les vieux bâts,
Secoué le passé du haut jusques en bas,
Et saccagé le fond tout autant que la forme,
Je me borne à ceci : je suis ce monstre énorme,
Je suis le démagogue horrible et débordé,
Et le devastateur du vieil A B C D ;
Causons. Quand je sortis du collège, du thème,
Des vers latins, farouche, espèce d'enfant blême
Et grave, au front penchant, aux membres appauvris,
Quand, tâchant de comprendre et de juger, j'ouvris
Les yeux sur la nature et sur l'art, l'idiome,
Peuple et noblesse, était l'image du royaume ;
La poésie était la monarchie ; un mot
Était un duc et pair, ou n'était qu'un grimaud ;
Les syllabes pas plus que Paris et que Londres
Ne se mêlaient ; ainsi marchent sans se confondre
Piétons et cavaliers traversant le pont Neuf ;
La langue était l'état avant quatre-vingt-neuf ;
Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes ;
Les uns, nobles, hantant les Phèdres, les Jocastes,
Les Méropes, ayant le décorum pour loi,
Et montant à Versailles aux carrosses du roi ;
Les autres, tas de gueux, drôles patibulaires,
Habitant les patois ; quelques-uns aux galères
Dans l'argot ; dévoués à tous les genres bas,
Déchirés en haillons dans les halles ; sans bas,
Sans perruque ; créés pour la prose et la farce ;
Populace du style au fond de l'ombre éparse ;
Vilains, rustres, croquants, que Vaugelas leur chef
Dans le bagne Lexique avait marqué d'une F ;
N'exprimant que la vie abjecte et familière,
Vils, dégradés, flétris, bourgeois, bons pour Molière.
Racine regardait ces marauds de travers ;
Si Corneille en trouvait un blotti dans son vers,
Il le gardait, trop grand pour dire : Qu'il s'en aille ;
Et Voltaire criait : Corneille s'encanaille !
Le bonhomme Corneille, humble, se tenait coi.
Alors, brigand, je vins ; je m'écriai : Pourquoi
Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière ?

Et sur l'Académie, aïeule et douairière,
Cachant sous ses jupons les tropes effarés,
Et sur les bataillons d'alexandrins carrés,
Je fis souffler un vent révolutionnaire.
Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire.
Plus de mot sénateur ! plus de mot roturier !
Je fis une tempête au fond de l'encrier,
Et je mêlai, parmi les ombres débordées,
Au peuple noir des mots l'essaim blanc des idées ;
Et je dis : Pas de mot où l'idée au vol pur
Ne puisse se poser, tout humide d'azur !
Discours affreux ! – Syllepse, hypallage, litote,
Frémirent ; je montai sur la borne Aristote,
Et déclarai les mots égaux, libres, majeurs.
Tous les envahisseurs et tous les ravageurs,
Tous ces tigres, les hunns, les scythes et les daces,
N'étaient que des toutous auprès de mes audaces ;
Je bondis hors du cercle et brisai le compas.
Je nommai le cochon par son nom ; pourquoi pas ?
Guichardin a nommé le Borgia, Tacite
Le Vitellius. Fauve, implacable, explicite,
J'ôtai du cou du chien stupéfait son collier
D'épithètes ; dans l'herbe, à l'ombre du hallier,
Je fis fraterniser la vache et la génisse,
L'une étant Margoton et l'autre Bérénice.
Alors, l'ode, embrassant Rabelais, s'enivra ;
Sur le sommet du Pinde on dansait Ça ira ;
Les neuf muses, seins nus, chantaient la Carmagnole ;
L'emphase frissonna dans sa fraise espagnole ;
Jean, l'ânier, épousa la bergère Myrtil.
On entendit un roi dire : Quelle heure est-il ?
Je massacrais l'albâtre, et la neige, et l'ivoire,
Je retirai le jais de la prune noire,
Et j'osai dire au bras : Sois blanc, tout simplement.
Je violai du vers le cadavre fumant ;
J'y fis entrer le chiffre ; ô terreur ! Mithridate
Du siège de Cyzique eût pu citer la date.
Jours d'effroi ! les Laïs devinrent des catins.
Force mots, par Restaut peignés tous les matins,
Et de Louis quatorze ayant gardé l'allure,
Portaient encore perruque ; à cette chevelure
La Révolution, du haut de son beffroi,
Cria : Transforme-toi ! c'est l'heure. Remplis-toi
De l'âme de ces mots que tu tiens prisonnière !

Et la perruque alors rugit, et fut crinière.
Liberté ! c'est ainsi qu'en nos rébellions,
Avec des épagneuls nous fîmes des lions,
Et que, sous l'ouragan maudit que nous soufflâmes,
Toutes sortes de mots se couvrirent de flammes.
J'affichai sur Lhomond des proclamations.
On y lisait : « – Il faut que nous en finissions !
« Au panier les Bouhours, les Batteux, les Brossettes !
« À la pensée humaine ils ont mis les poucettes.
« Aux armes, prose et vers ! formez vos bataillons !
« Voyez où l'on en est : la strophe a des bâillons,
« L'ode a des fers aux pieds, le drame est en cellule.
« Sur le Racine mort le Campistron pullule ! – »
Boileau grinça des dents ; je lui dis : Ci-devant,
Silence ! et je criai dans la foudre et le vent :
Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe !
Et tout quatre-vingt-treize éclata. Sur leur axe,
On vit trembler l'athos, l'ithos et le pathos.
Les matassins, lâchant Pourceaugnac et Cathos,
Poursuivant Dumarsais dans leur hideux bastringue,
Des ondes du Permesse emplirent leur seringue.
La syllabe, enjambant la loi qui la tria,
Le substantif manant, le verbe paria,
Accoururent. On but l'horreur jusqu'à la lie.
On les vit déterrer le songe d'Athalie ;
Ils jetèrent au vent les cendres du récit
De Thérémène ; et l'astre Institut s'obscurcit.
Oui, de l'ancien régime ils ont fait tables rases,
Et j'ai battu des mains, buveur du sang des phrases,
Quand j'ai vu, par la strophe écumante et disant
Les choses dans un style énorme et rugissant,
L'Art poétique pris au collet dans la rue,
Et quand j'ai vu, parmi la foule qui se rue,
Pendre, par tous les mots que le bon goût proscriit,
La lettre aristocrate à la lanterne esprit.
Oui, je suis ce Danton ! je suis ce Robespierre !
J'ai, contre le mot noble à la longue rapière,
Insurgé le vocable ignoble, son valet,
Et j'ai, sur Dangeau mort, égorgé Richelet.
Oui, c'est vrai, ce sont là quelques-uns de mes crimes.
J'ai pris et démolì la bastille des rimes.
J'ai fait plus : j'ai brisé tous les carcans de fer
Qui liaient le mot peuple, et tiré de l'enfer
Tous les vieux mots damnés, légions sépulcrales ;

J'ai de la périphrase écrasé les spirales,
Et mêlé, confondu, nivelé sous le ciel
L'alphabet, sombre tour qui naquit de Babel ;
Et je n'ignorais pas que la main courroucée
Qui délivre le mot, délivre la pensée.
L'unité, des efforts de l'homme est l'attribut.
Tout est la même flèche et frappe au même but.
Donc, j'en conviens, voilà, déduits en style honnête,
Plusieurs de mes forfaits, et j'apporte ma tête.
Vous devez être vieux, par conséquent, papa,
Pour la dixième fois j'en fais mea culpa.
Oui, si Beauzée est dieu, c'est vrai, je suis athée.
La langue était en ordre, auguste, époussetée,
Fleur de lys d'or, Tristan et Boileau, plafond bleu,
Les quarante fauteuils et le trône au milieu ;
Je l'ai troublée, et j'ai, dans ce salon illustre,
Même un peu cassé tout ; le mot propre, ce rustre,
N'était que caporal : je l'ai fait colonel ;
J'ai fait un jacobin du pronom personnel,
Du participe, esclave à la tête blanchie,
Une hyène, et du verbe une hydre d'anarchie.
Vous tenez le reum confitemen. Tonnez !
J'ai dit à la narine : Eh mais ! tu n'es qu'un nez !
J'ai dit au long fruit d'or : Mais tu n'es qu'une poire !
J'ai dit à Vaugelas : Tu n'es qu'une mâchoire !
J'ai dit aux mots : Soyez république ! soyez
La fourmilière immense, et travaillez ! croyez,
Aimez, vivez ! J'ai mis tout en branle, et, morose,
J'ai jeté le vers noble aux chiens noirs de la prose.
Et, ce que je faisais, d'autres l'ont fait aussi ;
Mieux que moi. Calliope, Euterpe au ton transi,
Polymnie, ont perdu leur gravité postiche.
Nous faisons basculer la balance hémistichique.
C'est vrai, maudissez-nous. Le vers, qui sur son front
Jadis portait toujours douze plumes en rond,
Et sans cesse sautait sur la double raquette
Qu'on nomme prosodie et qu'on nomme étiquette,
Rompt désormais la règle et trompe le ciseau,
Et s'échappe, volant qui se change en oiseau,
De la cage césure, et fuit vers la ravine,
Et vole dans les cieux, alouette divine.
Tous les mots à présent planent dans la clarté.
Les écrivains ont mis la langue en liberté.
Et, grâce à ces bandits, grâce à ces terroristes,

Le vrai, chassant l'essaim des pédagogues tristes,
L'imagination, tapageuse aux cent voix,
Qui casse des carreaux dans l'esprit des bourgeois,
La poésie au front triple, qui rit, soupire
Et chante, raille et croit ; que Plaute et que Shakspeare
Semaient, l'un sur la plebs, et l'autre sur le mob ;
Qui verse aux nations la sagesse de Job
Et la raison d'Horace à travers sa démente ;
Qu'enivre de l'azur la frénésie immense,
Et qui, folle sacrée aux regards éclatants,
Monte à l'éternité par les degrés du temps,
La muse reparaît, nous reprend, nous ramène,
Se remet à pleurer sur la misère humaine,
Frappe et console, va du zénith au nadir,
Et fait sur tous les fronts reluire et resplendir
Son vol, tourbillon, lyre, ouragan d'étincelles,
Et ses millions d'yeux sur ses millions d'ailes.
Le mouvement complète ainsi son action.
Grâce à toi, progrès saint, la Révolution
Vibre aujourd'hui dans l'air, dans la voix, dans le livre.
Dans le mot palpitant le lecteur la sent vivre.
Elle crie, elle chante, elle enseigne, elle rit.
Sa langue est déliée ainsi que son esprit.
Elle est dans le roman, parlant tout bas aux femmes.
Elle ouvre maintenant deux yeux où sont deux flammes,
L'un sur le citoyen, l'autre sur le penseur.
Elle prend par la main la Liberté, sa sœur,
Et la fait dans tout homme entrer par tous les pores.
Les préjugés, formés, comme les madrépores,
Du sombre entassement des abus sous les temps,
Se dissolvent au choc de tous les mots flottants
Pleins de sa volonté, de son but, de son âme.
Elle est la prose, elle est le vers, elle est le drame ;
Elle est l'expression, elle est le sentiment,
Lanterne dans la rue, étoile au firmament.
Elle entre aux profondeurs du langage insondable ;
Elle souffle dans l'art, porte-voix formidable ;
Et, c'est Dieu qui le veut, après avoir rempli
De ses fiertés le peuple, effacé le vieux pli
Des fronts, et relevé la foule dégradée,
Et s'être faite droit, elle se fait idée !

Paris, janvier 1834.
Les Contemplations,

1856, Livre I, poème VII.

Hugo contre l'esclavage

En 1818, dans Bug Jargal, Hugo témoignait déjà sur l'esclavage qui, au fil de sa carrière, s'ajouta à ses autres combats. Ses échanges épistolaires avec Victor Schoelcher montrent que la question lui tient à cœur. Hugo y exprime son engagement contre l'esclavage des Noirs à Haïti. Militant anti-esclavagiste, Hugo durcit le ton après 1851, comme l'indique cette lettre adressée à Mme Chapman.

À Madame Chapman
12 mai 1851

Madame, vous voulez bien croire que ma parole, dans cette auguste cause de l'esclavage, ne serait pas sans influence sur ce grand peuple américain que j'aime si profondément et dont les destinées, dans ma pensée, sont liées à la mission de la France. Vous voulez que j'élève la voix. Je le fais tout de suite et je le ferai en toute occasion. Je n'ai presque rien à ajouter à votre lettre. Je la signerais à chaque ligne. Poursuivez votre œuvre sainte. Vous avez avec vous toutes les grandes âmes et tous les bons cœurs. Il est impossible, je le pense comme vous, que dans un temps donné, dans un temps prochain, les États-Unis d'Amérique ne renoncent pas à l'esclavage. L'esclavage aux États-Unis ! Y a-t-il un contresens plus monstrueux ? La barbarie installée

au cœur d'une société qui tout entière est l'affirmation de la civilisation ; la liberté portant une chaîne, le blasphème sortant de l'autel, le carcan du nègre rivé au piédestal de la statue de Washington ! C'est inouï. Je dis plus, c'est impossible. C'est là un fait qui se dissoudra de lui-même. Il suffit pour qu'il se dissolve de la clarté du dix-neuvième siècle. Quoi ! L'esclavage à l'état de loi chez cette illustre nation qui prouve depuis soixante ans le mouvement par la marche, la démocratie par la puissance, la liberté par la prospérité ! L'esclavage aux États-Unis ! Il est du devoir de cette grande république de ne pas donner plus longtemps ce mauvais exemple. C'est une honte, et elle n'est pas faite pour baisser le front ! Ce n'est pas quand l'esclavage s'en va de chez les vieux pays, qu'il peut être recueilli par les jeunes nations. Quoi ! L'esclavage s'en irait de Turquie et il resterait en Amérique ! Quoi ! On le chasse de chez Mustapha et on l'adopterait chez Franklin ! Non ! Non ! Non ! Il y a une logique inflexible qui développe plus ou moins lentement, qui façonne, qui redresse, selon un mystérieux modèle que les grands esprits entrevoient et qui est l'idéal de la civilisation, les faits, les hommes, les lois, les mœurs, les peuples ; ou, pour mieux dire, sous les choses humaines il y a les choses divines. Que tous les cœurs généreux qui aiment les États-Unis comme une patrie, se rassurent ! Il faut que les États-Unis renoncent à l'esclavage, ou il faut qu'ils renoncent à la liberté. Ils ne renonceront pas à la liberté ! Il faut qu'ils renoncent à l'esclavage ou qu'ils renoncent à l'évangile. Ils ne renonceront pas à l'évangile. Recevez, madame, avec mon adhésion la plus vive, l'hommage de mon respect.

Correspondance,
Œuvres complètes,
Robert Laffont, coll.
« Bouquins », 1985.

Châtiments

Dans une lettre adressée à l'éditeur Julius Hetzel, datée de 1852, Victor Hugo écrit : « J'ai pensé qu'il m'était impossible de publier en ce moment un volume de poésie pure. Cela ferait l'effet d'un désarmement, et je suis plus armé et plus combattant que jamais. » Reportant le projet des Contemplations, il composera les poèmes des Châtiments, dans lesquels il condamne le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte. Dans ce recueil, Hugo dénonce la tyrannie, mais réfléchit également sur la responsabilité de chacun, du plus puissant au plus humble. Du premier au dernier poème, de « Nox » à « Lux », Les Châtiments retracent le parcours d'une parole qui émerge du groupe anonyme des rebelles pour s'ériger en individu responsable, qui parle en son nom. Dessinant toute une série de situations, individuelles et collectives, actives ou passives, il convoque les voix de ceux qui furent associés à ces journées historiques, les fait résonner dans un système d'échos souvent ironique, pour mieux pousser chacun à s'interroger sur sa propre position.

AUX MORTS DU 4 DÉCEMBRE

Jouissez du repos que vous donne le maître.
Vous étiez autrefois des cœurs troublés peut-être,
Qu'un vain songe poursuit ;
L'erreur vous tourmentait, ou la haine, ou l'envie ;
Vos bouches, d'où sortait la vapeur de la vie,
Étaient pleines de bruit.
Faces confusément l'une à l'autre apparues,
Vous alliez et veniez en foule dans les rues,
Ne vous arrêtant pas,

Inquiets comme l'eau qui coule des fontaines,
Tous, marchant au hasard, souffrant les mêmes peines,
Mêlant les mêmes pas.
Peut-être un feu creusait votre tête embrasée,
Projets, espoirs, briser l'homme de l'Élysée,
L'homme du Vatican,
Verser le libre esprit à grands flots sur la terre
Car dans ce siècle ardent toute âme est un cratère
Et tout peuple un volcan.
Vous aimiez, vous aviez le cœur lié de chaînes
Et le soir vous sentiez, livrés aux craintes vaines,
Pleins de soucis poignants,
Ainsi que l'océan sent remuer ses ondes,
Se soulever en vous mille vagues profondes
Sous les cieux rayonnants.
Tous, qui que vous fussiez, tête ardente, esprit sage,
Soit qu'en vos yeux brillât la jeunesse, ou que l'âge
Vous prît et vous courbât,
Que le destin pour vous fût deuil, énigme ou fête,
Vous aviez dans vos cœurs l'amour, cette tempête,
La douleur, ce combat.
Grâce au quatre décembre, aujourd'hui, sans pensée,
Vous gisez étendus dans la fosse glacée
Sous les linceuls épais ;
Ô morts, l'herbe sans bruit croît sur vos catacombes,
Dormez dans vos cercueils ! taisez-vous dans vos tombes
L'empire, c'est la paix.

Jersey, décembre
1852

Les Châtiments, 1856, I,
IV.

SOUVENIR DE LA NUIT DU 4

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête.
Le logis était propre, humble, paisible, honnête ;
On voyait un rameau bénit sur un portrait.
Une vieille grand-mère était là qui pleurait.
Nous le déshabillions en silence. Sa bouche,

Pâle, s'ouvrait ; la mort noyait son œil farouche ;
Ses bras pendants semblaient demander des appuis.
Il avait dans sa poche une toupie en buis.
On pouvait mettre un doigt dans les trous de ses plaies.
Avez-vous vu saigner la mûre dans les haies ?
Son crâne était ouvert comme un bois qui se fend.
L'aïeule regarda déshabiller l'enfant,
Disant : – comme il est blanc ! Approchez donc la lampe.
Dieu ! Ses pauvres cheveux sont collés sur sa tempe ! –
Et quand ce fut fini, le prit sur ses genoux.
La nuit était lugubre ; on entendait des coups
De fusil dans la rue où l'on en tuait d'autres.
– Il faut ensevelir l'enfant, dirent les nôtres.
Et l'on prit un drap blanc dans l'armoire en noyer.
L'aïeule cependant l'approchait du foyer
Comme pour réchauffer ses membres déjà roides.
Hélas ! ce que la mort touche de ses mains froides
Ne se réchauffe plus aux foyers d'ici-bas !
Elle pencha la tête et lui tira ses bas,
Et dans ses vieilles mains prit les pieds du cadavre.
– Est-ce que ce n'est pas une chose qui navre !
Cria-t-elle ; monsieur, il n'avait pas huit ans !
Ses maîtres, il allait en classe, étaient contents.
Monsieur, quand il fallait que je fisse une lettre,
C'est lui qui l'écrivait. Est-ce qu'on va se mettre
À tuer les enfants maintenant ? Ah ! mon Dieu !
On est donc des brigands ! Je vous demande un peu,
Il jouait ce matin, là, devant la fenêtre !
Dire qu'ils m'ont tué ce pauvre petit être !
Il passait dans la rue, ils ont tiré dessus.
Monsieur, il était bon et doux comme un Jésus.
Moi je suis vieille, il est tout simple que je parte ;
Cela n'aurait rien fait à monsieur Bonaparte
De me tuer au lieu de tuer mon enfant ! –
Elle s'interrompit, les sanglots l'étouffant,
Puis elle dit, et tous pleuraient près de l'aïeule :
– Que vais-je devenir à présent toute seule ?
Expliquez-moi cela, vous autres, aujourd'hui.
Hélas ! je n'avais plus de sa mère que lui.
Pourquoi l'a-t-on tué ? Je veux qu'on me l'explique.
L'enfant n'a pas crié vive la République. –
Nous nous taisions, debout et graves, chapeau bas,
Tremblant devant ce deuil qu'on ne console pas.
Vous ne compreniez point, mère, la politique.

Monsieur Napoléon, c'est son nom authentique,
Est pauvre, et même prince ; il aime les palais ;
Il lui convient d'avoir des chevaux, des valets,
De l'argent pour son jeu, sa table, son alcôve,
Ses chasses ; par la même occasion, il sauve
La famille, l'église et la société ;
Il veut avoir Saint-Cloud, plein de roses l'été,
Où viendront l'adorer les préfets et les maires ;
C'est pour cela qu'il faut que les vieilles grand'mères,
De leurs pauvres doigts gris que fait trembler le temps,
Cousent dans le linceul des enfants de sept ans.

Jersey, 2 décembre

1852.

Les Châtiments, 1856,

II, III.

AU PEUPLE

Il te ressemble ; il est terrible et pacifique.
Il est sous l'infini le niveau magnifique ;
Il a le mouvement, il a l'immensité.
Apaisé d'un rayon et d'un souffle agité,
Tantôt c'est l'harmonie et tantôt le cri rauque.
Les monstres sont à l'aise en sa profondeur glauque ;
La trombe y germe ; il a des gouffres inconnus
D'où ceux qui l'ont bravé ne sont pas revenus ;
Sur son énormité le colosse chavire ;
Comme toi le despote il brise le navire ;
Le fanal est sur lui comme l'esprit sur toi ;
Il foudroie, il caresse, et Dieu seul sait pourquoi ;
Sa vague, où l'on entend comme des chocs d'armures,
Emplit la sombre nuit de monstrueux murmures,
Et l'on sent que ce flot, comme toi, gouffre humain,
Ayant rugi ce soir, dévorera demain.
Son onde est une lame aussi bien que le glaive ;
Il chante un hymne immense à Vénus qui se lève
Sa rondeur formidable, azur universel,
Accepte en son miroir tous les astres du ciel ;
Il a la force rude et la grâce superbe ;

Il déracine un roc, il épargne un brin d'herbe ;
Il jette comme toi l'écume aux fiers sommets,
Ô peuple ; seulement, lui, ne trompe jamais
Quand, l'œil fixe, et debout sur sa grève sacrée,
Et pensif, on attend l'heure de sa marée.

Au bord de l'océan,
juillet 1853.
Les Châtiments, 1856,
VI, IX.

L'amnistie des communards

« Il y a trente-quatre ans, je débutais à la tribune française... à cette tribune. Dieu permettait que mes premières paroles fussent pour la marche en avant et pour la vérité, il permet aujourd'hui que celles-ci, les dernières peut-être, si je songe à mon âge, que je prononcerai parmi vous, soient pour la clémence et pour la justice... ! » déclare Hugo en 1880, en demandant une nouvelle fois l'amnistie pour les communards. De retour d'exil après la chute de Napoléon III, Hugo traverse le difficile hiver 1870-1871 avec les Parisiens assiégés. Élu à l'assemblée de Bordeaux, il démissionnera sans avoir pu convaincre la gauche radicale de faire comme lui. S'il ne prend pas part à l'insurrection de la Commune, qui éclate le jour de l'enterrement de son fils Charles, et s'il est retenu à Bruxelles pendant la Semaine sanglante, il fera publiquement savoir qu'il offre l'asile aux communards proscrits, ce qui lui vaudra d'être violemment pris à partie (sa maison est lapidée et il est expulsé de Belgique). Réfugié au Luxembourg, il y rédige son grand recueil L'Année terrible, sur 1870 ; cinq ans plus tard, alors sénateur de la Seine, il tente d'enrayer les déportations qui n'ont pas cessé et prononce un premier discours en faveur de l'amnistie totale.

L'AMNISTIE AU SÉNAT Séance du lundi 22 mai 1876

Messieurs,

Mes amis politiques et moi, nous avons pensé que, dans une si haute et si difficile question, il fallait, par respect pour la question même et par respect pour cette assemblée, ne

rien laisser au hasard de la parole ; et c'est pourquoi j'ai écrit ce que j'ai à vous dire. Il convient d'ailleurs à mon âge de ne prononcer que des paroles pesées et réfléchies. Le Sénat, je l'espère, approuvera cette prudence.

Du reste, et cela va sans dire, mes paroles n'engagent que moi.

Messieurs, après ces funestes malentendus qu'on appelle crises sociales, après les déchirements et les luttes, après les guerres civiles, qui ont ceci pour châtiment, c'est que souvent le bon droit s'y donne tort, les sociétés humaines, douloureusement ébranlées, se rattachent aux vérités absolues et éprouvent un double besoin, le besoin d'espérer et le besoin d'oublier.

J'y insiste ; quand on sort d'un long orage, quand tout le monde a, plus ou moins, voulu le bien et fait le mal, quand un certain éclaircissement commence à pénétrer dans les profonds problèmes à résoudre, quand l'heure est revenue de se mettre au travail, ce qu'on demande de toutes parts, ce qu'on implore, ce qu'on veut, c'est l'apaisement ; et, messieurs, il n'y a qu'un apaisement, c'est l'oubli.

Messieurs, dans la langue politique, l'oubli s'appelle amnistie.

Je demande l'amnistie.

Je la demande pleine et entière. Sans conditions. Sans restrictions. Il n'y a d'amnistie que l'amnistie.

L'oubli seul pardonne.

L'amnistie ne se dose pas. Demander : Quelle quantité d'amnistie faut-il ? c'est comme si l'on demandait : Quelle quantité de guérison faut-il ? Nous répondons : il la faut toute.

Il faut fermer toute la plaie.

Il faut éteindre toute la haine.

Je le déclare, ce qui a été dit, depuis cinq jours, et ce qui a été voté, n'a modifié en rien ma conviction.

La question se représente entière devant vous, et vous

avez le droit de l'examiner dans la plénitude de votre indépendance et de votre autorité.

Par quelle fatalité en est-on venu à ceci que la question qui devrait le plus nous rapprocher soit maintenant celle qui nous divise le plus ?

Messieurs, permettez-moi d'élaguer de cette discussion tout ce qui est arbitraire. Permettez-moi de chercher uniquement la vérité. Chaque parti a ses appréciations, qui sont loin d'être des démonstrations ; on est loyal des deux côtés ; mais il ne suffit pas d'opposer des allégations à des allégations. Quand d'un côté on dit : l'amnistie rassure, de l'autre on répond : l'amnistie inquiète ; à ceux qui disent : l'amnistie est une question française, on répond : l'amnistie n'est qu'une question parisienne ; à ceux qui disent : l'amnistie est demandée par les villes, on réplique : l'amnistie est repoussée par les campagnes. Qu'est-ce que tout cela ? Ce sont des assertions. Et je dis à mes contradicteurs : les nôtres valent les vôtres. Nos affirmations ne prouvent pas plus contre vos négations que vos négations ne prouvent contre nos affirmations. Laissons de côté les mots et voyons les choses. Allons au fait. L'amnistie est-elle juste ? Oui ou non.

Si elle est juste, elle est politique.

Là est toute la question.

Examinons.

Messieurs, aux époques de discorde, la justice est invoquée par tous les partis. Elle n'est d'aucun. Elle ne connaît qu'elle-même. Elle est divinement aveugle aux passions humaines. Elle est la gardienne de tout le monde et n'est la servante de personne. La justice ne se mêle point aux guerres civiles, mais elle ne les ignore pas, et elle y intervient. Et savez-vous à quel moment elle y arrive ?

Après.

Elle laisse faire les tribunaux d'exception, et, quand ils ont fini, elle commence.

Alors elle change de nom et elle s'appelle la clémence.

La clémence n'est autre chose que la justice, plus juste. La justice ne voit que la faute, la clémence voit le coupable. À la justice, la faute apparaît dans une sorte d'isolement inexorable ; à la clémence, le coupable apparaît entouré d'innocents ; il a un père, une mère, une femme, des enfants, qui sont condamnés avec lui et qui subissent sa peine. Lui, il a le bain ou l'exil ; eux, ils ont la misère. Ont-ils mérité le châtement ? Non. L'endurent-ils ? Oui. Alors la clémence trouve la justice injuste. Elle s'interpose et elle fait grâce. La grâce, c'est la rectification sublime que fait à la justice d'en bas la justice d'en haut. (Mouvement.)

Messieurs, la clémence a raison.

Elle a raison dans l'ordre civil et social, et elle a plus raison encore dans l'ordre politique. Là, devant cette calamité, la guerre entre citoyens, la clémence n'est pas seulement utile, elle est nécessaire ; là, se sentant en présence d'une immense conscience troublée qui est la conscience publique, la clémence dépasse le pardon, et, je viens de le dire, elle va jusqu'à l'oubli. Messieurs, la guerre civile est une sorte de faute universelle. Qui a commencé ? Tout le monde et personne. De là cette nécessité : l'amnistie. Mot profond qui constate à la fois la défaillance de tous et la magnanimité de tous. Ce que l'amnistie a d'admirable et d'efficace, c'est qu'on y retrouve la solidarité humaine. C'est plus qu'un acte de souveraineté, c'est un acte de fraternité. C'est le démenti à la discorde. L'amnistie est la suprême extinction des colères, elle est la fin des guerres civiles. Pourquoi ? Parce qu'elle contient une sorte de pardon réciproque.

Je demande l'amnistie.

Je la demande dans un but de réconciliation.

Ici les objections se dressent devant moi ; ces objections sont presque des accusations. On me dit : Votre amnistie est immorale et inhumaine. Vous sapez l'ordre social. Vous vous faites l'apologiste des incendiaires et des assassins ! Vous

plaidez pour des attentats ! Vous venez au secours des malfaiteurs !

Je m'arrête. Je m'interroge.

Messieurs, depuis cinq ans, je remplis, dans la mesure de mes forces, un douloureux devoir que, du reste, d'autres, meilleurs que moi, remplissent mieux que moi. Je rends de temps en temps, et le plus fréquemment que je puis, de respectueuses visites à la misère. Oui, depuis cinq ans, j'ai souvent monté de tristes escaliers ; je suis entré dans des logis où il n'y a pas d'air l'été, où il n'y a pas de feu l'hiver, où il n'y a pas de pain ni l'hiver ni l'été. J'ai vu, en 1872, une mère dont l'enfant, un enfant de deux ans, était mort d'un rétrécissement d'intestins causé par le manque d'aliments. J'ai vu des chambres pleines de fièvre et de douleur ; j'ai vu se joindre des mains suppliantes ; j'ai vu se tordre des bras désespérés ; j'ai entendu des râles et des gémissements, là des vieillards, là des femmes, là des enfants ; j'ai vu des souffrances, des désolations, des indigences sans nom, tous les haillons du dénuement, toutes les pâleurs de la famine, et, quand j'ai demandé la cause de toute cette misère, on m'a répondu : c'est que l'homme est absent ! L'homme, c'est le point d'appui, c'est le travailleur, c'est le centre vivant et fort, c'est le pilier de la famille. L'homme n'y est pas, c'est pourquoi la misère y est. Alors j'ai dit : Il faudrait que l'homme revînt. Et parce que je dis cela, j'entends des cris de malédiction. Et, ce qui est pire, des paroles d'ironie. Cela m'étonne, je l'avoue. Je me demande ce qu'ils ont fait, ces êtres accablés, ces vieillards, ces enfants, ces femmes ; ces veuves dont le mari n'est pas mort, ces orphelins dont le père est vivant ! Je me demande s'il est juste de punir tous ces groupes douloureux pour des fautes qu'ils n'ont pas commises. Je demande qu'on leur rende le père. Je suis stupéfait d'éveiller tant de colère parce que j'ai compassion de tant de détresse, parce que je n'aime pas voir les infirmes grelotter de faim et de froid, parce que je m'agenouille devant

les vieilles mères inconsolables, et parce que je voudrais réchauffer les pieds nus des petits enfants ! Je ne puis m'expliquer comment il est possible qu'en défendant les familles j'ébranle la société, et comment il se fait que, parce que je plaide pour l'innocence, je sois l'avocat du crime !

Quoi ! parce que, voyant des infortunes inouïes et imméritées, de lamentables pauvretés, des mères et des épouses qui sanglotent, des vieillards qui n'ont même plus de grabats, des enfants qui n'ont même plus de berceaux, j'ai dit : me voilà ! que puis-je pour vous ? à quoi puis-je vous être bon ? et parce que les mères m'ont dit : rendez-nous notre fils ! et parce que les femmes m'ont dit : rendez-nous notre mari ! et parce que j'ai répondu : j'essaierai ! j'ai mal fait ! j'ai eu tort !

Non ! vous ne le pensez pas ! je vous rends cette justice. Aucun de vous ne le pense ici !

Eh bien ! j'essaie en ce moment.

Messieurs, écoutez-moi avec patience, comme on écoute celui qui plaide ; c'est le droit sacré de défense que j'exerce devant vous ; et si, songeant à tant de détresses et à tant d'agonies qui m'ont confié leur cause, dans la conviction de ma compassion, il m'arrive de dépasser involontairement les limites que je veux m'imposer, souvenez-vous que je suis en ce moment le porte-parole de la clémence, et que, si la clémence est une imprudence, c'est une belle imprudence, et la seule permise à mon âge ; souvenez-vous qu'un excès de pitié, s'il pouvait y avoir excès dans la pitié, serait pardonnable chez celui qui a vécu beaucoup d'années, que celui qui a souffert a droit de protéger ceux qui souffrent, que c'est un vieillard qui vous sollicite pour des femmes et pour des enfants, et que c'est un proscrit qui vous parle pour des vaincus. (Vive émotion sur tous les bancs.)

Messieurs, un profond doute est toujours mêlé aux guerres civiles. J'en atteste qui ? le rapport officiel. Il avoue, page 2, que l'obscurité du mouvement (du 18 mars) permettait à

chacun (je cite) d'entrevoir la réalisation de quelques idées, justes peut-être. C'est ce que nous avons toujours dit. Messieurs, la poursuite a été illimitée, l'amnistie ne doit pas être moindre. L'amnistie seule, l'amnistie totale, peut effacer ce procès fait à une foule, procès qui débute par trente-huit mille arrestations, dans lesquelles il y a huit cent cinquante femmes et six cent cinquante et un enfants de quinze ans, seize ans et sept ans.

Est-il un seul de vous, messieurs, qui puisse aujourd'hui passer sans un serrement de cœur dans certains quartiers de Paris ; par exemple, près de ce sinistre soulèvement de pavés encore visible au coin de la rue Rochechouart et du boulevard ? Qu'y a-t-il sous ces pavés ? Il y a cette clameur confuse des victimes qui va quelquefois si loin dans l'avenir. Je m'arrête ; je me suis imposé des réserves, et je ne veux pas les franchir ; mais cette clameur fatale, il dépend de vous de l'éteindre.

Messieurs, depuis cinq ans l'histoire a les yeux fixés sur ce tragique sous-sol de Paris, et elle en entendra sortir des voix terribles tant que vous n'aurez pas fermé la bouche des morts et décrété l'oubli.

Après la justice, après la pitié, considérez la raison d'État. Songez qu'à cette heure les déportés et les expatriés se comptent par milliers, et qu'il y a de plus les innombrables fuites des innocents effrayés, énorme chiffre inconnu. Cette vaste absence affaiblit le travail national ; rendez les travailleurs aux ateliers ; on vous l'a dit éloquemment dans l'autre Chambre, rendez à nos industries parisiennes ces ouvriers qui sont des artistes ; faites revenir ceux qui nous manquent ; pardonnez et rassurez ; le conseil municipal n'évalue pas à moins de cent mille le nombre des disparus ; les sévérités qui frappent des populations réagissent sur la prospérité publique ; l'expulsion des Maures a commencé la ruine de l'Espagne et l'expulsion des Juifs l'a consommée ; la révocation de l'édit de Nantes a enrichi l'Angleterre et la

Prusse aux dépens de la France. Ne recommencez pas ces irréparables fautes politiques.

Pour toutes les raisons, pour les raisons sociales, pour les raisons morales, pour les raisons politiques, votez l'amnistie. Votez-la virilement. Élevez-vous au-dessus des alarmes factices. Voyez comme la suppression de l'état de siège a été simple. La promulgation de l'amnistie ne le serait pas moins. (Très bien ! à l'extrême gauche.) Faites grâce.

Je ne veux rien éluder. Ici se présente un côté grave de la question ; le pouvoir exécutif intervient et nous dit : Faire grâce, cela me regarde.

Entendons-nous.

Messieurs, il y a deux façons de faire grâce ; une petite et une grande. L'ancienne monarchie pratiquait la clémence de deux manières ; par lettres de grâce, ce qui effaçait la peine, et par lettres d'abolition, ce qui effaçait le délit. Le droit de grâce s'exerçait dans l'intérêt individuel, le droit d'abolition s'exerçait dans l'intérêt public. Aujourd'hui, de ces deux prérogatives de la royauté, le droit de grâce et le droit d'abolition, le droit de grâce, qui est le droit limité, est réservé au pouvoir exécutif, le droit d'abolition, qui est le droit illimité, vous appartient. Vous êtes en effet le pouvoir souverain ; et c'est à vous que revient le droit supérieur ; le droit d'abolition, c'est l'amnistie. Dans cette situation, le pouvoir exécutif vous offre de se substituer à vous ; la petite clémence remplacera la grande ; c'est l'ancien bon plaisir. C'est-à-dire que le pouvoir exécutif vous fait une proposition qui revient à ceci, une des deux commissions parlementaires vous a dit le mot dans toute son ingénuité : Abdiquez !

Ainsi, il y a un grand acte à faire, et vous ne le feriez pas ! Ainsi, le premier usage que vous feriez de votre souveraineté, ce serait l'abdication ! Ainsi, vous arrivez, vous sortez de la nation, vous avez en vous la majesté même du peuple, vous tenez de lui ce mandat auguste, éteindre les haines, fermer les plaies, calmer les cœurs, fonder la République sur la

justice, fonder la paix sur la clémence ; et ce mandat, vous le déserteriez, et vous descendriez des hauteurs où la confiance publique vous a placés, et votre premier soin, ce serait de subordonner le pouvoir supérieur au pouvoir inférieur ; et, dans cette douloureuse question qui a besoin d'un vaste effort national, vous renonceriez, au nom de la nation, à la toute-puissance de la nation ! Quoi ! dans un moment où l'on attend tout de vous, vous vous annuleriez ! Quoi ! ce suprême droit d'abolition, vous ne l'exerceriez pas contre la guerre civile ! Quoi ! 1830 a eu son amnistie, la Convention a eu son amnistie, l'Assemblée constituante de 1789 a eu son amnistie, et, de même que Henri IV a amnistié la Ligue, Hoche a amnistié la Vendée ; et ces traditions vénérables, vous les démentiriez ! Et c'est par de la petitesse et de la peur que vous couronneriez toutes ces grandeurs de notre histoire ! Quoi ! laissant subsister tous les mouvements cuisants, toutes les rancunes, toutes les amertumes, vous substitueriez un expédient sans efficacité politique, un long et contestable travail de grâces partielles, la miséricorde assaisonnée de favoritisme, les hypocrisies tenues pour repentirs, une obscure révision de procès périlleuse pour le respect légal dû à la chose jugée, une série de bonnes actions quasi royales, plus ou moins petites, à cette chose immense et superbe, la patrie ouvrant ses bras à ses enfants, et disant : Revenez tous ! j'ai oublié !

Non ! non ! non ! n'abdiquez pas ! (Mouvement.)

Messieurs, ayez foi en vous-mêmes. L'intrépidité de la clémence est le plus beau spectacle qu'on puisse donner aux hommes. Mais ici la clémence n'est pas l'imprudence ; la clémence est la sagesse ; la clémence est la fin des colères et des haines ; la clémence est le désarmement de l'avenir. Messieurs, ce que vous devez à la France, ce que la France attend de vous, c'est l'avenir apaisé.

La pitié et la douceur sont de bons moyens de gouvernement. Placer au-dessus de la loi politique la loi

morale, c'est l'unique moyen de subordonner toujours les révolutions à la civilisation. Dire aux hommes : Soyez bons, c'est leur dire : Soyez justes. Aux grandes épreuves doivent succéder les grands exemples. Une aggravation de catastrophes se rachète et se compense par une augmentation de justice et de sagesse. Profitons des calamités publiques pour ajouter une vérité à l'esprit humain, et quelle vérité plus haute que celle-ci : Pardonnez, c'est guérir !

Votez l'amnistie.

Enfin, songez à ceci :

Les amnisties ne s'éludent point. Si vous votez l'amnistie, la question est close ; si vous rejetez l'amnistie, la question commence.

Je voudrais m'arrêter ici, mais les objections s'opiniâtrent. Je les entends. Quoi ! tout amnistier ? Oui ! Quoi ! non seulement les délits politiques, mais les délits ordinaires ? Je dis : Oui ! et l'on me réplique : Jamais !

Messieurs, ma réponse sera courte et ce sera mon dernier mot.

Je vais simplement mettre sous vos yeux une page d'histoire. Ensuite vous conclurez. (Mouvement. – Profond silence.)

Il y a vingt-cinq ans, un homme s'insurgeait contre une nation. Un jour de décembre, ou, pour mieux dire, une nuit, cet homme, chargé de défendre et de garder la République, la prenait au collet, la terrassait et la tuait, attentat qui est le plus grand forfait de l'histoire. (Très bien ! à l'extrême gauche.) Autour de cet attentat, car tout crime a pour point d'appui d'autres crimes, cet homme et ses complices commettaient d'innombrables délits de droit commun. Laissez passer l'histoire ! Vol : vingt-cinq millions étaient empruntés de force à la Banque ; subornation de fonctionnaires : les commissaires de police, devenus des malfaiteurs, arrêtaient des représentants inviolables ;

embauchage militaire, corruption de l'armée : les soldats gorgés d'or étaient poussés à la révolte contre le gouvernement régulier ; offense à la magistrature : les juges étaient chassés de leurs sièges par des caporaux ; destruction d'édifices : le palais de l'Assemblée était démoli ; l'hôtel Sallandrouze était canonné et mitraillé ; assassinat : Baudin était tué, Dussoubs était tué, un enfant de sept ans était tué rue Tiquetonne, le boulevard Montmartre était jonché de cadavres ; plus tard, car cet immense crime couvrit la France, Martin Bidaure était fusillé, fusillé deux fois, Charlet, Cirassa et Cuisinier étaient assassinés par la guillotine en place publique. Du reste, l'auteur de ces attentats était un récidiviste ; et, pour me borner aux délits de droit commun, il avait déjà tenté de commettre un meurtre ; il avait, à Boulogne, tiré un coup de pistolet à un officier de l'armée, le capitaine Col-Puygellier. Messieurs, le fait que je rappelle, le monstrueux fait de Décembre, ne fut pas seulement un forfait politique, il fut un crime de droit commun ; sous le regard de l'histoire, il se décompose ainsi : Vol à main armée, subornation, voies de fait aux magistrats, embauchages militaires, démolition d'édifices, assassinat. Et j'ajoute : contre qui fut commis ce crime ? Contre un peuple. Et au profit de qui ? Au profit d'un homme. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

Vingt ans après, une autre commotion, l'événement dont les suites vous occupent aujourd'hui, a ébranlé Paris.

Paris, après un sinistre assaut de cinq mois, avait cette fièvre redoutable que les hommes de guerre appellent la fièvre obsidionale. Paris, cet admirable Paris, sortait d'un long siège, stoïquement soutenu ; il avait souffert la faim, l'emprisonnement, car une ville assiégée est une ville en prison ; il avait subi la bataille de tous les jours, le bombardement, la mitraille, mais il avait sauvé, non la France, mais ce qui est plus encore peut-être, l'honneur de la France (Mouvement.) ; il était saignant et content.

L'ennemi pouvait le faire saigner, des Français seuls pouvaient le blesser, on le blessa. On lui retira le titre de capitale de la France ; Paris ne fut plus la capitale... que du monde. Alors la première des villes voulut être au moins l'égale du dernier des hameaux, Paris voulut être une commune. (Rumeurs à droite.)

De là une colère ; de là un conflit. Ne croyez pas que je cherche ici à rien atténuer. Oui, – et je n'ai pas attendu à aujourd'hui pour le dire, entendez-vous bien ? – oui, l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas est un crime, comme l'assassinat de Baudin et Dussoubs est un crime ; oui, l'incendie des Tuileries et de l'Hôtel de Ville est un crime comme la démolition de la salle de l'Assemblée nationale est un crime ; oui, le massacre des otages est un crime comme le massacre des passants sur le boulevard est un crime (Applaudissements à l'extrême gauche.) ; oui, ce sont là des crimes ; et s'il s'y joint cette circonstance qu'on est repris de justice, et qu'on a derrière soi, par exemple, le coup de pistolet au capitaine Col-Puygelier, le cas est plus grave encore ; j'accorde tout ceci, et j'ajoute : ce qui est vrai d'un côté est vrai de l'autre. (Très bien ! à l'extrême gauche.)

Il y a deux groupes de faits séparés par un intervalle de vingt ans, le fait du 2 décembre et le fait du 18 mars. Ces deux faits s'éclairent l'un par l'autre ; ces deux faits, politiques tous les deux, bien qu'avec des causes absolument différentes, contiennent l'un et l'autre ce que vous appelez des délits communs.

Cela posé, j'examine. Je me mets en face de la justice.

Évidemment pour les mêmes délits, la justice aura été la même ; ou, si elle a été inégale dans ses arrêts, elle aura considéré d'un côté, qu'une population qui vient d'être héroïque devant l'ennemi, devait s'attendre à quelque ménagement, qu'après tout les crimes à punir étaient le fait, non du peuple de Paris, mais de quelques hommes, et qu'enfin, si l'on examinait la cause même du conflit, Paris

avait, certes, droit à l'autonomie, de même qu'Athènes qui s'est appelée l'Acropole, de même que Rome qui s'est appelée Urbs, de même que Londres qui s'appelle la Cité ; la justice aura considéré d'un autre côté à quel point est abominable le guet-apens d'un parvenu quasi princier qui assassine pour régner ; et pesant d'un côté le droit, de l'autre l'usurpation, la justice aura réservé toute son indulgence pour la population désespérée et fiévreuse, et toute sa sévérité pour le misérable prince d'aventure, repu et insatiable, qui après l'Élysée veut le Louvre, et qui, en poignardant la République, poignarde son propre serment. (Très bien ! à l'extrême gauche.)

Messieurs, écoutez la réponse de l'histoire : le poteau de Satory, Nouméa, dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-quatre condamnés, la déportation simple et murée, les travaux forcés, le bagne à cinq mille lieues de la patrie, voilà de quelle façon la justice a châtié le 18 mars ; et quant au crime du 2 décembre, qu'a fait la justice ? la justice lui a prêté serment. (Mouvement prolongé.)

Je me borne aux faits judiciaires ; je pourrais en constater d'autres, plus lamentables encore ; mais je m'arrête.

Oui, cela est réel, des fosses, de larges fosses, ont été creusées ici et en Calédonie ; depuis la fatale année 1871 de longs cris d'agonie se mêlent à l'espèce de paix que fait l'état de siège ; un enfant de vingt ans, condamné à mort pour un article de journal, a eu sa grâce, le bagne, et a été néanmoins exécuté par la nostalgie, à cinq mille lieues de sa mère ; les pénalités ont été et sont encore absolues ; il y a des présidents de tribunaux militaires qui interdisent aux avocats de prononcer des mots d'indulgence et d'apaisement ; ces jours-ci, le 28 avril, une sentence atteignait, après cinq années, un ouvrier déclaré honnête et laborieux par tous les témoignages, et le condamnait à la déportation dans une enceinte fortifiée, arrachant ainsi ce travailleur à sa famille, ce mari à sa femme et ce père à ses

enfants ; et il y a quelques semaines à peine, le 1^{er} mars, un nouveau convoi de condamnés politiques, confondus avec des forçats, était, malgré nos réclamations, embarqué pour Nouméa. Le vent d'équinoxe a empêché le départ ; il semble par moments que le ciel veut donner aux hommes le temps de réfléchir ; la tempête, clémente, a accordé un sursis ; mais, la tempête ayant cessé, le navire est parti. (Sensation.) La répression est inexorable. C'est ainsi que le 18 mars a été frappé.

Quant au 2 décembre, j'y insiste, dire qu'il a été impuni serait dérisoire, il a été glorifié ; il a été, non subi, mais adoré ; il est passé à l'état de crime légal et de forfait inviolable. (Applaudissements à l'extrême gauche.) Les prêtres ont prié pour lui ; les juges ont jugé sous lui ; des représentants du peuple, à qui ce crime avait donné des coups de crosse, non seulement les ont reçus, mais les ont acceptés (Rires à gauche.), et se sont faits ses serviteurs. L'auteur du crime est mort dans son lit, après avoir complété le 2 décembre par Sedan, la trahison par l'ineptie et le renversement de la République par la chute de la France ; et, quant aux complices, Morny, Billault, Magnan, Saint-Arnaud, Abtucci, ils ont donné leurs noms à des rues de Paris (Sensation.). Ainsi, à vingt ans d'intervalle, pour deux révoltes, pour le 18 mars et le 2 décembre, telles ont été les deux conduites tenues dans les régions du haut desquelles on gouverne : contre le peuple, toutes les rigueurs ; devant l'empereur, toutes les bassesses.

Il est temps de faire cesser l'étonnement de la conscience humaine. Il est temps de renoncer à cette honte de deux poids et de deux mesures ; je demande, pour les faits du 18 mars, l'amnistie pleine et entière. (Applaudissements prolongés à l'extrême gauche. – La séance est suspendue. L'orateur regagne son banc, félicité par ses collègues.)

Quelques membres au centre. – Aux voix ! Aux voix !

M. le Président. – Personne ne demande la parole ?

(Silence au banc de la commission et au banc du gouvernement.) Il y a un amendement de M. Tolain.

M. Tolain, au pied de la tribune. – En présence du silence de la commission et du gouvernement, qui ne trouvent rien à répondre, je retire mon amendement.

M. le Président donne lecture des articles de la proposition d'amnistie, qui sont successivement rejetés, par assis et levé.

La proposition est mise aux voix dans son ensemble.

Se lèvent pour :

MM.

Victor Hugo.

Peyrat.

Shoelcher.

Laurent Pichat.

Scheurer-Kestner.

Corbon.

Férouillat.

Brillier.

Pomel (d'Oran).

Lelièvre (d'Alger).

Le reste de l'Assemblée se lève contre.

La proposition d'amnistie est rejetée.

Actes et paroles,
Depuis l'exil, 1876, III,
XXXI.

La révolution romantique

Sylvain Ledda et Sophie Mentzel

Introduction

Le romantisme n'a pas seulement mis « un bonnet rouge au vieux dictionnaire » : en soufflant sur l'édifice du passé, il a fait voler les perruques poudrées et les vieilles idoles ! Au XIX^e siècle, il est perçu comme une conséquence de la Révolution ; la critique de l'époque utilisa même l'expression d'« école moderne » pour décrire son impact sur les esprits et sur les arts. Stendhal et Hugo stigmatisent les genres littéraires anciens qu'ils jugent inadaptés à leur temps, au premier rang desquels la tragédie. On reconsidère la place de l'artiste dans la société. Un seul individu, à l'image de Napoléon, objet de fascination de bien des romantiques, peut bouleverser la face du monde.

En France, à l'aube du XIX^e siècle, naît une génération d'écrivains qui souhaite renouveler les principes de la création. L'artiste romantique se fait mage ou prophète, selon la formule de l'historien et critique Paul Bénichou. Face à ceux qui incarnent un idéalisme inspiré et lyrique (Lamartine), les désenchantés regardent leur siècle comme « un mauvais moment » (Alfred de Musset), et explorent les voies de l'humour et de la fantaisie (Nerval, Gautier). Qu'elle soit animée d'un idéalisme triomphant ou d'une drôle de désespérance, la rébellion romantique produit des chefs-d'œuvre : *Le Rouge et le Noir* (1830), *Notre-Dame de Paris* (1831), *Lorenzaccio* (1834). Le théâtre est un médium

privilegié. Le hiératisme de la tragédie néoclassique imitée de Racine ploie sous le poids des innovations. En 1830, Hernani de Hugo devient le symbole d'une génération insoumise. À l'image du personnage d'Hernani, les figures de révoltés et de marginaux envahissent les planches et les pages, témoins de l'état moral d'une époque inquiète.

Ambitieux balzaciens, grotesques hugoliens au grand cœur, cyniques désabusés de Musset, les personnages se font l'écho d'un questionnement métaphysique. Mais dans un siècle où la religion est en faillite, où les révolutions politiques sont décevantes, la révolte est-elle encore utile ? L'histoire passée, source d'inspiration des romantiques, offre des réponses à ce questionnement. Face à la tourmente de l'Histoire, face à la perte des repères religieux, l'homme romantique scrute ses propres inquiétudes : « Malgré moi l'infini me tourmente », écrit le jeune Musset. À bien des égards, la révolte romantique traduit l'inadéquation entre l'individu et le monde.

Les textes qui suivent invitent le lecteur à redécouvrir la littérature de la première moitié du XIX^e siècle sous l'angle de l'insoumission. Hugo, Chateaubriand, Musset, Dumas et d'autres y font entendre leur voix, au nom d'une valeur que tous eurent en partage : la liberté.

Germaine de Staël

De l'Allemagne

D'où vient le mot romantisme ? Quelles idées véhicule-t-il ? Est-il synonyme de révolution esthétique et morale ? C'est à toutes ces questions que tente de répondre Mme de Staël (1766-1817) dans ce qui constitue l'un des textes les plus importants du romantisme, *De l'Allemagne*. Publié en 1813, censuré par Napoléon (favorable au classicisme en littérature), l'ouvrage propose en effet de définir le romantisme à partir des différentes formes d'évolution des littératures européennes. Rêvant à une Europe des intelligences unies, Mme de Staël confronte la littérature du Nord à celle du Sud, suggérant que l'art et la littérature sont tributaires des espaces (géographiques, sociaux) où ils se développent. Cette idée est très neuve et fait d'elle une « rebelle » aux yeux de Napoléon. Elle associe entre autres le romantisme à la vogue des romans de chevalerie, brisant l'harmonie classique et néoclassique, au nom d'une vérité géographique et culturelle. Selon Mme de Staël, le romantisme viendrait d'outre-Rhin et correspondrait au « goût moderne ».

Le nom de romantique a été introduit nouvellement en Allemagne, pour désigner la poésie dont les chants des troubadours ont été l'origine, celle qui est née de la chevalerie et du christianisme. Si l'on n'admet pas que le paganisme et le christianisme, le Nord et le Midi, l'Antiquité et le Moyen Âge, la chevalerie et les institutions grecques et romaines, se sont partagé l'empire de la littérature, l'on ne parviendra jamais à juger sous un point de vue

philosophique le goût antique et le goût moderne.

On prend quelquefois le mot classique comme synonyme de perfection. Je m'en sers ici dans une autre acception, en considérant la poésie classique comme celle des Anciens, et la poésie romantique comme celle qui tient de quelque manière aux traditions chevaleresques. Cette division se rapporte également aux deux ères du monde : celle qui a précédé l'établissement du christianisme, et celle qui l'a suivi.

[...] La littérature des Anciens est chez les modernes une littérature transplantée : la littérature romantique ou chevaleresque est chez nous indigène, et c'est notre religion et nos institutions qui l'ont fait éclore. Les écrivains imitateurs des Anciens se sont soumis aux règles du goût les plus sévères ; car, ne pouvant consulter ni leur propre nature, ni leurs propres souvenirs, il a fallu qu'ils se conformassent aux lois d'après lesquelles les chefs-d'œuvre des Anciens peuvent être adaptés à notre goût, bien que toutes les circonstances politiques et religieuses qui ont donné le jour à ces chefs-d'œuvre soient changées. Mais ces poésies d'après l'antique, quelque parfaites qu'elles soient, sont rarement populaires, parce qu'elles ne tiennent, dans le temps actuel, à rien de national.

[...] Nos poètes français sont admirés par tout ce qu'il y a d'esprits cultivés chez nous et dans le reste de l'Europe ; mais ils sont tout à fait inconnus aux gens du peuple et aux bourgeois même des villes, parce que les arts en France ne sont pas, comme ailleurs, natifs du pays même où leurs beautés se développent.

[...] La littérature romantique est la seule qui soit susceptible encore d'être perfectionnée, parce qu'ayant ses racines dans notre propre sol, elle est la seule qui puisse croître et se vivifier de nouveau : elle exprime notre religion ; elle rappelle notre histoire ; son origine est ancienne, mais non antique.

La poésie classique doit passer par les souvenirs du

paganisme pour arriver jusqu'à nous : la poésie des Germains est l'ère chrétienne des beaux-arts : elle se sert de nos impressions personnelles pour nous émouvoir : le génie qui l'inspire s'adresse immédiatement à notre cœur, et semble évoquer notre vie elle-même comme un fantôme, le plus puissant et le plus terrible de tous.

De l'Allemagne, 1810.

Stendhal

Racine et Shakespeare

« Il ne voulait pas se rembarquer sur cette mer orageuse, il se jeta à corps perdu dans la querelle des romantiques, il fit imprimer Racine et Shakespeare, la Vie de Rossini, les Promenades dans Rome, etc. » C'est en ces termes que Stendhal (1783-1842) relate sa vie au début des années 1820 et dépeint son engagement dans la bataille romantique. En 1823, les comédiens anglais de la troupe Penley viennent jouer Shakespeare à Paris : ils sont accueillis par des pommes cuites. L'impétueux Henry Beyle, alias Stendhal, se scandalise. Il rédige alors la première version du pamphlet Racine et Shakespeare. Il y dénonce l'étroitesse d'esprit du public, de la critique et des censeurs. Plus généralement, il stigmatise le refus d'innover dans le domaine dramatique. Le pamphlet prend alors des allures idéologiques : à nation nouvelle, issue de la révolution, théâtre nouveau. En s'appuyant sur des formules chocs et sur une ironie hors pair, Stendhal se moque des classiques et raille leur vanité. En 1825, il publie une suite à son virulent pamphlet, après avoir reçu une réponse de l'académicien Auger. Stendhal confirme ce qu'il avait déjà affirmé en 1823 : la règle des trois unités (temps, lieu, action) doit être revisitée ; le théâtre en prose doit être valorisé au détriment de la tragédie néoclassique empesée et ennuyeuse. Il prône enfin l'émergence d'une nouvelle forme de comédie de mœurs. Ce texte brillant est un « jeu des tons et des valeurs » (Michel Crouzet). En somme, Stendhal introduit une petite révolution dans le monde des lettres, tout en apportant sa propre définition du « romantisme ».

CE QUE C'EST QUE LE ROMANTICISME

Le romantisme est l'art de présenter aux peuples les

œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible.

Le classicisme, au contraire, leur présente la littérature qui donnait le plus grand plaisir possible à leurs arrière-grands-pères.

Sophocle et Euripide furent éminemment romantiques ; ils donnèrent aux Grecs rassemblés au théâtre d'Athènes, les tragédies qui, d'après les habitudes morales de ce peuple, sa religion, ses préjugés sur ce qui fait la dignité de l'homme, devaient lui procurer le plus grand plaisir possible.

Imiter aujourd'hui Sophocle et Euripide, et prétendre que ces imitations ne feront pas bâiller le Français du dix-neuvième siècle, c'est du classicisme.

Je n'hésite pas à avancer que Racine a été romantique ; il a donné aux marquis de la cour de Louis XIV une peinture des passions, tempérée par l'extrême dignité qui alors était de mode, et qui faisait qu'un duc de 1670, même dans les épanchements les plus tendres de l'amour paternel, ne manquait jamais d'appeler son fils Monsieur.

C'est pour cela que le Pylade d'Andromaque dit toujours à Oreste : Seigneur ; et cependant quelle amitié que celle d'Oreste et de Pylade !

Cette dignité-là n'est nullement dans les Grecs, et c'est à cause de cette dignité, qui nous glace aujourd'hui, que Racine a été romantique.

Shakespeare fut romantique parce qu'il présenta aux Anglais de l'an 1590, d'abord les catastrophes sanglantes amenées par les guerres civiles, et pour reposer de ces tristes spectacles, une foule de peintures fines des mouvements du cœur, et des nuances de passions les plus délicates. Cent ans de guerres civiles et de troubles presque continuels, une foule de trahisons, de supplices, de dévouements généreux, avaient préparé les sujets d'Élisabeth à ce genre de tragédie, qui ne reproduit presque

rien de tout le factice de la vie des cours et de la civilisation des peuples tranquilles. Les Anglais de 1590, heureusement fort ignorants, aimèrent à contempler au théâtre, l'image des malheurs que le caractère ferme de leur reine venait d'éloigner de la vie réelle. Ces mêmes détails naïfs, que nos vers alexandrins repousseraient avec dédain, et que l'on prise tant aujourd'hui dans Ivanhoé et dans Rob-Roy^{12}, eussent paru manquer de dignité aux yeux des fiers marquis de Louis XIV.

Ces détails eussent mortellement effrayé les poupées sentimentales et musquées qui, sous Louis XV, ne pouvaient voir une araignée sans s'évanouir. Voilà, je le sens bien, une phrase peu digne.

Il faut du courage pour être romantique, car il faut hasarder. [...]

De mémoire d'historien, jamais peuple n'a éprouvé, dans ses mœurs et dans ses plaisirs, de changement plus rapide et plus total que celui de 1780 à 1823 ; et l'on veut nous donner toujours la même littérature ! Que nos graves adversaires regardent autour d'eux : le sot de 1780 produisait des plaisanteries bêtes et sans sel ; il riait toujours ; le sot de 1823 produit des raisonnements philosophiques, vagues, rebattus, à dormir debout, il a toujours la figure allongée ; voilà une révolution notable. Une société dans laquelle un élément aussi essentiel et aussi répété que le sot est changé à ce point, ne peut plus supporter ni le même ridicule ni le même pathétique. Alors tout le monde aspirait à faire rire son voisin ; aujourd'hui tout le monde veut le tromper.

Un procureur incrédule se donne les œuvres de Bourdaloue^{13} magnifiquement reliées, et dit : Cela convient vis-à-vis des clercs. Le poète romantique par excellence, c'est le Dante ; il adorait Virgile, et cependant il a fait La Divine Comédie, et l'épisode d'Ugolin^{14}, la chose au monde qui ressemble le moins à l'Énéide ; c'est qu'il comprit que de son temps ou avait peur de l'enfer.

Les Romantiques ne conseillent à personne d'imiter directement les drames de Shakespeare.

Ce qu'il faut imiter de ce grand homme, c'est la manière d'étudier le monde au milieu duquel nous vivons, et l'art de donner à nos contemporains précisément le genre de tragédie dont ils ont besoin, mais qu'ils n'ont pas l'audace de réclamer, terrifiés qu'ils sont par la réputation du grand Racine.

Par hasard, la nouvelle tragédie française ressemblerait beaucoup à celle de Shakespeare.

Mais ce serait uniquement parce que nos circonstances sont les mêmes que celles de l'Angleterre en 1590. Nous aussi nous avons des partis, des supplices, des conspirations. Tel qui rit dans un salon, en lisant cette brochure, sera en prison dans huit jours. Tel autre qui plaisante avec lui, nommera le jury qui le condamnera. Nous aurions bientôt la nouvelle tragédie française que j'ai l'audace de prédire, si nous avons assez de sécurité pour nous occuper de littérature ; je dis sécurité, car le mal est surtout dans les imaginations qui sont effarouchées. Nous avons une sûreté dans nos campagnes, et sur les grandes routes, qui aurait bien étonné l'Angleterre en 1590.

Comme nous sommes infiniment supérieurs par l'esprit aux Anglais de cette époque, notre tragédie nouvelle aura plus de simplicité. À chaque instant Shakespeare fait de la rhétorique : c'est qu'il avait besoin de faire comprendre telle situation de son drame, à un public grossier et qui avait plus de courage que de finesse.

Notre tragédie nouvelle ressemblera beaucoup à Pinto, le chef-d'œuvre de M. Lemercier.

L'esprit français repoussera surtout le galimatias allemand, que beaucoup de gens appellent romantique aujourd'hui.

Schiller a copié Shakespeare et sa rhétorique ; il n'a pas eu l'esprit de donner à ses compatriotes la tragédie réclamée par leurs mœurs.

J'oubliais l'unité de lieu ; elle sera emportée dans la déroute du vers alexandrin.

La jolie comédie du Conteur de M. Picard, qui n'aurait besoin que d'être écrite par Beaumarchais ou par Sheridan pour être délicieuse, a donné au public la bonne habitude de s'apercevoir qu'il est des sujets charmants pour lesquels les changements de décorations sont absolument nécessaires.

Nous sommes presque aussi avancés pour la tragédie : comment se fait-il qu'Émilie de Cinna vienne conspirer précisément dans le grand cabinet de l'Empereur ? comment se figurer Sylla joué sans changements de décorations ?

Si M. Chénier eût vécu, cet homme d'esprit nous eût débarrassés de l'unité de lieu dans la tragédie, et par conséquent des récits ennuyeux ; de l'unité de lieu qui rend à jamais impossibles au théâtre les grands sujets nationaux : L'Assassinat de Montereau, les États de Blois, la Mort de Henri III.

Pour Henri III, il faut absolument, d'un côté : Paris, la duchesse de Montpensier, le cloître des Jacobins ; de l'autre : Saint-Cloud, l'irrésolution, la faiblesse, les voluptés, et tout à coup la mort, qui vient tout terminer.

La tragédie racinienne ne peut jamais prendre que les trente-six dernières heures d'une action ; donc jamais de développements de passions. Quelle conjuration a le temps de s'ourdir, quel mouvement populaire peut se développer en trente-six heures ?

Il est intéressant, il est beau de voir Othello, si amoureux au premier acte, tuer sa femme au cinquième. Si ce changement a lieu en trente-six heures, il est absurde, et je méprise Othello. Macbeth, honnête homme au premier acte, séduit par sa femme, assassine son bienfaiteur et son roi, et devient un monstre sanguinaire. Ou je me trompe fort, ou ces changements de passions dans le cœur humain sont ce que la poésie peut offrir de plus magnifique aux yeux des hommes, qu'elle touche et instruit à la fois.

Racine et
Shakespeare, 1825.

Victor Hugo

Préface de « Cromwell »

La Préface de Cromwell n'est pas le premier texte théorique à remettre en cause les formes usées du passé. Mais elle constitue l'épicentre de la pensée romantique, incarne son esprit de révolte, et s'est constituée comme la poétique de rupture à l'intérieur de l'histoire du romantisme. Dans ce texte clé, Hugo (1802-1885) remonte le temps. Grâce à une vision diachronique de la création, il explique la nécessité d'un renouvellement dramatique et, plus largement, esthétique, en se fondant sur une histoire de l'art qui fait se rencontrer le sublime et le grotesque, le laid et le beau. Tissée de formules chocs, d'idées fortes et novatrices, la Préface intervient certes « tard » dans l'histoire du romantisme européen (si on compare la situation de Hugo à celle de Goethe ou de Schiller, par exemple), mais elle inaugure bien des théories de la modernité, reprises ensuite par Baudelaire. Hugo met notamment en avant les implications morales et esthétiques des crises politiques sur la littérature et plus généralement sur la création. Aussi, ce texte de Hugo constitue-t-il un véritable étendard du romantisme, où l'idée flamboie au nom de la liberté.

Il y a aujourd'hui l'ancien régime littéraire comme l'ancien régime politique. Le dernier siècle pèse encore presque de tout point sur le nouveau. Il l'opprime notamment dans la critique. Vous trouvez, par exemple, des hommes vivants qui vous répètent cette définition du goût échappée à Voltaire : « Le goût n'est autre chose pour la poésie que ce qu'il est pour les ajustements des femmes. » Ainsi, le goût, c'est la

coquetterie. Paroles remarquables qui peignent à merveille cette poésie fardée, mouchetée, poudrée, du dix-huitième siècle, cette littérature à paniers, à pompons et à falbalas. Elles offrent un admirable résumé d'une époque avec laquelle les plus hauts génies n'ont pu être en contact sans devenir petits, du moins par un côté, d'un temps où Montesquieu a pu et dû faire *Le Temple de Gnide*, Voltaire *Le Temple du goût*, Jean-Jacques^{15} *Le Devin du village*.

Le goût, c'est la raison du génie. Voilà ce qu'établira bientôt une autre critique, une critique forte, franche, savante, une critique du siècle qui commence à pousser des jets vigoureux sous les vieilles branches desséchées de l'ancienne école. Cette jeune critique, aussi grave que l'autre est frivole, aussi érudite que l'autre est ignorante, s'est déjà créé des organes écoutés, et l'on est quelquefois surpris de trouver dans les feuilles les plus légères d'excellents articles émanés d'elle. C'est elle qui, s'unissant à tout ce qu'il y a de supérieur et de courageux dans les lettres, nous délivrera de deux fléaux : le classicisme caduc, et le faux romantisme, qui ose poindre aux pieds du vrai. Car le génie moderne a déjà son ombre, sa contre-épreuve, son parasite, son classique, qui se grime sur lui, se vernit de ses couleurs, prend sa livrée, ramasse ses miettes, et semblable à l'élève du sorcier, met en jeu, avec des mots retenus de mémoire, des éléments d'action dont il n'a pas le secret. Aussi fait-il des sottises que son maître a maintes fois beaucoup de peine à réparer. Mais ce qu'il faut détruire avant tout, c'est le vieux faux goût. Il faut en dérouiller la littérature actuelle. C'est en vain qu'il la ronge et la ternit. Il parle à une génération jeune, sévère, puissante, qui ne le comprend pas. La queue du dix-huitième siècle traîne encore dans le dix-neuvième ; mais ce n'est pas nous, jeunes hommes qui avons vu Bonaparte, qui la lui porterons.

Préface de Cromwell,

1827.

→ Voir aussi les textes de Victor Hugo.

Alfred de Vigny

Réflexions sur la vérité dans l'art

Au lendemain de la première du *More de Venise*, adaptation d'*Othello* de Shakespeare, Alfred de Vigny (1797-1863) décide de jeter sur le papier quelques « *Réflexions sur la vérité dans l'art* ». Ce dessein cache en réalité une pensée plus polémique qui questionne les genres dramatiques à la veille de 1830. Vigny explique notamment pourquoi le théâtre (et plus généralement la littérature) doit se renouveler. Il est porteur d'idéaux, mais aussi d'un esprit issu de la Révolution. Son expérience de dramaturge l'incite ainsi à poser un cadre théorique à une nouvelle forme de pratique scénique. Tout en rendant hommage à Shakespeare, Vigny développe certains thèmes qui lui tiennent à cœur et qui lui sont propres : la vérité, le drame de la pensée humaine et le rapport étroit que l'art doit entretenir avec le monde des idées.

L'étude du destin général des sociétés n'est pas moins nécessaire aujourd'hui dans les écrits que l'analyse du cœur humain. Nous sommes dans un temps où l'on veut tout connaître et où l'on cherche la source de tous les fleuves. La France surtout aime à la fois l'Histoire et le Drame, parce que l'une retrace les vastes destinées de l'HUMANITÉ, et l'autre le sort particulier de l'HOMME. C'est là toute la vie. Or, ce n'est qu'à la Religion, à la Philosophie, à la Poésie pure, qu'il appartient d'aller plus loin que la vie, au-delà des temps, jusqu'à l'éternité.

Dans ces dernières années (et c'est peut-être une suite de

nos mouvements politiques), l'Art s'est empreint d'histoire plus fortement que jamais. Nous avons tous les yeux attachés sur nos Chroniques, comme si, parvenus à la virilité en marchant vers de plus grandes choses, nous nous arrêtons un moment pour nous rendre compte de notre jeunesse et de ses erreurs. Il a donc fallu doubler l'INTÉRÊT en y ajoutant le SOUVENIR.

Comme la France allait plus loin que les autres nations dans cet amour des faits et que j'avais choisi une époque récente et connue, je crus aussi ne pas devoir imiter les étrangers, qui, dans leurs tableaux, montrent à peine à l'horizon les hommes dominants de leur histoire ; je plaçai les nôtres sur le devant de la scène, je les fis principaux acteurs de cette tragédie dans laquelle j'avais dessein de peindre les trois sortes d'ambition qui nous peuvent remuer, et, à côté d'elles, la beauté du sacrifice de soi-même à une généreuse pensée. Un traité sur la chute de la féodalité, sur la position extérieure et intérieure de la France au ^{xvii}^e siècle, sur la question des alliances avec les armes étrangères, sur la justice aux mains des parlements ou des commissions secrètes et sur les accusations de sorcellerie, n'eût pas été lu peut-être ; le roman le fut^{16}.

Je n'ai point dessein de défendre ce dernier système de composition plus historique, convaincu que le germe de la grandeur d'une œuvre est dans l'ensemble des idées et des sentiments d'un homme et non pas dans le genre qui leur sert de forme. Le choix de telle époque nécessitera cette MANIÈRE, telle autre la devra repousser ; ce sont là des secrets du travail de la pensée qu'il n'importe point de faire connaître. À quoi bon qu'une théorie nous apprenne pourquoi nous sommes charmés ? Nous entendons les sons de la harpe ; mais sa forme élégante nous cache les ressorts de fer. Cependant, puisqu'il m'est prouvé que ce livre a en lui quelque vitalité, je ne puis m'empêcher de jeter ici ces réflexions sur la liberté que doit avoir l'imagination d'enlacer

dans ses nœuds formateurs toutes les figures principales d'un siècle, et, pour donner plus d'ensemble à leurs actions, de faire céder parfois la réalité des faits à l'IDÉE que chacun d'eux doit représenter aux yeux de la postérité ; enfin sur la différence que je vois entre la VÉRITÉ de l'Art et le VRAI du Fait.

De même que l'on descend dans sa conscience pour juger des actions qui sont douteuses pour l'esprit, ne pourrions-nous pas aussi chercher en nous-mêmes le sentiment primitif qui donne naissance aux formes de la pensée, toujours indécises et flottantes ? Nous trouverions dans notre cœur plein de trouble, où rien n'est d'accord, deux besoins qui semblent opposés, mais qui se confondent, à mon sens, dans une source commune ; l'un est l'amour du VRAI, l'autre l'amour du FABULEUX. Le jour où l'homme a raconté sa vie à l'homme, l'Histoire est née. Mais à quoi bon la mémoire des faits véritables, si ce n'est à servir d'exemple de bien ou de mal ? Or les exemples que présente la succession lente des événements sont épars et incomplets ; il leur manque toujours un enchaînement palpable et visible, qui puisse amener sans divergence à une conclusion morale ; les actes de la famille humaine sur le théâtre du monde ont sans doute un ensemble, mais le sens de cette vaste tragédie qu'elle y joue ne sera visible qu'à l'œil de Dieu, jusqu'au dénouement qui le révélera peut-être au dernier homme. Toutes les philosophies se sont en vain épuisées à l'expliquer, roulant sans cesse leur rocher, qui n'arrive jamais et retombe sur elles, chacune élevant son frêle édifice sur la ruine des autres et le voyant crouler à son tour. Il me semble donc que l'homme, après avoir satisfait à cette première curiosité des faits, désira quelque chose de plus complet, quelque groupe, quelque réduction à sa portée et à son usage des anneaux de cette vaste chaîne d'événements que sa vue ne pouvait embrasser ; car il voulait aussi trouver, dans les récits, des exemples qui pussent servir aux vérités morales dont il avait la conscience ; peu de destinées

particulières suffisaient à ce désir, n'étant que les parties incomplètes du TOUT insaisissable de l'histoire du monde ; l'une était pour dire un quart, l'autre une moitié de preuve ; l'imagination fit le reste et les compléta. De là, sans doute, sortit la fable. – L'homme la créa vraie, parce qu'il ne lui est pas donné de voir autre chose que lui-même et la nature qui l'entoure ; mais il la créa VRAIE d'une VÉRITÉ toute particulière.

Cette VÉRITÉ toute belle, tout intellectuelle, que je sens, que je vois et voudrais définir, dont j'ose ici distinguer le nom de celui du VRAI, pour me mieux faire entendre, est comme l'âme de tous les arts. C'est un choix du signe caractéristique dans toutes les beautés et toutes les grandeurs du VRAI visible ; mais ce n'est pas lui-même, c'est mieux que lui ; c'est un ensemble idéal de ses principales formes, une teinte lumineuse qui comprend ses plus vives couleurs, un baume enivrant de ses parfums les plus purs, un élixir délicieux de ses sucs les meilleurs, une harmonie parfaite de ses sons les plus mélodieux ; enfin c'est une somme complète de toutes se leurs. À cette seule VÉRITÉ doivent prétendre les œuvres de l'Art qui sont une représentation morale de la vie, les œuvres dramatiques. Pour l'atteindre, il faut sans doute commencer par connaître tout le VRAI de chaque siècle, être imbu profondément de son ensemble et de ses détails ; ce n'est là qu'un pauvre mérite d'attention, de patience et de mémoire ; mais ensuite il faut choisir et grouper autour d'un centre inventé : c'est là l'œuvre de l'imagination et de ce grand BON SENS qui est le génie lui-même.

À quoi bon les Arts s'ils n'étaient que le redoublement et la contre-épreuve de l'existence ? Eh ! bon Dieu, nous ne voyons que trop autour de nous la triste et désenchanteresse réalité : la tiédeur insupportable des demi-caractères, des ébauches de vertus et de vices, des amours irrésolus, des haines mitigées, des amitiés tremblotantes, des doctrines variables, des fidélités qui ont leur hausse et leur baisse, des opinions qui s'évaporent ; laissez-nous rêver que parfois ont

paru des hommes plus forts et plus grands, qui furent des bons ou des méchants plus résolus ; cela fait du bien. Si la pâleur de votre VRAI nous poursuit dans l'Art, nous fermerons ensemble le théâtre et le livre pour ne pas le rencontrer deux fois. Ce que l'on veut des œuvres qui font mouvoir des fantômes d'hommes, c'est, je le répète, le spectacle philosophique de l'homme profondément travaillé par les passions de son caractère et de son temps ; c'est donc la VÉRITÉ, de cet homme et de ce TEMPS, mais tous deux élevés à une puissance supérieure et idéale qui en concentre toutes les forces. On la reconnaît, cette VÉRITÉ, dans les œuvres de la pensée, comme l'on se récrie sur la ressemblance d'un portrait dont on n'a jamais vu l'original ; car un beau talent peint la vie plus encore que le vivant.

Pour achever de dissiper sur ce point les scrupules de quelques consciences littérairement timorées que j'ai vues saisies d'un trouble tout particulier en considérant la hardiesse avec laquelle l'imagination se jouait des personnages les plus graves qui aient jamais eu vie, je me hasarderai jusqu'à avancer que, non dans son entier, je ne l'oserais dire, mais dans beaucoup de ses pages qui ne sont peut-être pas les moins belles, L'HISTOIRE EST UN ROMAN DONT LE PEUPLE EST L'AUTEUR. — L'esprit humain ne me semble se soucier du VRAI que dans le caractère général d'une époque ; ce qui lui importe surtout, c'est la masse des événements et les grands pas de l'humanité qui emportent les individus ; mais, indifférent sur les détails, il les aime moins réels que beaux, ou plutôt grands et complets.

Examinez de près l'origine de certaines actions, de certains cris héroïques qui s'enfantent on ne sait comment : vous les verrez sortir tout faits des ON DIT et des murmures de la foule, sans avoir en eux-mêmes autre chose qu'une ombre de vérité ; et pourtant ils demeureront historiques à jamais. — Comme par plaisir et pour se jouer de la postérité, la voix publique invente des mots sublimes pour les prêter, de leur

vivant même et sous leurs yeux, à des personnages qui, tout confus, s'en excusent de leur mieux comme ne méritant pas tant de gloire et ne pouvant porter si haute renommée. N'importe, on n'admet point leurs réclamations ; qu'ils les crient, qu'ils les écrivent, qu'ils les publient, qu'ils signent, on ne veut pas les écouter, leurs paroles sont sculptées dans le bronze, les pauvres gens demeurent historiques et sublimes malgré eux. Et je ne vois pas que tout cela se soit fait seulement dans les âges de barbarie, cela se passe à présent encore, et accommode l'Histoire de la veille au gré de l'opinion générale, muse tyrannique et capricieuse qui conserve l'ensemble et se joue du détail. Eh ! qui de vous n'a assisté à ses transformations ! Ne voyez-vous pas de vos yeux la chrysalide du FAIT prendre par degré les ailes de la FICTION ? – Formé à demi par les nécessités du temps, un FAIT est enfoui tout obscur et embarrassé, tout naïf, tout rude, quelquefois mal construit, comme un bloc de marbre non dégrossi ; les premiers qui le déterrent et le prennent en main le voudraient autrement tourné, et le passent à d'autres mains déjà un peu arrondi ; d'autres le polissent en le faisant circuler ; en moins de rien il arrive au grand jour transformé en statue impérissable. Nous nous récrions ; les témoins oculaires et auriculaires entassent réfutations sur explications ; les savants fouillent, feuilletent et écrivent ; on ne les écoute pas plus que les humbles héros qui se renient ; le torrent coule et emporte le tout sous la forme qu'il lui a plu de donner à ces actions individuelles. Qu'a-t-il fallu pour toute cette œuvre ? Un rien, un mot ; quelquefois le caprice d'un journaliste désœuvré. Et y perdons-nous ? Non. Le fait adopté est toujours mieux composé que le vrai, et n'est même adopté que parce qu'il est plus beau que lui ; c'est que l'HUMANITÉ ENTIÈRE a besoin que ses destinées soient pour elle-même une suite de leçons ; plus indifférente qu'on ne le pense sur la RÉALITÉ DES FAITS, elle cherche à perfectionner l'événement pour lui donner une grande

signification morale ; sentant bien que la succession des scènes qu'elle joue sur la terre n'est pas une comédie et que, puisqu'elle avance, elle marche à un but dont il faut chercher l'explication au-delà de ce qui se voit.

Quant à moi, j'avoue que je sais bon gré à la voix publique d'en agir ainsi, car souvent sur la plus belle vie se trouvent des taches bizarres et des défauts d'accord qui me font peine lorsque je les aperçois. Si un homme paraît un modèle parfait d'une grande et noble faculté de l'âme, et que l'on vienne m'apprendre quelque ignoble trait qui le défigure, je m'en attriste, sans le connaître, comme d'un malheur qui me serait personnel, et je voue presque qu'il fût mort avant l'altération de son caractère.

Aussi, lorsque la MUSE (et j'appelle ainsi l'Art tout entier, tout ce qui est du domaine de l'imagination, à peu près comme les anciens nommaient MUSIQUE l'éducation entière), lorsque la MUSE vient raconter, dans ses formes passionnées, les aventures d'un personnage que je sais avoir vécu, et qu'elle recompose ses événements, selon la plus grande idée de vice ou de vertu que l'on puisse concevoir de lui, réparant les vides, voilant les disparates de sa vie et lui rendant cette unité parfaite de conduite que nous aimons à voir représentée même dans le mal ; si elle conserve d'ailleurs la seule chose essentielle à l'instruction du monde, le génie de l'époque, je ne sais pourquoi l'on serait plus difficile avec elle qu'avec cette voix des peuples qui fait subir chaque jour à chaque fait de si grandes mutations.

Cette liberté, les Anciens la portaient dans l'histoire même ; ils n'y voulaient voir que la marche générale et le large mouvement des sociétés et des nations, et, sur ces grands fleuves déroulés dans un cours bien distinct et bien pur, ils jetaient quelques figures colossales, symboles d'un grand caractère et d'une haute pensée. On pourrait presque calculer géométriquement que, soumise à la double composition de l'opinion et de l'écrivain, leur histoire nous

arrive de troisième main, et éloignée de deux degrés de la vérité du fait.

C'est qu'à leurs yeux l'Histoire aussi était une œuvre de l'Art ; et, pour avoir méconnu que c'est là sa nature, le monde chrétien tout entier a encore à désirer un monument historique, pareil à ceux qui dominent l'ancien monde et consacrent la mémoire de ses destinées, comme ses pyramides, ses obélisques, ses pylônes et ses portiques dominent encore la terre qui lui fut connue, et y consacrent la grandeur antique.

Si donc nous trouvons partout les traces de ce penchant à désarter le POSITIF, pour apporter L'IDÉAL jusque dans les annales, je crois qu'à plus forte raison l'on doit s'abandonner à une grande indifférence de la réalité historique pour juger les œuvres dramatiques, poèmes, romans ou tragédies, qu'empruntent à l'histoire des personnages mémorables. L'ART ne doit jamais être considéré que dans ses rapports avec sa BEAUTÉ IDÉALE. Il faut le dire, ce qu'il y a de VRAI n'est que secondaire, c'est seulement une illusion de plus dont il s'embellit, un de nos penchants qu'il caresse. Il pourrait s'en passer, car la VÉRITÉ dont il doit se nourrir est la vérité d'observation.

Lettre à Lord***, 1829.

Alexandre Dumas

Comment je devins auteur dramatique...

Dans le tumulte qui agite les dernières années de la Restauration, Alexandre Dumas se tient aux avant-postes. Romantique de la première heure, il abandonne rapidement son poste de surnuméraire dans l'entresol d'un avoué pour participer à la révolution romantique. Dans Mes mémoires, il relate son entrée fracassante en littérature et la manière tonitruante avec laquelle il participa à la lutte de « l'école moderne ». La rencontre avec le théâtre de Shakespeare le bouleverse. C'est une révélation. Il sera dramaturge. Après quelques tentatives au théâtre, il s'impose grâce à Henri III et sa cour. Ce drame historique applique non seulement les théories de la couleur locale, dont Hugo avait formulé les principes dans la préface de Cromwell, mais aussi celles de Stendhal qui prônait une tragédie nationale en prose. Avec sa pièce, représentée en février 1829, Dumas provoque, indispose une partie de la critique, mais il séduit le public. Il ouvre ainsi une première brèche, remporte une victoire concrète et symbolique un an avant Hernani. Son sens du romanesque lui vaut l'adhésion du public. Il a suivi les principes du romantisme, vouant aux gémonies les unités, accordant une grande importance aux décors, au suspens et au clou !

Alors commença cette lutte obstinée de ma volonté, lutte d'autant plus bizarre qu'elle n'avait aucun but fixe, d'autant plus persévérante que j'avais tout à apprendre. Occupé huit heures par jour à mon bureau, forcé d'y revenir chaque soir de sept à dix heures, mes nuits seules étaient à moi. C'est pendant ces veilles fiévreuses que je pris l'habitude, conservée toujours, de ce travail nocturne qui rend la

confection de mon œuvre incompréhensible à mes amis mêmes, car ils ne peuvent deviner ni à quelle heure ni dans quel temps je l'accomplis.

Cette vie intérieure, qui échappait à tous les regards, dura trois ans, sans amener aucun résultat, sans que je produisise rien, sans que j'éprouvasse même le besoin de produire. Je suivais bien, avec une certaine curiosité, les œuvres théâtrales du temps dans leurs chutes ou dans leurs succès ; mais comme je ne sympathisais ni avec la construction dramatique, ni avec l'exécution dialoguée de ces sortes d'ouvrages, je me sentais seulement incapable de produire rien de pareil, sans deviner qu'il existât autre chose que cela, m'étonnant seulement de l'admiration que l'on partageait entre l'auteur et l'acteur, admiration qu'il me semblait que Talma^{17} avait le droit de revendiquer pour lui tout seul.

Vers ce temps, les acteurs anglais arrivèrent à Paris. Je n'avais jamais lu une seule pièce du théâtre étranger. Ils annoncèrent Hamlet. Je ne connaissais que celui de Ducis^{18}. J'allai voir celui de Shakespeare.

Supposez un aveugle-né auquel on rend la vue, qui découvre un monde tout entier dont il n'avait aucune idée ; supposez Adam s'éveillant après sa création, et trouvant sous ses pieds la terre entaillée, sur sa tête le ciel flamboyant, autour de lui des arbres à fruits d'or, dans le lointain un fleuve, un beau et large fleuve d'argent, à ses côtés la femme jeune, chaste et nue, et vous aurez une idée de l'Éden enchanté dont cette représentation m'ouvrit la porte.

Oh ! c'était donc cela que je cherchais, qui me manquait, qui me devait venir ; c'étaient ces hommes de théâtre, oubliant qu'ils sont sur un théâtre ; c'était cette vie factice, rentrant dans la vie positive à force d'art ; c'était cette réalité de la parole et des gestes qui faisaient des acteurs, des créatures de Dieu, avec leurs vertus, leurs passions, leurs

faiblesses, et non pas des héros guindés, impassibles, déclamateurs et sentencieux. Oh ! Shakespeare, merci ! Oh ! Kemble et Smithson^{19}, merci ! Merci à mon Dieu ! merci à mes anges de poésie !

Je vis ainsi Roméo, Virginius, Shylock, Guillaume Tell, Othello ; je vis Macready, Kean, Young^{20}. Je lus, je dévorai le répertoire étranger et je reconnus que dans le monde théâtral tout émanait de Shakespeare, comme dans le monde réel tout émane du soleil ; que nul ne pouvait lui être comparé, car il était aussi dramatique que Corneille, aussi comique que Molière, aussi original que Calderón, aussi penseur que Goethe, aussi passionné que Schiller. Je reconnus que ses ouvrages, à lui seul, renfermaient autant de types que les ouvrages de tous les autres réunis. Je reconnus enfin que c'était l'homme qui avait le plus créé après Dieu.

Dès lors ma vocation fut décidée ; je sentis que cette spécialité à laquelle chaque homme est appelé, m'était offerte ; j'eus en moi une confiance qui m'avait manqué jusqu'alors, et je me lançai hardiment vers l'avenir, contre lequel j'avais toujours craint de me briser.

Cependant je ne m'abusais pas sur les difficultés de la carrière que j'embrassais. Je savais que plus que toutes autres, elle exigeait des études profondes et spéciales, et que pour expérimenter avec succès sur la nature vivante, il faut avoir longuement étudié la nature morte. Je pris donc les uns après les autres ces hommes de génie qui ont nom Shakespeare, Corneille, Molière, Calderón, Goethe et Schiller. J'étendis leurs œuvres comme des cadavres sur la pierre d'un amphithéâtre, et le scalpel à la main, pendant des nuits entières, j'allai jusqu'au cœur chercher les sources de la vie et le secret de la circulation du sang. Je devinai par quel mécanisme admirable ils mettaient en jeu les nerfs et les muscles, et je reconnus avec quel artifice ils modelaient ces chairs différentes, destinées à couvrir des ossements qui

sont tous les mêmes.

Car ce sont les hommes, et non pas l'homme, qui inventent ; chacun arrive à son tour et à son heure, s'empare des choses connues de ses pères, les met en œuvre par des combinaisons nouvelles, puis meurt après avoir ajouté quelques parcelles à la somme des connaissances humaines, qu'il lègue à ses fils ; une étoile à la voie lactée. Quant à la création complète d'une chose, je la crois impossible. Dieu lui-même, lorsqu'il créa l'homme, ne put ou n'osa point l'inventer ; il le fit à son image.

Mes mémoires, 1852-
1855.

François-René de Chateaubriand

Chercher des images

Être rebelle, pour les romantiques, c'est aussi porter un regard neuf sur le monde qu'on traverse. Chateaubriand (1768-1848) illustre très bien cette posture de l'auteur qui sonde dans les paysages lointains les profondeurs de sa propre âme, pour mieux faire émerger sa singularité d'artiste. Ainsi, L'itinéraire de Paris à Jérusalem (1811) est un voyage intérieur autant qu'un pèlerinage d'un genre nouveau : « aller chercher des images » revient à explorer de nouveaux territoires de l'imagination et à innover un nouveau genre de prose. Dans sa préface, Chateaubriand justifie l'écriture libre de son ouvrage, à mi-chemin entre le témoignage d'un Occidental et la rêverie d'un artiste. Au cours du ^{xx}^e siècle, et notamment à l'époque romantique, le goût des voyages alluvionnera les innovations littéraires, confrontant l'artiste romantique aux mœurs lointaines et à sa propre identité, à ses questionnements, parfois contradictoires.

Si je disais que cet Itinéraire n'était point destiné à voir le jour, que je le donne au public à regret et comme malgré moi, je dirais la vérité, et vraisemblablement on ne me croirait pas.

Je n'ai point fait mon voyage pour l'écrire ; j'avais un autre dessein ; ce dessein, je l'ai rempli dans Les Martyrs. J'allais chercher des images ; voilà tout.

Je n'ai pu voir Sparte, Athènes, Jérusalem, sans faire quelques réflexions. Ces réflexions ne pouvaient entrer dans le sujet d'une épopée, elles sont restées sur mon journal de

route : je les publie aujourd'hui dans ce que j'appelle Itinéraire de Paris à Jérusalem, faute d'avoir trouvé un titre plus convenable à mon sujet.

Je prie donc le lecteur de regarder cet Itinéraire moins comme un voyage que comme des Mémoires d'une année de ma vie. Je ne marche point sur les traces des Chardin, des Tavernier, des Chandler, des Mungo Park, des Humboldt^{21} : je n'ai point la prétention d'avoir connu des peuples chez lesquels je n'ai fait que passer. Un moment suffit au peintre de paysage pour crayonner un arbre, prendre une vue, dessiner une ruine : mais des années entières sont trop courtes pour étudier les mœurs des hommes et pour approfondir les sciences et les arts.

Toutefois, je sais respecter le public, et l'on aurait tort de penser que je livre au jour un ouvrage qui ne m'a coûté ni soins, ni recherches, ni travail : on verra que j'ai scrupuleusement rempli mes devoirs d'écrivain. Quand je n'aurais fait que donner une description détaillée des ruines de Lacédémone, découvrir un nouveau tombeau à Mycènes, indiquer les ports de Carthage ; je mériterais encore la bienveillance des voyageurs.

J'avais commencé à mettre en latin les deux Mémoires de l'Introduction, destinés à une académie étrangère ; il est juste que ma patrie ait la préférence.

Cependant, je dois prévenir le lecteur que cette Introduction est d'une extrême aridité. Elle n'offre qu'une suite de dates et de faits, dépouillés de tout ornement ; on peut la passer sans inconvénient, pour éviter l'ennui attaché à ces espèces de tables chronologiques.

Dans un ouvrage du genre de cet Itinéraire, j'ai dû souvent passer des réflexions les plus graves aux récits les plus familiers : tantôt m'abandonnant à mes rêveries sur les ruines de la Grèce, tantôt revenant aux soins du voyageur, mon style a suivi nécessairement le mouvement de ma pensée et de ma fortune. Tous les lecteurs ne s'attacheront donc pas

aux mêmes endroits : les uns ne chercheront que mes sentiments, les autres n'aimeront que mes aventures ; ceux-ci me sauront gré des détails positifs que j'ai donnés sur beaucoup d'objets, ceux-là s'ennuieront de la critique des arts, de l'étude des monuments, des digressions historiques. Au reste, c'est l'homme beaucoup plus que l'auteur que l'on verra partout ; je parle éternellement de moi, et j'en parlais en sûreté, puisque je ne comptais point publier ces Mémoires. Mais comme je n'ai rien dans le cœur que je craigne de montrer au dehors, je n'ai rien retranché de mes notes originales. Enfin, j'aurai atteint le but que je me propose si l'on sent d'un bout à l'autre de cet ouvrage une parfaite sincérité. Un voyageur est une espèce d'historien : son devoir est de raconter fidèlement ce qu'il a vu ou ce qu'il a entendu dire ; il ne doit rien inventer, mais aussi il ne doit rien omettre ; et quelles que soient ses opinions particulières, elles ne doivent jamais l'aveugler au point de taire ou de dénaturer la vérité.

Première préface à
L'Itinéraire de Paris à
Jérusalem, 1811.

→ Voir aussi le texte de François-René de Chateaubriand.

Alfred de Musset

Je suis un réformé

Célèbre à vingt ans avec son recueil Contes d'Espagne et d'Italie, Musset (1810-1857) est très vite associé au scandale littéraire que constitue le romantisme aux yeux de l'opinion publique. Mais le jeune aristocrate est avant tout un indépendant ; il ne veut faire allégeance à aucune doxa, qu'elle soit classique ou romantique. Sa rébellion à lui sera individuelle et ne se rattachera pas à un groupe précis. Après avoir fréquenté le Cénacle de Hugo, où il est introduit très jeune, il s'en éloigne : il n'a ni le même mode de vie ni les mêmes aspirations que le maître des lieux. Musset se sent plus proche des fantaisies de Charles Nodier, qui tient salon à l'Arsenal. Musset explique sa posture à l'intérieur du romantisme dans la « Dédicace » de La Coupe et les Lèvres, long préambule satirique et polémique qui sert de préface à la première livraison d'Un spectacle dans un fauteuil (1832). De célèbres formules émaillent cette prise de position en alexandrins, démontrant qu'il y a autant de manières de se révolter que de plumes, quand on est issu de la génération romantique...

Je ne fais pas grand cas, pour moi, de la critique.
Toute mouche qu'elle est, c'est rare qu'elle pique.
On m'a dit l'an passé que j'imitais Byron :
Vous qui me connaissez, vous savez bien que non.
Je hais comme la mort l'état de plagiaire ;
Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.
C'est bien peu, je le sais, que d'être homme de bien,
Mais toujours est-il vrai que je n'exhume rien.
Je ne me suis pas fait écrivain politique,
N'étant pas amoureux de la place publique.
D'ailleurs, il n'entre pas dans mes prétentions
D'être l'homme du siècle et de ses passions.

C'est un triste métier que de suivre la foule,
Et de vouloir crier plus fort que les meneurs,
Pendant qu'on se raccroche au manteau des traîneurs.
On est toujours à sec, quand le fleuve s'écoule.
Que de gens aujourd'hui chantent la liberté,
Comme ils chantaient les rois, ou l'homme de brumaire !
Que de gens vont se pendre au levier populaire,
Pour relever le dieu qu'ils avaient souffleté !
On peut traiter cela du beau nom de rouerie,
Dire que c'est le monde et qu'il faut qu'on en rie.
C'est peut-être un métier charmant, mais tel qu'il est,
Si vous le trouvez beau, moi, je le trouve laid.
Je n'ai jamais chanté ni la paix ni la guerre ;
Si mon siècle se trompe, il ne m'importe guère :
Tant mieux s'il a raison, et tant pis s'il a tort ;
Pourvu qu'on dorme encore au milieu du tapage,
C'est tout ce qu'il me faut, et je ne crains pas l'âge
Où les opinions deviennent un remords.
Vous me demanderez si j'aime ma patrie.
Oui ; – j'aime fort aussi l'Espagne et la Turquie.
Je ne hais pas la Perse, et je crois les Indous
De très honnêtes gens qui boivent comme nous.
Mais je hais les cités, les pavés et les bornes,
Tout ce qui porte l'homme à se mettre en troupeau,
Pour vivre entre deux murs et quatre faces mornes,
Le front sous un moellon, les pieds sur un tombeau.

Vous me demanderez si je suis catholique.
Oui ; – j'aime fort aussi les dieux Lath et Nésu.
Tartak et Pimpocau me semblent sans réplique ;
Que dites-vous encor de Parabavastu ?
J'aime Bidi, – Khoda me paraît un bon sire ;
Et quant à Kichatan, je n'ai rien à lui dire.
C'est un bon petit dieu que le dieu Michapous.
Mais je hais les cagots, les robins et les cuistres,
Qu'ils servent Pimpocau, Mahomet ou Vishnou.
Vous pouvez de ma part répondre à leurs ministres
Que je ne sais comment je vais je ne sais où.

Vous me demanderez si j'aime la sagesse.
Oui ; – j'aime fort aussi le tabac à fumer.
J'estime le bordeaux, surtout dans sa vieillesse ;
J'aime tous les vins francs, parce qu'ils font aimer.
Mais je hais les cafards, et la race hypocrite

Des tartufes de mœurs, comédiens insolents,
Qui mettent leurs vertus en mettant leurs gants blancs.
Le diable était bien vieux lorsqu'il se fit ermite.
Je le serai si bien, quand ce jour-là viendra,
Que ce sera le jour où l'on m'enterrera.

Vous me demanderez si j'aime la nature.
Oui ; – j'aime fort aussi les arts et la peinture.
Le corps de la Vénus me paraît merveilleux.
La plus superbe femme est-elle préférable ?
Elle parle, il est vrai, mais l'autre est admirable,
Et je suis quelquefois pour les silencieux.
Mais je hais les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascates,
Cette engeance sans nom, qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de pleurs et d'agendas.
La nature, sans doute, est comme on veut la prendre.
Il se peut, après tout, qu'ils sachent la comprendre ;
Mais eux, certainement, je ne les comprends pas.

Vous me demanderez si j'aime la richesse.
Oui ; – j'aime aussi parfois la médiocrité.
Et surtout, et toujours, j'aime mieux ma maîtresse ;
La fortune, pour moi, n'est que la liberté.
Elle a cela de beau, de remuer le monde,
Que, dès qu'on la possède, il faut qu'on en réponde,
Et que, seule, elle met à l'air la volonté.
Mais je hais les pieds-plats, je hais la convoitise.
J'aime mieux un joueur, qui prend le grand chemin ;
Je hais le vent doré qui gonfle la sottise,
Et, dans quelque cent ans, j'ai bien peur qu'on ne dise
Que notre siècle d'or fut un siècle d'airain.

La Coupe et les
Lèvres, « Dédicace »,
1832.

→ Voir aussi le texte d'Alfred de Musset.

Eugène Delacroix Sur Michel-Ange

À la recherche de modèles, les romantiques ont magnifié des artistes pour bousculer une histoire de l'art dominée par le classicisme et le néoclassicisme. C'est ainsi que certains créateurs des siècles passés ont pu être considérés comme des précurseurs du romantisme, dans la mesure où ils avaient innové ou s'étaient dressés contre les règles normatives de l'art. Pour Delacroix (1798-1863), Michel-Ange fait partie de ces génies indépendants, comme Corneille aux yeux de Hugo. Le peintre italien est dès lors considéré comme l'un des piliers de l'art moderne. S'il avait vécu au XIX^e siècle, Michel-Ange eût été romantique ! Eugène Delacroix encouragea lui aussi le combat romantique au nom d'une réforme de l'art. Son célèbre tableau, *La Liberté guidant le peuple* (1831) témoigne de cet engagement. Ici, il n'est point question de barricades ni de drapeau tricolore, mais d'une réflexion sur les racines de la modernité.

Michel-Ange est le père de l'art moderne. On peut reprendre et blâmer les bizarreries, les extravagances même dans lesquelles l'imitation de son style a entraîné ceux qui s'en sont inspirés sans posséder une originalité propre ; mais enfin, c'est à lui que s'arrête définitivement ce que j'appellerai l'art gothique, l'art naïf, si l'on veut, mais l'art qui ne se connaît pas et qui entrevoit à peine cette vive lumière qui ne brille qu'à des temps marqués. L'importance que l'on a voulu donner de nos jours à ces essais dans lesquels le génie de l'art se cherchait encore lui-même, a été l'effet d'une réaction

louable sans doute contre une autre sécheresse et une autre raideur, celle de l'école française pendant les quarante dernières années, laquelle ramenait l'art à une espèce d'enfance par l'oubli systématique de tous les progrès que les grands maîtres lui avaient fait faire. Si l'on excepte quelques ouvrages d'un très petit nombre d'hommes privilégiés, les monuments de l'art pendant cette époque resteront comme un exemple singulier des aberrations auxquelles peut porter l'intelligence maladroite des meilleurs principes. L'imitation de l'antique, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus noble dans l'invention et de plus simple dans les détails, avait conduit à l'absence entière d'invention et à l'exécution la plus étroite. Aussi les artistes de cette école se sont-ils presque toujours montrés peu sympathiques pour le talent de Michel-Ange. Cette force et cette indépendance les subjuguent peut-être malgré eux ; mais comme ce style renverse toutes leurs idées sur l'imitation, ils ont beau jeu contre l'exagération, la convention, si l'on veut, qui en sont inséparables.

On n'a pas craint d'affirmer que la vue du chef-d'œuvre de Michel Ange corromprait le goût des élèves et les induirait à la manière, comme si quelque chose pouvait être plus funeste que la manière même des écoles. Sans doute des modèles aussi frappants ne s'adressent pas à tous les esprits. Il en est de l'étude d'une manière si agrandie, d'un art si abstrait, si l'on peut parler ainsi, comme de ces régimes austères auxquels ne se soumettent que les rudes tempéraments. En présence de tant de grandeur et de tant de hardiesse, un élève imbécile se retourne vers son maître et ne voit dans le dédain du grand peintre pour l'imitation vulgaire que l'impuissance d'imiter ; le maître se demande, à son tour, s'il fera céder la tradition devant ce mépris de toute tradition, et cependant le sublime artiste s'avance à travers les siècles entouré de disciples plus dignes de lui. Tous les grands noms de la peinture marchent à ses côtés, et le

couronnent des rayons de leur propre gloire. Michel-Ange, comme Homère chez les Anciens, est la source féconde où ils ont tous puisé. Raphaël et toute l'école romaine, celle de Florence et de Parme, avec André del Sarto et le Corrège, celle de Venise, avec le Titien, le Tintoret et le Véronèse, jusqu'à celle de Bologne et des Caraches, ne sont que des expressions variées de l'influence de Michel-Ange sur des génies différents. Rubens lui doit une partie de son exubérance et de son audace. Il n'est pas de nature si originale qui n'ait subi cette action puissante. Que le public se rassure donc sur le sort de notre école moderne, qui tient si peu de place après toutes ces écoles magnifiques. Maîtres et disciples peuvent, sans rougir, et sur le même rang, se placer à la suite de ce cortège imposant des plus grandes lumières de la peinture. L'art ne sortira pas du cercle que Michel-Ange a tracé autour de lui. Du premier coup il l'a conduit jusqu'à la borne qu'il ne peut franchir. Après toutes les nouvelles déviations dans lesquelles l'art pourra se trouver entraîné par le caprice et le besoin du changement, le grand style du Florentin sera toujours comme un pôle vers lequel il faudra se tourner de nouveau pour retrouver la route de toute grandeur et de toute beauté. Nous devons donc encore une fois applaudir à la pensée qui a voulu doter l'école d'une reproduction du Jugement dernier, et aussi à la patiente énergie qu'il a fallu pour l'accomplissement de cette pensée si généreuse.

« Sur Michel-Ange »,
Revue des Deux-
Mondes, 1837.

Hector Berlioz

Circonstances exceptionnelles

Né en 1803, le compositeur Hector Berlioz (1803-1869) participe pleinement à la révolution romantique. Il revient sur ses années de jeunesse dans ses Mémoires où se mêlent souvenirs et fantasmes personnels. Sa plume et son style sont ceux d'un romantique : il peint à la fois les tourments d'une vie sentimentale compliquée, tout en décrivant le climat des luttes romantiques, à partir des années 1820. Compositeur profondément littéraire, Berlioz découvre la puissance du théâtre de Shakespeare en même temps que les artistes de sa génération. En applaudissant l'auteur de Roméo et Juliette, il rencontre aussi l'amour en la personne de l'actrice Harriet Smithson, avec qui il vivra une passion romanesque et déchirante. La réalité rejoint la fiction, autre particularité de l'art romantique. Ainsi Berlioz s'inspirera de ces épisodes de sa vie dans sa musique, non sans mettre en scène sa propre rébellion à l'égard de l'académisme musical français.

Le lendemain on afficha Romeo and Juliet... J'avais mes entrées à l'orchestre de l'Odéon ; eh bien, dans la crainte que de nouveaux ordres donnés au concierge du théâtre ne vinssent m'empêcher de m'y introduire comme à l'ordinaire, aussitôt après avoir vu l'annonce du redoutable drame, je courus au bureau de location acheter une stalle, pour m'assurer ainsi doublement de mon entrée. Il n'en fallait pas tant pour m'achever.

Après la mélancolie, les navrantes douleurs, l'amour exploré, les ironies cruelles, les noires méditations, les

brisements de cœur, la folie, les larmes, les deuils, les catastrophes, les sinistres hasards d'Hamlet, après les sombres nuages, les vents glacés du Danemark, m'exposer à l'ardent soleil, aux nuits embaumées de l'Italie, assister au spectacle de cet amour prompt comme la pensée, brûlant comme la lave, impérieux, irrésistible, immense, et pur et beau comme le sourire des anges, à ces scènes furieuses de vengeance, à ces étreintes éperdues, à ces luttes désespérées de l'amour et de la mort, c'était trop. Aussi, dès le troisième acte, respirant à peine, et souffrant comme si une main de fer m'eût étreint le cœur, je me dis avec une entière conviction : Ah ! je suis perdu. – Il faut ajouter que je ne savais pas alors un seul mot d'anglais, que je n'entrevois Shakespeare qu'à travers les brouillards de la traduction de Letourneur, et que je n'apercevais point, en conséquence, la trame poétique qui enveloppe comme un réseau d'or ses merveilleuses créations. J'ai le malheur qu'il en soit encore à peu près de même aujourd'hui. Il est bien plus difficile à un Français de sonder les profondeurs du style de Shakespeare, qu'à un Anglais de sentir les finesses et l'originalité de celui de La Fontaine et de Molière. Nos deux poètes sont de riches continents, Shakespeare est un monde. Mais le jeu des acteurs, celui de l'actrice surtout, la succession des scènes, la pantomime et l'accent des voix, signifiaient pour moi davantage et m'imprégnaient des idées et des passions shakespeariennes mille fois plus que les mots de ma pâle et infidèle traduction. Un critique anglais disait l'hiver dernier dans les Illustrated London News, qu'après avoir vu jouer Juliette par miss Smithson, je m'étais écrié : « Cette femme je l'épouserai ! et sur ce drame j'écrirai ma plus vaste symphonie ! » Je l'ai fait, mais n'ai rien dit de pareil. Mon biographe m'a attribué une ambition plus grande que nature. On verra dans la suite de ce récit comment, et dans quelles circonstances exceptionnelles, ce que mon âme bouleversée n'avait pas même admis en rêve, est devenu

une réalité.

Le succès de Shakespeare à Paris, aidé des efforts enthousiastes de toute la nouvelle école littéraire, que dirigeaient Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, fut encore surpassé par celui de miss Smithson. Jamais, en France, aucun artiste dramatique n'émut, ne ravit, n'exalta le public autant qu'elle : jamais dithyrambes de la presse n'égalèrent ceux que les journaux français publièrent en son honneur.

Après ces deux représentations d'Hamlet et de Roméo, je n'eus pas de peine à m'abstenir d'aller au théâtre anglais ; de nouvelles épreuves m'eussent terrassé ; je les craignais comme on craint les grandes douleurs physiques ; l'idée seule de m'y exposer me faisait frémir.

J'avais passé plusieurs mois dans l'espèce d'abrutissement désespéré dont j'ai seulement indiqué la nature et les causes, songeant toujours à Shakespeare et à l'artiste inspirée, à la fair Ophelia dont tout Paris délirait, comparant avec accablement l'éclat de sa gloire à ma triste obscurité ; quand me relevant enfin, je voulus par un effort suprême faire rayonner jusqu'à elle mon nom qui lui était inconnu. Alors je tentai ce que nul compositeur en France n'avait encore tenté.

Mémoires, 1870.

Théophile Gautier

Ô lecteurs du siècle !

Célèbre pour le gilet couleur framboise écrasée qu'il porta le soir de la première d'Hernani, le 25 février 1830, Théophile Gautier (1811-1872) est l'un des auteurs les plus inventifs de sa génération. Il est aussi un fidèle des luttes de la première heure, faisant le lien entre la révolte romantique et les mouvements culturels de la seconde moitié du ^{xx}^e siècle (Parnasse, symbolisme). Gautier a pleinement contribué à la révolution romantique, par les actes et par les mots. Toute sa vie, il restera fidèle à sa jeunesse, à ses scandales et à ses excès. Or, sa manière de combattre les idées reçues et les traditions obsolètes est souvent humoristique. Ainsi, dans la préface des Jeunes-France : Romans goguenards, il disserte avec un sens plaisant de la dérision sur la révolution romantique, traitant avec une feinte désinvolture des questions sérieuses de littérature. Il se moque notamment de la manière dont les romantiques aiment étaler leurs idées dans d'interminables préfaces... Proche de Musset par cette manière décalée d'aborder la nouveauté romantique, Gautier est un esprit indépendant, pour qui la liberté de l'art et de l'artiste compte avant tout.

« PIERROT – Je te dis
toujours la même chose,
parce que c'est toujours
la même chose ; et si ce
n'était pas toujours la
même chose, je ne te
dirais pas toujours la
même chose. »

Ceci, en vérité, mon cher monsieur ou ma belle dame, n'est autre chose qu'une préface, et une préface fort longue : je n'ai pas la moindre envie de vous le dissimuler ou de vous en demander pardon. Je ne sais si vous avez la fatuité de ne pas lire les préfaces mais j'aime à supposer le contraire, pour l'honneur de votre esprit et de votre jugement. Je prétends même que vous me remercirez de vous en avoir fait une ; elle vous dispense de deux ou trois contes plus ou moins fantastiques, que vous eussiez eus sans cela, et vous conviendrez, si récalcitrants que vous soyez, que ce n'est pas une mince obligation que vous m'en devez avoir. J'espère que celle-ci tiendra la moitié du volume ; j'aurais bien voulu qu'elle le remplît tout entier, mais mon éditeur m'a dit qu'on était encore dans l'habitude de mettre quelque chose après, pour avoir le prétexte de faire une table. C'est une mauvaise habitude ; on en reviendra. Qu'est-ce qui empêche de mettre la préface et la table côte à côte, sans le remplissage obligé de roman ou de contes ? Il me semble que tout lecteur un peu imaginatif supposerait aisément le milieu, à l'aide du commencement et de la fin : sa fiction vaudrait probablement mieux que la réalité, et d'ailleurs il est plus agréable de faire un roman que de le lire.

Moi, pour mon compte, et je prétends vous convertir à mon système, je ne lis que les préfaces et les tables, les dictionnaires et les catalogues. C'est une précieuse économie de temps et de fatigue : tout est là, les mots et les idées. La préface, c'est le germe ; la table, c'est le fruit : je saute comme inutiles tous les feuillets intermédiaires. Qu'y verrais-je ? des phrases et des formes ; que m'importe ! Aussi, depuis deux ans que j'ai fait cette précieuse

découverte, je suis devenu d'une érudition effroyable : je ferais honte à Cluverius, à Saumaise, à dom Calmet, à dom Sanchez et à tous les doms bénédictins du monde ; je disserterais, comme Pic de la Mirandole, de omni re scibili et quibusdam aliis. Citez-moi quelque chose que je ne sache pas, je vous en défie ; et, pour peu que vous usiez de ma méthode, vous arriverez au même résultat que moi.

Il en est des livres comme des femmes : les uns ont des préfaces, les autres n'en ont pas ; les unes se rendent tout de suite, les autres font une longue résistance ; mais tout finit toujours de même... par la fin. Cela est triste et banal ; cependant que diriez-vous d'une femme qui irait se jeter tout d'abord à votre tête ? Vous lui diriez comme le More de Venise à Desdemona :

... à bas, prostituée !

Cette femme serait une catin sans vergogne : pourquoi voulez-vous donc qu'un livre soit plus effronté qu'une femme, et qu'il se livre à vous sans préliminaire ? Il est vrai que la fille que vous louez six francs n'y fait pas tant de façons, et vous avez acheté le livre vingt sous de plus que la fille. Il est à vous, vous pouvez en user et en abuser ; vous n'accorderez pas même à sa virginité le quart d'heure de grâce, vous le touchez, vous le maniez, vous le traînez de votre table à votre lit, vous rompez sa robe d'innocence, vous déchirez ses pages : pauvre livre !

La préface, c'est la pudeur du livre, c'est sa rougeur, ce sont les demi-aveux, les soupirs étouffés, les coquettes agaceries, c'est tout le charme : c'est la jeune fille qui reste longtemps à dénouer sa ceinture et à délayer son corset, avant d'entrer au lit où son amoureux l'attend. Quel est le stupide, quel est l'homme assez peu voluptueux pour lui dire : Dépêche-toi !

D'autant que le corset et la chemise dissimulent souvent

une épaule convexe et une gorge concave, d'autant que la préface cache souvent derrière elle un livre grêle et chétif.

Ô lecteurs du siècle ! ardélions^{22} inoccupés qui vivez en courant et prenez à peine le temps de mourir, plaignez-vous donc des préfaces qui contiennent un volume en quelques pages, et qui vous épargnent la peine de parcourir une longue enfilade de chapitres pour arriver à l'idée de l'auteur. La préface de l'auteur, c'est le postscriptum d'une lettre de femme, sa pensée la plus chère : vous pouvez ne pas lire le reste.

Pourtant, n'allez pas inférer de ce que je viens de dire qu'il y ait une idée dans celle-ci ; je serais désespéré de vous induire en erreur. Je vous jure sur ce qu'il y a de plus sacré, (y a-t-il encore quelque chose de sacré ?) je vous jure sur mon âme, à laquelle je ne crois guère ; sur ma mère, à laquelle je crois un peu plus, qu'il n'y a réellement pas plus d'idée dans ma préface que dans un livre quelconque de M. Ballanche ; qu'il n'y a ni mythe, ni allégorie ; que je n'y fonde pas de religion nouvelle comme M. G. Drouineau ; que ce n'est pas une poétique ni quoi que ce soit qui tende à quelque chose : je n'y fais même pas l'apologie de mon ouvrage. Vous voyez bien que ma préface ne ressemble en rien à ses sœurs les autres préfaces.

On entend tous les jours, à propos de productions littéraires, parler de la dignité de tel genre, des convenances de tel autre, des limites de celui-ci, des latitudes de celui-là ; la tragédie interdit ce que le roman permet ; la chanson tolère ce que l'ode défend, etc. L'auteur de ce livre a le malheur de ne rien comprendre à tout cela ; il y cherche des choses et n'y voit que des mots ; il lui semble que ce qui est réellement beau et vrai est beau et vrai partout ; que ce qui est dramatique dans un roman sera dramatique sur la scène ; que ce qui est lyrique dans un couplet sera lyrique dans une strophe ; qu'enfin et toujours la seule distinction véritable dans les œuvres de l'esprit est celle du bon et du

mauvais. La pensée est terre vierge et féconde dont les productions veulent croître librement, et, pour ainsi dire, au hasard, sans se classer, sans s'aligner en plates-bandes comme les bouquets dans un jardin classique de Le Nôtre, ou comme les fleurs du langage dans un traité de rhétorique.

Il ne faut pas croire pourtant que cette liberté doive produire le désordre ; bien au contraire. Développons notre idée. Comparez un moment au jardin royal de Versailles, bien nivelé, bien taillé, bien nettoyé, bien ratissé, bien sablé, tout plein de petites cascades, de petits bassins, de petits bosquets, de tritons de bronze folâtrant en cérémonie sur des océans pompés à grands frais dans la Seine, de faunes de marbre courtisant les dryades allégoriquement renfermées dans une multitude d'ifs coniques, de lauriers cylindriques, d'orangers sphériques, de myrtes elliptiques, et d'autres arbres dont la forme naturelle, trop triviale sans doute, a été gracieusement corrigée par la serpette du jardinier ; comparez ce jardin si vanté à une forêt primitive du Nouveau-Monde, avec ses arbres géants, ses hautes herbes, sa végétation profonde, ses mille oiseaux de mille couleurs, ses larges avenues où l'ombre et la lumière ne se jouent que sur de la verdure, ses sauvages harmonies, ses grands fleuves qui charrient des îles de fleurs, ses immenses cataractes qui balancent des arcs-en-ciel ! Nous ne dirons pas : Où est la magnificence ? où est la grandeur ? où est la beauté ? mais simplement : Où est l'ordre ? où est le désordre ? Là, des eaux captives ou détournées de leur cours, ne jaillissant que pour croupir ; des dieux pétrifiés ; des arbres transplantés de leur sol natal, arrachés de leur climat, privés même de leur forme, de leurs fruits, et forcés de subir les grotesques caprices de la serpe et du cordeau ; partout enfin l'ordre naturel contrarié, interverti, bouleversé, détruit. Ici, au contraire, tout obéit à une loi invariable ; un Dieu semble vivre en tout. Les gouttes d'eau suivent leur pente et font des fleuves, qui feront des mers ; les semences

choisissent leur terrain et produisent une forêt. Chaque plante, chaque arbuste, chaque arbre naît dans sa saison, croît en son lieu, produit son fruit, meurt à son temps. La ronce même y est belle. Nous le demandons encore : Où est l'ordre ?

Choisissez donc du chef-d'œuvre du jardinage ou de l'œuvre de la nature, de ce qui est beau de convention ou de ce qui est beau sans les règles, d'une littérature artificielle ou d'une poésie originale !

On nous objectera que la forêt vierge cache dans ses magnifiques solitudes mille animaux dangereux, et que les bassins marécageux du jardin français recèlent tout au plus quelques bêtes insipides. C'est un malheur sans doute ; mais, à tout prendre, nous aimons mieux un crocodile qu'un crapaud ; nous préférons une barbarie de Shakespeare à une ineptie de Campistron.

Ce qu'il est très important de fixer, c'est qu'en littérature comme en politique l'ordre se concilie merveilleusement avec la liberté ; il en est même le résultat. Au reste, il faut bien se garder de confondre l'ordre avec la régularité. La régularité ne s'attache qu'à la forme extérieure ; l'ordre résulte du fond même des choses, de la disposition intelligente des éléments intimes d'un sujet. La régularité est une combinaison matérielle et purement humaine ; l'ordre est pour ainsi dire divin. Ces deux qualités si diverses dans leur essence marchent fréquemment l'une sans l'autre. Une cathédrale gothique présente un ordre admirable dans sa naïve irrégularité ; nos édifices français modernes, auxquels on a si gauchement appliqué l'architecture grecque ou romaine, n'offrent qu'un désordre régulier. Un homme ordinaire pourra toujours faire un ouvrage régulier ; il n'y a que les grands esprits qui sachent ordonner une composition. Le créateur, qui voit de haut, ordonne ; l'imitateur, qui regarde de près, régularise ; le premier procède selon la loi de sa nature, le dernier suivant les règles de son école. L'art est une

inspiration pour l'un ; il n'est qu'une science pour l'autre. En deux mots, et nous ne nous opposons pas à ce qu'on juge d'après cette observation les deux littératures dites classique et romantique, la régularité est le goût de la médiocrité, l'ordre est le goût du génie.

Préface des Jeunes-
France : romans
goguenards, 1833.

1848, le Printemps des peuples

Jean-Claude Caron

Introduction

Le printemps des peuples appartient à ces rares moments de l'histoire de l'Europe où les idées se confrontent aux actes dans un processus révolutionnaire partagé. L'année 1848 a ainsi pu incarner, pendant quelques mois au moins, l'espoir de profondes mutations politiques et sociales, l'émergence de peuples libres et l'avènement d'une « vraie » égalité. La prise de parole est universelle : de George Sand à Karl Marx, de Pierre-Joseph Proudhon à Giuseppe Mazzini, des ouvriers parisiens aux patriotes slaves, des féministes aux communistes, chacun fait entendre sa voix. Une voix rebelle ? La réponse est nuancée, comme en témoigne le cas français.

Une fois la République fondée et les grands acquis obtenus (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, limitation de la durée journalière du travail, etc.), les nouveaux hommes forts au pouvoir entendent bien conserver l'ordre social inchangé. Selon une tendance partagée en Europe, réformistes et révolutionnaires s'affrontent alors, sous l'œil attentif des conservateurs, d'abord verbalement, puis physiquement. À Paris, les journées de Juin sonnent comme la fin d'un rêve : celui d'une société fraternelle, incapable de résister à l'entraînement fatal vers ce mal français que serait la guerre civile. Ailleurs, l'été 1848 est marqué par une vigoureuse

reprise en main de la situation par les grandes puissances, à commencer par l'Autriche.

Les textes réunis dans cette anthologie proposent un large éventail de ces voix, connues ou inconnues, parfois anonymes, qui ont surgi dans cet épisode révolutionnaire européen. Elles disent les profondes divergences qui marquent, par exemple, la conception de la démocratie. Qu'est-ce qu'être électeur si l'on n'a pas de travail ou si celui-ci ne permet pas d'en vivre dignement ? La citoyenneté peut-elle se décliner au féminin ? La France doit-elle, comme en 1789, « libérer » les peuples asservis ? Autant de questions qui entraînent des réponses contradictoires et qui, peu à peu, introduisent une fissure, puis une véritable rupture dans ce qui ressemblait, à l'origine, à un consensus. Parmi d'autres, les voix de George Sand ou de Marie d'Agoult illustrent ce sentiment de désillusion, lorsque la bataille de rue de juin succède à la Fête de la fraternité d'avril. Plus radicale, la voix d'un Marx fustige la bourgeoisie assassine et en appelle à l'avènement d'une « vraie » révolution – entendons : communiste. À cet égard, 1848 correspond à un « moment communiste » d'autant plus fort que le mot est à la fois utilisé comme espoir – pour ses partisans – et comme repoussoir – pour ses adversaires.

On assiste également à l'émergence de voix politiques qui portent alors encore faiblement, comme celle de Victor Hugo qui se situe à cette époque sur un registre plutôt conservateur, ou qui restent peu audibles, sinon inaudibles. Les interventions parfois balbutiantes dans les clubs politiques (on sait le parti ironique qu'en tirera Flaubert dans *L'Éducation sentimentale*), les professions de foi à la syntaxe hasardeuse, les publications bon marché relayant la parole ouvrière sont autant de témoignages de l'éclosion d'acteurs sociaux et politiques qui entendent bien eux aussi faire la politique et non plus la subir.

Marie d'Agoult, dit Daniel Stern

L'union des blouses et des habits

Le surgissement du peuple en armes sur le pavé parisien est porteur d'espoir pour l'opposition, républicaine notamment, mais de crainte aussi. Après les Trois Glorieuses qui ont abouti au maintien d'un régime monarchique, de nombreuses insurrections, en partie républicaines, ont éclaté (1832, 1834, 1839) et échoué dans le sang. La République est-elle condamnée à advenir par une action violente ? De plus, le mot même de « république » reste associé à des images savamment exploitées par ses adversaires : Terreur, guerre civile, guillotine, etc. Le pari des républicains de février 1848 est d'installer au pouvoir une république conjuguant les grands idéaux républicains de la Révolution française et la fraternité, en passe de devenir le maître-mot de la période. Les récits du premier jour de la révolution de 1848, le 22 février, insistent souvent sur la tension inhérente à l'événement, mais aussi sur le sens de la responsabilité d'un peuple magnifié pour son respect de l'ordre.

Daniel Stern, nom de plume de Marie d'Agoult (1805-1876), publie dès 1850 une Histoire de la révolution de 1848 témoignant d'une rare profondeur d'analyse chez cette observatrice avisée des transformations politiques et sociales à l'œuvre. Recourant aux procédés de l'écriture romanesque, elle donne une saisissante vision du premier jour de la révolution de 1848.

Le temps est brumeux, le ciel chargé de nuages gris, bas et lourds, que pousse un vent d'ouest humide et froid. Pendant que le château repose encore dans une sécurité complète, Paris s'éveille inquiet et agité. Des craintes et des espérances vagues, des soupçons mutuels plus vagues

encore, s'élèvent et retombent confusément au sein de l'universelle incertitude. Un seul sentiment distinct domine dans tous les cœurs : la colère.

La bourgeoisie est irritée de voir ses intérêts compromis avec ceux du cabinet conservateur, qui, par un fol entêtement, la livre à tous les hasards de l'émeute. La garde nationale surtout, humiliée depuis plusieurs années par l'oubli systématique du gouvernement, voit approcher avec une certaine joie l'heure où son concours va devenir indispensable ; elle se promet de la mettre à haut prix et se répand en injures contre le ministère.

Quant au peuple, ses bonnes et ses mauvaises passions bouillonnent depuis si longtemps comprimées, que leur explosion, en de pareilles conjonctures, ne peut manquer de se faire avec violence.

Sans partager toutes les illusions du roi, les ministres sont loin cependant de connaître la gravité de la crise qu'ils ont provoquée. La révolution de 1830 est, il est vrai, présente à leur esprit, mais comme un enseignement, non comme une menace. On se gardera de tomber dans les fautes inexcusables auxquelles on attribue la chute de Charles X. L'imprévoyance de M. de Polignac a tout perdu, la prévoyance de M. Guizot va tout diriger et tout rétablir.

Instruit presque jour par jour par ses agents des complots qui se trament contre Louis-Philippe, le préfet de police, M. Delessert, homme actif, dévoué, intelligent, tient dans ses mains bien des fils et connaît plus d'un secret ; il dispose de la garde municipale et des sergents de ville, deux corps parfaitement organisés. La possibilité d'un soulèvement et les chances de la lutte sont calculées avec précision. Un plan de défense, considéré par les hommes compétents comme un chef-d'œuvre de l'art stratégique, enveloppe Paris d'un réseau de baïonnettes qui, au premier signal, se resserrera et étouffera l'émeute avant même qu'elle ait le temps de se reconnaître. [...]

Cependant, dès sept heures du matin, une foule inaccoutumée se répand dans les rues. Ce sont des ouvriers qui ne vont point au travail, des femmes, des enfants, des curieux de toute sorte, attirés par les bruits qui circulent à l'occasion du banquet. Est-il vraiment contremandé ? aura-t-il lieu ? la garde nationale y viendra-t-elle ? le gouvernement exécutera-t-il sa menace ? se défendra-t-on ? Il serait bien possible qu'on en vînt aux mains. Allons voir. Tels sont les propos que l'on entend dans la foule ; et peu à peu les boulevards, la place de la Concorde, et surtout la place de la Madeleine, où avait été fixé, dans l'origine, le rendez-vous des souscripteurs du banquet, se remplissent de monde. Plusieurs arrivent en habit de fête. On s'aborde, on s'interroge, on fait mille conjectures. L'attente est sur toutes les physionomies. Bientôt cette attente prolongée, par une froide brume, devient désagréable et chagrine. On apprend par les journaux, que l'on s'arrache dans les cafés la défection de l'opposition. La curiosité désappointée tourne en aigreur. Néanmoins il n'y a pas là encore une apparence de mouvement séditionnel. On ne voit point de troupes, pas un seul sergent de ville en uniforme.

Les soldats du poste des affaires étrangères, sans armes, sur le seuil, ont tranquillement regardé passer la foule. On ne sait trop à quoi s'en tenir sur cette agitation silencieuse qui semble n'avoir et qui n'a en effet ni but, ni plan, ni concert. Mais voici qu'un incident survient qui cause une fermentation plus prononcée. Onze heures sonnent lorsqu'on voit inopinément deux détachements de gardes municipaux traverser au trot la place de la Concorde et monter l'avenue des Champs-Élysées. Ils vont faire enlever les préparatifs du banquet. Au même moment, de forts détachements du vingt-et-unième de ligne paraissent à la gauche de la Madeleine et se rangent en bataille sur la chaussée. Un murmure hostile les accueille. Pourquoi cet appareil militaire ? que faisons-nous de répréhensible ?

depuis quand n'est-il plus permis de causer sur la place publique ? Ces propos et d'autres plus hardis circulent dans les groupes. Mais, silence ! quelles sont ces voix lointaines qui retentissent soudain ? quel est ce chant bien connu qui se rapproche, vibre, éclate ? c'est La Marseillaise entonnée à pleine poitrine par une colonne de 700 étudiants qui débouchent sur la place en deux rangs serrés, dans l'attitude la plus résolue. La vue de ces jeunes gens aimés du peuple et les fiers accents de l'hymne révolutionnaire font tressaillir la multitude. Une acclamation de surprise et de joie électrise l'atmosphère. Deux fois les étudiants font le tour de l'église en échangeant avec les ouvriers des paroles de haine contre le gouvernement et de provocation à la révolte. Leur contenance ferme, leurs évolutions régulières donnent aux rassemblements incohérents je ne sais quel sentiment de discipline. Le peuple se sent conduit, et par une impulsion instinctive, le flot demeuré incertain, presque immobile jusque-là, s'ébranle dans une même direction. Il se pousse en avant par la place de la Concorde vers le palais Bourbon. D'un attroupement de curieux et de désœuvrés la présence des étudiants fait une manifestation politique. Un moment auparavant les commissaires des écoles s'étaient présentés chez M. Odilon Barrot, qui n'était pas chez lui. Son nom exprime encore à cette heure les prétentions extrêmes de la rébellion.

Sans trop bien se rendre compte de ce qu'elle peut vouloir, mais vaguement décidée à demander justice, la colonne populaire s'avance en bon ordre. Elle traverse sans opposition la place de la Concorde ; mais à l'entrée du pont un peloton de gardes municipaux lui barre le passage en croisant la baïonnette. La foule s'arrête, hésite. Un jeune homme sort des rangs ; déchirant sa veste d'un mouvement brusque, il se précipite, poitrine nue, au-devant des fusils chargés : « Tirez ! » dit-il. Tant de hardiesse étonne la troupe, qui hésite à son tour. La colonne se presse, le pont est

franchi : premier succès qui jette dans le peuple une émulation d'audace. Il déborde sur les quais, escalade les grilles, monte en courant les degrés du péristyle. Quelques-uns déjà, les plus agiles ou les plus entreprenants, ont pénétré dans les couloirs. Le poste des gardes nationaux commis à la garde des députés repousse ces téméraires, plutôt par persuasion que par force. MM. Crémieux et Marie viennent recevoir la pétition des écoles et exhorter les élèves à la modération en promettant que justice sera faite des ministres ; mais la multitude, qui ne peut entendre ces paroles conciliatrices, continue d'affluer autour du palais. On commence à craindre qu'elle n'envahisse la Chambre. Tout à coup les portes de la caserne du quai d'Orsay s'ouvrent et livrent passage à un escadron de dragons qui fond au grand trot, le sabre nu, sur l'émeute. Mais, en apercevant cette foule sans armes, ces visages si peu effrayés et si peu menaçants tout à la fois, l'officier surpris fait remettre le sabre au fourreau. « Vivent les dragons ! » s'écrie le peuple ; et les soldats, ralentissant l'allure de leurs chevaux, dispersent avec d'infinis ménagements les groupes qui vont se reformer sur la place.

Vivent les dragons ! ce cri de l'instinct populaire auquel personne ne fait attention encore, c'est un premier pacte conclu entre le peuple et l'armée. Vivent les dragons ! c'est le premier cri d'alliance. À partir de ce moment, dont nul ne soupçonne la gravité, la révolution est comme accomplie. Ce sabre remis au fourreau par un brave et fidèle officier, c'est la force matérielle cédant à la force morale : c'est la dynastie vaincue.

Histoire de la
Révolution de 1848,
Gustave Sandré, 1850.

Gustave Flaubert

Les étudiants en première ligne

En 1869, Gustave Flaubert (1821-1880) publie *L'Éducation sentimentale*, le roman d'une génération, dont la révolution de 1848 constitue en partie le cadre. Peu concerné par la politique, son héros, Frédéric Moreau, ne participe pas, malgré l'invitation de son ami Deslauriers, à la manifestation de protestation du 22 février, dont Flaubert donne une vision différente de celle de Daniel Stern, insistant davantage sur la violence du moment.

En débouchant de la rue Tronchet, il entendit derrière la Madeleine une grande clameur ; il s'avança ; et il aperçut au fond de la place, à gauche, des gens en blouse et des bourgeois.

En effet, un manifeste publié dans les journaux avait convoqué à cet endroit tous les souscripteurs du banquet réformiste. Le Ministère, presque immédiatement, avait affiché une proclamation l'interdisant. La veille au soir, l'opposition parlementaire y avait renoncé ; mais les patriotes, qui ignoraient cette résolution des chefs, étaient venus au rendez-vous, suivis par un grand nombre de curieux. Une députation des écoles s'était portée tout à l'heure chez Odilon Barrot. Elle était maintenant aux Affaires étrangères ; et on ne savait pas si le banquet aurait lieu, si le

Gouvernement exécuterait sa menace, si les gardes nationaux se présenteraient. On en voulait aux députés comme au pouvoir. La foule augmentait de plus en plus, quand tout à coup vibra dans les airs le refrain de La Marseillaise.

C'était la colonne des étudiants qui arrivait. Ils marchaient au pas, sur deux files, en bon ordre, l'aspect irrité, les mains nues, et tous criant par intervalles :

– « Vive la Réforme ! à bas Guizot ! »

Les amis de Frédéric étaient là, bien sûr. Ils allaient l'apercevoir et l'entraîner. Il se réfugia vivement dans la rue de l'Arcade. Quand les étudiants eurent fait deux fois le tour de la Madeleine, ils descendirent vers la place de la Concorde. Elle était remplie de monde ; et la foule tassée semblait, de loin, un champ d'épis noirs qui oscillaient. Au même moment, des soldats de la ligne se rangèrent en bataille, à gauche de l'église.

Les groupes stationnaient, cependant. Pour en finir, des agents de police en bourgeois saisissaient les plus mutins et les emmenaient au poste, brutalement. Frédéric, malgré son indignation, resta muet ; on aurait pu le prendre avec les autres, et il aurait manqué M^{me} Arnoux.

Peu de temps après, parurent les casques des municipaux. Ils frappaient autour d'eux, à coups de plat de sabre. Un cheval s'abattit ; on courut lui porter secours ; et, dès que le cavalier fut en selle, tous s'enfuirent. Alors, il y eut un grand silence. La pluie fine, qui avait mouillé l'asphalte, ne tombait plus. Des nuages s'en allaient, balayés mollement par le vent d'ouest.

L'Éducation
sentimentale, 1869.

George Sand

Cette tutelle que les mœurs et les lois consacrent

George Sand (1804-1876), personnalité littéraire en vue depuis les années 1830, soutien d'un réformateur social comme Pierre Leroux, s'engage avec passion au service de la République. Elle lance un journal, *La Cause du peuple*, et écrit régulièrement dans le *Bulletin de la République*, le journal officiel de l'époque. Proche de Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, elle estime nécessaires de profondes réformes sociales, mais refuse que les femmes votent tant qu'elles n'auront pas les mêmes droits civils que les hommes et donc une véritable indépendance. La vigueur de son propos s'explique aussi par la décision prise par des féministes du club de *La Voix des femmes* (Eugénie Niboyet, Désirée Gay, Jeanne Deroin, etc.) de proposer sa candidature aux élections d'avril 1848, sans l'avoir consultée à ce sujet.

Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? Oui, un jour, je le crois avec vous, mais ce jour est-il proche ? Non, je ne le crois pas, et pour que la condition des femmes soit ainsi transformée, il faut que la société soit transformée radicalement. Nous sommes peut-être déjà d'accord sur ces deux points. Mais il s'en présente un troisième. Quelques femmes ont soulevé cette question : Pour que la société soit transformée, ne faut-il pas que la femme intervienne politiquement dès aujourd'hui dans les

affaires publiques ? J'ose répondre qu'il ne le faut pas, parce que les conditions sociales sont telles que les femmes ne pourraient pas remplir honorablement et loyalement un mandat politique. La femme étant sous la tutelle et dans la dépendance de l'homme par le mariage, il est absolument impossible qu'elle présente des garanties d'indépendance politique, à moins de briser individuellement et au mépris des lois et des mœurs, cette tutelle que les mœurs et les lois consacrent. Il me paraît donc insensé, j'en demande pardon aux personnes de mon sexe qui ont cru devoir procéder ainsi, de commencer par où l'on doit finir, pour finir apparemment par où l'on eût dû commencer. [...]

Pour ne pas laisser d'ambiguïté dans ces considérations que j'apporte, je dirai toute ma pensée sur ce fameux affranchissement de la femme dont on a tant parlé dans ce temps-ci. Je le crois facile et immédiatement réalisable, dans la mesure que l'état de nos mœurs comporte. Il consiste simplement à rendre à la femme les droits civils que le mariage seul lui enlève, que le célibat seul lui conserve ; erreur détestable de notre législation qui place en effet la femme dans la dépendance cupide de l'homme, et qui fait du mariage une condition d'éternelle minorité, tandis qu'elle déciderait la plupart des jeunes filles à ne jamais se marier si elles avaient la moindre notion de la législation civile à l'âge où elles renoncent à leurs droits. Il est étrange que les conservateurs de l'ordre ancien accolent toujours avec affectation dans leur devise menteuse ces mots de famille et de propriété, puisque le pacte du mariage, tel qu'ils l'admirent et le proclament, brise absolument les droits de propriété de tout un sexe. Ou la propriété n'est pas une chose sacrée comme ils l'affirment, ou le mariage n'est pas une chose également sacrée, et réciproquement. Deux choses sacrées ne peuvent se détruire l'une l'autre.

Cette réforme est très possible et très prochaine, j'en ai la certitude. C'est une des premières questions dont une

république socialiste aura à s'occuper, et je ne vois pas qu'elle puisse porter la moindre atteinte à la fidélité conjugale ou à la bonne harmonie domestique, à moins qu'on ne regarde l'égalité comme une condition de désordre et de discorde. Nous croyons le contraire, et l'humanité en a jugé ainsi définitivement. [...]

Oui, l'égalité civile, l'égalité dans le mariage, l'égalité dans la famille, voilà ce que vous pouvez, ce que vous devez demander, réclamer. Mais que ce soit avec le profond sentiment de la sainteté du mariage, de la fidélité conjugale, et de l'amour de la famille. Veuillez être les égales de vos maris pour ne plus être exposées par l'entraînement de vos passions et les déchirements de votre vie domestique, à les tromper et à les trahir. Veuillez être leurs égales afin de renoncer à ce lâche plaisir de les dominer par la ruse. Veuillez être leurs égales afin de tenir avec joie ce serment de fidélité qui est l'idéal de l'amour et le besoin de la conscience dans un pacte d'égalité. Veuillez être leurs égales afin de savoir pardonner un jour d'égarement et de savoir accepter le pardon à votre tour, chose beaucoup plus difficile. Veuillez être leurs égales, au nom même de ce sentiment chrétien de l'humilité qui ne signifie pas autre chose que le respect du droit des autres à l'égalité. [...]

Mais peut-être aimez-vous mieux que les choses restent comme elles sont, hommes du monde, oisifs et libertins, heureux du siècle, qui mettez à mal la femme d'autrui et qui faites bon marché de l'honneur de la vôtre puisque vous l'avez prise ou comptez la prendre non pour son honneur, mais pour son argent, c'est vous certainement qui vous regimberez le plus quand on vous proposera de décréter l'égalité des sexes. Je crois fermement que le peuple n'en jugera pas ainsi et qu'il prendra plus au sérieux que vous la dignité et la sécurité de la famille. Quant à vous, femmes, qui prétendez débiter par l'exercice des droits politiques, permettez-moi de vous dire encore que vous vous amusez à

un enfantillage. Votre maison brûle, votre foyer domestique est en péril et vous voulez aller vous exposer aux railleries et aux affronts publics, quand il s'agirait de défendre votre intérieur et d'y relever vos pénates outragés ? Quel bizarre caprice vous pousse aux luttes parlementaires, vous qui ne pouvez pas seulement y apporter l'exercice de votre indépendance personnelle ? Quoi, votre mari siégera sur ce banc, votre amant peut-être sur cet autre, et vous prétendrez représenter quelque chose, quand vous n'êtes pas seulement la représentation de vous-mêmes ? [...]

Pardonnez-moi de vous parler avec cette vivacité, mon âge mûr et peut-être quelques services rendus à la cause de mon sexe par de nombreux écrits me donnent le droit de remontrance. Ne l'eussé-je pas sur vous, ce droit, auquel je ne tiens guère, je l'ai pour moi-même. Oui, j'ai le droit, comme femme, et comme femme qui a vivement senti l'injustice des lois et des préjugés, de m'émouvoir quand je vois reculer, par des tentatives fâcheuses, la réparation qui nous est due. Puisque vous avez du talent, puisque vous savez écrire, puisque vous faites des journaux, puisque vous avez, dit-on, un certain talent de parole, publiez vos opinions et discutez-les avec vos amis ou dans des réunions non politiques et officielles où vous serez écoutées sans préventions. Mais ne proposez pas vos candidatures de femmes, car elles ne peuvent pas être prises au sérieux, et c'est en soulevant des problèmes que l'opinion refuse d'examiner que vous faites faire à cette opinion maîtresse du monde, maîtresse de l'avenir puisqu'elle seule décide en dernier ressort de l'opportunité des réformes, une confusion étrange et funeste.

Si dans vos écrits vous plaidez la cause de l'égalité civile, vous seriez écoutées. Il est beaucoup d'hommes sincères qui se feraient vos avocats, parce que la vérité est arrivée sur ce point à régner dans les consciences éclairées. Mais on voit que vous demandez d'emblée l'exercice des droits politiques,

on croit que vous demandez encore autre chose, la liberté des passions, et, dès lors, on repousse toute idée de réforme. Vous êtes donc coupables d'avoir retardé, depuis vingt ans que vous prêchez sans discernement, sans goût et sans lumière l'affranchissement de la femme, d'avoir éloigné et ajourné indéfiniment l'examen de la question.

« Aux membres du
Comité central », lettre
de la mi-avril 1848,
inachevée et non
expédiée, in George
Sand, Politique et
polémiques (1843-
1850),
présentée par Michelle
Perrot, Imprimerie
nationale, 1997.

→ Voir aussi la partie « La révolution féministe ».

Décret de l'abolition de l'esclavage

Sous la pression des planteurs des colonies, tous les gouvernements depuis Napoléon I^{er}, qui avait rétabli en 1802 l'esclavage aboli en 1794, avaient reculé. En proclamant l'abolition de l'esclavage, la République en termine juridiquement parlant avec le Code noir instauré sous Louis XIV.

27 avril 1848

République française. Liberté, Égalité, Fraternité. Au nom du Peuple français.

Le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ;

Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ;

Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Égalité, Fraternité.

Considérant que si des mesures effectives ne suivaient pas de très près la proclamation déjà faite du principe de l'abolition, il en pourrait résulter dans les colonies les plus déplorables désordres,

Décrète :

Article 1 : L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes

les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. À partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres seront absolument interdits.

Article 2 : Le système à temps établi au Sénégal est supprimé.

Article 3 : Les gouverneurs ou commissaires généraux de la République sont chargés d'appliquer l'ensemble des mesures propres à assurer la liberté à la Martinique, à la Guadeloupe et dépendances, à l'île de la Réunion, à la Guyane, au Sénégal, et autres établissements français sur la côte occidentale d'Afrique, à l'île Mayotte et dépendances et en Algérie.

Article 4 : Sont amnistiés les anciens esclaves condamnés à des peines afflictives ou correctionnelles pour des faits qui, imputés à des hommes libres, n'auraient point entraîné ce châtiment. Sont rappelés les individus déportés par mesure administrative.

Article 5 : L'Assemblée Nationale réglera la quotité de l'indemnité qui devra être accordée aux colons.

Article 6 : Les colonies purifiées de la servitude, et les possessions de l'Inde seront représentées à l'Assemblée Nationale.

Article 7 : Le principe que le sol de la France affranchit l'esclavage qui le touche est appliqué aux colonies et possessions de la République.

Article 8 : À l'avenir, même en pays étranger, il est interdit à tout Français de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves, et de participer, soit directement, soit indirectement à tout trafic ou exploitation de ce genre. Toute infraction à ces dispositions entraînera la perte de la qualité du citoyen français.

Néanmoins, les Français qui se trouvent atteints par ces prohibitions, au moment de la promulgation du présent

décret, auront un délai de trois ans pour s'y conformer.

Ceux qui deviendront possesseurs d'esclaves en pays étrangers, par héritage, don de mariage, devront, sous la même peine, les affranchir ou les aliéner dans le même délai, à partir du jour où leur possession aura commencé.

Article 9 : Le Ministre de la Marine et des Colonies et le Ministre de la Guerre sont chargés en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris en Conseil du Gouvernement, le 27 avril 1848

Les membres du Gouvernement provisoire,

Dupont (de l'Eure), Lamartine, Armand Marrast, Garnier-Pagès, Albert, Marie, Ledru-Rollin, Flocon, Crémieux, Louis Blanc, Arago.

Le secrétaire général du Gouvernement provisoire,
Pagnerre.

Le Moniteur universel,
Journal officiel de la
République française,
mardi 2 mai 1848.

Louis Blanc

Les Ateliers sociaux

Passant de la clandestinité à la publicité, les sociétés révolutionnaires investissent les clubs. Elles font pression sur le gouvernement pour que des mesures sociales fortes soient immédiatement adoptées. Association et organisation du travail sont au cœur des revendications.

Parmi de multiples questions débattues par des délégués ouvriers et patronaux des différents corps de métiers (association, crédit, concurrence, logement, etc.), la mesure phare de la commission de gouvernement pour les travailleurs, qui siège au palais du Luxembourg, est la mise en place des Ateliers nationaux, alimentés par des fonds publics, pour donner du travail aux chômeurs. Si les ateliers sociaux de Louis Blanc (1811-1882) ont servi de modèle, l'organisation des Ateliers nationaux est moins ambitieuse : l'État s'engage simplement à donner un travail peu ou pas qualifié aux chômeurs, ce que Louis Blanc dénoncera par la suite comme une caricature de son projet.

Les Ateliers sociaux, tels que je les avais proposés, devaient réunir, chacun, des ouvriers appartenant tous à la même profession. Les Ateliers nationaux, tels qu'ils furent gouvernés par M. Marie, montrèrent, entassés pêle-mêle, des ouvriers de toute profession, lesquels, chose insensée ! furent soumis au même genre de travail. Dans les Ateliers sociaux, tels que je les avais proposés, les ouvriers devaient travailler à l'aide de la commandite de l'État, mais pour leur propre compte, en vue d'un bénéfice commun, c'est-à-dire

avec l'ardeur de l'intérêt personnel, uni à la puissance de l'association et au point d'honneur de l'esprit de corps. Dans les Ateliers nationaux, tels qu'ils furent gouvernés par M. Marie, l'État n'intervint que comme entrepreneur, les ouvriers ne figurèrent que comme salariés. Or, comme il s'agissait ici d'un labeur stérile, dérisoire, auquel la plupart se trouvaient nécessairement inhabiles, l'action de l'État, c'était le gaspillage des finances ; la rétribution, c'était une prime à la paresse ; le salaire, c'était une aumône déguisée. Les Ateliers sociaux, tels que je les avais proposés, constituaient des familles de travailleurs, unis entre eux par le lien de la plus étroite solidarité, familles intéressées à être laborieuses et, partant, fécondes. Les Ateliers nationaux, tels qu'ils furent gouvernés par M. Marie, ne furent qu'un rassemblement tumultueux de prolétaires qu'on se contenta de nourrir, faute de savoir les employer, et qui durent vivre, sans autres liens entre eux que ceux d'une organisation militaire, avec des chefs appelés de ce nom si étrange à la fois et si caractéristique : BRIGADIERS ! [...] Au fond, ils n'avaient été créés que pour mettre à la disposition des adversaires officiels du socialisme une armée qu'on pût, au besoin, lui opposer.

Histoire de la
révolution de 1848, t. 1,
Marpon et Flammarion,
1880.

La question est dans le peuple

De la tribune de l'Assemblée, Victor Hugo, récemment élu député de Paris, exprime le 20 juin son hostilité aux Ateliers nationaux, tout en considérant que désormais la question sociale est la question centrale. Les idées qu'il développe, entre dénonciation des misères du peuple et appel à la réconciliation, ne sont pas sans annoncer celles des Misérables, roman commencé avant 1848 et que Hugo, converti à la République sociale, achèvera et publiera dans l'exil en 1862.

La question, à mon avis, la grande question fondamentale qui saisit la France en ce moment et qui emplira l'avenir, cette question n'est pas dans un mot, elle est dans un fait. On aurait tort de la poser dans le mot république, elle est dans le fait démocratie : fait considérable, qui doit engendrer l'état définitif des sociétés modernes, et dont l'avènement pacifique est, je le déclare, le but de tout esprit sérieux. C'est parce que la question est dans le fait démocratie et non dans le mot république, qu'on a eu raison de dire que ce qui se dresse aujourd'hui devant nous avec des menaces selon les uns, avec des promesses selon les autres, ce n'est pas une question politique, c'est une question sociale.

Représentants du peuple, la question est dans le peuple. Je le disais il y a un an à peine dans une autre enceinte, j'ai

bien le droit de le redire aujourd'hui ici ; la question, depuis de longues années déjà, est dans les détresses du peuple, dans les détresses des campagnes qui n'ont point assez de bras, et des villes qui en ont trop, dans l'ouvrier qui n'a qu'une chambre où il manque d'air, et une industrie où il manque de travail, dans l'enfant qui va pieds nus, dans la malheureuse jeune fille que la misère ronge et que la prostitution dévore, dans le vieillard sans asile, à qui l'absence de la providence sociale fait nier la providence divine ; la question est dans ceux qui souffrent, dans ceux qui ont froid et qui ont faim. La question est là. (Oui ! oui !) Eh bien, c'est aux socialistes que je m'adresse : est-ce que vous croyez que ces souffrances ne nous prennent pas le cœur ? est-ce que vous croyez qu'elles nous laissent insensibles ? est-ce que vous croyez qu'elles n'éveillent pas en nous le plus tendre respect, le plus profond amour, la plus ardente et la plus poignante sympathie ? Oh ! comme vous vous tromperiez ! (Sensation.) Seulement, en ce moment, au moment où nous sommes, voici ce que nous vous disons : Depuis le grand événement de Février, par suite de ces ébranlements profonds qui ont amené des écoulements nécessaires, il n'y a plus seulement la détresse de cette portion de la population qu'on appelle plus spécialement le peuple, il y a la détresse générale de tout le reste de la nation. Plus de confiance, plus de crédit, plus d'industrie, plus de commerce ; la demande a cessé, les débouchés se ferment, les faillites se multiplient, les loyers et les fermages ne se paient plus, tout a fléchi à la fois ; les familles riches sont gênées, les familles aisées sont pauvres, les familles pauvres sont affamées.

À mon sens, le pouvoir révolutionnaire s'est mépris. J'accuse les fausses mesures, j'accuse aussi et surtout la fatalité des circonstances. Le problème social était posé. Quant à moi, j'en comprenais ainsi la solution ; n'effrayer personne, rassurer tout le monde, appeler les classes

jusqu'ici déshéritées, comme on les nomme, aux jouissances sociales, à l'éducation, au bien-être, à la consommation abondante, à la vie à bon marché, à la propriété rendue facile...

PLUSIEURS MEMBRES

Très bien !

DE TOUTES PARTS

Nous sommes d'accord, mais par quels moyens ?

LE CITOYEN VICTOR HUGO

En un mot, faire descendre la richesse. On a fait le contraire ; on a fait monter la misère. Qu'est-il résulté de là ? Une situation sombre où tout ce qui n'est pas en perdition est en péril, où tout ce qui n'est pas en péril est en question ; une détresse générale, je le répète, dans laquelle la détresse populaire n'est plus qu'une circonstance aggravante, qu'un épisode déchirant du grand naufrage. [...] Il ne faut pas que cette agonie se prolonge ; il ne faut pas que la ruine et le désastre saisissent tour à tour et renversent toutes les existences dans ce pays.

UNE VOIX

Le moyen ?

LE CITOYEN VICTOR HUGO

Le moyen, je viens de le dire : le calme dans la rue, l'union, la force dans le Gouvernement, la bonne volonté, la bonne foi dans tout. (Oui c'est vrai !) Il ne faut pas, dis-je, que cette agonie se prolonge ; il ne faut pas que toutes les existences soient tour à tour renversées. Et à qui cela profiterait-il chez nous ? Depuis quand la misère du riche est-elle la richesse du pauvre ? Dans un tel résultat je pourrais bien voir la vengeance des classes longtemps souffrantes : je

n'y verrais pas leur bonheur. (Très bien !) Dans cette extrémité, je m'adresse du plus profond et du plus sincère de mon cœur aux philosophes initiateurs, aux penseurs démocrates, aux socialistes ; et je leur dis : Vous comptez parmi vous des cœurs généreux, des esprits puissants et bienveillants ; vous voulez comme nous le bien de la France et de l'humanité. Eh bien, aidez-nous ! aidez-nous ! Il n'y a plus seulement la détresse des travailleurs, il y a la détresse de tous. N'irritez pas là où il faut concilier, n'armez pas une misère contre une misère ; n'ameutez pas un désespoir contre un désespoir (Très bien !)

Prenez garde ! deux fléaux sont à votre porte, deux monstres attendent et rugissent là, dans les ténèbres, derrière nous et derrière vous : la guerre civile et la guerre servile (Agitation), c'est-à-dire le lion et le tigre ; ne les déchaînez pas ! Au nom du ciel, aidez-nous ! Toutes les fois que vous ne mettez pas en question la famille et la propriété, ces bases saintes sur lesquelles repose toute civilisation, nous admettons avec vous les instincts nouveaux de l'humanité ; admettez avec nous les nécessités momentanées des sociétés. (Mouvement.)

Discours à
l'Assemblée nationale
(1848-1871).
Séance du 20 juin 1848.

→ Voir aussi la partie consacrée à Victor Hugo.

Karl Marx et Friedrich Engels

Manifeste du parti communiste

Écrit entre fin 1847 et début 1848, publié en février, en concordance avec le mouvement révolutionnaire, le Manifeste du parti communiste de Karl Marx (1818-1883) et Friedrich Engels (1820-1895) n'a pourtant qu'un faible écho en France. Il est vrai que les auteurs y égrillent les « socialistes petits-bourgeois », français pour beaucoup, ainsi qu'en témoigne cet extrait où ils manient l'ironie et le sarcasme.

Dans les pays comme la France, où la classe paysanne constitue bien plus de la moitié de la population, il est naturel que des écrivains qui prenaient fait et cause pour le prolétariat contre la bourgeoisie aient appliqué à leur critique du régime bourgeois des critères petits-bourgeois et paysans et qu'ils aient pris parti pour les ouvriers du point de vue de la petite bourgeoisie. Ainsi se forma le socialisme petit-bourgeois. Sismondi est le chef de cette littérature, non seulement en France, mais en Angleterre également. Ce socialisme analysa avec beaucoup de sagacité les contradictions inhérentes aux rapports de production modernes. Il mit à nu les hypocrites apologies des économistes. Il démontra de façon irréfutable les effets meurtriers du machinisme et de la division du travail, la concentration des capitaux et de la propriété foncière, la

surproduction, les crises, la fatale décadence des petits-bourgeois et paysans, la misère du prolétariat, l'anarchie dans la production, la criante disproportion dans la distribution des richesses, la guerre d'extermination industrielle des nations entre elles, la dissolution des anciennes mœurs, des anciens rapports familiaux, des anciennes nationalités.

À en juger toutefois d'après son contenu positif, ou bien ce socialisme entend rétablir les anciens moyens de production et d'échange, et, avec eux, les rapports de propriété antérieurs et toute l'ancienne société, ou bien il entend faire entrer de force les moyens de production et d'échange modernes dans le cadre étroit des anciens rapports de propriété qu'ils ont brisé, qu'ils devaient nécessairement briser. Dans l'un et l'autre cas, ce socialisme est à la fois réactionnaire et utopique. Régime corporatif pour la manufacture, économie patriarcale à la campagne, voilà son dernier mot. [...]

Une partie de la bourgeoisie cherche à porter remède aux anomalies sociales, afin d'assurer la continuité de la société bourgeoise. Dans cette catégorie se rangent les économistes, les philanthropes, les humanitaires, les gens qui s'occupent d'améliorer le sort de la classe ouvrière, d'organiser la bienfaisance, d'abolir la cruauté envers les animaux, de fonder des sociétés de tempérance, bref les réformateurs douteux de tout acabit. Et l'on est allé jusqu'à élaborer ce socialisme bourgeois en systèmes complets. Citons, comme exemple, la Philosophie de la Misère de Proudhon. [...]

Les systèmes socialistes et communistes proprement dits, les systèmes de Saint-Simon, de Fourier, d'Owen, etc., font leur apparition dans la première période de lutte embryonnaire entre le prolétariat et la bourgeoisie, période décrite ci-dessus. Les inventeurs de ces systèmes constatent certes l'antagonisme des classes, ainsi que l'efficacité des

éléments dissolvants que recèle la société dominante elle-même. Mais s'agissant du prolétariat, ils n'aperçoivent dans l'histoire aucune activité autonome, aucun mouvement politique qui lui appartienne en propre. Comme le développement de l'antagonisme des classes va de pair avec le développement de l'industrie, ils n'aperçoivent pas davantage les conditions matérielles de l'émancipation du prolétariat et se mettent en quête d'une science sociale, de lois sociales afin de créer ces conditions.

À l'activité sociale doit se substituer leur propre ingéniosité ; aux conditions historiques de l'émancipation, des conditions imaginaires ; à l'organisation progressive du prolétariat en classe, une organisation de la société qu'ils ont eux-mêmes fabriquée de toutes pièces. Pour eux l'avenir du monde se résout dans la propagande et la mise en pratique de leurs plans de société. Ils ont certes conscience de défendre, dans leurs plans, les intérêts de la classe ouvrière avant tout, parce qu'elle est la classe qui souffre le plus. Pour eux, le prolétariat n'existe que sous cet aspect de classe qui souffre le plus. Mais la forme rudimentaire de la lutte des classes, ainsi que leur propre situation sociale les portent à se considérer comme bien au-dessus de tout antagonisme de classes. Ils désirent améliorer la situation de tous les membres de la société, même des plus privilégiés. Par conséquent, ils ne cessent de faire appel à la société tout entière, sans distinction, et même de préférence à la classe régnante. Et, en vérité, il suffit de comprendre leur système pour y reconnaître le meilleur plan possible de la meilleure des sociétés possibles. Ils repoussent donc toute action politique et surtout toute action révolutionnaire ; ils cherchent à atteindre leur but par des moyens pacifiques et essaient de frayer un chemin au nouvel évangile social par la force de l'exemple, par des expériences à une petite échelle qui naturellement échouent toujours. [...]

L'importance du socialisme et du communisme critico-

utopiques est en raison inverse du développement historique. À mesure que la lutte des classes prend forme et s'accroît, cette façon de s'élever au-dessus d'elle par l'imagination, cette opposition imaginaire qu'on lui fait, perdent toute valeur pratique, toute justification théorique. C'est pourquoi, si, à beaucoup d'égards, les auteurs de ces systèmes étaient des révolutionnaires, les sectes que forment leurs disciples sont toujours réactionnaires. Car ces disciples s'obstinent à maintenir les vieilles conceptions de leurs maîtres face à l'évolution historique du prolétariat. Ils cherchent donc une fois de plus, et en cela ils sont logiques, à éteindre la lutte des classes et à concilier les antagonismes. Ils continuent à rêver la réalisation expérimentale de leurs utopies sociales – établissement de phalanstères isolés, création de colonies à l'intérieur, fondation d'une petite Icarie, édition in-douze de la Nouvelle Jérusalem, et, pour la construction de tous ces châteaux en Espagne, ils se voient forcés de faire appel au cœur et à la caisse des philanthropes bourgeois. Peu à peu, ils tombent dans la catégorie des socialistes réactionnaires ou conservateurs dépeints plus haut et ne s'en distinguent plus que par un pédantisme plus systématique et une foi superstitieuse et fanatique dans l'efficacité miraculeuse de leur science sociale. Ils s'opposent donc avec acharnement à tout mouvement politique des ouvriers, qui n'a pu provenir que d'un manque de foi aveugle dans le nouvel évangile. Les owenistes en Angleterre, les fouriéristes en France réagissent les uns contre les chartistes, les autres contre les réformistes.

Manifeste du parti
communiste (1848),
Ère nouvelle, traduction
française de
Laura Lafargue, 1893.

Auguste Blanqui

Le sang du peuple

En province aussi, les tensions sociales et politiques grandissent. Grande ville ouvrière, essentiellement textile, Rouen est touché de plein fouet par la crise économique. À l'annonce des résultats des élections des 23 et 24 avril, qui voient la victoire des partisans de Lamartine et la défaite des partisans de la « République sociale », des barricades sont élevées dans les quartiers ouvriers le 27 avril, ainsi qu'à Elbeuf. La troupe et la garde nationale écrasent cette insurrection de la misère le 28, au prix d'une soixantaine de morts et de centaines d'arrestations. Deux analyses, émanant de deux frères – Auguste et Adolphe Blanqui –, s'opposent sur cet événement qui annonce l'insurrection parisienne de juin 1848.

Auguste Blanqui (1805-1881) a déjà un long passé de révolutionnaire et de prisonnier politique, ce qui lui vaudra le surnom de « l'enfermé ». À la tête de la Société républicaine centrale, il dénonce la collusion du gouvernement provisoire avec la bourgeoisie et se fait le défenseur d'une république égalitaire. L'épisode de Rouen est analysé comme la revanche des possédants sur les prolétaires.

Citoyens, la contre-révolution vient de se baigner dans le sang du peuple. Justice, justice immédiate des assassins ! Depuis deux mois, la bourgeoisie royaliste de Rouen tramait dans l'ombre une Saint-Barthélemy contre les ouvriers. Elle avait fait de grands approvisionnements de cartouches. L'autorité le savait. Des paroles de mort éclataient ça et là : il faut en finir avec ces canailles ! Canailles, en effet, qui

avaient en février, après trois jours de résistance, contraint la garde bourgeoise à subir la République ! [...] Ils avaient soif d'une sanglante revanche, ces sicaires de la dynastie déchue. Il leur fallait un massacre d'avril pour consolation d'un second Juillet ! Leur attente n'a pas été longue. Les journées d'avril, deux mois à peine après la Révolution, c'est aller vite, citoyens du gouvernement provisoire ! Et rien n'y a manqué, à ces nouvelles recrues d'avril ! Ni la mitraille, ni les boulets, ni les maisons démolies, ni l'état de siège, ni la férocité de la soldatesque, ni l'insulte aux morts, l'insulte unanime des journaux, ces lâches adorateurs de la force ! La rue Transnonain est surpassée ! À lire l'infâme récit de ces exploits de brigands, on se retrouve au lendemain des jours néfastes qui naguère ont couvert la France de deuil et de honte.

Ce sont bien les mêmes bourreaux et les mêmes victimes ! D'un côté, des bourgeois forcenés, poussant par-derrière au carnage des soldats imbéciles qu'ils ont gorgés de vin et de haine ; de l'autre, de malheureux ouvriers sans défense sous la balle et la baïonnette des assassins ! Pour dernier trait de ressemblance, voici venir la cour royale, les juges de Louis-Philippe, se ruant comme des hyènes sur les débris du massacre, et remplissant les cachots de deux cent cinquante républicains. [...] Car c'est une terreur royaliste qui règne à Rouen, l'ignorez-vous, citoyens du gouvernement provisoire ? La garde bourgeoise de Rouen a repoussé avec fureur la République au mois de février. C'est la République qu'elle blasphème et qu'elle veut renverser. Tout ce qu'il y avait de républicains de la veille a été jeté dans les fers. Vos propres agents sont menacés de mort, destitués, gardés à vue. [...] C'est une insurrection royaliste qui a triomphé dans la vieille capitale de la Normandie, et c'est vous, gouvernement républicain, qui soutenez ces assassins révoltés ! Est-ce trahison ou lâcheté ? Êtes-vous des pleutres ou des complices ? [...]

Si vos femmes, si vos filles, ces brillantes et frêles créatures, qui promènent dans de somptueux équipages leur oisiveté tissée d'or et de soie, étaient jetées tout à coup à vos pieds, la poitrine ouverte par le fer des ennemis sans pitié, quels rugissements de douleur et de vengeance vous feriez retentir, jusqu'aux extrémités du monde ! Eh bien, allez ! allez voir, étendus sur les dalles de vos hôpitaux, sur la paille des mansardes, ces cadavres de femmes égorgées, le sein troué de balles bourgeoises, ce sein entendez-vous, qui a porté et nourri les ouvriers dont la sueur engraisse les bourgeois ! Les femmes du peuple valent les vôtres et leur sang ne doit pas, ne peut pas rester sans vengeance. Justice donc, justice des assassins ! Nous demandons :

1° La dissolution et le désarmement de la garde bourgeoise de Rouen.

2° L'arrestation et la mise en jugement des soi-disant membres de la cour d'appel, séides nommés par Louis-Philippe, qui, agissant au nom et pour le compte de la faction royaliste victorieuse, ont emprisonné les magistrats légitimes de la cité, et empli les cachots de républicains.

3° L'éloignement immédiat de Paris des troupes de ligne, qu'en ce moment même les réacteurs poussent, dans des banquets fratricides, à une Saint-Barthélemy des ouvriers parisiens.

« La Société
républicaine centrale au
gouvernement
provisoire »
(2 mai 1848),
Textes choisis, Éditions
sociales, 1971.

Alphonse de Lamartine

La France, vecteur pacifique du principe démocratique

La révolution dans un seul pays peut-elle triompher ? La question s'était déjà posée en 1792 : la France avait alors déclaré la guerre à l'Autriche, espérant propager en Europe le souffle de la liberté et abattre les régimes absolutistes. En 1848, le continent européen, malgré des modifications apportées en 1830-1831, repose encore sur les bases du congrès de Vienne. Le temps est-il venu de porter l'estocade à ce dernier ? Mais alors n'est-ce pas au risque d'une déflagration générale et d'une radicalisation politique comparable à celle qui avait abouti à la Terreur en France ? Le Printemps des peuples se veut un printemps pacifique pour les hommes forts de la II^e République, peu soucieux de s'embarquer dans une guerre au résultat incertain. D'autant que, chez les peuples voisins en quête eux aussi de liberté, on semble réticent à voir venir – ou revenir comme en Allemagne ou en Italie – des armées de libération se transformant comme jadis en armée d'occupation, et devenant le fer de lance d'annexions territoriales. Du côté de la gauche radicale, « démoc-soc » ou socialiste, à l'inverse, on espère en une guerre qui permettrait de bouleverser la donne en Europe, d'exporter et d'internationaliser la révolution et, par une sorte d'effet boomerang, d'aboutir à la « vraie » République, comme celle de 1793, restée une référence encore largement mise en avant.

Dans l'un de ses grands discours en tant que chef du gouvernement provisoire, Alphonse de Lamartine (1790-1869), également ministre des Affaires étrangères, définit la politique internationale de la République, face à des souverains inquiets d'une éventuelle propagation des idéaux démocratiques, voire d'une guerre européenne, comme en 1792. Le lyrisme de l'orateur exalte le sentiment d'une propagation pacifique de la démocratie à travers le continent, la France étant présentée comme le moteur de ce mouvement.

Ainsi, après dix-huit ans de règne et d'une diplomatie qu'on croyait habile parce qu'elle était intéressée, la dynastie remettait la France à la République plus cernée, plus garrottée de traités et de limites, plus incapable de mouvement, plus dénuée d'influence et de négociation extérieure, plus entourée de pièges et d'impossibilités qu'elle ne le fut à aucune époque de la monarchie, emprisonnée dans la lettre, si souvent violée contre elle, des traités de 1815, exclue de tout l'Orient, complice de l'Autriche en Italie et en Suisse, complaisante de l'Angleterre à Lisbonne, compromise sans avantage à Madrid, obséquieuse à Vienne, timide à Berlin, haïe à Saint-Pétersbourg, discréditée pour son peu de foi à Londres, désertée des peuples pour son abandon du principe démocratique ; en face d'une coalition morale ralliée partout contre la France, et qui ne lui laissait le choix qu'entre une guerre extrême d'un contre tous, ou l'acceptation du rôle subalterne de puissance secondaire en surveillance dans le monde européen, condamnée à languir et à s'humilier un siècle sous le poids d'une dynastie à faire pardonner aux rois, et d'un principe révolutionnaire à faire amnistier ou à faire trahir aux peuples. (Bravo ! bravo !)

La République, en trouvant la France dans ces conditions d'isolement et de subalternité, avait deux partis à prendre : faire explosion armée contre tous les trônes et contre tous les territoires du continent, déchirer la carte de l'Europe, déclarer la guerre et lancer le principe démocratique armé partout, sans savoir s'il tomberait sur un sol préparé pour y germer, ou sur un sol impropre, pour y être étouffé par le sang. Ou bien : déclarer la paix républicaine et la fraternité française à tous les peuples, afficher le respect des gouvernements, des lois, des caractères, des mœurs, des volontés, des territoires, des nations ; élever bien haut, mais d'une main amie, son principe d'indépendance et de démocratie sur le monde et dire aux peuples sans contraindre et sans presser les

événements : « Nous n'armons pas l'idée nouvelle du fer ou du feu comme les Barbares. Nous ne l'armons que de sa propre lueur. Nous n'imposons à personne des formes ou des imitations prématurées ou incompatibles peut-être avec sa nature ; mais si la liberté de telle ou telle partie de l'Europe s'allume à la nôtre, si des nationalités asservies, si des droits foulés, si des indépendances légitimes et opprimées surgissent, se constituent d'elles-mêmes, entrent dans la famille démocratique des peuples et font appel, en nous, à la défense des droits, à la conformité des institutions, la France est là ! (Sensation). La France républicaine n'est pas seulement la patrie ; elle est le soldat du principe démocratique dans l'avenir ! » (Applaudissements). C'est cette dernière politique, citoyens, que le Gouvernement provisoire a cru devoir adopter unanimement, en attendant que la nation résumée en vous s'emparât de ses propres destinées. [...]

Si quelques esprits encore arriérés dans l'intelligence de la véritable force et de la véritable grandeur, ou impatients de presser la fortune de la France, reprochaient à la République de n'avoir pas violenté les peuples pour leur offrir à la pointe des baïonnettes une liberté qui aurait ressemblé à la conquête, nous leur dirons : Regardez ce qu'une royauté de dix-huit ans avait fait de la France extérieure, regardez ce que la République en a fait en moins de trois mois. (Très bien ! Très bien !) Comparez la France du 23 février à la France du 6 mai, et prenez patience même pour la gloire, et donnez du temps au principe qui travaille, qui combat, qui transforme et qui assimile le monde pour vous ! (Très bien ! très bien !) La France extérieure était emprisonnée dans des limites qu'elle ne pouvait briser que par une guerre générale. L'Europe, peuples et gouvernements, étaient un système d'une seule pièce contre nous. Nous avions cinq grandes puissances compactes et coalisées par un intérêt antirévolutionnaire commun contre la France. L'Espagne était

placée comme un enjeu de guerre entre ces puissances et nous. La Suisse était trahie, l'Italie vendue, l'Allemagne menacée et hostile. La France était obligée de voiler sa nature révolutionnaire, et de se faire petite, de peur d'agiter un peuple ou d'inquiéter un roi. Elle s'affaissait sous une paix dynastique et disparaissait du rang des premières individualités nationales que la géographie, la nature et surtout son génie lui commandent de garder. (Bravo ! bravo !)

Ce poids soulevé, voyez quelle autre destinée lui fait la paix républicaine. Les grandes puissances regardent avec inquiétude d'abord, et bientôt avec sécurité, le moindre de ses mouvements. Aucune d'elles ne proteste contre la révision éventuelle et légitime des traités de 1815, qu'un mot de nous a aussi bien effacés que les pas de cent mille hommes. (Sensation marquée.) L'Angleterre n'a plus à nous soupçonner d'ambition en Espagne. La Russie a le temps de réfléchir sur la seule revendication désintéressée qui s'élève entre ce grand empire et nous, la constitution d'une Pologne indépendante. (Applaudissements.) Nous ne pouvons avoir de choc au nord qu'en y défendant en auxiliaires dévoués les droits et le salut des peuples slaves et germaniques. L'empire d'Autriche ne traite plus que de la rançon de l'Italie. La Prusse renonce à grandir autrement que par la liberté. L'Allemagne échappe tout entière au tiraillement de ces deux puissances, et constitue son alliance naturelle avec nous, en constituant son parlement indépendant à Francfort. C'est la coalition prochaine des peuples adossée par nécessité à la France, au lieu d'être tournée contre elle, comme elle l'était par la politique des cours. La Suisse se fortifie en se concentrant. L'Italie entière est libre. Un cri de détresse y appellerait la France, non pour acquérir, mais pour protéger. La seule conquête que nous voulions au-delà du Rhin et des Alpes, c'est l'amitié des populations affranchies. (Bravos.) En un mot, nous étions trente-six millions d'hommes isolés sur le

continent ; aucune pensée européenne ne nous était permise ; aucune action collective ne nous était possible. Notre système était la compression. L'horizon était court. L'air manquait comme la dignité à notre politique. (Applaudissements.)

Notre système aujourd'hui, c'est le système d'une vérité démocratique qui s'élargira aux proportions d'une foi sociale universelle. Notre horizon, c'est l'avenir des peuples civilisés. Notre air vital, c'est le souffle de la liberté dans les positions libres de tout l'univers. Trois mois ne se sont pas écoulés, et si la démocratie doit avoir la guerre de trente ans comme le protestantisme, au lieu de marcher à la tête de 36 millions d'hommes la France, en comptant dans son système d'alliés la Suisse, l'Italie et les peuples émancipés de l'Allemagne, marche déjà à la tête de 88 millions de confédérés et d'amis. Quelles victoires aura valu à la République une pareille confédération conquise sans avoir coûté une vie d'homme, et cimentée par la conviction de notre désintéressement ! La France, à la chute de la royauté, s'est relevée de son abaissement, comme un vaisseau chargé d'un poids étranger relève aussitôt qu'on l'en a soulagé. (Très bien ! Très bien !) Tel est, citoyens, le tableau exact de notre situation extérieure. Le bonheur et la gloire de cette situation sont tout entiers à la République. Nous en acceptons seulement la responsabilité, et nous nous féliciterons toujours d'avoir paru devant la représentation du pays, en lui assurant la grandeur, les mains pleines d'alliances et pures de sang humain. (Bravos et applaudissements prolongés.)

« Rapport sur les
relations extérieures »
présenté à l'Assemblée
nationale le 8 mai 1848,
La Politique et l'histoire,
Imprimerie nationale,

1993.

Christine de Belgiojoso

Nous vous suivrons !

Le Risorgimento, « résurrection » ou « renaissance », imprègne la péninsule italienne. Simple « expression géographique », l'Italie, divisée en huit États par le congrès de Vienne, aspire à l'unité depuis les premiers combats menés dans les années 1820 par la carbonnerie. Puis dans les années 1830 et 1840, Giuseppe Mazzini a été à l'origine de nombreuses insurrections, qui toutes ont échoué, visant à fonder une Italie unie, républicaine et démocratique. Mais, outre les souverains en place qui en restent le plus souvent à un absolutisme intransigeant, l'Autriche veille à ce que la situation de la péninsule, sur laquelle elle opère une sorte de protectorat, ne change pas. Pour les patriotes italiens, l'Autriche de Metternich devient donc le principal obstacle à l'unité.

Après le soulèvement à Palerme (12 janvier 1848), la nouvelle de la Révolution de février électrise les patriotes italiens. Successivement, Milan, Turin, Venise, Rome, et de nombreuses villes d'Italie centrale se soulèvent. Un peu partout, des Constitutions sont promulguées – à Venise, la république est proclamée. Les troupes autrichiennes se replient, la révolution qui s'impose à Vienne, puis à Prague, paralyse toute velléité de répression. Le roi du Piémont-Sardaigne, Charles-Albert, prend la tête d'une armée avec l'objectif de libérer la Lombardie et la Vénétie et de devenir le premier roi d'Italie.

À l'instar de George Sand en France, la princesse Christine de Belgiojoso (1808-1871) s'engage en politique en 1848, pour la cause du Risorgimento. Née à Milan, alors sous domination autrichienne, elle s'enthousiasme pour les « cinq journées de Milan » (22-28 mars) à la suite desquelles, mises en déroute par l'insurrection des patriotes lombards dirigés par Cattaneo, les troupes autrichiennes commandées par Radetzky doivent abandonner la ville. Le roi du Piémont, Charles-Albert, annonce son soutien politique et militaire à la Lombardie libre. Mazzini rejoint le mouvement. L'heure est à l'euphorie, mais les discordes politiques (républicains contre monarchistes) ne tardent pas à surgir.

Lorsque la révolution milanaise éclata, je me trouvais à Naples. Je ne pus résister au désir de rejoindre aussitôt mes concitoyens, et je me hâtai de louer un bateau à vapeur qui devait me transporter à Gênes. À peine le bruit de mon départ s'était-il répandu, que je pus reconnaître combien la cause lombarde éveillait de chaudes sympathies dans la population napolitaine. Des volontaires de toutes les classes venaient me supplier de les emmener avec moi en Lombardie, et, pendant les quarante-huit heures qui s'écoulèrent avant mon embarquement, ma maison ne désemplit pas : près de dix mille Napolitains voulaient partir sur-le-champ, mais le bateau à vapeur que j'avais loué ne pouvait contenir que deux cents passagers. Ce fut donc un corps de deux cents volontaires seulement que je consentis à transporter en Lombardie, et la petite phalange, on le devine, ne tarda pas à se trouver au complet. On avait rarement vu toute une population s'arracher aussi brusquement à un long repos sous l'influence d'une même pensée de guerre et de dévouement. Parmi les jeunes gens qui demandaient à me suivre en Lombardie, les uns, appartenant aux premières familles de Naples, s'étaient échappés furtivement de leurs maisons pour venir me trouver, et n'emportaient sur eux que quelques carlins ; les autres, modestes employés, échangeaient sans regret contre la vie des camps la place qui les faisait vivre ; des officiers s'exposaient au châtimement des déserteurs pour aller porter le mousquet contre l'Autrichien ; des pères de famille s'éloignaient de leurs femmes et de leurs enfants, et un jeune homme, dont le mariage longtemps attendu devait être célébré le lendemain du jour fixé pour mon départ, faisait passer la défense de la patrie avant les plus chers devoirs.

Je n'oublierai jamais le moment de ce départ. Le temps était admirable, et l'embarquement devait avoir lieu à cinq heures du soir. Lorsque j'arrivai au bateau, la mer était déjà

couverte de légères embarcations accourues de toutes parts afin de nous souhaiter un heureux voyage. Au milieu de cette foule de navires, le nôtre était aisément reconnaissable à la rangée d'armes étincelantes qui couvraient le pont et dépassaient le bordage. Mes volontaires m'attendaient. Pendant les courts instants qui furent remplis par les derniers préparatifs, nous fûmes encore assaillis d'innombrables demandes. De tous les petits bâtiments qui entouraient le nôtre s'élevaient des voix suppliantes pour nous conjurer d'inscrire un nom de plus sur notre liste, déjà complète. Nous ne pûmes malheureusement opposer que des refus réitérés à ces instances si pressantes, et, lorsque notre bateau se détacha du rivage, un seul cri partit de cent mille bouches ; tous nous laissaient pour adieu ces mots : « Nous vous suivrons ! »

Notre traversée fut des plus rapides. À Gênes, nous trouvâmes un accueil vraiment cordial. La population milanaise s'était préparée également à saluer notre arrivée par des témoignages de sympathie auxquels le gouvernement provisoire jugea prudent de s'associer. Mes deux cents volontaires étaient, après les soldats piémontais, les premiers Italiens venus en Lombardie pour prendre part à ce que l'on appelait alors la croisade et la guerre sainte. La présence à Milan du premier corps de volontaires napolitains semblait garantir que la guerre contre l'Autriche allait devenir une guerre italienne, au lieu d'être une guerre lombardo-piémontaise. Les départs consécutifs de quatre autres légions napolitaines vinrent bientôt ajouter au sentiment de confiance que l'arrivée de ces premiers volontaires avait déjà inspiré. Quelques-uns de nos gouvernants se refusèrent pourtant à le partager. Appelée en quelque sorte à répondre du sort des jeunes gens qui m'avaient suivie de Naples à Milan, je cherchai plus d'une fois à appeler sur eux l'intérêt du gouvernement provisoire, et je me heurtai trop souvent contre une mauvaise volonté qui ne se déguisait guère. Il

m'arriva, par exemple, de présenter mes volontaires napolitains comme l'avant-garde d'une armée de cent mille hommes, composée de toute la jeunesse italienne, qui n'hésiterait pas à accourir au moindre appel. ö Dieu nous garde, s'écriait-on, d'un pareil secours ! ö Je jugeai inutile de prolonger la discussion. Pourtant ce sont des volontaires napolitains qui ont concouru à la défense de Trévise et de Vicence, et aujourd'hui encore Venise renferme dans ses murs attaqués des défenseurs qui ont quitté pour la secourir les beaux rivages de Sorrente et les gorges sauvages de la Calabre.

Quand j'arrivai à Milan, les Autrichiens n'avaient quitté la ville que depuis huit jours, et les barricades encombraient encore les rues. C'était la première fois que je voyais les couleurs italiennes flotter sur les murs de la capitale lombarde. J'éprouvais une joie profonde et sans mélange. Tout m'annonçait que l'enthousiasme politique n'était pas refroidi, mais tout aussi ne tarda pas à me prouver que la situation du pays n'était pas comprise par ceux à qui était échue la difficile mission de la dominer et de la diriger. Si je jetais les yeux sur le théâtre de la guerre, je ne me sentais rassurée ni par les mouvements de l'armée piémontaise, ni par la direction donnée aux généreux efforts de nos volontaires. Charles-Albert, à la tête de plus de cinquante mille hommes de belles et de bonnes troupes, marchait, il est vrai, sur les places fortes encore occupées par les Autrichiens, tandis qu'un appel aux armes parcourait l'Italie, et forçait les princes à envoyer leurs contingents en Lombardie. [...] Entouré de son vieil état-major de comtes et de marquis piémontais, Charles-Albert se plaisait à tracer des plans stratégiques qui eussent peut-être fait honneur à Frédéric-le-Grand ou à Charles XII, mais qui n'avaient plus de sens depuis la révolution opérée par Napoléon dans l'art de la guerre. Les troupes piémontaises s'avançaient à pas lents vers Mantoue et Vérone, perdant un temps précieux à

de longs travaux de siège, tels que chemins souterrains, redoutes, etc., qui ne devaient servir à rien, et chaque jour cependant de nombreux renforts arrivaient d'Allemagne. L'enthousiasme des soldats piémontais se refroidissait d'ailleurs, il faut bien l'avouer, devant les souffrances qui venaient les surprendre loin de l'ennemi. C'est surtout l'armée piémontaise qui eut à se plaindre du gouvernement provisoire. Les autorités communales, qui avaient été maintenues dans leurs fonctions, étaient pour la plupart aux gages de l'Autriche, de sorte que les vivres destinés aux Piémontais furent très souvent livrés aux Autrichiens. En même temps, aucune manœuvre de l'armée italienne n'échappait aux espions de Radetzky. De là une défiance qui devait bientôt séparer fatalement deux peuples dont l'union importait au salut de l'Italie.

« L'Italie et la
révolution italienne de
1848 »,
Revue des Deux
Mondes, t. 23, 1848.

Émile de Langsdorff

La Hongrie de 1848

État dominant de la Mitteleuropa, l'Autriche de Metternich vacille. La révolution éclate à Prague le 11 mars, à Vienne le 13 mars, à Budapest le 15 mars. Le tout-puissant chancelier Metternich est contraint à la fuite. Très vite, les chefs du mouvement patriotique hongrois (Deak, Petöfi, Kossuth, etc.) prônent l'émancipation de la tutelle autrichienne et mettent en œuvre un programme de démocratisation. Une Assemblée nationale est élue. Mais, comme le souligne le texte ci-dessous, la Hongrie entend magyariser les populations roumaines, croates, roumaines, serbes, slovaques placées sous sa domination, entraînant de vives protestations de ces dernières qui, bientôt, réclament la protection autrichienne.

Tandis qu'on préparait ainsi la séparation et la rupture du lien fédéral avec l'Autriche, le mouvement révolutionnaire n'opérait pas avec moins d'audace dans l'intérieur du pays : sous le souffle impétueux qui pousse et entraîne les grandes assemblées, la diète décrétait d'urgence toutes les importantes réformes dont l'initiative appartenait à cette opposition constitutionnelle, déjà suspecte de servilisme ou de conservatisme ; il est vrai que l'opposition constitutionnelle avait voulu mettre à ces réformes certaines conditions, certains préliminaires dont les radicaux s'inquiétèrent peu. Ainsi, depuis dix ans, l'opposition demandait la suppression

des dîmes, mais moyennant une indemnité qu'on devait accorder au propriétaire : les corvées avaient déjà été abolies ; les dîmes furent supprimées sans indemnité ; les esprits les plus conservateurs demandèrent qu'on s'emparât des biens du clergé pour les affecter à une future indemnité ; le clergé fut ainsi menacé, et les propriétaires spoliés tout ensemble. Une loi électorale fut votée ; on conféra le droit de suffrage à tous ceux qui possédaient un capital de 300 florins. [...] Sous l'apparence menteuse du suffrage quasi universel, elle excluait par le fait les millions de paysans auxquels le droit récemment accordé d'acquérir des propriétés n'avait pu cependant en conférer aucune : admis au droit de voter, ces paysans auraient formé, pour les magnats, une nombreuse et redoutable clientèle. [...] Il n'y a pas de paysan qui n'aimât mieux avoir pour seigneur un magnat riche et puissant qu'un de ces nobles de campagne, démocrates à Pest, véritables tyrans dans leur étroit domaine. [...] La diète se sépara après ces décrets, et le ministère hongrois resta livré à lui-même. Il tenait dans ses mains ce que l'opposition la plus avancée avait à peine jamais pu rêver ; la séparation de la Hongrie avec l'Autriche était complète de fait. Ce lien fédéral, qui pesait tant aux vieux patriotes hongrois, allait être enfin rompu. Rien ne gênait plus la liberté de leurs mouvements, leur politique deviendrait libre et indépendante, leur armée ne verserait plus son sang pour des causes étrangères ; de l'ancienne union, on ne gardait, à vrai dire, que le nom du souverain.

Toutefois ce n'était pas seulement l'empire d'Autriche qui, jusqu'à ces derniers temps, avait été un vaste état fédératif ; les états qui composaient cette unité politique étaient eux-mêmes, à l'image de l'empire, une agglomération de pays et de nationalités distinctes. Parmi ces diverses nations, les Hongrois ou Magyars, comme on a affecté de les nommer dans ces derniers temps, en rejetant le nom commun de Hongrois, avaient, au fond, profité seuls des victoires

constitutionnelles remportées sur l'Autriche. Ici il faut nécessairement revenir quelque peu sur le passé : je le ferai brièvement. Dès l'origine, la question révolutionnaire à Pest se trouva compliquée de cette question des nationalités ; les difficultés étaient déjà anciennes, invétérées, mais l'émancipation complète de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche les mettait toutes en relief et les aggravait. Déjà les Slaves, les Valaques, les Allemands, se plaignaient avec amertume de la prépotence des Magyars, alors que, comme eux, ils reconnaissaient cependant un maître commun ; c'était un frère aîné, disaient-ils, bien dur pour ses frères cadets ; qu'allait devenir la famille quand, mise hors de la tutelle du père commun, elle devrait vivre sous la loi de ce frère ? L'affranchissement des Magyars devenait la servitude des autres peuples, jusque-là leurs égaux. C'est de ce sentiment qu'est née l'insurrection slave et ce qu'on a appelé la question croate. Je me hâte de dire qu'en se développant, elle a changé d'allure et de but ; elle devrait aussi changer de nom, car la querelle des Croates avec les Magyars est devenue aujourd'hui la guerre entre l'Autriche et la Hongrie, et le ban de Croatie, Jellachich, nommé lieutenant-général de l'empereur, commande à ce titre les troupes autrichiennes qui ont marché de la Drave sur le Danube. [...]

De tous les griefs que les divers peuples qui partagent avec les Magyars le sol de la Hongrie mettaient en avant contre ceux-ci, il en était un sans doute plus fondé que tous les autres. Après de longues luttes, les Magyars avaient contraint le gouvernement autrichien à renoncer, dans ses rapports avec la Hongrie, à l'usage de la langue latine et à adopter la langue magyare. L'opinion publique s'était passionnée sur ce point ; il semblait que, cette concession obtenue, tout était gagné et l'unité hongroise constituée ; l'amour-propre national en faisait une question de vie et de mort, un point d'honneur auquel personne ne pouvait se soustraire. J'ai vu des Hongrois élevés à Berlin ou à Vienne,

qui n'avaient jamais parlé leur langue, l'entendaient à peine, et se croyaient obligés par cela même à de plus vives démonstrations. Le hongrois remplaça à la diète, dans les harangues au souverain, dans l'administration des affaires, le latin et l'allemand. Tout n'était pas gagné cependant ; les Hongrois avaient conquis le droit d'employer leur langue dans leurs rapports avec l'Autriche ; il restait à l'apprendre aux populations nombreuses, plus nombreuses que les Magyars, si on les prend toutes ensemble, qui savaient bien mal le latin, il est vrai, mais qui ne savaient pas un mot de magyar. Ici commencèrent l'intolérance et la persécution ; les Magyars, qui trouvaient si dur qu'on les contraignît à parler une autre langue que la leur, ne reculèrent pas devant l'idée d'imposer celle-ci aux autres peuples. On obligea dans tous les villages, hongrois ou non, l'instituteur à donner ses leçons, le prêtre à faire ses prêches en magyar. À la diète, on ne toléra point d'autre idiome, ou on accorda des délais illusoires suivis de pénalités sévères : ces mesures rencontrèrent de vives résistances. On comprend quelle perturbation un tel changement amenait dans les habitudes les plus anciennes, les plus intimes ; mais ce fut surtout en Croatie que les prétentions des Magyars à être les représentants uniques de la nationalité hongroise et à imposer leur langue trouvèrent la plus vive contradiction. [...]

Les Croates sont une famille de la race slave ; à quelque variété près, la langue établit entre toutes ces familles, sorties d'une souche commune, une unité et une solidarité incontestables. En voyant les efforts et les succès des Magyars pour reconstituer leur race particulière et faire prévaloir leur langue, ils s'attachaient d'autant plus à leur nationalité et à leur langue : de là une irritation et une malveillance réciproques. Ils accusaient les Hongrois d'ambition, de conspiration contre la souveraineté royale ; les Hongrois, à leur tour, accusaient les Croates de rêver, avec quelques savants et quelques professeurs dispersés dans

les pays slaves du nord et du midi, un empire gigantesque qui, réunissant sous un seul maître toutes les populations d'origine slave, devait préparer à l'empereur de Russie une domination pareille à celle de Gengis-Khan. C'est ce que les publicistes allemands ont dénoncé depuis longtemps sous le nom de conspiration du panslavisme. [...] Les Croates s'étaient montrés très résolus : ils n'avaient point voulu renoncer à l'usage de leur langue ; ils abandonnaient volontiers le latin au profit de leur langue nationale, mais non au profit de la langue magyare. C'était aussi une question d'honneur : tant que la querelle se passa, comme je l'ai dit, entre frères à peu près égaux en droits, la désunion n'arriva point à la rupture. Les Croates ne se décidaient point à se mettre en rébellion ouverte contre les lois promulguées au nom du souverain commun. Dans une question de ce genre, ce n'était pas peu de chose, pour pacifier les esprits, que de savoir que ce souverain était aussi opposé à ces lois que pouvaient l'être les Croates eux-mêmes. C'était vers le gouvernement autrichien que se tournaient les vœux et les espérances de la Croatie ; elle votait avec le parti autrichien, et ne négligeait aucun des privilèges particuliers de sa constitution pour traiter directement avec Vienne, comme partie distincte et séparée de la Hongrie. [...] Le gouvernement hongrois, préoccupé, comme il arrive après les révolutions, d'intérêts de coterie et du désir de mettre ses amis exclusifs au pouvoir, ne fit rien pour apaiser les défiances de la Croatie : il ne lui avait point fait sa part dans cette indépendance qu'il venait de conquérir pour les Magyars ; il ne fit pas plus la part aux individus dans le pouvoir qui lui était échu ; aucun Croate ne fut admis dans le ministère ou dans l'administration supérieure du royaume.

« La Hongrie en
1848 »,
La Revue des Deux

Mondes, t. 22, 1848.

Contre la peine de mort

Anne Carol

Introduction

Lorsque le traité Des délits et des peines, de Cesare Beccaria, est traduit en français en 1766, plus de cent crimes sont passibles de la peine de mort en France. Le blasphème appelle le bûcher, le vol organisé la roue, le vol simple la pendaison. La punition du crime de lèse-majesté cumule une somme inouïe de supplices : en 1757, le régicide Damiens subit tenaillements, brûlures, écartèlement. Dans l'Europe des Lumières, ces châtiments symbolisent la violence barbare et aveugle de temps révolus. Beccaria, le premier, propose de lui substituer des peines d'emprisonnement.

La Révolution française abolit les supplices, mais invente la guillotine, machine à décapiter démocratique, et, croit-on, humaine. Au XIX^e siècle, l'opposition à la peine de mort, vite incarnée par Victor Hugo, devient d'abord un combat libéral et philanthropique, au moment où la France s'industrialise et où la figure du « misérable », du prolétaire, se confond de plus en plus avec celle du criminel.

La peine de mort en matière politique est supprimée dès les premiers jours de la Révolution de 1848. Mais il faut vite déchanter, et reprendre le combat. C'est une nouvelle génération de républicains, les Jules Favre, les Jules Simon, qui reprend le flambeau dans l'espace étroit que lui laissent le système politique et la censure du Second Empire.

En 1871, la Commune brûle les guillotines devant la statue

de Voltaire : le combat contre la peine de mort se déplace encore vers la gauche, vers les socialistes, les anarchistes (qui en sont les premières victimes dans les années 1890), déçus de ce que la République, enfin durablement installée, ne songe pas à tenir les promesses des enfants de 1848. Biaisant la question de l'abolition, les débats se concentrent sur la publicité des exécutions ; ils contournent ou éludent la question du principe, alors même que certains présidents, comme Faure ou Loubet, gracieux presque systématiquement les condamnés. Le grand débat de 1908 à la Chambre, qui aborde frontalement la question de la peine de mort et voit s'affronter passionnément Jaurès et Barrès, marque la défaite des abolitionnistes.

Il faut attendre les années 1950 pour que la parole des opposants à la peine de mort porte à nouveau. Plus rares, les exécutions n'en prennent que plus de relief. Dans une société où l'accès à la culture se démocratise, les intellectuels, les artistes, la télévision jouent un rôle de plus en plus important dans ce combat. Il faut toute l'opiniâtreté d'avocats comme Robert Badinter, qui en fait l'engagement de toute une vie, et des circonstances politiques favorables, pour que l'abolition cesse d'être un combat et devienne une réalité en 1981.

Les textes qui suivent font entendre ces grandes voix qui, depuis deux siècles, ont dit « non » à la peine de mort. Ils reflètent la diversité des arguments et la variété des procédés rhétoriques employés par les abolitionnistes : la métaphysique côtoie le pragmatisme, la morale se mêle à la statistique, la fiction romanesque à la démonstration logique. Devant cette richesse inventive, il est difficile, trente-cinq ans après la dernière exécution capitale, de concevoir qu'on ait pu si longtemps, selon le mot terrible de Robert Badinter, continuer à « couper des hommes en deux ». Mais, ne l'oublions pas, la peine de mort reste une réalité dans d'autres pays du monde, et le combat continue, ailleurs,

encore.

Cesare Beccaria

« De la peine de mort »

Le pionnier du combat contre la peine de mort est un jeune juriste milanais, Cesare Beccaria (1738-1794). Il publie anonymement en 1764 son traité de justice pénale *Des délits et des peines*, qui propose une réforme en profondeur des systèmes pénaux contemporains, vestiges de barbarie indignes des régimes éclairés. Le livre connaît un succès immédiat auprès des intellectuels et des hommes de l'Europe des Lumières, qui propulse l'auteur de l'anonymat à la célébrité. Il est traduit en français en 1766 par l'abbé Morellet.

Beccaria propose une réflexion générale sur le droit de punir. Son texte constitue une sorte de matrice des arguments qu'utiliseront les abolitionnistes pendant deux siècles. Ainsi, il s'attache à montrer que les supplices sont non seulement illégitimes et cruels, mais qu'ils n'ont aucun pouvoir de dissuasion pour les criminels et sont de surcroît dangereux pour la morale publique. La seule peine graduée et exemplaire réside, pour ce libéral, dans la privation de la liberté : la prison, marginale dans l'appareil judiciaire de l'Ancien Régime, devient l'horizon de la pénalité.

La peine de mort est encore un mal pour la société, par l'exemple d'atrocité qu'elle donne. Si les passions ou la nécessité de la guerre ont enseigné aux hommes à répandre le sang humain, au moins les lois, dont le but est d'inspirer la douceur et l'humanité, ne doivent pas multiplier les exemples de cette barbarie, exemples d'autant plus horribles, que la mort légale est donnée avec plus d'appareil et de formalité.

Il me paraît absurde que les lois qui ne sont que l'expression de la volonté publique, laquelle déteste et punit l'homicide, en commettent un elles-mêmes, et que, pour détourner les citoyens du meurtre, elles ordonnent un meurtre public. Quelles sont les lois vraies et utiles ? Celles que tous proposeraient et voudraient observer, dans ces moments où se tait l'intérêt dont la voix est toujours écoutée, ou lorsque cet intérêt se combine avec l'intérêt général : or quels sont les sentiments naturels des hommes sur la peine de mort ? Nous pouvons les découvrir dans l'indignation et le mépris avec lesquels on regarde le bourreau, qui n'est pourtant qu'un exécuter innocent de la volonté publique, un bon citoyen qui contribue au bien général, un défenseur nécessaire de la sûreté de l'État au dedans, comme de valeureux soldats contre les ennemis du dehors. Quelle est donc l'origine de cette contradiction, et pourquoi ce sentiment d'horreur est-il ineffaçable dans l'homme, malgré tous les efforts de la raison ? C'est que dans une partie reculée de notre âme, où les formes originelles de la nature se sont mieux conservées, nous retrouvons un sentiment qui nous a toujours dicté que notre vie n'est au pouvoir légitime de personne, que de la nécessité qui régit l'univers.

Que doivent penser les hommes en voyant de sages magistrats et des ministres sacrés de la justice faire traîner un coupable à la mort en cérémonie, avec indifférence et tranquillité ; et tandis que dans l'attente du coup fatal, le malheureux est en proie aux convulsions et aux dernières angoisses, le juge qui vient de le condamner quitte son tribunal pour goûter les plaisirs et les douceurs de la vie, et peut-être s'applaudir en secret de son autorité. [...]

Si l'on m'oppose que presque tous les siècles et toutes les nations ont décerné la peine de mort contre certains crimes, je réponds que cet exemple n'a aucune force contre la vérité à laquelle on ne peut opposer de prescription. L'histoire des

hommes est une mer immense d'erreurs, où l'on voit surnager çà et là, et à de grandes distances entre elles, quelques vérités mal connues.

Presque toutes les nations ont eu des sacrifices humains. Je puis me prévaloir avec bien plus de raison de l'exemple de quelques sociétés qui se sont abstenues d'employer la peine de mort, quoique pendant un court espace de temps ; car c'est la nature et le sort des grandes vérités, que leur durée n'est qu'un éclair en comparaison de la longue et ténébreuse nuit qui enveloppe le genre humain.

Je sens que la voix d'un philosophe est trop faible pour s'élever au-dessus du tumulte et des cris de tant d'hommes asservis aux préjugés d'une coutume aveugle. Mais le petit nombre de sages répandus sur la terre m'entendront et me répondront du fond de leur cœur. Et si cette vérité, que tant d'obstacles éloignent des princes, malgré eux, peut parvenir jusqu'à leur trône, qu'ils sachent qu'elle y arrive avec les vœux secrets tous les hommes. Que le souverain qui l'accueillera sache que la gloire effacera celles des conquérants, et que l'équitable postérité placera ses pacifiques trophées au-dessus de ceux des Titus, des Antonins et des Trajans.

Traité des délits et
des peines,
Lausanne, 1766.

Louis-Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau

« Rien de moins répressif que la peine de mort simple »

La révolution de 1789 entend imposer un ordre nouveau. Dans la continuité de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'Assemblée nationale issue des États Généraux se penche dès l'automne 1789 sur la question de la réforme judiciaire et plus particulièrement du système pénal, qui concentre l'arbitraire et la cruauté de l'Ancien Régime. Le 1^{er} décembre, le député Guillotin fait voter le principe démocratique de l'égalité des peines pour tous les citoyens, quel que soit leur état. Il propose en outre, dans le cas de la peine de mort, que le criminel soit décapité (le supplice jusqu'alors attaché à la noblesse) et qu'il le soit par l'effet d'une simple mécanique, indolore et sûre ; mais cette deuxième proposition suscite des réticences. La question est renvoyée devant un comité de législation, qui propose un projet de Code pénal à l'Assemblée fin mai 1791. La discussion sur la nécessité ou non de garder la peine de mort dans l'arsenal pénal révolutionnaire fait l'objet de vifs débats entre le 23 mai et le 3 juin ; y défendent l'abolition, notamment, Le Pelletier, Duport et Robespierre. Le 1^{er} juin, l'Assemblée vote le maintien de la peine de mort, et le 3, la fin des supplices ; « le condamné à mort aura la tête tranchée ».

Louis-Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau (1760-1793), ancien président du Parlement de Paris, prend la parole comme rapporteur pour le comité, favorable à l'abolition. Ses arguments sont à la fois philosophiques et pragmatiques ; l'abolition des supplices, qui fait l'unanimité et ne peut être remise en cause, rend obsolète la peine de mort, devenue peu dissuasive et peu pédagogique. Reprenant les théories de Beccaria, il propose d'y substituer les fers et le cachot. Le Pelletier, qui votera la mort de Louis XVI, sera assassiné par un royaliste quelques heures avant l'exécution de celui-ci, et deviendra le premier martyr auquel la Révolution rendra un culte.

Mais avant tout il faut enfin aborder et résoudre cette grande question : la peine de mort formera-t-elle ou non l'un des éléments de notre législation criminelle ? Dans la discussion de cette haute et redoutable théorie, nous ne nous arrêterons pas, Messieurs, sur la première partie de la question, savoir, si la société peut légitimement ou non exercer ce droit. Ce n'est pas là que nous apercevons la difficulté ; le droit nous paraît incontestable ; mais la société doit-elle en faire usage ? Voilà le point sur lequel des considérations puissantes peuvent balancer et partager les opinions. Un mot nous paraît suffire pour établir la légitimité du droit. La société, ainsi que les individus, a la faculté d'assurer sa propre conservation par la mort de quiconque la met en péril. Chacun peut tuer légitimement celui qui attente à sa vie. La société a le droit de faire périr, en cas de guerre, l'ennemi du dehors qui vient l'attaquer. La force physique peut, dans les cas de sédition, employer la violence des armes contre les citoyens révoltés qui troublent le repos de l'État.

Le crime est un ennemi intérieur. Il n'existe point de société là où il n'existe aucun moyen de le réprimer. Si la peine de mort est indispensablement nécessaire pour en arrêter le progrès, la peine de mort doit être prononcée. Mais si le fond du droit est incontestable, de sa nécessité seule dérive la légitimité de son exercice : et de même qu'un particulier n'est dans le cas de l'homicide pour légitime défense que lorsqu'il n'a que ce seul moyen pour sauver sa vie, ainsi la société ne peut légitimement exercer le droit de vie et de mort, que s'il est démontré impossible d'opposer au crime une autre peine suffisante pour le réprimer. Si nous pouvons employer des punitions non moins efficaces pour l'exemple, il faut rejeter la peine de mort : et combien nous semblerait-il désirable d'atteindre ce but, si nous nous pénétrons de tous les inconvénients qu'il y aurait à en perpétuer l'usage !

Pour resserrer la question dans des termes plus précis, prenons pour bases des vérités généralement reconnues en ce moment.

Tout le monde est d'accord que la peine de mort, si elle est conservée, doit être réduite à la simple privation de la vie, et que l'usage des tortures doit être aboli. Un second point sur lequel toutes les opinions se réunissent également, c'est que cette peine, si elle subsiste, doit être réservée pour les crimes d'assassinat, d'empoisonnement, d'incendie et de lèse-nation au premier chef. [...] Or évidemment la peine de mort dans cette hypothèse opère un grand mal pour les mœurs publiques, et n'a aucune efficacité pour arrêter le crime. C'est un remède violent, qui, sans guérir la maladie, altère et énerve les organes du corps politique.

Rien de moins répressif que la peine de mort simple.

La nature, il est vrai, a mis dans le cœur de l'homme le désir de conserver son existence ; mais à côté de ce sentiment se trouve placée la certitude qu'il doit mourir un jour. La nécessité le familiarise avec cette idée ; il s'accoutume à envisager sans un grand effroi le moment où il cessera de vivre. Les préjugés, les vices, le crime même ont souvent avec la vertu cet élément commun, le mépris de la mort. Chaque nation, chaque caste, chaque profession, chaque individu est susceptible de ce sentiment. Chez les Indiens, la puissance de l'opinion ; chez les musulmans, la religion ; chez les Anglais, un calcul tranquille ; chez d'autres peuples, les principes d'un faux honneur font braver une mort certaine, ou font affronter le danger d'une mort possible. Le courage du soldat se compose des divers sentiments de la gloire, du devoir, de l'espérance du pillage, de la force de l'exemple, de la crainte de la honte. Il combat, il ne redoute pas la mort, et pourtant chaque soldat n'est pas un héros. Voyez finir l'habitant des campagnes ; non pas celui pour lequel la misère et le malheur rendent souhaitable l'instant où il va cesser de souffrir, mais l'être dont l'existence a été la

plus douce et la moins agitée ; celui qui a vécu dans une chaumière qui lui appartient, et qui meurt entouré de sa femme et de ses enfants, que son champ a toujours nourris ; sa dernière heure approche ; il subit la commune loi, et dans son regard paisible, vous ne trouverez point l'expression de l'effroi ni de l'horreur de la mort.

Les criminels ont aussi leur philosophie. Dans les chances de leur destinée, ils calculent froidement ce qu'ils appellent le mauvais quart d'heure, et plus d'une fois sur l'échafaud ce secret leur est échappé : non, disaient-ils, l'idée de la potence ne nous a jamais détournés d'un seul crime ; la roue seule étonnait notre farouche courage. Je prévois l'objection qu'inspireront quelques-uns des exemples que je viens de citer. Pourquoi, dira-t-on, tant de gens s'exposent-ils sans peine à la mort ? C'est que le danger n'exclut pas la possibilité et l'espoir d'y échapper. Pourquoi une mort certaine paraît-elle douce et supportable ? C'est parce que l'honneur, et non l'infamie, l'accompagne.

Je réponds d'abord que pour le criminel, l'espérance d'éviter la peine est à côté du crime, de même que le soldat, qui monte à l'assaut, voit l'espérance placée au haut des tours qu'il escalade. Je conviens ensuite qu'on ne peut comparer l'effroi d'une mort glorieuse à l'effroi d'une mort infâme ; mais voici l'argument que je tire de cette objection : c'est donc l'infamie et non la mort qui prête au supplice le plus d'horreur ! Eh bien, réservez le coupable pour une longue infamie, au lieu de le délivrer par la mort du sentiment pénible et salutaire de l'opprobre. Je conclus de ces réflexions, que la mort sans douleur étant affrontée ou supportée sans effort, et par l'effet d'un sentiment assez ordinaire de l'homme, la peine de mort simple, la seule que l'humanité vous permette de conserver, c'est une peine très peu efficace pour la répression des crimes. [...]

Si vous conservez cette peine, mais la mort simple, et réservée pour quelques grands crimes, quel effet produirez-

vous dans l'esprit du peuple ? Vous allez y opérer un mouvement très funeste ; vous baisserez d'une manière claire et visible l'échelle des peines ; tel crime puni de la peine de mort va s'en trouver affranchi. Tel autre crime donnait lieu à la condamnation aux plus cruels supplices, et désormais ce même attentat ne sera réprimé que par une mort prompte et sans douleur. Voilà le ressort de la terreur affaibli ; votre Code pénal, si l'on peut parler ainsi, paraîtra mis au rabais. Par un calcul facile, le méchant se démontrera à lui-même cette dangereuse vérité, qu'il gagne aujourd'hui dans les chances nouvelles que lui présente l'avenir d'un crime. Et quelle efficacité pourrez-vous vous promettre de la conservation de la peine de mort pour quelques grands attentats, lorsque le peuple verra appliquer à l'empoisonneur, à l'assassin, le même supplice qu'il a vu subir pendant longtemps au serviteur infidèle qui avait volé cinq sous à son maître ?

Il n'est qu'un seul moyen d'adoucir la barbarie des peines, sans affaiblir le sentiment du salutaire effroi qu'elles doivent inspirer ; c'est de frapper l'esprit des hommes en renouvelant le système pénal dans sa totalité ; vous évitez par là l'évidence et l'inconvénient des rapprochements et des comparaisons ; vous inspirez certainement aux malfaiteurs un plus grand effroi, par l'établissement d'une peine, d'un exemple imposant, et jusqu'alors inusité ; vous produisez l'effet tout contraire, en descendant visiblement la punition terrible d'une action atroce au degré moins rigoureux d'une peine bien connue qu'autrefois on appliquait à de moindres crimes.

Mais si la peine de mort, ainsi tempérée, perd toute l'efficacité que l'ancien Code pénal trouvait dans son atrocité même, cette peine, tout insuffisante qu'elle soit pour l'exemple, n'en perd rien de son immoralité ni de son influence néfaste sur les mœurs publiques. [...] L'effet que produit la peine de mort est immoral sous ses rapports.

Tantôt il alimente le sentiment de la cruauté, nous venons de développer cette vérité ; tantôt aussi par la pitié cette peine va directement contre son objet. C'est un grand malheur lorsque la vue du supplice fait céder le souvenir du crime à l'intérêt qu'inspire le condamné ! Or cet effet est toujours auprès de la peine de mort. Il ne faut que quelques circonstances extérieures, l'expression du repentir, un grand calme, un courage ferme dans les derniers instants pour que l'indignation publique se taise ; et tel sur l'échafaud a été plaint par le peuple, dont le peuple avant le jugement demandait la tête à grands cris.

Jusqu'ici nous avons raisonné en supposant la peine de mort justement prononcée. Mais un innocent ne succombera-t-il jamais ? De trop funestes exemples n'ont-ils pas réalisé cette hypothèse ? Si la forme des jurés est tutélaire contre les fausses accusations, les jurés ne sont-ils pas pourtant des hommes ? Et entre tous les avantages que nous présente la suppression de la peine de mort, n'est-ce pas une pensée consolante d'imaginer qu'à chaque instant les erreurs de la justice peuvent être facilement réparées, et que l'innocence reconnue respire encore ?

Le Pelletier propose alors de remplacer la peine de mort par une peine d'emprisonnement.

L'une est peu répressive sous les divers rapports de la brièveté de sa durée, de la funeste philosophie des coupables, de la trempe des âmes des criminels pour lesquels elle est réservée, de l'évidence de son infériorité aux peines actuellement encourues pour les mêmes crimes ; l'autre, par des épreuves pénibles, durables, par la réunion des plus douloureuses privations, prolongées pendant une longue partie de la vie des coupables, étonnera plus efficacement leur constance ; et cette chance funeste est capable de les retenir davantage que le danger toujours incertain de rencontrer dans l'événement du crime, l'instant plus prochain du passage sans douleur de la vie à la mort.

L'une endure les mœurs publiques ; elle familiarise la multitude avec la vue du sang. L'autre inspire, par l'exemple touchant de la loi, le plus grand respect pour la vie des hommes. L'une punit, en faisant perdre à l'État un de ses membres. L'autre réprime le crime également, en conservant la personne du coupable.

L'une rend irréparable les erreurs de la justice. L'autre réserve à l'innocence tous ses droits dès l'instant où l'innocence est reconnue.

L'une, en ôtant la vie au criminel, éteint jusqu'à l'effet du remords. L'autre, à l'imitation de l'éternelle justice, ne désespère jamais de son repentir ; elle lui laisse le temps, la possibilité et l'intérêt de devenir meilleur.

Un grand inconvénient se présente dans le système de la conservation de la peine de mort. Vous n'avez qu'une seule peine pour une foule de délits dont aucun ne peut être puni de moindre peine que la peine capitale, si elle subsiste, et qui pourtant ont des degrés d'atrocité très différents. Ainsi le meurtrier par fureur sera puni de même que le parricide prémédité ; car tous deux méritent la peine capitale, et il n'y a point de nuances dans la peine de mort simple. Au contraire, dans le système pénal que nous vous présentons, la durée, le plus ou moins de rigueur des privations étant susceptibles de beaucoup de graduations, l'échelle des peines s'étend, et elle se prête à marquer d'une manière moins imparfaite la différence des délits.

Enfin, daignez saisir, Messieurs, ce dernier rapprochement. La peine de mort ne présente à la multitude que le spectacle d'un moment. Celle que nous vous proposons, prolonge et perpétue une salutaire instruction : tout dissipe et distraît cette foule de citoyens oisifs, qu'attire à une exécution, le mouvement de la curiosité : on ne visite pas un cachot sans un pénible recueillement. Et si un exemple frappant peut rendre sensible cette théorie, supposons, Messieurs, qu'un ministre prévaricateur ait osé attenter à la Constitution et à la

liberté ; s'il est frappé du glaive, l'effet de son supplice sera passager : que pendant vingt années, chaque mois, le peuple le voie dans les fers, il bénira la puissance protectrice des lois, et l'exemple vivra efficacement avec le coupable.

Archives
parlementaires,
tome XXVI
(disponible sur le site
<http://criminocorpus.cnrs>

Charles Lucas

« Du système pénal et du système répressif, et de la peine de mort en particulier »

En 1825 sont publiés pour la première fois les Comptes de l'administration de la justice criminelle, une statistique annuelle des crimes et des châtements en France. Avec ces comptes, un nouvel outil est à la disposition des abolitionnistes pour contester l'utilité ou l'efficacité de la peine de mort. L'année suivante, deux concours sont ouverts à Paris et à Genève sur la question de la peine de mort. Dans les deux cas, le lauréat est un jeune avocat de 24 ans, Charles Lucas (1803-1889), qui traque sévèrement les contradictions du maintien de la peine de mort. Son travail est publié et traduit en plusieurs langues. L'abolition devient dès lors le combat de toute sa vie : il participe aux nombreuses adresses et pétitions formulées par les abolitionnistes sous la monarchie de Juillet, le Second Empire et la III^e République ; un combat qu'il mène en parallèle avec une réflexion poussée sur la peine de prison qu'il propose en substitution. Dans tous ses écrits, Charles Lucas appuie son projet d'abolition de la peine de mort par un programme plus vaste de réforme éducative, politique, administrative et sociale, seule à même de prévenir le crime.

Il est évident qu'arrivée au meurtre, la justice sociale ne fait plus qu'acte de destruction et non de pénalité. Elle détruit comme on détruit un obstacle auquel il ne faut qu'un coup de hache ; elle tue comme on tue un ennemi, mais non un coupable ; et si pourtant elle ne frappe pas le coupable, elle

est homicide, car on ne tue pas un ennemi vaincu. Ainsi, d'un côté, on lui dira : si vous vous défendez, ne tuez pas, ou violez le droit de la guerre envers le vaincu ; de l'autre, si vous punissez, punissez, autrement vous violez l'idée de justice qui est essentiellement proportionnelle.

Il est donc constant que dans l'application qu'elle fait du talion au meurtre, la justice moderne, en voulant bannir l'horreur des pratiques, en a chassé toute l'idée de justice. Il ne nous reste plus qu'à prouver qu'elle n'en a pas moins conservé tout l'esprit d'immoralité.

Ce qui fait en effet la profonde immoralité de la justice du talion, c'est qu'elle arrive à donner à la loi morale sa violation pour sanction ; elle ne voit dans la répétition de l'acte criminel que le rétablissement de l'ordre au lieu d'un désordre de plus ; et elle rend ainsi la conception de l'idée de justice qui précède le crime différente de celle qui le suit. Ainsi, après avoir proclamé, pour le prévenir, le respect de la loi sacré et obligatoire pour tous, elle vient ensuite à s'arroger, pour le punir, le monopole de sa violation. Les peines de la justice humaine, simples ou multiples, ne sont que les pratiques du crime qu'il a eu le double crédit d'enseigner et de légitimer.

Avec le talion, en effet, auprès de la puissance qui nous a imposé le devoir, nous allons élever une puissance rivale qui nous en délie. Et quelle est donc cette puissance que nous opposons, que nous égalons à la divinité ? c'est le crime. Il est clair que le talion fait du crime un second Dieu qui nous délie de l'obligation imposée par le premier.

En sortant des mains du Créateur, notre devoir à tous était de respecter l'existence de notre semblable. Un homme s'est rencontré qui, violant le devoir, en a tué un autre, et voilà que tous les autres se sont écriés qu'il avait mal fait de violer le devoir, mais que puisqu'il l'avait violé envers son semblable, ils feraient bien de le violer envers lui-même. C'est ainsi que le criminel, nouveau messie, est venu relever les hommes

d'un devoir dont ils n'auraient eux-mêmes osé s'affranchir.

On ne peut concevoir, il faut le dire, que chez un peuple grossier et ignorant, ce sacrifice de la sainteté du devoir à l'horreur du crime. Comment aux yeux d'une société éclairée, le crime aurait-il en effet le singulier privilège de donner des dispenses d'accomplir le devoir ? Qu'importe que ces dispenses soient contre lui-même pour qui connaît l'origine et la nature du devoir ? Dire qu'on a le droit de le violer parce qu'il a été violé, ce serait faire dépendre de son accomplissement chez les autres, notre obligation de le remplir nous-mêmes ; ce serait soumettre au fait de l'homme ces devoirs que Dieu ne nous a pas imposés pour que nous puissions les rendre illusoires et inobligatoires par nos crimes. Je n'entre point ici dans l'examen des religions ; mais il est beau, il est éminemment moral ce culte qui ne décerne, au contraire, qu'à la vertu le droit, non pas de s'affranchir du devoir en ce monde, mais d'en être relevé dans l'autre par son Créateur.

Mais que penser de la doctrine qui va décerner ce privilège au crime ? que penser du pouvoir qui vient l'exercer en son nom ? La justice humaine raisonne toujours comme si les droits et les devoirs personnels n'étaient que le résultat d'un contrat passé entre les hommes, et comme s'ils n'étaient pas, au contraire, inviolables, inaltérables, éternellement sacrés.

L'excellence, le caractère essentiel du devoir, n'est-ce pas d'être absolu, c'est-à-dire obligatoire envers ceux mêmes qui l'ont violé ? Autrement qu'est-ce qui distingue le monde moral du monde physique, si tout n'y est que réaction comme sous l'empire de la fatalité ?

Ah ! le meilleur moyen de rappeler au coupable le caractère sacré du devoir qu'il a violé, n'est-il pas de le respecter envers lui-même ? Ce n'est que le méchant conçoit qu'il y a des devoirs dans ce monde ; que ce n'est point un vain mot dont les gouvernements se servent pour abuser et

asservir les hommes, mais dont ils ne sont pas dupes ; car ils savent s'en dispenser au besoin. Quand il verra la société s'abstenir de tuer, lui, meurtrier, il comprendra qu'il est en effet défendu à l'homme d'attenter à l'existence de son semblable, et alors seulement il concevra toute la sainteté du devoir qu'il a violé, toute l'énormité du crime qu'il a commis. Les supplices sont de mauvais enseignements pour détourner les hommes du meurtre ; la société a beau répéter qu'il est défendu de tuer, elle tue, et ce fait en dit assez à l'âme où fermente déjà la passion du crime.

Du système pénal et
du système répressif,
et de la peine de mort
en particulier,
Paris, Bechet, 1827.

Alphonse de Lamartine

Ode au peuple

Alphonse de Lamartine (1790-1869) est, comme Victor Hugo, un poète et un romancier engagé, député d'opposition républicain sous la monarchie de Juillet, et membre du gouvernement provisoire de la II^e République. Ses combats sont multiples : liberté de la presse, abolition de l'esclavage et abolition de la peine de mort. Lorsque la monarchie de Juillet est proclamée, après la révolution des Trois Glorieuses, les abolitionnistes sont pleins d'espoir ; le 30 septembre 1830, la Chambre demande au roi, dans une adresse accueillie favorablement, d'abolir la peine de mort en matière politique. Mais cette abolition semble surtout destinée à protéger les anciens ministres du roi Charles X, coupables d'avoir fait verser le sang du peuple lors de la révolution. Les 17 et 18 octobre, des manifestations populaires ont lieu à Paris pour réclamer la mort des ministres. C'est à cette occasion que Lamartine compose son Ode et s'efforce de convaincre le peuple d'en finir avec le talion et d'instaurer une justice plus magnanime.

AU PEUPLE DU 19 OCTOBRE 1830

Vains efforts ! périlleuse audace !
Me disent des amis au geste menaçant,
Le lion même fait-il grâce
Quand sa langue a léché du sang ?
Taisez-vous ! ou chantez comme rugit la foule ?
Attendez pour passer que le torrent s'écoule
De sang et de lie écumant !
On peut braver Néron, cette hyène de Rome !
Les brutes ont un cœur ! le tyran est un homme :
Mais le peuple est un élément ;

Élément qu'aucun frein ne dompte,
Et qui roule semblable à la fatalité ;
Pendant que sa colère monte,
Jeter un cri d'humanité,
C'est au sourd Océan qui blanchit son rivage
Jeter dans la tempête un roseau de la plage,
La feuille sèche à l'ouragan !
C'est aiguiser le fer pour soutirer la foudre,
Ou poser pour l'éteindre un bras réduit en poudre
Sur la bouche en feu du volcan !
[...]
Peuple, dirais-je ; écoute ! et juge !
Oui, tu fus grand, le jour où du bronze affronté
Tu le couvris comme un déluge
Du reflux de la liberté !
Tu fus fort, quand pareil à la mer écumante,
Au nuage qui gronde, au volcan qui fermente,
Noyant les gueules du canon,
Tu bouillonnais semblable au plomb dans la fournaise,
Et roulais furieux sur une plage anglaise
Trois couronnes dans ton limon !
Tu fus beau, tu fus magnanime,
Le jour où, recevant les balles sur ton sein,
Tu marchais d'un pas unanime,
Sans autre chef que ton tocsin ;
Où, n'ayant que ton cœur et tes mains pour combattre,
Relevant le vaincu que tu venais d'abattre
Et l'emportant, tu lui disais :
Avant d'être ennemis, le pays nous fit frères ;
Livrons au même lit les blessés des deux guerres :
La France couvre le Français !
[...]
Que feras-tu, réponds, du sang qu'on te demande ?
Quatre têtes sans tronc, est-ce donc là l'offrande
D'un grand peuple à sa liberté ?
N'en ont-ils pas fauché sans nombre ?
N'en ont-ils pas jeté des monceaux, sans combler
Le sac insatiable et sombre
Où tu les entendais rouler ?
Depuis que la mort même, inventant ses machines,
Eut ajouté la roue aux faux des guillotines
Pour hâter son char gémissant,
Tu comptais par centaine, et tu comptas par mille !
Quand on presse du pied le pavé de ta ville,

On craint d'en voir jaillir du sang !
– Oui, mais ils ont joué leur tête.
– Je le sais ; et le sort les livre et te les doit !
C'est ton gage, c'est ta conquête ;
Prends, ô peuple ! use de ton droit.
Mais alors jette au vent l'honneur de ta victoire ;
Ne demande plus rien à l'Europe, à la gloire,
Plus rien à la postérité !
En donnant cette joie à ta libre colère,
Va-t'en ; tu t'es payé toi-même ton salaire :
Du sang, au lieu de liberté !
[...]
Le jour qu'oubliant ta colère,
Comme un lutteur grandi qui sent son bras plus fort,
De l'héroïsme populaire
Tu feras le dernier effort ;
Le jour où tu diras : Je triomphe et pardonne !...
Ta vertu montera plus haut que ta colonne
Au-dessus des exploits humains ;
Dans des temples voués à ta miséricorde
Ton génie unira la force et la concorde,
Et les siècles battront des mains !
[...]
Mais le jour où le long des fleuves
Tu reviendras, les yeux baissés sur tes chemins,
Suivi, maudit par quatre veuves,
Et par des groupes d'orphelins,
De ton morne triomphe en vain cherchant la fête,
Les passants se diront, en détournant la tête :
Marchons, ce n'est rien de nouveau !
C'est, après la victoire, un peuple qui se venge ;
Le siècle en a menti ; jamais l'homme ne change :
Toujours, ou victime, ou bourreau !

Contre la peine de
mort. Au peuple du
19 octobre 1830,
Paris, C. Gosselin,
1830.

Louis-Antoine Garnier-Pagès

Proclamation de l'abolition de la peine de mort en matière politique

La révolution des 22, 23 et 24 février 1848 balaie la monarchie de Juillet et met en place la république. Un gouvernement provisoire s'installe à l'Hôtel de Ville de Paris, composé de républicains et de socialistes. Lamartine en fait partie. Il propose, parmi les mesures symboliques qu'il importe de prendre rapidement, de proclamer l'abolition de la peine de mort en matière politique. Même si celle-ci était de fait inactive depuis des années, la mesure a une grande portée symbolique ; elle met fin, pense-t-on, à un cycle de conflits sanglants entamé depuis la Révolution. En réalité, la peine de mort « politique » sera encore appliquée à l'encontre des communards, en 1871, puis des anarchistes dans les années 1890, notamment Ravachol, Vaillant, Caserio.

L'abolition de la peine de mort était l'acte éclatant qui résumait ce système pacifique de liberté, d'ordre, d'humanité et de progrès. C'était le baptême qui sanctifiait la République dans le présent, et qui lui ouvrait à tout jamais l'avenir.

M. Lamartine eut l'éternel honneur d'en faire la proposition le premier, le premier jour de la République, le 25 février. Cette sublime pensée alla droit au cœur des membres du Gouvernement. Seul, M. Louis Blanc réclama un plus mûr examen ; mais le lendemain, éclairé sur la grandeur de l'acte, il faisait lui-même la proposition de reprendre la question, et il

lui donnait sa pleine et entière adhésion.

Le vote fut enthousiaste et unanime. M. Carnot réclama pour les ministres, qui faisaient partie du Conseil sans être membres du Gouvernement provisoire, l'apposition de leurs signatures sur le décret, qui fut à l'instant même rédigé.

D'un mouvement spontané, tous les membres du Conseil se levèrent pour aller annoncer au peuple la bonne nouvelle [...] [et] s'avancèrent sur le perron de l'Hôtel de ville. La foule immense qui couvrait la place et les quais, tumultueuse, agitée, se tut et écouta. M. Lamartine, le décret à la main, s'exprima ainsi :

« Citoyens !

Le Gouvernement provisoire de la République vient prendre le peuple à témoin de sa reconnaissance pour le magnifique concours national qui vient accepter ces nouvelles institutions (Acclamations prolongées de la foule et de la garde nationale)

Le Gouvernement provisoire de la République n'a que d'heureuses nouvelles à annoncer au peuple assemblé.

La royauté est abolie.

La République est proclamée.

Le peuple exercera ses droits politiques.

Des ateliers de travail nationaux sont ouverts pour les ouvriers sans salaire. (Immense acclamation.)

L'armée se réorganise. La Garde nationale s'unit indissolublement avec le peuple pour fonder promptement l'ordre, de la même main qui vient de conquérir la liberté. (Acclamations nouvelles.)

Enfin, messieurs, le Gouvernement provisoire a voulu vous apporter lui-même le dernier des décrets qu'il vient de délibérer et de signer dans cette mémorable séance : l'abolition de la peine de mort en matière politique. (Bravos unanimes.)

C'est le plus beau décret, messieurs, qui soit sorti de la bouche d'un peuple le lendemain de sa victoire. (Oui ! Oui !)

C'est le caractère de la nation française qui échappe en un cri spontané de l'âme de son gouvernement. (Oui ! oui ! Bravo !) Nous vous l'apportons ; je vais vous le lire. Il n'y a pas de plus digne hommage au peuple que le spectacle de sa propre magnanimité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, égalité, fraternité.

Le Gouvernement provisoire, convaincu que la grandeur d'âme est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus ;

Considérant qu'il n'y a pas de plus sublime principe que l'inviolabilité de la vie humaine ;

Considérant que dans les mémorables journées où nous sommes, le Gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du peuple ;

Déclare :

Que dans sa pensée la peine de mort est abolie en matière politique, et qu'il présentera ce vœu à la ratification définitive de l'Assemblée nationale.

Le Gouvernement provisoire a une si ferme conviction de vérité qu'il proclame au nom du peuple français, que si les hommes coupables qui viennent de faire couler le sang de la France étaient dans les mains du peuple, il y aurait à ses yeux un châtiment plus exemplaire à les dégrader qu'à les frapper. » [...]

L'abolition de la peine de mort en matière politique eut désormais sa date dans l'histoire. La France entière applaudit avec transport à des sentiments si bien en harmonie avec sa volonté. Elle s'enorgueillit d'être la première à témoigner son respect pour la vie humaine, que Dieu seul a donnée, que Dieu seul peut reprendre.

Histoire de la

Révolution de 1848,
tome VI, Paris, Pagnerre
1862.

Victor Schoelcher

Un dernier hommage que le XIX^e siècle doit à la raison et à l'humanité

Victor Schoelcher (1804-1893) est davantage connu pour son rôle dans l'élaboration du décret abolissant l'esclavage le 27 avril 1848 que pour son combat en faveur de l'abolition de la peine de mort. Député des Antilles sous la II^e République, puis à nouveau sous la III^e, proche de Victor Hugo, il s'intéresse pourtant tout au long de sa vie politique à la justice pénale, au système pénitentiaire, aux bagnes, aux châtiments corporels, à la question sociale, aux droits des femmes et des enfants. Le 21 février 1851, il propose à l'Assemblée nationale une loi abolissant la peine de mort, qui n'est pas même débattue, et qu'il justifie dans le texte suivant. La même année, en mai, l'exécution calamiteuse d'un condamné (qui résiste et se débat trois quarts d'heure), est racontée dans le journal L'Événement par Charles Hugo, qui le compare à un assassinat légal. Un procès est fait au journal et au journaliste, au cours duquel témoigne Hugo père. Schoelcher et Hugo déposent une deuxième pétition en juillet, qui n'a pas plus de succès. Mais Schoelcher continuera par la suite son combat contre la peine de mort.

Nos raisons, les voici :

C'est que la société n'a pas le droit de tuer ;

C'est que la peine de mort n'est pas nécessaire ;

C'est qu'elle punit au lieu de corriger ;

C'est qu'elle n'est pas préventive ;

C'est qu'elle est dangereuse ;

C'est qu'elle atteint souvent des fous et quelquefois des innocents ;

C'est qu'enfin elle peut servir au rétablissement de l'échafaud politique. [...]

De même que l'individu, la société étant, il faut qu'elle vive ; elle a dès lors tous les droits inhérents à la vie, y compris celui de tuer pour se conserver. Mais quand le droit de tuer existe-t-il ? Dans un seul cas, celui de légitime défense personnelle. Donner la mort est un forfait lorsque ce n'est pas l'unique moyen de salut qui existe ; il n'est licite, en un mot, de verser du sang qu'autant qu'il est impossible de l'éviter. Or, qui osera dire, qu'un individu si pervers qu'il soit, tuerait la société, si la société ne le tuait pas ? Qui osera dire que la société, avec ses gendarmes, sa police, ses gardes champêtres, ses parquets, ses tribunaux, toutes ses puissances accumulées, n'est pas assez forte pour conserver sa vie sans prendre celle du coupable ? [...]

La société elle-même, en abolissant la peine de mort pour tout attentat politique, a formellement avoué qu'elle n'avait pas besoin de l'échafaud dans aucun cas. Combien ne lui fait pas courir plus de dangers celui qui l'attaque tout entière, celui qui, du sein du peuple ou du pouvoir, par ses paroles ou par ses actes, soulève les citoyens les uns contre les autres et amène les fratricides batailles de la guerre civile ? Quant à nous, si nous croyions à l'efficacité de la peine de mort comme punition, nous dirions que c'est surtout en matière politique bien plus qu'en matière criminelle qu'il faudrait la conserver. L'assassin ne fait de mal qu'à un seul, tout au plus à une famille ; le ministre ou le prince qui veut ravir les libertés de son pays, ou bien l'anarchiste qui descend dans la rue quand la Constitution n'est pas violée, fait du mal à la grande famille nationale. En termes absolus, le criminel politique est le seul qui s'attaque réellement à la paix publique, c'est-à-dire à tous ; le criminel civil ne

s'attaque qu'à un seul individu.

Lorsque la société se proclame assez forte pour se défendre contre le criminel politique sans le tuer, elle se déclare par le fait même assez forte pour se défendre contre un vil assassin sans lui trancher la tête. Soutenir après cela l'utilité du dernier supplice, ce n'est plus soutenir la société, mais l'échafaud tout seul. [...]

Est-il donc un homme, si infâme qu'ait été sa conduite, si atroce qu'ait été son forfait, dont on puisse dire d'une manière absolue que tout sentiment du bien est éteint en lui ? Est-il donc un homme, si vicieux que l'ait rendu la misère, ou le mauvais exemple, ou de funestes penchants, dont on puisse dire qu'il est incorrigible, et auquel on doive fermer la voie de la réconciliation par l'application d'une peine irrémissible ? Ô vous tous qui nous combattez ! répondez. Pensez-vous qu'il n'y ait d'autres éléments de moralisation sur la terre que la mort ? Pensez-vous que la hache du bourreau soit le garant de la paix générale ? Prenez garde, examinez-vous à votre propre tribunal, et vous verrez qu'en demandant la condamnation à mort de l'assassin, vous obéissez à un sentiment de répulsion instinctif, honnête mais irréfléchi ; vous verrez que vous cédez à un mouvement d'indignation et de colère. Eh bien, vous êtes juges, et le juge doit bannir de son âme l'indignation et la colère ; il ne doit écouter que la justice dans la haute acception de ce mot. N'êtes-vous pas effrayés d'étouffer violemment dans ses crimes une âme qui se serait purifiée dans le repentir ? Un malheureux ramené du vice à la vertu n'offre-t-il pas un exemple mille fois plus efficace pour la moralisation générale que toutes les exécutions imaginables ? [...]

Il y a encore une raison pour que nous voulions abolir la peine de mort d'une manière absolue, c'est que son maintien au criminel peut amener son rétablissement en politique. Nos passions sont habiles à se satisfaire ; elles savent tourner toutes les difficultés, surmonter tous les obstacles. Quand la

guerre civile, dans ses aveugles et implacables fureurs, voudra tuer un ennemi, elle trouvera toujours un moyen quelconque pour transformer l'acte politique en acte privé, et si le moyen même lui manque, elle affirmera violemment par la raison du plus fort que l'acte politique est un acte privé, et elle frappera. [...]

Mandataires du peuple, renversez donc l'échafaud d'une manière complète, absolue ; si respectables que soient vos œuvres législatives, vous ne pourrez faire que la justice, tant que vous lui laissez un glaive dans les mains, ne soit aux yeux de la majorité de la nation en suspicion d'homicide. Abolissez la peine de mort ; elle punit au lieu de corriger ; elle familiarise les hommes avec l'effusion du sang au lieu de les accoutumer à considérer la vie humaine comme sacrée ; elle augmente le nombre des crimes au lieu de les prévenir ; elle frappe d'un supplice égal des criminels inégalement coupables au lieu de proportionner la répression au forfait ; enfin elle atteint quelquefois des innocents... Abolissez donc des condamnations irréparables, c'est un dernier hommage que le ^{xix}^e siècle doit à la raison et à l'humanité ; abolissez la peine de mort, ce sera une gloire nouvelle pour la France !

Abolition de la peine
de mort,
Paris, Librairie de la
propagande
démocratique
et sociale européenne,
1851.

Jules Jouy

Les noces de la Veuve

Jules Jouy (1855-1897), ouvrier, poète et chansonnier, a toujours manifesté par ses œuvres son engagement politique auprès des communards, des socialistes et, à la fin des années 1880, contre le boulangisme qui menace la république. Collaborant à de nombreux journaux d'extrême gauche, il diffuse aussi ses idées dans des cabarets comme Le Chat noir, haut lieu de la vie montmartroise. « La Veuve » (surnom de la guillotine), qui mêle érotisme, horreur et mort, est un de ses poèmes les plus célèbres, notamment parce qu'il sera mis en musique et chanté par Damia en 1924. L'assiette au Beurre, une des plus célèbres revues grand public de sensibilité anarchiste, publie de son côté régulièrement des dessins contre la peine de mort, et consacre un numéro entier à l'abolition le 9 mars 1907.

La veuve, auprès d'une prison,
Dans un hangar sombre demeure.
Elle ne sort de sa maison
Que lorsqu'il faut qu'un bandit meure.
Dans sa voiture de gala
Qu'accompagne la populace
Elle se rend, non loin de là,
Et, triste, descend sur la place.

Avec des airs d'enterrement,
Qu'il gèle, qu'il vente ou qu'il pleuve,
Elle s'habille lentement,
La veuve.

Les témoins, le prêtre et la loi
Voyez, tout est prêt pour la noce ;

Chaque objet trouve son emploi :
Ce fourgon noir, c'est le carrosse.
Tous les accessoires y sont :
Les deux chevaux pour le voyage
Et le grand panier plein de son :
La corbeille de mariage.

Alors, tendant ses longs bras roux,
Bichonnée, ayant fait peau neuve,
Elle attend son nouvel époux,
La veuve.

Voici venir le prétendu
Sous le porche de la Roquette.
Appelant le mâle attendu,
La veuve, à lui s'offre, coquette.
Tandis que la foule, autour d'eux,
Regarde frissonnante et pâle,
Dans un accouplement hideux,
L'homme crache son dernier râle.

Car les amants, claquant du bec,
Tués dès la première épreuve,
Ne couchent qu'une fois avec
La veuve.

Tranquille, sous l'œil du badaud,
Comme, en son boudoir, une fille,
La veuve se lave à grande eau,
Se dévêt et se démaquille.
Impassible, au milieu des cris,
Elle retourne dans son bouge,
De ses innombrables maris
Elle porte le deuil en rouge.

Dans sa voiture se hissant,
Goule horrible que l'homme abreuve,
Elle rentre cuver son sang,
La veuve.

Les Chansons de
l'année 1887,
Bourbier et Lamoureux,

1888.

Jean Jaurès

Le débat de 1908

Si les opposants à la peine de mort continuent à s'exprimer sporadiquement, il faut attendre 1908 pour qu'un grand débat à la Chambre permette de faire entendre à nouveaux les abolitionnistes, au premier rang desquels des socialistes comme le garde des Sceaux Aristide Briand, Jean Jaurès ou Jules Allemane. Le contexte politique semble favorable, avec l'avènement au pouvoir d'un bloc de gauche sensible à la question de l'abolition. Le gouvernement est alors dirigé par Georges Clemenceau, connu pour son opposition courageuse à la peine capitale. Mais la presse conservatrice fait campagne sur l'insécurité, et le meurtre, en janvier 1907, d'une petite fille par un ébéniste, Soleilland, rallume les passions vindicatives, d'autant que Soleilland est gracié par le président de la République, Armand Fallières, en septembre (Fallières avait annoncé qu'il gracierait tous les condamnés). C'est donc sous la pression d'une opinion et d'une presse farouchement rétentionnistes que commence l'examen, le 3 juillet 1908, de trois propositions de loi, dont une émane du gouvernement et est défendue par le garde des Sceaux lui-même, Aristide Briand. Les débats ne s'achèvent qu'en décembre, sur l'échec des abolitionnistes par 201 voix contre 330.

Jean Jaurès (1859-1914) est la plus grande figure du socialisme français au début du ^{xx}^e siècle. Professeur de philosophie, élu pour la première fois député du Tarn en 1885, il s'engage aux côtés des défenseurs d'Alfred Dreyfus. Ses derniers combats seront ceux contre la peine de mort, en 1908, puis, à partir de 1912, contre la guerre, ce qui lui vaut d'être assassiné le 31 juillet 1914 par un patriote exalté. Il fonde le journal L'Humanité en 1904 et s'efforce de synthétiser les différents courants du socialisme français (marxistes et non marxistes) dans la SFIO en 1905. Leader des groupes socialistes à la Chambre, Jean Jaurès est réputé pour ses exceptionnelles qualités d'orateur, qu'il met ici au service de l'abolitionnisme, contre le discours rétentionniste d'un autre député célèbre, Maurice Barrès.

M. JAURÈS

Ce qui m'apparaît surtout, c'est que les partisans de la peine de mort veulent faire peser sur nous, sur notre esprit, sur le mouvement même de la société humaine, un dogme de fatalité. Il y a des individus, nous dit-on, qui sont à ce point tarés, abjects, irrémédiablement perdus, à jamais incapables de tout effort de relèvement moral, qu'il n'y a plus qu'à les retrancher brutalement de la société des vivants, et il y a au fond des sociétés humaines, quoique l'on fasse, un tel vice irréductible de barbarie, de passions si perverses, si brutales, si réfractaires à tout essai de médication sociale, à toute institution préventive, à toute répression vigoureuse mais humaine, qu'il n'y a plus d'autre ressource, qu'il n'y a plus d'autre espoir d'en empêcher l'explosion, que de créer en permanence l'épouvante de la mort et de maintenir la guillotine.

Voilà ce que j'appelle la doctrine de fatalité qu'on nous oppose. Je crois pouvoir dire qu'elle est contraire à ce que l'humanité, depuis deux mille ans, a pensé de plus haut et a rêvé de plus noble. Elle est contraire à la fois à l'esprit du christianisme et à l'esprit de la Révolution. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.)

Le christianisme a été, pour les hommes, tout ensemble une grande prédication d'humilité et de confiance. Il a proclamé, avec l'universelle chute, l'universelle possibilité du relèvement. Il a dit à tous les hommes qu'aucun ne pouvait s'assurer en sa vertu propre ; qu'au fond des cœurs les plus durs et des âmes les plus innocentes il y avait des germes empoisonnés, résidus de la grande faute originelle, et qui pouvaient toujours infecter de leur venin les âmes les plus orgueilleuses et les plus assurées d'elles-mêmes. Et en même temps il a dit qu'il n'y avait pas un seul individu humain, tant qu'il gardait un souffle, si déchu soit-il, si flétri

soit-il, qui n'eût été virtuellement compris dans l'œuvre du rachat divin et qui ne fût susceptible de réparation et de relèvement. [...]

S'il en était autrement, messieurs, si l'Église n'admettait pas, si elle ne proclamait pas pour les pires criminels, pour les individus que vous prétendez ne considérer que comme des déchets sociaux qu'il faut rapidement balayer, si l'Église n'admettait pas pour eux jusqu'au pied de l'échafaud la vocation au relèvement, la possibilité du relèvement, quelle comédie lugubre joue donc l'aumônier des dernières prières ? (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.) Par quelle dérision sinistre donne-t-il à baiser au condamné l'image du supplicié rédempteur ? (Nouveaux applaudissements.)

Ah ! ne dites pas que c'est précisément la peur et la terreur de la guillotine qui préparent les conversions, car l'Église n'a jamais accepté de confondre cette terreur animale de la vie qui va finir avec l'esprit de relèvement et de repentir ; elle déclare que ce n'est pas la crainte servile, que c'est la crainte filiale qui, seule, prépare le relèvement de l'homme ; elle déclare que le criminel, pour être racheté, sauvé, doit non pas subir, mais accepter son expiation comme une satisfaction suprême donnée par lui au principe supérieur de l'ordre. Et je vous demande si une conscience humaine que vous déclarez capable, naturellement ou surnaturellement, d'entrer dans ces vues, à la minute même où l'horreur de la mort va le saisir, je vous demande si une société chrétienne a le devoir de le frapper comme étant irrémédiablement gâté, irrémédiablement taré. Non, non, là comme en bien d'autres questions, à l'esprit chrétien les chrétiens substituent une tactique conservatrice qui n'a plus du christianisme que le nom. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.) [...]

Savez-vous quelle est notre objection principale contre la peine de mort ? Savez-vous quelle devrait être, pour tous les

républicains, pour tous les hommes, l'objection principale contre la peine de mort ? C'est qu'elle détourne précisément les assemblées, c'est qu'elle détourne les nations de la recherche des responsabilités sociales dans le crime. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.)

Ah ! c'est chose facile, c'est procédé commode : un crime se commet, on fait monter un homme sur l'échafaud, une tête tombe ; la question est réglée, le problème est résolu. Nous, nous disons qu'il est simplement posé ; nous disons que notre devoir est d'abattre la guillotine et de regarder au-delà les responsabilités sociales. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Nous disons, messieurs, qu'il est très commode et qu'il serait criminel de concentrer, sur la seule tête des coupables toute la responsabilité. Nous en avons notre part, tous les hommes en ont leur part, la nation tout entière en a sa part. [...]

Eh bien ! de quel droit une société qui, par égoïsme, par inertie, par complaisance pour les jouissances faciles de quelques-uns, n'a tari aucune des sources du crime qu'il dépendait d'elle de tarir, ni l'alcoolisme, ni le vagabondage, ni le chômage, ni la prostitution, de quel droit cette société vient-elle frapper ensuite, en la personne de quelques individus misérables, le crime même dont elle n'a pas surveillé les origines ? (Applaudissements sur les mêmes bancs.) [...]

Il est trop commode de trancher le problème avec un couperet, de faire tomber une tête dans un panier et de s'imaginer qu'on en a fini avec le problème. C'est trop commode de créer ainsi un abîme entre les coupables et les innocents. Il y a des uns aux autres une chaîne de responsabilité. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche et sur divers bancs de gauche.) Il y a une part de solidarité.

Nous sommes tous solidaires de tous les hommes même dans le crime. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Journal officiel de la
République française,
Chambre des députés,
séance du 18 novembre
1908.

→ Voir aussi les textes de Jean Jaurès.

Albert Camus

« Réflexions sur la guillotine »

En 1955, l'écrivain Arthur Koestler créait une Compagnie internationale pour l'abolition de la peine de mort, et publiait *Reflexions on Hanging*, ouvrant une campagne outre-Manche pour l'abolition de la peine de mort. La traduction et la publication du livre de Koestler en France, en 1957, s'accompagne de la publication conjointe des *Réflexions sur la guillotine* par Albert Camus (1913-1960). Philosophe, journaliste, romancier, dramaturge, Camus est un intellectuel engagé et reconnu (il obtient le prix Nobel de littérature en 1957) qui a mis sa plume au service de nombreuses causes, dont, à la fin de sa vie, le combat contre la peine de mort. Son plaidoyer articule éléments philosophiques et analyse politique : selon lui, la peine de mort est un danger dans les temps troublés où est plongée l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide.

De la peine capitale, on n'écrit, si j'ose dire, qu'à voix basse. Longtemps, dans les familles bourgeoises, on s'est borné à dire que la fille aînée était faible de la poitrine ou que le père souffrait d'une « grosseur », parce qu'on considérait la tuberculose et le cancer comme des maladies un peu honteuses. Cela est plus vrai sans doute de la peine de mort, puisque tout le monde s'évertue à n'en parler que par euphémisme. Elle est au corps politique ce que le cancer est au corps individuel, à cette différence près que personne n'a jamais parlé de la nécessité du cancer. On n'hésite pas au contraire à présenter communément la peine de mort comme

une regrettable nécessité, qui légitime donc que l'on tue, puisque cela est nécessaire, et qu'on n'en parle point, puisque cela est regrettable.

Mon intention est au contraire d'en parler crûment. Non par goût du scandale, ni je crois, par une pente malsaine de nature. En tant qu'écrivain, j'ai toujours eu horreur de certaines complaisances ; en tant qu'homme, je crois que les aspects repoussants de notre condition, s'ils sont inévitables, doivent être seulement affrontés en silence. Mais lorsque le silence, ou les ruses du langage, contribuent à maintenir un abus qui doit être réformé ou un malheur qui peut être soulagé, il n'y a pas d'autre solution que de parler clair et de montrer l'obscénité qui se cache sous le manteau des mots. La France partage avec l'Espagne et l'Angleterre le bel honneur d'être un des derniers pays, de ce côté du rideau de fer, à garder la peine de mort dans son arsenal de répression. La survivance de ce rite primitif n'a été rendue possible chez nous que par l'insouciance ou l'ignorance de l'opinion publique qui réagit seulement par les phrases cérémonieuses qu'on lui a inculquées. Quand l'imagination dort, les mots se vident de leur sens : un peuple sourd enregistre distraitemment la condamnation d'un homme. Mais qu'on montre la machine, qu'on fasse toucher le bois et le fer, entendre le bruit de la tête qui tombe, et l'imagination publique, soudain réveillée, répudiera en même temps le vocabulaire et le supplice. [...]

On en peut nier pourtant que les hommes craignent la mort. La privation de la vie est certainement la peine suprême et devrait susciter en eux un effroi décisif. La peur de la mort, surgie du fond le plus obscur de l'être, le dévaste ; l'instinct de vie, quand il est menacé, s'affole et se débat dans les pires angoisses. Le législateur était donc fondé à penser que sa loi pesait sur un des ressorts les plus mystérieux et les plus puissants de la nature humaine. Mais la loi est toujours plus simple que la nature. Lorsqu'elle s'aventure, pour

essayer d'y régner, dans les régions aveugles de l'être, elle risque plus encore d'être impuissante à réduire la complexité qu'elle veut ordonner.

Si la peur de la mort, en effet, est une évidence, c'en est une autre que cette peur, si grande qu'elle soit, n'a jamais suffi à décourager les passions humaines. Bacon a raison de dire qu'il n'est point de passion si faible qu'elle ne puisse affronter et maîtriser la peur de la mort. La vengeance, l'amour, l'honneur, la douleur, une autre peur, arrivent à en triompher. Ce que l'amour d'un être ou d'un pays, ce que la folie de la liberté arrivent à faire, comment la cupidité, la haine, la jalousie ne le feraient-elles pas ?

Depuis des siècles, la peine de mort, accompagnée souvent de sauvages raffinements, essaie de tenir tête au crime ; le crime pourtant s'obstine. Pourquoi ? C'est que les instincts, qui, dans l'homme, se combattent, ne sont pas, comme le veut la loi, des forces constantes en état d'équilibre. Ce sont des forces variables qui meurent et triomphent tour à tour et dont les déséquilibres successifs nourrissent la vie de l'esprit, comme des oscillations électriques, suffisamment rapprochées, établissent un courant. Imaginons la série d'oscillations, du désir à l'inappétence, de la décision au renoncement, par lesquelles nous passons tous dans une seule journée, multiplions à l'infini ces variations et nous aurons une idée de la prolifération psychologique. Ces déséquilibres sont généralement trop fugitifs pour permettre à une seule force de régner sur l'être entier. Mais il arrive qu'une des forces de l'âme se déchaîne jusqu'à occuper tout le champ de la conscience ; aucun instinct, fût-il celui de la vie, ne peut alors s'opposer à la tyrannie de cette force irréversible. Pour que la peine capitale soit réellement intimidante, il faudrait que la nature humaine fût différente et qu'elle fût aussi stable et sereine que la loi elle-même. Mais elle serait alors nature morte. [...]

Si donc l'on veut maintenir la peine de mort, qu'on nous épargne au moins l'hypocrisie d'une justification par l'exemple. Appelons par son nom cette peine à qui l'on refuse toute publicité, cette intimidation qui ne s'exerce pas sur les honnêtes gens, tant qu'ils le sont, qui fascine ceux qui ont cessé de l'être et qui dégradent ou dérèglent ceux qui y prêtent la main. Elle est une peine, certainement, un épouvantable supplice, physique et moral, mais elle n'offre aucun exemple certain, sinon démoralisant. Elle sanctionne, mais elle ne prévient rien, quand elle ne suscite pas l'instinct de meurtre. Elle est comme si elle n'était pas, sauf pour celui qui la subit, dans son âme, pendant des mois ou des années, dans son corps, pendant l'heure désespérée et violente où on le coupe en deux, sans supprimer sa vie. Appelons-la par son nom, qui à défaut d'autre noblesse, lui rendra celle de la vérité, et reconnaissons-la pour ce qu'elle est essentiellement : une vengeance.

Le châtiment, qui sanctionne sans prévenir, s'appelle en effet la vengeance. C'est une réponse quasi arithmétique que fait la société à celui qui enfreint sa loi primordiale. Cette réponse est aussi vieille que l'homme : elle s'appelle le talion. Qui m'a fait mal doit avoir mal ; qui m'a crevé un œil, doit devenir borgne ; qui a tué enfin doit mourir. Il s'agit d'un sentiment, et particulièrement violent, non d'un principe. Le talion est de l'ordre de la nature et de l'instinct, il n'est pas de l'ordre de la loi. La loi, par définition, ne peut obéir aux mêmes lois que la nature si le meurtre est dans la nature de l'homme, la loi n'est pas faite pour imiter ou reproduire cette nature. Elle est faite pour la corriger. Or, le talion se borne à ratifier et à donner force de loi à un pur mouvement de la nature. [...]

Au moment de conclure, je voudrais donc répéter que ce ne sont pas des illusions sur la bonté naturelle de la créature, ni la foi dans un âge doré à venir, qui expliquent mon opposition à la peine de mort. Au contraire, l'abolition

me paraît nécessaire pour des raisons de pessimisme raisonné, de logique et de réalisme. Non que le cœur n'ait pas de part à ce que j'ai dit. Pour qui vient de passer des semaines dans la fréquentation des textes, des souvenirs, des hommes qui, de près ou de loin, touchent à l'échafaud, il ne saurait être question de sortir de ces affreux défilés tels qu'on y était entré. Mais je ne crois pas pour autant, il faut le répéter, qu'il n'y ait nulle responsabilité en ce monde et qu'il faille céder à ce penchant moderne qui consiste à tout absoudre, la victime et le tueur, dans la même confusion. Cette confusion purement sentimentale est faite de lâcheté plus que de générosité et finit par justifier ce qu'il y a de pire en ce monde. À force de bénir, on bénit aussi le camp d'esclaves, la force lâche, les bourreaux organisés, le cynisme des grands monstres politiques ; on livre enfin ses frères. Cela se voit autour de nous. Mais justement, dans l'état actuel du monde, l'homme du siècle demande des lois et des institutions de convalescence, qui le brident sans le briser, qui le conduisent sans l'écraser. Lancé dans le dynamisme sans frein de l'histoire, il a besoin d'une physique et de quelques lois d'équilibre. Il a besoin, pour tout dire, d'une société de raison et non de cette anarchie où l'on plonge son propre orgueil et les pouvoirs démesurés de l'État.

J'ai la conviction que l'abolition de la peine de mort nous aiderait à avancer sur le chemin de cette société.

Réflexions sur la
guillotine,
Paris, Gallimard Folio
plus, 2008.

Robert Badinter

« Demain, vous voterez l'abolition de la peine de mort »

En 1981 ont lieu les élections présidentielles. Le programme de la gauche prévoyait, dans ses cent dix propositions, l'abolition de la peine de mort, et le candidat François Mitterrand avait réaffirmé clairement pendant la campagne, dans une émission télévisée en mars, son opposition à la peine capitale, son intention de gracier les condamnés en attente, tout en soulignant le caractère excessivement régalien du droit de grâce. Élu le 10 mai 1981, il nomme Robert Badinter ministre de la Justice (il le restera du 23 juin 1981 au 18 février 1986). Le gouvernement prépare pendant l'été un projet de loi abolissant la peine de mort et la remplaçant par la prison à perpétuité. C'est Robert Badinter qui est chargé de le présenter et de le défendre devant l'Assemblée Nationale, réunie en session extraordinaire les 17 et 18 septembre 1981. Le projet est adopté par 363 voix contre 117 ; il est adopté par le Sénat le 30 et la loi est promulguée le 10 octobre 1981.

Lors des débats à l'Assemblée, Robert Badinter, député socialiste et rapporteur du projet, retrace dans un vaste panorama l'histoire du combat contre la peine de mort en France, qu'il associe à la gauche, laquelle vient d'arriver au pouvoir. Il le situe aussi dans le monde, montrant qu'il s'agit d'une marche inéluctable des civilisations vers la démocratie, par opposition aux dictatures, rétentionnistes.

Le manuscrit de son discours est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France.

M. LE GARDE DES SCEAUX

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés,

j'ai l'honneur, au nom du gouvernement de la république, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France. [...]

Du malheur et de la souffrance des victimes, j'ai, beaucoup plus que ceux qui s'en réclament, souvent mesuré dans ma vie l'étendue. Que le crime soit le point de rencontre, le lieu géométrique du malheur humain, je le sais mieux que personne. Malheur de la victime elle-même et, au-delà, malheur de ses parents et de ses proches. Malheur aussi des parents du criminel. Malheur enfin, bien souvent, de l'assassin. Oui, le crime est malheur, et il n'y a pas un homme, pas une femme de cœur, de raison, de responsabilité, qui ne souhaite d'abord le combattre.

Mais ressentir, au profond de soi-même, le malheur et la douleur des victimes, mais lutter de toutes les manières pour que la violence et le crime reculent dans notre société, cette sensibilité et ce combat ne sauraient impliquer la nécessaire mise à mort du coupable. Que les parents et les proches de la victime souhaitent cette mort, par réaction naturelle de l'être humain blessé, je le comprends, je le conçois. Mais c'est une réaction humaine, naturelle. Or tout le progrès historique de la justice a été de dépasser la vengeance privée. Et comment la dépasser, sinon d'abord en refusant la loi du talion ?

La vérité est que, au plus profond des motivations de l'attachement à la peine de mort, on trouve, inavouée le plus souvent, la tentation de l'élimination. Ce qui paraît insupportable à beaucoup, c'est moins la vie du criminel emprisonné que la peur qu'il récidive un jour. Et ils pensent que la seule garantie, à cet égard, est que le criminel soit mis à mort par précaution.

Ainsi, dans cette conception, la justice tuerait moins par vengeance que par prudence. Au-delà de la justice d'expiation, apparaît donc la justice d'élimination, derrière la balance, la guillotine. L'assassin doit mourir toute simplement

parce que, ainsi, il ne récidivera pas. Et tout paraît si simple, et tout paraît si juste !

Mais quand on accepte ou quand on prône la justice d'élimination, au nom de la justice, il faut bien savoir dans quelle voie on s'engage. Pour être acceptable, même pour ses partisans, la justice qui tue le criminel doit tuer en connaissance de cause. Notre justice, et c'est son honneur, ne tue pas les déments. Mais elle ne sait pas les identifier à coup sûr, et c'est à l'expertise psychiatrique, la plus aléatoire, la plus incertaine de toutes, que, dans la réalité judiciaire, on va s'en remettre. Que le verdict psychiatrique soit favorable à l'assassin, et il sera épargné. La société acceptera d'assumer le risque qu'il représente sans que quiconque s'en indigne. Mais que le verdict psychiatrique lui soit défavorable, et il sera exécuté. Quand on accepte la justice d'élimination, il faut que les responsables politiques mesurent dans quelle logique de l'Histoire on s'inscrit.

Je ne parle pas de sociétés où l'on élimine aussi bien les criminels que les déments, les opposants politiques que ceux dont on pense qu'ils seraient de nature à « polluer » le corps social. Non, je m'en tiens à la justice des pays qui vivent en démocratie. [...]

Il s'agit bien, en définitive, dans l'abolition, d'un choix fondamental, d'une certaine conception de l'homme et de la justice. Ceux qui veulent une justice qui tue, ceux-là sont animés par une double conviction : qu'il existe des hommes totalement coupables, c'est-à-dire des hommes totalement responsables de leurs actes, et qu'il peut y avoir une justice sûre de son infaillibilité au point de dire que celui-là peut vivre et que celui-là doit mourir.

À cet âge de ma vie, l'une et l'autre affirmations me paraissent également erronées. Aussi terribles, aussi odieux que soient leurs actes, il n'est point d'hommes en cette terre dont la culpabilité soit totale et dont il faille pour toujours désespérer totalement. Aussi prudente que soit la justice,

aussi mesurés et angoissés que soient les femmes et les hommes qui jugent, la justice demeure humaine, donc faillible.

Et je ne parle pas seulement de l'erreur judiciaire absolue, quand, après une exécution, il se révèle, comme cela peut encore arriver, que le condamné à mort était innocent et qu'une société entière – c'est-à-dire nous tous – au nom de laquelle le verdict a été rendu, devient ainsi collectivement coupable puisque sa justice rend possible l'injustice suprême. Je parle aussi de l'incertitude et de la contradiction des décisions rendues qui font que les mêmes accusés, condamnés à mort une première fois, dont la condamnation est cassée pour vice de forme, sont de nouveau jugés et, bien qu'il s'agisse des mêmes faits, échappent, cette fois-ci, à la mort, comme si, en justice, la vie d'un homme se jouait au hasard d'une erreur de plume d'un greffier. Ou bien tels condamnés, pour des crimes moindres, seront exécutés, alors que d'autres plus coupables, sauveront leur tête à la faveur de la passion de l'audience, du climat ou de l'emportement de tel ou tel.

Cette sorte de loterie judiciaire, quelle que soit la peine qu'on éprouve à prononcer ce mot quand il y va de la vie d'une femme ou d'un homme, est intolérable. Le plus haut magistrat de France, M. Aydalot, au terme d'une longue carrière tout entière consacrée à la justice et, pour la plupart de son activité, au parquet, disait qu'à la mesure de sa hasardeuse application, la peine de mort lui était devenue, à lui magistrat, insupportable. Parce qu'aucun homme n'est totalement responsable, parce qu'aucune justice ne peut être absolument infaillible, la peine de mort est moralement inacceptable. Pour ceux d'entre nous qui croient en Dieu, lui seul a le pouvoir de choisir l'heure de notre mort. Pour tous les abolitionnistes, il est impossible de reconnaître à la justice des hommes ce pouvoir de mort parce qu'ils savent qu'elle est faillible.

Le choix qui s'offre à vos consciences est donc clair : ou notre société refuse une justice qui tue et accepte d'assumer, au nom de ses valeurs fondamentales – celles qui l'ont faite grande et respectée entre toutes – la vie de ceux qui font horreur, déments ou criminels ou les deux à la fois, et c'est le choix de l'abolition ; ou cette société croit, en dépit de l'expérience des siècles, faire disparaître le crime avec le criminel, et c'est l'élimination.

Cette justice d'élimination, cette justice d'angoisse et de mort, décidée avec sa marge de hasard, nous la refusons. Nous la refusons parce qu'elle est pour nous l'anti-justice, parce qu'elle est la passion et la peur triomphant de la raison et de l'humanité. [...]

Demain, grâce à vous la justice française ne sera plus une justice qui tue. Demain, grâce à vous, il n'y aura plus, pour notre honte commune, d'exécutions furtives, à l'aube, sous le dais noir, dans les prisons françaises. Demain, les pages sanglantes de notre justice seront tournées.

À cet instant plus qu'à aucun autre, j'ai le sentiment d'assumer mon ministère, au sens ancien, au sens noble, le plus noble qui soit, c'est-à-dire au sens de « service ». Demain, vous voterez l'abolition de la peine de mort. Législateurs français, de tout mon cœur, je vous en remercie. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes et sur quelques bancs du rassemblement pour la république et de l'union pour la démocratie française – Les députés socialistes et quelques députés communistes se lèvent et applaudissent longuement.)

Journal officiel de la
République française.
Débats parlementaires,
n° 27, 1981.

Jean Jaurès

Gilles Candar

Introduction

Rebelle, Jean Jaurès ? Le qualificatif convient-il à une gloire républicaine reposant au Panthéon, au chef socialiste dont le nom, porté par des centaines de rues à travers la France, semble aujourd'hui faire consensus au sein d'une gauche assagie par l'exercice du pouvoir ? À coup sûr ! Car il existe chez lui une part d'irréductible : sa révolte contre l'ordre des choses, son goût du combat et de la controverse, son amour de la « liberté, la vraie, la pleine, la vivante liberté »... Une force tendue vers l'exigence de justice, l'élaboration de nouveaux droits, la défense des victimes de l'ordre social, comme en témoignent les textes qui suivent.

Jeune universitaire et député républicain, Jaurès se révolte d'abord contre le mensonge, le règne de l'argent fou, la corruption tranquille. Il dénonce les errements de la République bourgeoise « fin de siècle », de l'affaire des décorations au scandale du Panama, des grandes canailleries aux complaisances ordinaires de la vie parlementaire. Devenu socialiste à l'orée des années 1890, Jaurès est toujours républicain, un républicain jusqu'au bout, qui veut faire passer dans la vie la vieille devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Liberté, pas seulement lors des élections, mais dans tous les domaines : à l'université ou à l'école, à l'atelier ou à l'usine. Avec ses mineurs et ses verriers, ses campagnes

paysannes alentour, Carmaux est un beau symbole de ces luttes. Dans les années 1890, les grèves qui agitent cette ville du Tarn – qui a élu Jaurès au Parlement – sont aussi un cas d'école : le fléau de la balance penche d'autant plus du côté des classes dirigeantes que l'État, son administration et ses magistrats pèsent en ce sens. Encore plus difficile sans doute, le combat pour le capitaine Dreyfus, officier bourgeois devenu par sa condamnation « un exemplaire de l'humaine souffrance ». Jaurès explique la nécessité de se battre pour que justice lui soit rendue, donnant au socialisme son assise morale et humaine.

Égalité, et donc combats sociaux, pour la reconnaissance de nouveaux droits : journée de travail, avec les dix heures, puis revendication des huit heures, repos hebdomadaire, retraites « ouvrières et paysannes », premiers projets d'assurance sociale... Combat mené par Jaurès au Parlement, mais aussi sur le terrain, avec les grévistes et dans les manifestations. Ici, le rebelle se lève contre ses anciens amis, combat Clemenceau aussi bien que Briand, devenus les champions d'une « gauche d'ordre » et d'un « apaisement » équivoque.

Fraternité : Jaurès va jusqu'à revendiquer une part de solidarité, de partage de l'humanité avec le criminel le plus endurci. Sans trop d'espoir, il s'efforce d'obtenir l'abolition de la peine de mort. Il dénonce dans la guillotine un « dogme de fatalité » : « Fatalité de la guerre et de la haine, fatalité des races, fatalité des servitudes économiques, fatalité du crime et des répressions sauvages... »

Patriote et internationaliste, Jaurès se rebelle aussi contre la fatalité des « haines héréditaires ». La patrie est une réalité vivante et aimée, qui évolue, s'élargit et se transforme sans cesse. La France est constituée d'« éléments multiples, à la fois divers et fondus », appelés à vivre ensemble et à intégrer diversité et appartenances multiples. La République, la laïcité, la démocratie ne sont pas uniformité dogmatique et

ressassement autoritaire des traditions, mais ouverture, échanges et enrichissements mutuels.

République et socialisme

Voici l'un des plus célèbres discours de Jaurès, l'un de ses plus grands succès parlementaires aussi. Confrontés à une situation économique déplorable, à une agitation sociale grandissante, à la progression du vote socialiste et à une vague d'attentats anarchistes, les gouvernements modérés s'orientent vers une politique de plus en plus conservatrice. Un homme, parmi d'autres, incarne cette tentation du repli : Charles Dupuy (1851-1923), normalien, agrégé de philosophie – comme Jaurès –, député de la Haute-Loire, nommé trois fois président du Conseil (l'équivalent de notre Premier ministre avec la responsabilité globale du pouvoir exécutif) au cours des années 1890. À la politique répressive de Dupuy, à la dérive conservatrice d'un gouvernement tenté par un rapprochement avec la droite catholique, Jaurès oppose la force des principes socialistes. Son discours précipite la chute du cabinet Dupuy quelques jours plus tard.

M. JAURÈS

[...] Pour nous, la déclaration ministérielle est parfaitement claire : c'est une déclaration de guerre au parti socialiste. (Mouvements divers.)

Toutes les paroles, toutes les attitudes du Gouvernement nous signifient la guerre : je dirai presque que toutes ses pensées sont tournées contre nous, si peut-être la conscience de quelques-uns des hommes qui sont au pouvoir n'était traversée parfois par certains souvenirs. (Exclamations ironiques sur divers bancs à gauche et à

l'extrême gauche.) Mais je suis sûr que ceux-là mêmes nous détestent plus encore que nos ennemis de la veille, parce que nous leur sommes l'occasion incessante de douloureux retours sur eux-mêmes. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Donc, c'est contre nous le combat avoué, déclaré, implacable ; et, en vérité, on nous fait le grand honneur de calculer par rapport à nous tout le mouvement politique. Aussi je ne viens pas vous demander : Entendez-vous nous seconder ou nous combattre ? La question est résolue depuis plusieurs mois. Je viens vous demander, monsieur le président du Conseil, au nom de quel principe, en vertu de quelle conception maîtresse vous entendez combattre le mouvement socialiste. (Mouvements divers.)

Car, pour les hommes politiques, j'entends pour ceux qui nous combattent, – il y a deux façons de juger le mouvement socialiste qui se développe à l'heure actuelle.

Ou bien vous le considérez comme un mouvement superficiel, factice, passager, qui a été créé par quelques excitations isolées, qui a été développé par l'anarchie générale et par la faiblesse du pouvoir, et qu'un peu de fermeté gouvernementale suffira à contenir ou même à supprimer ; ou bien, au contraire, vous le considérez comme un mouvement dangereux, funeste, mais spontané et profond, qui sort de l'évolution même des choses et de l'histoire, et qui est la résultante de toutes les forces humaines en action. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

(Une voix)

Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. JAURÈS

Je demande que le Journal officiel mentionne le nom de celui de nos collègues qui s'écrie : Qu'est-ce que cela veut dire ? (Mouvements divers.)

Je dis que, même alors, vous pouvez essayer de le combattre, si vous le jugez plus périlleux encore

qu'irrésistible ; vous pouvez essayer de barrer la route à l'histoire.

(Un membre au centre)

C'est vous qui voulez lui barrer la route !

M. JAURÈS

Vous pouvez essayer d'arrêter la poussée des hommes et des choses. Vous pouvez vous dire qu'après tout il vous sera glorieux d'avoir lutté, que nul n'a pu mesurer encore exactement la force de résistance de certaines volontés humaines, et qu'en tout cas vous aurez peut-être retardé de quelques années l'avènement de la barbarie.

Mais si je vous demande : De ces deux hypothèses quelle est la vôtre ? c'est là, non pas une vaine question de philosophie sociale, mais une question politique, parce que, selon que vous aurez opté pour l'une ou pour l'autre, votre politique et celle de la majorité que vous voulez entraîner avec vous sera différente.

Si le mouvement socialiste n'est qu'une effervescence passagère, s'il n'est que la fièvre momentanée d'un organisme d'ailleurs résistant et sain, il suffira pour le calmer d'un peu d'hygiène gouvernementale.

On enverra aux préfets de bonnes circulaires pour que tous les fonctionnaires, petits ou grands, donnent contre le socialisme ; on demandera aux procureurs généraux des rapports confidentiels (Rires et applaudissements à l'extrême gauche. – Bruit) ; on consignera les députés socialistes dans leurs circonscriptions, et, puisqu'il paraît qu'ils ne sortent plus maintenant qu'avec leurs écharpes, et comme le peuple devenu fétichiste a une sorte de piété pour les emblèmes parlementaires, il ne sera permis de les porter que dans les grandes cérémonies, dans les processions solennelles où la confrérie parlementaire se déroulera tout entière, précédée par les chanoines ministériels. (Nouveaux rires et applaudissements sur les mêmes bancs.)

Au besoin, de-ci, de-là, on administrera quelques coups de

lance, on traduira en justice quelques syndicats, et alors, quand il aura été bien démontré au peuple – qui, paraît-il, ne prend pas le socialisme au sérieux, qui joue simplement au socialisme, – que c'est un jeu dangereux et une mode surannée, tout sera fini ; le prolétariat renoncera à ses vastes groupements, il ne formulera plus ses revendications de classe, il saluera comme une bienfaisante loi de nature la concentration graduelle de la puissance économique en un nombre de mains toujours plus petit ; il saluera dans le salariat une institution définitive et, n'ayant plus rien à adorer, il adorera le capital éternel. (Applaudissements sur les mêmes bancs à gauche et à l'extrémité droite de la salle.)

M. ADOLPHE TURREL

Après les chanoines, les prédicateurs ! (Bruits.)

M. JAURÈS

Alors, messieurs, avec ce gouvernement sauveur qui aura marché sur le fantôme, qui aura dissipé le cauchemar, vous pourrez vous livrer en toute sécurité, en toute sérénité, à la petite besogne quotidienne. Dans la maison capitaliste consolidée, vous pratiquerez quelques petites réparations pour passer le temps.

Mais si, au contraire, le mouvement socialiste est déterminé tout à la fois par la forme de la production dans le monde contemporain et par l'état des sociétés politiques, s'il tient tout ensemble au cœur même des choses et aux entrailles du prolétariat, en engageant la majorité gouvernementale dans la lutte contre lui, vous l'engagez, monsieur le président du Conseil, dans le plus rude, dans le plus douloureux et le plus hasardeux des combats. Lorsque vous aurez abattu, ou emprisonné, ou bâillonné quelques-uns de ceux que vous appelez les chefs, il en surgira d'autres du peuple même, de la nécessité même, infatigablement. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Lorsque vous aurez dompté le prolétariat sur un point, il se relèvera sur un autre ; quand vous croirez l'avoir dompté

partout, il recueillera ses forces pour de nouvelles revendications et de nouvelles affirmations. Vous obtiendrez peut-être un silence momentané, vous n'obtiendrez pas la résignation. (Mouvement.)

Vous n'aurez pas la paix ; vous n'aurez qu'une trêve inquiète et soupçonneuse, et le temps, les années même travailleront contre vous. Car, d'une part, le développement du machinisme et de la grande industrie achèvera de jeter dans le salariat ces petits artisans, cette petite bourgeoisie derrière laquelle vous vous abritez encore, et l'armée ennemie sera grossie de tous les expropriés, de tous les spoliés de l'ordre social actuel.

D'autre part, ayant perdu dans les agitations, dans les répressions systématiques, dans les luttes imprudentes engagées contre un mouvement puissant, le meilleur de votre force, il ne vous restera plus ni temps, ni liberté d'esprit, ni énergie pour réaliser même ces réformes partielles qui ne sauveraient pas l'ordre social actuel, mais qui, en calmant quelques douleurs et en désarmant quelques colères, vous donneraient au moins un peu de répit. Si bien que la majorité républicaine se trouvera devant une crise tous les jours plus grave, plus grave par le développement même des conditions de la production qui créent le socialisme, plus grave parce que votre esprit d'agression et de résistance aura accumulé les colères et les difficultés. (Applaudissements sur divers bancs à gauche. – Exclamations au centre.)

J'ai donc le droit, monsieur le président du Conseil, de vous demander ceci : Je vous prie de dire nettement à la majorité que vous voulez grouper derrière vous, si vous espérez avoir raison du mouvement socialiste avec les quelques lois de police que vous annoncez, si vous croyez en avoir raison en quelques escarmouches, ou si la majorité gouvernementale va être obligée de s'armer du bouclier et du glaive pour la plus longue et la plus rude des expéditions à l'intérieur. (Très bien ! sur divers bancs à gauche.)

Ah ! je le sais bien, on essaye, et tout à l'heure dans votre déclaration vous avez essayé vous-même d'éluder le problème avec ce mot de « meneurs ».

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL

Je ne l'ai pas éludé. Je l'ai posé très nettement.

M. JAURÈS

Je dis que, vous aussi, après bien d'autres, vous avez essayé d'éluder le jugement d'ensemble qui doit être porté sur la situation actuelle en appelant les anathèmes de la majorité sur ceux que vous appelez les meneurs.

Eh bien ! permettez-moi de vous le dire, il y a là d'abord une lamentable contradiction. Car ces hommes que vous appelez les meneurs, s'ils se sont levés avant le peuple, s'ils se sont je dirai presque levés avant le jour... (Rires et exclamations diverses.)

M. LAVY

Ce n'est pas de l'éloquence ministérielle ! Ces messieurs sont difficiles.

M. JAURÈS

... s'ils ont essayé d'organiser le prolétariat avant qu'il fût une force, s'ils ont annoncé une société nouvelle aux travailleurs encore résignés à la société présente, si pendant longtemps, sans espérer aucune récompense prochaine, ils ont lutté n'ayant avec eux qu'une poignée de militants, affrontant ainsi tout à la fois la colère des gouvernements et l'indifférence plus terrible encore des travailleurs, ils ne sont pas les ambitieux et les intrigants que vous dites. (Oh ! oh ! à gauche et au centre.) Ils ont été des hommes de croyance, des hommes de foi. Mais si, au contraire, vous prétendez qu'ils ont attendu, pour l'exploiter, que le mouvement se produisît, c'est donc qu'il s'était produit avant eux. C'est que ce ne sont pas eux les meneurs, c'est que c'est le peuple lui-même qui les a menés. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

En vérité, vous êtes dans un état d'esprit étrange.

(Exclamations au centre.) Vous avez voulu faire des lois d'instruction pour le peuple : vous avez voulu par la presse libre, par l'école, par les réunions libres multiplier pour lui toutes les excitations et tous les éveils. Vous ne supposiez pas, probablement, que, dans le prolétariat, tous au même degré fussent animés par ce mouvement d'émancipation intellectuelle que vous vouliez produire. Il était inévitable que quelques individualités plus énergiques vibrassent d'une vibration plus forte. Et parce que ces individualités, au lieu de se séparer du peuple, restent avec lui et en lui pour lutter avec lui, parce qu'au lieu d'aller mendier je ne sais quelles misérables complaisances auprès du capital soupçonneux, ces hommes restent dans le peuple pour préparer l'émancipation générale de la classe dont ils sont, vous croyez les flétrir et vous voulez les traquer par l'artifice de vos lois !

Savez-vous où sont les meneurs, où sont les excitateurs ? Ils ne sont ni parmi ces ouvriers qui organisent les syndicats que vous voulez sournoisement dissoudre, ni parmi les théoriciens, ni parmi les propagandistes du socialisme ; non, les principaux meneurs, les principaux excitateurs, ils sont d'abord parmi les capitalistes eux-mêmes, puis ils sont dans la majorité gouvernementale elle-même. (Applaudissements à l'extrême gauche. – Protestations au centre.)

Ah ! messieurs, c'est un singulier aveuglement que le vôtre, d'attribuer à quelques hommes l'évolution universelle qui se produit. N'êtes-vous pas frappés par l'universalité du mouvement socialiste ? Partout, dans tous les pays du monde, il éclate à la même heure. Vous ne pouvez depuis dix ans faire l'histoire de la Belgique, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche, sans faire l'histoire du parti socialiste. Il en est de même des États-Unis, de l'Australie et même de cette Angleterre qui était, selon vous, le refuge de l'individualisme : voilà que les Trade's Unions entrent dans le mouvement socialiste ; voilà qu'elles renoncent à faire simplement une

agitation professionnelle, voilà qu'elles entrent dans l'action politique ; elles ne s'enferment plus dans leur île, elles prennent part à tout les congrès internationaux, elles ne veulent plus simplement constituer une aristocratie ouvrière, se créer dans l'ordre capitaliste des avantages particuliers ; elles s'ouvrent à tous les métiers, aux plus misérables, à ceux qu'on appelait disqualifiés ; c'est l'idée socialiste qui s'affirme dans ce pays prétendu individualiste. Ce sont les formules mêmes du socialisme qui ont été récemment promulguées par le congrès des Trade's Unions de Belfast et, sous la pression de l'idée socialiste en Angleterre, on voit le gouvernement libéral obligé de proposer des lois sociales : on le voit intervenir dans les conflits entre le capital et le travail, non pas, comme les ministres de la République française, pour écraser les travailleurs (Applaudissements sur divers bancs à l'extrémité gauche et à l'extrémité droite de la salle), mais pour amener une trêve honorable qui calme, au moins momentanément, la fermentation des haines.

Et c'est devant ce mouvement universel qui entraîne à la fois les peuples les plus divers, quels que soient le climat, le régime politique et la race, que vous venez parler de quelques excitations isolées ! Mais vous faites trop d'honneur, monsieur le président du Conseil, à ceux que vous accusez ; vous donnez trop de puissance à ceux que vous appelez les meneurs. Il ne dépend pas d'eux de déchaîner un mouvement aussi vaste et il ne suffit pas du souffle débile de quelques bouches humaines pour soulever cette houle dit prolétariat universel. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Non messieurs, la vérité, c'est que ce mouvement sort des profondeurs mêmes des choses ; c'est qu'il sort d'innombrables souffrances qui jusqu'ici ne s'étaient point concertées, mais qui ont trouvé dans une formule libératrice leur point de ralliement. La vérité, c'est qu'en France même,

dans notre France républicaine, le mouvement socialiste est sorti tout à la fois de la République, que vous avez fondée, et du régime économique qui se développe dans ce pays depuis un demi-siècle.

Vous avez fait la République, et c'est votre honneur ; vous l'avez faite inattaquable, vous l'avez faite indestructible, mais par là vous avez institué entre l'ordre politique et l'ordre économique dans notre pays une intolérable contradiction.

M. RENÉ GOBLET

Très bien !

M. JAURÈS

Dans l'ordre politique la nation est souveraine et elle a brisé toutes les oligarchies du passé ; dans l'ordre économique la nation est soumise à beaucoup de ces oligarchies, et, entre parenthèses, monsieur le président du Conseil, il ne suffisait pas de dire à la Chambre, ce qu'elle sait amplement sans vous, que la question de la Banque de France se posera devant elle ; il fallait lui dire de quelle façon le Gouvernement entendait qu'elle fût résolue. (Applaudissements à l'extrémité gauche et à l'extrémité droite de la salle.)

Oui, par le suffrage universel, par la souveraineté nationale, qui trouve son expression définitive et logique dans la République, vous avez fait de tous les citoyens, y compris les salariés, une assemblée de rois. C'est d'eux, c'est de leur volonté souveraine qu'émanent les lois et le gouvernement ; ils révoquent, ils changent leurs mandataires, les législateurs et les ministres ; mais, au moment même où le salarié est souverain dans l'ordre politique, il est dans l'ordre économique réduit à une sorte de servage.

Oui, au moment où il peut chasser les ministres du pouvoir, il est, lui, sans garantie aucune et sans lendemain, chassé de l'atelier. Son travail n'est plus qu'une marchandise que les détenteurs du capital acceptent ou refusent à leur gré.

Il peut être chassé de l'atelier, il ne collabore pas aux règlements d'atelier qui deviennent tous les jours plus sévères et plus captieux, et qui sont faits sans lui et contre lui.

Il est la proie de tous les hasards, de toutes les servitudes et, à tout moment, ce roi de l'ordre politique peut être jeté dans la rue ; à tout moment, s'il veut exercer son droit légal de coalition pour défendre son salaire, il peut se voir refuser tout travail, tout salaire, toute existence par la coalition des grandes compagnies minières. Et, tandis que les travailleurs n'ont plus à payer, dans l'ordre politique, une liste civile de quelques millions aux souverains que vous avez détrônés, ils sont obligés de prélever sur leur travail une liste civile de plusieurs milliards pour rémunérer les oligarchies oisives qui sont les souveraines du travail national. (Applaudissements répétés sur plusieurs bancs à l'extrémité gauche et à l'extrémité droite de la salle.)

Et c'est parce que le socialisme apparaît comme seul capable de résoudre cette contradiction fondamentale de la société présente, c'est parce que le socialisme proclame que la République politique doit aboutir à la République sociale, c'est parce qu'il veut que la République soit affirmée dans l'atelier comme elle est affirmée ici, c'est parce qu'il veut que la nation soit souveraine dans l'ordre économique pour briser les privilèges du capitalisme oisif, comme elle est souveraine dans l'ordre politique, c'est pour cela que le socialisme sort du mouvement républicain. C'est la République qui est le grand excitateur, c'est la République qui est le grand meneur : traduisez-la donc devant vos gendarmes ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Et puis, vous avez fait des lois d'instruction. Dès lors, comment voulez-vous qu'à l'émancipation politique ne vienne pas s'ajouter, pour les travailleurs, l'émancipation sociale quand vous avez décrété et préparé vous-même leur émancipation intellectuelle ? Car vous n'avez pas voulu

seulement que l'instruction fût universelle et obligatoire : vous avez voulu aussi qu'elle fût laïque, et vous avez bien fait. (Marques d'assentiment sur divers bancs. – Bruit au centre.)

M. ADOLPHE TURREL

M. l'abbé Lemire ne vous applaudit pas au mot « laïque », tandis qu'il vous applaudissait tout à l'heure. (Bruit.)

M. LOUIS JOURDAN

Dans tous les cas, il donne un exemple qui n'est malheureusement pas assez suivi. Il faudrait en voir beaucoup comme lui. (Bruit.)

M. JAURÈS

Vous n'avez pas, comme vous en accusent souvent des adversaires passionnés, ruiné les croyances chrétiennes, et ce n'était pas votre objet. Vous vous proposiez simplement d'instituer dans vos écoles une éducation rationnelle. Ce n'est pas vous qui avez ruiné les croyances d'autrefois ; elles ont été minées bien avant vous, bien avant nous, par les développements de la critique, par la conception positive et naturaliste du monde, par la connaissance et la pratique d'autres civilisations, d'autres religions, dans l'horizon humain élargi. Ce n'est pas vous qui avez rompu les liens vivants du christianisme et de la conscience moderne ; ils étaient rompus avant vous. Mais ce que vous avez fait, en décrétant l'instruction purement rationnelle, ce que vous avez proclamé, c'est que la seule raison suffisait à tous les hommes pour la conduite de la vie. (Applaudissements sur plusieurs bancs à l'extrémité gauche et à l'extrémité droite de la salle.)

M. LEMIRE

Très bien ! très bien !

M. FERNAND DE RAMEL

Vous oubliez, monsieur Jaurès, qu'en décrétant l'instruction laïque, vous avez violé la liberté dont vous parliez tout à l'heure !

M. JAURÈS

Par là même, vous avez mis en harmonie l'éducation populaire avec les résultats de la pensée moderne ; vous avez définitivement arraché le peuple à la tutelle de l'Église et du dogme ; vous avez rompu, non pas ces liens vivants dont je parlais tout à l'heure, mais les liens de passivité, d'habitude, de tradition et de routine qui subsistaient encore.

Mais qu'avez-vous fait par là ? Ah ! je le sais bien, ce n'était qu'une habitude et non pas une croyance qui survivait encore en un grand nombre d'esprits ; mais cette habitude était, pour quelques-uns tout au moins, un calmant et un consolant. Eh bien ! vous, vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine... (Applaudissements sur les mêmes bancs) et la misère humaine s'est réveillée avec des cris, elle s'est dressée devant vous et elle réclame aujourd'hui sa place, sa large place au soleil du monde naturel, le seul que vous n'avez point pâli.

De même que la terre perd, par le rayonnement nocturne, une partie de la chaleur que le jour y a accumulée, une part de l'énergie populaire se dissipait par le rayonnement religieux dans le vide sans fond de l'espace.

Or, vous avez arrêté ce rayonnement religieux, et vous avez ainsi concentré, dans les revendications immédiates, dans les revendications sociales, tout le feu de la pensée, toute l'ardeur du désir ; c'est vous qui avez élevé la température révolutionnaire du prolétariat, et, si vous vous épouvantez aujourd'hui, c'est devant votre œuvre ! (Applaudissements à l'extrême gauche et à droite.)

M. FERNAND DE RAMEL

L'esprit religieux a fait plus, à lui seul, que tout ce que vous voulez faire.

M. JAURÈS

Et de même, quand vous avez fondé les syndicats ouvriers, qu'avez-vous prétendu faire ?

L'autre jour, un homme politique considérable – qui

rappelait qu'il a été lui-même collaborateur de Gambetta et de Ferry, et qui viendra dire peut-être à cette tribune s'il a trouvé, en effet, dans votre déclaration cet écho de sa propre parole qu'il s'attendait à y percevoir – disait que les syndicats ouvriers avaient été détournés de leur véritable destination.

(Plusieurs membres au centre et à droite)

C'est très vrai !

M. JAURÈS

Qu'est-ce que cela signifie pour un esprit aussi positif et aussi clair que le sien ? Est-ce que vous vous imaginiez, lorsque vous avez fait la loi sur les syndicats ouvriers, qu'ils seraient simplement ou une société de secours mutuels ou je ne sais quelle ébauche de société coopérative de consommation ? Non, toutes ces institutions d'assistance et autres existaient à côté et en dehors des syndicats ouvriers, avant eux. En instituant les syndicats ouvriers, vous ne pouviez faire qu'une chose : donner aux travailleurs, dispersés jusque-là, le sentiment d'une force plus grande, par leur réunion et par leur cohésion... (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

M. MAURICE FAURE

M. Waldeck-Rousseau l'a dit.

M. JAURÈS

... et lorsqu'ils auraient des revendications à produire, soit sur la durée de travail, soit sur les salaires, et qu'ils s'adresseraient au patronat, et que le patronat ne les écouterait pas, donner plus de cohésion et d'ensemble au mouvement de coalition par lequel les travailleurs pouvaient espérer la victoire. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche. – Bruit.)

Si vous n'avez pas voulu cela, je ne sais pas ce que vous avez voulu.

M. FÉLIX FAURE

Nous avons fait une loi de liberté, et non pas une loi d'oppression et de tyrannie. (Très bien ! très bien ! au

centre.)

M. JAURÈS

Et maintenant, parce que les travailleurs trouvent, en effet, dans ces syndicats le sentiment d'une force nouvelle, qui leur permet d'espérer la réalisation de la pleine justice sociale, vous vous effrayez, encore une fois, devant votre œuvre.

Et c'est chose étrange comme vous méconnaissiez la situation présente. Je n'en veux d'autre témoignage que le langage de ce magistrat qui vous écrivait récemment et qui, assurément, n'imaginait pas vous déplaire en disant : « Les syndicats sortent de leur rôle, ils deviennent une sorte d'école, d'instrument de propagande socialiste. »

Messieurs, il n'y a que deux moyens pour les travailleurs d'obtenir l'amélioration de leur sort : ou bien des améliorations partielles, immédiates, précaires, par les coalitions, que vous appelez des grèves ; ou bien une amélioration durable, définitive, normale, par la conquête des pouvoirs politiques pour réaliser l'idée socialiste.

Et vous ne vous apercevez pas, lorsque vous faites un grief aux syndicats de se pénétrer de l'esprit socialiste et de sortir de la simple agitation professionnelle pour s'élever à une conception politique générale et supérieure, que c'est vous qui les acculez à la grève comme au seul moyen d'action, alors que le socialisme leur offre dans la conquête des pouvoirs politiques un moyen d'action plus efficace et beaucoup plus étendu. (Applaudissements à l'extrême gauche. – Exclamations et bruit au centre.)

Ainsi il se trouve, messieurs, que le mouvement socialiste est sorti tout à la fois de l'institution républicaine, de l'éducation laïque que vous avez décrétée, et des lois syndicales que vous avez faites ; et en même temps il résulte de plus en plus des conditions économiques qui se développent dans ce pays-ci depuis cinquante ans.

Il vous suffit de jeter un coup d'œil rapide sur la marche de

la production dans notre pays pour constater que, dans l'ordre industriel, peu à peu la grande industrie, l'industrie anonyme, servie par les puissants capitaux et par les puissantes machines, se substitue de plus en plus au petit et au moyen patronat ; et qu'ainsi l'abîme s'élargit et se creuse de plus en plus entre ceux, de plus en plus rares, qui détiennent les grands moyens de production et ceux, de plus en plus nombreux, qui ne sont que des salariés, livrés à toutes les incertitudes de la vie.

Voulez-vous, par un simple chiffre, l'indication de ce mouvement rapide, qui travaille pour nous en détruisant cette union de la propriété et du travail qui avait permis à la société actuelle de durer ?

En 1871, la force des machines fixes employées dans l'industrie s'élevait à 315 000 chevaux-vapeur, et en 1887, seize années après seulement, elle s'élevait, d'après vos statistiques, à 748 000 chevaux-vapeur. Elle avait plus que doublé. (Rumeurs sur divers bancs.)

Eh ! messieurs, est-ce que vous vous imaginez – je crois surprendre dans des rumeurs indistinctes une objection qu'on nous adresse très souvent – est-ce que vous vous imaginez que nous sommes assez ineptes, assez barbares pour prétendre que c'est là un mal ? Mais non ! nous saluons au contraire dans la machine la grande libératrice qui permettra d'alléger un jour l'humanité du fardeau du travail servile qui pèse sur elle. (Applaudissements sur plusieurs bancs aux extrémités de la salle.) Seulement, ce que nous constatons, c'est que ce développement prodigieux du machinisme, qui en lui-même est un bien, a dans le régime spécial de la production qui s'appelle le régime capitaliste, cet effet saisissant que, de plus en plus, la puissance économique appartient à un nombre plus restreint de producteurs, qu'il devient de plus en plus impossible au simple salarié, à celui qui n'a que ses bras, d'arriver à l'indépendance, à l'autonomie, à la propriété ; que le régime

actuel est la lente et cruelle expropriation de ceux qui n'ont pas les grands capitaux, et qu'il prépare cette concentration souveraine du capital que nous voulons réaliser, nous, pour restituer à tous les travailleurs, dans la propriété nationale, leur part des instruments de travail. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Et puis, au point de vue agricole, il est un autre fait qui doit vous frapper : c'est que la légende s'évanouit de plus en plus du paysan propriétaire de la terre de France. Je vous rappelle à vos statistiques gouvernementales. La statistique de 1882, signée par l'homme éminent qui dirige le service de l'agriculture, par M. Tisserand, constate en effet que la petite propriété paysanne est une légende. (Protestations au centre.)

Un membre

C'est absolument inexact !

M. RIOTTEAU

Dans quel pays vivez-vous ?

M. PAUL DOUMER

C'est indéniable : il n'y a qu'à consulter les statistiques !

M. JAURÈS

Messieurs, voici ce que dit textuellement M. Tisserand :

« En résumé, les moyens et grands cultivateurs détiennent ensemble les trois-quarts du territoire agricole, tandis que les millions de nos paysans en ont à peine le quart. »
(Mouvements divers.)

Voilà la constatation faite par vos statistiques. J'oubliais de compter les statistiques ministérielles parmi les forces qui concordent au développement du socialisme ! (On rit.)

Donc, le même mouvement va se produire parmi les paysans parce qu'ils n'ont pas en effet la propriété, parce que, parmi les 7 millions de travailleurs ruraux qui sont disséminés sur notre sol, il y en a à peine 1 500 000 qui travaillent une terre à eux appartenant – et encore ces petits propriétaires paysans sont-ils accablés et par l'impôt et par

l'usure et par l'hypothèque. Et, à côté d'eux, il y a 800 000 fermiers pour lesquels vous n'avez rien fait, il y a 400 000 métayers, 2 millions d'ouvriers de ferme, 2 millions de journaliers, un énorme prolétariat rural qui ne peut plus arriver à la propriété, qui est ruiné par le fisc et par la spéculation cosmopolite que vous n'avez pas su empêcher. (Vifs applaudissements sur plusieurs bancs aux extrémités de la salle. – Bruit au centre.)

En sorte que, bien loin que vous puissiez trouver dans la démocratie rurale un point d'appui contre la démocratie ouvrière, nous, nous irons puiser dans cet immense réservoir des souffrances paysannes de quoi compléter la force ouvrière en vue de la conquête du pouvoir politique et de l'expropriation économique et politique de la haute bourgeoisie capitaliste qui exploite le paysan comme l'ouvrier. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

C'est parce que vous sentez vous-mêmes que le mouvement socialiste sort de toutes nos institutions que vous êtes acculés aujourd'hui, pour le combattre, à une œuvre rétrograde.

Le socialisme sortait de la République ; vous ne pouvez détruire la République, mais vous y introduisez ses ennemis d'hier en gouvernants et en maîtres, pour en chasser plus sûrement les militants qui l'ont faite et qui ont versé leur sang pour elle. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs. – Exclamations au centre.)

Vous ne pouvez pas détruire ouvertement, officiellement votre œuvre de laïcité, mais vous mettez votre République sous le patronat de la papauté. Oui, c'est la politique de Léon XIII qui vous dirige. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

C'est au Vatican que vous prenez, ou que votre politique prend son mot d'ordre, et, ne pouvant détruire les lois de laïcité, vous y introduirez le plus possible d'esprit clérical.

De même, vous n'oserez peut-être pas détruire

ouvertement les syndicats ouvriers ; mais, avec ces magistrats qui vous écrivent que les questions de cet ordre sont beaucoup plus politiques que judiciaires et qui se déclarent prêts cependant à appliquer la jurisprudence politique, vous trouverez bien assez le moyen, sans changer les lois, de supprimer en fait la liberté des syndicats ouvriers et de faire une loi de servitude de ce qui a été une loi d'émancipation.

Et je suis en droit de conclure que le socialisme est à ce point un mouvement profond nécessaire, qu'il sort si évidemment, si puissamment de toutes les institutions républicaines, laïques, démocratiques, que, pour combattre le socialisme, vous allez être condamnés dans tous les ordres, dans l'ordre politique, dans l'ordre fiscal et dans l'ordre syndical, à une œuvre de réaction.

Eh bien ! faites-la, essayez-la ! et pendant que vous userez ce qui peut rester de force et de prestige à lutter contre le peuple en marche, dans les intervalles que nous laisserons vos persécutions impuissantes (Humeurs au centre), nous apporterons les projets de réforme que vous n'avez pas apportés ; et, puisque vous désertez la politique républicaine, c'est nous, socialistes, qui la ferons ici. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Je dépose comme sanction de cette interpellation l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, convaincue que nul gouvernement ne peut combattre le socialisme sans désertier les principes républicains (Sourires ironiques au centre), et condamnant énergiquement la politique rétrograde et provocatrice du ministère, passe à l'ordre du jour. ». (Applaudissements répétés à l'extrémité gauche et à l'extrémité droite de la salle.)

Chambre des
députés, séance du

21 novembre 1893.

L'affaire Dreyfus : l'illégalité initiale

Jaurès ne fut pas des premiers dreyfusards... Il pensa même au départ (fin 1894) que le capitaine Dreyfus devait à son statut et à ses relations « bourgeoises » de ne pas avoir été condamné à la peine capitale. Notons qu'à cette occasion, il demanda non l'aggravation de la peine contre Dreyfus, mais que soient revus les cas où de simples soldats étaient condamnés à mort pour des gestes de colère contre leurs supérieurs... Au printemps 1898, après le séisme de « J'accuse... ! », Jaurès devient l'un des grands champions de la cause dreyfusarde. Publié dans La Petite République le 10 août 1898, cet article expose l'illégalité fondamentale de la condamnation de Dreyfus. Texte emblématique, acte inaugural d'un socialisme républicain arc-bouté sur l'impératif de justice qui fonde la vision du monde jaurésienne.

L'INTÉRÊT SOCIALISTE

Ce jour-là, nous aurons le droit de nous dresser, nous socialistes, contre tous les dirigeants qui depuis des années nous combattent au nom des principes de la Révolution française.

« Qu'avez-vous fait, leur crierons-nous, de la déclaration des droits de l'homme et de la liberté individuelle ? Vous en avez fait mépris ; vous avez livré tout cela à l'insolence du pouvoir militaire. Vous êtes les renégats de la révolution bourgeoise. »

Oh ! je sais bien ! Et j'entends le sophisme de nos ennemis : « Quoi ! nous dit doucereusement La Libre Parole, ce sont des socialistes, des révolutionnaires qui se préoccupent de la légalité ! »

Je n'ai qu'un mot à répondre. Il y a deux parts dans la légalité capitaliste et bourgeoise. Il y a tout un ensemble de lois destinées à protéger l'iniquité fondamentale de notre société ; il y a des lois qui consacrent le privilège de la propriété capitaliste, l'exploitation du salarié par le possédant. Ces lois, nous voulons les rompre, et même par la révolution, s'il le faut, abolir la légalité capitaliste pour faire surgir un ordre nouveau. Mais à côté de ces lois de privilège et de rapine, faites par une classe et pour elle, il en est d'autres qui résument les pauvres progrès de l'humanité, les modestes garanties qu'elle a peu à peu conquises par le long effort des siècles et la longue suite des révolutions.

Or parmi ces lois, celle qui ne permet pas de condamner un homme, quel qu'il soit, sans discuter avec lui est la plus essentielle peut-être. Au contraire des nationalistes qui veulent garder de la légalité bourgeoise tout ce qui protège le capital, et livrer aux généraux tout ce qui protège l'homme, nous, socialistes révolutionnaires, nous voulons, dans la légalité d'aujourd'hui, abolir la portion capitaliste et sauver la portion humaine. Nous défendons les garanties légales contre les juges galonnés qui les brisent, comme nous défendrions au besoin la légalité républicaine contre des généraux de coup d'État.

Oh ! je sais bien encore et ici ce sont des amis qui parlent : « Il ne s'agit pas, disent-ils, d'un prolétaire ; laissons les bourgeois s'occuper des bourgeois. » Et l'un d'eux ajoutait cette phrase qui, je l'avoue, m'a peiné : « S'il s'agissait d'un ouvrier, il y a longtemps qu'on ne s'en occuperait plus. »

Je pourrais répondre que si Dreyfus a été illégalement condamné et si, en effet, comme je le démontrerai bientôt, il est innocent, il n'est plus ni un officier ni un bourgeois : il est

dépouillé, par l'excès même du malheur, de tout caractère de classe ; il n'est plus que l'humanité elle-même, au plus haut degré de misère et de désespoir qui se puisse imaginer.

Si on l'a condamné contre toute loi, si on l'a condamné à faux, quelle dérision de le compter encore parmi les privilégiés ! Non : il n'est plus de cette armée qui, par une erreur criminelle, l'a dégradé. Il n'est plus de ces classes dirigeantes qui par poltronnerie d'ambition hésitent à rétablir pour lui la légalité et la vérité. Il est seulement un exemplaire de l'humaine souffrance en ce qu'elle a de plus poignant. Il est le témoin vivant du mensonge militaire, de la lâcheté politique, des crimes de l'autorité.

Certes, nous pouvons, sans contredire nos principes et sans manquer à la lutte des classes, écouter le cri de notre pitié ; nous pouvons dans le combat révolutionnaire garder des entrailles humaines ; nous ne sommes pas tenus, pour rester dans le socialisme, de nous enfuir hors de l'humanité.

Et Dreyfus lui-même, condamné à faux et criminellement par la société que nous combattons, devient, quelles qu'aient été ses origines, et quel que doive être son destin, une protestation aiguë contre l'ordre social. Par la faute de la société qui s'obstine contre lui à la violence, au mensonge et au crime, il devient un élément de révolution.

Voilà ce que je pourrais répondre ; mais j'ajoute que les socialistes qui veulent fouiller jusqu'au fond les secrets de honte et de crime contenus dans cette affaire, s'ils ne s'occupent pas d'un ouvrier, s'occupent de toute la classe ouvrière.

Qui donc est le plus menacé aujourd'hui par l'arbitraire des généraux, par la violence toujours glorifiée des répressions militaires ? Qui ? Le prolétariat. Il a donc un intérêt de premier ordre à châtier et à décourager les illégalités et les violences des conseils de guerre avant qu'elles deviennent une sorte d'habitude acceptée de tous. Il a un intérêt de premier ordre à précipiter le discrédit moral et la chute de

cette haute armée réactionnaire qui est prête à le foudroyer demain.

Puisque, cette fois, c'est à un fils de la bourgeoisie que la haute armée, égarée par des luttes de clan, a appliqué son système d'arbitraire et de mensonge, la société bourgeoise est plus profondément remuée et ébranlée, et nous devons profiter de cet ébranlement pour diminuer la force morale et la puissance d'agression de ces états-majors rétrogrades qui sont une menace directe pour le prolétariat.

Ce n'est donc pas servir seulement l'humanité, c'est servir directement la classe ouvrière que de protester, comme nous le faisons, contre l'illégalité, maintenant démontrée, du procès Dreyfus et contre la monstrueuse prétention d'Alphonse Humbert^{23} de sceller à jamais ce crime militaire dans l'impénétrabilité du huis clos.

La Petite République,
10 août 1898.

Pour l'émancipation des peuples colonisés

La position de Jaurès sur les questions coloniales repose sur une conviction solide : les individus comme les peuples ont les mêmes droits, quelles que soient leurs cultures et leurs religions. Jaurès prend la défense des populations arabes en Algérie ou en Tunisie, explique les ressorts des expéditions en Chine, les arrière-pensées des puissances espérant dépecer le vieil Empire ottoman... Surtout, lorsque la France entreprend d'assurer son emprise sur le Maroc, Jaurès dénonce à la fois la brutalité des méthodes employées et les présupposés inégalitaires des gouvernants, modérés ou radicaux. Ses protestations indignent ses collègues de la Chambre comme la grande presse. Jaurès est présenté par ses adversaires comme un mauvais Français, qui se place en marge de la communauté nationale et préfère l'étranger à son propre pays... Jaurès expose ses raisons, sans faiblir, malgré la violence des oppositions, comme en témoigne ce discours prononcé devant la Chambre des députés pour expliquer le refus des socialistes d'approuver le traité de protectorat sur le Maroc.

Voilà pourquoi, messieurs, je viens demander très franchement à la Chambre d'écarter le traité de protectorat qui lui est soumis (Applaudissements à l'extrême gauche) et d'inviter, très courtoisement mais très fermement, le ministre responsable à négocier avec le Maroc, avec le sultan, une convention nouvelle qui ménage mieux les susceptibilités, les droits, l'indépendance du Maroc et qui écarte de nous la

sinistre obligation d'opérer là-bas, sous le nom de protectorat, la conquête à la fois la plus brutale et la plus malaisée. (Applaudissements à l'extrême gauche.) [...]

Eh bien ! je dis que, parmi tous ces peuples longtemps opprimés ou endormis ou séparés de l'Europe par des océans d'indifférence, je dis que partout il y a des forces morales neuves qui s'éveillent, un appétit de liberté, un appétit d'indépendance, le sens du droit qui nous emprunte quelquefois pour s'affirmer nos propres formules. Et je dis que, pour le peuple qui aurait eu le courage, la sagesse, la généreuse clairvoyance de ne se livrer nulle part dans le monde à une politique de conquête et d'expropriation brutale, pour ce peuple-là, il y aurait eu chez toutes ces races qui s'éveillent et qui veulent leur droit une force de sympathie qui était une puissance réelle. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

Et quelle force pour vous, quelle force pour nous, pour toute la France si, dans le monde entier, les prolétaires de tous les pays, quand ils protestent contre les actes de brigandage, de violence, de conquêtes commis par certains peuples, s'ils avaient pu partout dire à leurs gouvernants : « Votre politique n'est pas nécessaire, la grande France en pratique une autre. » (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.) C'eût été pour nous une ressource morale incomparable et inépuisable. Et je dis que le peuple qui aurait été investi de cette force morale aurait pu, avec de la patience, en faisant crédit au temps et aux hommes, propager, au-delà des frontières de l'Algérie, sa pénétration économique et morale, sans être obligé de recourir aux moyens de ruse et de violence auxquels on nous a condamnés. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Voilà, messieurs, le principe, le foyer de l'action qu'il faut exercer, que nous voulons exercer au nom de la France.

Depuis des semaines, des mois, des années, on fait appel, presque dans tous les partis, aux générations nouvelles et il

y a, des rangs des partis du passé, des tentateurs subtils qui se lèvent et qui disent à la jeunesse : « Tu as été déçue par les utopies, par les chimères de la démocratie, de la raison et de la paix. Il n'y a qu'une loi : c'est l'action. »

Oui, si l'action a une âme de vérité et de raison ; mais vous, bien souvent, ce que vous présentez à la jeunesse comme l'apparence de l'action, c'est une caricature consciente des violences et des sauvageries inconscientes du passé. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Non ! non ! l'action n'est pas là ; elle est dans la création d'un ordre neuf par des méthodes neuves. Et nous retombons misérablement dans les ornières de violences, dans les routines des barbaries du passé ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Et c'est parce que votre traité de protectorat, au lieu de porter en lui cet esprit, cette promesse, cette espérance d'une action nouvelle, c'est parce qu'il ne fait que consacrer les pires routines d'une diplomatie qui, depuis des années, a caché la vérité, se réservant de recourir à la force, c'est pour cela qu'au nom du droit bafoué, moqué, mais qui est la grande réalité de demain, nous protestons contre le principe même de ce traité de protectorat. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Mais jamais les circonstances ne furent plus défavorables, plus contraires à l'institution d'un traité de cette sorte. Protectorat, même avec toutes les habiletés du protocole, même avec toutes les hypocrisies de la diplomatie conventionnelle, cela suppose au moins, de la part du peuple protégé, un minimum de consentement et de résignation. Or, il n'y eut jamais au Maroc, à aucune époque, quel que soit le souffle d'entraînement belliqueux ou de fanatisme religieux qui ait pu le soulever à certaines heures, il n'y a jamais eu une force de résistance, de protestation, une révolte unanime comparable aux mouvements dont le Maroc tout entier tressaille aujourd'hui. [...]

Quelle hâte y avait-il à négocier un traité qu'on avouait qu'il fallait tâcher de cacher au peuple marocain et quelle hâte peut-il y avoir aujourd'hui, quand tout brûle, les cités et les cœurs, quand la guerre est partout, la haine partout, les malentendus partout, quelle hâte y a-t-il, avant que vous ayez donné à ce peuple des garanties de notre volonté de paix, d'humanité, de concorde, à signer ce soir, demain, à ratifier, au nom de la France, un traité de protectorat qu'ils interprètent, à tort ou à raison, mais qu'ils interprètent tous, du haut en bas, depuis le sultan qui le subit, jusqu'aux chefs religieux qui protestent, jusqu'au dernier des portefaix marocains qui secoue ses épaules, qu'ils interprètent tous comme un acte d'annexion, comme un acte d'occupation ? [...]

Chambre des
députés, séance du
28 juin 1912.

Le fléau de la guerre

Grand classique jaurésien, ce discours connu sous le nom de « discours de Vaise » serait sans doute tombé dans l'oubli si l'orateur socialiste avait pu écrire « l'article décisif » qu'il s'apprêtait à publier le jour de son assassinat. À défaut, cette brève intervention au cours d'un meeting électoral a pris valeur d'écrit testamentaire. Jaurès est à Vaise, faubourg de Lyon, pour une élection législative partielle, provoquée par le décès d'un député socialiste, Johannès Marietton. Il soutient la candidature de Marius Moutet, avocat et jeune espoir de la SFIO. Mais d'autres questions occupent les esprits depuis l'annonce de l'ultimatum autrichien à la Serbie (23 juillet 1914). Sténographié et publié dans un journal local, ce discours sera repris par Charles Rappoport en 1915 dans la première biographie consacrée à Jaurès. Il suscitera discussions et polémiques entre « majoritaires » et « minoritaires » au sein du socialisme français.

CITOYENS,

Je veux vous dire ce soir que jamais nous n'avons été, que jamais depuis quarante ans, l'Europe n'a été dans une situation plus menaçante et plus tragique que celle où nous sommes à l'heure où j'ai la responsabilité de vous adresser la parole. Ah ! citoyens, je ne veux pas forcer les couleurs sombres du tableau, je ne veux pas dire que la rupture diplomatique dont nous avons eu la nouvelle il y a une demi-heure, entre l'Autriche et la Serbie signifie nécessairement

qu'une guerre entre l'Autriche et la Serbie va éclater et je ne dis pas que si la guerre éclate entre la Serbie et l'Autriche que le conflit s'étendra nécessairement au reste de l'Europe, mais je dis que nous avons contre nous, contre la paix, contre la vie des hommes, à l'heure actuelle, des chances terribles et contre lesquelles il faudra que les prolétaires de l'Europe tentent les efforts de solidarité suprême qu'ils pourront tenter.

Citoyens, la note que l'Autriche a adressée à la Serbie est pleine de menaces et si l'Autriche envahit le territoire slave, si les Germains, si la race germanique d'Autriche fait violence à ces Serbes qui sont une partie du monde slave et pour lesquels les Slaves de Russie éprouvent une sympathie profonde, il y a à craindre et à prévoir que la Russie entrera dans le conflit ; et si la Russie intervient pour défendre contre l'Autriche la Serbie, l'Autriche ayant devant elle deux adversaires, la Serbie et la Russie, invoquera le traité d'alliance qui l'unit à l'Allemagne et l'Allemagne fait savoir par ses ambassadeurs auprès de toutes les puissances qu'elle se solidariserait avec l'Autriche. Et si le conflit ne restait pas entre l'Autriche et la Serbie, si la Russie s'en mêlait, l'Autriche verra l'Allemagne prendre place sur les champs de bataille à ses côtés. Mais alors, ce n'est plus seulement le traité d'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne qui entre en jeu, c'est le traité secret mais dont on connaît les clauses essentielles, qui lie la Russie et la France, et la Russie dira à la France : « J'ai contre moi deux adversaires, l'Allemagne et l'Autriche, j'ai le droit d'invoquer le traité qui nous lie, il faut que la France vienne prendre place à mes côtés. » À l'heure actuelle, nous sommes peut-être à la veille du jour où l'Autriche va se jeter sur les Serbes, et alors Autriche, Allemagne se jetant sur les Serbes et les Russes, c'est l'Europe en feu, c'est le monde en feu.

Dans une heure aussi grave, aussi pleine de périls pour nous tous, pour toutes les patries, je ne veux pas m'attarder

à chercher longuement les responsabilités. Nous avons les nôtres, Moutet l'a dit et j'atteste devant l'histoire que nous les avons prévues, que nous les avons annoncées ; lorsque nous avons dit que pénétrer par la force, par les armes au Maroc, c'était ouvrir à l'Europe l'ère des ambitions, des convoitises et des conflits, on nous a dénoncés comme de mauvais Français et c'est nous qui avons le souci de la France.

Voilà, hélas ! notre part de responsabilités, et elle se précise si vous voulez bien songer que c'est la question de la Bosnie-Herzégovine qui est l'occasion de la lutte entre l'Autriche et la Serbie et que nous, Français, quand l'Autriche annexait la Bosnie-Herzégovine^[24], nous n'avions pas le droit, ni le moyen, de leur opposer la moindre remontrance, parce que nous étions engagés au Maroc et que nous avons besoin de nous faire pardonner notre propre péché en pardonnant les péchés des autres.

Et alors notre ministre des Affaires étrangères disait à l'Autriche :

« Nous vous passons la Bosnie-Herzégovine, à condition que vous nous passiez le Maroc », et nous promenions nos offres de pénitence de puissance en puissance, de nation en nation, et nous disions à l'Italie :

« Tu peux aller en Tripolitaine^[25], puisque je suis au Maroc ; tu peux voler à l'autre bout de la rue, puisque moi j'ai volé à l'extrémité. »

Chaque peuple paraît à travers les rues de l'Europe avec sa petite torche à la main et maintenant voilà l'incendie. Eh bien ! citoyens, nous avons notre part de responsabilité, mais elle ne cache pas la responsabilité des autres et nous avons le droit et le devoir de dénoncer, d'une part, la sournoiserie et la brutalité de la diplomatie allemande, d'autre part la duplicité de la diplomatie russe. Les Russes qui vont peut-être prendre parti pour les Serbes contre l'Autriche vont sans doute dire : « Mon cœur de grand peuple slave ne supporte

pas qu'on fasse violence au petit peuple slave de Serbie. » Oui, mais qui est-ce qui a frappé la Serbie au cœur ? Quand la Russie est intervenue dans les Balkans, en 1877, et quand elle a créé une Bulgarie, soi-disant indépendante, avec la pensée de mettre la main sur elle, elle a dit à l'Autriche : « Laisse-moi faire et je te confierai l'administration de la Bosnie-Herzégovine. » L'administration, vous comprenez entre diplomates ce que cela veut dire, et du jour où l'Autriche-Hongrie a reçu l'ordre d'administrer la Bosnie-Herzégovine, elle n'a eu qu'une pensée, c'est de l'administrer au mieux de ses intérêts.

Dans l'entrevue que le ministre des Affaires étrangères russes a eue avec le ministre des Affaires étrangères de l'Autriche, la Russie a dit à l'Autriche : « Je t'autoriserai à annexer la Bosnie-Herzégovine à condition que tu me permettes d'établir un débouché sur la mer Noire, à proximité de Constantinople. » M. d'Ærenthal a fait un signe que la Russie a interprété comme un oui, et elle a autorisé l'Autriche à prendre la Bosnie-Herzégovine, puis quand la Bosnie-Herzégovine est entrée dans les poches de l'Autriche, elle a dit à l'Autriche : « C'est mon tour pour la mer Noire. »

– « Quoi ? Qu'est-ce que je vous ai dit, rien du tout », et depuis c'est la brouille entre la Russie et l'Autriche, entre M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de la Russie et M. Ærenthal, ministre des Affaires étrangères de l'Autriche ; mais la Russie avait été la complice de l'Autriche pour livrer les Slaves de Bosnie-Herzégovine à l'Autriche-Hongrie et pour blesser au cœur les Slaves de Serbie.

C'est ce qui l'engage dans les voies où elle est maintenant.

Si depuis trente ans, si depuis que l'Autriche a l'administration de la Bosnie-Herzégovine, elle avait fait du bien à ces peuples, il n'y aurait pas aujourd'hui des difficultés en Europe ; mais la cléricale Autriche tyrannisait la Bosnie-Herzégovine, elle a voulu la convertir par force au catholicisme en la persécutant dans ses croyances, elle a

soulevé le mécontentement de ces peuples.

La politique coloniale de la France, la politique sournoise de la Russie et la volonté brutale de l'Autriche ont contribué à créer l'état de choses horrible où nous sommes. L'Europe se débat comme dans un cauchemar.

Eh bien ! citoyens, dans l'obscurité qui nous environne, dans l'incertitude profonde où nous sommes de ce que sera demain, je ne veux prononcer aucune parole téméraire, j'espère encore malgré tout qu'en raison même de l'énormité du désastre dont nous sommes menacés, à la dernière minute les gouvernements se ressaisiront et que nous n'aurons pas à frémir d'horreur à la pensée du désastre qu'entraînerait aujourd'hui pour les hommes une guerre européenne.

Vous avez vu la guerre des Balkans^{26}, une armée presque entière a succombé, soit sur le champ de bataille, soit dans les lits d'hôpitaux, une armée est partie à un chiffre de trois cent mille hommes, elle laisse dans la terre des champs de bataille, dans les fossés des chemins ou dans des lits d'hôpitaux infectés par le typhus cent mille hommes sur trois cent mille.

Songez à ce que serait le désastre pour l'Europe : ce ne serait plus comme dans les Balkans, une armée de 300 000 hommes, mais quatre, cinq et six armées de 2 000 000 d'hommes. Quel désastre, quel massacre, quelles ruines, quelle barbarie ! Et voilà pourquoi quand la nuée de l'orage est déjà sur nous, voilà pourquoi je veux espérer encore que le crime ne sera pas consommé. Citoyens, si la tempête éclatait, tous, nous socialistes, nous aurons le souci de nous sauver le plus tôt possible du crime que les dirigeants auront commis et en attendant, s'il nous reste quelque chose, s'il nous reste quelques heures, nous redoublerons d'efforts pour prévenir la catastrophe. Déjà dans le Vorwärts^{27} nos camarades socialistes d'Allemagne s'élèvent avec indignation contre la note de l'Autriche, et je

crois que notre bureau socialiste international est convoqué.

Quoi qu'il en soit, citoyens, et je dis ces choses avec une sorte de désespoir, il n'y a plus au moment où nous sommes menacés de meurtre et de sauvagerie, qu'une chance pour le maintien de la paix et le salut de la civilisation, c'est que le prolétariat rassemble toutes ses forces qui comptent un grand nombre de frères et que tous les prolétaires Français, Anglais, Allemands, Italiens, Russes et nous demandons à ces milliers d'hommes de s'unir pour que le battement unanime de leurs cœurs écarte l'horrible cauchemar.

J'aurais honte de moi-même, citoyens, s'il y avait parmi vous un seul qui pourrait croire que je cherche à tourner au profit d'une victoire électorale, si précieuse qu'elle puisse être, le drame des événements. Mais j'ai le droit de vous dire que c'est notre devoir à nous, à vous tous, de ne pas négliger une seule occasion de montrer que vous êtes avec ce parti socialiste international qui représente à cette heure, sous l'orage, la seule promesse d'une possibilité de paix ou d'un rétablissement de la paix.

Discours de Vaise,
25 juillet 1914,
L'Avenir socialiste, Lyon,
n° 384 du 1^{er} au 7 août
1914.

Ni dieu ni maître !

Sylvain Boulouque

Introduction

Né au cours du XIX^e siècle d'une lente maturation des éléments antiétatiques en germe dans la Révolution française, l'anarchisme s'est développé en même temps que l'individualisme. Ses fondateurs, Proudhon (1809-1865), Bakounine (1814-1876), Kropotkine (1842-1921), s'affirment contre le principe et les formes de l'autorité, qu'elles se nomment religion ou État. Ces rejets sont passés à la postérité grâce à quelques formules : « À bas les chefs ! », « La propriété, c'est le vol ! »

L'échec de la Commune, en 1871, freine l'essor du mouvement libertaire. Il apparaît réellement en France aux cours des années 1880, grâce à des supports de propagande qui assurent alors la diffusion de cette pensée foisonnante : chansons, discours publics, affiches, livres, brochures, journaux... Ce mouvement aux apparences contradictoires et complexe peut faire cohabiter des plaidoyers pour la non-violence avec des appels au meurtre ou à l'insurrection.

À la « propagande par le fait » des années 1890, avec son cortège d'attentats, succède l'entrée dans le mouvement syndical. Les libertaires développent des formes d'action originales : boycott, sabotage, appels à la grève générale. Ce syndicalisme inventif défend jalousement son autonomie vis-à-vis du politique. Il accouche d'une structure fédérale qui

donne la primauté à la base et entend « donner aux ouvriers la science de leur malheur » en dispensant de multiples formations. L'éducation est pour ces éternels révoltés le moyen de transformer la société en ouvrant les chemins possibles d'autres futurs.

L'anarchisme atteint son âge d'or à la Belle Époque, mais l'antimilitarisme et le pacifisme libertaires se fracassent sur la guerre de 1914. Au sortir du conflit, l'influence des anarchistes est marginalisée par la poussée des totalitarismes. En réponse naît une condamnation morale du communisme, assimilé tantôt à l'Église, tantôt au fascisme. Si la guerre d'Espagne, entre 1936 et 1939, réveille les ardeurs libertaires, le fascisme et le stalinisme auront raison de cette expérience.

La Seconde Guerre mondiale et la bipolarisation politique consécutive à la guerre froide semblent reléguer l'anarchisme à un combat d'arrière-garde. Pour le peuple du drapeau noir, l'heure est au repli sur soi. Paradoxe d'une pensée puisant toujours en elle-même les forces de son renouveau : discrètement, mais sûrement, la révolte libertaire continue d'essaimer, art de vivre et de comprendre, d'apprendre et de refuser.

Éternelle jeune pousse de révolte et de colère, sédimentée par l'histoire et l'expérience des aînés, l'anarchisme connaît, en 1968, un renouveau exaltant l'autonomie du mouvement syndical, le refus des formes hiérarchiques, la mise en pratique de l'union libre, et la redécouverte des expériences alternatives qui avaient fait sa richesse au XIX^e siècle. Comme pour leurs aînés, cet art de vivre reste un art de s'affirmer en contre et de rompre avec l'ordre moral.

Pierre-Joseph Proudhon

Idée générale de la Révolution

Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) est né à Besançon dans une famille d'artisans républicains. Il interrompt ses études et devient typographe puis correcteur. Pour obtenir une bourse, il passe le baccalauréat à l'âge de trente ans et s'installe à Paris où il rédige entre 1840 et 1842 ses mémoires sur la propriété, dont *Qu'est-ce que la propriété ?* Il est élu député en 1848 et, en juin de cette même année, prend la défense des insurgés lors du soulèvement qui embrase Paris. Il édite alors un manifeste électoral pour la défense des associations ouvrières et contre l'étatisme. Arrêté en 1849, Proudhon est emprisonné durant trois ans. En 1852, il dénonce le coup d'État de Louis Napoléon et commence la rédaction de son ouvrage *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, saisi lors de sa parution en 1858. En 1864, des ouvriers proches de l'Association internationale des travailleurs, récemment fondée à Londres, publient le « Manifeste des soixante », dans lequel ils soutiennent l'idée de candidatures ouvrières aux élections. Dans un livre paru à titre posthume, *De la capacité politique des classes ouvrières*, Proudhon leur répond en se prononçant pour l'abstention lors des consultations électorales. Polymorphe, la pensée de Proudhon balaye un large spectre, du mutuellisme aux coalitions ouvrières, de l'antibonapartisme à l'affirmation de l'antiétatisme puis de l'anarchisme et du syndicalisme. Elle joue un rôle capital dans la naissance de la philosophie et de la pratique anarchistes. Sa pensée s'articule autour de quelques lignes forces, mêlant antiélectorisme, fédéralisme et dénonciation globale du système capitaliste.

Son « antithéisme » définit l'État comme une structure politique, dissociée de ses fonctions sociales et économiques que Proudhon assimile à un principe immanent de type religieux échappant au contrôle des personnes. Face à la puissance de l'État et de son centralisme, issu du modèle jacobin, il propose une organisation sociale fondée sur le libre regroupement des producteurs dans les ateliers. Autonomes, ces travailleurs seraient unis par des contrats mutuels permettant de

garantir un lien égalitaire entre l'ensemble des cellules sociales, le fédéralisme assurant cet équilibre. Cette société fonctionnerait selon un schéma pyramidal inversé, rendant ainsi impossible l'exercice d'un pouvoir central. Proudhon se méfie du système électoral. Déçu par sa brève expérience de député en 1848, il rejette aussi les réformes imposées par le haut. Il offre au sein du mouvement anarchiste en construction le choix entre une issue « possibiliste », voire réformiste, et une pratique révolutionnaire.

L'idée capitale, décisive, de cette Révolution, n'est-elle pas, en effet : Plus d'Autorité, ni dans l'Église, ni dans l'État, ni dans la terre, ni dans l'argent ?

Or, plus d'autorité, cela veut dire ce qu'on n'a jamais vu, ce qu'on n'a jamais compris, accord de l'intérêt de chacun avec l'intérêt de tous, identité de la souveraineté collective et de la souveraineté individuelle.

Plus d'autorité ! c'est-à-dire, dettes payées, servitudes abolies, hypothèques levées, fermages remboursés, dépenses du culte, de la justice et de l'État supprimées ; crédit gratuit, échange égal, association libre, valeur réglée ; éducation, travail, propriété, domicile, bon marché, garantis ; plus d'antagonisme, plus de guerre, plus de centralisation, plus de Gouvernements, plus de sacerdoces. N'est-ce pas la Société sortie de sa sphère, marchant dans une position renversée, sens dessus dessous ?

Plus d'autorité ! c'est-à-dire encore, le Contrat libre, à la place de la loi absolutiste ; la transaction volontaire, au lieu de l'arbitrage de l'État ; la justice équitable et réciproque, au lieu de la justice souveraine et distributive ; la morale rationnelle, au lieu de la morale révélée ; l'équilibre des forces, substitué à l'équilibre des pouvoirs ; l'unité économique à la place de la centralisation politique. Encore une fois, n'est-ce point là ce que j'oserai appeler une conversion complète, un tour sur soi-même, une Révolution ?

Quelle distance sépare ces deux régimes, on peut en juger

par la différence de leurs styles.

L'un des moments les plus solennels dans l'évolution du principe d'autorité est celui de la promulgation du Décalogue. La voix de l'ange commande au Peuple, prosterné au pied du Sinaï :

Tu adoreras l'Éternel, lui dit-il, et rien que l'Éternel ;

Tu ne jureras que par lui ;

Tu chômeras ses fêtes, et tu lui payeras la dîme ;

Tu honoreras ton père et ta mère ;

Tu ne tueras pas ;

Tu ne voleras pas ;

Tu ne forniqueras pas ;

Tu ne commettras point de faux ;

Tu ne seras point envieux et calomniateur ;

Car l'Éternel l'ordonne, et c'est l'Éternel qui t'a fait ce que tu es. L'Éternel seul est, souverain, seul sage, seul digne ; l'Éternel punit et récompense, l'Éternel peut te rendre heureux et malheureux.

Toutes les législations ont adopté ce style ; toutes, parlant à l'homme, emploient la formule souveraine. L'hébreu commande au futur, le latin à l'impératif, le grec à l'infinitif. Les modernes ne font pas autrement. La tribune de M. Dupin est un Sinaï aussi infaillible et non moins redoutable que celui de Moïse ; quelle que soit la loi, de quelque bouche qu'elle parte, elle est sacrée dès lors qu'elle a été prononcée par cette trompette fatidique, qui chez nous est la majorité.

« Tu ne te rassembleras pas ;

« Tu n'imprimeras pas ;

« Tu ne liras pas ;

« Tu respecteras tes représentants et tes fonctionnaires, que le sort du scrutin ou le bon plaisir de l'État t'aura donnés ;

« Tu obéiras aux lois que leur sagesse t'aura faites ;

« Tu payeras fidèlement le budget ;

« Et tu aimeras le Gouvernement, ton seigneur et ton dieu,

de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ton intelligence : parce que le Gouvernement sait mieux que toi ce que tu es, ce que tu vaudras, ce qui te convient, et qu'il a le pouvoir de châtier ceux qui désobéissent à ses commandements, comme de récompenser jusqu'à la quatrième génération ceux qui lui sont agréables. »

Ô personnalité humaine ! se peut-il que pendant soixante siècles tu aies croupi dans cette abjection ? Tu te dis sainte et sacrée, et tu n'es que la prostituée, infatigable, gratuite, de tes valets, de tes moines et de tes soudards. Tu le sais, et tu le souffres ! Être gouverné, c'est être gardé à vue, inspecté, espionné, dirigé, légiféré, réglementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé, estimé, apprécié, censuré, commandé, par des êtres qui n'ont ni le titre, ni la science, ni la vertu... Être gouverné, c'est être, à chaque opération, à chaque transaction, à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, coté, cotisé, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, rançonné, exploité, monopolisé, concussionné, pressuré, mystifié, volé ; puis, à la moindre résistance, au premier mot de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garrotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. Voilà le gouvernement, voilà sa justice, voilà sa morale ! Et dire qu'il y a parmi nous des démocrates qui prétendent que le gouvernement a du bon ; des socialistes qui soutiennent, au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, cette ignominie ; des prolétaires, qui posent leur candidature à la présidence de la république ! Hypocrisie !...

Avec la Révolution, c'est autre chose.

La recherche des causes premières et des causes finales est éliminée de la science économique, comme des sciences

naturelles.

L'idée de Progrès remplace, dans la philosophie, celle de l'Absolu.

La Révolution succède à la Révélation.

La Raison, assistée de l'Expérience, expose à l'homme les lois de la Nature et de la Société ; puis elle lui dit :

Ces lois sont celles de la nécessité même. Nul homme ne les a faites ; nul ne te les impose. Elles ont été peu à peu découvertes, et je n'existe que pour en rendre témoignage.

Si tu les observes, tu seras juste et bon ;

Si tu les violes, tu seras injuste et méchant.

Je ne te propose pas d'autre motif.

Déjà, parmi tes semblables, plusieurs ont reconnu que la justice était meilleure, pour chacun et pour tous, que l'iniquité ; et ils sont convenus entre eux de se garder mutuellement la foi et le droit, c'est-à-dire de respecter les règles de transaction que la nature des choses leur indique comme seules capables de leur assurer, dans la plus large mesure, le bien-être, la sécurité, la paix.

Veux-tu adhérer à leur pacte ? faire partie de leur société ?

Promets-tu de respecter l'honneur, la liberté, et le bien de tes frères ? Promets-tu de ne t'approprier jamais, ni par violence, ni par fraude, ni par usure, ni par agiotage, le produit ou la possession d'autrui ?

Promets-tu de ne mentir et tromper jamais, ni en justice, ni dans le commerce, ni dans aucune de tes transactions ?

Tu es libre d'accepter, comme de refuser.

Si tu refuses, tu fais partie de la société des sauvages. Sorti de la communion du genre humain, tu deviens suspect. Rien ne te protège. À la moindre insulte, le premier venu peut te frapper, sans encourir d'autre accusation que celle de sévices inutilement exercés contre une brute.

Si tu jures le pacte, au contraire, tu fais partie de la société des hommes libres. Tous tes frères s'engagent avec toi, te promettent fidélité, amitié, secours, service, échange. En cas

d'infraction, de leur part ou de la tienne, par négligence, emportement, mauvais vouloir, vous êtes responsables les uns envers les autres du dommage ainsi que du scandale et de l'insécurité dont vous aurez été cause : cette responsabilité peut aller, suivant la gravité du parjure ou la récidive, jusqu'à l'excommunication et à la mort.

La loi est claire, la sanction encore plus. Trois articles, qui n'en font qu'un, voilà tout le contrat social. Au lieu de prêter serment à Dieu et à son prince, le citoyen jure sur sa conscience, devant ses frères et devant l'Humanité. Entre ces deux serments il y a la même différence qu'entre la servitude et la liberté, la foi et la science, les tribunaux et la justice, l'usure et le travail, le gouvernement et l'économie, le néant et l'être, Dieu et l'Homme.

Idée générale de la
révolution au XIX^e siècle :
choix d'études sur la
pratique révolutionnaire
et industrielle, 1851.

→ Voir aussi le texte de Pierre-Joseph Proudhon.

Louise Michel

Vive la Commune !

Louise Michel (1830-1905) l'institutrice symbolise à la fois la Commune de Paris et la révolte libertaire. Passionnée par la pédagogie, elle tente d'abord de créer différentes écoles libres. Arrivée à Paris, elle se lie avec les sociétés littéraires, devient une proche de Victor Hugo et des milieux insurrectionnels. En 1870, lors de la proclamation de la République, elle est une figure importante du mouvement révolutionnaire. En janvier 1871, elle participe à la prise de l'Hôtel de Ville, puis à l'affaire des canons de Montmartre où soldats et population fraternisent, ce qui aboutit à la proclamation de la Commune le 18 mars. Elle prend part aux combats de la Semaine sanglante (22-28 mai) lors de l'entrée des troupes versaillaises dans la capitale. Arrêtée, puis jugée, elle réclame la mort, comme les autres combattants. Elle est condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie, où elle soutient les Kanaks insurgés en 1878. Amnistiée, elle se lance dès son retour en France dans l'agitation anarchiste. Elle participe à plusieurs manifestations insurrectionnelles, pillant des boulangeries ou élevant des barricades. Contrainte à l'exil à Londres en 1890, Louise Michel ne revient en France que cinq ans plus tard, pour fonder avec Sébastien Faure le journal *Le Libertaire*.

L'esprit de la Commune a toujours fait l'objet d'intenses débats dans les milieux socialistes et anarchistes, chacun s'accordant cependant à voir dans cette expérience une préfiguration de la société à venir. Lorsqu'elle publie ses mémoires, c'est à la tradition anarchiste que Louise Michel rattache cet épisode.

La proclamation de la Commune fut splendide ; ce n'était pas la fête du pouvoir, mais la pompe du sacrifice : on sentait les élus prêts pour la mort.

L'après-midi du 28 mars par un clair soleil rappelant l'aube du 18 mars, le 7 germinal an 79 de la République, le peuple de Paris qui, le 26, avait élu sa Commune inaugura son entrée à l'Hôtel de Ville.

Un océan humain sous les armes, les baïonnettes pressées comme les épis d'un champ, les cuivres déchirant l'air, les tambours battant sourdement et entre tous l'inimitable frappement des deux grands tambours de Montmartre, ceux qui la nuit de l'entrée des Prussiens et le matin du 18 mars, éveillaient Paris, de leurs baguettes spectrales, leurs poignets d'acier éveillaient des sonorités étranges.

Cette fois les tocsins étaient muets. Le grondement lourd des canons, à intervalles réguliers saluait la révolution.

Et aussi, les baïonnettes, s'inclinaient devant les drapeaux rouges, qui par faisceaux entouraient le buste de la République.

Au sommet, un immense drapeau rouge. Les bataillons de Montmartre, Belleville, La Chapelle, ont leurs drapeaux surmontés du bonnet phrygien ; on dirait les sections de 93.

Dans leurs rangs des soldats de toutes les armes, restés à Paris, ligne, marine, artillerie, zouaves.

Les baïonnettes toujours plus pressées débordent sur les rues environnantes, la place est pleine ; c'est bien l'impression d'un champ de blé. Quelle sera la moisson ?

Paris entier est debout, le canon tonne par intervalles.

Sur une estrade est le comité central ; devant eux, la Commune, tous avec l'écharpe rouge.

Peu de paroles dans les intervalles que scandent les canons. – Le comité central déclare son mandat expiré, et remet ses pouvoirs à la Commune.

On fait l'appel des noms ; un cri immense s'élève : Vive la Commune ! Les tambours battent aux champs, l'artillerie ébranle le sol.

– Au nom du peuple dit Ranvier, la Commune est

proclamée.

Tout fut grandiose dans ce prologue de la Commune, dont l'apothéose devait être la mort.

Pas de discours, un immense cri, un seul, Vive la Commune !

Toutes les musiques jouent la Marseillaise et le Chant du Départ. Un ouragan de voix les reprend.

Un groupe de vieux baissent la tête vers la terre on dirait qu'ils y entendent les morts pour la liberté ce sont des échappés de juin, de décembre, quelques-uns tout blancs, sont de 1830, Mabile, Malezieux, Cayol.

Si un pouvoir quelconque pouvait faire quelque chose, c'est été la Commune composée d'hommes d'intelligence, de courage, d'une incroyable honnêteté, qui tous de la veille ou de long temps, avaient donné d'incontestables preuves de dévouement et d'énergie. Le pouvoir, incontestablement les annihila, ne leur laissant plus d'implacable volonté que pour le sacrifice, ils surent mourir héroïquement.

C'est que le pouvoir est maudit, et c'est pour cela que je suis anarchiste.

Le soir même du 28 mars, la Commune tint sa première séance, inaugurée par une mesure digne de la grandeur de ce jour ; résolution fut prise, afin d'éviter toute question personnelle, au moment où les individus devaient rentrer dans la masse révolutionnaire, que les manifestes ne porteraient d'autre signature que celle-ci : La Commune.

Dès cette première séance, quelques-uns étouffant sous la chaude atmosphère d'une révolution ne voulurent pas aller plus loin, il y eut des démissions immédiates.

Ces démissions entraînant des élections complémentaires, Versailles put mettre à profit le temps que Paris perdait autour des urnes.

Voici la déclaration faite à la première séance de la Commune.

Paris, 28 mars 1871.

Citoyens,

Notre Commune est constituée. Le vote du 26 mars sanctionne la République victorieuse.

Un pouvoir lâchement oppresseur vous avait pris à la gorge, vous deviez dans votre légitime défense repousser ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi. Aujourd'hui les criminels que vous n'avez pas même voulu poursuivre abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes de la cité un foyer de conspiration monarchiste, ils invoquent la guerre civile, ils mettent en œuvre toutes les corruptions, acceptent toutes les complicités, ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger.

Nous en appelons de ces menées exécrables au jugement de la France et du monde.

Citoyens, vous venez de nous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

Vous êtes maîtres de vos destinées, forte de votre appui la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu.

L'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées vont recevoir une impulsion vigoureuse.

Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers, demain celle sur les échéances.

Tous les services publics, rétablis et simplifiés.

La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai.

Tels seront nos premiers actes.

Les élus du peuple ne lui demandent pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de votre confiance.

Quant à eux, ils feront leur devoir.

La Commune de
Paris, 28 mars 1871.

Ils firent en effet leur devoir, s'occupant de toutes les sécurités de la vie pour la foule, mais hélas ! la première sécurité eût été de vaincre définitivement la réaction.

Tandis que la confiance renaissait dans Paris, les rats de Versailles trouaient la carène du navire.

[...]

Des commissions avaient été formées dès les premiers jours sans être pourtant définitives ; suivant leurs aptitudes, les membres d'une commission passaient dans une autre.

La Commune était partagée entre une majorité ardemment révolutionnaire, une minorité socialiste raisonnant trop parfois pour le temps qu'on avait, semblables en ce point, que la crainte de prendre des mesures despotiques ou injustes, les ramène aux mêmes conclusions.

Un même amour de la Révolution rendit leur destinée semblable. – La majorité aussi sait mourir, dit quelques semaines plus tard Ferré en embrassant Delescluze mort.

[...]

Quoi qu'il arrive, disaient les membres de la Commune et les gardes nationaux, notre sang marquera profondément l'étape.

Il la marqua en effet si profondément que la terre en fut saturée, il y creusa des abîmes qu'il serait difficile de franchir pour retourner en arrière ainsi que des rouges roses le sang en fleurit les pentes.

La Commune, 1898.

Élisée Reclus

Voter, c'est abdiquer

D'origine protestante, Élisée Reclus (1830-1905) participe à la Révolution de 1848. Exilé en 1851, il rejoint l'Association internationale des travailleurs en 1864 et participe à la Commune de Paris. En 1871, il est condamné à la relégation en Nouvelle-Calédonie, avant de voir sa peine commuée en bannissement. Il gagne alors la Suisse et milite dans la Fédération jurassienne. Après l'amnistie des fédérés, il rentre en France et participe aux activités du mouvement libertaire naissant. L'aura dont il bénéficie repose sur son passé révolutionnaire et sur son savoir universitaire – Reclus est l'auteur d'une monumentale Nouvelle Géographie universelle en 19 volumes. Il livre des préfaces à des œuvres de militants, comme les mémoires de Kropotkine, Paroles d'un révolté, et rédige des brochures contre le mariage ou contre la peine de mort. Son ouvrage théorique, L'Évolution, la révolution et l'idéal anarchique, marque son hostilité à la violence révolutionnaire : prenant acte de l'impasse dans laquelle se trouve le mouvement anarchiste après les attentats des années 1890 dont il refuse de condamner les auteurs, il estime que les mutations sociales peuvent conduire au renversement de l'ordre bourgeois. Avec Victor Hugo, il est l'une des grandes voix à dénoncer la peine de mort. Dans cette lettre à Jean Grave, Reclus résume sa pensée sur le système électoral : l'exercice du droit de suffrage s'apparente selon lui à une imposture. Il dénonce également l'asservissement des représentants élus au pouvoir de la finance.

Clarens, Vaud,
26 septembre 1885.

Compagnons,
Vous demandez à un homme de bonne volonté, qui n'est

ni votant ni candidat, de vous exposer quelles sont ses idées sur l'exercice du droit de suffrage.

Le délai que vous m'accordez est bien court, mais ayant, au sujet du vote électoral, des convictions bien nettes, ce que j'ai à vous dire peut se formuler en quelques mots.

Voter, c'est abdiquer ; nommer un ou plusieurs maîtres pour une période courte ou longue, c'est renoncer à sa propre souveraineté. Qu'il devienne monarque absolu, prince constitutionnel ou simplement mandataire muni d'une petite part de royauté, le candidat que vous portez au trône ou au fauteuil sera votre supérieur. Vous nommez des hommes qui sont au-dessus des lois, puisqu'ils se chargent de les rédiger et que leur mission est de vous faire obéir.

Voter, c'est être dupe ; c'est croire que des hommes comme vous acquerront soudain, au tintement d'une sonnette, la vertu de tout savoir et de tout comprendre. Vos mandataires ayant à légiférer sur toutes choses, des allumettes aux vaisseaux de guerre, de l'échenillage des arbres à l'extermination des peuplades rouges ou noires, il vous semble que leur intelligence grandisse en raison même de l'immensité de la tâche. L'histoire vous enseigne que le contraire a lieu. Le pouvoir a toujours affolé, le parlotage a toujours abêti. Dans les assemblées souveraines, la médiocrité prévaut fatalement.

Voter c'est évoquer la trahison. Sans doute, les votants croient à l'honnêteté de ceux auxquels ils accordent leurs suffrages – et peut-être ont-ils raison le premier jour, quand les candidats sont encore dans la ferveur du premier amour. Mais chaque jour a son lendemain. Dès que le milieu change, l'homme change avec lui. Aujourd'hui, le candidat s'incline devant vous, et peut-être trop bas ; demain, il se redressera et peut-être trop haut. Il mendiait les votes, il vous donnera des ordres. L'ouvrier, devenu contremaître, peut-il rester ce qu'il était avant d'avoir obtenu la faveur du patron ? Le fougueux démocrate n'apprend-il pas à courber l'échine

quand le banquier daigne l'inviter à son bureau, quand les valets des rois lui font l'honneur de l'entretenir dans les antichambres ? L'atmosphère de ces corps législatifs est malsaine à respirer, vous envoyez vos mandataires dans un milieu de corruption ; ne vous étonnez pas s'ils en sortent corrompus.

N'abdiquez donc pas, ne remettez donc pas vos destinées à des hommes forcément incapables et à des traîtres futurs. Ne votez pas ! Au lieu de confier vos intérêts à d'autres, défendez-les vous-mêmes ; au lieu de prendre des avocats pour proposer un mode d'action futur, agissez ! Les occasions ne manquent pas aux hommes de bon vouloir. Rejeter sur les autres la responsabilité de sa conduite, c'est manquer de vaillance.

Je vous salue de tout cœur, compagnons.

Élisée Reclus.

Lettre d'Élisée Reclus
à Jean Grave,
Le Révolté, 11 octobre
1885.

Émile Pouget

Barbarie française

L'itinéraire d'Émile Pouget (1860-1931) résume les différentes étapes de construction de l'anarchisme au XIX^e siècle. En 1880 et 1881, il participe au congrès de fondation des organisations anarchistes. Condamné en 1883 à huit ans de prison – et amnistié au bout de trois – pour avoir participé au pillage d'une boulangerie avec des « sans travail », il lance peu après Le Père Peinard, hebdomadaire au langage fleuri et à la gouaille incomparable. Les lois antianarchistes de 1893 et 1894 entraînent sa suspension. Le Père Peinard est remplacé par L'Almanach du père Peinard que Pouget publie depuis son exil londonien. À son retour en France, après avoir un temps hésité, il rejoint les anarchistes qui, derrière Bernard Lazare et Sébastien Faure, soutiennent le combat dreyfusard. À la même époque, il se lance à corps perdu dans le syndicalisme, faisant l'apologie de l'action directe et du sabotage. Il défend aussi la journée de huit heures et la semaine de six jours. Pouget est l'un des principaux auteurs de la motion d'Amiens, qui refuse le cumul des mandats syndicaux et politiques, et rappelle la vocation antimilitariste de la Confédération générale du travail. Après avoir tenté de donner à la CGT un quotidien, il se retire de l'action militante à la veille de la Première Guerre mondiale. Dans le style inimitable du Père Peinard, Pouget dénonce les conquêtes coloniales. Les anarchistes se sont toujours montrés hostiles à la colonisation, considérée comme une excroissance du nationalisme et l'expression d'une vision inégalitaire de l'humanité.

Y a des types qui sont fiers d'être français. C'est pas moi, nom de Dieu ! Quand je vois les crimes que nous, le populo de France, nous laissons commettre par la sale bande de

capitalistes et de gouvernants qui nous grugent – eh bien, là franchement, ça me coupe tout orgueil !

Au Tonkin par exemple, dans ce bondieu de pays qu'on fume avec les carcasses de nos pauvres troubades, il se passe des atrocités.

Chacun sait que les Français sont allés là-bas pour civiliser les Tonkinois : les pauvres types se seraient bougrement bien passés de notre visite ! En réalité, on y est allé histoire de permettre à quelques gros bandits de la finance de barboter des millions, et à Constans de chiper la ceinture du roi Norodom.

Ah nom de dieu, il est chouette le système qu'emploient les Français pour civiliser des peuples qui ne nous ont jamais cherché des poux dans la tête !

Primo, on pille et chaparde le plus possible ; deuxièmo, on fout le feu un peu partout ; troisièmo, on se paie de force, pas mal de gonzesses tonkinoises – toujours histoire de civiliser ce populo barbare, qui en bien des points pourrait nous en remontrer.

Ça c'était dans les premiers temps, quand on venait d'envahir le pays ; c'est changé maintenant, mille bombes, tout est pacifié et les Français se montrent doux comme des chiens enragés.

Pour preuve, que je vous raconte l'exécution du Doi Van, un chef de pirates, qui avait fait sa soumission à la France, puis avait repris les armes contre sa patrie, à la tête de troupes rebelles.

Pas besoin de vous expliquer ce baragouin, vous avez compris, pas les aminches ? Les pirates, les rebelles, c'est des bons bougres qui ne veulent pas que les Français viennent dans leur pays s'installer comme des crapules ; c'est pas eux qui ont commencé les méchancetés, ils ne font que rendre les coups qu'on leur a foutus.

Donc, Doi Van a été repincé et on a décidé illico de lui couper le cou. Seulement au lieu de faire ça d'un coup, les

rosses de chefs ont fait traîner les choses en longueur. Nom de dieu, c'était horrible ! Ils ont joué avec Doi Van comme un chat avec une souris.

Une fois condamné à mort, on lui fout le carcan au cou, puis on l'enferme dans une grande cage en bois, où il ne pouvait se remuer. Sur la cage on colle comme inscription : Vuon-Vang-Yan, traître et parjure. Après quoi, huit soldats prennent la cage et la baladent dans les rues d'Hanoï. À l'endroit le plus en vue on avait construit une plate-forme ; c'est là qu'on a coupé le cou à Doi Van avec un sabre – après avoir fait toutes sortes de simagrées dégoûtantes.

L'aide du bourreau tire Doi Van par les cheveux, le sabre tombe comme un éclair, la tête lui reste entre les mains, il la montre à la foule et la fait rouler par terre. On la ramasse car elle doit être exposée au bout d'un piquet, afin de servir d'exemple aux rebelles.

Ah, nom de dieu, c'est du propre ! Sales républicains de pacotille, infâmes richards, journalaux putassiers, vous tous qui rongez le populo plus que la vermine et l'abrutissez avec vos mensonges, venez donc encore nous débiter vos ritournelles sur votre esprit d'humanité ?

Vous avez organisé bougrement de fêtes pour le centenaire de 89 – la plus chouette, celle qui caractérise le mieux votre crapulerie, c'est l'exécution du Doi Van. C'est pas sur un piquet, au fin fond de l'Asie, dans un village tonkinois, qu'elle aurait dû être plantée, cette tête.

Foutre non ! Mais c'est bien au bout de la tour Eiffel, afin que dominant vos crimes de 300 mètres, elle dise, cette caboche, au monde entier, que sous votre républicanisme, il n'y a que de la barbarie salement badigeonnée.

Qui êtes-vous, d'où venez-vous, sales bonhommes, vous n'êtes pas nés d'hier ? Je vous ai vus, il y a dix-huit ans, votre gueule n'a pas changé : vous êtes restés Versaillais ! La férocité de chats tigres que vous avez foutue à martyriser les Communeux, vous l'employez maintenant à faire des

mistoufles aux Tonkinois.

Que venez-vous nous seriner sur les Prussiens, les pendules chapardées, les villages brûlés ? [...] Ils n'ont pas commis, nom de dieu, la centième partie de vos atrocités, Versaillais de malheur !

Ah, vous n'avez pas changé ? Nous non plus : Versaillais vous êtes, Communeux nous restons !

Le Père Peinard,
n° 45, 12 janvier 1890.

Tract de la Fédération communiste anarchiste Désertez !

En 1912, alors que la loi sur les trois ans de service militaire doit être votée, les groupes libertaires tentent de s'y opposer. Un des thèmes majeurs de leur propagande est le refus de servir. Ce tract, classique de la littérature antimilitariste, est aussi l'une des premières expressions publiques de la Fédération communiste anarchiste, animée notamment par Louis Lecoin, qui vient de purger une peine de prison pour son refus d'obtempérer. La loi sur le service militaire de trois ans est adoptée le 13 juillet de l'année suivante sous le nom de loi Barthou, alors président du Conseil.

Aujourd'hui insoumis, demain réfractaire, plus tard déserteur

Sans nous consulter, l'État dispose de tous, de nos libertés, de nos vies mêmes, exigeant que nous allions faire l'apprentissage des armes de meurtre, que nous entrions, pendant deux ans à la caserne.

Servir qui ?

La partie : Nous n'en avons pas !

Nous n'étions pas même « électeurs ». Comment aurions-nous pu approuver la loi de la conscription ? Du reste, toute

loi étant restrictive de liberté, nous refusons les lois, toutes les lois.

Nous voulons la disparition des armées, l'abolition du militarisme ; nous ne croyons pas que ce soit en allant passivement à la caserne que nous atteindrons ce but. Contre cet attentat à notre liberté, nous protestons, au contraire, de la manière la plus énergique.

Nous refusons de nous incliner, nous refusons d'obéir.

C'est le devoir de tous les Français de défendre leur patrie, nous clament sur tous les tons, les profiteurs de tout poil. Les propriétaires, les patrons, les grands fonctionnaires ont une patrie : mais, nous, les opprimés, les exploités, qu'aurions-nous à défendre ? Les privilèges de nos affameurs ? Ce serait par trop stupide !

Nous nous refusons absolument à jouer cette comédie, à forger nous-mêmes nos propres chaînes ! Nous ne désertons pas par peur de la lutte ou par lâcheté. Que nos frères de travail se dressent enfin un jour contre l'autorité, sous toutes ses formes, alors nous répondrons « présents » !

Mais aujourd'hui, nous crions aux fils d'ouvriers, à tous ceux qui ayant des intérêts communs devraient agir de façon identique.

Désertez !

Tract de la Fédération
communiste anarchiste,
groupe des conscrits,
1912.

Sébastien Faure

Ni des utopistes, ni des rêveurs, ni des fous

Sa famille destinait Sébastien Faure (1858-1942) à la prêtrise. Il rompt avec elle et devient anarchiste. En 1895, Sébastien Faure fonde Le Libertaire avec la « Vierge rouge », Louise Michel. Il en suspend la parution en 1899, pour créer avec Bernard Lazare et Fernand Pelloutier Le Journal du peuple. Au cours de l'affaire Dreyfus, il s'engage contre l'antisémitisme et s'élève contre l'arbitraire d'une raison d'État jugée liberticide. Faure reprend ensuite la parution du Libertaire hebdomadaire. En 1902, il se lance dans l'expérience éducative de la Ruche, publiant parallèlement son texte le plus célèbre, « Les douze preuves de l'inexistence de Dieu ». La Ruche, qui cesse ses activités en 1917, aura accueilli au total quatre-vingts enfants et près de vingt adultes bénévoles. Les enfants y reçoivent une formation manuelle et intellectuelle, sans contrainte ni note. Au sortir de l'école, selon les témoignages recueillis, la plupart des anciens élèves sont restés proches du mouvement libertaire, mais se sont difficilement adaptés à la vie en société. Au même titre que l'orphelinat de Cempuis ou l'école rationaliste de Francisco Ferrer en Espagne, l'expérience de La Ruche demeure pour les anarchistes un modèle et la preuve tangible qu'une autre société est possible. À l'époque où s'achève cette expérience pédagogique, Sébastien Faure connaît à nouveau les geôles de la III^e République pour s'être élevé contre l'absurdité de la guerre. Libéré en 1918, il relance Le Libertaire, suspendu depuis le début du conflit. En 1921, il dénonce la dictature du prolétariat en Union soviétique. Dans l'entre-deux-guerres, ses conférences sont très suivies. Il anime alors La Revue anarchiste, La Voix libertaire, et dirige l'Encyclopédie anarchiste. En 1936, il se rend en Espagne pour soutenir les militants de la CNT.

D'excellents camarades m'ont dit : « Tu te donnes beaucoup de mal pour pas grand-chose. T'imagines-tu que, avec les quelques dizaines d'enfants que tu élèves ou fais élever à La Ruche, tu vas bouleverser le vieux monde ? Ne vaudrait-il pas mieux consacrer ton activité et tes ressources à d'autres fins ? »

Ces camarades ne rendent pas justice à La Ruche et n'aperçoivent pas sa haute portée sociale.

Je pourrais répondre que jeter dans la grande circulation sociale un certain nombre de tempéraments vigoureux, d'intelligences ouvertes, de volontés robustes, de cœurs élevés et de consciences saines, c'est déjà quelque chose.

Je pourrais ajouter que, pour le propagandiste que je suis, réaliser une partie de son rêve, c'est un désir respectable et un fait important.

Je pourrais dire encore que démontrer par le fait l'excellence de nos procédés éducatifs et de nos méthodes pédagogiques, c'est un résultat appréciable.

Je pourrais dire enfin que, pour faire vivre La Ruche, il m'a fallu, depuis près de dix ans, me prodiguer plus que jamais en conférences et que, par suite, bien loin de diminuer mon effort de propagandiste et de ralentir mon activité, la nécessité de procurer à La Ruche les ressources qui lui sont indispensables a stimulé mon ardeur et accru mon effort.

Mais, pour si justes qu'elles soient, ces diverses considérations ne suffiraient peut-être pas à convaincre ces camarades qui, malgré tout, pourraient persister à penser que le résultat à attendre de La Ruche n'est pas proportionnel au labeur qu'exige de mes collaborateurs et de moi-même une œuvre comme celle-ci.

Je sais bien qu'il ne suffira pas de former quelques dizaines, ni même quelques centaines de corps vigoureux, d'esprits libres et de consciences hautes, pour bouleverser le vieux monde ; je sais bien que, pour révolutionner l'école, il ne suffira pas de procéder à l'éducation rationnelle et

intégrale de quelques douzaines d'enfants.

Mais je sais aussi que ces volontés robustes, ces cerveaux affranchis et ces corps bien équilibrés compteront dans la minorité agissante et éclairée qui prépare et accomplira, un jour, la transformation sociale vers laquelle marche l'humanité.

Et je sais également que le moindre fait, l'exemple le plus modeste possède une puissance de pénétration qui l'emporte sur les théories les plus séduisantes, les mieux présentées.

Les procédés pédagogiques et les méthodes éducatives en honneur et en usage à La Ruche ne sont pas nouveaux.

Depuis des siècles, des philosophes considérables, des éducateurs éminents en ont proclamé et établi, théoriquement, l'excellence.

Mes collaborateurs et moi, nous n'avons pas la sottise de croire et de dire que nous apportons un système neuf et original.

Notre seul mérite est d'avoir tenté de mettre en application ces méthodes et ces procédés.

Le corps enseignant compte un nombre considérable d'éducateurs qui sont pénétrés de l'excellence de ces procédés et de la supériorité de ces méthodes.

Mais ils n'osent pas, ils ne peuvent pas les mettre en pratique.

Ils ont à lutter contre le traditionalisme et la routine, contre la méfiance des chefs, contre l'hostilité des familles, contre l'ignorance de l'esprit public, contre le souci de leur avancement.

Et puis, qu'advierait-il si l'application de ces méthodes – excellentes en principe, mais qui n'ont pas encore été soumises à l'épreuve de l'expérience – tournait à leur confusion, si seulement elle n'aboutissait pas aux résultats attendus ?

Pour eux, c'est le saut dans un inconnu plein de dangers

et d'incertitudes.

Mais qu'en dehors de l'école publique, officielle, il se fonde une école absolument libre, maîtresse de ses programmes et de ses méthodes ; que dans ce petit laboratoire indépendant, il soit procédé aux expériences nécessaires ; que ces expériences soient fécondes et probantes ; et ceux qui, dans l'état social, ont la redoutable mission d'instruire et de former la jeunesse suivront avec un intérêt passionné la marche de cette école et tenteront d'appliquer, dans la mesure où ils le peuvent, ces méthodes exaltées par la spéculation et confirmées par l'expérience.

On n'imagine pas le nombre considérable d'instituteurs et d'institutrices qui – notre correspondance l'atteste – tiennent leurs regards fixés sur La Ruche, nous assaillent de demandes de renseignements, s'informent des difficultés rencontrées et des résultats acquis ; qui, s'appuyant sur nos indications et forts de notre expérience, se livrent à des essais, tentent de nous imiter, se réjouissent de nos succès et s'inspirent de nos procédés !

C'est ici qu'apparaît l'importance décisive d'une entreprise comme la nôtre ; c'est par là que s'affirme la haute portée sociale d'une œuvre comme La Ruche.

C'est ainsi que, par une infiltration, trop lente, hélas ! mais soutenue et constamment plus puissante, La Ruche, franchissant le cercle minuscule dans lequel elle se développe, est appelée à exercer sur l'éducation une influence heureuse, à transformer graduellement l'école publique et, par voie de conséquence, à révolutionner la société.

Est-il excessif de prétendre que, à ce titre, La Ruche est une œuvre d'une portée sociale de premier ordre ?

Je ne le pense pas.

La Ruche : son but,
son organisation, sa

portée sociale,
La Ruche, 1914.

Voline

Le fascisme rouge

Né en Russie dans une famille de médecins, Voline (1882-1945), alors étudiant, participe à la révolution de 1905 à Saint-Pétersbourg. Arrêté, il s'évade et s'installe en France où il rejoint les groupes anarchistes. Opposé à la Première Guerre mondiale, il rentre en Russie en 1917. Il participe à la fondation de plusieurs groupes et journaux anarchistes, est responsable de la culture et de l'éducation dans le mouvement makhnoviste en Ukraine, écrasé par les bolcheviks. En octobre 1919, il est arrêté par l'armée Rouge qui le remet à la police politique, la Tcheka. Libéré près d'un an plus tard, il retourne en Ukraine où il est à nouveau arrêté. Grâce à l'intervention de syndicalistes français venus en délégation pour participer comme observateurs au congrès de l'Internationale syndicale rouge, il est expulsé de Russie soviétique. Voline s'exile en France, participe aux activités du mouvement libertaire francophone, rédige des articles pour L'Encyclopédie anarchiste et Le Libertaire. Après le soulèvement franquiste, il écrit L'Espagne antifasciste. Il effectue différentes traductions pour subvenir à ses besoins. Pendant la guerre, il se réfugie à Marseille où il participe à la Résistance tout en rédigeant ce qui reste son testament intellectuel, La Révolution inconnue.

Très tôt, les libertaires publièrent des listes de militants arrêtés et emprisonnés en URSS, le plus souvent dans l'archipel des Sovolski. Ils comptèrent parmi les premiers à assimiler « Fascisme et bolchevisme » (Le Libertaire, n° 231, 22 juin 1923). Le martyrologe commence avec les arrestations de l'hiver 1919, se poursuit avec le massacre de Kronstadt, le 18 mars 1921, puis avec la répression contre les paysans ukrainiens insurgés conduits par Nestor Makhno. Ce qu'il faut dire est animé par l'anarchiste belge Marcel Dieu dit Hem Day qui, en 1934, consacre quatre pages à la défense des révolutionnaires persécutés en URSS.

Je viens de lire un extrait de lettre de notre vaillant camarade A. Petrini, qui se trouve en URSS, dans une situation de proscrit. J'y trouve les lignes suivantes : « [...] Un par un, on nous emprisonne tous. Les vrais révolutionnaires ne peuvent pas jouir de la liberté en Russie. La liberté de la presse et celle de la parole sont supprimées, aucune différence donc entre Staline et Mussolini. »

J'ai souligné exprès la dernière phrase, car elle est parfaitement juste. Cependant, pour bien comprendre toute la justesse de cette brève formule, pour bien saisir tout son terrible réalisme, il est indispensable d'avoir du fascisme une notion profonde et nette : plus profonde et plus nette que celle qui est généralement admise dans les milieux de gauche. Ayant cette notion, le lecteur comprendra la phrase de Petrini non pas comme une sorte de boutade, mais comme l'expression exacte d'une très triste réalité.

Lorsqu'il y a douze ans, le mouvement de Mussolini – le fascisme italien remporta sa victoire, on croyait généralement que celle-ci n'était qu'un épisode local, passager, sans lendemain.

Depuis, non seulement le « fascisme » s'est consolidé en Italie, mais des mouvements analogues se déclenchèrent et l'emportèrent dans plusieurs pays. Dans d'autres, le « fascisme », sous tel ou tel aspect, forme un courant d'idées menaçant. Le terme lui-même, d'abord purement national, est devenu général, international. Cet état de choses nous impose la conclusion que voici : le mouvement dit « fasciste » doit avoir des bases historiques concrètes, profondes et vastes. Dans le cas contraire, il ne serait pas ce qu'il est.

Quelles seraient donc ses bases ? Quelles seraient les raisons principales de la naissance et, surtout, des succès du fascisme ?

Pour ma part, j'en conçois trois, que je considère, dans leur ensemble, comme raisons fondamentales de son triomphe.

1. Raison économique. Elle est assez nette et généralement bien comprise. En quelques mots la voici : le capitalisme privé (dont la base économique est la libre concurrence des appétits pour le maximum de profits, et dont l'expression politique est la démocratie bourgeoise) est en pleine décomposition, en pleine faillite. violemment attaqué par tous ses ennemis, de plus en plus nombreux, il s'écroule dans la boue, dans le crime, dans l'impuissance. Les guerres, la crise, les armées de chômeurs, la misère des masses, face à l'abondance des richesses matérielles et à la possibilité illimitée de les augmenter encore, démontrent cette impuissance du capitalisme privé à résoudre les problèmes économiques de l'époque.

D'une façon de plus en plus générale, on est, aujourd'hui, conscient de son agonie, de sa mort imminente. Alors instinctivement ou sciemment, on pense à lui substituer un capitalisme nouveau modèle, dans l'espoir que ce dernier pourra « sauver le monde ». On pense – une fois de plus dans l'histoire humaine – à la haute mission d'un État fort, tout-puissant, à base dictatoriale. On pense à un capitalisme d'État, dirigé par une dictature « au-dessus des intérêts privés ». Telle est la nouvelle orientation du capitalisme qui alimente le mouvement fasciste économiquement.

2. Raison sociale. Elle est aussi très nette et, généralement, bien comprise. La faillite du capitalisme privé, avec toutes ses conséquences effroyables, crée une situation nettement révolutionnaire. Les masses, de plus en plus malheureuses, s'agitent. Les courants révolutionnaires gagnent du terrain. Les travailleurs organisés se préparent, de plus en plus activement, à combattre le système qui les écrase au profit de bandes de malfaiteurs. La classe ouvrière, librement et combativement organisée (politiquement, syndicalement, idéologiquement) devient de plus en plus gênante, de plus en plus menaçante pour les classes possédantes.

Ces dernières se rendent compte de leur situation précaire. Elles ont peur. Alors, instinctivement ou sciemment, elles cherchent le salut. Elles s'efforcent de maintenir, à tout prix, leur situation privilégiée, basée sur l'exploitation des masses laborieuses. Il importe surtout que ces dernières restent un troupeau exploité, salarié, tondu par les maîtres.

S'il est impossible de maintenir le mode d'exploitation actuel, il faudra changer le mode (ce qui n'est pas grave), pourvu que le fond reste. Les maîtres d'aujourd'hui pourront rester tels s'ils acceptent de devenir membres d'un vaste appareil dirigeant, économique, social et politique, essentiellement étatiste. Or, pour réaliser cette nouvelle structure sociale, il faut disposer, avant tout, d'un État omnipotent, mené par un homme fort, un homme à poigne, un dictateur, un Mussolini, un Hitler ! Telle est la nouvelle orientation du capitalisme qui alimente le fascisme socialement.

Si le fascisme n'avait que ces deux bases : base économique et base sociale, il n'aurait jamais acquis la puissance que nous lui connaissons. Sans aucun doute, les masses travailleuses organisées lui auraient, rapidement et définitivement, barré la route. En effet, les moyens avec lesquels la classe laborieuse lutte généralement contre le capitalisme resteraient valables sauf quelques remaniements de détails, pour lutter efficacement contre la réaction et le fascisme. Ce ne serait que la continuation de la grande lutte historique des travailleurs contre leurs exploiters. Combien de fois, déjà, au cours de l'histoire, l'ennemi changea de méthode, de façade ou d'armes ! Ceci n'empêchait nullement les travailleurs de continuer leur lutte, sans perdre l'équilibre ou l'assurance, sans se laisser démonter par les manœuvres et les volte-face de l'adversaire. Or, voici ce qui est important. Le fascisme, tout en étant considéré comme une nouvelle manœuvre (défensive et offensive) du capitalisme, remporta partout où il s'est mis sérieusement à l'œuvre, un tel succès

– éblouissant, extraordinaire, fantastique – que la lutte de la classe laborieuse s'avéra du coup et partout – en Italie comme en Allemagne, en Allemagne comme en Autriche, en Autriche comme en d'autres pays – non seulement difficile, mais absolument inefficace et impuissante. Non seulement la démocratie libérale bourgeoise ne sut se défendre, mais aussi le socialisme, le communisme (bolcheviste), le mouvement syndical, etc., furent absolument impuissants à combattre le capitalisme aux abois manœuvrant pour se sauver. Et non seulement toutes ces forces ne purent livrer une résistance victorieuse au capitalisme réorganisant ses rangs bouleversés, mais ce fut ce dernier qui, rapidement, se regroupa et écrasa tous ses ennemis.

Impuissance du socialisme, qui était si fort en Allemagne, en Autriche, en Italie. Impuissance du « communisme », très fort, lui aussi, surtout en Allemagne. Impuissance des organismes syndicaux. Comment expliquer cela ?

Le problème, déjà assez compliqué, le devient davantage si l'on songe à la situation actuelle en URSS. Comme on sait, ce fut le communisme autoritaire et étatiste (le bolchevisme) qui y remporta une victoire complète et assez facile lors des événements de 1917. Or, de nos jours, presque dix-sept ans après cette victoire, non seulement ce communisme s'avère impuissant à résister au fascisme dans d'autres pays, mais même en ce qui concerne le régime de l'URSS, on qualifie ce dernier, de plus en plus fréquemment, de plus en plus sciemment, de « fascisme rouge ». On compare Staline à Mussolini. On constate dans ce pays l'exploitation féroce des masses travailleuses par l'appareil dirigeant, comprenant un million de privilégiés qui s'appuient, comme partout ailleurs, sur une force militaire et policière. On y constate l'absence de toute liberté. On y constate des persécutions arbitraires et impitoyables. Et ce qui importe, c'est que de pareilles constatations ou appréciations émanent non pas des milieux bourgeois, mais surtout des rangs révolutionnaires :

socialistes, syndicalistes, anarchistes, et même des rangs de l'opposition communiste (trotskiste) qui, pour cette raison, « reprend la lutte émancipatrice » et forme la IV^e Internationale.

Tous ces faits sont extrêmement troublants. Ils nous mènent fatalement à cette conclusion, paraissant paradoxale, que même en URSS, quoique sous des apparences différentes, c'est le fascisme qui l'emporte ; que c'est un nouveau capitalisme (capitalisme d'État dirigé par un homme à poigne, un dictateur, un Staline !) qui s'installe. Comment expliquer tout cela ?

Y aurait-il donc encore un élément, encore une base, encore une raison d'être qui donnerait au fascisme une force tout à fait particulière ?

Je réponds : oui. C'est la troisième raison : celle, précisément, qu'il me reste à examiner. Je la considère comme la plus importante, en même temps que la plus compliquée et la moins comprise. C'est elle, cependant, qui nous explique tout.

3. Raison psychologique (ou idéologique). La raison fondamentale des succès fascistes et de l'impuissance des forces émancipatrices est, à mon avis, l'idée néfaste de la dictature.

Je dirai même plus. Il existe une idée répandue à un tel point qu'elle est devenue presque un axiome. Des millions et des millions d'hommes s'étonneraient, aujourd'hui encore, si on la mettait en doute. Mieux encore : bon nombre d'anarchistes et de syndicalistes ne la tiendraient pas, eux non plus, pour suspecte. Pour ma part, je la considère comme foncièrement fausse. Or, toute idée fausse acceptée comme juste est un grand danger pour la cause qu'elle touche.

L'idée en question est celle-ci : pour gagner dans la lutte et conquérir leur émancipation, les masses travailleuses doivent être guidées, conduites par une « élite », par une

« minorité éclairée », par des hommes « conscients » et supérieurs au niveau de cette masse.

Qu'une pareille théorie – qui, pour moi, n'est qu'une expression adoucie de l'idée de dictature car, en fait, elle enlève aux masses toute liberté d'action et d'initiative –, qu'une pareille théorie soit préconisée par des exploiters, rien d'étonnant. Pour être exploitées, les masses doivent être menées et soumises comme un troupeau. Mais qu'une telle idée soit ancrée dans l'esprit de ceux qui se prétendent émancipateurs et révolutionnaires, c'est un des phénomènes les plus étranges de l'histoire. Car – ceci me paraît évident – pour ne plus être exploitées, les masses ne doivent plus être menées. Tout au contraire : les masses travailleuses arriveront à se débarrasser de toute exploitation seulement lorsqu'elles auront trouvé le moyen de se débarrasser de toute tutelle, d'agir par elles-mêmes, de leur propre initiative, pour leurs propres intérêts, à l'aide et au sein de leurs propres et véritables organismes de classe : syndicats, coopératives, etc., fédérés entre eux.

L'idée de la dictature – brutale ou adoucie – étant universellement répandue et adoptée, la route est toute prête pour la psychologie, l'idéologie et l'action fascistes. Cette psychologie pénètre, empoisonne et décompose tout le mouvement ouvrier et l'engage dans une voie périlleuse.

Si la dictature est jugée nécessaire pour mener la lutte émancipatrice de la classe ouvrière, la lutte des classes devient, en réalité, lutte des dictateurs entre eux. Au fond, il s'agit, dans cette lutte, de savoir qui conservera ou gagnera l'emprise décisive sur les masses. L'issue de la lutte dépend alors de toutes sortes de circonstances, d'un caractère plutôt accessoire. Ici, c'est le dictateur X, là le dictateur Y ou Z qui l'emporte. L'un ou l'autre peuvent afficher des idéaux très différents, mêmes opposés. Il n'en reste pas moins qu'au lieu d'une libre et vaste activité des masses elles-mêmes, c'est le vainqueur qui va mener les masses, forcées de le suivre,

sous peine de répression terrible. Il est évident qu'une telle perspective ne peut avoir rien de commun avec l'émancipation réelle des masses travailleuses.

L'idée de la dictature, de l'élite dirigeante, mène fatalement à la formation de partis politiques : organismes qui enfantent et soutiennent le futur dictateur. Enfin, tel ou tel parti l'emporte sur les autres. C'est alors sa dictature installée. Quelle qu'elle soit, elle crée rapidement des situations et, finalement, des couches privilégiées. Elle soumet les masses à sa volonté. Elle les opprime, les exploite et, au fond, devient fatalement fasciste.

Ainsi, je conçois le fascisme d'une façon vaste. Pour moi, tout courant d'idée qui admet la dictature – franche ou estompée, « droite » ou « gauche » – est au fond, objectivement et essentiellement, fasciste. Pour moi, le fascisme est surtout l'idée de mener les masses par une « minorité », par un parti politique, par un dictateur. Le fascisme, au point de vue psychologique et idéologique, est l'idée de la dictature. Tant que cette idée est émise, propagée, appliquée par les classes possédantes, on la comprend. Mais quand la même idée est saisie et mise en pratique par des idéologues de la classe laborieuse comme le moyen de son émancipation, on doit considérer ce fait comme une aberration funeste, comme une singerie aveugle et stupide, comme un égarement périlleux. Car étant essentiellement fasciste, cette idée, appliquée, mène fatalement à une organisation sociale foncièrement fasciste.

Cette vérité a été justement démontrée – sans contestation possible – par « l'expérience russe ». L'idée de la dictature comme moyen d'émancipation de la classe ouvrière y a été pratiquement appliquée. Eh bien ! son application produisit fatalement l'effet qui devient aujourd'hui de plus en plus net et que, bientôt, les plus ignorants, les plus aveugles, les plus obstinés, seront obligés de constater : la révolution triomphante, au lieu de mener à l'émancipation de la classe

ouvrière, aboutit en fait, et en dépit de toutes les théories des émancipateurs dictateurs, à l'esclavage et à l'exploitation les plus complets, les plus terribles, de cette classe ouvrière par une classe dirigeante privilégiée. Telle est la troisième et principale raison de la puissance particulière du fascisme. Il est alimenté surtout par l'idéologie foncièrement fasciste – inconsciemment fasciste – d'une multitude de gens qui seraient les premiers étonnés et indignés si on les accusait de fascisme. Cette idéologie, répandue partout, voire parmi les « émancipateurs » et les travailleurs eux-mêmes, empoisonne le mouvement ouvrier, le ramollit, le décompose. Elle tue la vraie activité des masses et réduit à néant – ou plutôt au résultat fasciste – leurs luttes et même leurs victoires. Voilà pourquoi – hélas ! – Petrini a raison. « Aucune différence n'existe entre Staline et Mussolini. » Et voilà pourquoi le « fascisme rouge » n'est nullement une boutade, mais l'expression exacte d'une bien triste réalité. Une consolation existe cependant. Les masses s'instruisent surtout par l'expérience vécue, bien palpable. Cette expérience est là. Elle est là tous les jours, sur une sixième partie du globe. Ses véritables résultats commencent à être connus de plus en plus amplement, avec de plus en plus de précisions. Il faut espérer que les masses travailleuses de tous les pays sauront en dégager, en temps opportun, la leçon indispensable pour le succès de leurs luttes futures. La réalisation de cet espoir dépend beaucoup de la conduite de tous ceux qui ont déjà compris. Il est de leur devoir de s'employer, avec la plus grande énergie, à faire comprendre aux vastes masses travailleuses le véritable sens négatif de l'expérience russe. Nous, les anarchistes, nous qui avons compris, nous devons amplifier, intensifier notre propagande, en tenant compte surtout de cette expérience. Si nous remplissons notre devoir, si nous aidons les masses à la comprendre en temps opportun, alors le « fascisme rouge » de l'URSS aura rempli, historiquement parlant, un rôle utile :

celui d'avoir tué, en l'appliquant, l'idée de la dictature.

« Le fascisme
rouge », Ce qu'il faut
dire, juillet 1934.

Carl Einstein

Hommage au camarade tombé au combat

Né en Allemagne, critique d'art et écrivain, Carl Einstein (1885-1940) a traversé l'Europe de part en part au sortir de la Première Guerre mondiale. En 1922, attaqué en justice par l'extrême droite religieuse allemande, il s'installe en France où il fréquente les milieux artistiques, travaille avec le collectionneur et marchand d'art Daniel-Henry Kahnweiler, fonde avec Georges Bataille la revue Documents, coécrit avec Jean Renoir le scénario de Toni et couvre comme journaliste la vie littéraire et culturelle française. En juillet 1936, il s'engage dans le groupe international de la colonne Durruti, qui épaula les milices anarchistes espagnoles sur le front d'Aragon. C'est à ce titre qu'il participe à l'éloge funèbre de Buenaventura Durruti (1896-1936), figure emblématique de l'anarchisme espagnol. Einstein continue à suivre la guerre civile espagnole pendant deux ans, participant aux combats sur le front d'Aragon. Il repasse la frontière en 1939, lors de la chute de Barcelone. Interné au camp d'Argelès, il est libéré grâce à l'intervention de Kahnweiler. L'invasion de la France par les troupes allemandes le pousse au suicide le 5 juillet 1940.

Notre colonne apprit la mort de Durruti dans la nuit. On parla peu. Sacrifier sa vie va de soi pour les camarades de Durruti. Quelqu'un dit à mi-voix « C'était le meilleur de nous tous ». D'autres crièrent dans la nuit « Nous le vengerons ». La consigne du lendemain fut « Venganza » (vengeance). Durruti, cet homme extraordinairement objectif et précis, ne

parlait jamais de lui, de sa personne. Il avait banni de la grammaire le mot « moi », ce terme préhistoire.

Dans la colonne Durruti, on ne connaît que la syntaxe collective. Les camarades enseigneront aux écrivains à changer la grammaire pour la rendre collective. Durruti avait eu l'intuition profonde de la force anonyme du travail. Anonymat et communisme ne font qu'un. Le camarade Durruti vivait à des années-lumière de toute cette vanité des vedettes de gauche. Il vivait avec les camarades, il luttait en compagnon. Son rayonnement était le modèle qui nous animait. Nous n'avions pas de général ; mais la passion du combat, la profonde humilité face à la Cause, la Révolution, passaient de ses yeux bienveillants jusqu'à nos cœurs qui ne faisaient qu'un avec le sien, lequel continue à battre pour nous dans les montagnes.

Nous entendrons toujours sa voix ; Adelante, adelante. Durruti n'était pas un général, il était notre camarade. Cela n'est pas décoratif, mais dans cette colonne prolétarienne, on n'exploite pas la Révolution, on ne fait pas de publicité. On ne pense qu'à une chose : la victoire et la Révolution. Cette colonne anarcho-syndicaliste est née au sein de la Révolution. C'est elle qui est sa mère. Guerre et Révolution ne font qu'un pour nous. D'autres auront beau jeu d'en parler en termes choisis ou d'en discuter dans l'abstrait. La Colonne Durruti ne connaît que l'action, et nous sommes ses élèves. Nous sommes concrets tout simplement et nous croyons que l'action produit des idées plus claires qu'un programme progressif qui s'évapore dans la violence du Faire.

La Colonne Durruti se compose de travailleurs, des prolétaires venus des usines et des villages. Les ouvriers d'usine catalans sont partis en guerre avec Durruti, les camarades de la province les ont rejoints. Les agriculteurs et les petits paysans ont abandonné leurs villages, torturés et avilis par les fascistes, ils ont passé l'Èbre de nuit. La

Colonne Durruti a grandi avec le pays qu'elle a conquis et libéré. Elle était née dans les quartiers ouvriers de Barcelone, aujourd'hui elle comprend toutes les couches révolutionnaires de Catalogne et d'Aragon, des villes et des campagnes. Les camarades de la Colonne Durruti sont des militants de la CNT-FAI. Nombre d'entre eux ont payé de peines de prison pour leurs convictions. Les jeunes se sont connus aux Juventudes Libertarias. Les ouvriers agricoles et les petits paysans qui nous ont rejoints sont les mères et les fils de ceux qui sont encore réprimés là-bas. Ils regardent vers leurs villages. Nombre de leurs parents, pères et mères, frères et sœurs ont été assassinés par les fascistes. Les paysans regardent vers la plaine, dans leurs villages, avec espoir et colère. Mais ils ne combattent pas pour leur hameau ni pour leurs biens, ils se battent pour la liberté de tous. Des adolescents, presque des enfants, se sont enfuis chez nous, des orphelins dont les parents avaient été assassinés. Ces enfants se battent à nos côtés. Ils parlent peu, mais ils ont vite compris bien des choses. Le soir au bivouac, ils écoutent les plus âgés. Certains ne savent ni lire ni écrire. Ce sont les camarades qui leur apprennent. La Colonne Durruti reviendra du champ de bataille sans analphabètes. Elle est une école.

La Colonne n'est organisée ni militairement ni de façon bureaucratique. Elle a émergé de façon organique du mouvement syndicaliste. C'est une association social-révolutionnaire, ce n'est pas une troupe. Nous formons une association des prolétaires asservis et qui se bat pour la liberté de tous. La Colonne est l'œuvre du camarade Durruti, qui a déterminé leur esprit et encouragé leur liberté d'être jusqu'au dernier battement de son cœur. Les fondements de la Colonne sont la camaraderie et l'autodiscipline. Le but de leur action est le communisme, rien d'autre. Tous, nous haïssons la guerre, mais tous nous la considérons comme un moyen révolutionnaire. Nous ne sommes pas des pacifistes

et nous nous battons avec passion. La guerre – cette idiotie complètement dépassée – ne se justifie que par la Révolution sociale. Nous ne luttons pas en tant que soldats, mais en tant que libérateurs. Nous avançons et prenons d'assaut, non pour conquérir de la propriété mais pour libérer tous ceux qui sont réprimés par les capitalistes et les fascistes. La Colonne est une association d'idéalistes qui ont une conscience de classe. Jusqu'à présent, victoires et défaites servaient au capital qui entretenait des armées et des officiers pour assurer et agrandir son profit et sa rente.

La Colonne Durruti sert le prolétariat. Chaque succès de la Colonne entraîne la libération des travailleurs, quel que soit l'endroit où la Colonne a vaincu. Nous sommes des communistes syndicalistes, mais nous savons l'importance de l'individu ; cela veut dire : chaque camarade possède les mêmes droits et remplit les mêmes tâches. Il n'y en a pas un au-dessus de l'autre, chacun doit développer et obéir un maximum de sa personne. Les techniciens militaires conseillent, mais ne commandent pas. Nous ne sommes peut-être pas des stratèges, mais certainement des combattants prolétariens. La Colonne est forte, c'est un facteur important du front, car elle est constituée d'hommes qui ne poursuivent qu'un seul but depuis longtemps, le communisme, parce qu'il se compose de camarades organisés syndicalement depuis longtemps et travaillant de façon révolutionnaire. La Colonne est une communauté syndicaliste en lutte. Les camarades savent qu'ils luttent cette fois-ci pour la classe laborieuse, non pour une minorité capitaliste, l'adversaire. Cette conviction impose à tous une autodiscipline sévère. Le milicien n'obéit pas, il poursuit avec tous ses camarades la réalisation de son idéal, d'une nécessité sociale. La grandeur de Durruti venait justement de ce qu'il commandait rarement, mais éduquait continuellement. Les camarades venaient le retrouver sous sa tente quand il rentrait du front. Il leur expliquait le sens

des mesures qu'il prenait et discutait avec eux. Durruti, ne commandait pas, il convainquait. Seule la conviction garantit une action claire et résolue. Chez nous, chacun connaît la raison de son action et ne fait qu'un avec elle. Chacun s'efforcera donc à tout prix d'assurer le succès à son action. Le camarade Durruti nous a donné l'exemple. Le soldat obéit parce qu'il a peur et qu'il se sent inférieur socialement. Il combat par frustration. C'est pour cela que les soldats défendent toujours les intérêts de leurs adversaires sociaux, les capitalistes. Ces pauvres diables du côté fasciste nous en livrent le pitoyable exemple. Le milicien se bat avant tout pour le prolétariat, il veut la victoire de la classe ouvrière. Les soldats fascistes se battent pour une minorité en voie de disparition, leur adversaire, le milicien pour l'avenir de sa propre classe. Le milicien est donc plus intelligent que le soldat. C'est un idéal et non la parade au pas de l'oie qui règle la discipline de la Colonne Durruti.

Où que pénètre la Colonne, on collectivise. La terre est donnée à la communauté, les prolétaires agricoles, d'esclaves des caciques qu'ils étaient, se métamorphosent en hommes libres. On passe du féodalisme agraire au libre communisme. La population est soignée, nourrie et vêtue par la Colonne. Quand la Colonne fait halte dans un village, elle forme une communauté avec la population. Jadis cela s'appelait Armée et Peuple ou plus exactement l'armée contre le peuple. Aujourd'hui, cela s'appelle prolétariat au travail et en lutte, tous deux forment une unité inséparable. La milice est un facteur prolétaire, son être, son organisation sont prolétaires et doivent le rester. Les milices sont les représentantes de la lutte de classe.

La Révolution impose à la Colonne une discipline plus sévère que ne le pourrait n'importe quelle militarisation. Chacun se sent responsable du succès de la Révolution sociale. Celle-ci forme le contenu de notre lutte qui restera déterminée par la dominante sociale. Je ne crois pas que des

généraux ou un salut militaire puissent nous enseigner une attitude plus fonctionnelle. Je suis sûr de parler dans le sens de Durruti et des camarades. Nous ne nions pas notre vieil antimilitarisme, notre saine méfiance contre le schématisme militaire qui n'a apporté jusqu'ici des avantages qu'aux capitalistes. C'est justement au moyen de ce schématisme militaire qu'on a empêché le prolétaire de se former en tant que sujet et qu'on l'a maintenu dans l'infériorité sociale. Le schématisme militaire avait pour but de briser la volonté et l'intelligence du prolétaire. Finalement, et en dernier lieu, nous luttons contre les généraux mutins.

Le fait de la rébellion militaire prouve la valeur douteuse de la discipline militaire. Nous n'obéissons pas aux généraux, nous poursuivons la réalisation d'un idéal social qui fait sa part à la formation maximale de l'individualité prolétaire. La militarisation, par contre, était un moyen jusqu'alors populaire d'amoindrir la personnalité du prolétaire.

Nous accomplirons tous et de toutes nos forces les lois de la Révolution. La base de notre Colonne, ce sont notre confiance réciproque et notre collaboration volontaire. Le fétichisme du commandement, la fabrication de vedettes, laissons cela aux fascistes. Nous restons des prolétaires en armes, qui se soumettent volontairement à une discipline fonctionnelle. On comprend la Colonne Durruti si l'on a saisi qu'elle restera toujours la fille et la protection de la Révolution prolétarienne. La Colonne incarne l'esprit de Durruti et celui de la CNT-FAI. Durruti continue à vivre dans notre Colonne.

Elle garantit son héritage dans la fidélité. La Colonne lutte avec tous les prolétaires pour la victoire de la Révolution.

Honneur à notre camarade tombé au combat. Honneur à Durruti.

« Hommage à
Durruti »,

Éloge prononcé sur
Radio CNT-FAI, 1936.

Léo Ferré

Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent

Né dans une famille catholique traditionnelle de la bourgeoisie monégasque, Léo Ferré (1916-1993) fait ses études chez les franciscains puis entre à l'École libre des sciences politiques. Au sortir de la guerre, il se lance dans la chanson. En 1949, il participe à son premier gala de soutien au Libertaire, en première partie de Pierre Dac. Ses textes, comme « Paris canaille », prennent une tonalité libertaire et gouailleuse. Il affirme son anarchisme dans « Graine d'ananas » (1954), dénonce les institutions répressives dans « Merde à Vauban » et sa solidarité avec l'Espagne libertaire dans « Franco la muerte ». Plusieurs de ses albums ont été interdits : « Thank you Satan » (1961), « La Marseillaise » (1967)...

Léo Ferré publie plusieurs articles dans la revue anarchiste La Rue et dans Le Monde libertaire. Le 10 mai 1968, il interprète pour la première fois « Les anarchistes » lors du gala annuel du Monde libertaire. Cette chanson rend un hommage inspiré à ses compagnons de toujours et contient un clin d'œil à Maurice Joyeux : « Joyeux et c'est pourquoi, ils sont toujours debout. » Ferré chante également pour le centième anniversaire de la Commune de Paris ou contre la peine de mort avec Georges Brassens en 1975. Son double album de 1970 est intitulé Amour Anarchie. Ferré ne refuse jamais une scène aux anarchistes. Le 13 décembre 1983, il donne son premier gala de soutien à Radio libertaire, alors menacée d'interdiction. Enfin, le 1^{er} juin 1991, il effectue son dernier concert pour le dixième anniversaire de cette même radio.

Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
La plupart Espagnols allez savoir pourquoi
Faut croire qu'en Espagne on ne les comprend pas
Les anarchistes

Ils ont tout ramassé
Des beignes et des pavés
Ils ont gueulé si fort
Qu'ils peuv'nt gueuler encore
Ils ont le cœur devant
Et leurs rêves au mitan
Et puis l'âme toute rongée
Par des foutues idées
Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
La plupart fils de rien ou bien fils de si peu
Qu'on ne les voit jamais que lorsqu'on a peur d'eux
Les anarchistes
Ils sont morts cent dix fois
Pour que dalle et pour quoi ?
Avec l'amour au poing
Sur la table ou sur rien
Avec l'air entêté
Qui fait le sang versé
Ils ont frappé si fort
Qu'ils peuvent frapper encore
Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
Et s'il faut commencer par les coups d'pied au cul
Faudrait pas oublier qu'ça descend dans la rue
Les anarchistes
Ils ont un drapeau noir
En berne sur l'Espoir
Et la mélancolie
Pour traîner dans la vie
Des couteaux pour trancher
Le pain de l'Amitié
Et des armes rouillées
Pour ne pas oublier
Qu'y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent
Et qu'ils se tiennent bien le bras dessus bras dessous
Joyeux, et c'est pour ça qu'ils sont toujours debout
Les anarchistes

« Les anarchistes »,
1968.

Georges Clemenceau

Sylvie Brodziak

Introduction

Commencée en prison sous le Second Empire, achevée aux lendemains de la Première Guerre mondiale, la carrière politique de Clemenceau fut longue et passionnée. Elle est celle d'un homme de convictions dont le seul dessein fut de rendre plus forte et plus vivante la devise « Liberté, Égalité Fraternité », comme en témoignent les textes réunis dans cette anthologie.

Dès 1861, opposant à Napoléon III, il s'engage par la critique littéraire et tourne en dérision l'hypocrisie des nantis, les romanciers mondains, la prétention du style académique. Devenu député de Paris en 1876, au côté de Victor Hugo, il fait ses premières armes à la Chambre en militant pour l'amnistie des communards.

En 1880, désireux de maintenir son indépendance politique, il fonde son propre journal, *La Justice*, pour mieux proposer mais aussi s'opposer aux républicains modérés qui dirigent alors le pays. Le quotidien radical dénonce l'affairisme des élites politiques, réclame l'impôt sur le revenu, fustige le « cléricalisme ».

Chef incontesté de l'opposition de gauche, Georges Clemenceau fait perpétuellement acte de vigilance et n'a de cesse de refuser toute décision irrespectueuse des droits de l'homme et du citoyen. Parallèlement, il travaille pour que la République se dote d'institutions plus démocratiques.

En 1884, contestant la légitimité du Sénat, il s'engage pour la réforme constitutionnelle. En juillet 1885, après un discours mémorable contre la colonisation, il fait tomber le ministère Ferry. Habité par une très haute idée de l'exercice du pouvoir, il critique sans détour les hommes politiques peu investis dans leur mandat.

Soucieux de lutter contre les inégalités et la misère, il inscrit la question sociale au cœur de son action. Son premier ouvrage, *La Mêlée sociale*, publié en 1895, est consacré à « ceux d'en bas » qu'il défend contre « ceux d'en haut ». Favorable au droit de grève, il se bat pour le recul de la pauvreté, met en cause l'intolérable domination patronale, réclame des mesures urgentes de solidarité et œuvre à l'amélioration des conditions de travail des ouvriers. En 1904, devenu sénateur, il s'élève contre l'utilisation de la céruse, pigment qui entre dans la composition des peintures et empoisonne les travailleurs du bâtiment.

La clé de voûte de son idéal politique ? L'accès à l'éducation et à la culture pour tous et pour toutes. En conséquence, malgré sa forte antipathie pour Jules Ferry, il vote les lois scolaires qu'il souhaite voir appliquées dans un État laïque. Il lutte, au Parlement comme dans la presse, pour la laïcité, la liberté de conscience, contre l'intolérance.

Il manifeste son hostilité à tout obscurantisme et à tout fanatisme religieux, en apportant dès 1895 son soutien aux Arméniens persécutés. À partir de 1897, son engagement total dans l'affaire Dreyfus concrétise de façon exemplaire l'exigence de justice et d'humanité dont témoigne aussi son combat, ancien, contre la peine de mort.

La Grande Guerre réveille la fibre patriotique du républicain jacobin et autoritaire que fut aussi Georges Clemenceau. Dans ses écrits, dans ses discours, il exhorte la France et ses soldats à dire non à la défaite. Avec courage et détermination, devenu président du Conseil en novembre 1917, il remplit sa mission et conduit le pays à la victoire.

Insolent et rebelle, Clemenceau le fut tout au long de sa vie. Par ses mots et ses actes, il a lutté sans répit pour construire une république idéale, digne d'être laissée aux générations à venir.

Pour l'amnistie des communards

En 1876, Clemenceau, jeune député de Paris, réclame l'amnistie pour les communards. Proche de Louise Michel déportée en Nouvelle-Calédonie, il correspond régulièrement avec elle et c'est aussi en pensant à la « Vierge rouge » qu'il s'engage dans la lutte. Son combat se solde par un échec, mais l'installe au premier rang des hommes politiques de sa génération. En 1880, il est toujours aux côtés de Victor Hugo qui, après un discours mémorable au Sénat le 3 juillet, obtient l'amnistie totale à l'occasion de l'adoption du 14 Juillet comme fête nationale.

Croyez-vous que c'est en laissant à Nouméa les hommes qui y sont que vous éviterez de nouvelles insurrections ? Non ! S'il y avait un danger social, puisqu'on a parlé de danger social, il ne serait pas là, il serait dans nos rues, dans nos maisons, dans nos villes, il serait dans la jeune génération, dans les hommes qui s'élèvent, et que nous vous demandons d'élever dans des sentiments de conciliation et d'apaisement, au lieu de les élever dans des sentiments de haine et de vengeance. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs à gauche.) [...]

Eh bien, je dis qu'au lieu d'admettre que vous soyez dans la nécessité, à des périodes déterminées dans l'histoire, de vous livrer à des répressions impitoyables, il faut que vous

prenez la résolution de conquérir ces hommes aux réformes pacifiques, par l'instruction d'abord, et puis, et surtout, par ces réformes elles-mêmes ; il faut que vous les conquériez à la justice et à la liberté par la justice et par la liberté. (Marques d'assentiment à gauche.)

Je sais bien qu'on dira que, s'il est nécessaire de ne pas avoir peur, il faut éviter de faire peur aux classes dirigeantes, qui jusqu'à présent ont eu le malheur de ne rien diriger, et qui semblent avoir enfin repris les rênes du Gouvernement et vouloir maintenant engager définitivement le pays dans les voies du self-government.

Je répondrai qu'il faut s'entendre sur ceux qu'il convient de rassurer. Je dirai qu'il y a des hommes que vous ne rassurerez jamais quoi que vous fassiez, car une République qui aurait – je dis qui aurait – des préfets monarchistes, les effrayerait encore. Il faut en prendre votre parti, vous ne rassurerez jamais les hommes que M. Thiers, qui avait cependant vaincu la Commune, n'a pu rassurer. (Marques d'approbation sur divers bancs à gauche.)

Vous ne rassurerez jamais les hommes qui, quoi qu'ils en disent, sont effrayés de voir à la tête du Gouvernement M. le maréchal de Mac-Mahon, de voir qu'il a le sentiment de sa responsabilité et qu'il est disposé à pratiquer sincèrement, loyalement la Constitution. Ils ne l'avoueront pas, mais c'est le fond de leur sentiment. [...]

Je dis enfin que la vraie manière de donner confiance à ceux que vous voulez rassurer, c'est surtout de réussir dans l'entreprise que vous avez faite de fonder en France le régime républicain, et si vous y réussissez, comme je l'espère et comme j'en suis sûr, les classes dirigeantes, les hommes que vous avez peur d'effrayer, seront suffisamment rassurés si vous leur dites qu'il n'y a rien d'effrayant dans l'amnistie. Mais si votre politique est incertaine, hésitante : si vous n'obtenez qu'un demi-succès, il arrivera quand vous vous présenterez devant les électeurs, en 1880, à cette date

à laquelle les monarchistes nous ajournent, que les partis hostiles, eussiez-vous cent fois refusé l'amnistie, ne manqueront pas d'armes contre vous.

Je vous demande de faire confiance au pays. Je vous demande d'avoir confiance en vous-mêmes, et vous ne pouvez pas donner de plus grande preuve de confiance en vous-mêmes, en votre force, qu'en votant l'amnistie. Vous conviez vos préfets à une œuvre de réconciliation et d'apaisement ; nous vous y convions à notre tour. Vous leur dites que la République ne pourra être fondée qu'en mettant fin à nos divisions. Je crains qu'en prononçant cette parole vous n'ayez songé surtout aux classes dites supérieures que vous voulez avec raison ramener à la République. Je vous demande de songer en même temps aux classes dites inférieures qu'il faut également ramener et apaiser. Je vous dis que c'est seulement par la réconciliation des classes, par la réconciliation de tous les citoyens que vous ferez l'apaisement social que nous désirons tous. (Marques d'assentiment sur plusieurs bancs à gauche.)

Je vous demande de proclamer l'amnistie pendant que c'est une preuve de force, et de ne pas attendre que l'opinion l'exige et que ce soit pour vous une preuve de faiblesse. N'abdiquez pas, comme on vous le propose, agissez. Que craindriez-vous ? Vous serez toujours forts si vous gouvernez avec le pays ; vous serez toujours faibles si vous gouvernez contre lui. (Très bien ! très bien ! et applaudissements à l'extrême gauche et sur un certain nombre de bancs à gauche. – L'orateur, en descendant de la tribune, est félicité par ses amis.)

Chambre des
députés, 16 mai 1876.

L'aiguillon de la République

La Justice fut le grand journal de Georges Clemenceau. Fondé en 1880, ce quotidien de grand format était vendu par abonnement, 40 francs par an ou 10 centimes le numéro. Chef de file des députés radicaux, qui siègent à l'extrême gauche, Clemenceau fait rapidement de ce journal une tribune influente, qui relaie ses combats menés dans l'arène parlementaire. Dans le premier numéro, daté du 16 janvier 1880, il explique ses intentions : faire accélérer la construction de la République face à l'inertie et à la stérilité qui, selon lui, caractérisent la politique gouvernementale menée par les républicains modérés.

À NOS LECTEURS

Nous n'avons pas besoin de longues explications. On sait qui nous sommes. Ce que nous voulons tient dans un mot : la République.

Avant de discuter l'idée, il a fallu combattre pour le nom. Les partis du passé tremblant de voir briser les liens dans lesquels toutes les réactions ont garrotté la Révolution française, avaient engagé une guerre désespérée. Tant que la lutte a duré on nous a vus à notre poste. Nous n'avons jamais été ni parmi les hésitants, ni parmi les fauteurs de divisions. Après la victoire, la République était fondée, les républicains étaient au pouvoir, tout semblait gagné : deux

ans ont passé : rien n'est fait. À qui demande des résultats, on répond par des promesses. À qui doute des promesses on fait valoir presque un demi-changement de ministère.

Où donc est l'obstacle ? Dans nos ennemis ? Non. Ils sont chassés des pouvoirs publics. Pourtant toute excuse est bonne quand il faut motiver l'inertie et justifier la stérilité.

Ce fut d'abord pour ménager M. de Mac-Mahon, président, afin d'éviter un coup de tête : on n'a rien fait et le coup de tête n'a pas été évité.

Maintenant c'est pour ne pas diviser les républicains : nous craignons fort (puissions-nous nous tromper !) qu'on ne fasse pas grand-chose, et les républicains n'en seront que plus divisés.

On nous a ajournés à la défaite du 16 Mai^{28}, puis aux élections sénatoriales, puis au départ de M. de Mac-Mahon, puis à la chute du ministère : on commence à nous ajourner à la Chambre prochaine. Les prétextes crèvent et ce qu'ils prétextaient continue ; les échéances sonnent et ce qu'elles promettaient ne vient pas. Les motifs changent, les termes reculent, l'immobilité reste.

Ne nous arrêtons pas à ces mauvaises raisons ; si elles valaient quelque chose, on ne serait pas obligé de les renouveler presque aussi souvent que les ministres. Sous ces prétextes, on a reconnu la façon dont au lendemain des révolutions, les semences laissées dans le sol par un long passé de réaction, pullulant d'une végétation lente et continue, grandissent, nouent les hommes et édifient les choses.

On voit d'abord reparaître l'éternelle race bourgeoise de 1830 – docteurs en demi-mesures que le mouvement effare et que les idées inquiètent : l'orléanisme d'hier, le centre gauche d'aujourd'hui. Ne croyez pas le progrès sauvé s'ils disparaissent. La peur des responsabilités, la force des routines, l'usure des esprits et des caractères, tout ce qu'il y a de commode dans l'indécision et de tentant dans l'inertie

conspire avec eux.

Députés d'arrondissement tout surpris de se voir ailleurs que dans un conseil général, et tout troublés de ce que les gros bonnets doivent dire de leur hardiesse autour du clocher électoral ; révolutionnaires d'autrefois, consumés jusqu'à la moelle par le grand feu dont ils brûlèrent ; libéraux éteints, pour avoir respiré. La torpeur dans l'atmosphère d'un cabinet ministériel... les volontés s'énervent, les convictions vacillent ; ce qu'on détestait, on s'habitue à le tolérer d'abord, à le pratiquer ensuite, et enfin à le soutenir avec passion le jour où pour l'avoir pratiqué, on défend, en le défendant, ses actes et sa fortune.

La France sait déjà dans quels marécages se perdent les gouvernements qui renient les idées et les espérances au nom desquels ils se sont fondés. Ceux qui croient qu'on ne risque rien en ne faisant rien se trompent. On risque la chute aussi et l'oubli en plus.

Quel est donc le problème posé au gouvernement dans ce pays, dont toutes les institutions fondamentales ont été conquises et reconquises par la force ; qui doit ses droits et son existence à la Révolution de 1789 ; la souveraineté nationale à la Révolution de 1830 ; le suffrage universel à la Révolution de 1848 ; la République à la Révolution de 1870 ? Quel est donc le seul problème posé ? C'est de prouver enfin que la légalité n'est pas forcément incapable de progrès, partielle pour les puissants, impitoyable aux faibles. Quiconque veut empêcher la politique de la France d'alterner des explosions du peuple aux coups de force du gouvernement, doit combattre sans trêve les inerties obstinées et les ajournements indéfinis.

C'est ce que nous combattons. Nous ne cherchons pas à crier plus fort que les autres : nous haïssons le charlatanisme du tapage. Nous cherchons encore moins à déchirer les républicains avec qui nous pouvons différer d'opinion ; nous n'avons pour les personnes que les

sentiments nés dans les années de lutte commune. Mais nous aimons la netteté dans les idées et dans les actes ; nous ignorons l'art de se duper soi-même pour éviter la fatigue de se décider et d'agir ; nous prétendons savoir ce que nous voulons et même le vouloir. Héritiers de la génération héroïque de la démocratie et fiers de son héritage, nous sommes venus à une autre époque : nous sommes de notre temps. Notre foi n'est pas moins passionnée : elle nous commande de ne nous payer ni de mots vides, ni de sentiments vagues, et de ne rien épargner pour y voir clair et pour marcher droit au but.

Tels nous serons, très décidés, à applaudir au premier pas en avant, mais très décidés aussi à ne pas nous contenter de mauvaises excuses pour nommer la stagnation progrès et la stérilité sagesse ; aussi désireux de voir les républicains se diviser le moins possible, que résolus à ne jamais dissimuler un désaccord sous une abdication ; adversaires implacables de la doctrine qui consiste à abandonner tout pour ne pas compromettre le reste. Elle a son nom cette doctrine : un jour en 1876, un des ministres actuels, par une ironie involontaire, l'appelait la politique des résultats. « Dites, riposta M. Gambetta, la politique des déceptions. » Eh bien ! Nous ne serons ni les dupes, ni les complices de la politique des déceptions.

Si l'on essaye de ressusciter contre nous le défunt péril social, nous hausserons les épaules, confiants dans le bon sens public.

Si l'on nous crie qu'il ne faut pas donner prise aux monarchistes : nous demanderons si l'on compte pour les réduire puiser des forces dans l'inertie et dans l'indécision.

Si l'on nous enseigne gravement que nous ignorons la fin de la science politique, laquelle s'apprend sous l'orme proverbial, dans une attente sans terme, la réponse nous sera facile, l'opinion que nous combattons ne consiste pas à penser que chaque chose a son heure (axiome trop vieux

pour constituer une découverte), mais à trouver éternellement qu'il est l'heure de ne rien faire.

Que réclamons-nous donc ? Une politique largement populaire, l'égalité même dans l'amnistie, des réformes nettes et des libertés entières. Voit-on là quelque chose d'extrême ? Rien n'y dépasse le programme constant de la démocratie. Si l'on n'est pas unanime à le défendre, c'est que d'autres l'ont déserté. On ne croyait guère autrefois qu'un tel programme pût devenir celui d'un groupe particulier. Quiconque détestait les monarchies tenait à honneur de l'arborer : c'était le drapeau républicain.

Quand le régime du coup d'État pesait sur la France, on le déployait hardiment ce drapeau aux vives et franches couleurs, et les générations nouvelles venaient en foule se ranger autour de lui.

Quand, au 16 Mai, l'armée noire du cléricalisme tenta un dernier effort, c'est encore sous les plis du drapeau que se serraient les masses profondes du suffrage universel, et le coup d'État, son sabre à moitié tiré capitulait devant lui.

Les républicains ont triomphé. Qu'est devenu leur drapeau ? Nous l'avons salué dans la bataille, nous le servirons dans la victoire.

LA JUSTICE

La grande formule de la Révolution, Liberté, Égalité, Fraternité, qui contient dans ses trois mots tous les droits de l'homme, toutes les réformes sociales, tous les préceptes de la morale, se résume dans une formule plus brève encore : la Justice.

Ce seul mot renferme en lui les conceptions des philosophes, les rêves des poètes, les efforts des nations, les héroïsmes des martyrs, les lamentations séculaires des

malheureux, les revendications des précurseurs, les constitutions des politiques, les espérances des voyants : il est le cri perçant de l'humanité depuis le jour inconnu où, sortie de la nature inférieure, elle lutte, pleure et pense.

La Justice ! elle est la doctrine nouvelle, qui doit ruiner les vieux dogmes ; elle est la vérité et le droit, la lumière et la force de la conscience, la clé d'or de l'avenir, la solution triomphante de tous les problèmes, qui tourmentent la raison des sages et le cœur des humbles et des souffrants.

Pratiquer la Justice, c'est le but et c'est la loi suprême, la loi qui commande aux lois.

Des hommes, individuellement, ont cherché ou pratiqué la Justice. Les sociétés humaines l'ont toujours méconnue. Les conducteurs de peuples l'ont toujours proscrite de leurs conseils comme une étrangère importune.

La grandeur de la Révolution française, ce qui fait d'elle le mouvement le plus extraordinaire et le plus fécond qui se soit produit dans l'humanité, c'est d'avoir compris et proclamé que la Justice s'impose aussi impérieusement à la société qu'à l'individu, et d'avoir entrepris cette œuvre qui transformera le monde : détruire la violence, les privilèges, l'ignorance – la plus noire des servitudes – et faire régner la Justice, où règne l'erreur, l'égoïsme et la force.

De ce devoir personnel, être juste, la Révolution a fait le devoir social ; de ce devoir privé, le devoir public.

La société, le législateur, l'État ont pour rôle et pour raison d'être, pour règle et pour mission ce principe unique : la Justice.

Qui donc s'en douterait en regardant autour de soi ?

L'œuvre sacrée est interrompue depuis quatre-vingts ans. La Justice est oubliée, reniée parfois, même raillée !

Dans nos lois fiscales, dans notre régime social, dans nos institutions publiques, dans les pratiques de nos gouvernants, depuis les travaux de nos légistes, où donc est la Justice, ou seulement le souci de la Justice ?

Nous avons reconquis l'instrument matériel de la révolution : la République. Qu'est devenue l'idée maîtresse ?

Eh bien, reprenons-la ! Elle seule vivifiera notre œuvre.

Il faut que la Justice devienne la seule devise et tout le programme de la République.

Nous en faisons notre cri de ralliement !

Ô Justice ! que les peuples te reconnaissent enfin et te reçoivent ! Toi seule leur donneras la paix, la concorde sociale, la liberté féconde, et tous ces biens qu'ils cherchent en vain hors de toi !

La Justice, 16 janvier
1880.

Races inférieures ? Races supérieures ?

Georges Clemenceau est opposé à toute forme de colonisation, creuset de multiples violences. En 1881, à la tribune, il conteste l'expédition tunisienne. À partir de 1883, à la Chambre, il trouve, sur cette question, un adversaire de taille en la personne du président du Conseil Jules Ferry, partisan de l'impérialisme français. La Cochinchine et le Cambodge ayant déjà été colonisés sous le Second Empire, Jules Ferry souhaite étendre la présence française en Asie. Le 25 août 1883, il établit le protectorat français sur l'Annam et envoie 2 500 hommes au Tonkin. Le 30 juillet 1885, Clemenceau s'élève avec virulence contre cette politique.

M. CLEMENCEAU

Nous avons des droits sur les races inférieures. Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent et ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation. Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue

dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer homme ou civilisation inférieur ! Race inférieure, les Hindous ? avec cette grande civilisation raffinée qui se perd dans la nuit des temps, avec cette grande religion bouddhiste qui a quitté l'Inde pour la Chine, avec cette grande efflorescence d'art dont nous voyons encore aujourd'hui les magnifiques vestiges ? Race inférieure, les Chinois ? avec cette civilisation dont les origines sont inconnues et qui paraît avoir été poussée tout d'abord jusqu'à ses extrêmes limites ? Inférieur, Confucius ? En vérité, aujourd'hui même permettez-moi de dire que quand les diplomates chinois sont aux prises avec certains diplomates européens... (Rires approbatifs sur divers bancs), ils font bonne figure, et que, si l'on veut consulter les annales diplomatiques de certains peuples, on y peut voir des documents qui prouvent assurément que la race jaune, au point de vue de l'entente des affaires, de la bonne conduite d'opérations infiniment délicates, n'est en rien inférieure à ceux qui se hâtent trop de proclamer leur suprématie. [...]

C'est le génie même de la race française que d'avoir généralisé la théorie du droit et de la justice, d'avoir compris que le problème de la civilisation était d'éliminer la violence des rapports des hommes entre eux, dans une même société, et de tendre à éliminer la violence, pour un avenir que nous ne connaissons pas, des rapports des nations entre elles. (Très bien ! très bien !) Vous nous dites : lorsque les Européens se sont trouvés en contact avec des nations que vous appelez barbares – et que je trouve très civilisées – n'y a-t-il pas eu un plus grand développement de moralité, de vertus sociales. Peut-être vous prononcez-vous trop vite ! En êtes-vous bien sûrs ? Est-ce qu'il y a eu moins de vertu sociale en Chine que dans tels pays d'Europe ? Est-ce

qu'aux îles Sandwich il y a la même moralité aujourd'hui qu'avant le moment où le capitaine Cook y a abordé ? Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares, et vous y verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! Prenez-la où vous voudrez, et quand vous voudrez, soit en Amérique sous Cortez ou Pizarre, soit aux Indes... [...]

Non, il n'y a pas de droit de nations dites supérieures contre les nations inférieures ; il y a la lutte pour la vie qui est une nécessité fatale, qu'à mesure que nous nous élevons dans la civilisation, nous devons contenir dans les limites de la justice et du droit. Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires, pour s'approprier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence l'hypocrisie. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

Chambre des
députés, 30 juillet 1885.

Pour les impressionnistes

Dans les années 1890, le critique d'art Gustave Geffroy, journaliste à La Justice, présente Clemenceau à Claude Monet. C'est le début d'une longue et profonde amitié, comme en témoigne leur correspondance. Trois écrits majeurs ponctuent cette relation parfois tumultueuse. Le conte philosophique inédit écrit pour convaincre Monet de la nécessité d'une opération de la cataracte est une preuve d'affection émouvante. Quant au livre Claude Monet, les Nymphéas paru en 1928, il en constitue le point d'orgue. Mais c'est l'article ci-après, paru dans La Justice en 1895 et intitulé « Révolution de cathédrales », qui avait marqué la naissance de leur complicité.

Avec l'école impressionniste s'affirme enfin la souveraineté de la lumière. Elle éclate, elle envahit l'être, elle s'impose en conquérante, elle domine le monde, support de sa gloire, instrument de son triomphe.

Qui ne comprend désormais que l'œil voit aujourd'hui d'autre façon que naguère. Il a, après de longs efforts, découvert la nature, obscure d'abord, maintenant de lumière. Ce n'est pas tout. Qui peut dire quelles joies sont réservées à l'affinement du regard par l'ultérieure évolution de notre faculté de voir ?

Quand je vis Monet avec ses quatre toiles devant son champ de coquelicots, changeant sa palette à mesure que le

soleil poursuivait sa course, j'eus le sentiment d'une étude d'autant plus précise de la lumière que le sujet immuable accusait plus fortement la mobilité lumineuse. C'était une évolution qui s'affirmait, une manière nouvelle de regarder, de sentir, d'exprimer, une révolution. De ce champ de coquelicots, bordé de ses trois ormeaux, date une époque dans la sensation comme dans l'expression des choses.

Les meules, les gerbes, les peupliers suivirent. Les mêmes meules, les mêmes gerbes, les mêmes peupliers, au couchant, au levant, au midi, dans la brume et dans le soleil, dans la pluie et dans le vent. Et puis ce fut Vernon, éclatant de lumière ou fondu dans le brouillard.

Alors l'artiste comprit que c'était une analyse relativement sommaire du phénomène, et que si, dans une égale journée, le matin rejoint le soir par une série de transitions infinies, chaque moment nouveau de chaque jour variable constitua, sous la mobile lumière, un nouvel état de l'objet qui n'a jamais été et jamais ne sera plus. Cet état, l'œil parfait doit être apte à le saisir comme la main à le rendre.

N'est-ce pas là vraiment une conception nouvelle et de la perception et de l'expression ?

L'objet obscur en soi reçoit du soleil toute vie, tout pouvoir d'impression visuelle. Mais ces ondes lumineuses qui l'enveloppent, qui le pénètrent, qui le font irradier dans le monde, sont en perpétuelle turbulence, hautes lames d'éclairs, embruns de lumière, tempêtes de clartés. Que sera le modèle sous cette fureur d'atomes vivants à travers laquelle il transparaît, par laquelle il nous est visible, par laquelle, pour nous, il est, véritablement. Voilà ce qu'il faut savoir maintenant, ce qu'il faut exprimer par la peinture, ce qu'il faut décomposer de l'œil et recomposer de la main.

C'est, en effet, ce que l'audacieux Monet entreprit de faire avec ses vingt toiles de la cathédrale de Rouen, réparties en quatre séries que j'appellerais : série grise, série blanche, série brisée, série bleue. Avec vingt toiles, d'effets divers

justement choisis, le peintre nous a donné le sentiment qu'il aurait pu, qu'il aurait dû en faire cinquante, cent, mille, autant qu'il y aurait de secondes dans sa vie, si sa vie durait autant que le monument de pierre, et qu'à chaque battement de son pouls il pût fixer sur la toile autant de moments du modèle. Aussi longtemps que le soleil sera sur elle, il y aura autant de manières d'être de la cathédrale de Rouen que l'homme pourra faire de divisions dans le temps. L'œil parfait les distinguerait toutes, puisqu'elles se résument en des vibrations perceptibles même pour notre actuelle rétine. L'œil de Monet, précurseur, nous devance et nous guide dans l'évolution visuelle qui rend plus pénétrante et plus subtile notre perception du monde.

Ainsi l'art, en s'attachant à exprimer la nature avec une précision de plus en plus affinée, nous apprend à regarder, à percevoir, à sentir. Et de l'expression toujours plus serrée jaillit la sensation toujours plus aiguë. La merveille de la sensation de Monet, c'est de voir vibrer la pierre et de nous la donner vibrante, baignée des vagues lumineuses qui se heurtent en éclaboussures d'étincelles. C'en est fini de la toile immuable de mort. Maintenant la pierre elle-même vit, on la sent muante de la vie qui précède en la vie qui va suivre. Elle n'est plus comme figée pour le spectateur. Elle passe. On la voit passer.

Je ne dis rien de la technicité. Ce n'est pas mon affaire. Je ne sais plus quel peintre de l'Antiquité, impuissant à rendre l'écume d'un cheval emporté, jeta sa brosse, de dépit, qui s'écrasant sur le panneau, réalisa de hasard ce que l'art n'avait pu faire. À regarder de près ces cathédrales de Monet, il semble qu'elles soient faites de je ne sais quel mortier versicolore broyé sur la toile dans un accès de fureur. Tout cet emportement sauvage est fait de passion sans doute, mais de science aussi. Comment l'artiste peut-il, à quelques centimètres de sa toile, se rendre compte d'un effet à la fois précis et subtil qu'on ne peut apprécier qu'avec un

recul de plusieurs mètres, c'est le déconcertant mystère de sa prunelle.

Tout ce qui m'importe, c'est que je vois surgir le monolithe dans son unité puissante, dans son autorité souveraine. Le dessin serré, net, mathématiquement précis, accuse, avec la conception géométrique de l'ensemble, et les masses qui s'ordonnent et les vives arêtes du fouillis sculptural où s'enchâssent les statues. La pierre est dure et résistante sous le poids des siècles. La masse tient bon, solide dans l'estompe de brume, attendrie sous les ciels changeants, éclatant en poudreuse fleur de pierre dans l'embrasement du soleil. Fleur de pierre vibrante, inondée de lumière de vie, offrant aux baisers de l'astre ses troublantes volutes de joie, et faisant jaillir la volupté de vivre des caresses d'un rayon d'or sur un peu de poussière.

Habilement choisis, les vingt états de lumière des vingt toiles s'ordonnent, se classent, se complètent en une évolution achevée. Le monument, grand témoin du soleil, darde au ciel l'élan de sa masse autoritaire qu'il offre aux combats des clartés. Dans ses profondeurs, dans ses saillies, dans ses replis puissants ou ses arêtes vives, le flot de l'immense marée solaire accourt de l'espace infini, se brise en vagues lumineuses battant la pierre de tous les feux du prisme, ou apaisées en obscurités claires. De cette rencontre, se fait le jour, le jour changeant, le jour vivant, le jour noir, gris, blanc, bleu, pourpré, toutes les gammes de lumière. C'est que toutes les couleurs sont brûlées de clarté, « ramenées, suivant l'expression de Duranty, à cette unité lumineuse qui fond ses sept rayons prismatiques en un seul éclat incolore qui est la lumière ».

Accrochées comme elles sont, les vingt toiles nous sont vingt révélations merveilleuses, mais l'étroite relation qui les lie échappe, je le crains, au rapide observateur. Ordonnées suivant leur fonction, elles feraient apparaître la parfaite équivalence de l'art et du phénomène : le miracle. Supposez

les rangées aux quatre murailles en séries de transitions de lumière : la grande masse noire au début de la série grise qui va toujours s'éclairant, la série blanche allant de la lumière fondue aux précisions éclatantes qui se continuent et s'achèvent des feux de la série irisée, lesquels s'apaisent dans le calme de la série bleue et s'évanouissent dans la divine brume mourante.

Alors, d'un grand coup d'œil circulaire, vous auriez, en éblouissement, la perception du monstre, la révélation du prodige. Et ces cathédrales grises, qui sont de pourpre ou d'azur violentées d'or ; et ces cathédrales blanches, aux portiques de feu, ruisselantes de flammes vertes, rouges ou bleues ; et ces cathédrales d'iris, qui semblent vues au travers d'un prisme tournant ; et ces cathédrales bleues, qui sont roses, vous donneraient tout à coup la durable vision, non plus de vingt mais de cent, de mille, d'un milliard d'états de la cathédrale de toujours dans le cycle immense des soleils. Ce serait la vie même telle que la sensation nous en peut être donnée dans sa réalité la plus intense. Ultime perfection d'art, jusqu'ici non atteinte.

« Révolution de
cathédrales », La
Justice, 20 mai 1895,
repris dans Le Grand
Pan, Paris, Eugène
Fasquelle,
Bibliothèque-
Charpentier, 1896.

Droits de l'homme et raison d'État

L'affaire Dreyfus marque l'engagement de Clemenceau pour une cause qu'il ne cessera de défendre : la supériorité des droits de l'homme sur la raison d'État. Publié dans L'Aurore en novembre 1897, au début de la crise dreyfusienne, ce texte illustre parfaitement ce que la célèbre philosophe Hannah Arendt, analysant l'Affaire dans Sur l'antisémitisme, avait mis en lumière quant au rôle exceptionnel de Clemenceau : « La grandeur de la position adoptée par Clemenceau est qu'il ne combattait pas une erreur judiciaire en particulier ; il se battait pour des idées "abstraites" : la justice, la liberté, le civisme, ces idées qui avaient été au cœur du patriotisme jacobin d'autrefois et contre lesquelles on avait lancé tant de boue et d'insultes. [...] Ce n'est que lorsque Clemenceau commença sa série d'articles dans L'Aurore, lorsque Zola publia "J'accuse" quand le tribunal de Rennes ouvrit la kyrielle des procès en chaîne, que la populace commença à entrer en action. »

Il me sera permis de parler contre la raison d'État. Tout l'effort de nos révolutions a été dirigé contre elle, et je la vois reparaître obliquement dans le gouvernement démocratique au moment même où nous la croyions à jamais extirpée des institutions que nous essayons de faire évoluer par le suffrage universel vers la liberté, vers la justice.

Le gouvernement du suffrage universel est, par définition, le gouvernement de l'opinion publique dans la pleine lumière, et tous les citoyens, hommes privés ou publics, ont pour suprême garantie de leur honneur, de leur vie, de leurs

biens, la justice au grand jour.

Dans l'intérêt des bonnes mœurs, on a cru devoir laisser au juge la faculté de prononcer le huis clos. Mais le huis clos lui-même comporte des conditions de publicité relative qui suffisent à protéger l'accusé contre les abus du pouvoir judiciaire.

La question toute nouvelle qui est posée par cette lamentable affaire Dreyfus est de savoir si l'on a le droit d'organiser le huis clos dans le huis clos, et de condamner un homme, quel qu'il soit, pour un crime quelconque, sur des pièces dont ni lui ni son avocat n'auront pris connaissance. S'il suffit de ces trois mots fatidiques – raison d'État – pour qu'on puisse priver un inculpé de toutes les garanties de justice, c'est que nous sommes demeurés, sous notre vernis de civilisation, en pleine mentalité de barbarie.

Dans l'affaire Dreyfus, il paraît désormais acquis – car il suffisait d'un simple démenti du gouvernement pour réduire à néant les allégations précises de source autorisée, et ce mot, le gouvernement ne l'a pas dit – que la conviction des juges s'est faite, hors de la présence de l'inculpé et de son défenseur, sur un document que personne n'a été mis en situation de discuter, soit dans son texte, soit dans son origine. Cherchez bien, vous ne trouverez pas d'autre cause du scandale actuel.

Qui s'intéresserait à un homme « convaincu » de trahison suivant les formes de la loi ? Mais le terrible doute subsiste : Dreyfus a-t-il été « convaincu » suivant les formes de la loi ? Et s'il n'en est pas ainsi que de chances d'erreur pour le juge ! Alors l'imagination s'exalte, les soupçons naissent, les plus extravagantes fantaisies se donnent carrière, et l'on assiste au dévergondage de roman dont nous sommes témoins depuis quelques jours.

Ce que j'admire le plus, quant à moi, c'est le violent parti pris de gens – dont quelques-uns pourtant ont d'assez bonnes raisons de douter du sang-froid des conseils de

guerre – qui se refusent à savoir si la raison d'État alléguée de bonne foi contre Dreyfus n'a pas pu couvrir quelque effroyable méprise. Je ne dis pas que cela soit, je n'en sais rien, et je n'ai par mes propres forces aucun moyen de le savoir. Non seulement je ne prétends pas que Dreyfus soit innocent, mais j'ai écrit, dès le premier jour, que les présomptions sont contre lui puisqu'il est condamné, et que rien ne nous permet de soupçonner la conscience de ses juges. Mais ces juges, parce qu'ils sont hommes, sont faillibles. Combien plus si la contradiction voulue par la loi a été écartée de la décision redoutable en voie de se former dans leur esprit !

La vérité est que dans toute cette affaire, la raison d'État, comme en toutes autres choses, ne vaut rien, tout simplement. On avait prononcé le huis clos, et ce n'est pas contre le huis clos lui-même que je proteste. J'estime que le tribunal doit être juge en pareille matière. Mais, puisqu'on tenait l'accusé et qu'on pouvait l'empêcher de parler, puisqu'on avait assez de confiance dans la discrétion des juges eux-mêmes, il suffisait alors d'avoir confiance aussi dans la discrétion professionnelle et patriotique de M^e Demange^{29} pour respecter la loi des lois, qui veut qu'aucun homme ne puisse être condamné sans avoir été préalablement entendu sur le fait allégué contre lui. Cela suffisait. On ne l'a pas fait, et c'est nous, comme toujours, qui payons la faute de nos maîtres. Car nous errons dans les ténèbres, sous le regard moqueur de l'étranger, à la recherche d'une justice claire, indiscutable, que les autres nations se vantent de posséder.

Or, ce fameux secret d'État, a-t-on pu réussir, comme on le prétendait, à l'envelopper d'un impénétrable mystère ? Un trop grand nombre de personnes en avaient connaissance. Aujourd'hui, les journaux impriment tranquillement que le gouvernement français a fait dérober des papiers confidentiels dans les ambassades et que personne n'ose

dire ni oui ni non. En vérité, mieux eût valu confier le secret à M^e Demange. Bien plus, voici que M. Chautemps^{30} – car tous les ministres étaient au courant du mystère – se vante ridiculement d'avoir révélé toute la vérité au gardien chargé de veiller sur Dreyfus. Si cela est vrai, le trait achève de nous déconsidérer. Il paraît difficile, en effet, de soutenir qu'un avocat des plus considérés ne présente pas autant de garanties qu'un gardien de prison.

Maintenant le mal est fait. Je n'y vois qu'un remède : faire toute la lumière, non pas sur des secrets d'État s'il y en a – ce dont je ne suis pas sûr – mais sur les faits concomitants de cette ténébreuse affaire qui sont venus ou viendront à la connaissance du public. Ainsi s'établira nettement dans l'opinion la conviction ou qu'il est nécessaire de réviser le procès Dreyfus, ou que les personnes qui ont pris sa défense ont été fâcheusement mystifiées. Dans tous les cas, ceux qui n'ont d'autre souci que de la justice et de la vérité auront pleine satisfaction.

La question ainsi posée, je ne comprends pas du tout pourquoi certains de nos confrères, faisant chorus avec les journaux officieux du ministère, montrent tant d'irritation contre ceux qui réclament la lumière. Tous les Français, de quelque parti qu'ils se réclament, n'ont qu'un seul intérêt : la vérité publique, la justice impartiale pour tous. Ceux-là mêmes qui défendent a priori un jugement rendu, affirme-t-on, dans des formes irrégulières, seraient exposés eux-mêmes demain, comme tout autre, à se voir condamnés sans même qu'on leur eût fait connaître pourquoi. Un tel état de choses, s'il est officiellement constaté, nous livre tous au bon plaisir des dénonciateurs anonymes – dont l'affaire Norton^{31} nous a cependant appris les dangers – et nous rabaisse au régime russe des transportations sans jugement.

Quoi qu'il en soit, une enquête est ouverte, et je m'en félicite grandement, car il faudra bien qu'il en sorte le supplément d'informations que nous devons être unanimes à

tenir désormais pour nécessaire. Je n'ai garde d'entrer dans le fond du débat, ni de relever les faits à charge ou à décharge, contre ou pour qui que ce soit. Ce n'est pas mon affaire. M. Mathieu Dreyfus^{32}, M. Scheurer-Kestner^{33}, M. Esterhazy^{34} ont été entendus. Le général enquêteur commence peut-être à débrouiller un peu de ce chaos. À quelque conclusion qu'il arrive, il aura rendu un signalé service à la conscience française.

Mais il faut que l'enquête soit complète. Or, il paraît bizarre que le ministre n'ait pas encore mandé à Paris, pour le faire comparaître devant le général Pellieux^{35}, le colonel Picquart^{36} accusé par M. Esterhazy d'avoir reçu la « forte somme » pour innocenter un traître et noircir un innocent. Une commission rogatoire ne peut aboutir qu'à faire des parties de lumière, à nous révéler des fractions de vérité. Il faut la lumière totale. Il faut la vérité complète. L'honneur et la sécurité du pays l'exigent.

Il est donc incompréhensible qu'on ait laissé vilipender à loisir le colonel Picquart, sans lui donner l'occasion de se défendre directement face à face avec son accusateur. S'il a commis le crime allégué par M. Esterhazy, il faut que le châtiment soit prompt et exemplaire. S'il est innocent, il faut que le calomniateur soit confondu devant tous. L'attitude du ministère de la Guerre ferait croire qu'on redoute la pleine liberté de langage du colonel. Si de nouveaux personnages doivent être compromis, la vérité tôt ou tard se fera jour. Il vaut donc mieux en finir. D'ailleurs, le colonel ne peut rester sous le coup d'imputations déshonorantes. Que cela plaise ou non, le moment est venu de lui desceller les lèvres. Sinon, l'enquête ne serait qu'une honteuse comédie.

Il n'en sera pas ainsi, j'en ai la ferme assurance. Au lieu de donner l'ordre au colonel Picquart de prendre le premier bateau, on l'a maintenu à Tunis. Mais il y a d'autres courriers, et les ministres suffiront, je pense, à convaincre le général Billot^{37} de la nécessité de réparer sa faute. Car, si le

gouvernement reculait devant la nécessité de mettre le commandant Esterhazy et le colonel Picquart en présence, l'opinion serait conduite à supposer qu'il y a quelqu'un, au-dessus de ces deux hommes, qui redoute cette rencontre. Un tel soupçon ne doit pas se répandre. Le général Billot peut, d'un mot, le détruire.

« La raison d'État »,
L'Aurore, 26 novembre
1897,
repris dans L'Iniquité,
Paris, Stock, 1899.

Histoire d'une réforme... à faire

En 1904, Clemenceau redevient le rédacteur en chef de L'Aurore. Ancien médecin, attentif à la santé des ouvriers, il écrit cette année-là sept énergiques éditoriaux pour demander l'interdiction des peintures à la céruse, pigment blanc, à l'origine du saturnisme qui ravage la profession des peintres en bâtiment. Deuxième de la série, cet article est l'un des plus percutants. Véritable démonstration de la nocivité de la céruse, il mêle, pour convaincre, témoignages des victimes et expériences scientifiques. Cette campagne menée méthodiquement par Clemenceau fut capitale dans la bataille parlementaire contre la céruse qui s'acheva par la loi du 20 juillet 1909 interdisant l'usage du « poison blanc » dans tous les travaux de peinture.

LA CÉRUSE-POISON

Est-il besoin de dire qu'on a commencé par contester que la céruse produisît réellement des accidents d'intoxication saturnine ? Nier que le plomb est un poison, il n'y fallait pas songer. Contester qu'il puisse être absorbé par la peau, les muqueuses, et notamment la muqueuse des bronches, on ne l'osait pas davantage. Que dire alors ? Simplement prétendre que le carbonate de plomb, dénommé céruse, jouissait en fait d'une immunité miraculeuse au regard des ouvriers appelés par leur profession au maniement quotidien de cette substance mortifère. On ne démontrait pas, bien

entendu, on affirmait. C'est assez quand on est du côté des plus forts.

Comment, il peut suffire de dénommer « céruse » le poison chimiquement connu comme « carbonate de plomb », pour le rendre inoffensif, c'est ce que je ne me charge pas d'expliquer. Entrez dans une pharmacie et demandez du « carbonate de plomb », le pharmacien vous répondra qu'il lui faut une ordonnance du médecin pour débiter des poisons. Entrez chez un peintre et demandez-lui une poignée de « céruse », il vous en donnera ce qu'il faut pour vous procurer sans délai, si vous vous en saupoudrez la peau et la muqueuse des bronches, une « colique de plomb » qui vous permettra de vous faire immédiatement une opinion personnelle sur l'intoxication saturnine. Comment arriverait-il que ce qui agira si vivement sur votre organisme fût sans action sur les ouvriers qui respirent la poussière de céruse et s'en imprègnent toute la journée ? J'ose affirmer que vous ne vous poserez pas la question après l'expérimentation que je vous conseille. Et si vous la posez aux entrepreneurs de la peinture – qui veulent à tout prix conserver l'emploi de la céruse pour des raisons que je dirai plus tard – vous ne pourrez vous empêcher de hausser les épaules quand ils vous répondront par leur ordinaire refrain : « Pas un ouvrier malade sur nos chantiers. »

Car c'est le mot d'ordre universel. Des coliques de plomb, des paralysies, des néphrites saturnines, tout cela est inconnu des entrepreneurs de peinture, sinon des ouvriers peintres. En doutez-vous ? Accompagnez l'entrepreneur sur le chantier, écoutez-le questionner ses ouvriers.

– As-tu été malade, Jean ?

– Moi ? patron. Jamais.

– As-tu entendu dire que tes camarades avaient souffert de la céruse ?

– Jamais de la vie.

Ainsi parlent-ils tous en chœur. Et puis allez chez eux les

interroger d'homme à homme, ils vous diront les souffrances de l'empoisonnement lent ou rapide, les séjours à l'hôpital, la rentrée au chantier de mort où le silence est imposé, sous peine de renvoi. Et si vous leur demandez le pourquoi de cette soumission, muette à l'implacable ennemi qui les tenaille jusqu'à la mort, ils vous montreront la femme, les enfants, et lâcheront, dans une morne contraction des lèvres, ce cri de désespoir : « Il faut vivre. »

« Il faut vivre. » Effrayant aveu d'impuissance de la créature écrasée qui, pour soutenir la vie des siens par une courte prolongation de sa propre vie, offre son corps aux ravages mortels d'un poison contre lequel il n'est pas de défense. Et pour que le sacrifice soit plus complet encore, sous la morsure qui le ronge jusqu'aux sources de la vie, torturé dans ses entrailles, hébété, à demi paralysé, il faut que l'homme trouve encore la force de nier sa douleur, de se redresser, d'ignorer le mal organique volontairement accepté dont il va mourir, s'il veut conserver le droit d'aller jusqu'au bout de son martyre et d'en faire profiter les siens pour ce qu'il lui reste de vie.

Et « l'esclavage est aboli », disent les philanthropes, comme s'il se pouvait concevoir un asservissement supérieur à celui qui prend tout de la créature et la détruit morceau par morceau chaque jour, lui faisant payer tout battement d'artère, jusqu'à l'extinction finale, d'une lente graduation de torture.

L'homme est impitoyable pour l'homme. Il a pitié de la bête de somme qui peut encore le servir avant le coup final de l'abattoir. Il ne lui verserait pas le poison à chaque heure du jour s'il avait sous la main indifféremment la substance salubre. Pourquoi donc, en vue d'un gain d'argent, sacrifie-t-il ainsi son semblable et se plaît-il à l'écraser sous prétexte qu'il est libre de se soustraire aux meules de la fatalité ? « Il faut vivre ! » voilà la réponse de la victime à cette proclamation de liberté dont elle ne peut faire usage que

pour le sacrifice de sa vie, sans même la revanche d'une parole de protestation puisqu'il n'y a de choix qu'entre deux genres de mort : la faim ou le poison.

Pourtant la République est venue avec des promesses de liberté vraie. La loi des syndicats professionnels^{38} a mis aux mains de l'ouvrier un puissant outil d'émancipation. Les plus intelligents, les plus courageux se sont réunis, se sont concertés en vue de l'action libératrice. Les syndicats, une fois constitués, se sont fédérés, et la coalition des entrepreneurs a bientôt trouvé devant elle une force de résistance avec laquelle il a fallu compter. Sans doute on a renvoyé tous les ouvriers qui osaient parler, on leur a refusé le travail, on a cherché, pour terroriser les autres, à les affamer. Mais avec l'aide de la Fédération^{39}, de petites entreprises d'ouvriers libres leur ont offert des refuges. Et l'on a pu parler, et l'on a dénoncé le poison, et l'on a affiché sur les murs d'horribles photographies montrant sur le vif les hideuses déformations de la paralysie saturnine, et l'on a prouvé les avantages de la substance inoffensive aussi bien pour le travail que pour le travailleur, et l'on a placardé de toutes parts l'opinion des savants dénonçant les méfaits du saturnisme et de ceux qui maintiennent parmi nous son action meurtrière, et l'on a appelé au secours et l'on a été entendu.

La Fédération nationale des ouvriers peintres a très bien compris que ce qu'il fallait faire d'abord, c'était de dénoncer le mal, de le faire apparaître à tous les yeux. Sur le fait lui-même il est trop difficile aux prôneurs de la céruse de soutenir le débat pour qu'ils ne cherchent pas à l'éviter. Pas un étudiant en médecine, si peu qu'il ait fréquenté les hôpitaux, qui n'ait rencontré des cas d'intoxication saturnine chez l'ouvrier peintre. Comment nier ce qui saute aux yeux ? Alors on équivoque sur le diagnostic de la maladie, on cherche à faire le silence. Écoutez l'entrepreneur : l'ouvrier peintre à l'hôpital est atteint de toutes les maladies

concevables, jamais de la paralysie, de la néphrite, de la colique saturnine. La fièvre paludéenne, en pareil cas, est d'un merveilleux recours. Elle porte allègrement, dans les discours intéressés, la responsabilité de tous les crimes du plomb.

Malgré tout, l'intoxication saturnine est-elle si clairement constatée qu'on ne puisse opposer de dénégation, il vous sera expliqué que la victime seule est en faute, n'ayant pas pris les précautions qui devaient la mettre à l'abri du danger. Je reviendrai plus tard sur cet aspect de la question. J'indique seulement pour aujourd'hui à quelles sortes de manœuvres l'observateur impartial se heurte dès qu'il cherche la vérité. Ceci pour faire comprendre la nécessité des affirmations de l'affiche de la Fédération nationale des ouvriers peintres.

Des photographies représentent, comme je l'ai dit tout à l'heure, des ouvriers atteints l'un de paralysie des muscles extenseurs des bras, l'autre de paralysie des membres inférieurs, aggravée de déformations consécutives dans les articulations douloureuses, entraînant l'incapacité de se tenir debout sans appui^{40}.

Une autre photographie micrographique montre que la peinture à base d'oxyde de zinc (blanc de zinc) est plus homogène que la peinture à base de céruse. « Dédié à tous ceux qui prétendent que le blanc de zinc inoffensif ne peut pas remplacer la céruse empoisonneuse. »^{41}

Plus loin, une instructive lithographie, offerte le 9 février 1851 par ses ouvriers reconnaissants à M. Leclaire, entrepreneur de peinture, qui avait remplacé dans ses chantiers la céruse par le blanc de zinc. Le 9 février 1851 ! Plus d'un demi-siècle est passé, et la République de justice sociale n'a pas encore pu s'élever jusqu'à la conception humanitaire d'un simple particulier !

Et maintenant, les opinions désintéressées.

À Paris, sur 30 000 ouvriers peintres, il faut compter près de 1 500 malades plus ou moins infirmes et professionnellement incapables, et comme chiffre annuel de mortalité, 150.

Docteur LABORDE, membre de l'Académie de médecine, professeur à la faculté de médecine de Paris.

De 1881 à 1898, le nombre des morts par intoxication saturnine a été sans cesse croissant. De 1,7 par an en 1881-1883, il s'est élevé à 17,2 pour la période actuelle (1898)... et c'est le métier de peintre en bâtiment qui, par le fait même qu'il expose d'une façon continue de très nombreux ouvriers au contact et à l'absorption des préparations de plomb par la peau, et cela sans que la réglementation de cette industrie puisse être bien surveillée, vu la multitude des petits chantiers, c'est, dis-je, cette profession qui doit fournir et fournit en effet le plus de cas mortels.

Armand GAUTIE, membre de l'Académie de médecine (Rapport au conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine, 19 septembre 1899).

Hâtez-vous de prendre et d'édicter la suppression de la céruse, mesure tutélaire qui n'a été que trop différée pour le malheur de tous ceux – ils sont légion – auxquels ce malheur eût pu être évité. Cet acte que nous vous sollicitons incessamment d'accomplir est de ceux qui honorent le plus un homme de gouvernement, car il touche à la fois aux intérêts les plus nobles et les plus précieux, ceux que commandent l'humanité, l'amour de son semblable et l'amour de son pays.

Docteur LABORDE, membre de l'Académie de médecine, professeur à la faculté de médecine de Paris (conférence du 21 janvier 1901).

L'ouvrier peintre empoisonne sa descendance, ainsi, sur

141 grossesses survenues, le père étant saturnin, Constantin Paul a compté 82 avortements, 5 mort-nés, 4 naissances avant terme ; sur les 50 enfants vivants, 20 sont morts dans le courant de la première année, 15 autres de 1 à 3 ans.

LABORDE, membre de l'Académie de médecine, professeur à la faculté de médecine de Paris (conférence du 21 janvier 1901).

On est presque honteux de penser que cette question, qui intéresse si fort l'hygiène publique est pendante depuis un siècle et que, dès 1875, Guyton de Morveau proposait de substituer le zinc au plomb.

Chaque fois que les commissions de savants, de chimistes, d'architectes, etc., ont étudié la question, il a été reconnu que le blanc de zinc était capable de donner les mêmes résultats que le blanc de céruse, néanmoins, l'implacable sottise des routiniers n'est pas vaincue, chaque année elle envoie à la mort des centaines d'ouvriers, et elle en estropie des milliers.

Docteur Henri NAPIAS, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Assistance publique de Paris (Manuel d'hygiène industrielle).

Il y a des siècles que ceux qui manient la céruse paient aux infirmités et à la mort un tribut scandaleux.

Pourquoi l'œuvre de Leclaire est-elle restée presque stérile pendant un demi-siècle ?

Parce qu'on se heurtait à une formule déjà opposée aux travaux de Guyton de Morveau : « Le blanc de zinc ne couvre pas autant que le blanc de céruse. »

Celui qui a, il y a plus d'un siècle, avancé cette allégation inexacte, toujours démentie par l'expérience, a sur la conscience la maladie, les infirmités et la mort de milliers d'ouvriers.

BROUARDEL (discours du 26 janvier 1903).

Quand il ne s'agit plus d'une question d'économie industrielle, mais bien d'une question d'économie de vies humaines, ne devons-nous pas être tous d'accord, sur la nécessité d'interdire la céruse et de lui substituer le blanc de zinc dans l'industrie de la peinture.

LAYET, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Bordeaux (conférence du 15 janvier 1903).

Sur 123 grossesses, le père et la mère étant saturnins, Constantin Petit a constaté 64 avortements, 4 accouchements prématurés, 5 mort-nés, 20 décès de la première année.

Docteur Félix BREMOND (conférence au Musée social de Paris, novembre 1899).

Quels commentaires n'affaibliraient pas une telle condamnation ? J'en aurai dit assez lorsque j'aurai fait connaître qu'à notre grande satisfaction le juge des hommes qui ont écrit ces lignes, le président de la commission sénatoriale à qui incombe le devoir d'en finir avec le redoutable poison est le savant illustre, M. Marcellin Berthelot^{42}.

« Histoire d'une
réforme à faire... La
céruse-poison »,
L'Aurore, 5 août 1904.

Le grand devoir

Du 21 au 23 août 1914 a lieu l'une des premières grandes batailles du premier conflit mondial : la bataille des Ardennes. C'est une défaite pour l'armée française qui bat en retraite devant la progression de l'armée allemande. Exhortant ses compatriotes à garder confiance en l'avenir, Clemenceau dénonce aussi dans cet article de L'Homme libre la « barbarie » allemande.

LE JOUR va venir de l'épreuve. Je n'ai jamais dissimulé à mes lecteurs qu'il viendrait inévitablement. Je n'en savais pas le moment, je n'en savais pas les circonstances. Il me paraissait impossible que de graves échecs, à certains moments, ne nous fussent réservés. Bien que la déception soit grande, il ne faut rien exagérer. Le salut est en nous-mêmes, si nous discernons clairement notre devoir, et que nous nous montrions capables de l'accomplir jusqu'au bout...

Soutenir vaillamment cet effroyable choc, retenir nos agresseurs chez nous dans un corps à corps d'héroïsme qui dépasse tout ce que notre développement historique a permis d'accumuler d'énergie, c'est aider qui nous aide. Pour un soldat français frappé à mort, qui agrippe encore l'ennemi d'une étreinte dont ce prétendu vainqueur ne peut se déprendre, c'est un Russe, là-bas, sauvé de la défaite, qui

nous apportera la victoire. Donc tous à l'œuvre de la défense, sans qu'aucun bras, sans qu'aucun cœur y puisse manquer. Tous ! tous ! Qu'il aille solliciter ses lettres de servitude allemande, le bâtard qui se cachera quand c'est l'heure de se montrer. Assez de complaisance pour les lâchetés plus ou moins dorées. La rigoureuse loi pour tous. Ce n'est pas des monuments qu'il faut aux héros de ces grands jours. C'est l'inébranlable appui d'un gouvernement qui leur ouvre des champs d'action pour la patrie, et cloue au poteau d'infamie le vil troupeau des dégénérés qui, n'ayant pas su vivre, se montreraient indignes même de mourir réhabilités.

Pour nous, nous demandons un gouvernement d'acier, indéfectible, armature inflexible d'une des plus nobles races de l'Histoire, qui ne réclame rien que le droit de vivre dans son indépendance pour continuer le bon labeur dans les champs de la liberté. Car ceci n'est pas une guerre de gouvernements pour des conquêtes de territoire ou des exploitations de sujets. Ce n'est pas davantage une guerre de peuples qui se méconnaissent, et ménagent, jusque dans les luttes fratricides, comme il est arrivé entre nous et l'Angleterre, des avenues plus ou moins détournées vers l'heureux soulagement des réconciliations.

Non, Guillaume II et ses sujets unanimes ne peuvent plus se contenter que de notre extermination. Nous n'avons pas voulu cette guerre. Nous avons tout dit, tout fait pour l'éviter. Guillaume II, déjà, ne pourrait plus se souvenir de quel monstrueux amas de mensonges il l'a fait sortir. Préparée jour par jour, heure par heure, depuis quarante années, dès qu'il lui a paru que sa machine à meurtre était prête, il a donné l'auguste signal au grand rouleau d'écrasement qui doit niveler le sol de l'Europe civilisée, à l'usage de sa barbarie. Il est parti de Berlin en se jurant d'en finir, cette fois, avec le peuple de qui lui vint un commencement de libération, dont son besoin d'asservissement ne peut s'accommoder. Et maintenant, avec une formidable armée, le

voilà devant nous.

Nous avons commis des fautes, beaucoup de fautes graves, qui nous livrent aujourd'hui à des coups affreusement cruels, qu'il eût été plus facile, au cours d'une longue paix, de nous épargner. 1870 fut une surprise. Pour ce que nous voyons aujourd'hui, il a fallu la complicité de notre insouciance et de notre légèreté. Loin de moi toute pensée de récrimination. Ce n'est pas le temps de juger. Je ne sais plus le nom de ceux qui ont péché. Je veux que tous, en des modes divers, aient commis des fautes. Tous, sans une parole de reproche qui ne serait qu'une déperdition de forces, tous, nous nous mettons en route, pour accomplir, de nos mains, l'œuvre ardue, mais glorieuse, de notre grande réhabilitation.

La réhabilitation, par l'union de toutes les énergies françaises, mises, d'un commun mouvement de discipline inflexible, au service de la patrie. La réhabilitation par le sacrifice, et, puisque les événements l'exigent, la réhabilitation par le sang. La réhabilitation, non par des phrases qui sont les instruments de faiblesse d'un romantisme dégénéré, mais par les actes de surhumaine révolte que la fortune, que les traditions de notre race nous demandent, et que nous n'avons plus le droit de lui refuser. Tous au devoir jusqu'à la mort – au-delà même, par la puissance de l'exemple qui fait surgir les morts de la terre natale pour signifier aux vivants que ce n'est plus le temps d'aimer la vie, quand ceux qui seront la France demain réclament de nous la gloire d'avoir vécu pour quelque chose de plus que de se trouver vivants, sans raison de vivre. Si nous sommes capables de nous élever jusque-là, c'est la France sauvée par nous. Sinon c'est tout le territoire français, où ramperont des créatures sans âme, devenu province de l'Allemagne. Nous pouvons choisir.

« Le grand devoir »,

L'Homme libre, 26 et
28 août 1914,
repris dans Articles et
discours de guerre
1914-1918,
présenté par Jean-
Jacques Becker,
Éd. Pierre de Taillac-
ministère de la Défense,
2012.

Sexe et censure

Sylvain Ledda

Introduction

Entre la littérature et le sexe, c'est une longue histoire... Entre la plume et l'obscur objet de la curiosité, la censure n'est jamais loin qui guette tout ce qui se profile au-dessous de la ceinture. Sous l'Ancien Régime, publier un livre pornographique pouvait entraîner la mort de son auteur, tel Claude Le Petit, qui périt à 23 ans sur le bûcher en 1662 pour avoir publié *Le Bordel des muses*.

Car ce n'est pas tant le contenu purement sexuel et les débordements de la chair qu'ont pourchassés les censeurs que le caractère subversif de cette littérature. Représenter la sexualité sous ses aspects les plus tabous, c'est en effet provoquer l'ordre établi, atteindre la société dans sa cohésion morale, se dresser contre les institutions.

Ainsi, le siècle des lumières, qui fut aussi celui de la littérature libertine, a pu utiliser l'érotisme et la pornographie à des fins polémiques, pour dénoncer les abus. Des abbés libidineux et d'indécents religieuses rivalisent d'imagination pour conduire maints jeunes gens sur les voies du plaisir. Braver les interdits divins en se plongeant à corps perdu dans les abysses de la volupté, c'est le plus souvent agir contre ce qui est sacré : la famille, l'État tout-puissant, Dieu. Diderot et Crébillon le savaient, qui jouèrent avec les lisières de cette inspiration érotique à des fins esthétiques, politiques et morales.

Si les codes de cette littérature « qu'on ne lit que d'une main » ont évolué, les textes n'en demeurent pas moins d'une grande efficacité. Souvent inventive, la littérature érotique et pornographique promeut une langue riche ; et même si les situations parfois se répètent, les images, les métaphores et les comparaisons enrichissent cette production d'une verve frondeuse.

Ici, c'est Musset qui dans son récit Gamiani s'ingénie à décrire avec force métaphores la frénésie d'une comtesse insatiable ; là, c'est Pierre Louÿs qui, dans son Manuel de civilité, pastiche les traités d'éducation à l'usage des jeunes filles de bonne famille ; là-bas, c'est Apollinaire qui revisite à sa manière les contes orientaux, faisant surgir rien de moins qu'onze mille verges de sa plume... Contre la censure, la poésie et l'humour sont d'excellents garde-fous !

Il y a peu de temps encore, il eût été impossible de publier une telle anthologie. Dans les années 1960, Régine Deforges a subi interdictions, procès et lourdes amendes pour avoir édité des ouvrages érotiques d'Apollinaire, de Mandiargues, de Louÿs et de biens d'autres.

On est en droit de se demander, quand on tourne les pages de livres sulfureux, s'il faut savourer le simple plaisir de l'interdit ou bien chercher le ferment de la révolte sous le voile des alcôves. Les enjeux de la pornographie en 2014 ne sont certes plus ceux des siècles passés. Les textes qui suivent invitent toutefois le lecteur complice à comprendre que cette littérature n'a jamais cessé d'intriguer, de déranger, de bousculer morales et principes – pour le plaisir des plus curieux !

Théophile de Viau **Phyllis, tout est... tu**

D'abord protégé de Louis XIII, le poète libertin Théophile de Viau (1590-1626) est contraint de s'exiler en 1619, pour mauvaises mœurs – en fait, pour de complexes raisons politiques. Dans le sonnet licencieux que nous reproduisons, il décrit la syphilis et ses funestes conséquences, et invoque, en guise de prière finale, la sodomie. Condamné par le tribunal ecclésiastique de Paris, il s'enfuit. On le juge par contumace, on brûle un mannequin qui le représente. Arrêté en septembre 1623 et ramené à Paris, il est jugé et emprisonné à la Conciergerie. Au terme d'un très long procès, il est finalement libéré en septembre 1625, mais contraint à l'exil hors de Paris. Après un an d'errances, affaibli et détruit par trois années d'emprisonnement, il meurt à Paris en septembre 1626. Cet épisode témoigne à la fois des pouvoirs de la censure, mais sa signification excède le seul cas du poète libertin. Le procès de Théophile de Viau a valeur exemplaire, puisqu'il signale la mainmise du pouvoir religieux et étatique sur l'expression artistique.

Phyllis, tout est... tu, je meurs de la Verolle,
Elle exerce sur moy sa dernière rigueur,
Mon v[er]ge baisse la tête et n'a point de vigueur,
Un ulcère puant a gasté ma parole.

J'ai sué trente jours, j'ay vomy de la colle,
Jamais de si grands maux n'eurent tant de longueur,
L'esprit le plus constant fût mort à ma longueur,
Et mon affliction n'a rien qui la console.

Mes amis plus secrets ne m'osent approcher,
Moi-mesme, en cet estat, je ne m'ose toucher :
Phyllis le mal me vient de vous avoir... foutue.

Mon Dieu je me repens d'avoir si mal vécu :
Et si votre courroux à ce coup ne me tue,
Je fais vœu désormais de ne foutre qu'en cu.

Œuvres poétiques,
éd. critique
avec introduction et
commentaire
par Jeanne Streicher,
Genève, Droz, 1951.

Claude Le Petit

Le bordel des Muses

Esprit libre, Claude Le Petit (1638-1662) mène une vie de bohème et passe plusieurs années en exil. De retour à Paris, après s'être fait oublier, il entame des études de droit, devient avocat et écrit *Le Bordel des Muses*, a priori destiné à un cadre privé. Mais la police se saisit du manuscrit. Censuré puis condamné à être immolé par le feu, l'auteur fait appel : pour seule victoire, il obtient d'être étranglé avant d'être brûlé. Bien qu'assez bref, *Le Bordel des Muses* témoigne d'une plume vive et cinglante, volontairement ordurière, comme en attestent le poème liminaire ou l'insolent sonnet adressé aux « Précieuses ». Libertin, athéiste, impie, Claude Le Petit a été censuré et exécuté pour des raisons idéologiques – certains de ses écrits stigmatisent en effet la vie des grands de l'époque.

SONNET FOUTATIF

Foutre du cul, foutre du con,
Foutre du ciel et de la Terre,
Foutre du diable et du tonnerre,
Et du Louvre et de Montfaucon.
Foutre du temple et du balcon,
Foutre de la paix, et de la guerre,
Foutre du feu, foutre du verre,
Foutre de l'eau et de l'Hélicon.
Foutre des valets et des maîtres,
Foutre des moines et des prêtres,
Foutre du foutre et du fouteur.
Foutre de tout le monde ensemble,
Foutre du Livre et du Lecteur,

Foutre du sonnet, que t'en semble ?

AUX PRÉCIEUSES

Courtisanes d'honneur, putains spirituelles,
De qui tous les péchés sont des péchés d'esprit,
Qui n'avez du plaisir qu'en couchant par écrit,
Et qui n'aimez les lits qu'à causes des ruelles^{43} ;
Vous chez qui la nature à des fleurs éternelles,
Précieuses du temps, mes chères sœurs en Christ,
Puisque l'occasion si justement vous rit,
Venez dans ce bordel vous divertir, mes belles.
Si l'esprit a son vit aussi bien que le corps,
Vostre âme y sentira des traits et des transports
À faire descharger la femme la plus froide ;
Et si le corps enfin est par l'amour fléchi,
Ce livre en long roulé, bien égal et bien roide,
Vaudra bien un godemichi.

Le Bordel des Muses,
1662.

Marquis de Sade

La Nouvelle Justine, ou les malheurs de la vertu

Publié pour la première fois en Hollande en 1797, ce roman fait suite à Justine, ou les Malheurs de la vertu (1791). La première Justine avait paru alors que la censure avait été « abolie », ou du moins limitée. Cette liberté tous azimuts est vite dénoncée par les tenants de l'ordre moral, au premier rang desquels Robespierre. Sade (1740-1814) fera les frais de cette dictature de la vertu, ses deux Justine étant considérés comme le produit le plus obscène de la Révolution française. La Nouvelle Justine circule clandestinement en France et participe de la réputation sulfureuse du « divin marquis ». Plusieurs fois condamné aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, le récit sortira tardivement de la clandestinité, grâce à l'inlassable travail de l'éditeur Jean-Jacques Pauvert. Mais ce dernier devra lui aussi affronter un procès intenté par le Ministère public...

Justine n'était pas au bout de toutes les petites duretés que devaient lui faire sentir ses désastres. Il y a une infinité de scélérats dans le monde, qui, loin de s'attendrir sur les malheurs d'une fille sage, ne cherchent qu'à les redoubler pour la mieux contraindre à servir des passions où son indigence la condamne. Mais de tous les désagréments qu'elle eut à essuyer dans les commencements de sa malheureuse histoire, nous ne citerons que celui qu'elle éprouva chez Dubourg, un des plus durs, comme l'un des

plus riches traitants de la capitale. La femme chez qui Justine logeait, l'avait adressée chez lui comme chez quelqu'un dont le crédit et les richesses pouvaient le plus sûrement adoucir la rigueur de son sort. Après avoir attendu très longtemps dans l'antichambre, on introduisit à la fin Justine. M. Dubourg, gros, court, et insolent comme tous les financiers, sortait de son lit, entortillé d'une robe de chambre flottante qui cachait à peine son désordre. On s'apprêtait à le coiffer. Il fit retirer son monde ; et, s'adressant à la jeune fille :

– Que me voulez-vous, mon enfant ? lui dit-il.

– Monsieur, lui répondit notre petite niaise, toute confuse, je suis une pauvre orpheline à peine âgée de quatorze ans, et qui connais déjà toutes les nuances de l'infortune ; j'implore votre commisération ; ayez pitié de moi, je vous conjure. Et Justine, les larmes aux yeux, détaille avec intérêt au vieux scélérat les maux qu'elle endure, les difficultés qu'elle a de trouver une place... jusqu'à la répugnance qu'elle éprouve même à en prendre une, n'étant pas née pour cet état. Elle peint, en redoublant ses pleurs, l'effroi qu'elle a de l'avenir ; termine, en balbutiant, par l'espoir où elle est, qu'un homme aussi riche et aussi estimable que M. Dubourg lui procurera sans doute les moyens d'exister ; et tout cela avec cette éloquence du malheur, toujours rapide dans une âme sensible, toujours à charge à l'opulence.

Dubourg était à peindre pendant ce récit. Commencant à s'échauffer pour cette jeune personne, il se branlotait d'une main sous sa robe de chambre, braquant de l'autre un lorgnon sur les attraits offerts à ses regards. En l'observant avec attention, on distinguait les gradations de la lubricité contourner graduellement les muscles de sa vieille figure, en raison du plus ou du moins de pathétique que mettait Justine à se plaindre.

Ce Dubourg était un libertin très endurci, grand amateur de petites filles, et soudoyant de tous côtés des femmes en

état de lui procurer de semblable gibier. Peu en état d'en jouir, Dubourg s'en tenait ordinairement avec elles à une fantaisie aussi brutale que singulière. Son unique passion consistait à voir pleurer les enfants qu'on lui procurait ; et, pour les amener là, il faut en convenir, personne au monde n'avait un si rare talent. Ce malheureux coquin avait tant de méchanceté, tant de taquinerie dans l'esprit, qu'il était impossible qu'une fille tînt aux mauvais propos dont il l'accablait. Les larmes coulaient en abondance, et Dubourg, heureux, joignait promptement quelques petits supplices matériels à la douleur morale qu'il venait d'exciter ; les pleurs coulaient alors avec plus de violence, et le barbare aux nues déchargeait, en couvrant de baisers le visage que ses procédés venaient d'inonder.

– Avez-vous toujours été sage ? dit Dubourg à Justine, pour en venir cette fois à son but.

– Hélas ! monsieur, répondit celle-ci, je ne serais ni aussi pauvre, ni aussi embarrassée, si j'avais voulu cesser de l'être.

– Mais à quel titre alors prétendez-vous donc que des gens riches vous soulagent, si vous ne les servez en rien ?

– Oh ! monsieur, je ne demande pas mieux que de rendre tous les services que la décence et ma jeunesse me permettent de remplir.

– Je ne parle pas de servir, moi : vous n'êtes ni d'âge ni de tournure à cela ; je vous parle d'être utile aux plaisirs des hommes. Cette vertu, dont vous faites un si grand étalage, ne sert à rien dans le monde ; vous aurez beau fléchir aux pieds de ses autels, son vain encens ne vous nourrira point : la chose qui flatte le moins les hommes, celle dont ils font le moins de cas, celle qu'ils méprisent le plus souverainement, c'est la sagesse de votre sexe. On n'estime aujourd'hui, mon enfant, que ce qui rapporte ou ce qui délecte ; et de quel profit ou de quelle jouissance peut nous être la vertu des femmes ? Ce sont leurs désordres qui nous plaisent et qui nous amusent ; mais leur chasteté nous ennuie. Quand des

gens de notre sorte donnent, ce n'est jamais que pour recevoir. Or, comment une petite fille comme vous, assez laide, assez bête d'ailleurs, peut-elle reconnaître ce qu'on fait pour elle, si ce n'est par l'abandon de son corps ? Allons, trousssez-vous, si vous voulez que je vous donne de l'argent.

Et Dubourg allongeait son bras pour saisir Justine et la placer entre ses jambes. Mais l'intéressante créature se retirant :

– Oh ! monsieur, s'écria-t-elle en larmes, il n'y a donc plus ni probité ni bienfaisance chez les hommes ?

– Ma foi, très peu, répond Dubourg, dont les mouvements masturbatifs redoublaient en raison des pleurs que faisaient couler ses propos, fort peu en vérité. On est revenu de cette manie d'obliger gratuitement les autres ; on a reconnu que les plaisirs de la bienfaisance n'étaient que les voluptés de l'orgueil ; et comme rien n'est aussi fragile, l'on a voulu des sensations plus réelles. On a vu, qu'avec un enfant comme vous, par exemple, il valait infiniment mieux retirer pour fruit de ses avances tous les plaisirs que peut offrir la luxure, que ceux très froids de la reconnaissance. La réputation d'un homme libéral, aumônier, généreux, ne vaut pas, même à l'instant où l'on en jouit le mieux, le plus léger plaisir des sens.

– Ah ! monsieur, avec de pareils principes, il faut donc que l'infortuné périsse !

– Qu'importe ! Il y a plus d'individus qu'il ne faut dans le monde ; pourvu que la machine ait toujours la même élasticité, que fait à l'État le plus ou le moins de bras qui la pressent ?

– Mais croyez-vous que des enfants respectent leur père quand ils en sont maltraités ?

– Que fait à un père l'amour des enfants qui le gênent !

– Il vaudrait donc mieux qu'on nous eût étouffés dès le berceau ?

– Assurément. C'est l'usage dans beaucoup de pays ;

c'était la coutume des Grecs ; c'est celle des Chinois. Là, les enfants malheureux s'exposent ou se mettent à mort. À quoi bon laisser vivre des créatures comme vous, qui, ne pouvant plus compter sur les secours de leurs parents, ou parce qu'ils en sont privés ou parce qu'ils n'en sont pas reconnus, ne servent plus dès lors qu'à surcharger l'État d'une denrée dont il regorge ? Les bâtards, les orphelins, les enfants mal constitués, devraient être condamnés à la mort dès leur naissance. Les premiers et les seconds, parce que, n'ayant plus personne qui veuille ou qui puisse prendre soin d'eux, ils souillent la société d'une lie qui ne peut que lui devenir funeste un jour ; et les troisièmes, parce qu'ils ne peuvent lui être d'aucune utilité. L'une et l'autre de ces classes sont à la société comme ces excroissances de chair, qui, se nourrissant du suc des membres sains, les dégradent et les affaiblissent ; ou, si vous l'aimez mieux, comme ces végétaux parasites, qui, se liant aux bonnes plantes, les détériorent et les rongent en s'adaptant leur substance nourricière. Abus criants que ces aumônes destinées à alimenter une telle écume... que ces maisons richement dotées, qu'on a l'extravagance de leur bâtir, comme si l'espèce des hommes était tellement rare... tellement précieuse, qu'il en fallût conserver jusqu'à la plus vile portion ; comme s'il n'y avait pas plus d'hommes, en un mot, qu'il n'en faut sur le globe, et comme s'il n'était pas plus nécessaire à la politique et à la nature, de détruire que de conserver.

Et ici Dubourg, écartant la robe qui couvrait ses mouvements, fit voir à Justine qu'il commençait à tirer un assez bon parti du petit engin sec et noir que sa main secouait depuis si longtemps.

– Allons, dit-il brusquement alors, allons, finissons des discours où tu n'entends rien, et cesse de te plaindre de la fortune, quand il ne tient qu'à toi d'y remédier.

– À quel prix, juste ciel !

– Au plus médiocre, puisqu'il ne s'agit que de se trousse

et de me faire voir à l'instant ce qui est sous tes jupes... Appas bien minces, sans doute, et que tu ne devrais pas autant faire valoir. Allons, foutre, décide-toi ; je bande ; je veux voir de la chair ; qu'on m'en montre à l'instant, ou je me fâche.

– Mais, monsieur...

– Absurde créature... imbécile putain, crois-tu que je te ferai plus de grâce qu'aux autres ! Et, se levant avec fureur, il barricade sa porte, et saute sur Justine, dont les pleurs coulaient avec abondance. Le libertin les baise... il dévore ces larmes précieuses qui devaient lui donner l'idée de celles de la rosée sur la feuille du lis ou de la rose ; puis, retroussant lui-même les jupes d'une main, il les entortille et les contient autour des bras de Justine, tandis que l'autre va pour la première fois souiller ce que la nature avait depuis longtemps formé de plus parfait.

– Homme odieux, s'écrie Justine, en faisant alors un mouvement terrible pour s'échapper ; homme féroce, poursuit-elle, en déverrouillant la porte et se sauvant, puisse le ciel te punir un jour, comme tu le mérites, de ton exécrable endurcissement ! Tu n'es digne ni de ces richesses dont tu fais un aussi vil usage, ni de l'air même que tu ne respires que pour le corrompre par tes brutalités et tes scélératesses ! Elle sort.

La malheureuse, rentrée chez elle, n'a rien de plus pressé que de se plaindre à son hôtesse de la réception qu'on lui a faite chez l'homme où celle-ci l'avait envoyée. Mais quelle fut sa surprise de voir cette misérable l'accabler de reproches, au lieu de partager sa douleur.

– Pauvre sotte, lui dit-elle en colère, imagines-tu que les hommes soient assez dupes pour faire l'aumône à de petites gueuses comme toi, sans exiger l'intérêt de leur argent ? M. Dubourg est trop bon d'avoir agi comme il l'a fait ; je veux que le diable m'emporte si à sa place je t'avais laissée sortir de chez moi sans m'être contenté. Mais, puisque tu ne veux

pas profiter des secours que ma bienfaisance t'offrait, arrange-toi comme il te plaira. Tu me dois ; de l'argent tout à l'heure, ou demain la prison.

– Madame, ayez pitié.

– Oui, oui, pitié ; on meurt de faim avec de la pitié. Il te convient bien de faire la difficile. Sur cinq cents petites filles comme toi que j'ai procurées à cet honnête homme, depuis que je le connais, tu es la première qui m'ait joué un pareil tour... Quel déshonneur pour moi ! Cet homme si honnête dira que je ne sais pas mon métier, et il aura raison... Allons, allons, mademoiselle, il faut retourner chez Dubourg ; il faut le satisfaire ; il faut me rapporter de l'argent... Je le verrai, je le préviendrai, je raccommoderai, si je puis, vos sottises ; je lui ferai vos excuses ; mais songez à vous mieux conduire.

La Nouvelle Justine,
ou les Malheurs de la
vertu, 1797.

Alfred de Musset

Gamiani, ou deux nuits d'excès

Gamiani est le récit licencieux le plus célèbre du ^{xx}^e siècle. Sans cet ouvrage, le romantisme n'aurait jamais obtenu ses lettres de noblesse au royaume des livres obscènes. Écrit par Alfred de Musset (1810-1857) vers 1833, qui connaissait parfaitement la tradition du récit leste, Gamiani paraît à Bruxelles à très petit tirage. À cette date, en France, la censure préalable est abolie. Mais Gamiani circule sous le manteau, et connaît une réelle fortune éditoriale : plus de trente réimpressions entre 1833 et 1910. Dans son édition originale, Gamiani présente une illustration où l'on voit une femme nue étendue sur un lit et, au second plan, un homme qui passe sa tête dans un rideau entrouvert et regarde. Gamiani est bien une histoire de voyeurisme, déjouant le tabou du fantasme saphique. Le récit, très expressif et coloré, fait se rencontrer dans un même élan Éros rebelle et Thanatos victorieux. Sous les traits d'Alcide, Musset a sans doute dépeint sa propre fascination pour la sexualité, sans autocensure, voyant dans la femme une sorte de monstre.

FANNY

Tu revins aux femmes ?

GAMIANI

Non ! je voulus auparavant rompre avec les hommes. Pour n'avoir plus de désirs ou de regret, j'épuisai tout le plaisir qu'ils peuvent nous donner. Par le moyen d'une célèbre entremetteuse, je fus exploitée tour à tour par les plus habiles, les plus vigoureux hercules de Florence. Il m'arriva

dans une matinée de fournir jusqu'à trente-deux courses et de désirer encore. Six athlètes furent vaincus et abîmés. Un soir, je fis mieux. J'étais avec trois de mes plus vaillants champions. Mes gestes et mes discours les mirent en si belle humeur, qu'il me vint une idée diabolique. Pour la mettre à profit, je priai le plus fort de se coucher à la renverse, et, tandis que je festoyais à loisir sur sa rude machine, je fus lestement gomorrhisée par le second ; ma bouche s'empara du troisième et lui causa un chatouillement si vif, qu'il se démena en vrai démon et poussa les exclamations les plus passionnées. Tous quatre à la fois nous éclatâmes de plaisir en raidissant nos membres ! Quelle ardeur dans mon palais ! Quelle jouissance délicieuse au fond de mes entrailles ! Conçois-tu ces excès ?

Aspirer par sa bouche toute une force d'homme ; d'une soif impatiente, la boire, l'engloutir en flots d'écume chaude et âcre et sentir à la fois un double jet de feu vous traverser dans les deux sens et creuser votre chair... C'est une jouissance triple, infinie, qu'il n'est pas donné de décrire ! Mes incomparables lutteurs eurent la généreuse vaillantise de la renouveler jusqu'à extinction de leurs forces.

Depuis, fatiguée, dégoûtée des hommes, je n'ai plus compris d'autre désir, d'autre bonheur que celui de s'entrelacer nue au corps frêle et tremblant d'une jeune fille timide, vierge encore, qu'on instruit, qu'on étonne, qu'on abîme de volupté... Mais... qu'as-tu donc ? que fais-tu ?

FANNY

Je suis dans un état affreux. J'éprouve des désirs horribles, monstrueux. Tout ce que tu as senti de plaisir ou de douleur, je voudrais le sentir aussi, de suite, à présent !... Tu ne pourras plus me satisfaire... Ma tête brûle... elle tourne... Oh ! j'ai peur de devenir folle.

Voyons ! que peux-tu ? Je veux mourir d'excès, je veux jouir, enfin !... jouir !... jouir !...

GAMIANI

Calme-toi, Fanny ! calme-toi ! tu m'épouvantes par tes regards. Je t'obéirai, je ferai tout ; que veux-tu ?

FANNY

Eh bien ! que ta bouche me prenne, qu'elle m'aspire... Là ! fais-moi rendre l'âme. Je veux te saisir après, te fouiller jusqu'aux entrailles et te faire crier... Oh ! cet âne ! il me tourmente aussi. Je voudrais un membre énorme, dût-il me fendre et me crever !

GAMIANI

Folle ! Folle ! tu seras satisfaite. Ma bouche est habile, et j'ai de plus apporté un instrument... Tiens ! regarde... Il vaut bien l'action d'un âne.

FANNY

Ah ! quel monstre ! Donne vite, que je tente !... Hai ! hai ! ouf ! impossible ! Cela m'étouffe !

GAMIANI

Tu ne sais pas le conduire. C'est mon affaire ; sois ferme seulement.

FANNY

Quand je devrais y rester, je veux tout l'engloutir ; la rage me possède !

GAMIANI

Couche-toi donc sur le dos, bien étendue, les cuisses écartées, les cheveux au vent ; laisse tes bras tomber nonchalamment. Livre-toi sans crainte et sans réserve.

FANNY

Oh ! oui, je me livre avec transport ! Viens dans mes bras, viens vite !

GAMIANI

Patience, enfant ! Écoute : pour bien sentir tout le plaisir dont je veux t'enivrer, il faut t'oublier un instant, te perdre, te fondre en une seule pensée, une pensée d'amour sensuel, de jouissance charnelle et délirante ! Quels que soient mes assauts, quelles que soient mes fureurs, garde-toi de remuer ou d'agir. Reste sans mouvement, reçois mes baisers sans les rendre. Si je mords, si je déchire, comprime l'élan de la douleur aussi bien que celui du plaisir jusqu'au moment suprême où toutes deux nous lutterons ensemble pour mourir à la fois !

FANNY

Oui ! oui ! je te comprends, Gamiani. Allons ! je suis comme endormie, je te rêve à présent. Je suis à toi, viens !... Suis-je bien ? Attends, cette pose sera, je crois, plus lubrique.

GAMIANI

Débauchée ! tu me dépasses. Que tu es belle, exposée de la sorte !... Impatiente ! tu désires déjà, je le vois...

FANNY

Je brûle plutôt. Commence, commence ! je t'en prie !

GAMIANI

Oh ! prolongeons encore cette attente irritée ; c'est presque une volupté. Laisse-toi donc aller davantage. Ah ! bien ! bien ! Je te voulais ainsi : on la dirait morte... délicieux abandon... c'est cela ! Je vais m'emparer de toi, je vais te réchauffer, te ranimer peu à peu ; je vais te mettre en feu, te porter au comble de la vie sensuelle. Tu retomberas morte

encore, mais morte de plaisir et d'excès. Délices inouïes ! les goûter seulement la durée de deux éclairs serait la joie de Dieu !

FANNY

Tes discours me brûlent : à l'œuvre, à l'œuvre, Gamiani !

À ces mots, Gamiani noue précipitamment ses cheveux flottants, qui la gênent. Elle porte la main entre ses cuisses, s'excite un instant, puis, d'un bond, elle s'élance sur le corps de Fanny, qu'elle touche, qu'elle couvre partout. Ses lèvres entrouvrent une bouche vermeille, sa langue y pompe le plaisir. Fanny soupire ; Gamiani boit son souffle et s'arrête. À voir ces deux femmes nues, immobiles, soudées, pour ainsi dire, l'une à l'autre, on eût dit qu'il s'opérait entre elles une fusion mystérieuse, que leurs âmes se mêlaient en silence.

Insensiblement Gamiani se détache et se relève. Ses doigts jouent capricieusement dans les cheveux de Fanny, qu'elle contemple avec un sourire ineffable de langueur et de volupté. Les baisers, les tendres morsures volent de la tête aux pieds, qu'elle chatouille du bout de ses mains, du bout de sa langue. Elle se précipite ensuite à corps perdu, se redresse, retombe encore haletante, acharnée. Sa tête, ses mains se multiplient. Fanny est baisée, frottée, manipulée dans toutes ses parties ; on la pince, on la presse, on la mord. Son courage cède, elle pousse des cris aigus ; mais un toucher délicieux vient calmer à l'instant sa douleur et provoquer un long soupir. – Plus ardente, plus empressée, Gamiani jette sa tête à travers les cuisses de sa victime. Ses doigts écartent, violentent deux nymphes délicates. Sa langue plonge dans le calice, et, lentement, elle épuise toutes les voluptés du chatouillement le plus irritant qu'une femme puisse sentir. Attentive aux progrès du délire qu'elle cause, elle s'arrête ou redouble selon que l'excès du plaisir ou s'éloigne ou s'approche. Fanny, nerveusement saisie, part tout à coup d'un élan furieux.

FANNY

C'est trop ! oh !... je meurs !... heu !...

GAMIANI

Prends ! prends !... crie Gamiani en lui présentant une fiole qu'elle vient de vider à moitié. Bois ! c'est l'élixir de vie. Tes forces vont renaître !

Fanny, anéantie, incapable de résister, avale la liqueur qu'on verse dans sa bouche entrouverte.

Ah ! ah ! s'écrie Gamiani d'une voix éclatante, tu es à moi !

Son regard avait quelque chose d'inférieur. À genoux entre les jambes de Fanny, elle s'attachait son redoutable instrument et le brandissait d'un air menaçant.

À cette vue, les transports de Fanny redoublent plus violents. Il semble qu'un feu intérieur la tourmente et la pousse à la rage. Ses cuisses, écartées, se prêtent avec effort aux attaques du simulacre monstrueux. L'insensée ! elle eut à peine commencé cet horrible supplice, qu'une étrange convulsion la fit bondir en tous sens.

FANNY

Hai ! hai ! la liqueur brûle, hai ! mes entrailles ! Mais cela pique, cela perce !... Ah ! je vais mourir !... Vile et damnée sorcière, tu me tiens !... Tu me tiens !... ah !

Gamiani, insensible à ces cris d'angoisse et de torture, redouble ses élans. Elle brise, déchire et s'abîme à travers des flots de sang ; mais voilà que ses yeux tournent. Ses membres se tordent, les os de ses doigts craquent. Je ne doute plus qu'elle n'ait avalé et donné un poison ardent. Épouvanté, je me précipite à son secours. Je brise les portes dans ma violence, j'arrive ! Hélas ! Fanny n'existait plus ! Ses bras, ses jambes, horriblement contournés, s'accrochaient à ceux de Gamiani, qui luttait seule avec la mort.

Je voulais les séparer.

– Tu ne vois pas, me dit une voix de râle, que le poison me tourmente... que mes nerfs se tordent !... Va-t'en... Cette femme est à moi !... Hai ! hai !
– C'est affreux ! m'écriai-je transporté.

GAMIANI

Oui ! mais j'ai connu tous les excès des sens. Comprends donc, fou ! Il me restait à savoir si, dans la torture du poison, si, dans l'agonie d'une femme mêlée à ma propre agonie, il y avait une sensualité possible ! Elle est atroce ! entends-tu ! Je meurs dans la rage du plaisir, dans la rage de la douleur !... je n'en puis plus !... heu !...

À ce cri prolongé, venu du creux de la poitrine, l'horrible furie retombe morte sur le cadavre !

Gamiani, ou Deux
nuits d'excès, 1833.

→ Voir aussi le texte d'Alfred de Musset.

Guy de Maupassant

Au bord du lit

Guy de Maupassant (1850-1893), qui n'était pas un enfant de chœur, a connu et décrit le monde de la prostitution. Ses récits abordent souvent des sujets que la morale réproouve et la presse lui fit parfois reproche de flatter l'ordure et le désordre social. Dans ses nouvelles, la censure morale à l'intérieur du couple est souvent représentée comme un facteur de discorde. « Au bord du lit », dont le titre évocateur situe l'action, se fonde ainsi sur une dispute entre un mari et son épouse. La censure du mariage cède sous le poids des reproches adressés au mari, et le récit se transforme grâce à un savoureux renversement. La morale ne sort pas indemne du débat, a fortiori quand l'épouse emporte la victoire avec certaines de ses armes...

Un grand feu flambait dans l'âtre. Sur la table japonaise, deux tasses à thé se faisaient face, tandis que la théière fumait à côté contre le sucrier flanqué du carafon de rhum.

Le comte de Sallure jeta son chapeau, ses gants et sa fourrure sur une chaise, tandis que la comtesse, débarrassée de sa sortie de bal, rajustait un peu ses cheveux devant la glace. Elle se souriait aimablement à elle-même en tapotant, du bout de ses doigts fins et luisants de bagues, les cheveux frisés des tempes. Puis elle se tourna vers son mari. Il la regardait depuis quelques secondes, et semblait hésiter comme si une pensée intime l'eût gêné.

Enfin il dit :

– Vous a-t-on assez fait la cour, ce soir ?

Elle le considéra dans les yeux, le regard allumé d'une flamme de triomphe et de défi, et répondit :

– Je l'espère bien !

Puis elle s'assit à sa place. Il se mit en face d'elle et reprit en cassant une brioche.

– C'en était presque ridicule... pour moi ?

Elle demanda : – Est-ce une scène ? avez-vous l'intention de me faire des reproches ?

– Non, ma chère amie, je dis seulement que ce M. Burel a été presque inconvenant auprès de vous. Si... si... si j'avais eu des droits... je me serais fâché.

– Mon cher ami, soyez franc. Vous ne pensez plus aujourd'hui comme vous pensiez l'an dernier, voilà tout. Quand j'ai su que vous aviez une maîtresse, une maîtresse que vous aimiez, vous ne vous occupiez guère si on me faisait ou si on ne me faisait pas la cour. Je vous ai dit mon chagrin, j'ai dit, comme vous ce soir, mais avec plus de raison : Mon ami, vous compromettez madame de Servy, vous me faites de la peine et vous me rendez ridicule. Qu'avez-vous répondu ? Oh ! vous m'avez parfaitement laissé entendre que j'étais libre, que le mariage, entre gens intelligents, n'était qu'une association d'intérêts, un lien social, mais non un lien moral. Est-ce vrai ? Vous m'avez laissé comprendre que votre maîtresse était infiniment mieux que moi, plus séduisante, plus femme ! Vous avez dit : plus femme. Tout cela était entouré, bien entendu, de ménagements d'homme bien élevé, enveloppé de compliments, énoncé avec une délicatesse à laquelle je rends hommage. Je n'en ai pas moins parfaitement compris.

Il a été convenu que nous vivrions désormais ensemble, mais complètement séparés. Nous avons un enfant qui formait entre nous un trait d'union.

Vous m'avez presque laissé deviner que vous ne teniez

qu'aux apparences, que je pouvais, s'il me plaisait, prendre un amant pourvu que cette liaison restât secrète. Vous avez longuement disserté, et fort bien, sur la finesse des femmes, sur leur habileté pour ménager les convenances, etc., etc.

J'ai compris, mon ami, parfaitement compris. Vous aimiez alors beaucoup, beaucoup madame de Servy, et ma tendresse légitime, ma tendresse légale vous gênait. Je vous enlevais, sans doute, quelques-uns de vos moyens. Nous avons, depuis lors, vécu séparés. Nous allons dans le monde ensemble, nous en revenons ensemble, puis nous rentrons chacun chez nous.

Or, depuis un mois ou deux, vous prenez des allures d'homme jaloux. Qu'est-ce que cela veut dire ?

– Ma chère amie, je ne suis point jaloux, mais j'ai peur de vous voir vous compromettre. Vous êtes jeune, vive, aventureuse...

– Pardon, si nous parlons d'aventures, je demande à faire la balance entre nous.

– Voyons, ne plaisantez pas, je vous prie. Je vous parle en ami, en ami sérieux. Quant à tout ce que vous venez de dire, c'est fortement exagéré.

– Pas du tout. Vous avez avoué, vous m'avez avoué votre liaison, ce qui équivalait à me donner l'autorisation de vous imiter. Je ne l'ai pas fait...

– Permettez...

– Laissez-moi donc parler. Je ne l'ai pas fait. Je n'ai point d'amant, et je n'en ai pas eu... jusqu'ici. J'attends... je cherche... je ne trouve pas. Il me faut quelqu'un de bien... de mieux que vous... C'est un compliment que je vous fais et vous n'avez pas l'air de le remarquer.

– Ma chère, toutes ces plaisanteries sont absolument déplacées.

– Mais je ne plaisante pas le moins du monde. Vous m'avez parlé du dix-huitième siècle, vous m'avez laissé entendre que vous étiez régence. Je n'ai rien oublié. Le jour

où il me conviendra de cesser d'être ce que je sais, vous aurez beau faire, entendez-vous, vous serez, sans même vous en douter... cocu comme d'autres.

– Oh !... pouvez-vous prononcer de pareils mots ?

– De pareils mots !... Mais vous avez ri comme un fou quand madame de Gers a déclaré que M. de Servy avait l'air d'un cocu à la recherche de ses cornes.

– Ce qui peut paraître drôle dans la bouche de madame de Gers devient inconvenant dans la vôtre.

– Pas du tout. Mais vous trouvez très plaisant le mot cocu quand il s'agit de M. de Servy, et vous le jugez fort malsonnant quand il s'agit de vous. Tout dépend du point de vue. D'ailleurs je ne tiens pas à ce mot, je ne l'ai prononcé que pour voir si vous êtes mûr.

– Mûr... Pour quoi ?

– Mais pour l'être. Quand un homme se fâche en entendant dire cette parole, c'est qu'il... brûle. Dans deux mois, vous rirez tout le premier si je parle d'un... coiffé. Alors... oui... quand on l'est, on ne le sent pas.

– Vous êtes, ce soir, tout à fait mal élevée. Je ne vous ai jamais vue ainsi.

– Ah ! voilà... j'ai changé... en mal. C'est votre faute.

– Voyons, ma chère, parlons sérieusement. Je vous prie, je vous supplie de ne pas autoriser, comme vous l'avez fait ce soir, les poursuites inconvenantes de M. Burel.

– Vous êtes jaloux. Je le disais bien.

– Mais non, non. Seulement je désire n'être pas ridicule. Je ne veux pas être ridicule. Et si je revois ce monsieur vous parler dans les... épaules, ou plutôt entre les seins...

– Il cherchait un porte-voix.

– Je... je lui tirerai les oreilles.

– Seriez-vous amoureux de moi, par hasard ?

– On le pourrait être de femmes moins jolies.

– Tiens, comme vous voilà ! C'est que je ne suis plus amoureuse de vous, moi !

Le comte s'est levé. Il fait le tour de la petite table, et, passant derrière sa femme, lui dépose vivement un baiser sur la nuque. Elle se dresse d'une secousse, et, le regardant au fond des yeux :

– Plus de ces plaisanteries-là, entre nous, s'il vous plaît. Nous vivons séparés. C'est fini.

– Voyons, ne vous fâchez pas. Je vous trouve ravissante depuis quelque temps.

– Alors... alors... c'est que j'ai gagné. Vous aussi... vous me trouvez... mûre.

– Je vous trouve ravissante, ma chère ; vous avez des bras, un teint, des épaules...

– Qui plairaient à M. Burel.

– Vous êtes féroce. Mais là... vrai... je ne connais pas de femme aussi séduisante que vous.

– Vous êtes à jeun.

– Hein ?

– Je dis : Vous êtes à jeun.

– Comment ça ?

– Quand on est à jeun, on a faim, et quand on a faim, on se décide à manger des choses qu'on n'aimerait point à un autre moment. Je suis le plat... négligé jadis que vous ne seriez pas fâché de vous mettre sous la dent... ce soir.

– Oh ! Marguerite ! Qui vous a appris à parler comme ça ?

– Vous ! Voyons : depuis votre rupture avec madame de Servy, vous avez eu, à ma connaissance, quatre maîtresses, des cocottes celles-là, des artistes, dans leur partie. Alors, comment voulez-vous que j'explique autrement que par un jeûne momentané vos... velléités de ce soir.

– Je serai franc et brutal, sans politesse. Je suis redevenu amoureux de vous. Pour de vrai, très fort. Voilà.

– Tiens, tiens. Alors vous voudriez... recommencer ?

– Oui, madame.

– Ce soir !

– Oh ! Marguerite !

– Bon. Vous voilà encore scandalisé. Mon cher, entendons-nous. Nous ne sommes plus rien l'un à l'autre, n'est-ce pas ? Je suis votre femme, c'est vrai, mais votre femme – libre. J'allais prendre un engagement d'un autre côté, vous me demandez la préférence. Je vous la donnerai... à prix égal.

– Je ne comprends pas.

– Je m'explique. Suis-je aussi bien que vos cocottes ? Soyez franc.

– Mille fois mieux.

– Mieux que la mieux ?

– Mille fois.

– Eh bien, combien vous a-t-elle coûté, la mieux, en trois mois ?

– Je n'y suis plus.

– Je dis : combien vous a coûté, en trois mois, la plus charmante de vos maîtresses, en argent, bijoux, soupers, dîners, théâtre, etc., entretien complet, enfin ?

– Est-ce que je sais, moi ?

– Vous devez savoir. Voyons, un prix moyen, modéré. Cinq mille francs par mois : est-ce à peu près juste ?

– Oui... à peu près.

– Eh bien, mon ami, donnez-moi tout de suite cinq mille francs et je suis à vous pour un mois, à compter de ce soir.

– Vous êtes folle.

– Vous le prenez ainsi ; bonsoir.

La comtesse sort, et entre dans sa chambre à coucher. Le lit est entrouvert. Un vague parfum flotte, imprègne les tentures.

Le comte apparaissant à la porte :

– Ça sent très bon, ici.

– Vraiment ?... Ça n'a pourtant pas changé. Je me sers toujours de peau d'Espagne.

– Tiens, c'est étonnant... ça sent très bon.

– C'est possible. Mais vous faites-moi le plaisir de vous en aller parce que je vais me coucher.

– Marguerite !

– Allez-vous-en !

Il entre tout à fait et s'assied dans un fauteuil.

La comtesse : – Ah ! c'est comme ça. Eh bien, tant pis pour vous.

Elle ôte son corsage de bal lentement, dégageant ses bras nus et blancs. Elle les lève au-dessus de sa tête pour se décoiffer devant la glace ; et, sous une mousse de dentelle, quelque chose de rosé apparaît au bord du corset de soie noire.

Le comte se lève vivement et vient vers elle.

La comtesse : – Ne m'approchez pas, ou je me fâche !...

Il la saisit à pleins bras et cherche ses lèvres.

Alors, elle, se penchant vivement, saisit sur sa toilette un verre d'eau parfumée pour sa bouche, et, par-dessus l'épaule, le lance en plein visage de son mari.

Il se relève, ruisselant d'eau, furieux, murmurant :

– C'est stupide.

– Ça se peut... Mais vous savez mes conditions : Cinq mille francs.

– Mais ce serait idiot !...

– Pourquoi ça !

– Comment, pourquoi ? Un mari, payer pour coucher avec sa femme !...

– Oh !... quels vilains mots vous employez !

– C'est possible. Je répète que ce serait idiot de payer sa femme, sa femme légitime.

– Il est bien plus bête, quand on a une femme légitime, d'aller payer des cocottes.

– Soit, mais je ne veux pas être ridicule.

La comtesse s'est assise sur une chaise longue. Elle retire lentement ses bas en les retournant comme une peau de serpent. Sa jambe rose sort de la gaine de soie mauve, et le pied mignon se pose sur le tapis.

Le comte s'approche un peu et d'une voix tendre :

– Quelle drôle d'idée vous avez là ?

– Quelle idée ?

– De me demander cinq mille francs.

– Rien de plus naturel. Nous sommes étrangers l'un à l'autre, n'est-ce pas ? Or vous me désirez. Vous ne pouvez pas m'épouser puisque nous sommes mariés. Alors vous m'achetez, un peu moins peut-être qu'une autre.

Or, réfléchissez. Cet argent, au lieu d'aller chez une gueuse qui en ferait je ne sais quoi, restera dans votre maison, dans votre ménage. Et puis, pour un homme intelligent, est-il quelque chose de plus amusant, de plus original que de se payer sa propre femme. On n'aime bien, en amour illégitime, que ce qui coûte cher, très cher. Vous donnez à notre amour... légitime, un prix nouveau, une saveur de débauche, un ragoût de... polissonnerie en le... tarifant comme un amour coté. Est-ce pas vrai ?

Elle s'est levée presque nue et se dirige vers un cabinet de toilette.

– Maintenant, monsieur, allez-vous-en, ou je sonne ma femme de chambre.

Le comte debout, perplexe, mécontent, la regarde, et, brusquement, lui jetant à la tête son portefeuille :

– Tiens, gredine, en voilà six mille... Mais tu sais ?...

La comtesse ramasse l'argent, le compte, et d'une voix lente :

– Quoi ?

– Ne t'y accoutume pas.

Elle éclate de rire, et allant vers lui :

– Chaque mois, cinq mille, monsieur, ou bien je vous renvoie à vos cocottes. Et même si... si vous êtes content... je vous demanderai de l'augmentation.

Monsieur Parent,
1886.

Pierre Louÿs

Manuel de civilité pour les petites filles à l'usage des maisons d'éducation

Contre l'ordre bourgeois, et les tabous qui pèsent sur les mots et sur la sexualité des jeunes filles, Pierre Louÿs (1870-1925) brandit son décapant Manuel de civilité pour les petites filles à l'usage des maisons d'éducation, écrit en 1917 et publié en 1926. Parodie des manuels d'éducation, il utilise l'humour autant que la provocation. Sa diffusion nous renseigne sur la manière dont le livre échappe à la censure. Il est acheté par souscription, c'est-à-dire réservé à l'avance par un lectorat averti. Après 1949, il sera plusieurs fois condamné par la 17^e chambre du tribunal correctionnel (1951, 1953, 1954). Comme au XVIII^e siècle, le Manuel de civilité sera édité à Londres (1958) et circulera en France pour un public averti. Également auteur de *La Femme et le Pantin*, Pierre Louÿs inspirera à Luis Buñuel *Cet obscur objet du désir*, centré sur la question de la sexualité du couple.

EN CLASSE

Ne dessinez pas au tableau noir les parties sexuelles de la maîtresse surtout si elle vous les a montrées confidentiellement.

Quand vous venez de vous branler sous le pupitre, n'essuyez pas votre doigt mouillé dans les cheveux de votre voisine, à moins qu'elle vous en prie.

Si vous trouvez plus commode d'aller vous masturber aux water-closets, demandez simplement à sortir : ne dites pas

pourquoi.

Si l'on vous demande ce que c'était que Pompée, ne répondez pas : « Ça devrait être une pine » ; et si l'on vous demande quel personnage historique vous auriez voulu être, ne dites pas en clignant de l'œil : « Je voudrais toujours être Persée. » Ce genre de facéties ferait rire vos camarades mais ne ferait pas rire la maîtresse.

Ne dites pas que la mer Rouge est ainsi nommée parce qu'elle a la forme d'un con ; ni que la Floride est la pine de l'Amérique ; ni que la Jungfrau ne mérite plus son nom depuis que les alpinistes montent dessus. Ce seraient des observations ingénieuses, mais déplacées dans la bouche d'une enfant.

Ne mouillez pas votre pouce dans votre bouche ou dans votre con pour tourner les pages.

Si l'on vous dit que l'homme se distingue du singe en ce qu'il n'a pas de queue, ne protestez pas qu'il en a une.

Parmi les principaux verbes de la quatrième conjugaison, il est inutile de citer foutre, je fous, je foutais, je foutrai, que je foutisse, foutant, foutu. La conjugaison de ce verbe est intéressante mais on vous grondera plutôt de la connaître que de l'ignorer.

Si l'addition qu'on vous donne à faire produit le nombre 69, ne vous roulez pas de rire comme une petite imbécile.

Si votre professeur vous demande une plume, ne feignez pas de croire qu'il vous prie de lui sucer la queue.

Dans les petits thèmes anglais de la première année, on trouve parfois des phrases naïves : « J'ai un joli petit chat. Tu as un gros bouton. Il ou elle aime les langues. Ma sœur a un bon casse-noisettes. Voulez-vous une feuille de rose ? Le hussard a tiré deux coups. Je cherche les haricots de mes gousses. Le maquereau a une belle queue. Mon frère a des grues et mon père des vaches. » Ne vous avisez pas de traduire : « I have a pretty little cunt. You have a big clito. She likes to be tongued, etc. »

Si votre maîtresse vous emmène dans sa chambre et vous prend entre ses bras avec un trouble extrême, relevez vos jupes sans affectation et guidez sa main hésitante. Cela la soulagera d'un grand poids.

N'abordez pas le premier jour une grande élève en lui demandant si elle se branle : 1° Parce que la question est inutile : elle se branle certainement. 2° Parce qu'elle pourrait être tentée de mentir. Emmenez-la secrètement au fond du jardin et livrez-vous devant elle à vos petites habitudes. Votre exemple lui fera honte de sa dissimulation.

Si l'une de vos aînées se moque de votre jeune âge parce qu'elle a de jolis poils et que vous êtes lisse comme la main, ne la traitez pas d'ours velu, d'Absalon, ni de femme à barbe : mais tirez une leçon de la petite colère que vous ressentirez et souvenez-vous d'être modeste quand vous aurez la motte fournie.

SUPERSTITIONS

On prend les hommes en leur mettant un grain de sel sur le bout de la queue, puis en leur suçant la queue jusqu'à ce que le sel soit fondu.

Le vendredi étant le jour de Vénus n'a aucune mauvaise influence sur les rendez-vous d'amour. Bien au contraire.

Si vous êtes treize à faire l'amour sur le même lit, n'envoyez pas votre plus jeune amie se branler toute seule à la petite table. Faites plutôt monter la fille de la concierge pour faire la quatorzième.

De même si un amant tire treize coups avec vous en une nuit, ne le laissez pas se lever qu'il n'ait déchargé pour la quatorzième fois.

Si une jeune fille brune vous dit : « Les brunes viennent au monde par le con et les blondes par le trou du cul », vous

pouvez répondre hardiment que c'est un faux bruit. Si vous êtes blonde, vous pouvez même ajouter une gifle.

Quand vous aurez perdu votre pucelage, ne vous adressez pas à saint Antoine de Padoue pour le retrouver. Saint Antoine de Thébaidé a beaucoup médité sur les questions sexuelles ; mais son homonyme ne s'y complaît pas.

Ne vous attachez pas un petit cochon d'or dans les poils du con pour porter bonheur à ce qu'ils environnent. Les messieurs qui vous trousseraient pourraient rire de cette enseigne.

Dans le château où vos parents reçoivent, ne buvez pas l'eau de bidet de toutes les jeunes filles pour connaître leurs pensées.

Avant de recevoir un godemiché dans le cul, n'exigez pas que l'instrument soit béni par l'archevêque. Certains prélats s'y refuseraient.

DEVOIRS ENVERS DIEU

Tous les soirs, avant de vous branler, faites votre prière à genoux.

Admirez la bonté de Dieu qui donne à chaque petite fille un con pour y plonger toutes les pines du monde, et qui, pour varier les plaisirs, vous permet de remplacer la pine par la langue, la langue par le doigt, le con par le cul, et le cul par la bouche.

Remerciez-le d'avoir créé les carottes pour les petites filles, les bananes pour les jouvencelles, les aubergines pour les jeunes mères, et les betteraves pour les dames mûres.

Bénissez-le d'avoir mis en vous le désir de décharger et créé mille moyens pour en arriver là.

Si vous désirez un amant, demandez-le-lui, il vous le donnera. Si c'est une gougnotte qu'il vous faut, dites-le-lui

sans fausse honte. Dieu lit dans votre cœur. Vous ne sauriez le tromper.

Ne priez pas quand vous êtes toute nue. Mettez une chemise de nuit, ne la relevez ni par-devant ni par-derrière devant les personnes présentes. Si vous portez un godemiché en érection sur votre motte, retirez-le. De même si vous l'avez dans le cul.

Pendant que vous priez à genoux, si quelqu'un profite de cette position pour essayer de vous enculer, ne vous prêtez pas à cette inconvenance.

Avant d'aller communier, si vous sucez quelqu'un n'avez pas le foutre, vous ne seriez plus à jeun. Mais vous pouvez en boire le vendredi. Le foutre, pas plus que le lait, n'est considéré comme un aliment gras.

Quelques jeunes filles trop surveillées achètent une petite Sainte Vierge en ivoire poli et s'en servent comme d'un godemiché. C'est un usage condamné par l'Église.

Par contre, vous pouvez vous servir d'un cierge à cet effet, pourvu que le cierge ne soit pas béni.

AVEC LES DOMESTIQUES

Si vous êtes une petite fille extrêmement baiseuse, si vous avez tout le temps la chemise pleine de foutre, et les draps couverts de taches, branlez un peu la bonne pour qu'elle ne dise rien.

Ne sucez jamais le valet de chambre en présence de la cuisinière. Elle serait jalouse et vous dénoncerait.

En montant dans l'automobile de vos parents, n'embrassez pas le chauffeur dans le cou, même si vous lui êtes reconnaissante de ce qu'il vient de vous baiser six fois.

Ne vous plaignez pas à madame votre mère de ce que la nouvelle bonne ne veut pas vous faire minette. Faites-la

chasser sous un autre prétexte.

N'enculez pas de force la femme de chambre avec un manche à balai. Vous pourriez lui faire très mal.

Quand votre bonne anglaise est endormie, ne lui coupez pas les poils pour vous faire des moustaches blondes.

Si la cuisinière veut bien vous laisser examiner sa connaissance dans tous les détails, ne fourrez pas dedans du poil à gratter.

Si vous surprenez la fille de cuisine en train de se branler avec le rouleau à pâtes, ne le répétez pas à madame votre mère. Quand la pauvre fille est en chaleur, elle prend ce qu'elle a sous la main.

Ne faites pas feuille de rose à vos domestiques. C'est un service que vous pouvez leur demander mais qu'il est plus convenable de ne pas leur rendre.

N'entrez jamais à l'office en relevant vos jupes jusqu'à la ceinture et en criant : « Pinnez-moi donc tous ! » Ces gens n'auraient plus de respect pour vous.

Quelle que soit la vénalité du valet de chambre qui vous enfile, ne lui donnez pas un bijou de madame votre mère, chaque fois qu'il montera sur vous.

N'exigez pas d'une femme de chambre qu'elle vous fasse minette plus de deux fois par jour. Il ne faut pas fatiguer les domestiques.

Quand vous venez de sucer quelqu'un, n'allez pas à la cuisine pour cracher le foutre dans la marmite. Cela vous ferait mal juger par les domestiques.

POUR SUCER

Ne dites jamais à un homme du monde : « Faut-il vous la sucer ? » Ce sont les petites filles des rues qui s'expriment ainsi. Dites tout bas, et à l'oreille : « Voulez-vous ma

bouche ? »

Si c'est un monsieur que vous n'avez jamais sucé, ne vous livrez pas à des lècherries savantes tout le long de la pine et derrière les couilles. Il aurait mauvaise opinion de votre passé.

Prenez modestement la pine dans la bouche, en baissant les yeux. Sucez lentement. Écartez les dents pour ne pas mordre et serrez les lèvres pour ne pas baver.

Quand le monsieur est sur le point de jouir, ne vous interrompez pas pour lui demander des nouvelles de sa mère, même si vous avez oublié de le faire en son temps.

Si vous êtes couchée avec un monsieur que vous connaissez très bien et que vous faites décharger pour la vingtième fois, vous pouvez alors sans inconvénient lui sucer la peau des couilles et lui fourrer la langue dans le cul par manière de préambule ; mais laissez-lui croire qu'il est le seul à qui vous accordiez ces petites complaisances.

Si le monsieur débande entre vos lèvres, n'en accusez pas la faiblesse de ses moyens, mais votre propre inexpérience.

S'il meurt, commencez par reboutonner son pantalon avant d'appeler la bonne, et ne racontez jamais dans quelles circonstances il a rendu son âme à Dieu.

NE DITES PAS... DITES...

Ne dites pas : « Mon con. » Dites : « Mon cœur. »

Ne dites pas : « J'ai envie de baiser. » Dites : « Je suis nerveuse. »

Ne dites pas : « Je viens de jouir comme une folle. » Dites : « Je me sens un peu fatiguée. »

Ne dites pas : « Je vais me branler. » Dites : « Je vais revenir. »

Ne dites pas : « Quand j'aurai du poil au cul. » Dites :

« Quand je serai grande. »

Ne dites pas : « J'aime mieux la langue que la queue. »
Dites : « Je n'aime que les plaisirs délicats. »

Ne dites pas : « Entre mes repas je ne bois que du foutre. » Dites : « J'ai un régime spécial. »

Ne dites pas : « J'ai douze godemichés dans mon tiroir. »
Dites : « Je ne m'ennuie jamais toute seule. »

Ne dites pas : « Les romans honnêtes m'emmerdent. »
Dites : « Je voudrais quelque chose d'intéressant à lire. »

Ne dites pas : « Elle jouit comme une jument qui pisse. »
Dites : « C'est une exaltée. »

Ne dites pas : « Quand on lui montre une pine, elle se fâche. » Dites : « C'est une originale. »

Ne dites pas : « C'est une fille qui se branle à en crever. »
Dites : « C'est une sentimentale. »

Ne dites pas : « C'est la plus grande putain de la terre. »
Dites : « C'est la meilleure fille du monde. »

Ne dites pas : « Elle se laisse enculer par tous ceux qui lui font minette. » Dites : « Elle est un peu flirteuse. »

Ne dites pas : « C'est une gougnotte enragée. » Dites :
« Elle n'est pas flirteuse du tout. »

Ne dites pas : « Je l'ai vue baiser par les deux trous. »
Dites : « C'est une éclectique. »

Ne dites pas : « Il bande comme un cheval. » Dites :
« C'est un jeune homme accompli. »

Ne dites pas : « Sa pine est trop grosse pour ma bouche. »
Dites : « Je me sens bien petite fille quand je cause avec lui. »

Ne dites pas : « Il a joui dans ma gueule et moi sur la sienne. » Dites : « Nous avons échangé quelques impressions. »

Ne dites pas : « Quand on le suce, il décharge tout de suite. » Dites : « Il est primesautier. »

Ne dites pas : « Il tire trois coups sans déconner. » Dites :
« Il a le caractère très ferme. »

Ne dites pas : « Il baise très bien les petites filles, mais il ne sait pas les enculer. » Dites : « C'est un simple. »

Évitez les comparaisons risquées. Ne dites pas : « Dur comme une pine, rond comme une couille, mouillé comme ma fente, salé comme du foutre, pas plus gros que mon petit bouton », et autres expressions qui ne sont pas admises par le dictionnaire de l'Académie.

Manuel de civilité pour
les petites filles à
l'usage des maisons
d'éducation,
Simon Kra, 1926.

Guillaume Apollinaire

Les onze mille verges

Signé « G.A. », *Les Onze Mille Verges*, ou les Amours d'un hospodar parut pour la première fois en 1907. Apollinaire (1880-1918) n'assuma que du bout de ses initiales ce récit qui s'inscrit dans la grande tradition du roman libertin, avec ses excès de frénétisme et ses images colorées. C'est en 1930, douze ans après la mort du poète, que le nom d'Apollinaire figure enfin sur la couverture. Cette édition, jusque-là clandestine, est destinée à un public de lecteurs éclairés, disponible seulement dans quelques librairies. La veine orientaliste choisie par Apollinaire apporte aux descriptions des ébats une « couleur locale » qui éloigne et dépayse le lecteur, tout en évitant de tendre un miroir à la société bourgeoise du début du siècle. Là encore, l'humour noir et le sens de la dérision comme de l'excès empêchent tout réalisme de prendre le dessus, manière subtile de contourner la censure, comme le faisaient les auteurs libertins du XVIII^e siècle.

Arrivé devant la porte du vice-consulat de Serbie, Mony pissa longuement contre la façade, puis il sonna. Un Albanais vêtu d'une fustanelle blanche vint lui ouvrir. Rapidement, le prince Vibescu monta au premier étage. Le vice-consul Brandi Fornoski était tout nu dans son salon. Couché sur un sofa moelleux, il bandait ferme ; près de lui se tenait Mira, une brune monténégrine qui lui chatouillait les couilles. Elle était nue également et, comme elle était penchée, sa position faisait ressortir un beau cul bien rebondi, brun et duveté, dont la fine peau était tendue à

craquer. Entre les deux fesses s'allongeait la raie bien fendue et poilue de brun, on apercevait le trou prohibé rond comme une pastille. Au-dessous, les deux cuisses, nerveuses et longues, s'allongeaient, et comme sa position forçait Mira à les écarter, on pouvait voir le con, gras, épais, bien fendu et ombragé d'une épaisse crinière toute noire. Elle ne se dérangea pas lorsque Mony entra. Dans un autre coin, sur une chaise longue, deux jolies filles au gros cul se gougnotaient en poussant des petits « Ah » de volupté. Mony se débarrassa rapidement de ses vêtements, puis le vit en l'air, bien bandant, il se précipita sur les deux gougnottes en essayant de les séparer. Mais ses mains glissaient sur leurs corps moites et polis qui se lovaient comme des serpents. Alors voyant qu'elles écumaient de volupté, et furieux de ne pouvoir la partager, il se mit à claquer de sa main ouverte le gros cul blanc qui se tenait à sa portée. Comme cela semblait exciter considérablement la porteuse de ce gros cul, il se mit à taper de toutes ses forces, si bien que la douleur l'emportant sur la volupté, la jolie fille dont il avait rendu rose le joli cul blanc, se releva en colère en disant :

– Salaud, prince des enculés, ne nous dérange pas, nous ne voulons pas de ton gros vit. Va donner ce sucre d'orge à Mira. Laisse nous nous aimer, N'est ce pas Zulmé ?

– Oui ! Toné ! répondit l'autre jeune fille.

Le prince brandit son énorme vit en criant :

– Comment, jeunes salaudes, encore et toujours à vous passer la main dans le derrière ! Puis saisissant l'une d'entre elles, il voulut l'embrasser sur la bouche. C'était Toné, une jolie brune dont le corps tout blanc avait aux bons endroits, de jolis grains de beauté qui en rehaussaient la blancheur ; son visage était blanc également, et un grain de beauté sur la joue gauche rendait très piquante la mine de cette gracieuse fille. Sa poitrine était ornée de deux superbes tétons durs comme du marbre, veinés de bleu, surmontés de

fraises rose tendre et dont celui de droite était joliment taché d'un grain de beauté placé là comme une mouche, une mouche assassine.

Mony Vibescu en la saisissant avait passé les mains sous son gros cul qui semblait un beau melon qui aurait poussé au soleil de minuit tant il était blanc et plein. Chacune de ses fesses semblait avoir été taillée dans un bloc de carrare sans défaut et les cuisses qui descendaient en dessous étaient rondes comme les colonnes d'un temple grec. Mais quelle différence ! Les cuisses étaient tièdes et les fesses étaient froides, ce qui est un signe de bonne santé. La fessée les avait rendues un peu roses, si bien qu'on eût dit de ces fesses qu'elles étaient faites de crème mêlée de framboises. Cette vue excitait à la limite de l'excitation le pauvre Vibescu. Sa bouche suçait tour à tour les tétons fermes de Toné ou bien se posant sur la gorge ou sur l'épaule y laissait des suçons. Ses mains tenaient fermement ce gros cul ferme comme une pastèque dure et pulpeuse. Il palpait ces fesses royales et avait insinué l'index dans un trou du cul d'une étroitesse à ravir. Sa grosse pine qui bandait de plus en plus venait battre en brèche un charmant con de corail surmonté d'une toison d'un noir luisant. Elle lui criait en roumain : « Non, tu ne me le mettras pas ! » et en même temps elle gigotait de ses jolies cuisses rondes et potelées. Le gros vit de Mony avait déjà de sa tête rouge et enflammée touché le réduit humide de Toné. Celle-ci se dégagea encore, mais en faisant ce mouvement elle lâcha un pet, non pas un pet vulgaire mais un pet au son cristallin qui provoqua chez elle un rire violent et nerveux. Sa résistance se relâcha, ses cuisses s'ouvrirent et le gros engin de Mony avait déjà caché sa tête dans le réduit lorsque Zulmé, l'amie de Toné et sa partenaire de gougnotage, se saisit brusquement des couilles de Mony et, les pressant dans sa petite main, lui causa une telle douleur que le vit fumant ressortit de son domicile au grand désappointement de Toné qui commençait

déjà à remuer son gros cul sous sa fine taille.

Zulmé était une blonde dont l'épaisse chevelure lui tombait jusqu'aux talons. Elle était plus petite que Toné, mais sa sveltesse et sa grâce ne lui cédaient en rien. Ses yeux étaient noirs et cernés. Dès qu'elle eût lâché les couilles du prince, celui-ci se jeta sur elle en disant : « Eh bien ! tu vas payer pour Toné. » Puis, happant un joli téton, il commença à en sucer la pointe. Zulmé se tordait. Pour se moquer de Mony elle faisait remuer et onduler son ventre au bas duquel dansait une délicieuse barbe blonde bien frisée. En même temps elle ramenait en haut un joli con qui fendait une belle motte rebondie. Entre les lèvres de ce con rose frétillait un clitoris assez long qui prouvait ses habitudes de tribadisme. Le vit du prince essayait en vain de pénétrer dans ce réduit. Enfin, il empoigna les fesses et allait pénétrer lorsque Toné, fâchée d'avoir été frustrée de la décharge du superbe vit, se mit à chatouiller avec une plume de paon les talons du jeune homme. Il se mit à rire, à se tordre. La plume de paon le chatouillait toujours ; des talons elle était remontée aux cuisses, à l'aine, au vit qui débanda rapidement.

Les deux coquines, Toné et Zulmé, enchantées de leur farce, rirent un bon moment, puis, rouges et essoufflées, elles reprirent leur gougnotage en s'embrassant et se léchant devant le prince penaud et stupéfié. Leurs culs se haussaient en cadence, leurs poils se mêlaient, leurs dents claquaient l'une contre l'autre, les satins de leurs seins fermes et palpitants se froissaient mutuellement. Enfin, tordues et gémissant de volupté, elles se mouillèrent réciproquement, tandis que le prince recommençait à bander. Mais les voyant l'une et l'autre si lasses de leur gougnotage, il se tourna vers Mira qui tripotait toujours le vit du vice-consul. Vibescu s'approcha doucement et faisant passer son beau vit dans les grosses fesses de Mira, il l'insinua dans le con entrouvert et humide de la jeune fille qui, dès qu'elle eût senti la tête du nœud qui la pénétrait, donna un coup de cul

qui fit pénétrer complètement l'engin. Puis elle continua ses mouvements désordonnés, tandis que d'une main le prince lui branlait le clitoris et que de l'autre il lui chatouillait les nichons.

Son mouvement de va-et-vient dans le con bien serré semblait causer un vif plaisir à Mira qui le prouvait par des cris de volupté. Le ventre de Vibescu venait frapper contre le cul de Mira et la fraîcheur du cul de Mira causait au prince une aussi agréable sensation que celle causée à la jeune fille par la chaleur de son ventre. Bientôt, les mouvements devinrent plus vifs, plus saccadés, le prince se pressait contre Mira qui haletait en serrant les fesses. Le prince la mordit à l'épaule et la tint comme ça. Elle criait :

– Ah ! c'est bon... reste... plus fort... plus fort... tiens, tiens, prends tout. Donne le moi, ton foutre... Donne-moi tout... Tiens... Tiens !... Tiens !

Et dans une décharge commune ils s'affalèrent et restèrent un moment anéantis. Toné et Zulmé enlacées sur la chaise longue les regardaient en riant. Le vice consul de Serbie avait allumé une mince cigarette de tabac d'Orient. Lorsque Mony se fut relevé, il lui dit :

– Maintenant, cher prince, à mon tour ; j'attendais ton arrivée et c'est tout juste si je me suis fait tripoter le vit par Mira, mais je t'ai réservé la jouissance. Viens, mon joli cœur, mon enculé chéri, viens ! que je te le mette.

Vibescu le regarda un moment puis, crachant sur le vit que lui présentait le vice-consul, il proféra ces paroles :

– J'en ai assez à la fin d'être enculé par toi, toute la ville en parle.

Mais le vice-consul s'était dressé, bandant, et avait saisi un revolver. Il en braqua le canon sur Mony qui, tremblant, lui tendit le derrière en balbutiant :

– Brandi, mon cher Brandi, tu sais que je t'aime, encule-moi, encule-moi.

Brandi en souriant fit pénétrer sa pine dans le trou

élastique qui se trouvait entre les deux fesses du prince. Entré là, et tandis que les trois femmes le regardaient, il se démena comme un possédé en jurant :

– Nom de Dieu ! Je jouis, serre le cul, mon joli giton, serre, je jouis. Serre tes jolies fesses. Et les yeux hagards, les mains crispées sur les épaules délicates, il déchargea. Ensuite Mony se lava, se rhabilla et partit en disant qu'il reviendrait après dîner. Mais arrivé chez lui, il écrivit cette lettre :

« Mon cher Brandi,

« J'en ai assez d'être enculé par toi, j'en ai assez des femmes de Bucarest, j'en ai assez de dépenser ici ma fortune avec laquelle je serais si heureux à Paris. Avant deux heures je serai parti. J'espère m'y amuser énormément et je te dis adieu.

« Mony, prince Vibescu, Hospodar héréditaire. »

Le prince cacheta la lettre, en écrivit une autre à son notaire où il le priait de liquider ses biens et de lui envoyer le tout à Paris dès qu'il saurait son adresse. Mony prit tout l'argent liquide qu'il possédait, soit 50 000 francs, et se dirigea vers la gare. Il mit ses deux lettres à la poste et prit l'Express-Orient pour Paris.

Les Onze Mille
Verges, 1911.

Catherine Millet

La vie sexuelle de Catherine M.

Traduit en trente-trois langues, le roman de Catherine Millet, née en 1948, est un succès en librairie lors de sa sortie en 2001. L'auteur y décrit sa vie, son œuvre et ses influences en termes de pratiques sexuelles. Écrit à la première personne, avec un souci de « dire le vrai », le roman fait scandale. Non censuré par les autorités, il fait l'objet de virulentes attaques du côté des critiques. Le livre est rejeté par une partie du lectorat, salué par d'autres qui y voient une nouvelle forme de développement de l'art. D'où vient la gêne ? Catherine Millet détaille des pratiques sexuelles en utilisant un niveau de langue élevé, opérant ainsi un hiatus entre l'objet de la description et la manière de décrire. Le caractère chirurgical avec lequel elle dissèque sa vie sexuelle évacue les tabous, renvoyant le lecteur à ses propres limites et à sa propre censure.

J'aime beaucoup sucer le sexe des hommes. J'y ai été initiée quasiment en même temps que j'ai appris à diriger le gland décalotté vers l'autre entrée, la souterraine. Dans ma naïveté, j'ai d'abord cru qu'un pompier était un acte sexuel déviant. Je m'entends encore expliquer la chose à une copine, dubitative et légèrement dégoûtée, moi affectant l'indifférence, en réalité assez fière de ma découverte et de mon aptitude à y faire face. Cette aptitude est bien difficile à expliquer car, au-delà d'un quelconque vestige du stade oral, et avant la crânerie mise dans l'accomplissement d'un acte qu'on croit anormal, il y a une obscure identification au

membre que l'on s'approprie. La connaissance que l'on acquiert, à travers l'exploration menée simultanément du bout des doigts et de la langue, des moindres détails de son relief comme de ses plus infimes réactions, est peut-être supérieure à la connaissance qu'en a son propriétaire même. Il en résulte un ineffable sentiment de maîtrise : une minuscule vibration du bout de la langue, et voilà qu'on déclenche une réponse démesurée. À cela s'ajoute que prendre à pleine bouche procure plus nettement l'impression d'être remplie que lorsque c'est le vagin qui est occupé. La sensation vaginale est diffuse, rayonnante, l'occupant semble s'y fondre, tandis que l'on peut tout à fait distinguer les doux attouchements du gland à l'extérieur ou à l'intérieur des lèvres, sur la langue et sur le palais et jusque dans la gorge. Sans parler du fait que, dans la phase finale, on goûte le sperme. Bref, on est aussi subtilement sollicité que l'on sollicite soi-même. Reste le mystère, pour moi, de la transmission de l'orifice supérieur à l'orifice inférieur. Comment se fait-il que l'effet de la succion soit ressenti à l'autre extrémité du corps, que le resserrement des lèvres autour du pénis mette en place un bracelet extraordinairement dur à l'entrée du vagin ? Lorsque la fellation est bien menée, que je prends mon temps, avec le loisir de réajuster ma position, de varier le rythme, alors je sens venir d'une source qui n'a pas de lieu dans mon corps une impatience qui afflue et concentre une immense énergie musculaire là, à cet endroit dont je n'ai qu'une image imprécise, au bord de ce gouffre qui m'ouvre démesurément. Orifice d'un tonneau qu'on cerclerait. Lorsque l'anneau se forge par contamination de l'excitation du clitoris voisin, je peux comprendre. Mais lorsque l'ordre vient de l'appareil buccal ! L'explication est sans aucun doute à chercher dans un détour mental. J'ai beau avoir la plupart du temps les paupières baissées, mes yeux sont si proches du minutieux travail que je le vois néanmoins et l'image que je recueille est

un puissant activateur du désir. Le fantasme est peut-être aussi qu'à l'arrière des yeux, le cerveau aurait une intelligence instantanée et parfaite de l'objet qui le touche presque ! Je vois d'abord mes propres arrangements sur lesquels je règle ma respiration : l'étui flexible de ma main, mes lèvres repliées par-dessus mes dents pour ne pas blesser, ma langue qui jette une caresse au gland lorsqu'il s'approche. J'évalue visuellement leur parcours, toute la main qui accompagne les lèvres, parfois avec un léger mouvement tournant, et resserre la pression au niveau du gros bourgeon terminal. Puis la main tout à coup se désolidarise pour branler vivement, de deux doigts seulement formant tenaille, et agite la soyeuse extrémité sur le coussinet des lèvres refermées dans un baiser. Jacques laisse toujours échapper le « ha ! » clair et bref d'un ravissement par surprise (alors même qu'il connaît parfaitement la manœuvre), et qui redouble ma propre excitation, lorsque la main lâche prise pour laisser la verge s'engouffrer totalement, jusqu'à toucher le fond de la gorge. J'essaie de la garder là quelques instants, et même d'en promener l'arrondi au fin fond du palais, jusqu'à ce que les larmes me viennent aux yeux, jusqu'à suffoquer. Ou alors, et pour ça il faut avoir le corps entier bien d'aplomb, j'immobilise le moyeu, et c'est toute ma tête qui gravite autour, et je distribue des caresses des joues, du menton mouillé de salive, du front et des cheveux, et même du bout du nez. Je lèche d'une langue prodigue, jusqu'aux couilles qui se gobent si bien. Mouvements entrecoupés de stations plus longues sur le gland où la pointe de la langue décrit des cercles, à moins qu'elle ne s'adonne à des agaceries sur l'ourlet du prépuce. Et puis, hop ! Sans prévenir, je ravale tout et j'entends le cri qui transmet son onde à l'armature forgée à l'entrée de mon con.

Si je me laissais aller à la facilité, je pourrais en écrire des pages, d'autant que la seule évocation de ce travail de fourmi

déclenche déjà les premiers signaux de l'excitation. Il y aurait peut-être même une lointaine correspondance entre ma façon de peaufiner un pompier et le soin que j'apporte, dans l'écriture, à toute description. Je me bornerai à ajouter que j'aime aussi abandonner la fonction de conductrice. J'aime qu'on m'immobilise la tête entre deux mains fermes et qu'on baise dans ma bouche comme on baiserait dans mon con. En général, j'éprouve le besoin de prendre dans la bouche dans les premiers moments du rapport, histoire de fouetter les quelques millilitres de sang qui produisent l'érection. Soit que nous sommes debout et que je me laisse couler aux pieds de mon partenaire, soit que nous sommes couchés et que je me précipite sous le drap. Comme dans un jeu : je vais chercher dans le noir l'objet de ma convoitise. D'ailleurs, j'ai bêtement, dans ces moments-là, des paroles d'enfant gourmand. Je réclame « ma grosse sucette », et cela me réjouit. Et quand je relève la tête, parce qu'il faut bien que je détende les muscles aspirés vers l'intérieur de mes joues, je m'en tiens au « hum..., c'est bon ! » de celui qui fait croire au contentement de ses papilles quand il s'occupe surtout à se gaver. De même, je reçois les compliments avec la vanité du bon élève le jour de la distribution des prix. Rien ne m'encourage plus que de m'entendre dire que je suis « la meilleure des suceuses ». Mieux : quand, dans la perspective de ce livre, j'interroge un ami vingt-cinq ans après avoir cessé toute relation sexuelle avec lui, et que je m'entends dire qu'il n'a depuis « jamais rencontré une autre fille qui faisait aussi bien les pipes », je baisse les yeux, d'une certaine façon par pudeur, mais aussi pour couvrir ma fierté. Ce n'est pas que j'aie été privée d'autres gratifications dans ma vie personnelle ou dans ma vie professionnelle, mais, à ce qu'il me semble, il y aurait un équilibre à maintenir entre l'acquisition des qualités morales et intellectuelles qui attirent l'estime des semblables, et une excellence proportionnelle dans des pratiques qui font fi de ces qualités,

qui les balaient, les nient. On peut faire preuve de cette capacité à un point tel qu'on acceptera de voir l'admiration qu'elle suscite se retourner en moquerie. Éric faillit un soir mettre sa main sur la figure d'un beauf rencontré dans cette boîte qui s'appelait Cléopâtre. Comme je réclamaï à boire, l'imbécile, incapable d'estimer mon ardeur comme il convenait, déclara qu'en effet il était temps, parce que ça commençait « à sentir le caoutchouc brûlé ».

La Vie sexuelle de
Catherine M., Le Seuil,
2001.

Léon Blum

Aude Chamouard

Introduction

Inconditionnel de la République, rebelle par amour de la justice, passion de l'égalité, rejet des conservatismes, Léon Blum a marqué de son empreinte l'histoire du socialisme français. Né en 1872 à Paris, dans une famille bourgeoise, il mène d'abord une existence de dandy, fréquentant André Gide, Jules Renard mais aussi Maurice Barrès, le « prince de la jeunesse ». Dreyfusard, il s'engage aux côtés de Jaurès et fait ses premières armes de journaliste à L'Humanité. En 1905, avec la naissance de la SFIO, Blum s'éloigne pour un temps de la politique, hostile aux conditions de l'unité socialiste qui laissent une trop large place aux partisans de Jules Guesde

Orphelin en 1914 de son maître et ami Jean Jaurès, il reprend le flambeau de ses combats et de ses convictions, alliant humanisme et socialisme. Blum est l'homme des synthèses, au point de prendre la défense d'un marxisme orthodoxe auquel il n'adhère sans doute pas – au contraire de Guesde. Il doit jongler entre un parti arc-bouté sur son refus du pouvoir et ses propres convictions, beaucoup plus jaurésiennes. Comme il l'écrit dès 1917, « sans le socialisme, la République est incomplète ; sans la République, la victoire du socialisme est impossible ».

À la tête du groupe parlementaire socialiste, il est un ténor de la Chambre, affrontant les insultes des communistes et

des antisémites. Pendant quinze ans, il se refuse à exercer le pouvoir, au nom de la survie d'un parti trop divisé sur la question. D'opposant, Blum prend la stature de l'homme d'État avec la montée des périls dans les années 1930. Il doit faire le choix cornélien de défendre son parti ou la République, lui qui a tenté, durant tout l'entre-deux-guerres, d'en faire la synthèse. L'exercice du pouvoir en 1936 modifie l'ordre de ses priorités. Ayant définitivement choisi la République avant le parti, il propose en 1938, pour la sauver, un gouvernement d'union.

Tel Gambetta en 1870, il rallie le parti « belliciste », refusant l'idée même d'un armistice en juin 1940, envisageant de quitter le territoire pour faire renaître la France à l'étranger. Jeté en prison par le régime de Vichy, Blum est jugé en 1942 par la Cour de Justice de Riom. Alors que le maréchal Pétain entend, par ce procès, condamner l'auteur présumé de la défaite de 1940, l'accusé Léon Blum se fait le défenseur du Front populaire et de la Troisième République, « pour l'opinion universelle » et pour « l'Histoire », en même temps que l'accusateur courageux, inébranlable, de ses juges et du régime inique qui les a mandatés pour trouver en lui, juif et socialiste, le bouc émissaire idéal. Pendant la guerre, il est, pour reprendre les mots de son ami et second, Vincent Auriol, « le dépositaire et le défenseur de nos libertés, l'héritier des grands héros de nos Républiques ». Le rebelle en rencontre un autre, le général de Gaulle, et organise en France occupée la renaissance du parti socialiste.

Au crépuscule de son existence, retiré dans sa maison de Jouy-en-Josas, l'artisan de la semaine de quarante heures et des congés payés fait figure de vieux sage. Blum aura incarné la République au-delà des quelques mois de son exercice du pouvoir. Comme le déclarera François Mitterrand en 1981, « l'histoire ne fait pas ces comptes-là. Léon Blum, pour un an. Gambetta et Jaurès, pour si peu, pour jamais,

pour toujours ». Cette anthologie réunit les grands textes de cet insoumis qui, sa vie durant, n'aura de cesse de défendre sa vision d'un socialisme humaniste, dans le sillage de Jaurès.

L'Affaire...

En octobre 1897, dans l'appartement de Lucien Herr, le bibliothécaire de l'École normale supérieure, Léon Blum fait la connaissance de celui qui deviendra son inspirateur et son guide : Jean Jaurès. Avec lui, il embrasse à la fois le socialisme et la cause du capitaine Dreyfus, dans l'Affaire qui éclate l'année suivante avec la publication du célèbre J'accuse d'Émile Zola. Le romancier est traîné en justice par le ministère de la Guerre pour diffamation. Jeune auditeur au Conseil d'État, Blum sert de conseil juridique aux avocats de la défense et publie dans la Revue blanche des retranscriptions du procès. Dans l'article qui suit, il se révolte contre la condamnation qui frappe Zola et rappelle les faits prouvés par l'écrivain. L'Affaire marque bien l'entrée de Léon Blum en politique.

Il est clair que la plus rudimentaire sagesse politique conseillait de ne point poursuivre M. Zola. Mais quand nous avons reçu, du haut de la tribune de la Chambre, l'annonce officielle du procès, nous ne nous sommes point demandé : Comment se prononcera le jury de la Seine ? Ce que nous nous demandions anxieusement, c'est ceci : Que sortira-t-il du procès Zola ? Et la seule chose dont nous devons nous souvenir, c'est qu'il en est sorti plus de lumière, plus de vérité que nul n'aurait osé l'espérer. Peu importe que M. Zola soit condamné, car M. Zola a fait toute sa preuve : c'est là ce qu'il faut montrer, ce qu'il faut répéter, répéter sans trêve. Il ne

faut point permettre que le monosyllabe prévu du verdict laisse perdre de vue à personne l'effort inouï des quinze audiences, où s'est instruite, en dépit de toutes les résistances, la révision.

La mauvaise volonté du gouvernement, la mauvaise volonté de la Cour, voilà le premier fait qui frappera l'historien de l'avenir, comme il a déjà frappé la presse européenne. [...]

Il est possible que M. Zola se soit mépris dans son interprétation des faits. Mais les faits eux-mêmes, dans leur ensemble, qui pourrait soutenir qu'ils n'ont pas été vérifiés et démontrés par les débats ? Il est possible que les hommes qu'accuse M. Zola aient agi en vertu d'autres mobiles que ceux qui leur sont prêtés par l'article que je viens de citer. Mais qui pourrait soutenir que ces hommes sont innocents des actes, ou sont étrangers aux actes qui leur étaient imputés ?

Je ne convaincras pas les braves citoyens naïfs qui espéraient voir sortir des débats quelque révélation stupéfiante, ceux pour qui M. Zola gardait en réserve, lui aussi, son « coup de massue » et qui s'attendaient à voir surgir, à la dernière audience, cette preuve, cette fameuse preuve irrésistible et portative, qu'on avait déjà exigée de M. Scheurer-Kestner. Croyait-on que M. Zola allait exhiber au dernier moment l'ordre écrit du Ministre au Conseil de guerre, intercepté à la poste par un affidé du syndicat ? ou que M^e Labori avait dans sa poche une déclaration du général de Boisdeffre, attestant l'innocence de Dreyfus ? – Il est clair que, cette preuve, M. Zola ne l'a pas encore apportée.

Mais, dans des événements complexes, où les incidents sont délicats et les personnages multiples, la preuve n'est jamais si rudimentaire. Même quand elle est absolue, incontestable, elle prend la forme d'un raisonnement difficile, et qu'on ne suit pas sans attention. Ce que je crains, c'est que la forme trop théâtrale qu'ont prise les débats du procès Zola, la mise en vedette d'incidents purement épisodiques, et

le tour sentimental et romanesque donné à presque tous les comptes rendus, n'ait fait perdre à des esprits loyaux, réfléchis, sincères, la suite de ce raisonnement. C'est pour eux que j'ai voulu le restituer dans ses lignes essentielles. Et je crois qu'ils seront contraints de conclure comme moi que la preuve est faite. La démonstration méthodique est faite de tout ce qu'avavançait M. Zola. Son article est déjà, dans sa substance, de la vérité historique.

Article signé « Un
juriste », La Revue
blanche, 15 mars 1898,
repris dans L'Œuvre de
Léon Blum,
tome I, Albin Michel,
1954.

De la place des femmes dans le mariage

S'étant éloigné de la vie politique par désaccord avec les conditions de l'unité socialiste de 1905, Léon Blum se consacre dans les années 1900-1910 à la critique littéraire, mais aussi à l'écriture d'un essai qui fait scandale, *Du mariage* (1907). Résolument révolutionnaire pour son temps, l'ouvrage attaque une institution respectée, l'un des piliers de la société française à la Belle Époque. Celui qui sera marié trois fois, et deux fois veuf, s'insurge notamment contre la chasteté prémaritale imposée aux femmes et non aux hommes. Évoquant avec franchise des questions sexuelles, l'ouvrage suscite des critiques virulentes, parfois antisémites, de la part de la presse de droite et un silence gêné ou un soutien timoré des critiques de gauche.

L'homme et la femme sont d'abord polygames, puis, dans l'immense majorité des cas, parvenus à un certain degré de leur développement et de leur âge, on les voit tendre et s'achever vers la monogamie. Les unions précaires et changeantes correspondent au premier état ; le mariage est la forme naturelle du second. Et l'on aperçoit la très mince portée du changement que je propose : il consiste à ne se marier qu'au moment où l'on se sent disposé pour le mariage, quand le désir des changements et de l'aventure a fait place, par une révolution naturelle, au goût de la fixité, de l'unité et du repos sentimental.

Cette méthode n'a rien de fort original, et la meilleure preuve en est que, dès aujourd'hui, la plupart des hommes se marient conformément à mon ordonnance. Mais les femmes ?... Ce seul point d'interrogation enferme tout le problème. Si le mariage, tel que nous le pratiquons, est par essence malheureux, s'il oppose, use et endolorit les corps et les cœurs dans tout ce qu'ils ont de contraire et de sensible, si le bonheur y constitue « un hasard dont on frémit », et la paix, la simple douceur de la paix, une sorte de jouissance providentielle, ne tenons-nous pas maintenant la cause du mal, ne tenons-nous pas aussi le remède ? Le vice propre du mariage actuel, c'est qu'il unit un homme tendant ou déjà parvenu à la période monogamique avec une femme encore neuve, avec une femme qui, normalement, avant de se fixer, devrait dépenser, épuiser l'instinct de changement qui est en elle. Examinons même, dans l'état présent, le cas le plus rare, le plus favorable, un mariage d'amour entre deux très jeunes gens. La jeune fille est vierge, le jeune homme n'a laissé, dans de brefs et banals contacts, que l'apparence et la surface de sa virginité. Vous croyez ce mariage heureux ? Cependant, et hors des exceptions qu'il faut toujours réserver, ce mariage ne sera pas heureux ou ne sera pas solide, et nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à regarder autour de nous avec l'attention et dans la direction convenables. On n'attend pas impunément aux lois naturelles. Le mariage est la monogamie codifiée, et la monogamie ne correspond, chez l'homme ou chez la femme normale, qu'à un état second du cœur et des sens. Tout mariage qui unit l'homme et la femme avant qu'ils soient parvenus l'un et l'autre à cet état est un mauvais mariage.

J'admets d'avance tous les exemples particuliers qu'on m'opposera, je marque dès à présent toutes les restrictions que je crois utiles, et j'y insisterai par la suite. Je connais, et tout le monde connaît, des hommes et des femmes en qui le désir du changement semble illimité, insatiable. On sait, ou

du moins on cite, des unions qui, de l'adolescence à la mort, ont attesté l'amour égal et invariable de deux êtres. Daphnis, sous ses cheveux blancs, était devenu Philémon. Je n'éluderai pas cette objection. Mais je n'envisage ici que l'humanité normale, cette moyenne humaine pour qui sont faites les lois et les mœurs. À son regard, la loi que j'ai fixée est juste. Je vois le geste du lecteur sincère qui s'est consulté lui-même et s'est déjà reconnu.

Du mariage, Paris,
P. Ollendorff, 1907,
repris dans L'Œuvre de
Léon Blum,
tome I, Albin Michel,
1954.

Une deuxième entrée en socialisme

Engagé dans le gouvernement de guerre au sein du cabinet de Marcel Sembat de 1914 à 1916, Léon Blum revient en politique en 1917 à l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Jean Jaurès. Deux ans plus tard, il s'est imposé comme l'un des chefs du parti socialiste. Face à la révolution russe qui menace de diviser le parti, il se fait le défenseur infatigable de l'unité à travers ses tribunes publiées dans L'Humanité. En 1918, la Fédération nationale des jeunesses socialistes lui commande un opuscule destiné à la jeunesse française. Dans Pour être socialiste, Léon Blum fait sa profession de foi. Son adhésion à la « religion » socialiste naît d'une rébellion contre l'injustice de la société bourgeoise. Tardivement converti, l'auteur adhère ici pleinement au motif de la lutte des classes.

À mon Fils

Jeunes filles et jeunes gens qui lirez ces quelques pages, je ne vous demande que ceci : lisez avec une entière foi dans la sincérité de l'homme qui s'adresse à vous, lisez avec une attention dégagée des préjugés qui vous enserrent sans doute depuis votre enfance, lisez en laissant se former en vous l'appel de vos consciences dont les rigueurs de la vie n'ont pas encore faussé la voix, lisez avec vos yeux frais et votre esprit libre.

Voilà longtemps que les hommes travaillent, souffrent et pensent sur cette terre. Leurs efforts accumulés par les

siècles ont créé peu à peu une moralité universelle, ont constitué comme un patrimoine commun de sentiments que chacun de nous porte en soi dès sa naissance, que chacun de vous peut retrouver en lui-même. Nous naissons avec le sentiment de l'égalité, avec le sentiment de la justice, avec le sentiment de la solidarité humaine. Nous savons, avant d'avoir rien appris, et par un instinct qui est l'héritage de nos ancêtres, que nous apparaissions tous en ce monde égaux, avec le même droit à la vie, avec le même droit au bonheur, avec le même droit de jouir des richesses indivises de la nature et de la société. Nous savons qu'il doit exister un rapport permanent, équitable entre nos droits et nos devoirs, entre notre travail et notre bien-être. Nous sentons que notre bonheur n'est pas indépendant de celui des autres hommes, de même que notre travail demeurerait vain sans le leur, mais que leurs souffrances et leurs misères sont les nôtres, que toute injustice qui les atteint doit nous blesser. Nous sentons que la vertu véritable, celle qui procure la pleine satisfaction du cœur, c'est de savoir sacrifier fût-ce notre intérêt présent et notre profit égoïste, au bonheur commun et à la justice future, et que là sont les formes authentiques de cette fraternité que nous enseignaient les religions, de l'immortalité qu'elles nous ont promise.

De quoi est né le socialisme ? De la révolte de tous ces sentiments blessés par la vie, méconnus par la société. Le socialisme est né de la conscience de l'égalité humaine, alors que la société où nous vivons est tout entière fondée sur le privilège. Il est né de la compassion et de la colère que suscitent en tout cœur honnête ces spectacles intolérables : la misère, le chômage, le froid, la faim, alors que la terre, comme l'a dit un poète, produit assez de pain pour nourrir tous les enfants des hommes, alors que la subsistance et le bien-être de chaque créature vivante devraient être assurés par son travail, alors que la vie de chaque homme devrait être garantie par tous les autres. Il est né du contraste, à la

fois scandaleux et désolant, entre le faste des uns et le dénuement des autres, entre le labeur accablant et la paresse insolente. Il n'est pas, comme on l'a dit tant de fois, le produit de l'envie, qui est le plus bas des mobiles humains, mais de la justice et de la pitié, qui sont les plus nobles.

Je n'entends pas soutenir, vous le comprenez bien, que tous les sentiments généreux et désintéressés de l'âme humaine ne se sont manifestés dans le monde qu'avec les doctrines socialistes. Ils sont plus anciens, s'ils ne sont pas éternels. L'instinct de justice, de solidarité, de moralité humaine qui trouve aujourd'hui son expression dans le socialisme a, tout le long de l'histoire, revêtu d'autres formes et porté d'autres noms. C'est cet instinct qui a fait la force des religions modernes, puisque toutes, à leur naissance, dans leur première phase de prosélytisme populaire, se sont tour à tour adressées à lui. Un encyclopédiste du XVIII^e siècle, un jacobin de la Convention, un démocrate de 1830 étaient probablement mus par les mêmes sentiments qui font aujourd'hui le ressort et la force vive de notre action. Mais – là est le point essentiel – la foi socialiste est la seule forme de cet instinct universel qui réponde exactement aux conditions actuelles de la vie sociale, de la vie économique. Toutes les autres ont été dépassées par le cours des temps. Toutes les autres sont discordantes et retardataires. Que ceux qui s'y obstinaient de bonne foi le comprennent et viennent à nous.

Le socialisme est donc une morale et presque une religion, autant qu'une doctrine. Il est, je le répète, l'application exacte à l'état présent de la société de ces sentiments généraux et universels sur lesquels les morales et les religions se sont successivement fondées. Sa doctrine est économique plutôt que politique. Pourquoi ? Parce que l'analyse de l'histoire – analyse que chacun de nous peut vérifier et confirmer par son expérience quotidienne – établit précisément que les

faits économiques, c'est-à-dire les formes de la propriété, les phénomènes de production, d'échange et de distribution de denrées, dominant de plus en plus l'évolution des sociétés modernes, gouvernent de plus en plus leurs institutions et leurs rapports politiques. Sa doctrine a pour principe initial ce qu'on appelle la lutte des classes. Pourquoi ? Parce qu'en effet, le caractère essentiel des sociétés modernes, considérées du point de vue économique, est la division progressive en deux classes des individus qui les composent : d'une part, les possédants, ceux qui détiennent le capital et les moyens de production créés par la nature ou par le labeur accumulé des siècles ; d'autre part, les prolétaires, ceux dont la propriété consiste uniquement dans leur force personnelle de travail, dans leur vie et dans leurs bras. Concentration progressive des capitaux et des instruments de travail entre les mains des possédants, accroissement progressif du nombre des prolétaires, tel est le trait dominant de l'évolution économique depuis un siècle et demi, c'est-à-dire depuis que la science a multiplié l'emprise des hommes sur les richesses et les puissances naturelles. Obligation impérieuse pour le prolétaire de travailler au service et au profit du capital, de devenir le salarié d'un patron, telle est la conséquence inéluctable de cette évolution.

Pour être socialiste,
Paris,
Librairie du parti
socialiste et de
l'Humanité, 1919,
repris dans L'Œuvre de
Léon Blum,
tome III, Albin Michel,
1972.

Antifascisme !

Dans la nuit du 6 au 7 février, malgré le soutien de la Chambre, le gouvernement Daladier donne sa démission. Un gouvernement d'union nationale dirigé par Gaston Doumergue est alors formé : son orientation à droite ne reflète pourtant pas le résultat des élections législatives de 1932. C'est pour contester cet abandon républicain qu'est organisée la grande manifestation du 12 février 1934. Léon Blum en est le véritable instigateur pour les socialistes. Une proposition de manifestation commune est envoyée au parti communiste qui y oppose une fin de non-recevoir. Trois manifestations concurrentes sont organisées – celle de la SFIO alliée à la CGT, celle de la CGTU et celle du parti communiste –, qui se rejoignent et fraternisent près de la place de la Nation. Ce moment de contestation du gouvernement Doumergue et d'opposition aux ligues fascistes devient le premier symbole du Front populaire : celui d'une union des militants, tandis que les chefs campent sur leurs positions.

Qu'est-ce qu'a été la journée du 12 février ? Elle a été la conjonction, la combinaison d'une grève générale de vingt-quatre heures ordonnée par la vieille CGT – car la scission entre la CGT et la CGTU communiste subsistait encore – et d'une grande manifestation publique à la place de la Nation, organisée par les Fédérations de la Seine et de Seine-et-Oise du Parti socialiste SFIO.

Quel était l'objet de cette grève générale et de cette manifestation publique ? Leur objet était d'opposer une

riposte populaire, aussi puissante, aussi énergique, aussi démonstrative que les circonstances le permettaient, à l'insurrection fasciste du 6 février.

L'insurrection n'avait pas atteint son but stratégique qui était d'envahir la Chambre des Députés et d'imposer la création immédiate d'un gouvernement provisoire auquel Pétain, Tardieu, Laval eussent prêté leur nom et que les ligues paramilitaires eussent effectivement contrôlé et dominé. Deux attaques de vive force avaient été montées contre le Palais-Bourbon, l'une par la rive droite, l'autre par la rive gauche. L'attaque de la rive droite fut brisée sur le pont de la Concorde par la résistance déterminée de quelques éléments de la garde républicaine et de la garde mobile. L'attaque par la rive gauche s'arrêta d'elle-même place de Bourgogne, à quelques mètres du Palais-Bourbon, devant un faible rideau de police. Pourquoi ? Comment ? C'est ce qui, à ma connaissance, n'a jamais été complètement éclairci. Le flot de l'émeute n'arriva donc pas jusqu'à l'Assemblée, et, dans les premières heures de la soirée, elle était balayée des Champs-Élysées où elle tentait un dernier effort. Mais, à défaut de son but stratégique, elle avait atteint son but politique.

Dès le lendemain, en effet, Édouard Daladier, président du Conseil, démissionnait. Gaston Doumergue, rappelé de Tournefeuille par l'entremise de Laval, formait un gouvernement en quelques heures et annonçait une soi-disant rénovation nationale dont il est aisé de se rendre compte aujourd'hui qu'elle formait la préfiguration exacte du régime de Vichy. La forme républicaine subsistait encore, mais l'esprit démocratique de la République était mis en conteste, en échec, en péril. De toute urgence, il fallait donc faire barrage. Il fallait attester la volonté démocratique du peuple. Il fallait signifier, avec une évidence irrésistible, que la force populaire n'était pas du côté de l'insurrection fasciste, mais qu'au contraire elle la répudiait, elle la

condamnait et que, le cas échéant, elle saurait y faire face.

C'est ainsi que l'idée de la journée du 12 février a été spontanément conçue. Comment a-t-elle pris corps ? Je n'exagérerai pas beaucoup, je crois bien, en disant qu'elle a pris corps, rue Victor-Massé, dans les bureaux du Populaire qu'Oreste Rosenfeld et moi ne quittions guère et où les dirigeants de la Fédération de la Seine – en particulier Jean Zyromsky et Marceau Pivert – les dirigeants de la Fédération de Seine-et-Oise, Descourtieux et Germaine Degrand, venaient continuellement prendre contact avec nous.

L'affaire était trop sérieuse pour que nous pussions songer à l'engager en dehors des organismes centraux du Parti. Nous saisîmes donc aussitôt la C.A.P. Le secrétariat général, représenté par Paul Faure et par J.-B. Séverac, n'était pas très enthousiaste. Mais la majorité fut entraînée par les appels ardents, véhéments de Vincent Auriol et de Raoul Évrard. La manifestation publique fut décidée. Il ne restait plus qu'à l'organiser. Nous voulions frapper fort, et aussi frapper vite. Nous sentions que la réplique au défi fasciste devait être éclatante, et aussi qu'elle devait être prompte, presque immédiate. Cela se passait dans les journées du 7 et du 8, et notre espoir était d'être prêts pour le 9.

L'attitude du parti communiste durant la journée du 6 avait été plus qu'équivoque. L'Humanité du 7 avait flétri dans sa manchette Daladier-le-fusilleur. Cependant, nous décidâmes que nos Fédérations de la Seine et de Seine-et-Oise lui feraient appel. Notre désir de provoquer la plus puissante concentration possible de forces populaires était tel que nous n'hésitâmes pas à tenter cette chance. D'ailleurs l'intérêt du parti communiste n'était-il pas d'accepter ? La constitution en France d'un État pré-fasciste ou néo-fasciste ne représentait-elle pas une menace plus directe encore pour lui que pour nous ?

La démarche fut faite. Elle se heurta à une fin de non-recevoir. Les communistes entendaient faire leur opération à

eux, leur opération à eux seuls. Et ils lancèrent, en effet, dans les faubourgs du nord et de l'est de Paris l'étrange attaque de la soirée et de la nuit du 9 février qui reste encore, elle aussi, l'un des points obscurs de l'histoire de cette période, dont l'objectif était peut-être une prise de pouvoir révolutionnaire par les troupes de choc communistes, mais qui n'avait en tout cas rien de commun avec la démonstration de force et de vigilance républicaine que nous préparions.

Du côté de la vieille CGT l'accueil fut tout autre. Lorsque nous allâmes, rue Lafayette, rendre visite à ses dirigeants, nous nous sentîmes aussitôt en accord complet avec eux. Mais une grave difficulté d'ordre pratique se présentait. Nous propositions une manifestation publique aussi prochaine que possible, de préférence pour le 9 – sans nous douter, bien entendu, que cette dernière date fût déjà retenue, in petto, par les communistes. Le bureau confédéral avait déjà adopté le principe d'une grève générale de vingt-quatre heures dont la préparation exigeait un certain délai et dont la date ne pouvait être pratiquement fixée avant le 12. La résolution des délégués socialistes fut aussitôt prise. Nous déclarâmes à nos amis de la CGT que, malgré l'inconvénient du retard, nous renoncions à notre date et que nous nous rallions à la leur. Ce fut la détermination décisive, grève et manifestation se confondraient et se multiplieraient l'une par l'autre. Les grévistes deviendraient des manifestants et on ferait grève pour manifester. La journée du 12 février était née.

Mais comment allait réagir le gouvernement Doumergue, issu de cette insurrection fasciste dont la journée du 12 février devait marquer la condamnation par le peuple de Paris ? N'allait-il pas l'interdire ? Faudrait-il passer outre ? N'allions-nous pas au-devant d'un choc sanglant entre la masse des manifestants et les forces gouvernementales ?

J'offris de porter directement la question devant Gaston Doumergue que je connaissais depuis longtemps et avec qui j'avais entretenu jusqu'alors des relations amicales. Sa

décision n'était pas encore prise. J'obtins de lui – et, je dois l'attester, sans trop de peine – qu'aucune interdiction ne nous serait opposée et que tout contact direct serait évité entre la foule et le service d'ordre. Ce qui le détermina, autant que j'en pus juger, ce fut la résolution bien arrêtée qu'il sentit en nous de persévérer dans notre dessein coûte que coûte et la crainte de marquer d'une tache sanglante son gouvernement naissant. Interdite ou non, la manifestation aurait eu lieu. Elle aurait été illégale, c'est entendu. On peut soutenir aussi, si l'on veut, que la grève générale ordonnée par la CGT était illégale. Mais nous ne nous placions pas, je l'avoue, sur le plan de la légalité,

L'insurrection fasciste du 6 février avait attenté à la République. C'est pour défendre la République, pour préserver l'essence de la République que nous nous serions élevés, s'il l'avait fallu, au-dessus de la loi républicaine. Sans nul trouble de conscience nous aurions enfreint la loi écrite pour le salut de la liberté qui est la loi suprême. On a retourné contre nous cet exemple, mais je dénie le droit de l'invoquer à ceux qui n'enfreignent la loi que contre la liberté.

La journée eut donc lieu. Une foule immense se massa pour le cortège qui, de la porte de Vincennes, devait gagner la place de la Nation. Il défila sur le bas-côté gauche de la spacieuse avenue. À partir de la rue des Pyrénées, un autre cortège, parallèle au nôtre, s'engagea sur le côté droit. C'étaient des ouvriers communistes, convoqués par la CGTU. Il avançait en même temps que nous, séparé de nous par le large trottoir axial, portant les mêmes drapeaux et chantant les mêmes chants.

En nous approchant de la place de la Nation, nous pûmes apercevoir dans l'avenue Daumesnil des masses profondes de cavalerie. Mais au même moment, venant de l'intérieur de Paris, déboucha sur la place une autre colonne qui se dirigeait à notre rencontre. C'était la manifestation communiste, décidée à la dernière minute et convoquée elle

aussi à la même heure sur le même lieu. Marchant en sens inverse, les deux cortèges se rapprochaient rapidement. Bientôt les deux têtes allaient se heurter.

Je me vois encore marchant au premier rang, derrière les drapeaux des sections, avec Jouhaux, Georges Buisson, André Le Troquer, Zyromsky, Marceau Pivert, Descourtieux, Rosenfeld, Mayéras, André Blumel, Maurice Paz... Je cite ces noms, parce qu'ils correspondent aux images qui sont restées dans ma mémoire ; que ceux que j'omets me pardonnent. Comme la grève était générale et que les manifestations avaient été organisées dans la France entière, les élus socialistes avaient regagné leurs circonscriptions.

Nous avançons. L'intervalle entre les deux têtes de colonne diminuait de seconde en seconde, et la même anxiété nous gagnait tous. La rencontre serait-elle la collision ? Cette journée organisée pour la défense de la République allait-elle dégénérer en une lutte intestine entre deux fractions du peuple ouvrier de Paris ? Les régiments de cavalerie, massée là-bas, dans l'avenue Daumesnil, étaient prêts à les mettre d'accord en leur faisant sentir indistinctement à toutes deux la pesée brutale de l'Ordre.

J'avais pris à cette journée une part personnelle trop grande pour que le sentiment de ma responsabilité ne se traduisît pas par un lourd émoi.

Les deux têtes de colonne sont maintenant face à face et de toutes parts jaillissent les mêmes cris. Des mêmes chants sont repris en chœur. Des mains se serrent. Les têtes de colonne se confondent. Ce n'est pas la collision, c'est la fraternisation. Par une sorte de vague de fond, l'instinct populaire, la volonté populaire avaient imposé l'unité d'action des travailleurs organisés pour la défense de la République.

L'étonnante journée s'achevait ainsi par la plus inattendue des victoires. Le peuple de Paris n'avait pas seulement montré sa force. Il avait dicté leur devoir aux formations politiques et syndicales qui se réclamaient de lui. La réponse

à l'attentat fasciste était complète. La République était sauvée pour un peu plus de six ans !

Populaire-dimanche,
12 février 1950,
repris dans L'Œuvre de
Léon Blum,
tome IV, Albin Michel,
1963.

Vers le pouvoir avec le Front populaire

Léon Blum théorise à l'été 1935 « l'occupation du pouvoir » en régime bourgeois, soit l'exercice du pouvoir sans volonté de transformation de l'ordre social. Après « l'exercice du pouvoir » en gouvernement socialiste défini en 1925, il conçoit ainsi la possibilité d'une participation si la République est en danger. Ce rapprochement a lieu dans le contexte du rassemblement populaire naissant. Depuis l'été 1934, la SFIO et le PCF ont signé un pacte d'unité d'action contre le fascisme qui aboutit, à l'été 1935, à l'élaboration d'un programme commun en vue des élections de 1936. Le 14 juillet 1935, les trois grands partis de gauche (SFIO, PCF et parti radical) et les autres institutions du Front populaire sont réunis lors d'un meeting géant à Montrouge. Léon Blum prépare donc le parti à un exercice du pouvoir en cas de victoire électorale du Rassemblement populaire.

En donnant une forme plus systématique aux réflexions que j'énonçais hier avec un peu de désordre, on arriverait aux résultats que voici : tout parti prolétarien a pour objet la conquête révolutionnaire du pouvoir, comportant la destruction des cadres politiques de la société capitaliste et la dictature temporaire du prolétariat. Je la nomme révolutionnaire, non point à cause de sa forme, qu'il est impossible de déterminer d'avance avec une probabilité suffisante, mais parce qu'elle constitue la condition préalable et indispensable de la transformation du régime de la propriété, c'est-à-dire de la révolution sociale.

Tout parti prolétarien, du fait même qu'il pratique l'action parlementaire, peut se trouver astreint à l'exercice du pouvoir, par le jeu régulier des institutions politiques du capitalisme et dans les cadres de son régime économique. À moins de répudier l'action parlementaire elle-même, je n'aperçois aucun moyen de se soustraire absolument à cette obligation éventuelle. Un parti prolétarien la subit bon gré mal gré quand sa représentation au Parlement détient la majorité, comme ce sera sans doute le cas du Labour Party après les prochaines élections anglaises, ou forme l'élément prépondérant de toute majorité possible. Les problèmes de l'exercice du pouvoir auraient mérité d'être éclaircis par une discussion nationale et surtout internationale, ils ne l'ont pas été jusqu'à ce jour. Beaucoup de nos camarades professent, que dans cette hypothèse, le devoir du parti prolétarien, porté à l'exercice du pouvoir serait de transformer aussi rapidement que possible cet exercice en conquête. Beaucoup d'autres pensent qu'en pareille conjoncture, ce sont probablement les résistances capitalistes qui prendraient l'initiative de la rupture de la légalité. Je tiens, en tout cas, pour constant, que le prolétariat n'a intérêt à exercer le pouvoir que dans la mesure où il peut en user pour accélérer le rythme, d'une part, du mouvement politique qui conduit à la conquête, d'autre part, de l'évolution économique qui prépare la transformation révolutionnaire.

À ces deux notions, conquête et exercice, je serais enclin aujourd'hui, en présence et en fonction du danger fasciste, à ajouter celle de l'occupation du pouvoir. L'occupation du pouvoir peut devenir dans des circonstances données, l'épisode décisif de la lutte du socialisme contre le fascisme. Le prolétariat peut être conduit à l'occupation du pouvoir, non pas à titre destructif et constructif, comme dans la conquête, non pas à titre transitoire et préparatoire, comme dans l'exercice, mais à titre purement défensif et préventif. Le parti politique du prolétariat occupe le pouvoir gouvernemental

pour que le fascisme ou ses complices n'y soient pas, pour empêcher que la force gouvernementale et les forces fascistes se combinent et se coalisent contre lui, pour retourner contre le fascisme cette combinaison ou coalition qui assure les meilleures chances de victoire, c'est-à-dire pour accabler le fascisme sous le double poids de la force gouvernementale et de ses propres forces.

Le parti socialiste s'est assigné pour mission de conquérir le pouvoir. Il est toujours prêt à l'occuper, de même qu'il s'est toujours déclaré prêt à en assumer l'exercice quels que fussent les conditions, les risques, ou les périls. Dans mon discours de la Mutualité^{44}, j'ai rappelé, une fois de plus, qu'il n'avait jamais été soumis à cette épreuve, qui serait pourtant venue se placer, logiquement, au début des législatures de 1924 et 1932, aussitôt après l'échec des « équipes premières » du parti radical. Ce rappel n'a d'ailleurs qu'un petit intérêt d'ordre historique et psychologique : pour reconnaître la capacité gouvernementale des hommes du parti socialiste, on a toujours attendu qu'ils l'eussent quitté. J'ajoutais même, par un retour personnel dont je m'excuse : « Moi aussi, qu'on parle chaque jour d'abattre, comme un ennemi public, qu'on dénonce chaque jour comme un démon malfaisant et sadique, je sais bien que je n'aurais pas grande peine à me donner pour devenir à mon tour un véritable homme d'État et un grand patriote. Il me suffirait de quelques minutes : juste le temps de trahir mon Parti. »

La conquête du pouvoir ne peut être que l'œuvre unique et exclusive du prolétariat. La notion de partage ne peut ici intervenir en aucune manière. Des résolutions de congrès, toujours en vigueur, ont précisé dans quelles conditions, à quelles conditions, le parti socialiste pourrait partager l'exercice du pouvoir avec d'autres partis politiques. Quant à l'occupation du pouvoir et à son partage possible, des textes plus récents ont répondu à cette conception, elle aussi plus récente...

Le Populaire, 1^{er} juillet
1935,
repris dans L'Œuvre de
Léon Blum,
tome IV, Albin Michel,
1963.

Des armes pour l'Espagne républicaine

En février 1936 s'est formé en Espagne un gouvernement de front populaire, régime auquel les socialistes français accordent tout leur soutien. Institué dans ses fonctions de président du Conseil le 4 juin 1936, Léon Blum est confronté dès le 18 juillet au soulèvement franquiste contre le gouvernement espagnol. La demande d'assistance militaire du régime frère est immédiate. Un accord commercial entre les deux pays rend possible les livraisons d'armes, mais Léon Blum se heurte au gouvernement anglais, partisan de la non-intervention, et à la presse de droite qui dénonce l'ingérence française. C'est donc la mort dans l'âme que Léon Blum est contraint de s'aligner sur la position britannique, guère respectée par l'Allemagne et l'Italie qui, elles, livrent des armes aux franquistes. Il ferme les yeux sur la contrebande d'armes à la frontière franco-espagnole. L'affaire crée une faille dans la cohésion du gouvernement du Front populaire.

Quand se sont constitués le Front Populaire et même le gouvernement de Front Populaire, aucun danger connu ne menaçait la République espagnole et elle n'avait besoin d'aucune aide. C'est seulement le lundi 20 juillet 1936 qu'en arrivant à Matignon j'ai trouvé, ouverte sur mon bureau, la dépêche en clair par laquelle le président du Conseil Giral me faisait part de la rébellion de Franco.

Après trois semaines d'oscillations, la politique française se fixa, le 8 août, dans le sens de la non-intervention. Mais qu'est-ce que cette expression signifie ? Personne n'a plus

l'air de s'en souvenir. La non-intervention n'était pas, comme on semble l'imaginer, une décision unilatérale du gouvernement français, prise par lui seul et n'engageant que lui. C'était une convention conclue entre un certain nombre d'États, parmi lesquels figuraient l'Allemagne et l'Italie, mais aussi l'Angleterre et le gouvernement soviétique.

La France en a pris l'initiative ; c'est exact. Mais pourquoi ? Parce que nous voulions empêcher l'Allemagne et l'Italie d'envoyer à Franco des armes et des hommes. Et, pour l'interdire à l'Allemagne et à l'Italie, nous nous l'interdisions à nous-mêmes.

Était-il possible, pour nous, d'aider le gouvernement légal de l'Espagne sans qu'Hitler et Mussolini aidassent la rébellion ? C'est ce que nous aurions voulu ; c'est ce que j'ai tenté entre le 20 juillet et le 8 août. Mais il fallait le secret, et, sans parler des imprudences commises, le secret a été trahi par l'attaché militaire de l'ambassade d'Espagne. Dès mon retour de Londres, le 24 juillet, je me suis trouvé en présence d'une division profonde du gouvernement, d'une campagne de presse virulente, et d'une sorte de révolte de l'opinion parlementaire. Je ne dirai pas ici quels concours m'ont manqué pour en venir à bout. C'est alors que j'ai voulu quitter le gouvernement – les grandes lois de 1936 étaient déjà votées, ou peu s'en faut – et parmi les raisons qui m'en ont finalement détourné, je peux alléguer l'adjuration des délégués à Paris de la République espagnole.

Dès le début d'août, il était devenu impossible d'envisager des livraisons d'armes à la République espagnole sans une contrepartie, sans une concurrence où Hitler et Mussolini, pour toutes sortes de raisons, conserveraient forcément l'avantage. Nous avons donc proposé et, grâce à la pression diplomatique exercée par l'Angleterre, nous avons fait accepter une renonciation générale à l'envoi d'armes et d'hommes. Voilà ce qu'on appelle la non-intervention.

Il est vrai que le pacte de non-intervention, observé par

nous, n'a pas été respecté par l'Allemagne et par l'Italie. Devant l'évidence de leur mauvaise foi, devant leur refus de se soumettre à un contrôle efficace, nous avons alors fait comme elles. Nous avons fourni des armes sans le dire, et surtout, car nos disponibilités d'alors étaient bien faibles, nous en avons fait passer. Nous avons pratiqué la « non-intervention relâchée », ce qui veut dire que nous avons organisé presque officiellement la contrebande. Cette organisation a fonctionné pendant toute la durée du gouvernement de Front Populaire et lui a même survécu assez longuement. J'en ai assumé publiquement la responsabilité, dans le Populaire, et, autant qu'il m'en souviennne, à la tribune.

Voilà ce qu'a été la non-intervention. Une tentative pour sauver la République espagnole tout en préservant la paix, qui était bien aussi, que je sache, dans le programme du Rassemblement Populaire. Car, je le demande à présent : « Qu'eût été l'intervention ? » L'intervention eût pris forcément la forme armée, et l'intervention armée menait forcément à la guerre. La guerre dans quelles conditions, avec quelles alliances, car ni l'Angleterre, ni les États-Unis, ni la Pologne, ni la Belgique ne nous eussent suivis ; avec quel matériel, car le grand programme de réarmement n'était même pas en train ? La guerre dans un état de l'opinion tel qu'en France comme en Espagne une rébellion militaire à la Franco se fût presque infailliblement déclarée. Au surplus, personne ne m'a jamais proposé ou conseillé l'intervention, personne en Espagne ni en France, à l'exception de deux hommes. L'un est un officier français qui m'a dit un jour dans mon cabinet : « Monsieur le président, un roi de France eût fait la guerre. » L'autre est un diplomate étranger dont j'ai lieu de croire qu'il avait mal compris ou mal suivi les instructions de son gouvernement... Nos camarades communistes à la Chambre se sont toujours défendu de réclamer l'intervention, et aucun d'eux ne s'est exprimé plus

nettement là-dessus que Maurice Thorez.

Je comprime avec peine le flot des souvenirs. Mais j'en ai dit assez, j'imagine. Quand on leur parle de la non-intervention, comme de Munich, nos camarades peuvent répliquer la tête haute.

Le Populaire,
15 octobre 1945,
repris dans L'Œuvre de
Léon Blum,
tome IV, Albin Michel,
1963.

Défendre la République

Avant même l'ouverture officielle du procès de Riom, le maréchal Pétain annonce la condamnation des inculpés à la détention en enceinte fortifiée. Lorsque s'ouvre la première séance publique, le 20 février 1942, ce sont donc des hommes déjà considérés comme coupables qui se présentent à la barre. Assisté de son ami socialiste et avocat André Le Troquer et de Félix Gouin, Léon Blum démontre au cours des deux mois d'audiences l'inanité d'un procès illégal. Le leader socialiste se défend au nom de « l'opinion universelle » et pour « l'Histoire ». Le 11 avril 1942, sous la pression des Allemands, le maréchal Pétain décide d'interrompre les audiences d'un procès que Blum a transformé en tribune contre le régime de Vichy.

INTERROGATOIRE D'IDENTITÉ

M. BLUM – Blum, André Léon, né à Paris le 9 avril 1872, député, conseiller d'État honoraire.

Je vous demande la permission, Monsieur le Président, de présenter quelques observations.

La décision qu'a prise M. le général Gamelin n'appartient qu'à lui seul^{45}. Le sens qu'elle affecte et les conséquences qu'elle entraîne nous appartiennent à tous. Pour ma part, je ne puis taire les réflexions qu'elle m'inspire.

Je ne feindrai pas la surprise. L'attitude de M. le général Gamelin était annoncée depuis longtemps. Maintenant qu'elle est un fait accompli – un fait qui vient de s'accomplir

devant nous – je ne crois pas que personne ici ait pu se défendre d'une cruelle émotion. Par son geste, M. le général Gamelin s'identifie volontairement avec notre armée malheureuse. Mais précisément, la première conséquence qui ne peut manquer de vous saisir comme moi, c'est qu'avant que ce procès commence, un vide béant s'est ouvert. Votre mission est d'établir et de sanctionner des responsabilités. Responsabilités de quoi ? D'une défaite militaire. Or, par votre arrêt de renvoi, tout ce qui concerne la conduite des opérations militaires avait déjà été rejeté du débat. Pour plus de sûreté vous aviez condamné d'avance à l'ombre et au silence du huis clos toutes les dispositions, confrontations, discussions, où cette catégorie de problèmes aurait pu être évoquée, même accessoirement. Mais il restait la personne de M. le général Gamelin, commandant en chef des forces terrestres depuis le commencement de la campagne jusqu'au 19 mai. Sa présence aurait attiré invinciblement le débat vers l'ordre des problèmes que vous avez voulu proscrire. Son contact avec les exécutants de tout grade cités comme témoins aurait forcé la discussion, fait jaillir bon gré, mal gré, des étincelles de vérité. Mais il ne sera plus présent au débat. Ce n'est pas y être présent que de ne pas y participer, que de le suivre en spectateur muet. Vous aviez déjà retranché la matière, M. le général Gamelin vient maintenant de retrancher sa personne. Le résultat, c'est que dans un débat sur les responsabilités de la défaite, la Guerre sera absente.

Il est malaisé de concevoir un paradoxe plus révoltant pour l'esprit. Pourquoi votre juridiction a-t-elle été créée ? Pourquoi votre session a-t-elle été convoquée ? Parce que l'armée française avait succombé dans une campagne malheureuse. Parce que le peuple français voulait comprendre comment son armée avait été vaincue dans cette guerre. Personne ne peut méconnaître que l'instinct du peuple assignait avant tout des causes militaires à cette

défaite militaire. Et vous, chargés de la recherche des causes, vous qui avez fait entrer tant de choses dans ce procès, vous en aurez expulsé la guerre.

Car c'est bien vous, Messieurs, qui aurez réduit au silence, à l'absence, M. le général Gamelin. Il vous a dit ses raisons. Il ne veut ni s'élever contre la sentence déjà prononcée contre lui par un chef – qui a été en même temps le plus haut inspirateur de notre doctrine de guerre^{46} – ni se faire à votre barre l'accusateur de ses subordonnés. Son silence lui est donc dicté d'une part par la décision de M. le maréchal Pétain, mais, d'autre part, par votre arrêt de renvoi. Unique accusé militaire, c'est à lui qu'incombe, jusqu'à plus ample informé, la responsabilité globale, anonyme, de la défense militaire. Il ne peut s'en laver qu'en la rejetant sur d'autres. Il ne peut l'atténuer qu'en en reportant une part sur d'autres. Or, cette détermination des responsabilités respectives et au besoin ce départ, cette ventilation, c'était votre mission à vous, votre devoir à vous. Vous vous êtes refusés à les remplir et M. le général Gamelin se refuse aujourd'hui à les remplir à votre place. En déclinant votre mission de juges, vous l'avez contraint, soit à se taire, soit à se faire ici l'accusateur public d'hommes qui étaient pour vous des justiciables, et qui sont restés pour lui des compagnons d'armes. Il a choisi de se taire. Ce silence et le respect qu'il inspire, sont en réalité un jugement porté contre vous.

Pour ma part, je partage ce respect. Mais je tiens à dire pourquoi nous ne partageons pas ce silence. Quand je dis « nous », je désigne les amis qui m'assistent et moi-même.

Ce n'est pas que je ne me sente atteint, tout comme M. le général Gamelin, soit par la sentence de M. le maréchal Pétain soit par l'arrêt de renvoi. Quand M. le général Gamelin constate qu'il est condamné avant même de comparaître devant ses juges, il a raison, mais il n'est pas le seul à se trouver devant cette situation sans exemple. L'iniquité fondamentale, la tare originelle, atteignent au même degré

que lui tous les accusés présents à cette barre. Des hommes que votre devoir de juges vous oblige à présumer innocents jusqu'à l'heure même de votre verdict se présentent à vous déjà condamnés. La plus haute autorité de l'État les a déjà déclarés coupables pour les mêmes faits, sous la même qualification pénale, et la condamnation édictée par elle est déjà exécutée. Il y a là quelque chose qui confond la raison autant que la loi écrite, qui rompt particulièrement, je puis le dire, avec les traditions des plus authentiques de l'esprit français, qui appelle la révolte de toute conscience libre dans le monde. Mais nous sommes tous victimes au même degré de cette monstruosité juridique. La sentence de M. le maréchal Pétain ne se fonde à aucun degré sur un rapport de subordination hiérarchique. Bien qu'il soit chef de l'armée au même titre que chef de l'État, il a statué, non pas comme chef de l'armée, mais comme chef de l'État, comme détenteur de la totalité du pouvoir politique. Sa sentence n'est pas une condamnation disciplinaire, mais une condamnation politique, appuyée sur les propositions rendues publiques d'un Conseil de Justice politique. Je pourrais même affirmer que cette condamnation politique frappe des hommes politiques encore plus directement qu'un soldat.

Quant à votre arrêt de renvoi, s'il ne vous place pas devant le même scrupule moral, il porte une atteinte tout aussi grave, tout aussi insupportable à notre défense.

Vous rejetez du débat tout ce qui pourrait mettre en cause le commandement militaire pendant la guerre, c'est-à-dire tout ce qui touche aux doctrines de guerre, aux conceptions stratégiques, aux opérations, au mode d'emploi effectif des armes modernes. Vous entendez concentrer l'accusation sur la préparation matérielle, je dirai même sur la préparation quantitative de l'armement. Mais l'armée la mieux préparée, la plus richement munie en matériel succombera cependant si les fautes du commandement l'ont aventurée dans une

situation stratégique sans issue, ou si la faiblesse du commandement ne lui a pas inspiré la volonté de combattre. D'autre part, le matériel, quelle que soit son abondance ne peut pas abonder partout à la fois. Si les doctrines d'emploi sont vicieuses, une armée, même surabondante en matériel, peut se trouver en état d'infériorité irrémédiable au lieu et à l'heure où l'attaque ennemie l'aura surprise. Ces remarques sont évidentes jusqu'à la banalité, mais elles sont étrangement confirmées par votre instruction, car la France et le monde apprendront avec stupeur quels étaient réellement les rapports numériques entre le matériel français et le matériel ennemi au moment de l'entrée en guerre et au moment de l'attaque allemande. La question de savoir si des erreurs de commandement – erreurs de conceptions doctrinales ou erreurs de conduite – n'avaient pas été la cause déterminante de la défaite, prenait donc sans contredit possible un caractère préjudiciable. C'est dans ce sens que, pour remplir votre mission, vous deviez pousser la recherche, et c'est ce que nous vous demandions avec insistance, mes conseils et moi, dans une note remise entre vos mains il y a plus d'un an. Non seulement vous n'avez pas poussé cette enquête essentielle, préjudicielle... Mais par votre arrêt de renvoi, vous nous interdisez de l'entreprendre à la barre.

Je pourrais donc dire à mon tour : « Vous avez mutilé ma défense au point de la rendre inerte et impuissante. Jugez-moi. Condamnez-moi (pour la seconde fois...). Je me tairai. » Nous parlerons cependant. Nous ne nous bornerons pas à tirer la conséquence logique de la situation dans laquelle nous sommes enfermés. Dès le seuil du débat, nous allons nous associer à l'effort loyal et persévérant qui sera tenté pour la modifier ou plutôt la rompre.

Je sais bien qu'il y a quelque chose à quoi nous ne pouvons plus rien sans doute – à quoi vous-même ne pouvez plus rien – c'est la sentence que M. le maréchal Pétain a prononcée contre nous, contre vous. Au moment où elle a

été rendue, vous avez senti l'atteinte, l'entrave. Vous avez essayé de vous dégager, de libérer votre indépendance de juge ; vous savez mieux que moi que vous n'y avez pas réussi. Votre arrêt de renvoi vous a-t-il convaincus ? Vous sentez-vous réellement libres de renvoyer d'ici, par un verdict d'acquittal, les hommes qui, sous la même inculpation, ont été déclarés coupables par un chef d'État à qui vous avez prêté serment de fidélité personnelle. Vous savez bien qu'il ne vous a pas laissé d'autre choix que de nous frapper encore plus durement qu'il ne l'a fait. Non, à cet égard, vous êtes bien réellement dessaisis. Il y a chose jugée contre vous comme contre nous. Sur votre futur verdict on a imprimé d'avance une marque indélébile. Mais si nous ne pouvons rien tenter d'efficace en ce qui concerne la sentence du Maréchal et ses conséquences, – elles sont irrémédiablement acquises – il n'en est pas de même en ce qui touche votre arrêt de renvoi.

Sur ce terrain, nous pouvons, et nous devons, engager la lutte. Nous pouvons et nous devons nous efforcer de rétablir le débat dans sa légalité, dans son intégrité, dans sa loyauté, et c'est ce que nous allons entreprendre, avec l'ardente volonté de tirer du débat affranchi tout le contenu, tout le résidu possible de vérité. Nous le ferons moins pour nous, déjà condamnés, que pour le pays, pour l'opinion universelle, et je puis dire pour l'Histoire.

Nous ne désespérons pas de cet effort avant de l'entreprendre. Dans son message, M. le maréchal Pétain avait dit : « Le débat doit avoir lieu en pleine lumière... J'ai pesé les avantages et les inconvénients... » Nous nous armerons de ces paroles comme si leur intention réelle avait été vraiment de laisser à vos consciences de juges une zone de liberté. Permettez-moi de vous dire, Messieurs, j'ai été magistrat, comme le plus grand nombre d'entre vous. Je l'ai été pendant près d'un quart de siècle. Ma carrière de magistrat était déjà presque remplie lorsque j'ai été, malgré

moi, jeté dans la vie publique. J'ai toujours appartenu à des instances souveraines, – le Conseil d'État, le Tribunal des Conflits – je sais par expérience ce qu'est une conscience de magistrat, et je crois savoir ce qu'est l'état de conscience d'une cour souveraine. La souveraineté n'est pas pour le juge une aisance, une facilité, mais une charge. Le fait de ne sentir au-dessus de soi ni une instance d'appel ni un pouvoir de cassation, bien loin de libérer le juge, ne fait qu'aggraver chez lui le sens de sa responsabilité. Ce qu'il aura décidé sera définitif, par conséquent irréparable. En même temps que nous invoquons votre conscience professionnelle : nous en appellerons à votre amour du pays. Une fois déjà votre sens patriotique a changé la face du procès. Tel qu'il avait été engagé, il était le procès de la responsabilité de la guerre, c'est-à-dire le procès de la France. Vous vous êtes refusés à le dresser. Le signe sensible de votre refus est l'absence sur ces bancs de MM. Paul Reynaud et Georges Mandel, personnages nécessaires dans un débat sur les responsabilités de la guerre, visés directement par une des formules du texte qui vous a constitués – contre qui cependant l'instruction n'est même pas commencée – et qu'on n'a pas tirés pour nous tenir compagnie des casemates du Portalet. Seulement prenez-y bien garde... Le procès actuel n'est pas le procès de la France, mais s'il reste ce qu'il est, il sera fatalement le procès de la République. Un débat sur les responsabilités de la défaite d'où toutes les responsabilités militaires ont été exclues de parti pris, devient, par la force des choses, en même temps qu'un attentat volontaire à la vérité, une prise à partie du régime républicain. Le message du Maréchal fait craindre que ce soit l'office qu'on ait réellement attendu de vous. Croyez-vous qu'il réponde à l'intérêt du pays, à la volonté du pays, qui appelle la vérité, et qui n'a pas renié la République ?

Nous essayerons donc (le mot « nous » a toujours le même sens) de substituer à cette prise à partie partisane la

recherche à la fois sereine et courageuse que le pays attend. Nous vous en proposerons les moyens. Nous souhaitons y parvenir grâce à vous. Mais si nous étions privés de votre concours, nous ne nous découragerions pas, nous lutterions encore. Notre devoir vis-à-vis du pays – qu'ici nous entendons servir aussi – n'aurait pas été modifié par votre refus ; au contraire, il aurait été rendu plus pressant. Car ce refus signifierait clairement que le débat est maintenu par vous, en pleine connaissance de cause, dans les limites, dans le caractère, qui sont aujourd'hui les siens : procès de la République qui est pourtant encore l'établissement légal du pays ; procès du régime, des mœurs, des méthodes démocratiques ; procès de la politique de justice et de conciliation sociales qu'avait pratiquée le Gouvernement que je présidais. Et alors, il nous incombera de prouver à la France qu'elle n'est pas le peuple dégénéré qui, pour avoir cru à la liberté et au progrès, devrait expier son idéal et se courber sous le châtiment... Si la République reste l'accusée, nous resterons à notre poste de combat comme ses témoins et ses défenseurs.

M. LE PRÉSIDENT

Je pense que la déclaration que j'ai faite à cette audience suffit à enlever toute portée à une certaine partie de vos observations.

M. BLUM

Vous me permettez d'être d'un avis différent. Nous apporterons, s'il est nécessaire, d'autres preuves et d'autres arguments à l'appui.

La prison et le procès,
L'œuvre de Léon Blum,
tome 5 : 1940-1945,
Albin Michel, 1955.

À l'échelle humaine

Après la rédaction de ses Mémoires (sur 1940), dans les moments libres que lui laisse la préparation de son procès, Léon Blum s'attelle à la rédaction d'un ouvrage s'interrogeant sur les raisons de l'effondrement français. Intitulé À l'échelle humaine, le livre s'adresse à la jeunesse et se veut une œuvre d'espoir, achevée pourtant à l'heure la plus sombre de la Seconde Guerre mondiale, en décembre 1941. S'il défend le régime parlementaire, il fait retomber la faute sur la bourgeoisie qui aurait failli à ses devoirs à la tête de l'État. Annonçant précocement la défaite des Allemands et la chute de Vichy, il estime qu'un socialisme humaniste pourra inspirer les institutions démocratiques restaurées après la Libération.

Lorsqu'un peuple est durement frappé dans sa vie nationale, son premier mouvement, parce qu'il est le plus simple, est d'accuser ce qu'il trouve directement sous sa main : ses chefs responsables, son régime politique, ses institutions. Ce réflexe instinctif tombe souvent juste. Au cours du XIX^e siècle la France a connu deux grandes défaites. Après la prise de Paris et Waterloo, le coupable était l'Empereur ; après Sedan et Metz, le coupable était l'Empire. De même qu'un instinct unanime, au siècle dernier, a accusé spontanément l'Empereur et l'Empire, de même, après notre présent désastre, une partie de l'opinion a dénoncé le régime républicain et les chefs de la République. Le mouvement,

cette fois, n'était ni général, ni surtout spontané, mais n'importe ; ce qui est sûr, c'est qu'il s'est propagé, qu'il a pris de l'ampleur et de l'extension, précisément parce qu'il retrouvait le sens de la tendance séculaire. On ne s'est pas borné à rejeter la responsabilité de la catastrophe sur la forme de l'État ou sur ses chefs récents ; on n'a pas seulement mis en cause la Constitution de la République et le personnel républicain ; on est allé bien au-delà ; on s'en est pris à toute la structure complexe de la vie publique, et à son contenu comme à sa forme. On a essayé de ramener, comme dans un vaste coup de filet, tout ce qui avait animé, depuis un siècle et demi, les doctrines et les mœurs comme les institutions. Tranchons le mot : en sus d'une révolution politique on a entrepris une contre-révolution civique et sociale. La responsabilité de la défaite n'est pas limitée à la République, elle est étendue à la Démocratie, au dogme de la liberté personnelle, au principe de l'égalité naturelle entre les citoyens. Toutes les idées-mères, toutes les idées-forces qui depuis la Révolution française semblaient le fondement de la Société, ces idées que la Charte monarchique de 1814 ou les Constitutions impériales avaient elles-mêmes reconnues et proclamées, ont été, paraît-il, réduites en poussière par le choc des armées de Hitler. Ce serait peu de les renier ou de les bafouer ; on nous affirme qu'elles sont détruites ; qu'une sorte de preuve par l'évidence, ou par l'absurde, les a mises à néant et on nous promène dérisoirement dans leurs ruines.

Je sais bien que sur le néant on se pique de reconstruire à nouveaux frais. Mais je ne m'attarderai pas à cette tentative de reconstruction, bien qu'on la décore du nom de Révolution nationale. Son premier vice est la précarité, puisqu'elle est condamnée à ne survivre, ni à la défaite de plus en plus probable de Hitler, ni à sa victoire définitive. Son second vice est la contradiction. Les ouvriers incertains qui s'en sont chargés flottent entre deux notions grossièrement

contradictoires : le retour aux traditions et aux coutumes anciennes de la France ; l'imitation des régimes totalitaires créés de toutes pièces par le nazisme allemand et le fascisme italien. Les sentiments qui inspirent ces deux notions, quoiqu'ils attestent également le manque d'invention, l'habitude routinière, l'indigence d'esprit, sont contradictoires entre eux, puisque le retour à l'ancienne tradition française indique une certaine infatuation orgueilleuse de tout ce qui est ou fut national, et que l'imitation des régimes totalitaires traduit un abaissement, une soumission au vainqueur, une servilité. Ces notions mêmes peuvent converger tant qu'il s'agit seulement de démolir la France républicaine, il n'y a plus entre elles de conciliation ou de transaction possibles dès qu'il s'agit de bâtir. Notre ancien État monarchique, tout imprégné de croyances abstraites et sentimentales, où le pouvoir royal incarnait une hiérarchie régulière de classes, de corps et de privilèges, n'a rien de compatible avec ces autocraties sombres où l'adoration idolâtre d'un homme se substitue à la foi religieuse en un principe où les caprices sanguinaires de la brutalité remplacent la majesté ordonnée de la force, où l'étagement des groupes et des individus est nivelé dans une servitude fanatique. Les dictatures totalitaires qui ne retiennent de la civilisation moderne que l'acquis matériel du progrès feraient refluer les sociétés européennes bien en deçà du développement monarchique ; elles remontent par-dessus des siècles d'histoire pour se rattacher à la légende des royautes barbares et aux rites élémentaires de la tribu. Au surplus, en même temps qu'elles répugnent au mélange, ces deux conceptions ne sont chacune que la plus vaine aberration de l'esprit. On ne restaurera pas l'ancienne France. On doit honorer les morts, on peut s'inspirer de leur exemple ; on ne les ressuscite pas. Une tradition peut se prolonger dans son esprit, mais personne ne parviendra jamais à couler la réalité présente dans ses formes abolies.

Pour reprendre une image de Jaurès, on peut en entretenir la flamme, on n'en ranimera pas la cendre. D'autre part, qui oserait supposer que la construction de Hitler ou de Mussolini soit plus durable que celle de Napoléon ? Comment pourrait-elle s'établir solidement sur l'Europe, quand, même dans le pays de ses fondateurs, elle est liée à leur vie ? Quelques éléments épars pourront subsister ; l'ensemble, l'essentiel ne survivront pas. C'est qu'on n'annule pas d'un coup vingt siècles d'histoire ; c'est que le progrès humain possède une force incompressible. Rien de ce qui fut établi par la violence et maintenu par la contrainte, rien de ce qui dégrade l'humanité et repose sur le mépris de la personne humaine ne peut durer.

Il est oiseux d'insister sur ces vérités trop évidentes. L'œuvre constructive dont on nous offre le spectacle ou la promesse est tarée d'avance. Ce qui importe avant tout à l'heure actuelle est de considérer et de juger l'œuvre de destruction. Qu'elle réponde à un instinct atavique, je l'ai rappelé, qu'elle ait pu séduire et gagner une grande partie de la jeunesse, je ne m'en étonnerai pas. Je me souviens encore d'avoir été jeune. La jeunesse est enthousiaste, systématique et intransigeante, elle sait condamner comme elle sait admirer. Jeter tout à bas, envoyer à la voirie des matériaux même sains, ou que la démolition seule aura dégradés, faire place nette pour un monde tout neuf qu'elle conçoit à son image et à sa taille, c'est un programme qui ne peut que la tenter. Tout était-il donc faux, médiocre ou vil dans la société d'hier ? Un instant, jeunes gens, je vous prie ! Avant de prendre le pic en main, répondez à une question, à une seule. Voulez-vous la Paix ; détestez-vous la Guerre ? Si la guerre n'est pas le pire malheur pour un peuple – car un peuple comme un homme ne sauve parfois sa vie qu'en la risquant et pour un peuple pas plus que pour un homme la vie n'est le bien suprême – convenez-vous qu'elle est le pire fléau pour l'humanité ? Reconnaissez-vous

que, sans la certitude de la paix, il n'est pas de sécurité dans le travail et dans le bonheur personnel des hommes, de continuité dans le progrès, de satisfaction pour les besoins les plus élevés de l'âme humaine ? Acceptez-vous comme la plus noble des tâches d'extirper du monde à recréer la possibilité même de la guerre ? Oui, n'est-ce pas ? Mais alors tout n'était point indistinctement condamnable dans la France d'hier, dans la France démocratique, dans la France de la Troisième République, et vous ferez bien d'hésiter un peu avant de renverser pêle-mêle toutes les conditions de sa vie politique, morale, sociale. La France d'hier avait au moins ce mérite de vouloir généralement, et même unanimement la Paix, d'être prête et adaptée à la Paix.

À l'échelle humaine,
Paris, Gallimard, 1945.

Un magistère moral

À la fin de 1945, Léon Blum n'exerce plus aucune fonction officielle, hormis celle de directeur du Populaire, mais son autorité morale n'en reste pas moins intacte sur la classe politique française et sur le parti socialiste. Il prend ses distances avec le gaullisme et le communisme, deux alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. Blum est partisan d'un pouvoir législatif fort ; le Général, d'un pouvoir exécutif important ; alors que le premier est un des plus fervents soutiens à la Quatrième République, le second la fustige dès sa création. Avec les communistes, les relations se détériorent très rapidement après l'abandon de tout projet de fusion des deux partis.

L'année 1947 voit la fin des illusions. En avril est créé le RPF du général de Gaulle, une formation ouvertement hostile à la Quatrième République. Le mois de mai voit le renvoi des ministres communistes qui avaient refusé le soutien au gouvernement auquel ils appartenaient. Léon Blum défend la République contre cette double attaque et accepte, dans un contexte de crise politique en novembre, de constituer un gouvernement de troisième force, reposant sur l'union des républicains contre le double péril. Il n'obtient pas le nombre de votes nécessaires à son investiture et cet événement marque la fin de sa carrière politique.

J'aurais eu bien des raisons légitimes de me soustraire au choix de M. le président de la République. Dans les circonstances présentes, je ne m'en suis pas reconnu le droit. Je suis ici pour vous demander de rendre cette désignation définitive.

Je ne crois pas avoir le besoin de me présenter à vous et

l'heure n'est pas aux longs discours. La situation est grave. La République est en danger. La République qui, pour nous, s'identifie avec la patrie. Les libertés civiques, la paix publique, la paix tout court sont menacées.

Le danger est double. D'une part le communisme international a ouvertement déclaré la guerre à la démocratie française. D'autre part il s'est constitué en France un parti dont l'objectif – et peut-être l'objectif unique – est de dessaisir la souveraineté nationale de ses droits fondamentaux.

Je suis ici pour sonner l'appel. Je suis ici pour tenter de rallier tous les républicains – tous ceux qui se refusent à subir la dictature impersonnelle, non pas du prolétariat mais d'un parti politique – tous ceux qui se refusent à chercher un recours contre ce péril dans le pouvoir personnel d'un homme.

L'expérience l'a montré. La forme la plus sûre de la défense républicaine est :

- de rendre manifeste l'autorité de l'État républicain,
- d'imposer une discipline et une coordination à toutes les administrations publiques,
- d'assurer le fonctionnement régulier et efficace des organismes constitutionnels,
- de garantir la continuité de la vie économique.

Défendre la République, c'est, avant tout, montrer que la République continue.

C'est dans cet esprit que j'envisage les conflits sociaux qui apparaissent et se multiplient sur toute l'étendue du territoire. Il faut y faire face – avec fermeté – c'est-à-dire sans rien promettre qu'on ne puisse tenir et en tâchant de ne rien interdire qu'on doive concéder – mais avec sang-froid et confiance.

L'amour de la République reste vivant au cœur de notre peuple, tout comme l'amour de la patrie, ainsi que la France en a fait deux fois l'épreuve. La République est, pour la plus

large part, l'œuvre des masses ouvrières, et elle est leur bien. C'est à cet instinct profond et puissant que nous devons faire appel.

Il faut dissocier, dans les mouvements ouvriers, ce qui est entreprise d'agression et de destruction contre les institutions et les doctrines de la République, et ce qui est traduction légitime, ou en tout cas naturelle, de l'inquiétude ou de la souffrance. Il faut rechercher une collaboration confiante avec les organisations corporatives de la classe ouvrière sans aliéner entre leurs mains la moindre part de la souveraineté de l'État démocratique. Il faut, dans le jeu quotidien de la vie syndicale, rétablir l'esprit, les principes, les usages de la démocratie. Il faut améliorer la condition ouvrière, et par conséquent le pouvoir d'achat effectif des salaires et des traitements, jusqu'à l'extrême limite des possibilités présentes de l'économie française. Il faut mener une lutte inflexible contre la hausse du coût de la vie et contre l'inflation monétaire. Il faut rechercher un équilibre et une stabilisation des prix industriels, des prix agricoles, des salaires et traitements, de la monnaie, jusqu'au jour où l'aide offerte à l'Europe par le gouvernement des États-Unis dans un noble esprit de solidarité internationale aura permis de donner à notre économie une consistance durable.

C'est cette œuvre que l'ami pour la succession duquel M. le président de la République me propose à vos suffrages avait entreprise avec un courage, un sens du devoir civique, une abnégation de soi-même qui doivent forcer le respect de tous. Je ne puis apporter, pour continuer la tâche, qu'un dévouement sans limite, une foi invincible dans la démocratie et dans le socialisme.

Ce qu'on a appelé la Troisième Force n'est pas autre chose que l'union des républicains pour la liberté, pour la justice sociale et pour la paix.

La Troisième Force doit trouver son expression politique dans la majorité à laquelle je fais appel et dans un

gouvernement constitué, avec le plus large esprit de concorde, à l'image de cette majorité^{47}.

Elle doit trouver son expression dans le pays en incitant les républicains et les démocrates de toute qualité, de toute origine, à se rallier et à s'organiser pour la défense des libertés publiques.

Elle doit trouver son expression dans l'Union française^{48} en s'opposant tout à la fois aux fanatismes nationalistes et à l'exploitation colonialiste, en créant, entre la France et les peuples qui doivent s'associer à elle dans l'Union et y vivre côté à côté avec elle, une atmosphère de confiance mutuelle, de solidarité et d'affection.

Elle doit enfin trouver son expression sur le plan international. Il existe en Europe, et sur tous les continents, des États, des groupes, des individus, qui comprennent qu'en l'état présent de l'évolution économique aucun grand problème ne peut plus trouver de solution satisfaisante dans le cadre des frontières, qu'aucun peuple ne peut plus prospérer ni même subsister sans une solidarité vitale avec les autres et qu'il faut se grouper, se fédérer, s'unir, ou périr. Ils n'acceptent pas de s'enrôler d'avance dans un des camps qui semblent se partager le monde, parce qu'ils perçoivent la nécessité de cette solidarité universelle, parce qu'ils mesurent le danger que feraient courir à la paix, en se prolongeant, la division et l'opposition, parce qu'ils comprennent aussi ce que signifie aujourd'hui le mot guerre. Le rôle, la mission de la France est d'aider à la constitution de la Troisième Force internationale, celle qui s'emploiera à aplanir les mésintelligences et à apaiser les soupçons par un effort infatigable de conciliation et de persuasion réciproques, celle qui n'admet pas pour les nations d'autre assujettissement qu'aux pactes conclus entre elles et à la Charte commune qu'elles se sont donnée, mais qui ne reculera devant rien, fût-ce devant l'abandon par les États d'une fraction de leur souveraineté particulière, pour fournir à

la communauté internationale l'autorité suprême qu'exigent la conservation de la paix et la préservation de la condition humaine.

Voilà les déclarations que j'ai jugées indispensables. Je les préciserai et les complèterai tout à l'heure si vous le souhaitez. Je vous ai parlé gravement, avec une sincérité entière, sans aucun souci de vous masquer par des précautions de pensée ou de langage ce que je crois être la vérité, ce que je crois être le devoir. Je vous demanderai en retour un vote sans équivoque et sans réticence, un vote qui vous engage aujourd'hui comme je me suis engagé moi-même et comme le gouvernement s'engagerait demain. L'heure exige une majorité qui ait pris fortement conscience d'elle-même, qui s'oblige à soutenir courageusement, avec le gouvernement, une lutte dont je ne me dissimule ni les difficultés, ni même les périls. Le mot qui me hante depuis quelques heures est le mot sublime de Vergniaud : « Périssent notre mémoire et que la République soit sauvée^{49}. »

Déclaration lue à
l'Assemblée le
21 novembre 1947,
Journal officiel de la
Chambre des députés,
novembre 1947.

Les résistants

Charles-Louis Foulon
et Christine Levisse-Touzé

Introduction

« Nous ne nous lasserons jamais [...] jamais nous ne céderons [...] l'aube viendra. Elle se lèvera brillante pour les braves, douce pour les fidèles qui auront souffert, glorieuse sur les tombeaux des héros. Vive la France^{50} ! » : ces mots de Winston Churchill adressés aux Français et en français, sur les ondes de la BBC, le 21 octobre 1940, ont été un réconfort pour les premiers résistants sur le sol occupé, un soutien pour les Français Libres réunis autour du général de Gaulle que le Premier ministre britannique avait reconnu comme leur chef dès le 28 juin 1940.

Les résistants, ces rebelles ont été – par essence – des « désobéissants » comme aimait à le dire Raymond Aubrac. Ces volontaires, souvent isolés, ont bien été cette « armée des ombres » que Joseph Kessel magnifia, ce peuple de la nuit qu'évoqua André Malraux au seuil du Panthéon en décembre 1964. Ainsi que l'énonçait encore, en 2009, le dernier survivant de la tragédie qui scella, à Caluire, le destin de Jean Moulin : « Personne n'était obligé de venir et de rester dans la Résistance. Les hommes sont capables de désobéir à des lois et d'obéir à leur conscience. Nous étions des optimistes, des gens persuadés que ça servirait à faire progresser le pays. » Ses mots trouvent un écho dans des phrases de son camarade Pascal Copeau qui sut écrire : nous ne sommes pas « de braves jeunes gens qui n'auraient

d'autre espoir que le martyre. Des martyrs ? Certes il en fallait. Pour l'Homme, pour le Monde, pour l'Histoire. [...] nous sommes des volontaires, nous ne sommes pas des imbéciles^{51} ».

Cramponnées « dans la patience et le temps » (Vercors), les minorités résistantes ont vécu difficilement, avec peu d'armes – un court tronçon de glaive – mais en réveillant, par une propagande multiple, une opinion publique abusée par le gouvernement de Vichy et le chef de l'État Français, le maréchal Philippe Pétain, si bien décrit par Charles de Gaulle : la triste enveloppe d'une gloire passée, hissée sur le pavois de la défaite pour tromper le peuple stupéfait.

Les textes qui suivent démontrent la foi des résistants dans leurs valeurs. Les poètes y ont une large place – et pas seulement ceux qui se sont fait égorger. Les martyrs, les auteurs d'appels moins connus que celui du 18 juin 1940, s'y trouvent naturellement, souvent par des textes brefs et même par des chants. Les femmes résistantes y prennent aussi leur rang, car nul ne saurait oublier que Malraux leur a conféré, à Chartres, en mai 1975, le sacre du courage pour être entrées « dans la guerre par la porte du supplice^{52} ». Si beaucoup avaient été des infirmières^{53} ou des agentes de liaison, elles avaient toutes combattu en face de la mort. Ni les femmes ni les populations civiles n'ont été épargnées dans la géhenne de souffrances que fut la Deuxième Guerre mondiale. Première femme députée à l'Assemblée consultative réunie à Alger, Lucie Aubrac avait raison de dire, face au micro de la BBC, au printemps 1944 : « Nous, [...] les femmes de France, avons dès l'armistice pris notre place dans le combat. Notre foyer disloqué, nos enfants mal chaussés, mal vêtus, mal nourris ont fait de notre vie depuis 1940 une bataille de chaque instant contre les Allemands^{54}. » En l'annonçant aux auditeurs, Maurice Schumann avait dit qu'en la regardant, on comprenait tout d'un seul regard, « ce que c'est que la Résistance française

et pourquoi elle est. L'héroïsme de héros, d'héroïnes qui ne sont point des héros ni des héroïnes de naissance et qui, faits comme Lucie Aubrac pour une vie sans chaos et sans histoire, se battent et se battront jusqu'à leur dernier ongle, jusqu'à leur dernière dent, pour leur terre, (...) pour leur bonheur, (...) pour leur avenir^{55} ». Décapitée le 7 août 1944, la jeune poétesse belge Marguerite Bervoets n'imaginait pas disparaître à 30 ans quand elle avait écrit, à 18 ans : « Je mourrai seule sans bruit à la chute d'un soir, poudrée de ce soleil qui sait combien je l'aime ». Mais elle aurait pu reprendre des mots d'une jeune Allemande assassinée un mois avant elle pour avoir convoyé vers la Suisse de jeunes Juifs fuyant ceux qui les pourchassaient en France : « Vous ne savez pas le bout de mon courage. » Et toutes deux auraient sans doute compris et approuvé que Robert Desnos écrive, avant de trouver la mort en déportation : « Et bonjour quand même et bonjour pour demain ! Bonjour de bon cœur et de tout notre sang. »

En 1945, Henri Calet tint à rappeler un siècle d'abjection par ses potences, chambres à gaz, salles de dissection, fours crématoires... Il demandait qu'on utilise les mots avec circonspection car les batailles emploient surtout « du matériel humain, vivant, en chair fragile, irremplaçable [...et] l'on ne voit rien des langues qui se pétrifient, des bras qui se dressent, du linge qui rougit, des yeux à sourire qui se ferment comme pour dormir, mais infiniment^{56} ».

Les mots des résistants ont été un contrepoids aux éructations de haine des nazis et de leurs collaborateurs. Quand on sait ce qu'énonça un Robert Brasillach demandant qu'on ne laisse pas, sur le sol français, de petits Juifs, on comprend que Vercors ait déclaré : « Quand un écrit protégé par les armes ne peut être ni réfuté ni combattu, les conséquences en deviennent entièrement imputables à l'auteur [...] Il en assume d'avance les sanctions possibles et les assume seul^{57}. » Poursuivis, torturés, fusillés, les

résistants ont payé aux envahisseurs et à leurs collaborateurs, un lourd tribut ; mais leurs écrits, leurs actes ont fait souffler le vent de la Liberté. Ils ont fait reculer les haines et les pratiques des totalitarismes.

Au fond de la prison où des juges français l'avaient fait enfermer sans qu'on lui octroie le moindre crayon, Jean Cassou sut composer, au secret et dans sa mémoire, 33 sonnets et annoncer, dans l'un d'eux, la fin de l'oppression et la victoire des Alliés : « Ils viendront tous à ta rencontre, âme guérie et tu reconnaîtras, se tenant par la main, tes grandes sœurs : Amour, Liberté, Poésie. » Ces mots nous permettent de répéter qu'Henri Calet a eu raison d'écrire que si, dans cette singulière époque, les héros étaient emprisonnés, ce temps des plus laides lâchetés de l'homme fut aussi « le temps de son plus beau courage. » L'on comprend dès lors que Paul Éluard^{58} ait salué les martyrs et les héros sortant de la mort « tout habillés d'aurore (...) renaissants et vigoureux ». Puissent les lectrices et les lecteurs les accueillir comme tels et reprendre des vers du poète de « Liberté », imprimés en Suisse à l'été 1944^{59} :

« C'est toute une forêt d'amis
Qui s'assemble aux fontaines vertes
Du bon soleil au bois flambant. »
« L'amour brillant en plein jour
Toujours l'espoir vit sur Terre. »

Jean Moulin

« Je suis allé jusqu'à la limite de la résistance »

Le 17 juin 1940, Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, refuse de cosigner un texte déshonorant des troupes françaises d'Afrique Noire, fallacieusement accusées de viols et de meurtres. Il choisit de se trancher la gorge, accomplissant un des premiers actes de ce qui va devenir la Résistance française. Il en sera l'unificateur et deviendra le président du Conseil National de la Résistance. Seul ministre clandestin de la France Combattante, il subira la mort sous la torture, en juillet 1943^[60]. Auparavant, en 1941, il avait retranscrit ses sentiments de l'été 40 dans son Premier combat. Préfaçant son édition posthume, en 1946, le général de Gaulle écrit de son Compagnon de la Libération : « La force de caractère, la clairvoyance et l'énergie qu'il montra en cette occasion ne se démentirent jamais ».

Je sais qu'aujourd'hui je suis allé jusqu'à la limite de la résistance. Je sais aussi que demain, si cela recommence, je finirai par signer.

Le dilemme s'impose de plus en plus : signer ou disparaître...

Fuir ?... C'est impossible. J'entends le pas régulier des sentinelles, non seulement dans le couloir, mais aussi devant notre unique fenêtre.

Et pourtant, je ne peux pas signer. Je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination qui n'a pu être

conçue que par des sadiques en délire. Je ne peux pas sanctionner cet outrage à l'armée française et me déshonorer moi-même.

Tout plutôt que cela, tout, même la mort.

La mort ?... Dès le début de la guerre, comme des milliers de Français, je l'ai acceptée. Depuis, je l'ai vue de près bien des fois... Elle ne me fait pas peur.

Il y a quelques jours encore, en me prenant, elle eût fait un vide ici, dans le camp de la résistance.

Maintenant, j'ai rempli ma mission, ou plutôt, je l'aurai remplie jusqu'au bout quand j'aurai empêché nos ennemis de nous déshonorer.

Mon devoir est tout tracé. Les Boches verront qu'un Français aussi, est capable de se saborder...

Je sais que le seul être humain qui pourrait encore me demander des comptes, ma mère, qui m'a donné la vie, me pardonnera lorsqu'elle saura que j'ai fait cela pour que des soldats français ne puissent pas être traités de criminels et pour qu'elle n'ait pas, elle, à rougir de son fils.

J'ai déjà compris le parti que je pourrai tirer de ces débris de verre qui jonchent le sol. Je pense qu'ils peuvent trancher une gorge à défaut d'un couteau.

Quand la résolution est prise, il est simple d'exécuter les gestes nécessaires à l'accomplissement de ce que l'on croit être son devoir.

Le Sénégalais dort profondément, sans se douter du drame qui se joue à moins d'un mètre de lui, et un peu pour lui.

Cinq heures sonnent à une horloge. J'ai perdu beaucoup de sang. Il a coulé, lent et chaud sur ma poitrine, pour aller se figer en gros caillots sur le matelas... Mais la vie na pas fui... Pourvu que tout soit fini quand ils reviendront et qu'ils ne retrouvent plus à ma place qu'une chose inerte, qui ne peut signer !

Mais bientôt des serrures grincent, des pas approchent.

Déjà !... Puisqu'il en est ainsi, c'est debout que je les recevrai.

La porte s'ouvre. Ce sont deux soldats, baïonnette au canon, qui nous annoncent en allemand que nous pouvons faire certaine opération matinale. Ils ne se sont aperçus de rien, au premier abord. Puis, tout à coup, je les vois s'agiter, affolés de la vision qu'ils ont eue de cet homme, aux passementeries brillantes, qui les regarde, debout, couvert de sang, un trou béant à la gorge...

Le chef de poste ne doit pas être là, car il serait accouru aux cris des soldats.

On me fait sortir et asseoir. Je me rends compte que je suis dans la cour de l'hôpital civil et que notre prison est le pavillon du concierge.

Un officier allemand, qui doit être un médecin-major, arrive en hâte avec un infirmier. Soins, pansement.

Dès que je sens que je peux un peu parler, je disculpe le tirailleur sénégalais qu'on commençait à soupçonner.

Le docteur, aidé d'un des hommes de garde, me fait traverser les allées qui conduisent à l'hôpital, et me remet aux mains du docteur Foubert, assez impressionné de me voir en pareille posture. Lorsque les Allemands sont partis, je me hâte d'expliquer au docteur Foubert, aussi bien que me le permet mon état, ce qui s'est passé depuis la veille au soir. Bientôt sœur Henriette arrive. Le docteur la met au courant. Je pense, à tort ou à raison, que, puisque par un hasard providentiel mes bourreaux n'ont pas été alertés avant qu'on m'ait conduit ici, une seule chance de salut est que l'affaire s'ébruite rapidement pour qu'ils ne puissent plus l'étouffer à leur manière.

Je suis maintenant dans une chambre claire, entouré de cornettes blanches. Tout cela n'est-il pas un mauvais rêve ?...

Hélas ! la triste réalité est toute proche !

Je suis couché depuis à peine dix minutes qu'une

religieuse vient m'avertir que les Allemands me réclament d'urgence et que sœur Henriette est en train de parlementer en bas, avec un officier.

Bientôt la porte s'ouvre brutalement et c'est mon bourreau n° 1 qui entre pour m'intimer l'ordre de me lever et de le suivre.

L'on me sort du lit, l'on m'habille et, quelques instants après, avec l'aide du docteur Foubert et des sœurs, je suis dehors, face à l'officier.

En présence du docteur Foubert et avec l'hypocrisie la plus perfide, il ose me demander pourquoi j'ai attenté à mes jours : « Vous savez fort bien qu'après les traitements que vous m'avez fait subir, c'était pour moi le seul moyen de ne pas signer votre protocole. » Et me tournant vers le docteur : « Le protocole aux termes duquel je devais certifier que les soldats français avaient violé et massacré des femmes et des enfants... »

Je m'arrête, épuisé.

Premier Combat,
Éditions de Minuit, 1947.

Pierre Bourdan

« Là se tenait, debout, le général de Gaulle »

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle énonce sur les ondes de la BBC que la défaite n'est pas définitive puisque la guerre est mondiale ; il conclut « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la guerre du 5 au 16 juin 1940, il veut incarner la légitimité contre le gouvernement du Maréchal Pétain qui, le 17, a demandé la cessation des combats. Dans ses Mémoires de guerre, il s'est décrit, à 49 ans, entré « dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries ». Le 19 juin, un de ses premiers visiteurs civils est le journaliste Pierre Bourdan qui deviendra l'un des piliers des émissions Les Français parlent aux Français. Il en dresse un portrait conforme à ce qu'à l'école militaire de Saint-Cyr, on disait déjà du jeune officier, un Connétable ! Le gouvernement britannique va le reconnaître, le 28 juin, chef des Français Libres. Jugé à Clermont-Ferrand, pour « trahison, atteinte à la sûreté extérieure de l'État, désertion à l'étranger en temps de guerre », le colonel de Gaulle est condamné à mort et à la dégradation militaire le 2 août 1940. À compter de ce jour, par décret du 8 décembre suivant^[61], Philippe Pétain déclare que M. de Gaulle est déchu de la nationalité française.

Je vis un homme d'un autre temps.

De très haute stature, portant l'uniforme et des leggings, il se tenait excessivement droit. Mais cette rectitude, soulignée par le rejet de la tête en arrière et par la chute des bras, qui

épousaient exactement le buste et les hanches, paraissait être, chez lui, une position commode et naturelle. Elle n'imposait au corps aucune raideur dans l'immobilité, bien qu'il en eût, au contraire, dans le mouvement et les gestes. C'est dans le port de tête, indiciblement distant, et dans l'expression du visage qu'on sentait de la raideur. Les traits évoquaient, tout d'abord, un dessin médiéval. On eût voulu les encadrer par le heaume et la mentonnière de mailles. C'étaient ceux d'un homme vigoureux de quarante-cinq à quarante-sept ans. Ils étaient pleins de contrastes, avec, pour unité, quelque chose de sombre, de résolu, sans traces de sourire sinon d'ironie, et d'infiniment replié sur soi, comme par une discipline et une concentration tendue de tous les instants. [...]

Le feu intérieur, ici, était réfléchi, introspectif. Il ne pouvait y avoir d'échange que voulu, et selon une direction prédéterminée. Il était absolument impossible de déceler, non seulement une émotion autre que les émotions suscitées de l'intérieur, mais une réaction quelconque à un interlocuteur, que l'interlocuteur fût le maître du monde ou un colporteur venu frapper à sa porte. L'homme devait être volontaire et intraitable jusque dans ses passions. Il y avait dans ces yeux un feu abstrait, capable de s'allumer soudain, mais pour exprimer, plus que pour communiquer. Il y avait de la noblesse et de la retenue, de la timidité superficielle et une fierté singulière : orgueil de soldat et fierté d'homme qui a « lu tous les livres ». Il y avait du croisé et du pédagogue, du casuiste et du Réformé. L'observation en appelait d'autres. Ce grand soldat était autre chose. Il n'était pas tout d'une pièce. Il faudrait des mois et des années pour l'analyser, une postérité pour le juger. [...]

Carnet des jours
d'attente (juin 1940-juin
1944),

Éditions Pierre Trémois,
1945.

Marc Bloch

« Notre peuple mérite qu'on se fie à lui »

Universitaire internationalement reconnu de l'histoire des mentalités, notamment pour ses *Caractères originaux de l'histoire rurale française* (1924), Marc Bloch applique son expérience d'officier de réserve et sa science historique à l'analyse du désastre de la défaite. Pour le fondateur, avec Lucien Febvre, des *Annales d'histoire économique et sociale*, il s'agit de faire réfléchir la jeunesse sur les fautes des aînés. Il lui importe peu que ce soit fait « avec l'implacable sévérité des âmes encore fraîches ». Il affirme sa ferme espérance que « la France verra de nouveau s'épanouir, sur son vieux sol béni déjà de tant de moissons, la liberté de pensée et de jugement ». Pour ce professeur en Sorbonne, révoqué de sa chaire comme juif, devenu clandestin en 1942, résister et enseigner vont de pair. Son engagement résistant trouvera sa conclusion tragique dans un charnier près de Lyon, le 16 juin 1944, à quelques jours de ses 58 ans. Mais on sait qu'avant d'être fusillé, il trouva la force de rassurer un jeune camarade, bientôt martyr comme lui : « Non, petit, cela ne fait pas mal. » Le texte suivant, tiré de *L'Étrange Défaite : témoignage écrit* en 1940, a été publié, tout comme l'ouvrage *Apologie pour l'histoire* (1949), en 1946 de manière posthume par les éditions Franc-Tireur ; comme l'a écrit Georges Duby, ces livres sont « remarquables de réflexions étonnamment lucides ».

Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation affreuse que le sort de la France a cessé de dépendre des Français. Depuis que les armes, que nous ne tenions pas d'une poigne assez solide, nous sont tombées des mains, l'avenir de notre pays et de notre civilisation font l'enjeu d'une lutte où, pour la plupart, nous ne sommes plus que des

spectateurs un peu humiliés. Qu'advient-il de nous si, par mal aventure, la Grande-Bretagne doit être, à son tour, vaincue ? Notre redressement national en sera, à coup sûr, longuement retardé. Retardé seulement, j'en ai la conviction. Les ressorts profonds de notre peuple sont intacts et prêts à rebondir. Ceux du nazisme, par contre, ne sauraient supporter toujours la tension croissante, jusqu'à l'infini, que les maîtres présents de l'Allemagne prétendent leur imposer. Enfin, les régimes « venus dans les fourgons de l'étranger » ont bien pu jouir, parfois chez nous, d'une certaine durée. Ce n'a jamais été, face aux dégoûts d'une fière nation, que le répit du condamné. N'apercevons-nous pas déjà que la plaie de l'occupation mord, chaque jour, plus cruellement dans nos chairs. L'apparente bonhomie du début ne trompe plus personne. Pour juger l'Hitlérisme, il suffit, à notre opinion, de le regarder vivre. Mais combien j'aime mieux évoquer l'image d'une victoire anglaise ! Je ne sais quand l'heure sonnera où, grâce à nos Alliés, nous pourrons reprendre en main nos propres destinées. Verrons-nous alors des fractions du territoire se libérer les unes après les autres ? Se former, vague après vague, des armées de volontaires, empressées à suivre le nouvel appel de la Patrie en danger ? Un gouvernement autonome poindre quelque part, puis faire tache d'huile ? Ou bien un élan total nous, soulèvera-t-il soudain ? Un vieil historien roule ces images dans sa tête. Entre elles, sa pauvre science ne lui permet pas de choisir. Je le dis franchement : je souhaite, en tout cas, que nous ayons encore du sang à verser : même si cela doit être celui d'êtres qui me sont chers (je ne parle pas du mien, auquel je n'attache pas tant de prix). Car il n'est pas de salut sans une part de sacrifice ; ni de liberté nationale qui puisse être pleine, si on n'a travaillé à la conquérir soi-même.

Ce n'est pas aux hommes de mon âge qu'il appartiendra de reconstruire la patrie. La France de la défaite aura eu un gouvernement de vieillards. Cela est tout naturel. La France

d'un nouveau printemps devra être la chose des jeunes. Sur leurs aînés de l'ancienne guerre, ils posséderont, le triste privilège de ne pas avoir à se garer de la paresse de la victoire. Quel que puisse être le succès final, l'ombre du grand désastre de 1940 n'est pas près de s'effacer. Peut-être est-ce une bonne chose d'être ainsi contraints de travailler dans la rage ? Je n'aurai pas l'outrecuidance de leur tracer un programme. Ils en tireront eux-mêmes les lois du fond de leur cerveau et de leur cœur. Ils en adapteront les contours aux leçons des événements. Nous les supplions seulement d'éviter la sécheresse des régimes qui, par rancune ou orgueil, prétendent dominer les foules, sans les instruire ni communier avec elles. Notre peuple mérite qu'on se fie à lui et qu'on le mette dans la confiance. Nous attendons d'eux aussi que, tout en faisant du neuf, beaucoup de neuf, ils ne rompent point les liens avec notre authentique patrimoine qui n'est point, ou qui, du moins, n'est pas tout entier là où de prétendus apôtres de la tradition le veulent mettre. Hitler disait un jour, à Rauschning : « Nous avons raison de spéculer plutôt sur les vices que les vertus des hommes. La Révolution française en appelait à la vertu. Mieux vaudra que nous fassions le contraire ». On pardonnera à un Français, c'est-à-dire à un homme civilisé – car c'est tout un – s'il préfère, à cet enseignement, celui de la Révolution, et de Montesquieu : « Dans un État populaire, il faut un ressort, qui est la vertu. » Qu'importe si la tâche est ainsi rendue plus difficile ! Comme elle l'est, en effet. Un peuple libre et dont les buts sont nobles, court un double risque. Mais, est-ce à des soldats qu'il faut, sur un champ de bataille, conseiller la peur de l'aventure ?

Guéret-Fougères
(Creuse) : juillet-
septembre 1940.

L'Étrange Défaite :
témoignage écrit en
1940,
Franc-Tireur, 1946
rééd. Gallimard Folio,
1990.

Madeleine Michelis

« Un sentiment d'irréremédiable abandon »

Avant de s'engager dans la Résistance et d'y périr, en 1944, l'enseignante d'histoire que fut Mlle Michelis a témoigné de son sens de l'observation. À l'automne 1939, repliée à Étretat, elle avait littéralement gelé avec ses élèves, mais se consolait de constater la même amitié entre ses gosses, elle et la mer. L'été 1940 l'attrista à cause de quelques élèves de première partageant « l'inconscience du soleil » et surtout de l'écroulement de la Patrie. Mais, le 9 janvier 1941, pensant aux victoires anglaises, elle se sentit réconfortée et nota : « Nous allons sortir de cet enfer. Quand ? Cela n'a plus d'importance puisque l'issue est certaine. »^{62}

27 août 1940

[...]

Ce soir, j'ai appris que le territoire du Tchad se rattachait au parti de De Gaulle. Ce qu'il y a peut-être de plus pénible ici, malgré les amis bien chers qui m'entourent, c'est un sentiment d'irréremédiable abandon. Au milieu de ces uniformes, de ces croix gammées, de l'oppression qu'elles me causent, jusqu'à m'en donner des arrêts au cœur, rien ne semble me rattacher à quelque chose de solide. Le ministère est à peu près sans rapport avec nous. Le recteur, qui a peur sans doute, n'ose venir constater l'état lamentable des

locaux. Seul le proviseur se démène, malgré son pessimisme. Pas de salles en nombre suffisant, beaucoup d'élèves déjà, trop de professeurs, pas de charbon pour cet hiver. À cela s'ajoutent d'atroces histoires, officielles hélas ! Plus de 4 000 Havrais (hommes et surtout femmes et gosses) ont péri dans l'évacuation, quatre bateaux ont coulé. Des démobilisés se trouvent devant un foyer détruit, sans travail, sans rien à quoi se raccrocher, dans cette ville triste et ce port vide. Seuls les couchers de soleil n'ont rien perdu de leur splendeur.

René Cassin

« les imprécations du Soldat inconnu »

Membre de la délégation française à la Société des Nations où il a défendu le pacifisme, René Cassin a rejoint Londres dès le 20 juin 1940. Cet agrégé de droit est le juriste de la France libre et le secrétaire général de son Conseil de défense de l'Empire. Président, dès 1922, de l'Union fédérale des anciens combattants de 14-18, il saisit l'occasion de l'anniversaire de la première victoire française sur la Marne pour évoquer ses camarades morts et faire parler le Soldat inconnu. Le co-auteur, en 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme présida l'Alliance israélite universelle de 1942 à sa mort en 1976. Prix Nobel de la paix en 1968, le professeur René Cassin était si attaché au texte ci-dessous qu'il avait souhaité qu'on l'enterre avec si la patrie lui accordait les honneurs du Panthéon – intervenus lors du centenaire de sa naissance, le 5 octobre 1987. Ce cri du Soldat inconnu, René Cassin le développe, sur les ondes de la BBC, le 8 septembre 1940, à l'occasion de l'anniversaire de la première victoire française sur la Marne, en 1914.

8 septembre ! Chaque année, depuis 1914, c'est le deuxième dimanche de septembre que la Nation célébrait officiellement à Meaux, avec une ferveur sans défaillance, la première victoire de la Marne, sans laquelle la grande bataille libératrice de 1918 n'eut pas été possible !

Ce jour-là, tous les anciens combattants communiaient fraternellement dans le souvenir des grands morts, français ou anglais, couchés côte à côte dans les champs de France.

Et c'est d'un élan unanime que, précédés de leurs drapeaux, ils entraient dans la cathédrale où l'évêque, ancien combattant comme eux, rappelait le sens d'une noble victoire, patrimoine commun à tous les humains !

Dimanche 8 septembre 1940 ! Tandis que les canons tonnent pour chasser les avions allemands, je me retrouve ce soir dans cette vallée de l'Aire où les armées de la République interdirent le chemin de Bar-le-Duc aux soldats du Kronprinz.

On se battait partout de Paris à Verdun, et les flammes qui consumaient les villages de Chaumont, d'Erize, de Beauzée, de Séraucourt, illuminaient le sacrifice obscur des camarades tombés à mes côtés.

Je vous reconnais bien, capitaine Woignier, catholique lorrain à l'âme ardente qui avez fermé les yeux en contemplant votre terre natale, et vous, Vandendalle et Pellegrino, sans peur et sans reproche, paisibles horticulteurs dont le sang coula vermeil, comme vos belles fleurs. Je te reconnais Garrus, humble journalier des garrigues du Var, toi le braconnier libre-penseur, volontaire pour les patrouilles dangereuses, et vous, Samama, juge d'instruction qui aviez tenu, parce que juif, à ne pas rallier un poste moins exposé. Oui, je vous vois tous, gars de Paris, de l'Est ou du Midi, musulmans d'Algérie ou du Sénégal, qui combattiez ces jours-là près de mon régiment et dont le corps fit pour la Grande France un infranchissable rempart.

Peut-être l'un d'entre vous a-t-il été choisi dans la Crypte de Verdun pour être transporté à l'Étoile et symboliser le sacrifice de 1 500 000 hommes...

Mais la Flamme ne brille plus sous l'Arc de triomphe avec la sérénité coutumière. Tantôt elle s'affaisse comme une agonisante ; tantôt elle lance des éclats pareils à des cris de colère.

Et, dans la nuit, j'entends gronder les imprécations du Soldat inconnu :

« Ce n'est pas pour cela que je suis mort », clame-t-il. « Ce n'est pas pour que les mains impies des traîtres officiels ou de leurs laquais accomplissent des rites dérisoires, sous la protection des hordes d'Hitler. » Malédiction sur eux !

« Seuls ceux qui ont pris soin des enfants de mes compagnons et gardé le souvenir de leur gloire, ont le droit d'approcher de ma tombe ! »

« Je suis mort pour vous tous Français, pour que la France et son Empire vivent libres dans la paix et la sécurité. Mort, je suis encore une source de vie pour tous ceux qui refusent la capitulation et la servitude subie ou recherchée par des hommes indignes de la France. »

« Jeunes Français qui voulez regagner et transmettre l'héritage, pour vous, je sortirai de ma tombe. Je combattrai encore. Je me dresserai pour la défense de tout ce que j'incarne. Ensemble, nous libérerons à nouveau la Patrie. Et je reprendrai mon sommeil éternel, dans une France Libre, grande et belle. »

Soldat Inconnu ! les Français libres de l'Armée de Gaulle ont compris !

Le jour où, après avoir sauvé l'honneur, ils auront rendu à la Patrie sa grandeur et ses libertés, ce jour-là, ils en font le serment, ils se dirigeront vers la dalle sacrée, et, sous la voûte immense, ils te crieront : « C'est fait ! »

« Cri du soldat
inconnu », diffusé sur
les ondes de la BBC
le 8 septembre 1940,
publié dans Jean-Louis
Crémieux-Brilhac,
Ici Londres, Les Voix de
la liberté, t. I, Dans la
nuit,
La Documentation

française, 1975.

Honoré d'Estienne d'Orves

« Dans tout ce que j'ai fait, j'ai servi la France et la France seule »

Sorti de l'École polytechnique à 22 ans, Henri-Louis-Honoré, comte d'Estienne d'Orves, suit les cours de l'École navale avant d'embarquer sur le Jeanne d'Arc. Chevalier de la Légion d'honneur à 34 ans, son passage à l'école de guerre navale lui permet d'être, en 1939, sous-chef d'état-major de la 2^e flottille de torpilleurs en Méditerranée. En juin 1940, lieutenant de vaisseau en rade d'Alexandrie, il part avec sept camarades officiers pour rallier la France libre. Arrivé à Londres le 27 septembre 1940, il devient chef du 2^e bureau des Forces navales françaises libres mais obtient de rentrer en France pour développer un réseau de renseignements. Capitaine de corvette, il réussit à transmettre d'importants renseignements sur les défenses côtières et les aérodromes, mais la trahison de son radio déclenche son arrestation un mois après son retour. Le 22 janvier 1941, il est en prison à Angers. Transféré à Paris, une cour martiale allemande l'y condamne à mort le 23 mai, avec neuf membres du réseau Nemrod. Six grâces sont obtenues, cependant, le 29 août, au mont Valérien, Maurice Barlier, le Néerlandais Jan Doornik et lui sont fusillés. Rédigeant leurs ultimes messages, ils avaient passé ensemble, à Fresnes, leur dernière nuit ; et la dernière aube se leva pour eux... Cette lettre est adressée à son camarade, le capitaine de frégate Paul Fontaine, alors membre du cabinet de l'amiral Darlan, vice-président du Conseil, ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur du gouvernement de Vichy. Il devint compagnon de la Libération, à titre posthume, par décret du 30 octobre 1944 ; il fut inhumé à Verrières-le-Buisson, où il était né le 5 juin 1901.

**HONORÉ D'ESTIENNE D'ORVES À PAUL FONTAINE
PRISON DE FRESNES (SEINE) – 28 AOÛT 1941**

Jeudi 28 août

Mon cher Paul,

Dès fin mai, j'avais décidé que, si je devais être fusillé, c'est à toi que j'écrirais pour faire mes adieux aux amis que j'ai dans la Marine.

Et voici que, depuis ces trois mois, tu t'es occupé de moi activement. Je t'en remercie du fond du cœur et te prie de transmettre mes respectueux sentiments à l'amiral Darlan. Je me sens uni de cœur avec vous et cela m'est un grand réconfort.

J'ai tant aimé la Marine, tant pour l'intérêt de la vie de bord et les joies qu'elle m'a procurées, que pour l'amitié des camarades et l'affection des hommes. Je ne l'ai pas quittée, je n'ai pas quitté le « Duquesne », le 10 juillet 1940, sans un profond déchirement. Mais ce bateau, comme toute l'escadre, était démilitarisé. Notre gouvernement ne me paraissait plus indépendant. Continuer la lutte, c'était pour moi suivre la voie qui nous avait été tracée. J'ai cherché le moyen de le faire sous le drapeau français ; je suis parti pour la Somalie. Quand j'ai vu que les opérations y étaient suspendues, j'ai rejoint les Forces françaises libres. Ce que je veux te dire, c'est que là, comme tous les camarades avec qui je me suis trouvé, je n'ai fait que servir la France et cela d'une façon très indépendante. Nos hôtes nous comprenaient parfaitement et n'influençaient sur nous en aucune façon. Pour venir en France, j'ai eu à vaincre une forte opposition, je n'y ai été poussé par personne que par moi.

Je crois, Mon Vieux Pépin, avoir, dans tout ce que j'ai fait, servi la France et la France seule. Je pense que mes amis le comprendront, et qu'on voudra bien me considérer comme mort pour Elle. C'est mon plus cher désir.

Je voudrais t'en dire beaucoup plus sur la destinée que je souhaite à la France : je suis persuadé que nous voyons l'un

et l'autre sa rénovation dans la même voie.

Tu serais bon de faire demander par Fatou – aux Autorités allemandes les noms des marins bretons condamnés dans mon affaire. Ce sont tous d'excellents patriotes et ils méritent qu'on s'occupe d'eux. Un vieux ménage en particulier (75 ans) a maintenant fini sa peine. Tâchez de les faire renvoyer chez eux.

Je n'arrive pas à continuer à écrire, car on nous a mis dans la même cellule, les deux camarades qui doivent être fusillés demain et moi, et nous passons notre temps à nous raconter des blagues.

Aussi je te dis adieu, mon Pépin, mon frère. Je te charge de mon affection pour Pouchette, pour Marcel et sa femme, et de ma profonde amitié pour tous nos amis. Plus tard, tu verras Éliane et ma sœur.

Je t'embrasse.

Vive la France.

Honoré.

Lettre à Paul
Fontaine, 28 août 1941,
publiée dans Guy
Krivopissko, La Vie à en
mourir.
Lettres de fusillés (1941-
1944), Tallandier, 2003.

Jean-Pierre Timbaud

« Vive la France ! Vive le prolétariat international ! »

Fils d'une ouvrière à domicile et d'un représentant qui le font élever par sa grand-mère en Dordogne où il est né, apprenti fondeur en 1916 – il a 12 ans ! –, Jean-Pierre Timbaud devient à Paris un métallurgiste qualifié. En 1930, il est l'un des principaux dirigeants de leur fédération syndicale CGTU puis CGT. En 1937, il apporte aux républicains espagnols les fonds recueillis dans les usines de la région parisienne grâce à une campagne de solidarité. Mobilisé en 1939, il fait la campagne de France. Dès l'été 1940, il devient un des animateurs des comités populaires à travers lesquels le PCF, clandestin depuis 1939, tente de structurer des mouvements sociaux. Arrêté le 18 octobre 1940, il passe par trois lieux de détention avant d'être interné au camp de Choisel d'où partiront les 27 fusillés du 22 octobre 1941, désignés comme « les internés communistes les plus dangereux » par le ministre de l'Intérieur Pierre Pucheu ainsi qu'en fait foi une lettre du sous-préfet de Châteaubriant datée du 20 octobre 1941.

**JEAN-PIERRE TIMBAUD À SA FEMME ET À SA FILLE
JACQUELINE CHÂTEAUBRIANT, CAMP DE CHOISEL
(LOIRE-INFÉRIEURE)**

Le 22 octobre 1941

Mes deux grands amours,
C'est la dernière lettre que je vous écris. Je vais être fusillé

dans quelques instants. Mais, chéries, ma main ne tremble pas. Je suis un honnête travailleur ; c'est vous deux qui êtes à plaindre. Il vous faudra surmonter ce grand malheur ; soyez courageuses comme je le suis. Toute ma vie, j'ai combattu pour une humanité meilleure. J'ai la grande confiance que vous verrez réalisé mon rêve. Ma mort aura servi à quelque chose. Mes dernières pensées seront tout d'abord pour vous deux, mes deux amours de ma vie et puis au grand idéal de ma vie. Au revoir mes deux chers amours de ma vie. Du courage vous me le jurez. Vive la France. Vive le prolétariat international.

Encore une fois, tant que j'ai la force de le faire, des millions de baisers, celui qui vous adore pour l'éternité.

Timbaud.

Ci-joints, 500 francs que j'avais sur moi, ils vous serviront. Un million de baisers.

Pierrot.

Lettre à sa femme et à
sa fille, 22 octobre 1941,
publiée dans Guy
Krivopissko, La Vie à en
mourir.

Lettres de fusillés (1941-
1944), Tallandier, 2003.

Boris Vildé

« Pensez à moi comme à un vivant »

Diplômé de japonais et d'ethnologie, licencié d'allemand et déjà emprisonné par le III^e Reich à Berlin pour son opposition au nazisme, Boris Vildé met en place au musée de l'Homme où il travaille avec Anatole Lewitsky ce qui sera un des premiers mouvements résistants à Paris. On y ronéote aussi le journal clandestin Résistance auquel participent Jean Cassou, Jean Paulhan et Paul Rivet. Avec Agnès Humbert, Yvonne Oddon et Germaine Tillion, Vildé fait transmettre des renseignements aux Anglais et aide des filières d'évasions par l'Espagne. Ces activités déclenchent, en mars 1941, une vague d'arrestations. Du 6 janvier au 17 février 1942, un tribunal militaire allemand siège à Paris et prononce dix condamnations à mort dont trois à l'encontre d'Yvonne Oddon, Sylvette Leleu et Alice Simonnet qui, graciées, sont déportées. Les sept hommes – dont Jules Andrieu, Georges Ithier-Lavergneau, Maurice Nordmann, Pierre Walter et René Sénéchal qui avaient respectivement 46, 45, 34, 36 et 20 ans – sont fusillés au mont Valérien dans la soirée du 23 février. Comme il n'y a pas assez de poteaux, les deux Russes – Lewitsky, 40 ans, et Vildé – demandent à mourir les derniers ; né à Saint-Pétersbourg en 1908, Boris Vildé avait alors 34 ans. Germaine Tillion a révélé qu'en ce jour de gel, il fallut porter au poteau Andrieu, mutilé de 14-18. Le groupe du musée de l'Homme eut à déplorer encore 14 condamnations à mort exécutées ; 2 en juillet, 12 en novembre avec 6 martyrs fusillés et 6 décapités. Les survivants ont continué la lutte dans le mouvement Ceux de la Résistance ou en zone sud ; membre du réseau Bertaux, Jean Cassou fut alors condamné par un tribunal français.

BORIS VILDÉ À SON ÉPOUSE
PRISON DE FRESNES (SEINE) – 23 FÉVRIER 1942

23 février 1942

Pardonnez-moi de vous avoir trompée. Quand je suis redescendu pour vous embrasser encore une fois, je savais déjà que c'était pour aujourd'hui. Pour dire la vérité, je suis fier de mon mensonge, vous avez pu constater que je ne tremblais pas et que je souriais comme d'habitude. Ainsi, j'entre dans la mort en souriant, comme dans une nouvelle aventure, avec quelques regrets, mais sans remords, ni peur.

À vrai dire, je suis déjà tellement engagé sur le chemin de la mort que le retour à la vie me paraît de toute façon trop difficile, sinon impossible.

Ma chérie, pensez à moi comme à un vivant, non comme à un mort.

Je suis sans crainte pour vous, un jour viendra où vous n'aurez plus besoin de moi, ni de mes lettres, ni de ma présence. Ce jour-là, vous m'aurez rejoint dans l'éternité, dans le vrai amour. Jusqu'à ce jour, ma présence spirituelle, la seule vraie, vous accompagnera partout.

Vous savez combien j'aime vos parents, qui sont devenus mes parents. C'est à travers des Français comme eux que j'ai appris à connaître et à aimer la France, ma France. Que ma fin soit pour eux plutôt un orgueil qu'un chagrin. J'aime beaucoup Éveline et je suis sûr qu'elle saura vivre et travailler pour une France nouvelle.

Je pense fraternellement à toute la famille Mahn.

Tâchez d'adoucir la nouvelle de ma mort à ma mère et à ma sœur. J'ai pensé souvent à elles et à mon enfance.

Dites à tous les amis mes remerciements et mon affection.

Il ne faut pas que ma mort soit un prétexte à une haine contre l'Allemagne. J'avais agi pour la France, mais non contre les Allemands. Ils font leur devoir comme nous avons fait le nôtre. Qu'on rende justice à notre souvenir après la guerre, cela suffit. D'ailleurs nos camarades du musée de l'Homme ne nous oublieront pas.

Ma chérie, je revois votre visage souriant. Tâchez de sourire en recevant cette lettre comme je souris moi-même en l'écrivant. (Je viens de me regarder dans la glace, j'y ai trouvé mon visage ordinaire.) Il me vient à l'esprit le quatrain que j'ai composé il y a quelques semaines :

Comme toujours impassible
Et courageux inutilement
Je servirai de cible
Aux douze fusils allemands.

En vérité, j'ai peu de mérite à être courageux. La mort est pour moi la réalisation du grand amour, l'entrée dans la vraie réalité. Sur la Terre vous en représentiez pour moi une autre possibilité. Soyez-en fière.

Gardez en dernier souvenir mon alliance [quelques mots censurés].

Il est beau de mourir complètement sain, et lucide, en possession de toutes ses facultés spirituelles, assurément c'est une mort à ma mesure, qui vaut mieux que de tomber à l'improviste sur un champ de bataille ou de partir lentement rongé par la maladie.

Je crois que c'est tout ce que j'avais à dire. D'ailleurs, bientôt il est temps. J'ai entrevu quelques-uns de mes camarades. Ils sont bien. Cela me fait plaisir.

[Quelques mots censurés.] Une immense tendresse monte vers vous du fond de mon âme. Ne regrettons pas le pauvre bonheur. C'est si peu de chose auprès de notre joie. Comme tout est clair. L'éternel soleil de l'amour monte de l'abîme de la mort. Je suis prêt, j'y vais.

Je vous quitte pour vous retrouver dans l'éternité.

Je bénis la vie qui m'a comblé de ces présents.

Votre Boris.

Lettre à son épouse,

23 février 1942,
publiée dans Guy
Krivopissko, La Vie à en
mourir.
Lettres de fusillés (1941-
1944), Tallandier, 2003.

Louis Aragon

« Nos sanglots font un seul glas »

Auteur du texte sur les fusillés de Châteaubriant, signé anonymement « le témoin des martyrs », Aragon n'a pas cessé de magnifier la Résistance. Il a contribué à la renommée de Guy Môquet : « le martyr de dix-sept ans qui avait sa mère à sa charge et son jeune frère de dix ans, le père étant lui aussi interné ». Il prolongea le témoignage de l'abbé Moyon rappelant les mots du jeune martyr : « Je laisserai mon souvenir à l'histoire car je suis le plus jeune des condamnés. » Seul scripteur d'un texte largement diffusé clandestinement puis par Radio-Moscou et par Radio-Londres, Aragon a aussi souligné la diversité des origines des volontaires de la Résistance. Le 11 juin 1942, les voix de Jean Marin et Jacques Soustelle ont évoqué l'émotion suscitée par ce texte dans les Forces françaises libres avant de saluer le sacrifice du groupe du musée de l'Homme, le visage de Vildé « aux traits rudes sous ses cheveux blonds, sa bouche taciturne ». Soustelle évoque aussi Anatole Lewitsky, « ses recherches et son labeur acharné [qui] promettaient les plus beaux progrès [à l'ethnologie...] le meilleur des camarades, le plus désintéressé, le plus digne de confiance ». Selon Pietro Nenni, ce fut « à donner le frisson ». En 1943, Libération édite ce texte en brochure sous le titre « Le crime contre l'esprit ». Ce témoignage est intégralement reproduit dans Les Résistants 1, Jean Moulin et les soutiers de la gloire, publié dans le journal Le Monde en 2012. Le poème « La Rose et le réséda » en est le plus émouvant témoignage. Le jeune résistant Jean Dutourd a salué ces vers, « instruments insolites mais efficaces pour limer nos barreaux ». Comme Liberté de Paul Eluard, c'est un classique ; il parut le 11 mars 1943, dans la page littéraire du Mot d'ordre que dirigeait le chrétien Stanislas Fumet.

Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous deux adoraient la belle

Prisonnière des soldats
Lequel montait à l'échelle
Et lequel guettait en bas
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Qu'importe comment s'appelle
Cette clarté sur leur pas
Que l'un fut de la chapelle
Et l'autre s'y dérobât
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Tous les deux étaient fidèles
Des lèvres du cœur des bras
Et tous les deux disaient qu'elle
Vive et qui vivra verra
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Du haut de la citadelle
La sentinelle tira
Par deux fois et l'un chancelle
L'autre tombe qui mourra
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Ils sont en prison Lequel
À le plus triste grabat
Lequel plus que l'autre gèle
Lequel préfère les rats
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Un rebelle est un rebelle
Deux sanglots font un seul glas
Et quand vient l'aube cruelle
Passent de vie à trépas
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Répétant le nom de celle
Qu'aucun des deux ne trompa
Et leur sang rouge ruisselle

Même couleur même éclat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
Il coule il coule il se mêle
À la terre qu'il aima
Pour qu'à la saison nouvelle
Mûrisse un raisin muscat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas
L'un court et l'autre a des ailes
De Bretagne ou du Jura
Et framboise ou mirabelle
Le grillon rechantera
Dites flûte ou violoncelle
Le double amour qui brûla
L'alouette et l'hirondelle
La rose et le réséda

« La Rose et le
Réséda », Le Mot
d'ordre, 11 mars 1943,
publié dans La Diane
française, Seghers,
1944.

→ Voir aussi le texte de Louis Aragon.

Daniel Mayer

« La fin des servitudes capitalistes et des guerres d'enfer »

Développé clandestinement par Daniel Mayer, le Comité d'action socialiste se fait connaître par son bulletin. Le numéro 1, publié en décembre 1941, réaffirme les valeurs que le futur membre du Conseil national de la Résistance défendait comme responsable de la rubrique sociale du quotidien SFIO, Le Populaire. Il devait continuer les mêmes combats comme député de 1945 à 1958 puis comme président de la Ligue des Droits de l'Homme et enfin comme président du Conseil Constitutionnel de 1983 à 1986. Dans la clandestinité, Daniel Mayer se rendit à Londres pour confirmer l'appui de Léon Blum à la France Combattante. Charles de Gaulle écrivit alors à celui que Vichy retenait prisonnier pour lui dire qu'il jugeait « normal et même souhaitable que la Résistance, tout en demeurant unie et cohérente, se teinte et se nuance des tendances politiques traditionnelles et diverses ».

Ce qu'il faut demander avant tout aux camarades, c'est de se tenir prêts pour l'action publique ouverte, dès que celle-ci, dans la France libérée et rendue à elle-même, sera devenue possible.

Ce que nous ferons alors ?... Il ne suffira pas de nettoyer le sol de la Patrie des espions, des traîtres, des collaborationnistes et autres agents de l'étranger. Il faudra encore, il faudra surtout élaborer un programme dont le

détail variera naturellement en fonction des circonstances, mais qui tient en un mot : DÉMOCRATIE SOCIALE ou mieux encore DÉMOCRATIE SOCIALISTE.

Si la démocratie bourgeoise et capitaliste est morte, et bien morte, ce n'est pas pour laisser la place, bien sûr, au socialisme national, c'est pour qu'une démocratie, sans classes et sans propriété de classes, puisse librement s'épanouir dans la paix mondiale définitivement assurée.

Ce modeste bulletin se propose de coopérer à cette œuvre de patience et de foi. Il veut préparer dans la conscience la résurrection inévitable parce que nécessaire du socialisme et de la Liberté.

Prêtez l'oreille, Camarades ! Bientôt vous entendrez retentir le chant du coq gaulois annonçant, avec la fin des servitudes capitalistes et des guerres d'enfer, l'avènement de la République universelle.

« Socialisme et
liberté », Bulletin du
C.A.S.,
n° 1, décembre 1941.

Henri Frenay

« Toute action de guerre est bonne et doit être exécutée »

Saint-cyrien, capitaine breveté d'état-major, fondateur – en zone non occupée – du mouvement Combat, Henri Frenay se rend compte de l'impact des actions immédiates multipliées par des militants communistes, spécialement depuis le début des attentats individuels en août 1941. Aussi, le 19 février 1942, tout en interdisant des opérations contre des isolés de l'armée d'occupation, il préconise des actions de guerre directes. D'autres responsables, comme François de Menthon et Pierre-Henri Teitgen, jugent cela prématuré et pèsent autrement les représailles possibles. Mais les groupes francs seront bien, en 1943-1944, le fer de lance de l'Armée secrète voulue par la France combattante en dépit des réticences alliées quant à une insurrection nationale liée, par Charles de Gaulle comme par le PCF, à la libération nationale. Cette instruction et les réserves qu'elle suscita aussitôt figurent dans le livre de P.-H. Teitgen, « Faites entrer le témoin suivant », 1940-1958. De la Résistance à la V^e République.

1.) Les actions de guerre immédiates :

Par action de guerre immédiate il faut entendre toute action de violence entreprise contre les troupes de l'Axe ou leur matériel et contre leurs alliés en France.

Toute action de guerre est bonne et doit être exécutée si elle porte à l'ennemi un préjudice grave dont les résultats heureux pour la cause alliée contrebalancent les représailles possibles.

Les GF (groupes francs) sont l'instrument essentiel des actions de guerre immédiates. Cependant tout homme appartenant au Mouvement, quelle que soit sa spécialisation à l'intérieur du Mouvement doit provoquer et exécuter ces actions si sa profession lui en donne l'occasion.

Les GF ont reçu leur mission, je la rappelle ci-dessous :

A. Action contre les membres de la Gestapo et la police française coupable de collaborer avec l'ennemi. Les domiciles de la Gestapo sont généralement connus. Détruire les immeubles par explosifs, repérer les membres et procéder à des attentats simples à la manière communiste.

B. Action contre les Français collaborant avec l'ennemi. Multiplier les attentats en choisissant de préférence de « gros bonnets ».

Rappeler que le meurtre est souvent plus facile que la correction.

C. L'attaque des objectifs industriels travaillant pour le compte exclusif de l'occupant, dans le cas seulement où cette attaque ne peut être menée à bien par le personnel de l'entreprise.

D. Attaque et destruction des dépôts de l'ennemi, même s'il faut livrer combat pour cela. Commencer par les dépôts de munitions et de carburant.

Toute l'aide possible devra être apportée aux GF pour l'accomplissement de leur mission. Les chefs de région, sauf cas tout à fait exceptionnel, n'ont pas le droit

d'opposer leur veto à ces actions. Il leur appartient au contraire de stimuler les différents services pour que chacun d'eux, selon sa spécialité, travaille au bénéfice des GF

Le recrutement des GF doit être poursuivi activement. Ils doivent être organisés en petites bandes fortement cloisonnées (en principe la sixaine) et habituées à travailler ensemble. Le recrutement doit viser tout autant la campagne que la ville. Enfin chaque région devra avoir un minimum de deux équipes mobiles appelées à renforcer ou encadrer des

équipes locales.

Les « tueurs » devront être groupés en équipes spéciales qui porteront le nom de groupes spéciaux. Un ou deux de ses membres devront être libres de leur temps pour exécuter telle ou telle opération qu'on leur demandera sur le territoire d'une autre région. Les groupes spéciaux agiront exclusivement contre les membres de la Gestapo et les traîtres français. Les opérations contre les isolés de l'armée d'occupation restent interdites.

Texte publié dans
Pierre-Henri Teitgen,
« Faites entrer le témoin
suivant », 1940-1958.
De la Résistance à la V^e
République,
Ouest France, 1988.

Berty Albrecht

« Je veux que tu sois courageuse »

Infirmière à 19 ans, en 1912, Berty Wild sert dans des hôpitaux militaires marseillais en 1914-1918. Protestante, mariée à un banquier néerlandais, elle séjourne en Hollande et en Grande-Bretagne. Installée à Paris en 1931, membre de la Ligue des droits de l'homme, elle se bat pour le droit des femmes à l'avortement, puis pour les réfugiés allemands et espagnols. Surintendante d'usine, elle est salariée du Commissariat au chômage après la défaite et trouve, à Villeurbanne, le premier imprimeur des Petites Ailes puis de Vérités où s'exprime la pensée du mouvement qu'impulse Henri Frenay, son ami depuis 1934. Arrêtée brièvement en janvier 1942, elle est internée administrative à partir de mai ; une grève de la faim lui permet d'être jugée. C'est ce qu'elle raconte à sa fille Mireille, qui aidera à son évasion du 23 décembre 1942. Mais son arrestation du 28 mai 1943 et les tortures que lui fera subir la Gestapo lui feront choisir le suicide le 31 mai, au cours de sa première nuit à la prison de Fresnes ; elle avait 50 ans. Compagnon de la Libération à titre posthume dès le 26 août 1943, Berty Albrecht a été inhumée dans la crypte du Mémorial de la France combattante, le 11 novembre 1945 ; elle y incarne la Résistance féminine.

Je veux que tu sois courageuse et que tu travailles comme une abeille. Dès que la guerre sera finie je te ferai passer une année épatante pour oublier toutes ces sombres histoires. Au premier printemps de paix je t'emmènerai en Angleterre pour passer la season. Je tiens absolument à aller au bal de la Cour et à t'y emmener. Moi qui déteste le monde je vais m'en payer une tranche pour oublier tout ça quand le

territoire sera nettoyé. Tu apprendras à monter à cheval et moi je rachèterai une voiture – un amour de voiture et à moi l'espace ! Et puis nous ferons de beaux voyages – des voyages de plaisir et des voyages de travail. Ça me semble trop beau quand je songe à Paris, à notre appartement, à nos amis anciens et nouveaux, ceux d'avant la guerre, et ceux faits pendant la guerre, et à la belle existence qui commencera toute neuve, qu'on appréciera tant après tant de souffrances !

Lettre à Mireille
Albrecht, sa fille,
2 novembre 1942,
publiée dans Mireille
Albrecht,
Vivre au lieu d'exister,
Éditions du Rocher,
2001.

Claude Bourdet, Henri Frenay, André
Hauriou
**« La révolution que nous portons en
nous est l'aube d'une civilisation
nouvelle »**

À Combat, comme dans la majorité des mouvements résistants, dirigeants et militants ont espéré que la libération de la France déboucherait sur une révolution. Ceci explique la profession de foi politique qu'on lira ici. Rappelons que Frenay a déploré l'introduction, dans le Conseil national de la Résistance, des partis politiques traditionnels sans voir que c'était un moyen de prouver aux Alliés que le Comité français de la libération nationale n'instaurerait pas une dictature. Comme l'a écrit Léon Blum au général de Gaulle, le 15 mars 1943 : « Les organisations de résistance qui sont sorties du sol français à votre voix ne pourront à aucun degré se substituer à eux. » Le dernier président du CNR, Louis Saillant, n'hésitera pas à qualifier ensuite des animateurs de la Résistance de « baroudeurs irresponsables » ; pour Blum, si elles s'étaient maintenues, leurs organisations auraient eu le destin « des syndicats d'intérêts égoïstes et surannés » ou des « milices paramilitaires redoutables à toute République ». Les signataires du manifeste de juillet 1942 étaient Claude Bourdet, ingénieur, organisateur du noyautage des administrations publiques et membre du CNR, déporté en 1944, futur fondateur, en 1950, de L'Observateur politique, économique et littéraire ; André Hauriou, professeur de droit constitutionnel à Toulouse à partir de 1933, membre de l'Assemblée consultative à Alger dix ans plus tard et sénateur socialiste de Haute-Garonne de 1946 à 1955 ; Henri Frenay nommé par de Gaulle, à Alger, compagnon de la Libération comme « patriote ardent au courage exceptionnel » et désigné comme commissaire puis ministre aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés. Ce texte a constitué l'annexe III des mémoires d'Henri Frenay, La nuit finira.

« COMBAT ET RÉVOLUTION »

Le moment est venu d'exprimer le sens profond de notre combat.

Nous nous battons contre l'Allemagne et contre ses alliés, qu'ils soient à Rome, à Tokyo ou à Vichy. Mais à travers le nazisme, nous combattons aux côtés de toutes les nations meurtries, pour que, dans l'effroyable épreuve que subit notre pays, soit enfanté un monde meilleur.

Notre tâche ne s'arrêtera pas à la libération du territoire. Nous voulons, au-delà, reconstruire la France. Nous voulons, dans la restauration de l'Europe et du monde, apporter la contribution nécessaire de la France.

Dès que le peuple français et les Nations Unies auront chassé l'envahisseur, des tâches impérieuses et immédiates s'imposeront au gouvernement de la Libération : assurer la vie matérielle du pays, châtier les traîtres et les profiteurs, abolir les lois injustes et dégradantes promulguées par Vichy.

Mais ces mesures indispensables ne seront que le préalable à la reconstruction de la France.

Dès maintenant nous tenons à prendre position pour ce grand œuvre et à affirmer nos principes.

Nous voulons une France libre :

parce que la liberté est le premier des biens. Le gouvernement de Vichy nous l'a démontré d'une manière péremptoire : on ne s'arrête pas sur la pente de l'arbitraire et de la tyrannie. [...]

Nous voulons une France juste :

parce que seule la justice permet d'établir des relations sociales stables, parce qu'elle protège la dignité de l'homme, base nécessaire de notre civilisation.

Nous voulons une France honnête :

parce que le manque de sincérité dans la vie publique comme dans la vie privée est l'une des causes essentielles de l'effondrement de 1940 comme la caractéristique du

régime de Vichy. Dans le domaine public toutes les formes du mensonge seront sanctionnées par la justice comme une malhonnêteté.

Nous voulons la République :

parce que depuis deux ans le sort de la République et celui de la Résistance sont indissolublement liés, et aussi parce que la nation française ne peut s'exprimer librement que dans les institutions républicaines.

Ce que nous voulons, c'est la IV^e République.

À l'heure cruciale de son histoire la III^e République ne s'est pas défendue ; bien plus, elle s'est suicidée. Elle appartient au passé.

LA RÉPUBLIQUE QUE NOUS VOULONS SERA
FORTE
ÉQUILIBRÉE
MODERNE

[...]

NOUS VOULONS FAIRE LA RÉVOLUTION

parce que la Révolution est toujours à faire, surtout après la dérisoire parodie de Vichy. La Révolution que nous portons en nous sera une Révolution de tous les Français pour tous les Français.

Le don magnifique que les mouvements de Résistance ont fait à la France, c'est celui d'une immense cohorte où la volonté de témoigner ensemble a déjà rapproché et bientôt confondu des représentants de toutes les classes sociales, de tous les anciens partis.

De notre creuset sortira non pas une révolution de classe, mais une révolution dans laquelle ouvriers, paysans, techniciens et penseurs, en fonction de leurs mérites et de leurs efforts, auront leur place et leur part.

La Révolution que nous portons en nous sera socialiste : parce que le moment est venu, non plus en paroles mais en actes, d'arracher à une puissante oligarchie le contrôle et le

bénéfice de l'économie, de remettre, selon le cas, à la nation ou aux communautés de producteurs et de consommateurs, des secteurs importants de l'économie. [...]

La Révolution que nous portons en nous, est plus qu'une Révolution matérielle, elle est la Révolution de l'Esprit, celle de la jeunesse et du peuple. La République bourgeoise était faite d'égoïsme, d'étroitesse et de crainte à peine masqués par des bonnes volontés oratoires.

Les hommes de la Résistance, endurcis par l'épreuve quotidienne, instaureront en France l'esprit de générosité, de grandeur et d'audace.

L'instruction, réellement ouverte à tous, sera inséparable de l'éducation. Elle formera le caractère autant que les intelligences. Elle tirera ainsi du sein de la nation les élites réelles, permettra leur renouvellement constant. Une élite qui ne se renouvelle pas est une élite qui meurt.

Nous voulons fondre en une harmonieuse synthèse un individualisme conquérant et un sens généreux de la communauté.

LA RÉVOLUTION QUE NOUS PORTONS EN NOUS EST L'AUBE D'UNE CIVILISATION NOUVELLE. [...]

Les États-Unis d'Europe – étape vers l'unité mondiale – seront bientôt une réalité vivante pour laquelle nous combattons.

Au lieu d'une Europe, non pas unie, mais asservie sous la schlague d'une Allemagne ivre de sa force, nous ferons avec les autres peuples une Europe unie, organisée sur la base du droit dans LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ, LA FRATERNITÉ.

FRANÇAIS des villes et des campagnes, nous vous appelons au combat pour la libération du territoire, la libération de la dictature, la libération économique, la libération spirituelle.

Manifeste de juillet
1942,
publié dans Henri

Frenay,
La nuit finira, Robert
Laffont/Opera Mundi,
1973
rééd. Michelon, 2006.

André Labarthe

« Notre Patrie devient un coupe-gorge »

Les Français libres ont été assez vite informés des rafles massives entreprises dans toute la France en fonction d'un accord passé le 2 juillet 1942 entre le chef de la SS en France Karl Oberg et René Bousquet. Ce conseiller d'État, secrétaire général à la Police à partir du 18 avril 1942, décida – au nom d'une conception dévoyée de la souveraineté de l'État français – que la police française procéderait aux arrestations des Juifs étrangers à déporter de la zone occupée comme de la zone dite libre. Dans cette dernière où des policiers allemands avaient arrêté des résistants, plusieurs mois avant l'occupation de la zone sud, Bousquet veilla à mettre en œuvre un souhait de Pierre Laval, « que les enfants, y compris ceux de moins de 16 ans, soient autorisés à accompagner leurs parents ». Du 17 juillet au 30 septembre 1942, 33 057 déportés partirent vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Dans la seule rafle de la région parisienne des 16 et 17 juillet, 12 884 arrestations furent opérées grâce à ce que les Allemands appelèrent le « fichier modèle » de la préfecture de police. 30 adultes vont survivre mais, sur les 4 051 enfants raflés – dont 3 000 Français selon le droit du sol –, aucun n'est revenu. La campagne de la radio de Londres a contribué à ce que les trois quarts des Juifs français échappent à ces massacres. Des associations et celles et ceux que l'État d'Israël proclamera plus tard des Justes parmi les nations prennent part aux chaînes de solidarité. L'OSE – Œuvre de secours aux enfants née d'une fondation juive russe de 1912, installée en Allemagne en 1923 sous la présidence d'Albert Einstein et repliée en France dès 1933, qui put sauver environ 5 000 enfants – a également alerté des personnalités comme l'archevêque de Toulouse, qui contacta Charles Lederman. Par ailleurs, le Comité intermouvements auprès des évacués, créé le 18 octobre 1939 – bientôt appelé seulement Cimade – est passé de l'aide aux Alsaciens et Lorrains à l'assistance aux Juifs persécutés ; sa secrétaire générale Madeleine Barot a coordonné, avec le soutien du pasteur Boegner, les efforts nés au Comité intermouvements de jeunesse qui fédérait déjà les Unions chrétiennes de jeunes gens et jeunes filles et

les Éclaireurs unionistes. Tous méditaient ce que le pasteur allemand Martin Niemöller avait écrit en 1935 avant d'être mis à la retraite par le régime nazi : « Lorsqu'ils ont arrêté les communistes, je n'ai pas élevé la voix ; lorsqu'ils ont interné les Juifs, j'ai gardé le silence ; lorsqu'ils s'en sont pris aux sociaux-démocrates, je me suis tu... Lorsqu'ils sont venus me prendre, il n'y avait plus personne pour me défendre. » La Cimade mit en pratique ce que Karl Barth avait écrit en décembre 1939 dans sa lettre aux protestants de France : l'Église ne saurait se contenter d'observer les événements de façon passive. « Si la communauté chrétienne gardait le silence et si elle observait le cours des événements en simple spectatrice, elle perdrait sa raison d'être. » L'appel de Labarthe aux traditions cévenoles n'en eut que plus de poids.

Français,

Alors la France devient terre de pogrom, terre de honte ? Alors, en France, on martyrise les Juifs, on détruit les familles, on arrête, on déporte, on écrase, on piétine les innocents ? Laval livre du Juif aux Allemands, du Juif mort ou vif, Laval le traître, le goujat jette chaque jour aux nazis sa cargaison de martyrs qu'il a prélevée sur la terre de France, dans vos rangs.

Notre patrie devient un coupe-gorge, une ruelle d'Europe, où par désespoir les parents se tuent après avoir assassiné leurs enfants. La France est une chambre de torture, la France serait la fosse aux Juifs !

Français ! Vous ne laisserez pas faire ça. Vous faites la chaîne du cœur autour du fléau qui monte et dans lequel vous pourriez tous périr : Juifs, Bretons, Lorrains, Basques, gens d'Auvergne, gens de France, tête ronde, tête noire, chacun avec vos accents et vos patois.

Écoutez bien ! La terre de France ne sera jamais un piège, jamais un guêpier. Devant le camp de torture, devant la déportation, le Juif doit trouver un refuge, une cachette partout en France. Les Juifs de France sont placés sous la sauvegarde des Français. Quand le pouvoir ou l'État trahit, le peuple doit monter en ligne.

Les Allemands veulent infliger à la France une pauvreté de plus. Les Français en haillons, en guenilles, doivent montrer qu'ils sont aussi riches en générosité qu'en courage.

Catholiques, protestants, libres penseurs, une grande heure humaine vient de sonner ; au nom des persécutions dont vous avez souffert aux heures misérables des temps passés, au nom de tout ce que vos anciens ont souffert dans leur âme et dans leur chair, au nom de votre foi, de votre idéal, faites la chaîne des braves gens.

L'Allemagne a choisi comme religion celle de la haine, le succédané le plus abject : l'antisémitisme. Pour ses guerres de conquêtes, Hitler avait besoin d'abêtir son peuple. Pour le lancer vers les boucheries, il avait besoin de lui insuffler une folie collective, le venin du fanatisme. C'est dans l'armoire pourrie où sont ramassés les injustices, les supplices, les crimes les plus bas qui ont taché les heures les plus sombres, dans les dessous de l'histoire, que Hitler est allé rechercher l'antisémitisme.

Hitler fait la chasse à l'homme. Ses chiens font des battues dans le pays de France, sur la terre de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité ; Hitler veut organiser chez nous la levée de la haine. Mais cela jamais !

Si la France laissait passer l'antisémitisme par ses provinces, par ses villes, par ses universités, la France s'inclinerait devant la loi raciale, la France se placerait en retrait, elle accepterait l'infériorité de sang dont Hitler la cravache.

La France figure depuis toujours au centre des attaques racistes des nazis. Feuilletez leurs journaux et leurs livres et vous allez voir de quelles têtes ils nous affublent. Dans Mein Kampf, ils nous traitent de bâtards, de croisement entre le nègre et le sous-homme.

Cette boue ne nous touche guère, mais si nous donnons prise à l'antisémitisme, cette boue flétrirait pour toujours le visage de la France.

Français ! Faites reculer la peste brune. Le Français n'est pas antisémite.

Il est anti-boche, anti-Laval, anti-traître.

Discours radiodiffusé
sur les ondes de la BBC
dans l'émission « Les
Français parlent aux
Français »,
8 août 1942, publié
dans Jean-Louis
Crémieux-Brilhac,
Ici Londres, Les Voix de
la liberté, t. II,
Le Monde en feu, La
Documentation
française, 1975.

Monseigneur Saliège

« Des scènes d'épouvante »

Le 15 août 1942, 4 000 Juifs apatrides de zone dite libre sont remis aux autorités allemandes et d'autres arrestations ont lieu le 25 en fonction d'ordres émanant de la Direction générale de la police à Vichy, par dépêche rigoureusement confidentielle n° 2 765 P. Le gouvernement du maréchal Pétain accepte de livrer 10 000 Juifs étrangers déjà internés pour contribuer au quota des 100 000 Juifs à déporter de France – quota fixé par Himmler le 11 juin 1942. La presse collaborationniste se réjouit que les Juifs cessent d'être les occupants de la zone non occupée, comme elle s'est félicitée qu'en zone nord, depuis le 8 juillet, l'accès des Juifs aux établissements publics soit interdit et qu'ils ne disposent plus que d'une heure pour acheter dans les grands magasins. À Londres, le Comité national français dénonce, dès le 7 août, cette politique monstrueuse. Le 27 mai 1942, dans une lettre « absolument secrète », Charles de Gaulle avait alerté l'archevêque de Toulouse sur les dangers que l'attitude de l'épiscopat faisait courir à la religion pour l'après-Libération ; il souhaitait infiniment que les voix de « Nos seigneurs les évêques » s'élèvent assez clairement et fortement pour que le peuple cesse de croire à leur solidarité avec Vichy. Infirmier puis aumônier en 1914-1918, archevêque de Toulouse depuis 1928, Mgr Saliège avait déjà dénoncé, dès 1933, l'antisémitisme hitlérien. Aussi, les départs des camps, commencés le 3 août, le font sortir totalement de sa réserve ; il demande la lecture de sa lettre pastorale le dimanche 23 août 1942. La force de son mandement sera relayée par la diffusion qu'en donneront les médias étrangers et la lettre fera l'objet de nombreuses diffusions clandestines puis officielles. Premier résistant de Toulouse, il sera acclamé devant le Capitole quand il recevra, le 18 février 1946, la croix de compagnon de la Libération qui lui avait été décernée par un décret du 7 août 1945. Créé cardinal en mai 1946, Son Éminence le cardinal Saliège est décédé à Toulouse le 5 novembre 1956 et a été inhumé en sa cathédrale. En 1958, le Yad Vashem l'a nommé juste parmi les nations et, le 9 octobre 2005, le pape Benoît XVI l'a déclaré bienheureux.

LETTRE DE S.E. MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE SUR LA PERSONNE HUMAINE

Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ?

Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes émouvantes ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien-aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces erreurs.

Recevez, mes chers Frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Jules-Géraud SALIÈGE,
archevêque de

Toulouse.

À lire, dimanche prochain, sans commentaire.

Deuxième présentation après corrections de la main de Son Excellence.

Lettre de M^{gr} Saliège
sur la personne
humaine,
23 août 1942, reprise
dans
La Croix du Christ
contre la croix gammée :
discours de guerre du
cardinal Saliège,
Éditions L'Échelle de
Jacob, 2009.

Pierre Brossolette

« Saluez-les, Français ! Ce sont les soutiers de la gloire »

Entré premier à l'École normale supérieure, agrégé d'histoire à 22 ans, éditorialiste de politique étrangère sur Radio-PTT jusqu'aux accords de Munich, chroniqueur dans Marianne et Le Populaire, le socialiste Pierre Brossolette, interdit d'enseignement par Vichy et résistant sous couvert d'un commerce parisien de librairie, est arrivé à Londres avec Charles Vallin. Il ne parle pas d'union nationale mais « de la volonté qu'a la France d'être tout entière représentée auprès du général de Gaulle, par ses éléments les plus dynamiques, pour la reconstruction du pays comme pour sa libération ». Six jours après l'émission sur la BBC, le 27 septembre 1942, La Marseillaise publiera ses certitudes : « [...] dans notre pays, toutes les divisions politiques du passé sont bien oubliées et il y a une bonne chance qu'elles soient oubliées pour longtemps ». Le 17 octobre 1942, il devient compagnon de la Libération, ce qui ne l'empêchera pas d'écrire à Charles de Gaulle, le 2 novembre suivant, qu'il a tort « de nier la critique » et que, s'il veut « faire l'unanimité » de la France, il lui faut solliciter le conseil de ses bons collaborateurs. Il prie alors le Général d'excuser sa liberté de ton, employée « à cause du sacrifice [qu'il a] fait à la France combattante de toutes les prudences ». Revenu deux fois en France occupée, il est arrêté le 3 février 1944 près d'Audierne, alors qu'il tente de repartir pour l'Angleterre sur le Jouet des flots ; Pierre Brossolette se jette du cinquième étage du 84, avenue Foch à Paris pour échapper à ses bourreaux. Il meurt dans la soirée du 22 mars 1944, près de trois mois avant ses 41 ans ; ses cendres et celles d'un autre résistant, François Delimal, seront placées dans des urnes délibérément anonymes portant seulement les numéros 3913 et 3920.

20 heures 25
HONNEUR ET PATRIE
Pierre Brossolette

Pendant deux ans, Pierre Brossolette a mené la lutte sur le front intérieur de la France Combattante.

Pierre Brossolette est à Londres. Pierre Brossolette vous parle...

Français,

Ce n'est pas sans débat que j'ai accepté de payer mon tribut d'arrivant en parlant aujourd'hui à ce micro. Car je n'ai pas oublié que dans le grand trouble des esprits et des cœurs de l'avant-guerre, la voix de Pierre Brossolette a suscité des inimitiés tenaces aussi bien que des fidélités passionnées. Et, si j'avais pensé un instant qu'elle pût maintenant encore réveiller la moindre division parmi les Français qui souffrent et qui luttent, je me serais tu avec sérénité : je n'ai pas la nostalgie du micro.

Mais il m'a finalement semblé que, aujourd'hui, trop de mains se sont tendues entre les Français qui se combattaient hier, il m'a semblé qu'à travers les épreuves douloureuses et héroïques de la Résistance, une trop profonde et trop magnifique solidarité – je dis mieux : trop profonde et trop magnifique complicité s'est forgée entre tous les Français, pour que tous n'accueillent pas avec sympathie ce soir une parole qui n'est plus que celle d'un soldat de la seconde bataille de France parlant à ses camarades de combat. Et peut-être au contraire pour les mots de communion nationale que j'ai à prononcer sera-ce un poids supplémentaire que d'être dits par un homme qui passa naguère pour un partisan si violent. [...]

Aujourd'hui, je veux d'abord, parce que je crois que je le puis, je veux d'abord répondre à une des interrogations

muettes mais ardentes de millions de Français et de Françaises.

Ces Français, ces Françaises, ils savent bien, certes, que ce n'est pas pour un homme que nous nous battons, mais pour une cause, que ce n'est pas un homme qui nous a rejetés dans la bataille, mais un geste, un sursaut – son geste, son sursaut – et que peu importe en principe le nom dont est signé le texte historique qu'aujourd'hui encore je ne puis relire sans que l'émotion me saisisse à la gorge, le texte que vous devriez tous savoir par cœur, le texte qui, à la fin tragique de juin 1940 nous a tous rappelés de l'abîme en nous disant : « La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre... Il faut que la France soit présente à la victoire. Alors elle retrouvera sa liberté et sa grandeur... » Ils savent tout cela qui précisément donne à notre bataille son sens et sa splendeur. Mais je n'en connais pourtant pas beaucoup qui, malgré tout, ne se demandent avec une sorte de curiosité passionnée comment est l'homme en qui s'incarne depuis deux ans leur suprême espérance. Eh bien ! la réponse à cette question muette, la réponse que n'ont pu vous donner ni ceux qui sont arrivés ici sans connaître le Général de Gaulle, ni ceux qui ne sont pas libres de parler de lui, parce qu'ils sont ses collaborateurs directs, peut-être puis-je essayer de vous la fournir, moi qui le connais déjà, mais qui peux m'exprimer sur lui avec la liberté d'un homme parlant d'un autre homme. Et alors, moi qui depuis quinze ans commence à avoir suffisamment vu de choses et de gens pour savoir où est la grandeur et où est la bassesse, où est le calcul, ou le désintéressement, où est la fourberie et où est la probité, où sont les idées courtes et où sont les grandes vues d'avenir, je vous dis à tous, à vous tous qu'a soulevés d'un même souffle le geste du 18 juin 1940 : « Français ne craignez rien, l'homme est à la mesure du geste, et ce n'est pas lui qui vous décevra lorsqu'à la tête des chars de l'armée de la délivrance, au jour poignant de la

victoire, il sera porté tout au long des Champs-Élysées, dans le murmure étouffé des longs sanglots de joie des femmes, par la rafale sans fin de vos acclamations. »

Voilà ce que je voulais d'abord vous dire ce soir. Mais voici maintenant ce qu'il faut que je vous demande. À côté de vous, parmi vous, sans que vous le sachiez, toujours luttent et meurent des hommes – mes frères d'armes – les hommes du combat souterrain pour la libération. Ces hommes, je voudrais que nous les saluions ce soir ensemble. Tués, blessés, fusillés, arrêtés, torturés ; chassés toujours de leur foyer ; coupés souvent de leur famille ; combattants d'autant plus émouvants qu'ils n'ont point d'uniformes ni d'étendards, régiment sans drapeau dont les sacrifices et les batailles ne s'inscriront point en lettres d'or dans le frémissement de la soie mais seulement dans la mémoire fraternelle et déchirée de ceux qui survivront ; saluez-les ! La gloire est comme ces navires où l'on ne meurt pas seulement à ciel ouvert mais aussi dans l'obscurité pathétique des cales. C'est ainsi que luttent et que meurent les hommes du combat souterrain de la France.

Saluez-les, Français ! Ce sont les soutiers de la gloire.

Discours radiodiffusé
sur les ondes de la BBC
dans la séquence
« Honneur et patrie », le
21 septembre 1942,
publié dans Jean-Louis
Crémieux-Brilhac,
Ici Londres, Les Voix de
la liberté, t. II, Le Monde
en feu, 1975.

Vercors

« C'est dans le ciel qu'il faut chercher les héroïnes »

Le public qui lit clandestinement, depuis 1942, *Le silence de la mer*, ignore que le nom de Vercors masque le dessinateur Jean Brüller. C'est sous le pseudonyme de Roland Dolée que paraissent deux de ses plus rudes poèmes. Dans *Les morts*, les tragédies des derniers trimestres lui font conclure : « Les Russes, les Juifs, les femmes, les mioches / Trouveras-tu long ta patience l'été, l'automne et l'hiver ». À Pâques 1943, la situation lui inspire *La Patience*, publié clandestinement en juillet, par Pierre Seghers, dans *L'Honneur des Poètes*.

C'est dans le ciel qu'il faut chercher les héroïnes
C'est sur les eaux que souffle la brise marine
Terre trop sèche où sont tes dons pour nos regards
Où sont les dons que tu offrais à nos retards

Ce soir encore il nous faudra mordre nos lèvres
Attendre encore en gémissant le jour qui lève
Arbres trop noirs au bois trop dur pour se ployer
Fleuve trop froid et trop amer pour se noyer
Hiver ! Hiver ! Mon âme attend si rabougrie
Si desséchée au fond de moi et si aigrie
Longue est la route aux durs silex blessant les pieds
Lourde est la nuit où tous nos gestes sont épiés
Adolescents au doux visage emplis de larmes
Vieillards muets serrant leurs maigres poings sans arme

Femmes sans fin passives au sourire dur

Foules sans cris au masque fermé comme un mur
Vous le guettez ce vent qui se lève à son heure
Déçus toujours car la moindre brise est un leurre
Mais cramponnés dans la patience et le temps
Frère, grand frère ! Et moi aussi j'ancre et j'attends
Plus éprouvé sous le ciel sec que par l'orage
Calme plus lourd à soutenir que le courage
Les pas, les chants qu'il faut entendre tous les jours
Cœurs arrachés à de pauvres doigts sans secours
Étoiles qui me font ciller les yeux de honte
Suppliciés dans les prisons dont le cri monte
Chaque maison qui porte la mort à son flanc
Mes doux pavés entre lesquels suinte le sang
Ah ! Je consens à te délier de ta chaîne
Haine plus dure d'être sans cri et sans haine
Donne à mon cœur la force de ne pas pourrir
Donne à mon corps celle d'attendre pour mourir.

« La Patience »,
poème publié
par Pierre Seghers,
Paul Éluard, Jean
Lescure,
L'Honneur des poètes,
Éditions de Minuit, 1943.

Édith Thomas

« J'ai envie de routes et de bonheur »

Archiviste paléographe à 22 ans, auteur de trois romans publiés par Gallimard en 1934 et 1935, Édith Thomas se consacre au journalisme de reportage pour Europe, Vendredi et Ce soir. Communiste de 1942 à 1949, elle cofonde le Comité national des écrivains en 1943, avec Jean Paulhan et Claude Morgan. C'est avec eux, dans le cadre du Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France, qu'elle fait naître clandestinement Les Lettres françaises, où signent Mauriac comme Aragon. Ce dernier dirigera la revue de la Libération à 1972 avec le soutien financier du PCF, mais sa mésentente avec Édith Thomas sera certaine. Dans la clandestinité, elle affirme aux résistants que le miracle ne viendra que d'eux. Parallèlement à ses Contes d'Auxois parus aux éditions de Minuit, elle écrit ses espoirs dans son journal, dont ce poème du 18 mars 1944. En 1945, elle fait paraître Études de femmes et consacre au deuxième sexe l'essentiel de ses travaux, passant de Jeanne d'Arc à George Sand, des femmes de 1848 aux pétroleuses en passant par Louise Michel, la Velléda de l'anarchie. Conservateur aux Archives nationales à partir de 1948, elle publie en 1952 Ève et les autres tout en rédigeant Le Témoin compromis, publié en 1995, 25 ans après sa mort avec ses Pages de journal. On peut y lire, aux 27 et 28 août 1939, qu'elle se sent « absolument malade à [s']efforcer de comprendre » et que sa volonté est de « comprendre, être sûre de comprendre »^{63}.

18 mars [1944]

Il fait trop beau J'ai envie
de routes et de bonheur.
J'ai envie de laisser l'heure
vide où se creuse ma vie.

Pour qui ce ciel et ces fleurs
et ces remorqueurs sur l'eau ?
Nous sommes dans notre peau
aussi mal que des voleurs.

Tout s'écroule autour de nous
Craquent bombes et mitrailles.
Et l'espoir, un feu de paille
ou le remous d'un caillou.

Mais nous construirons un monde
où le temps soit enfin beau :
sans linceul et sans tombeau
où l'on marche enfin sur l'onde.

Poème publié dans
L'Éternelle Revue, juillet
1944,
repris dans Pages de
Journal 1939-1944,
Viviane Hamy, 1995.

Jean-Pierre Levy

« L'ennemi portait un nom précis »

Représentant de commerce avant la guerre, officier de réserve, Jean-Pierre Levy s'impose comme le chef d'un des trois grands mouvements de la zone sud : Franc-Tireur. Ce sont des militants de Franc-Tireur qui réussissent, à la Noël 1942, un des premiers sabotages industriels, à Roanne. Au printemps suivant, Levy, devenu clandestin après sa deuxième arrestation, est à Londres où, par décret du 24 mars 1943, il est fait compagnon de la Libération, le même jour que le fondateur de Libération-Sud, Emmanuel d'Astier de La Vigerie. Ils reviennent ensemble en France occupée par un avion Lysander. Arrêté à Paris le 16 octobre suivant, Levy est libéré par un groupe franc le 12 juin 1944 et siège au Conseil national de la Résistance. Son mouvement déplore 69 déportations et 14 morts pour la France ; aussi, de 1945 à 1967, il œuvre pour la solidarité avec les orphelins de la Résistance. Dans ses souvenirs, il raconte son trouble devant ce qu'il observa en Grande-Bretagne ; comme Daniel Mayer, il fut pantois et douloureusement surpris des reproches articulés par de Gaulle contre les Alliés. Cependant, on ne doit pas oublier que, dès le 7 août 1940, les accords passés avec Churchill avaient précisé que les sommes perçues du Trésor britannique par la France libre avaient le caractère de prêts.

Pour le résistant de l'intérieur que j'étais, l'ennemi portait un nom précis. C'étaient d'abord les Allemands nazis. Or à Londres, s'il ne serait venu à l'idée de personne de soutenir le contraire, d'autres paramètres se greffaient qui avaient chacun leur importance. J'ai dit par exemple au Général que nous les résistants des mouvements n'avions qu'un ennemi :

l'envahisseur et qu'ici nous avons l'impression pénible que ceux contre lesquels le chef de la France libre se battait, c'étaient davantage les Alliés que les Allemands. De Gaulle m'a alors fait toucher du doigt les difficultés qu'il rencontrait avec les Anglais et surtout avec les Américains. Nous n'étions pas conscients de leur hostilité latente face à celui qui apparaissait à leurs yeux comme un simple général et non comme le garant de la démocratie. Certains Américains, inspirés par tel ou tel de nos compatriotes réfugiés aux États-Unis, croyaient ferme en Pétain et souhaitaient, le président Roosevelt en tête, ménager au maximum le vieux soldat, ce que lui, de Gaulle, ne pouvait accepter. Il fallait qu'il se batte pour obtenir le peu dont il disposait tout en faisant respecter l'autorité de la France qu'il entendait représenter. Je dois dire que j'ai été étonné devant l'étendue des problèmes qui se posaient à lui, surpris par la dépendance matérielle du Général. Jusqu'alors j'imaginais que la France libre disposait de moyens importants, et ce grâce aux Alliés ; le voyage m'a permis de comprendre que ce n'était pas le cas. J'en ai ressenti une certaine amertume.

Les Anglais, d'après lui, ne croyaient pas beaucoup à l'importance réelle de la Résistance qu'ils considéraient d'un œil critique. Je me suis alors rendu compte au bout d'un moment que, pour maintenir intacte la position de la France et pour être à la table des négociations de paix, plus tard, il était nécessaire d'avoir la hauteur de vue d'un de Gaulle. Heureusement que, dès le début, un homme a toujours soutenu de Gaulle et la France libre, c'est Churchill, et ce en dépit d'échanges vifs entre les deux protagonistes.

Mémoires d'un Franc-Tireur : itinéraire d'un résistant, 1940-1944, Éditions Complexe, 1998.

Pierre-Henri Teitgen

« Nous étions tous traqués comme un gibier dans une chasse à courre »

Agrégé de droit public, fondateur de la revue Droit social, chassé de sa chaire de Montpellier par le gouvernement de Vichy, le professeur Teitgen fut, sous le pseudonyme de Tristan, membre du quatuor constituant le noyau du Comité général d'études. Il aida la délégation gaulliste à préparer la Libération en rédigeant le « cahier bleu » qui prévoyait l'organisation de la presse libérée ; ceci devait aboutir à la légalisation de 533 des séquestres au sein des 912 journaux ayant paru sous l'Occupation. Ces activités civiles ne le mettaient pas à l'abri des poursuites et le danger régna sur sa vie clandestine ; il fut d'ailleurs arrêté en juin 1944, mais réussit à s'évader du train l'emportant en déportation. Charles de Gaulle fit de lui, par décret du 27 août 1944, un compagnon de la Libération avant de le nommer ministre de l'Information puis garde des Sceaux de septembre 1944 à 1946. S'il se refusa à voir dans l'épuration un moyen de transformer la société, il se montra un brillant polémiste ; on peut se souvenir de sa phrase : « Demi-traître, six balles suffiront ! ».

Dans la clandestinité, l'organisation de la moindre réunion, ne serait-ce que de trois ou quatre personnes, soulevait, aussi bien, des difficultés. Il fallait trouver une pièce ou un local à peu près sûr, souvent n'en donner l'adresse qu'à la toute dernière minute en convoquant les participants à y venir par relais successifs, dont le dernier seulement leur fournissait l'adresse dont il s'agissait ; il arrivait même qu'il

faillie faire surveiller les environs du local avant et pendant la réunion. Quelquefois aussi l'inquiétant devenait comique, telle cette réunion nombreuse et très minutieusement organisée dans l'appartement qu'une vieille dame avait quitté pour l'après-midi sans bien savoir ce dont il s'agirait : en entrant dans sa salle à manger, sur la table, munie de cendriers, les participants virent bien en évidence une grande feuille de papier où l'on pouvait lire : « Ces messieurs sont priés de bien fermer la porte à cause du chat » !

Si l'on ajoute que, dans la mesure où il était maintenu, le cloisonnement des services et, dans chacun d'eux, des échelons, compliquait encore les liaisons et les relations, l'on réalise qu'être clandestin c'était accepter de passer des journées à faire ce qu'au grand jour l'on aurait fait en quelques heures : quand un maillon de la chaîne sautait en raison d'une arrestation, que de peines pour le renouer !

Reste l'essentiel sans doute, pour moi du moins : accepter de vivre et d'agir dans la nuit de la clandestinité c'était accepter – de jour en jour davantage – l'angoisse, la peur de l'angoisse, la peur et la peur de la peur.

Je n'aime pas beaucoup ces histoires de résistance racontées à la façon d'un western : on dirait que nous étions sans cesse en fuites éperdues, sautant par les fenêtres, courant sur les toits, et au besoin jouant du revolver en direction des poursuivants de la Gestapo ! Pour ma part, je n'ai, en deux longues années, frôlé le pire qu'à trois reprises, dont les deux premières n'étaient pas spectaculaires. [...]

Ma troisième aventure fut plus risquée [...] : celle de mon évasion du train qui après mon arrestation en juin 1944 m'emmenait à Dachau ou à Buchenwald, mais tout cela n'a finalement représenté que quelques heures d'émotions... en deux années. Reste que, comme tant d'autres, je les ai toutes entières vécues dans l'angoisse et dans la peur.

Angoisse parce qu'un camarade n'était pas au rendez-vous fixé et avait disparu, sans doute arrêté, angoisse parce qu'un

camarade arrêté avait peut-être parlé sous la torture et parce qu'on ne parvenait pas à prévenir assez rapidement tous ceux dont il connaissait les noms et les adresses ou à lever les « boîtes aux lettres » qu'il utilisait, angoisse parce qu'un lieu de réunion étant brûlé on pouvait redouter que la Gestapo s'y installe et tende un piège...angoisses de toutes sortes et de tous les jours.

Et puis, la peur continue ; peur pour soi : peur d'être dénoncé, peur d'être suivi sans que l'on s'en aperçoive, peur que ce soit « eux » quand, à l'aube, on entendait ou croyait entendre claquer une porte ou monter l'escalier. Peur aussi pour sa famille dont, n'ayant pas d'adresse, on ne recevait pas de nouvelles et qui peut-être était découverte et prise en otage. Peur enfin d'avoir peur et de ne pouvoir la surmonter.

On m'a souvent agacé en me présentant comme un « héros » de la Résistance et en racontant pour justifier ce vocable comment j'avais sauté du train en marche qui m'emmenait en camp de concentration. En vérité, c'était peut-être du western mais pas du courage, seulement un sauve-qui-peut. S'il m'est arrivé durant ces deux années d'être courageux, nul n'en a connu les circonstances. C'était en remplissant une mission dangereuse que j'aurais dû normalement confier à un autre ou pris à grand risque une initiative qui ne m'était pas demandée, mais cela, ce n'était pas du tout spectaculaire et Dieu seul l'a su.

Je ne passerai qu'un aveu : depuis l'automne 1943, les arrestations se multipliaient, l'étau se resserrait, nous étions tous traqués comme un gibier dans une chasse à courre. À l'époque, de Gaulle m'avait fait appeler à Alger pour y occuper un poste important au sein de son Comité de libération mais je n'avais pas encore répondu à son appel.

Ayant à effectuer une mission à Toulouse au mois de mars 1944, j'avais fait un détour pour aller dans le Gers voir mon épouse et les enfants. Au départ, ma femme m'avait reconduit à la gare de Toulouse ; elle avait comme moi le

pressentiment de ma prochaine arrestation, nous nous sommes dit au revoir persuadés que c'était un adieu au sens étymologique du mot. Toute la nuit, dans le train, j'ai pensé qu'il me suffirait de dire « oui » pour être embarqué dans le prochain avion du service secret de Londres... avec la bonne conscience d'obéir à un ordre supérieur. À Paris, j'ai repris mon poste à la Délégation générale... je crois que ce jour-là sans doute j'ai été courageux. [...]

« Faites entrer
le témoin suivant »,
1940-1958,
De la Résistance à la
V^e République, Ouest-
France, 1988.

France Bloch-Sérazin

« Je meurs pour ma foi. Je ne faillirai pas »

Tandis que son père est journaliste à Radio-Moscou, à partir de 1941, France Bloch, ancienne chercheuse à l'Institut de chimie, se fait employer dans un laboratoire de la préfecture de police. Fabriquant des explosifs pour les militants lancés dans les actions immédiates, elle est arrêtée le 16 mai 1942, condamnée à mort en septembre, déportée. Elle est décapitée le 12 février 1943 ; elle venait d'avoir 30 ans. Son mari, le militant communiste Frédo Sérazin, fut assassiné par la milice en 1944 tandis que sa grand-mère mourait à Auschwitz. C'est en pensant notamment à ces trois martyrs qu'Aragon devait écrire « l'amour nous le gardons à ceux-là qui partirent » dans son poème Les survivants dédié à Jean-Richard Bloch et à sa femme pour les « aider à supporter l'insupportable ». Publié dans le n° 43 des Lettres Françaises, en février 1945, Les survivants fut ultérieurement dédié à Marguerite et Jean-Richard Bloch qui élevaient Roland, le fils orphelin de leur fille et de leur gendre. Il figure dans le tome I des Œuvres poétiques complètes d'Aragon. Ces vers faisaient écho à ceux qu'il publia en 1943, au « temps de la grande douleur », sous le pseudonyme de François la colère : « J'écris dans ce pays que le sang défigure ». La lettre de France Bloch, écrite à Mme et M. Touchet qui gardaient son fils Roland, fut recopiée par une surveillante de la prison de Hambourg.

FRANCE BLOCH-SÉRAZIN AUX ÉPOUX TOUCHET
PRISON DE HAMBOURG-WALLANLAGEN (ALLEMAGNE)
12 FÉVRIER 1943

Mes amis,

Ce soir, je vais mourir ; à 9 heures, on m'exécutera. Je n'ai pas peur de quitter la vie, je ne veux seulement pas attacher ma pensée sur la douleur atroce que cela m'est de vous quitter tous, mes amis.

J'écris en même temps deux lettres, à papa et maman et à Frédo – ceci est pour vous, Monette chérie, pour toi, ma tante Maimaine, pour ma Claude, moitié de moi-même, pour mes bien-aimés Marianne et Michel, pour toi, mon Gérard, pour vous mes chéries... et vous tous.

J'écris deux autres lettres – arriveront-elles ? Je pense aussi à Berthe et à tous ceux que j'ai aimés.

Madame Dreyfus est la dernière amie que j'ai vue avant de quitter le sol français. Je l'embrasse.

Beaucoup de camarades vous renseigneront sur ce qu'a été notre, ma captivité. Je ne vous la raconte pas. Je n'en ai d'ailleurs pas envie. Ce que je veux, c'est vous dire au revoir. Je meurs sans peur. Encore une fois, la seule chose affreuse, c'est de se quitter. Je serai très forte jusqu'au bout, je vous le promets. Je suis fière de tous ceux qui sont déjà tombés, de tous ceux qui tombent chaque jour pour la libération.

Je vous demande à tous d'entourer maman et papa, de rester près de Frédo, de m'élever mon fils adoré. Il est à vous tous. Si tante Maimaine continue à voir Éliane, j'en suis heureuse. Merci à tous, mes amis bien-aimés.

Vous savez que j'ai eu une vie heureuse, une vie dont je n'ai rien, rien à regretter.

J'ai eu des amis et un amour, vous savez, et je meurs pour ma foi.

Je ne faillirai pas. Vous verrez tout ce que je ne verrai pas. Voyez-le et pensez à moi sans douleur. Je suis très très calme, heureuse, je n'oublie personne. S'il y en a que je n'ai pas nommés, cela ne veut pas dire que je les oublie. Je pense à vous tous, tous. Je vous aime, mes amours, mes

amis, mes chéris, mon Roland.
France.

Lettre aux époux
Touchet, 12 février 1943,
publiée dans Guy
Krivopissko, La Vie à en
mourir.
Lettres de fusillés (1941-
1944), Tallandier, 2003.

Jean Nicoli

« Le sens de l'horloge et de la dernière heure »

Fils d'épiciers devenu instituteur, membre de la SFIO puis, fin 1942, du PCF, Jean Nicoli devient un dirigeant régional du Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France. C'est le Front qui mènera, en septembre-octobre, l'insurrection nationale victorieuse conduisant à la libération de la Corse, avec l'appui de soldats envoyés par le général Giraud. Jean Nicoli ne verra pas ce triomphe. Arrêté le 27 juin 1943, condamné à mort par un tribunal militaire italien le 28 août, il est décapité le 30. La lettre de Jean Nicoli à ses camarades et à ses enfants fut rédigée à la prison de Bastia du 28 au 30 août 1943. Elle fut complétée d'un texte pour le PCF dénonçant une trahison et de notes pour ses enfants. Les notes complétant le courrier ci-après évoquent, l'une la mort identifiée à « une bonne vieille qui ouvre les bras et accueille ses enfants », la dernière ses enfants : « en face de vous Papa heureux et souriez fièrement dans la rue et surtout pas de deuil ».

JEAN NICOLI À SES CAMARADES ET À SES ENFANTS
PRISON DE BASTIA (CORSE) – 28 AOÛT 1943

Le 28 août 1943 à
22 heures

Ce qui est vraiment impressionnant, ce sont les dix heures qui sonnent. Les cloches semblent parler et nous disent :

« Entendez le temps, c'est nous. Nous vous avertissons tous les jours, mais le bruit du monde vous empêche de nous entendre. Comme tu nous comprends aujourd'hui ! Nous sommes pour toi seul, vois-tu. Nous savons que toi seul nous comprends aujourd'hui, et remarque comme nous sommes solennelles. Et figure-toi que nous sommes toujours aussi graves, aussi solennelles, aussi régulières. Mais personne ne le comprend. Si on comprenait notre langage dans les villes et les villages, les hommes seraient meilleurs. »

Instituer le langage des horloges, s'interroger tous les matins sur le sens de l'horloge et de la dernière heure. L'horloge peut devenir le temple de la morale, et c'est dans ce sens qu'on devrait en placer dans tous les villages.

Le 28 août à 10 heures
du soir

Demain matin à 4 h, je serai fusillé, si je n'ai pas la grâce. Je vais essayer d'analyser l'état d'esprit d'un homme près de la mort, près d'elle que vous redoutez tant. Tout d'abord je remarque que ceux qui pensent aux condamnés à mort comme j'y pensais ont une tout autre idée de la réalité. Ils se figurent que les dernières heures des condamnés doivent être terribles. Eh bien, non ! l'homme est né pour survivre et sa nature s'adapte à toutes les situations. On a comme une sensation de vide autour de soi. On sent qu'on n'appartient plus à la terre. La voix humaine, les bruits, la vie, quoi ! ne produisent pas sur nous les mêmes effets. L'impression nette que vous êtes coupé, que tout ce qui vous retenait à la vie a été dépassé, tous les fils de communication étant coupés, il est clair que vous ne ressentez plus rien ; vous êtes sur du vide, du vide autour de vous, et les bruits vous semblent venus d'un autre monde. J'entends de la musique qui

charme tout, on dirait que ce sont des fantômes. On doit avoir la même impression si, étant près de la porte d'un tombeau, vous entendiez chanter les morts. On appartient déjà à une autre vie, dirais-je, et cette vie ne nous donne plus que l'impression de bruits incohérents. Les hommes que vous entendez parler, vous vous demandez ce qu'ils peuvent dire et à quoi bon.

Il semble que la grande sagesse est dans les choses, dans les choses mortes, et je classe l'univers, en ce qui concerne la sagesse, ainsi : les choses inertes, les plantes, et enfin ces êtres drôles qui remuent, gesticulent, parlent et qu'on nomme les hommes. Ils ne comprennent rien à la vie et sûrement que ces peuples de l'Inde qui cherchent l'immobilité sont près de la grande sagesse. J'écris et, franchement, je me demande pourquoi, parce que je sens que vous appartenez à un autre monde que moi, ne pouvez comprendre. Je m'étonne d'employer vos mots, mais je ne connais pas l'autre langage. Il doit être plus pur, plus net. Comme c'est dur avec vos lettres d'écrire une pensée, et puis je sens que je ne puis pas encore m'exprimer comme je le voudrais. J'ai encore la gangue de la vie, de l'éducation, et je sens qu'avec vos lettres et vos mots, je ne puis arriver à exprimer des pensées.

Je peux donner aux hommes un conseil : n'ayez pas peur de la mort. Elle vous fait peur parce que vous ne la connaissez pas, mais croyez-moi, elle n'est absolument pas mauvaise, elle n'a rien de terrible, et dès que vous approchez du grand portail noir, elle a l'air accueillant et souriant. Ne pleurez pas trop sur les êtres qui partent. Vous êtes beaucoup plus à plaindre que nous. Nous sommes arrivés, et nous vous voyons au bas de votre mort, vous démenant pour nous rejoindre : pauvres de vous ! Vous montez, et vous avez peur d'arriver en haut pour vous reposer. N'ayez pas peur du sommet, je suis à quelques mètres. Je sens que tout à l'heure, je vais me reposer sur la douceur moelleuse du

sommet. Vous vous dites, comme ce doit être terrible de savoir qu'on va être fusillé dans 4 heures, et, non, vous voyez bien.

Lettre à ses
camarades et à ses
enfants, 28 août 1943,
publiée dans Guy
Krivopissko, La Vie à en
mourir.
Lettres de fusillés (1941-
1944), Tallandier, 2003.

Missak Manouchian

« Je meurs en soldat régulier »

Condamné à l'issue d'un procès mis en scène par les occupants, Missak Manouchian fut rendu célèbre par l'Affiche rouge, qui tentait d'assimiler les résistants à des bandits sous le slogan « Des libérateurs ? La libération ! Par l'armée du crime ». Sous une photo du commissaire politique des FTP-MOI (Francs-Tireurs et Partisans-Main-d'Œuvre Immigrée), on lisait : MANOUCHIAN – Arménien – Chef de bande – 56 attentats – 60 morts – 60 blessés. Cette caricature du fondateur de deux revues littéraires et qui avait, à 9 ans, perdu la plupart des siens dans le génocide arménien, n'a pas résisté au temps. Arrêté le 16 novembre 1943 par la police française, condamné à mort par des juges allemands, il fut fusillé le 21 février 1944 avec 21 de ses camarades. Il a bien été reconnu comme combattant régulier, même si le décret lui attribuant la médaille de la Résistance française ne fut signé que le 31 mars 1947. Depuis, ses poèmes en arménien ont été traduits et l'on connaît sa sensibilité, le talent avec lequel il a parlé des visages bronzés des travailleurs immigrés et de la nécessité de les chanter. Chacun peut méditer ses exhortations : « Que les flambeaux de la conscience éclairent nos esprits ! Que le sommeil et la lassitude ne voilent point nos âmes ! »

MISSAK MANOUCHIAN À SA FEMME
PRISON DE FRESNES (SEINE) – 21 FÉVRIER 1944

21 février 1944, Fresnes

Ma Chère Mélinée, ma petite orpheline bien-aimée,
Dans quelques heures, je ne serai plus de ce monde. On

va être fusillés cet après-midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, je n'y crois pas, mais pourtant je sais que je ne te verrai plus jamais.

Que puis-je t'écrire ? Tout est confus en moi et bien clair en même temps.

Je m'étais engagé dans l'Armée de la Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la Victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtement et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur ! à tous ! J'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendue heureuse, j'aurais bien voulu avoir un enfant de toi, comme tu le voulais toujours. Je te prie donc de te marier après la guerre, sans faute, et [d']avoir un enfant pour mon honneur, et pour accomplir ma dernière volonté, marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse. Tous mes biens et toutes mes affaires, je [les] lègue à toi et à ta sœur, et pour mes neveux. Après la guerre, tu pourras faire valoir ton droit de pension de guerre en tant que ma femme, car je meurs en soldat régulier de l'armée française de la Libération.

Avec l'aide de mes amis qui voudront bien m'honorer, tu feras éditer mes poèmes et mes écrits qui valent d'être lus. Tu apporteras mes souvenirs, si possible, à mes parents en Arménie. Je mourrai avec 23 camarades tout à l'heure avec le courage et la sérénité d'un homme qui a la conscience bien tranquille, car personnellement, je n'ai fait [de] mal à personne et, si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine. Aujourd'hui, il y a du soleil. C'est en regardant au soleil et à la belle nature

que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous, ma bien chère femme et mes bien chers amis. Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal ou qui ont voulu me faire du mal, sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et [à] ceux qui nous ont vendus. Je t'embrasse bien bien fort, ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près, je vous serre tous sur mon cœur. Adieu. Ton ami, ton camarade, ton mari.

Manouchian Michel.

P.-S. J'ai quinze mille francs dans la valise de la rue de Plaisance. Si tu peux les prendre, rends mes dettes et donne le reste à Armène. M. M.

Lettre à sa femme, 21
février 1944,
publiée dans Guy
Krivopissko, La Vie à en
mourir.
Lettres de fusillés (1941-
1944), Tallandier, 2003.

Olga Bancic

« Sois fière de ta mère, mon petit amour »

Seule femme du groupe jugé avec Missak Manouchian – aux côtés de huit Polonais, cinq Italiens, trois Hongrois, trois Français, deux Arméniens et un Espagnol –, Olga Bancic n'a pas échappé à la mort. Elle fut décapitée à Stuttgart, le 10 mai 1944, le jour de son 32^e anniversaire. Juive d'origine roumaine, mariée à un poète aussi engagé qu'elle dans les combats communistes, elle fut condamnée deux fois à des peines de prison avant d'émigrer en 1938. Engagée dans les FTP-MOI, Pierrette participa à la fabrication d'engins explosifs. Elle fut arrêtée en même temps que Marcel Rayman, le 16 novembre 1943. Ce dernier avait écrit à son frère Simon : « Vive la vie belle et joyeuse que vous aurez tous » et tracé, comme derniers mots de la lettre à sa mère, le 21 février 1944 « vive la vie ». Olga Bancic est dans le même esprit quand elle écrit à sa fille Dolorès qu'elle avait mise à l'abri, mais elle pourrait sans doute aussi reprendre une réflexion d'un autre de ses camarades, le Juif polonais Salomon Grzywacz fusillé à 35 ans, le 21 février 1944 : « L'avenir et les lendemains meilleurs sont loin de moi. » Un double de la lettre suivante est conservée au centre de documentation du musée du Général-Leclerc musée Jean-Moulin.

[...]

Ma chère petite fille,
mon cher petit amour.
Ta mère écrit sa dernière lettre,
ma chère petite. Demain,
à six heures, je ne serai plus.
Mon amour, ne pleure pas
ta mère, ne pleure pas non plus.

Je meurs avec la conscience
tranquille et la conviction
que tu auras un avenir plus
heureux et sois tranquille pour
celui de ta mère qui n'aura plus
à souffrir. Sois fière de ta mère,
mon petit amour. J'ai toujours
ton image devant moi. Je veux
croire que tu verras ton père.
J'ai l'espérance qu'il aura
un autre sort. Dis-lui que j'ai
toujours pensé à lui comme
à toi. Je vous aimais de tout
mon cœur. Tous les deux,
vous m'étiez chers. Mon enfant,
ton père sera pour toi une mère
aussi, il t'aimera beaucoup,
tu ne sentiras pas l'absence
de ta mère. Mon cher enfant,
je finis ma lettre avec l'espérance
que tu seras heureuse avec
ton père, avec tout le monde.

Je vous embrasse de tout mon
cœur, beaucoup, beaucoup.
Adieu, mon amour.

Ma mère, Olga
Bancic, le 9 mai 1944

Lettre à sa fille, 9 mai
1944,
publiée dans Guy
Krivopissko, La Vie à en
mourir.
Lettres de fusillés (1941-
1944), Tallandier, 2003.

Lucie Aubrac

« Une bataille de chaque instant contre les Allemands »

Cofondatrice de Libération-Sud, l'agrégée d'histoire et de géographie Lucie Bernard, épouse de l'ingénieur devenu Raymond Aubrac, a contribué au succès du commando qui, en octobre 1943, libéra son mari et une dizaine de ses camarades. Le couple et leur fils sont partis clandestinement dans un bombardier Hudson, le 8 février 1944 ; le 12, leur fille Catherine est née à Londres. Mère de famille et résistante héroïque, Lucie devient un centre d'intérêt pour les médias. Le porte-parole de la France combattante lui consacre une chronique où il explique que cette professeure se bat « pour la dignité des siècles qu'elle avait mission d'enseigner ». Auparavant, il a dénié que ses camarades et elle soient des héroïnes ou des héros de naissance mais reconnu que faits « pour une vie sans chaos et sans histoire, [ils] se battent et se battront jusqu'à leur dernier ongle, jusqu'à leur dernière dent » pour leur terre, leur bonheur, leur avenir.

Écoutez Lucie Aubrac, membre du Parlement Provisoire d'Alger...

Le Conseil national de la Résistance a lancé un appel à la conscience mondiale pour que soient connues les terribles conditions de vie et de mort que l'Allemagne fait subir aux patriotes français.

Il signale dans son appel les 270 femmes françaises mortes au camp d'Auschwitz en Silésie ; 270 sur 347 qui y

furent déportées en janvier 1943, 270 femmes françaises dont certaines paient le crime d'être veuves d'otages fusillés à Paris.

À cette longue liste il faut ajouter toutes celles qui, en France même, dans les prisons de Vichy et dans les prisons allemandes, connaissent souvent le même sort.

« La guerre est l'affaire des hommes. »

Mais les Allemands, qui ont menacé des femmes et asphyxié des enfants, ont fait que cette guerre est aussi l'affaire des femmes. Mais les Allemands et la police de Vichy ne connaissent pas le droit international et cette guerre est aussi l'affaire des femmes. Nous, les femmes de France – je dis « nous » car il y a deux mois seulement que j'ai quitté mon pays – nous, les femmes de France, avons dès l'Armistice pris notre place dans le combat.

Notre foyer disloqué, nos enfants mal chaussés, mal vêtus, mal nourris ont fait de notre vie depuis 1940 une bataille de chaque instant contre les Allemands. Bataille pour les nôtres, certes, mais aussi bataille de solidarité pour tous ceux qu'a durement touchés l'occupation nazie.

La grande solidarité des femmes de France : ce sont les petits enfants juifs et les petits enfants des patriotes sauvés des trains qui emmènent leurs parents vers les grands cimetières d'Allemagne et de Pologne ; ce sont dans les prisons et les camps de concentration en France les colis de vivres, les cigarettes, le linge nettoyé et raccommodé, qui apportent aux patriotes entassés derrière les murs un peu d'air civilisé et d'espoir ; ce sont les collectes de vêtements et de vivres qui permettent aux jeunes hommes de gagner le maquis ; ce sont les soins donnés à un garçon blessé dans un engagement avec les Allemands.

Et puis, maintenant que tout le pays est un grand champ de bataille, les femmes de France assurent la relève des héros de la Résistance. [...]

Battues, méprisées, toutes seules devant la souffrance et

la mort, si notre martyrologe est long, nous savons, nous femmes de France, nous qui connaissons le prix de la vie, qu'il faut nos pleurs nos souffrances et notre sang pour que naisse le beau monde de demain.

Discours radiodiffusé
sur les ondes de la BBC
dans la séquence
« Honneur et patrie »,
20 avril 1944,
publié dans Jean-Louis
Crémieux-Brilhac,
Les Voix de la Liberté,
t. IV, La Forteresse
Europe,
La Documentation
française, 1975.

Arlette Humbert-Laroche

« Partout la peur, la nuit, la mort »

La cruauté de la guerre n'épargne pas les résistantes dont Malraux eut raison de dire qu'elles étaient entrées « dans la guerre par la porte du supplice ». Agent de liaison pour des groupes résistants, distributrice de tracts, Arlette Humbert-Laroche est arrêtée en janvier 1943. Emprisonnée à Fresnes, jugée à Berlin, déportée à Ravensbrück, elle finit ses jours au camp de Bergen-Belsen où ses camarades sauvèrent son dernier poème transcrit ici. C'est sous le titre « On tue » que Pierre Seghers a publié ce dernier texte, dans son anthologie La Résistance et ses poètes. Il avait primitivement figuré dans un livret de l'Amicale de Ravensbrück, 19 poèmes de déportés.

[...]
On tue,
d'un bout de la terre à l'autre,
On tue,
On tue sur la mer,
La nuit on peut voir
Dans l'énorme et indifférente solitude
de l'eau,
Les cadavres
Qui ont encore leurs dernières larmes
À leurs faces de linge
Tournées vers le ciel noir.
On tue aux courbes fleuries des fleuves,
On tue aux flancs chauds des montagnes,
On tue dans les villes où le tocsin qui sonne
Crie la douleur des dômes saignants
Et des cathédrales éclatées.

Là, depuis des siècles, des siècles on a travaillé,
Mais la terre est soudain devenue
Une éponge monstrueuse
Buvant la longue patience des hommes.
Partout la peur, la nuit, la mort.
Pourtant, le soleil est là.
Je l'ai vu ce matin
Jeune, fort exigeant.
Il ruisselait sur les toits
Il mordait au cœur les arbres,
Il empoignait la ville aux épaules
Et réclamait de la terre son réveil.
Il est là,
Il est au fond de toutes choses
Et, devant ce monde qui s'entrouvre, s'affaisse et se replie
Il y a la mystérieuse et latente énergie
Qui refuse les ténèbres
Et ne veut pas qu'on tue la vie.
[...]

« On tue », poème
publié dans Pierre
Seghers,
La Résistance et ses
poètes, éditions
Seghers, 1974,
repris dans Guy
Krivopissko, Lettres de
jeunes résistants,
Mango / Musée de la
Résistance nationale,
2008.

Madeleine Riffaud

« Ô victoire, est-ce toi vraiment »

Fille d'un couple d'instituteurs, Madeleine Riffaud est, à 20 ans, lieutenant FTP après avoir participé aux activités du Front national. Lycéenne admise dans un sanatorium des Alpes en principe réservé aux étudiants, elle y avait compris le sens de l'engagement politique qui ne la quitta plus, jusqu'aux années où elle fut reporter de guerre au Vietnam. Elle a été aussi cette jeune poétesse qui a trouvé des joies dans les paysages alpestres et des raisons de lutter dans ses discussions politiques. Elle a su décrire les « clochers brûlés par la guerre » chantant dans le vent. Remarquée par Claude Roy qui la fit publier dans L'Écho des étudiants, elle souhaitait alors « mourir en lavant le monde, donner [s]a vie pour que le monde soit lavé de cette lèpre ».

Un jour où j'aurai assez de vivre avec ma peine, un jour où elle sera trop lourde et voudra m'écraser, que l'univers entier ne sera plus que boue et brumes et fumées d'usines,

Moi je chanterai la joie !

Je dirai que je la vois et qu'elle existe, présente malgré tout comme le soleil derrière les nuages. Dépossédée et solitaire, je crierai que je la vois bien mieux.

Je dirai que la joie c'est un pommier au tronc brisé par l'orage, et qui fleurit. Je l'appellerai Éveil de printemps et Nuage ourlé d'or.

Je conterai que l'envol d'un skieur dans la lumière, un rire

jeune et clair entendu dans un jardin, la poignée de main franche de quelque camarade l'ont souvent éveillée et fait bondir en moi comme le dos de diamant de la truite hors de la rivière.

Oui, plus tard. Plus tard je chanterai la joie.

Aujourd'hui, elle éclate en moi, me brûle et m'exalte.

Je me sens pareille au soleil et le monde entier est jeune et enthousiaste, et le monde entier a mon âge.

Plus tard, quand elle m'aura quittée, je chanterai la joie pour me la rappeler.

Pourquoi en parlerais-je aujourd'hui, si mes yeux la voient partout ?

« Pour chanter la
joie », 1941,
publié dans On
l'appelait Rainer,
Julliard, 1994.

Emmanuel d'Astier de la Vigerie

« La liberté reviendra. On nous oubliera. Nous rentrerons dans l'ombre »

Les compagnons de Jacques Bingen n'ont jamais su où ni comment son corps avait disparu dans ce qu'il appela sa « paradisiaque période d'enfer » où il incarna le gaullisme en travaillant « activement, tête froide, cœur chaud » avant de croquer sa pilule de cyanure. De même, les cendres de Moulin ne sont que présumées et on ne sait quelle urne renferme celles de Pierre Brossolette. Les survivants de la Résistance savaient que le passage du temps pourrait effacer leur mémoire ; au printemps 1943, à Londres, « l'alcool et la nostalgie aidant », d'Astier, fondateur du mouvement de résistance Libération-Sud en 1941, posa des mots sur une mélodie d'Anna Marly, qui inspira aussi Druon et Kessel. D'Astier a raconté la naissance de sa complainte dans Sept fois sept jours en 1947. Le journal clandestin Combat avait publié, le 16 avril 1944, un autre chant ; cette « Chanson du Franc-Tireur » énonce notamment : « Tes fils ont choisi la liberté, cette rebelle. Pour que les noces soient plus belles, je n'ai pas donné mon fusil [...] Où je tire l'écho dit FRANCE Où je meurs renaît la Patrie ». Cette chanson a aussi été publiée dans Les Cahiers de libération.

Les All'mands étaient chez moi on m'a dit : « Résigne-toi »
Mais je n'ai pas pu
Et j'ai repris mon arme

Personne ne m'a demandé d'où je viens et où je vais
Vous qui le savez
Effacez mon passage

J'ai changé cent fois de nom

J'ai perdu femme et enfant
Mais j'ai tant d'amis
Et j'ai la France entière...

Un vieil homme dans un grenier
Pour la nuit nous a cachés
Les allemands l'ont pris
Il est mort sans surprise...

Hier encor' nous étions trois
Il ne reste plus que moi
Et je tourne en rond
Dans la prison des frontières...

Le vent passe sur les tombes
La Liberté reviendra
On nous oubliera
Nous rentrerons dans l'ombre...

« La complainte du
Partisan », 1943.

Germaine Tillion

« Les bénéfices de Ravensbrück »

Ethnologue réjouie de voir qu'au musée de l'Homme, des noyaux de résistance se multiplient « à la vitesse des infusoires dans une eau tropicale », Germaine Tillion est emprisonnée à Fresnes en 1942. Vouée à disparaître sans laisser de traces comme déportée Nacht und Nebel – Nuit et Brouillard –, elle doit sa survie « au hasard, à la colère, à la volonté de dévoiler ces crimes, à une coalition de l'amitié ». C'est en scientifique qu'elle analyse, dès 1946, le système concentrationnaire. Dans son Ravensbrück, elle montre ses rouages solidaires qui tendent vers « une rationalisation monstrueuse de l'esclavage – obtenir, par les coups et la terreur, le rendement maximum au prix d'un entretien vital minimum ». Son livre est dédié à sa mère, assassinée dans la « petite » chambre à gaz du camp ; comme le lui écrira André Malraux, son texte ne peut être lu « que par tranches successives, tant il est éprouvant. [...] Au-delà d'une certaine démesure dans l'abomination, on reste seulement atterré et tremblant. Et révolté pour la fin de ses jours ». Ravensbrück, paru dans Les Cahiers du Rhône en 1946 et fut republié, avec des compléments, aux éditions du Seuil en 1973. Augmentée d'un témoignage d'Anise Postel-Vinay, la 3^e édition paraît en 1988 ; elle établit qu'une « petite » chambre à gaz fonctionna à Ravensbrück au début de 1945 lorsque les transferts vers des camps d'extermination étaient devenus impossibles.

La dépouille de Germaine Tillion – ainsi que celles de Geneviève de Gaulle, Pierre Brossolette et Jean Zay – vont rejoindre le Panthéon, comme l'a annoncé François Hollande en février 2014.

Si l'on se donnait la peine de calculer sur les bases que je viens d'exposer les bénéfices de Ravensbrück, avant que Ravensbrück ne se soit organisé pour l'extermination (par

exemple en août 1944), on pouvait constater que, à cette date, 58 000 femmes avaient été enregistrées, sur lesquelles 300 ou 400 avaient été libérées au cours des deux premières années, tandis que les 18 000 absentes étaient louées à des usines lointaines. Ou mortes. Sur les 40 000 esclaves présentes, on calculait alors les bénéfices quotidiens, mais il fallait pour cela décompter les « prisonnières non rentables », assez nombreuses.

Par « prisonnières non rentables », il faut entendre celles que l'on utilisait dans les services du camp (toujours triées d'ailleurs parmi les travailleuses les plus qualifiées), les femmes âgées (regroupées dans un kommando de tricoteuses, où, quelques mois plus tard, se recruteront les martyres que Suhren enverra au Jugendlager) et les Verfügbaren (disponibles) que les gardiens de Ravensbrück employaient dans les travaux les plus durs, pour les obliger à ne pas esquiver les ateliers. De fait, transporter de la boue, entretenir des routes, cela ne rapportait rien...

LOCATIONS À DES USINES

Le camp ne fournissait pas seulement la main-d'œuvre bon marché aux chefs d'entreprise dont les ateliers étaient à proximité de Ravensbrück, il en expédiait aussi, sur commande, dans toute l'Allemagne. C'était ce qu'on appelait les « transports ». Pour le prix convenu, le commerçant ou l'industriel recevait les 500 ou 1 000 femmes demandées, ainsi que les Aufseherinnen armées de gourdins et les chiens dressés, capables de faire travailler douze heures par jour des femmes épuisées et pas nourries, jusqu'à ce qu'elles en meurent. Elles étaient alors remplacées par d'autres, sans supplément de dépense pour l'employeur. Mais, grâce aux chiens et aux coups, elles étaient allées,

avant de mourir, jusqu'au bout de leurs forces, et il n'y avait aucune déperdition dans cet impeccable circuit.

Les secrétaires travaillant dans les bureaux de l'Arbeitseinsatz (service du travail) ont compté cinquante-cinq usines ou ateliers auxquels le camp de Ravensbrück envoyait des travailleuses prisonnières. Leur liste était-elle complète ? Nous ne le savons pas.

La plupart de ces sous-camps dépendaient administrativement de Ravensbrück, mais quelques-uns (par exemple Brunswick, Hanovre) étaient dans la sphère d'influence de Neuengamme ou rattachés aux grandes centrales, Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Mauthausen. Dans ce cas, les prisonnières étaient considérées comme parties et, quand elles revenaient, elles recevaient un nouveau numéro. Le nombre de ces prisonnières numérotées deux fois a été évalué à 2 000 par nos camarades du service du travail, et à 3 000 par celles du bureau politique.

En réalité, il a pu être un peu supérieur, compte tenu des retours nombreux qui eurent lieu dans les derniers jours et du désordre qui régnait alors. [...]

La triste originalité des camps allemands réside dans leurs assassinats industriellement organisés. Qu'on ne s'y trompe pas, ils n'ont pas seulement frappé les esprits, mais ils ont tué la majorité des détenus : nos morts ont succombé dans les trois derniers mois de l'oppression hitlérienne, et ils ont été tués délibérément.

Ravensbrück, Les
Cahiers du Rhône,
1946.

Geneviève de Gaulle « Une détresse inhumaine »

Résistante à Défense de la France, arrêtée le 20 juillet 1943, la fille du frère aîné du général de Gaulle n'a pas 24 ans quand elle arrive à Ravensbrück le 3 février 1944. Ce n'est qu'en 1998 qu'elle décrira sa vie au camp dans *La Traversée de la nuit*. Elle y dénonce l'objectif majeur des bourreaux : la destruction progressive de ce qui constitue un être humain, ses droits élémentaires, sa relation avec les autres, sa dignité. Sauvée par la fraternité et son transfert à l'infirmerie en octobre 1944, le matricule F-27372 présidera l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance à partir de 1956. Pour le 30^e anniversaire de la libération des camps, elle suscite la venue à Chartres d'André Malraux ; il y évoquera « le fond de la misère humaine » et les « volontaires d'une atroce agonie » méritant de recevoir « le sacre du courage ». Mobilisée dans le mouvement Aide à toute détresse – devenu ATD quart-monde –, Geneviève de Gaulle contribue, en 1998, à l'adoption de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions dont l'article premier reflète sa pensée : « La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains. » Parue aux éditions du Seuil, *La Traversée de la nuit* a été suivie en 2001 par *Le Secret de l'espérance* ; l'auteure répète sa conviction : « Lutter contre l'humiliation, croire que l'homme a une valeur, c'est ce qui nous sépare de la barbarie. »

Quand j'étais dans la prison de Fresnes, il y avait une lueur, une réponse parfois, même pendant le terrible voyage vers Ravensbrück. En entrant dans le camp, c'était comme si Dieu était resté à l'extérieur. À la lueur des projecteurs, nous

avons aperçu des femmes qui portaient de lourdes cuves. À peine avais-je remarqué leur silhouette vacillante, leurs crânes rasés, mais j'avais été foudroyée pour toujours par la vision de leur visage. Aucun condamné à mort, aucun torturé parmi ceux que j'ai rencontrés n'était marqué de cette façon par une détresse inhumaine. Ces êtres, encore vivants, n'avaient déjà plus de regard. J'aurais dû éprouver de la compassion, ce qui m'atteignait, c'était le désespoir. « Vous qui entrez, laissez ici toute votre espérance », dit Dante de l'Enfer.

Tandis que nous marchions en titubant de fatigue entre les baraques sombres, sur le sol noir de scories, m'obsédait la certitude que, bien pire que la mort, c'était la destruction de notre âme qui était le programme de l'univers concentrationnaire.

Dès lors, qu'importait l'exécution prochaine ? Pendant neuf mois j'ai lutté pour ne pas céder au désespoir, garder le respect des autres et de moi-même. [...]

Beaucoup de nos camarades ne pouvaient supporter l'idée que leurs restes incinérés soient jetés dans la tourbe des marais. Je trouvais bien pire la morgue où s'entassaient les cadavres. D'ailleurs le pire n'est pas la mort, c'est la haine et la violence. De toutes mes forces j'essaie d'écarter de moi des visages de cauchemar. Nous n'avions pas le droit de regarder en face les SS, mais quand l'un d'entre eux s'acharnait sur une malheureuse à côté de nous, impossible d'éviter la vision de leur affreuse jouissance.

Toute la nuit je suis obsédée par la même vision : des têtes qui flottent sur une mer de sang, et elles ont un immonde sourire. Je me réveille avec la vision d'un grand magnolia couvert de fleurs. C'est sous ses branches qu'une amie m'a appris la mort de maman. Comme c'est étrange, ma cellule est soudain envahie par son parfum.

Les jours passent étonnamment vite alors que chaque moment semble interminable !

La Traversée de la
nuit, Seuil, 2001.

Jean Cassou

« Toutes les valeurs humaines les plus précieuses »

S'il trouva parfois qu'il n'y avait, dans l'histoire de la Résistance, que des vérités ambiguës, Jean Cassou savait aussi que Jacques Bingen avait eu raison de parler d'une paradisiaque période d'enfer. Inspecteur des monuments historiques à 35 ans, conservateur adjoint du Musée national d'Art moderne révoqué par Vichy, il fut membre du réseau du Musée de l'Homme. Réfugié en zone sud, il fut un agent du réseau Bertaux avant de faire un an de prison puis d'être interné administratif. Évadé, inspecteur des maquis constitués par les Mouvements Unis de Résistance, il devint clandestinement commissaire de la République pour la région de Toulouse. Grièvement blessé par l'ennemi à la veille de la Libération, il reçut sa croix de compagnon de la Libération sur son lit d'hôpital, des mains du général de Gaulle. De retour dans l'administration des musées sans cesser d'être un militant de gauche, Jean Cassou voulut, en 1953, protester contre ce qu'il jugeait une trahison des idéaux de la Résistance. Mais il ne cessa pas de souligner leur grande valeur. Il a gardé jusqu'à sa mort, en 1986, son esprit combattant et optimiste, voulant que la France offre toujours une radieuse figure aux espoirs de l'Homme.

Pour chaque résistant, la Résistance a été une façon de vivre, un style de vie, la vie inventée. Aussi demeure-t-elle dans son souvenir comme une période d'une nature unique, hétérogène à toute autre réalité, sans communication et incommunicable, presque un songe. Il s'y rencontre lui-

même à l'état entièrement libre et nu, une inconnue et inconnaissable figure de lui-même, une de ces personnes que ni lui ni personne n'a, depuis, jamais retrouvée et qui ne fut là en relation qu'avec des conditions singulières et terribles, des choses disparues, d'autres fantômes ou des morts. Si chacun de ceux qui ont vécu cette expérience la veut définir pour lui-même, il lui donnera un nom que l'on n'ose pas donner aux aspects ordinaires de la destinée et qui ne saura manquer d'étonner. Encore ne le prononcera-t-il qu'à voix basse, pour lui seul. Certains diront : aventure. Moi, ce moment de mon existence, je l'appelle, pour moi : le bonheur. Je m'excuse de parler de moi, mais c'est, je le répète, d'un de mes moi particuliers et qui n'est plus, et que, par conséquent, je puis considérer objectivement. Mais chacun, s'il évoque ce temps, doit parler de lui, qui fut alors le plus pur, c'est-à-dire le plus réduit de lui. C'est cet être infiniment réduit, réduit à sa plus simple expression, qui s'est trouvé engagé dans toute une richesse d'épreuves à quoi tous les hommes, toutes les valeurs humaines les plus précieuses étaient intéressées. Qu'on ne se choque donc point de l'égoïsme qui peut sembler se manifester ici : tout ce qui fut en jeu alors et qui est chose commune et de partage, idées, principes, causes, liberté, justice, patrie, peuple, histoire, démocratie, révolution, amour de l'homme, ne peut être avant tout conçu, senti que du point de vue d'une épreuve personnelle, sous une couleur et selon une mélodie personnelles. Au demeurant tout acte valable naît toujours de la solitude et de sa réflexion, même s'il tend à un service collectif. [...]

La norme, la règle, c'était de ne plus porter son nom, de n'avoir plus de position sociale, de n'en plus chercher. Je me rappelle un camarade du camp de Mauzac, anarchiste espagnol, qui, au moindre rayon de soleil dans la cour, avait une manière merveilleusement indolente, bien de sa race, de s'appuyer contre le mur et d'y demeurer, les yeux clos, un

sourire béat aux lèvres. « Eh ! Val, lui disais-je, vous êtes bien, là ? – Tomando el sol... » me répondait-il avec extase. Il était délicieusement bien, là, à « prendre le soleil ». Nous comptions les jours qu'il nous restait à tirer ; il en avait pour longtemps encore ; moi pour moins, et ensuite je me plongerais dans la vie clandestine. « Ah ! soupirait-il avec le même air de gourmandise qu'en prenant le soleil, la vie clandestine... C'est la plus belle vie... » Il n'en avait jamais connu d'autre, sauf quand il était en prison. Et je dois confesser qu'il avait pleinement raison. Mais la vie en prison, elle aussi, était faite pour me plaire, qui me donnait le sentiment d'être enfin à ma place. Enfin la société me donnait la position sociale qui me convenait, enfin elle me comprenait, enfin j'étais là où, adéquatement, harmonieusement je devais être. Car au bout du compte et à dire le vrai du vrai, que cherche-t-on, sinon l'accord de soi avec soi, l'accord du soi intime que l'on se sait et de tous les soi que savent les autres ? Et là, les autres ayant réglé leurs rapports avec mes apparences, je pouvais m'épanouir, et ceci en la compagnie d'hommes qui, eux aussi, n'étaient plus qu'eux-mêmes, ne portant plus avec eux-mêmes, comme tout bagage, que la seule conviction qui les avait fait mettre là.

Comment ne pourrais-je pas appeler du nom de bonheur – et je n'en trouve pas d'autre qui soit aussi prestigieux et sacré – un temps où, en quelque lieu que ce fût, en prison ou dans la clandestinité, il était possible à l'homme d'estimer l'homme ?

La mémoire courte,
Les Éditions de Minuit,
1953,
rééd. Mille et une nuits,
2001.

Georges Bernanos

Jean Birnbaum

Introduction

Si on lui avait dit qu'un jour il prendrait place dans une anthologie baptisée « Les Rebelles », Georges Bernanos se serait sans doute insurgé. « Je ne suis nullement un révolté », affirmait-il en effet, préférant l'image d'un homme d'ordre, attentif à ce que chaque chose soit bien à sa place. À commencer par chaque mot. Si Bernanos se met en colère, c'est d'abord contre ceux qu'il nomme les imposteurs, et qui mettent le monde sens dessus dessous en pervertissant le langage. « Oh ! naturellement, un mot ne peut pas se défendre », constate l'écrivain, dont toute l'œuvre peut être envisagée comme un effort pour sauver les mots de la corruption dans laquelle l'époque les plonge.

Voilà pourquoi la présente anthologie est structurée par quatre mots-clefs auxquels l'écrivain s'est efforcé de restituer leur vocation originelle : « France », « enfance », « Église », « honneur ». Au fil de ce parcours lexical qui est aussi celui d'une insurrection viscérale, on verra que chacun des combats menés par Bernanos vise à retrouver la possibilité d'une parole authentique : « Il n'y a peut-être plus de mots simples, comme il n'y a plus de vrai pain. Tant pis ! Si les meilleurs ont vraiment trop servi, eh bien ! nous en referons d'autres, nous referons des mots libres, pour les hommes libres ! », note Bernanos en décembre 1940, à l'époque où il fustige les traîtres de Vichy qui souillent d'autres mots chéris

de lui (« travail », « famille », « patrie »).

Une telle prise de position n'allait pas de soi. Né à Paris en 1888, Bernanos grandit dans une famille royaliste. Son père lui met très tôt sous les yeux *La Libre Parole*, journal dirigé par Édouard Drumont, le plus célèbre des antisémites français. Dès l'âge de 18 ans, il adhère à l'Action française de Charles Maurras et rejoint bientôt les jeunes Camelots du roi. Toute sa vie, il demeurera catholique absolu, antidémocrate convaincu, antisémite compulsif. Et c'est cette fidélité intacte à ses engagements de jeunesse, cette manière d'en témoigner jusqu'au dégoût, qui rend passionnantes ses rébellions.

Jusqu'au dégoût ? Oui, car ce qui a provoqué chaque insurrection de cet homme d'ordre, ce sont les démissions de son propre camp. Révolté par l'opportunisme de ses compagnons monarchistes, il finira par rompre avec l'Action française, en 1919. Révolté par l'attitude du clergé durant la « croisade » franquiste, ce fervent catholique signera une charge impitoyable contre l'Église, *Les Grands Cimetières sous la lune* (1938). Révolté par les trahisons de sa famille politique sous l'Occupation, ce contempteur de la République fera sien le combat du général de Gaulle. Révolté par les crimes nazis, cet antisémite de culture rendra hommage à l'héroïsme des combattants du ghetto de Varsovie.

Bernanos fut à la fois un écrivain-soldat et un prophète désarmé. À ses yeux, le combat pour sauver le langage relève d'une lutte à mort avec le Mal. Refaire la langue, la reprendre de zéro, c'est refonder la possibilité d'un récit incarné, d'une narration risquée, propre à raconter l'histoire des hommes. C'est ici que les romans de Bernanos rejoignent ses écrits de combat. Et que la littérature devient aventure spirituelle.

Enfance

On ne parle pas au nom de l'enfance

« La jeunesse n'est qu'un mot », lança Bourdieu dans un entretien célèbre. Par cette formule, il affirmait que la jeunesse n'est pas une donnée biologique mais un phénomène socialement construit. Sur ce point, Bernanos aurait été d'accord avec le sociologue. Pour lui, la jeunesse en tant qu'âge de la vie n'a ni valeur ni dignité propres. Ce qui lui importe, c'est moins une catégorie statistique qu'un certain état d'esprit qui ne coïncide pas toujours avec les frontières générationnelles, et qui n'a rien à voir avec une quelconque démagogie « jeuniste » : « Ce que disent la morale ou la physiologie sur ce point important n'a pour nous aucun intérêt, parce que nous donnons aux mots de jeunesse et de vieillesse un autre sens [...]. L'expérience des hommes, et non de l'homme, nous apprend vite que jeunesse et vieillesse sont affaire de tempérament ou, si l'on veut, d'âme. [...] Le plus obtus des observateurs sait parfaitement qu'un avare est vieux à vingt ans. Il y a un peuple de la jeunesse. »

Alors, la jeunesse n'est qu'un mot ? Oui, mais ce n'est déjà pas mal. Car dans la tradition dont Bernanos hérite, les mots sont le trésor le plus précieux. À ses yeux, la vérité d'un tel mot n'est ni biologique ni sociologique, elle est surnaturelle. Et pour souligner combien cet esprit de jeunesse relève à la fois de la grâce, de l'insoumission et de l'héroïsme, Bernanos préfère le désigner d'un terme qui résume sa propre vocation : enfance. La France, l'espérance, l'honneur : tous les mots clefs qui structurent son combat en découlent. Dans la préface aux Grands Cimetières sous la lune, son magnifique pamphlet sur la guerre d'Espagne (1938), s'adressant à la « troupe inflexible » de ses lecteurs, l'écrivain commence par proclamer sa fidélité au langage de l'enfance. C'est le langage de Thérèse de Lisieux et de Jeanne d'Arc, celui qui rassemble les héros de ses romans, rappelle-t-il. Ce n'est ni celui de la niaiserie ni celui de la nostalgie, mais celui d'un monde toujours vivant. Ce langage de l'enfance, il s'agit de le relancer sans cesse. Il faut surtout l'arracher au conformisme des imposteurs.

Compagnons inconnus, vieux frères, nous arriverons ensemble, un jour, aux portes du royaume de Dieu. Troupe fourbue, troupe harassée, blanche de la poussière de nos routes, chers visages durs dont je n'ai pas pu essuyer la sueur, regards qui ont vu le bien et le mal, rempli leur tâche, assumé la vie et la mort, ô regards qui ne se sont jamais rendus ! Ainsi vous retrouverai-je, vieux frères. Tels que mon enfance vous a rêvés. Car j'étais parti à votre rencontre, j'accourais vers vous. Au premier détour, j'aurais vu rougir les feux de vos éternels bivouacs. Mon enfance n'appartenait qu'à vous. Peut-être, un certain jour, un jour que je sais, ai-je été digne de prendre la tête de votre troupe inflexible. Dieu veuille que je ne revoie jamais les chemins où j'ai perdu vos traces, à l'heure où l'adolescence étend ses ombres, où le suc de la mort, le long des veines, vient se mêler au sang du cœur ! Chemins du pays d'Artois, à l'extrême automne, fauves et odorants comme des bêtes, sentiers pourrissants sous la pluie de novembre, grandes chevauchées des nuages, rumeurs du ciel, eaux mortes... J'arrivais, je poussais la grille, j'approchais du feu mes bottes rougies par l'averse. L'aube venait bien avant que fussent rentrés dans le silence de l'âme, dans ses profonds repaires, les personnages fabuleux encore à peine formés, embryons sans membres, Mouchette et Donissan, Cénabre, Chantal, et vous, vous seul de mes créatures dont j'ai cru parfois distinguer le visage, mais à qui je n'ai pas osé donner de nom – cher curé d'un Ambricourt imaginaire. Étiez-vous alors mes maîtres ? Aujourd'hui même, l'êtes-vous ? Oh ! je sais bien ce qu'a de vain ce retour vers le passé. Certes, ma vie est déjà pleine de morts. Mais le plus mort des morts est le petit garçon que je fus. Et pourtant l'heure venue, c'est lui qui reprendra sa place à la tête de ma vie, rassemblera mes pauvres années jusqu'à la dernière, et comme un jeune chef ses vétérans, ralliant la troupe en désordre entrera le premier

dans la Maison du Père. Après tout, j'aurais le droit de parler en son nom. Mais justement, on ne parle pas au nom de l'enfance, il faudrait parler son langage. Et c'est ce langage oublié ; ce langage que je cherche de livre en livre, imbécile ! comme si un tel langage pouvait s'écrire, s'était jamais écrit. N'importe ! Il m'arrive parfois d'en retrouver quelque accent... et c'est cela qui vous fait prêter l'oreille, compagnons dispersés à travers le monde, qui par hasard ou par ennui avez ouvert un jour mes livres. Singulière idée que d'écrire pour ceux qui dédaignent l'écriture ! Amère ironie de prétendre persuader et convaincre alors que ma certitude profonde est que la part du monde encore susceptible de rachat n'appartient qu'aux enfants, aux héros et aux martyrs.

Les Grands
Cimetières sous la lune,
Paris, Plon, 1938.

Craignez plutôt la muette conspiration des lâches

Entre espérances déçues et illusions trahies, les anciens « poilus » avaient fort à faire pour préserver en eux cet « esprit d'enfance » qui constitue pour Bernanos la condition d'une vie vraiment humaine. Dans l'entre-deux-guerres, certains d'entre eux seront livrés au ressentiment et à la haine, c'est-à-dire au camp de l'Arrière, le seul qui ne désarme jamais. Aux yeux du pamphlétaire, les accords de Munich, puis le régime de Vichy, seront la revanche de l'Arrière. Et les hommes de Pétain auront beau se réclamer de la jeunesse, pour Bernanos, cela ne faisait aucun doute : « L'Arrière peut se définir d'un mot : c'est la France sans jeunesse. » Révolté par la montée en puissance des totalitarismes en Europe, l'écrivain s'installe au Brésil en 1938. Il y restera jusqu'en 1945. Le journal qu'il rédige pendant ces années paraîtra en 1949 sous un titre emblématique : Les Enfants humiliés. Nous en citerons des extraits plus loin. Pendant cette période, Bernanos continue à s'adresser aux enfants de France, les exhortant à se soulever contre ces lâches qu'il nommait « des hommes nains, avec les haines de l'homme mûr dans un corps de nain ». Voyez ce « message pour la B.B.C. » de septembre 1941.

MESSAGE POUR LA B.B.C.

Septembre 1941

Jeunes Français qui n'étiez hier encore que l'enfance de mon pays, un désastre unique dans l'Histoire vous a poussés

d'un coup au premier rang. Vos aînés sont aux mains de l'ennemi. Et encore cette expression n'est-elle pas juste, car le plus grand nombre d'entre eux besogne là-bas sous ses ordres, perce des routes, construit des ponts, sème et laboure afin qu'aient du pain cet hiver les femmes et les enfants allemands. Ils ne sont pas seulement aux mains de l'ennemi, ils sont les mains de l'ennemi.

Oh ! mes enfants, j'ai entrepris de vous parler franchement, comme à des hommes. C'est pourquoi je commence par vous jeter cette image à travers l'espace, je voudrais qu'elle enflamme vos cœurs. Notre honte nous est commune, mais vous restez seuls à pouvoir la regarder en face, avec des yeux innocents. Regardez-la bien, prenez soigneusement sa mesure. Entre elle et nous, il n'y a plus rien que votre jeune honneur, vous êtes la dernière chance et le dernier risque. [...]

Oh ! tenez bon, vous tous, tenez ferme partout, à l'école, à l'atelier, dans la rue, et d'abord dans vos maisons. Tenez bon, tenez ferme, gardez-vous, gardez-nous, soyez fidèles ! La trahison dispose de beaucoup de moyens, mais ils sont à l'usage des grandes personnes, la trahison ne peut vous acheter ni vous vendre, elle ne sait réellement que faire de vous. Craignez plutôt la muette conspiration des lâches. C'est la lâcheté, non la trahison, qu'ils rêvent d'imposer à vos consciences. Refusez-la. Ils font semblant de ne pas vous entendre, ou ils rient de vos raisons, mais regardez-les bien, prêtez l'oreille, écoutez leur rire qui sonne faux, voyez leur regard qui vacille. Aussi longtemps que vous les ferez rougir, enfants, il restera de l'honneur au pays, assez d'honneur pour vous et pour nous.

« Message pour la
B.B.C. », repris dans Le
Chemin de la Croix-des-
Âmes, Rio de Janeiro,

1943-1945, Éditions du
Rocher, 1987.

France

Chez nous la vie montre son vrai visage

« Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents », écrivait Bernanos. Quand la France chancelle, pourrait-on ajouter, c'est le monde entier qui vacille. Car chez Bernanos, l'esprit de jeunesse est inséparable du génie français : à ses yeux, la France représente l'enfance des nations. « La France sera toujours sauvée par les enfants », prophétise-t-il. De ce point de vue, l'écrivain s'inscrit dans une longue tradition qui fait de la France une nation à part. Et cette mission historique (penser l'universel, répandre la liberté) coïncide avec sa vocation surnaturelle : hâter l'avènement du royaume de Dieu. La France a été élue par Dieu, elle doit se montrer à la hauteur. Avant d'être religieux, moral ou politique, cet appel est tout simplement celui de la liberté et de la vie, affirme l'écrivain dans *Nous autres Français*.

Septembre 1938

Il y a quelque part dans le monde, je le sais, à l'heure où j'écris ces lignes, un jeune Français qui se demande : « Mon pays vaut-il la peine d'être sauvé ? À quoi bon ? »

Dieu me garde de lui répondre ! Car en ce moment même, à des milliers de milles, de l'autre côté de la terre, je me pose la même question. Je me la suis toujours posée. C'est parce que je me la pose que je suis français. Lorsque je ne me la poserai plus, je serai mort. J'aurai bien mérité ce repos.

Il n'y a aucun orgueil à être français, mais beaucoup de peine et de travail, un grand labeur. Quand le soir tombe, la

journée faite, le cœur nous manque pour aller danser autour du feu sacré, comme des nègres, en évoquant le Grand Esprit totalitaire, au roulement de mille tambours. La communion avec la force obscure de la Race, que voulez-vous, c'est très joli, mais nous savons trop bien comment finissent ces sortes de messes. [...]

Les peuples fanatiques, au foie engorgé, nous accusent de nier le mystère. Nous ne nions pas le mystère, nous désirons seulement faire la distinction du mystère et du mystérieux, du vrai mystère et de l'inconnaissable ou de l'indéterminé. Nous croyons que c'est un grand malheur de prétendre s'approcher de Dieu non par désir de la lumière, mais par goût de l'obscur, car la Nuit est toujours plus ou moins complice de la part honteuse de nous-mêmes : après tout, ce sont les vierges folles qui laissent éteindre leur lampe. – Pourquoi ? Comment ? Et après ? Ce sont des mots que la vie ne prononce jamais, nous les prononçons pour cela. Et s'ils sont effroyables dans la bouche d'un sot, c'est qu'ils témoignent effroyablement de l'incompréhensible, de la surnaturelle dignité des sots en face de la vie. Le sot qui délibère et juge peut encore attendre les Anges, il déraisonne dans la pitié de Dieu, comme un petit enfant se soulage dans ses langes. Au lieu que la brute cynique, en extase, qui ahane et se travaille pour entrer dans le grand Tout, consterne la terre et le ciel. Car nous croyons, nous autres, nous autres Français, que la vie est faite pour l'homme et non pas l'homme pour la vie.

Nous autres Français,
Paris, Gallimard, 1939.

La vocation surnaturelle de la France

Le texte qu'on vient de lire est daté de septembre 1938. Bernanos a quitté une Europe qu'il estime désormais « irrespirable pour des poumons chrétiens ». Le Vieux Continent est en proie à une hystérie nationaliste qui rend tout culte de la patrie particulièrement ambigu. Cela fait déjà quelques années qu'il ressent l'urgence de prendre ses distances non seulement avec les idéologues fascistes à la Doriot, mais aussi avec ses anciens compagnons d'armes de l'Action française. Autrement dit, pour Bernanos, la défense de la grandeur française implique un double refus. Celui du « surhomme » fasciste, d'abord. Refus du mesquin « intérêt national », ensuite, et du patriotisme en toc qui agitent les zéloteurs de Maurras. Or, comme l'affirme Bernanos dans *Scandale de la vérité* (1939), la vocation de la France n'est ni surhumaine ni basement chauvine. Elle est surnaturelle.

Au fond il nous importe peu de savoir ce que la France a été. Ce qu'elle est, voilà ce qui nous tenaille. Est-elle là ? Est-ce sa voix qui nous parle ? Est-ce sa main qui nous étreint si doucement dans l'ombre ? Et quand nous nous demandons avec angoisse : « L'aimons-nous encore ? », je pense que cela signifie : « Nous aime-t-elle toujours ? Nous est-elle fidèle, ne va-t-elle pas nous renier ? »

Certes, il y a une France que nous pouvons connaître à travers l'histoire, ainsi qu'un homme par sa vie passée, les circonstances de sa vie. Mais cette connaissance est bien vaine. Elle nous donne le bilan des expériences françaises.

À quoi bon ? Nous comprenons parfaitement qu'un grand nombre de ces expériences nous furent imposées du dehors, qu'elles ne nous renseignent nullement sur le véritable destin de notre peuple, c'est-à-dire pour parler franchement, sur ce que Dieu attend de lui. Est-ce que Dieu attend encore quelque chose de nous ? Telle est la question qui nous angoisse. De quel droit la posons-nous ? Eh bien, nous ne pouvons faire autrement que nous la poser, voilà tout. De quel droit les réalistes prétendraient-ils nous imposer leur point de vue ? J'ose dire que les réalistes comptent pour peu de chose dans l'histoire de mon pays. L'histoire de mon pays a été faite par des gens qui croyaient à la vocation surnaturelle de la France et qui étaient assez bêtes pour mourir, alors que la destinée naturelle des réalistes me paraît être les obsèques nationales et l'Académie.

Scandale de la vérité,
Paris, Gallimard, 1939.

Le peuple des barricades

En faisant de la France le royaume de Dieu, Bernanos reprend une image classique. Longtemps, du reste, cette conviction est allée de pair, chez lui, avec le rejet absolu des valeurs républicaines et de l'héritage révolutionnaire. Sur ce point, on discerne pourtant une évolution. Tout se passe comme si la montée en puissance des rhétoriques antidémocratiques nécessitait une réévaluation du discours républicain. Non pas que Bernanos renonce à sa prise de parti monarchiste. Mais l'écrivain en vient alors à envisager l'élan universaliste de 1789 comme la poursuite, par d'autres moyens, de l'aventure propre à l'ancienne France. « Diviniser la raison n'est peut-être pas un acte d'idolâtrie. Mieux vaut diviniser la Raison que la Nature, ou la Race », notait-il. Ici, la fille aînée de l'Église rejoint l'espérance émancipatrice des Lumières. Et les hommes de 1789 deviennent les témoins d'une certaine idée de la France. En atteste ce texte extrait de *La France contre les robots* (1944).

Ce que notre peuple, ce que le peuple de la Résistance exige, ce qu'il a conquis par ses sacrifices et par ses martyrs, c'est le droit de reprendre les idées qu'il a jadis répandues largement dans le monde et que l'intérêt, la mauvaise foi, l'ignorance et la sottise ont exploitées, déformées, usées, au point qu'il ne les reconnaît plus lui-même. Les reprendre, comme jadis on renvoyait à la fonte les monnaies d'or et d'argent. Les reprendre, les renvoyer à la fonte et à la frappe, pour qu'elles puissent encore servir, servir à tous. Ou encore,

s'il m'est permis d'exprimer ma pensée par une autre image, un peu oratoire en apparence mais profondément, douloureusement juste, reprendre notre Révolution à un monde cynique et âpre qui ne l'a jamais comprise, qui ne peut plus que la trahir. Je dis « notre Révolution » avec une assurance tranquille. En le disant, je me sens d'accord avec ce que je me suis toujours efforcé de servir : la tradition, l'esprit, l'âme de notre peuple. Plus que jamais je crois avec Michelet, mais aussi avec Mgr le comte de Chambord – le dernier de nos rois Bourbons – que le plus grand malheur des Français fut assurément de se diviser sur une Révolution qui aurait dû les unir, qui les a unis réellement, nobles, prêtres et bourgeois, à certaines heures sublimes, le jour de la Fédération par exemple, ou dans la nuit du Quatre Août. L'étranger n'a pas seulement exploité notre tragique malentendu, il l'a provoqué, il l'a entretenu, il l'entretient encore. Lorsqu'elles soutenaient contre de Gaulle cette poignée de nobles dégénérés, de militaires sans cervelle et sans cœur, d'intellectuels à la solde des spéculateurs, d'académiciens, sans vergogne, de prélats serviles, bref le syndicat des rancunes et des impuissances, présidé par le maréchal Pétain, les Démocraties, incurablement réactionnaires, pratiquement exactement, à l'égard de.

Il y a une tradition française de la Liberté. En 1789, tous les Français, pour un moment du moins, ont communié dans cette tradition, chacun selon l'étendue de ses connaissances ou la force de son esprit, mais avec une foi simple, unanime. Pour un moment, pour un petit nombre de jours d'un été radieux, la Liberté fut une et indivisible. Reprendre notre Révolution, c'est remonter à la racine, au principe, au cœur enflammé de notre union nationale. Quelle était, avant nos discordes civiles, à l'heure où la France prenait, sinon le plus clairement, du moins le plus passionnément, conscience d'elle-même, en pleine explosion du traditionnel humanisme français, l'idée que la France se faisait de la liberté ? Est-il

donc une idée de la liberté qui réconcilie tous les Français ? Est-elle capable de réconcilier tous les hommes ?

Ce sont là des questions simples. Nous ne prétendons nullement confisquer ce mot de liberté à notre usage, mais nous avons cependant quelque droit sur lui. Plus qu'un autre peuple, notre peuple l'a incarné, l'a fait sang et chair. Pendant tout le XIX^e siècle, si l'on eût demandé à un homme cultivé d'Europe ou d'Amérique quels souvenirs historiques réveillait dans son esprit le mot de liberté, il aurait sans doute répondu par le nom de la Bastille, de Valmy, ou une strophe de La Marseillaise. Aujourd'hui encore, pour les lecteurs innombrables de notre histoire révolutionnaire, pour tous ceux qui dans leur jeunesse se sont enivrés de cette aventure merveilleuse, devenue tout de suite, on ne sait comment ni pourquoi, légendaire, de ces grandes images d'Épinal aux couleurs joyeuses et violentes, le mot peuple – la Justice du Peuple, la Volonté du Peuple – évoque aisément le peuple des barricades. Mais le peuple des barricades n'est pas le Peuple tout court, c'est le peuple français – ou plutôt c'est l'histoire de France insurgée.

La France contre les
robots, Rio de Janeiro,
1944.

Espérance

Le spectacle de l'injustice m'accable

Chrétien de combat et royaliste convaincu, Georges Bernanos a longtemps appartenu au plus prestigieux des mouvements monarchistes et contre-révolutionnaires, l'Action française. Certes, l'ancien camelot du roi rompt avec les amis de Charles Maurras en 1919, mais il demeure un maurrassien de culture et de cœur, qui ne manque pas une occasion de fustiger la démocratie. En 1926 encore, il proclame sa solidarité avec une Action française que le Vatican vient de condamner. Comme toujours avec lui, c'est le sentiment que son idéal est trahi, caricaturé, perverti par ceux-là même qui prétendent l'incarner, qui va le faire entrer en dissidence. Après la guerre d'Éthiopie (1935-1936), par exemple, il critique violemment le fascisme italien et prend aussi quelque distance avec la droite conservatrice française. Mais c'est la guerre d'Espagne qui constitue le moment de bascule. Bernanos assiste à son déclenchement aux Baléares, où il est installé avec sa famille depuis 1934. Contrairement à d'autres écrivains catholiques comme Jacques Maritain ou Emmanuel Mounier, il commence par exprimer sa sympathie avec le coup d'État franquiste. Il est depuis longtemps un partisan enthousiaste du « coup de force ». Avec quelques compagnons royalistes, n'a-t-il pas lui-même participé à une curieuse expédition, en 1912, visant à restaurer la monarchie au Portugal ? Alors, au moment où cette perspective se profile plus sérieusement en Espagne, Bernanos soutient d'abord le movimiento de Franco, allant jusqu'à se féliciter que l'un de ses fils, Yves, âgé de 16 ans à l'époque, s'engage dans les rangs de la Phalange. Mais sa prise de conscience n'en sera que plus brutale et emblématique. Bientôt, la multiplication des massacres le conduit en effet à dénoncer la « terreur blanche ». Et ce qui suscite à la fois son indignation et son dégoût, c'est que cette épuration systématique est menée au nom d'une « croisade » par des miliciens qui voudraient se faire passer pour des soldats du Christ. En avril 1938, Bernanos démasque les imposteurs dans *Les Grands Cimetières sous la lune*. Ce grand livre constitue le cri de colère d'un chrétien libre, qui refuse de fermer les yeux sur les atrocités commises par des

hommes qui se réclament de sa tradition. Et qui manipulent l'espérance chrétienne comme on brandit une idéologie.

À qui me reproche de mettre en cause les gens d'Église qui ont payé déjà de tant de sang leurs erreurs ou leurs fautes, je pourrais répondre qu'il est difficile de les mettre autrement en garde contre ces erreurs et ces fautes. Il est aisé de dire aujourd'hui que la Sainte Inquisition n'était qu'une organisation politique au service des rois d'Espagne, mais le plus effronté bien-pensant m'accordera que les contemporains ne s'en sont jamais douté. Si j'avais, au XVI^e siècle, soutenu cette thèse à l'illustre université de Salamanque, par exemple, on m'eût traité d'esprit dangereux, et peut-être brûlé. Supposez que la Croisade tourne mal. Vous lirez dans une future histoire de l'Église que la lettre collective de l'Épiscopat espagnol n'a été qu'un emportement du zèle de Leurs Seigneuries, une maladresse regrettable, qui n'engage nullement les principes. Pour écrire la même chose à présent, je vais m'attirer la désapprobation de M. Paul Claudel. Eh bien, quoi ! j'en ai assez de ces niaiseries. Qui sait ? Peut-être l'auteur de la future histoire de l'Église utilisera-t-il un jour ces modestes pages pour appuyer son argumentation, prouver que l'opinion catholique unanime n'était pas avec ces gens-là.

Voulez-vous que je vous dise ? La Terreur me paraît inséparable des révolutions de désordre, parce qu'entre les forces de destructions, c'est la Terreur qui va le plus loin, qui pénètre le plus avant, atteint la racine de l'âme. Quand je vous vois arroser de cet acide un membre, même gangrené, de la Chrétienté, j'ai le droit de vous dire que vous la brûlerez tout entière, vous la brûlerez jusqu'à la dernière fibre, jusqu'au germe. Oh ! je ne suis pas plus que vous au-dessus des passions ! Je les défie le moins possible, de peur

qu'elles ne me mangent. Seulement, je les appelle par leur nom, je les nomme. Je comprends très bien que l'esprit de Peur et l'esprit de Vengeance – mais ce dernier est-il autre chose que l'ultime manifestation de la Peur ? – inspirent la Contre-Révolution espagnole. Qu'un tel esprit l'ait inspirée, je ne m'en étonne nullement. Qu'il la nourrisse aussi longtemps, voilà le problème. J'écris donc, en langage clair, que la Terreur aurait depuis longtemps épuisé sa force si la complicité plus ou moins avouée, ou même consciente, des prêtres et des fidèles n'avait finalement réussi à lui donner un caractère religieux.

J'écris ces lignes, je le répète, sans le moindre souci d'éblouir ou de convaincre. Je ne me flatte nullement de donner à autrui une leçon de sagesse n'ayant pas su moi-même conduire irréprochablement ma pauvre vie. Je ne vous apporte pas un plan de réorganisation médité entre ma pipe et mon pot. Il est vrai que le spectacle de l'injustice m'accable, mais c'est probablement parce qu'il éveille en moi la conscience de la part d'injustice dont je suis capable. Autrement, je tâcherais d'attendre en paix, à l'exemple des saints, nos pères, l'avènement du Royaume de Dieu. Oui, j'accepterais l'injustice, toute l'injustice, il suffirait que j'en eusse la force. Tel que je suis, je ne saurais l'accepter que par lâcheté, quitte à décorer ma lâcheté d'un nom avantageux, celui de scepticisme, par exemple, car je ne me crois pas capable d'oser profaner le nom divin de Charité. S'il m'arrive de mettre en cause l'Église, ce n'est pas dans le ridicule dessein de contribuer à la réformer. Je ne crois pas l'Église capable de se réformer humainement, du moins dans le sens où l'entendaient Luther et Lamennais. Je ne la souhaite pas parfaite, elle est vivante. Pareille au plus humble, au plus dénué de ses fils, elle va clopin-clopant de ce monde à l'autre monde ; elle commet des fautes, elle les expie, et qui veut bien détourner un moment les yeux de ses pompes, l'entend prier et sangloter avec nous dans les

ténèbres. Dès lors, pourquoi la mettre en cause, dira-t-on ? Mais, parce qu'elle est toujours en cause. C'est d'elle que je tiens tout, rien ne peut m'atteindre que par elle. Le scandale qui me vient d'elle m'a blessé au vif de l'âme, à la racine même de l'espérance. Ou plutôt, il n'est d'autre scandale que celui qu'elle donne au monde. Je me défends contre ce scandale par le seul moyen dont je dispose en m'efforçant de comprendre. Vous me conseillez de tourner le dos ? Peut-être le pourrais-je, en effet, mais je ne parle pas au nom des saints, je parle au nom de braves gens qui me ressemblent comme des frères. Avez-vous la garde des pécheurs ? Eh bien, le monde est plein de misérables que vous avez déçus. Personne ne songerait à vous jeter une telle vérité à la face, si vous consentiez à le reconnaître humblement. Ils ne vous reprochent pas vos fautes. Ce n'est pas sur vos fautes qu'ils se brisent, mais sur votre orgueil. Vous répondrez, sans doute, qu'orgueilleux ou non, vous disposez des sacrements par quoi l'on accède à la vie éternelle, et que vous ne les refusez pas à qui se trouve en état de les recevoir. Le reste ne regarde que Dieu. Que demandez-vous de plus, direz-vous ?

Hélas ! nous voudrions aimer.

Les Grands
Cimetières sous la lune,
Paris, Plon, 1938.

Les grandes Assises de la Peur

Sous la plume de Bernanos, il n'y a pas de différence entre aimer et comprendre. « J'essaie de comprendre. Je crois que je m'efforce d'aimer », note-t-il. Sur la petite île de Majorque, il tente donc de saisir les faits, consignait jour après jour ses observations. « J'ai vu, j'ai vu de mes yeux, j'ai vu moi qui vous parle » : ce que l'écrivain restitue dans *Les Grands Cimetières sous la lune*, c'est un témoignage vécu, une vérité d'expérience qui doit bousculer les consciences. Un écrivain communiste comme Paul Nizan ne s'y est pas trompé : « Une pareille volonté de réveiller les cœurs endormis, une pareille puissance oratoire d'invectives et d'indignation apparaissent rarement », reconnaissait-il. Il faut dire qu'il y a urgence. Quand le livre paraît en librairie, Franco est sur le point de triompher. Dans ce contexte, le témoignage de Bernanos est d'autant plus précieux qu'il provient du « camp de l'ordre ». C'est un ancien sympathisant de Franco qui exhibe à présent l'horreur d'une prétendue guerre de religion soumettant l'Espagne tout entière « au régime de la viande crue ». S'adressant aux amis de ses livres, l'écrivain ne ménage pas son lecteur. Et surtout pas son lecteur chrétien, celui qui compte le plus pour lui. C'est à son attention qu'il raconte dans le détail, avec un incroyable souffle pamphlétaire, les rafles, les « équipes d'épuration à domicile », les exécutions sommaires. C'est pour attiser sa révolte qu'il décrit tel ou tel prêtre « qui, les souliers dans le sang, distribuait les absolutions entre deux décharges ». L'Espagne de Franco ne se bâtit pas dans la lumière de Dieu, constate Bernanos. Elle se consume sous le soleil de Satan, au feu de la plus abjecte imposture.

Je sais... Vous ne me laissez pas continuer. Combien de morts ? Cinquante ? Cent ? Cinq cents ? Le chiffre que je vais donner a été fourni par un des chefs de la répression

palmesane. L'évaluation populaire est bien différente. N'importe. Au début de mars 1937, après sept mois de guerre civile, on comptait trois mille de ces assassinats. Sept mois font deux cent dix jours, soit quinze exécutions par jour en moyenne. Je me permets de rappeler que la petite île peut être facilement traversée en deux heures de bout en bout. Un automobiliste curieux, au prix d'un peu de fatigue, eût donc tenu facilement la gageure de voir éclater quinze têtes mal pensantes par jour. Ces chiffres ne sont pas ignorés de Mgr l'évêque de Palma.

Évidemment, cela vous coûte à lire. Il m'en coûte aussi de l'écrire. Il m'en a plus coûté encore de voir, d'entendre. Moins que vous ne pensez peut-être ?... Nous avons tenu bon, ma femme et moi, non par bravade, ni même dans l'espoir d'être très utiles – nous pouvions si peu de chose, en somme – mais plutôt par un sentiment de solidarité profonde envers de braves gens dont le nombre grandissait chaque jour, qui avaient connu nos espoirs, nos illusions, s'étaient défendus pied à pied contre l'évidence, partageaient enfin nos angoisses. Ils n'étaient pas libres, et nous l'étions. Je pense à ces jeunes phalangistes ou requêtes, à ces vieux prêtres – l'un d'eux ayant prononcé des paroles imprudentes dut avaler un litre de ricin, sous la menace d'un revolver. Si j'avais vécu là-bas dans l'intimité d'hommes de gauche, il est probable que leur manière de protester eût déclenché en moi certains réflexes de partisan dont je ne suis pas toujours maître. Mais la déception, la tristesse, la pitié, la honte lient bien plus étroitement que la révolte ou la haine. On s'éveille le matin harassé, on va partir, et voilà qu'on rencontre dans la rue, à la table de café, sur le seuil de l'église, tel ou tel qu'on a cru jusqu'alors du côté des massacreurs, et qui vous dit tout à coup, les yeux pleins de larmes : « C'est trop ! Je n'en puis plus ! Voilà ce qu'ils viennent de faire ! » Je pense à ce maire d'une petite ville auquel sa femme avait aménagé une cachette dans la citerne. Le misérable à chaque alerte

s'y pelotonnait au fond d'une sorte de niche, à quelques centimètres de l'eau dormante... Ils l'ont tiré de là en plein décembre, grelottant de fièvre. Ils l'ont conduit au cimetière, abattu d'une balle dans le ventre. Et comme il ne se hâtait pas de mourir, les bourreaux, qui buvaient non loin de là, sont revenus avec la bouteille d'eau-de-vie, un peu soûls. Ils ont enfoncé le goulot dans la bouche de l'agonisant, puis lui ont cassé sur la tête le litre vide. Je répète que ces faits sont publics. Je ne crains aucun démenti. Ah ! l'atmosphère de la Terreur n'est pas ce que vous pensez ! L'impression est d'abord d'un énorme malentendu, qui confond toutes choses, mêle inextricablement le bien et le mal, les coupables et les innocents, l'enthousiasme et la cruauté. Ai-je bien vu ?... Ai-je bien compris ?... On vous affirme que cela va finir, que c'est fini. On respire. On respire jusqu'au prochain massacre, qui vous prend de court. Le temps passe... passe... Et puis quoi ? Que voulez-vous que je vous dise ? Des prêtres, des soldats, ce drapeau rouge et or – ni or pour l'acheter, ni sang pour le vendre... Il est dur de regarder s'avilir sous ses yeux ce qu'on est né pour aimer.

Les Grands
Cimetières sous la lune,
Paris, Plon, 1938.

Catholiques français, vous croyez servir alors qu'on se sert de vous

Sauvegarder le nom chrétien et ce qu'il engage en termes de vocation et de responsabilité, telle est la tâche que Bernanos s'est fixée. Il a tenté de la remplir, seul contre son camp, ou presque, au moment de la guerre d'Espagne. Il se cramponne à elle, depuis le Brésil, au moment où les hommes de Vichy offrent la France aux amis de Franco et d'Hitler. En décembre 1940, l'auteur des Grands Cimetières sous la lune lance ce vibrant « Appel aux catholiques français ». La boucle est bouclée. La foi dans une France libre, c'est le combat pour une espérance libérée.

APPEL AUX CATHOLIQUES FRANÇAIS

Décembre 1940

Catholiques français, en est-il encore parmi vous qui refusent de voir que le premier dessein de M. Hitler est de vous compromettre à jamais aux yeux de la nation ?

Vous applaudissez à des lois qui vous paraissent salutaires parce qu'elles imposent des réformes inscrites jadis à vos programmes. Mais leur bienfaisance ne pourrait se faire sentir qu'à la longue, et l'ennemi ne vous permettra pas d'en recueillir de fruit. Pour le moment, leur effet le plus visible est

de frapper durement d'anciens adversaires que, au temps de leur puissance, on ne vous a vus que trop ménager. Ainsi, votre prétendue réforme ne vous gagnera ni les cœurs, ni les consciences, parce qu'elle a tous les caractères d'une revanche dont l'ennemi vous laisse l'odieux, mais dont il gardera le profit.

Catholiques français, la nation tout entière sait maintenant qu'elle est aux mains d'une minorité impopulaire qui depuis vingt ans cherchait vainement sa chance, et ne l'a trouvée que dans le désastre de mon pays. Le moindre souffle de victoire balaierait cette minorité comme un fétu. Laissez-vous penser, laissez-vous dire que notre revanche, à nous catholiques, est aussi celle de l'ennemi ? Laissez-vous penser, laissez-vous dire que nous sommes solidaires de la plus grande humiliation de notre histoire, que quiconque l'effacerait nous effacerait avec elle ? Laissez-vous penser, laissez-vous dire que, au point où vous en êtes, sûrs de partager le destin d'une politique que vous avez peut-être subie, mais qu'on vous accusera tôt ou tard d'avoir inspirée, votre sort se trouve lié à la victoire de M. Hitler, votre sécurité future à la consolidation du déshonneur ?

Catholiques français, vous croyez servir alors qu'on se sert de vous. On vous demande de justifier l'armistice, on n'aura pas besoin de vous pour bénir la paix allemande. Si dure qu'elle puisse être, soit qu'elle nous brise d'un seul coup, soit qu'elle nous étouffe peu à peu, il sera trop tard pour la maudire, le peuple dira que vous ne la condamnez que parce que vous en êtes exclus. Vous aurez usé votre prestige à retarder des maux inévitables, vous vous trouverez désarmés en face d'un pays soigneusement tenu aujourd'hui dans l'ignorance de l'opinion universelle, mais qui apprendra brusquement le jugement du monde et de l'Histoire. Conscient de l'abîme où il est tombé, il cherchera en hâte des responsables, ne trouvera que vous, déchaînera une fois de plus contre vous la « rumeur infâme », reprendra contre

vous la vieille formule clémenciste du patriotisme jacobin, vous accusera de nouveau d'être plus romains que français. N'est-ce pas cette même accusation que M. Hitler a portée contre les catholiques allemands ? Espérez-vous qu'il se démentira lui-même pour vous sauver ?

Catholiques français, vous ne désarmerez pas la haine de M. Hitler, parce qu'il vous méprise beaucoup plus qu'il ne vous hait. Il vous épargnera aussi longtemps qu'il n'aura pas fini d'exploiter l'abattement, la dépression, la stupeur d'un peuple qui a passé en quelques jours, presque en quelques heures, de la victoire à la déroute. Mais viendra le temps de la colère. Viendra le jour où la jeunesse française humiliée entendra l'appel de la jeunesse allemande, du paganisme ressuscité, « Viens à moi, dira le tentateur, c'est leur morale d'esclaves qui a perdu tes aînés, je t'apprendrai la morale des maîtres, pure de tout alliage juif et chrétien. Viens à moi, travaille avec moi, je te rendrai l'honneur. »

Catholiques français, ne laissez pas se rompre le front de la Chrétienté.

« Appel aux
catholiques français »,
décembre 1940,
repris dans Le Chemin
de la Croix-des-Âmes,
Rio de Janeiro, 1943-
1945,
Éditions du Rocher,
1987.

Honneur

L'honneur est un vieux compagnon de l'homme

La liberté, selon Bernanos, n'est pas un bien dont on peut jouir comme d'un capital acquis ; elle ne se laisse pas non plus garantir par telle ou telle institution. Elle est d'abord un principe spirituel qui exige de chacun qu'il soit toujours prêt à se jeter en avant. La liberté s'enracine dans la part la plus valeureuse de l'âme humaine, celle que déploient les saints et les héros. Bref, elle a directement à voir avec cette valeur chevaleresque que Bernanos appelle l'honneur. Chez lui, comme chez Péguy, elle implique un défi lancé à la mort. Ancien combattant des tranchées, grand amateur de moto et cavalier fervent, l'écrivain n'est jamais le dernier à courir son risque. « Toute la liberté de l'homme est dans l'honneur, c'est l'honneur qui nous fait libre », écrit-il, et cette valeur-là, au même titre que l'enfance, est à ses yeux indissociable de l'espérance chrétienne. Ainsi, dans sa Lettre aux Anglais (1942), et au moment précis où il s'en remet aux Britanniques pour sauver ce qui peut encore l'être, l'écrivain n'en éprouve pas moins le besoin de dessiner les contours d'un honneur spécifiquement français.

Ô vous qui m'écoutez, je vous parle du fond d'un double exil. L'immense étendue de mer qui me sépare de mon pays peut toujours être traversée ; l'obstacle infranchissable, c'est le souvenir de l'Affront. Il est vrai que je ne saurais écrire aujourd'hui, sans rougir, le nom d'aucune des défaites de notre histoire, car celle qui pèse sur nous est la seule où tout fut perdu. Mais le témoignage que je porte en vaudra-t-il

moins pour avoir été donné en présence, et comme sous les yeux de l'Affront ? Je ne fais pas un dieu de l'honneur, je ne prétends pas que ce dieu soit français. L'honneur est un vieux compagnon de l'homme, et s'il fut jadis un Ange nul ne le sait car, après avoir si longtemps partagé notre pauvre vie, il a fini par nous ressembler, il est devenu pécheur comme nous. Mais, s'il est devenu pécheur, il peut donc aussi être racheté. L'honneur français est un honneur chrétien, notre honneur est un honneur baptisé. Il ne se souvient plus d'avoir été, voilà tant de siècles, une idole farouche, barbouillée de sang. C'est bien vrai qu'il n'est pas sans reproche, il a sur la conscience beaucoup de villes pillées, de femmes forcées, de caves mises à sec, il pourrait dire comme La Hire à son confesseur : « J'ai fait tout ce que font les gens de guerre », et pour toutes ces fautes les dévots confortables, les Scribes et les Pharisiens le tiennent volontiers pour un réprouvé. [...]

Que pourraient bien dire de notre honneur les moralistes, les théologiens ou les professeurs de psychologie ? Ce sont nos héros qui répondent de lui. Et nos héros n'étaient ni des géants, ni des surhommes, ni des juges d'Israël. C'étaient des hommes très humains, si humains qu'ils ont toujours l'air d'être à notre portée, à portée de la main, que nous pouvons leur parler comme à des amis. Ils ne se prenaient ni pour des héros ni pour des saints, bien qu'ils fussent souvent l'un et l'autre. Les plus grands ne s'approchent encore de nous que leur belle couronne à la main, avec leurs habits de tous les jours, comme s'ils craignaient d'intimider les petits garçons français. Car, avant que nous connussions le mot de l'Honneur, ou du moins son orthographe, ils étaient déjà entrés dans notre enfance, et ils n'en sont jamais sortis, puisqu'ils étaient faits pour elle.

Lettre aux Anglais,
Rio de Janeiro,

Atlantica Editora, 1942 ;
Paris, Gallimard, 1946.

Vous aurez à payer ce sang juif d'une manière qui étonnera l'Histoire

L'honneur français est un honneur chrétien, affirme Bernanos. Cette insistance est d'autant plus importante que c'est sur le terrain de l'honneur que se noue l'un des aspects les plus complexes de la rébellion bernanosienne : son rapport à la question juive. Élevé par un père royaliste, Georges Bernanos découvre l'œuvre d'Édouard Drumont, le plus fameux des antisémites français, dès l'âge de 13 ans. Abonné à La Libre Parole, son père aimait en lire des passages à haute voix. Très tôt, le jeune Bernanos se prend donc de passion pour cette prose obsessionnelle, qui voit des juifs partout et en appelle sans cesse au pogrom. Bernanos demeurera toujours fidèle à Drumont, qu'il nommait « mon vieux maître » ; il a hérité de lui des convictions solides, à la charnière de l'antijudaïsme chrétien et de l'antisémitisme « social ». Dans son esprit, le nom « juif » désigne l'exact contraire du fameux honneur chrétien. Le juif incarne les maux d'une modernité qui sape chaque tradition. La Grande Peur des bien-pensants, le vibrant hommage qu'il consacre à Drumont en 1931, est un livre violemment antisémite. Les stéréotypes dont ce volume est saturé se retrouvent d'ailleurs dans la plupart des textes ultérieurs, y compris dans Les Grands Cimetières sous la lune (1938) et Nous autres Français (1939). Une fois de plus, ici, ce sont les trahisons de son propre camp qui vont susciter la déception de Bernanos, et partant son évolution. Car en adhérant à la politique nazie, les héritiers de la tradition catholique et antidreyfusarde cautionnent non seulement l'abaissement de la France, mais aussi un antisémitisme exterminateur qui viendra bientôt disqualifier aux yeux de Bernanos toute rhétorique antijuive. D'où cette formule fameuse, vertigineuse dans son ambiguïté même, à propos du mot « antisémite » : « Ce mot me fait de plus en plus horreur, Hitler l'a déshonoré à jamais. » Bernanos écrit cela en mai 1944. À cette époque, il est profondément divisé entre sa culture judéophobe et son horreur devant « la hideuse terreur antisémite », qu'il qualifie de monstruosité dégoûtante.

De ce débat intérieur, plusieurs articles témoignent. Ainsi ce texte publié en février 1943 et intitulé « Nous vous jetterons sur le parvis ». Bernanos y prenait la défense du résistant Georges Mandel, qui sera assassiné par la Milice en 1944. Comme si la répulsion que lui inspirait désormais sa famille politique « naturelle » conduisait Bernanos à prendre pitié de l'ancien ministre d'un régime honni, la République. Et d'un homme juif, qui plus est.

Si les élites catholiques intellectuelles ne souhaitent que poursuivre entre elles des controverses de caractère intime, je n'ai rien à objecter – soit ! Mais, si elles prétendent parler au monde, elles ne peuvent évidemment pas le faire en pesant chaque mot, comme si le sort de l'Église et du genre humain dépendait de leurs définitions... J'aime mieux me prendre moins au sérieux, mais parler plus net. Lorsque, par exemple, un catholique français – qu'il soit prélat d'académie, général d'un ordre illustre ou simple sacristain – trouve des excuses, ou même des justifications hypocrites, à l'acte infâme de livrer à Franco des vaincus réfugiés sous la protection du drapeau français, je dis que c'est un misérable, et il ne s'agit pas de lui enseigner la théologie morale, qu'il sait d'ailleurs probablement beaucoup mieux que nous : c'est seulement la conscience qui lui manque, avec la manière de s'en servir. Quand je lui donne le nom qu'il mérite, je libère un grand nombre de consciences droites, beaucoup plus dignes de sollicitude que la sienne, et qui, peu capables de se défendre seules contre les prestiges et la casuistique, seraient tentées sans moi de douter d'elles-mêmes, inclineraient à croire qu'il y a une morale pour le peuple et une autre pour les grands, et que la fin justifie les moyens. Oh ! remarquez-le bien, ma sévérité n'est qu'apparente, mes sentiments ne sont nullement ceux d'un justicier ! Je comprends très bien que l'effrayant désordre moral et mental du monde soit un scandale trop grand pour des esprits faibles. J'admets parfaitement que ces prélats d'académie,

ces généreux d'ordre ou ces sacristains sont, en un certain sens – au même titre que le vieux Pétain lui-même –, des victimes... Dans une société en décomposition, ils ont attrapé le déshonneur comme on attrape la tuberculose dans les quartiers insalubres, faute d'air pur à respirer. Raison de plus pour ouvrir les fenêtres, c'est-à-dire pour appeler les choses et les hommes par leur nom.[...]

Et le moins que la dignité de la France puisse exiger demain des traîtres ou des imbéciles, c'est que, avant de subir la justice de la nation, ils remettent tout en ordre dans la maison où ils sont entrés par effraction, qu'ils y remplacent tout ce qu'ils ont cassé. La République n'était pas meublée à mon goût, c'est entendu, mais, si j'étais chargé de l'inventaire, je ne leur ferais pas grâce d'un buste d'Émile Loubet, d'un portrait de Fallières, ou d'un simple lampion de 14 juillet – vous entendez, canailles ! Je me moque de ce que vous avez apporté en fraude, d'accord avec l'ennemi, et qui garde la trace de vos sales mains. La France est une trop grande dame pour accepter de manger dans une vaisselle qui ne porte pas son chiffre, fût-elle d'or ou d'argent. J'ai toujours tenu Reynaud ou Daladier pour deux pauvres types, mais vous les avez sacrifiés à l'ennemi, cela suffit, la France les couvre à présent de son manteau. Vous êtes tellement bêtes que vous avez rendu ces politiciens sacrés à tout homme de cœur – oui, la majesté de la France les couvre, vous nous paierez cher le mal que vous leur avez fait ! Quant à Mandel, vous vous dites peut-être que, n'ayant jamais montré beaucoup de goût pour les juifs, je ne parlerai pas de celui-là ? Détrompez-vous ! C'est lui que vous haïssez le plus, vous et vos maîtres. À ce titre, il m'est mille fois plus sacré que les autres. Si vos maîtres ne nous rendent pas Mandel vivant, vous aurez à payer ce sang juif d'une manière qui étonnera l'Histoire – entendez-vous bien, chiens que vous êtes –, chaque goutte de ce sang juif versé en haine de notre ancienne Victoire nous est plus précieuse que toute la

pourpre d'un manteau de cardinal fasciste – est-ce que vous comprenez bien ce que je veux dire, Amiraux, Maréchaux, Excellences, Éminences et Révérences ? Après avoir mis vos prestiges et votre argent sous la protection de Hitler, est-ce que vous croyez encore les sauver grâce à la vertu de certains principes que vous vous vantez de défendre ? Oh ! votre cause est désormais trop désespérée pour que nous soyons tentés de vous haïr, nous aurions plutôt envie de vous plaindre. Et même, s'il faut tout dire, nous ne nous faisons pas d'illusions sur le caractère réel de certaines haines qui vous guettent, qui guettent votre chute. Il est possible que vous succombiez demain sous les coups d'ennemis presque aussi méprisables que vous-mêmes, n'importe ! N'essayez pas de vous jeter aux genoux d'une tradition que j'honore, comme un assassin se réfugie au pied de l'autel ! Nous vous refuserons le bénéfice du droit d'asile, nous vous jetterons sur le parvis, pour être livrés au bourreau.

« Nous vous jetterons
sur le parvis »,
article publié en février
1943,
repris dans Le Chemin
de la Croix-des-Âmes,
Rio de Janeiro, 1943-
1945,
Éditions du Rocher,
1987.

L'enfant magnifique auquel j'ai dédié ces pages

À lire Bernanos, ce sont donc les mêmes hommes qui ont livré les réfugiés espagnols aux tueurs de Franco, et qui exposent maintenant les juifs à l'horreur nazie. Ces hommes-là ont un point commun : ils trahissent la France et son honneur. L'honneur réunit désormais des hommes aux sensibilités diverses, dit Bernanos. Au point que celui-ci se retrouve à considérer comme des frères d'armes les juifs qui s'engagent dans les troupes gaullistes, aux côtés de ses propres enfants. C'est dire si les choses ont bougé... En 1936, les compagnons de son fils Yves étaient de jeunes phalangistes qui soutenaient Franco. En 1942, le camarade avec lequel son fils Michel quitte le Brésil pour rejoindre la France libre s'appelle Georges Torrès, et il est juif. En 1949, Bernanos lui dédie un texte intitulé « L'honneur est ce qui nous rassemble... ». On trouve ici les prémices d'une évolution politique dont témoigneront plus tard d'autres figures formées à l'école de l'Action française. Ces hommes de l'ancienne France, qui voyaient les juifs comme des êtres étrangers à l'énergie nationale et à l'honneur militaire, seront fascinés par l'avènement d'une nation qui défend ses frontières les armes à la main, au nom d'un héritage spirituel. « Israël change tout », résumera plus tard le philosophe Pierre Boutang, ancien maurrassien et grand lecteur de Bernanos. Ce dernier, qui meurt en 1948, l'année même où naît l'État d'Israël, n'aura pas le temps d'en tirer toutes les conséquences quant à sa conception politique et spirituelle du monde. Mais le texte qu'on va lire maintenant laisse entrevoir à quel point sa vision de l'honneur s'en trouvait bousculée.

L'HONNEUR EST CE QUI NOUS RASSEMBLE...

Juin 1949

J'écris ces pages en mémoire de Georges Torrès, ami de mon fils Michel, parti du Brésil avec lui pour rejoindre les armées de la France libre et qui, dans l'enthousiasme et la naïveté de ses vingt ans, croyait devoir quelque chose à mes livres et à moi-même, alors qu'il était déjà écrit que je devrais rester au contraire pour toujours débiteur envers lui de sa pure et noble mort. Georges Torrès était juif, juif comme un certain nombre d'amis de mes livres dont l'affection paraîtra peu croyable à certains esprits malheureux dont la besogne n'est que de classer ce qui échappe à tout classement comme un fou qui prétendrait puiser de l'eau dans un filet à papillons. Il est vrai que la Religion, la Race, la Nation permettent de « situer » les hommes ainsi qu'un objet dans les trois dimensions de l'espace. Mais, précisément, l'analyse mathématique démontre l'existence d'une quatrième dimension où se rencontrent les parallèles, où l'hyperbole finit par retourner à son point de départ comme un grand oiseau migrateur à son nid d'un autre printemps. L'honneur n'est pas toujours ce qui nous unit, mais il est toujours ce qui nous rassemble.

(...)

Qu'en ces derniers temps, Israël ait été une fois de plus broyé comme le grain sous la meule, comme le raisin dans le pressoir, le fait n'a rien qui puisse surprendre. Depuis deux mille ans, c'est bien ainsi que par une espèce de substitution formidable, il nous apparaît sous les traits de celui qu'il vit lui-même un jour, au seuil du prétoire de Pilate, le visage défiguré par les coups, sa robe blanche trempée du sang de la flagellation : Ecce Homo... Mais il semble bien que cette dernière expérience ne sera pas renouvelée, que la preuve est faite désormais qu'aucune persécution n'est capable d'en finir avec un peuple dont le génie est précisément de lasser la patience et d'épuiser l'imagination des bourreaux. Les

charniers refroidissent lentement, la dépouille des martyrs retourne à la terre, l'herbe avare et les ronces recouvrent le sol impur où tant de moribonds ont sué leur dernière sueur, les fours crématoires eux-mêmes s'ouvrent béants et vides sur les matins et sur les soirs, mais c'est bien loin maintenant de l'Allemagne, c'est aux rives du Jourdain que lève la semence des héros du ghetto de Varsovie.

Ce qui a au cours des siècles opposé le monde chrétien au monde juif n'est sans doute qu'un malentendu, mais c'est un malentendu fondamental, et qui en pénétrerait le sens connaîtrait du même coup, peut-être, la signification totale de l'Histoire. Autre chose est de haïr, autre chose est de méconnaître, et si nous avons le courage d'aller au-delà des apparences, nous devrions sans doute convenir que le plus grand malheur d'Israël n'est pas d'avoir été si constamment haï, c'est d'avoir été non moins constamment méconnu et de n'avoir été méconnu que pour s'être méconnu lui-même.

Dans l'extraordinaire récit qu'on va lire, on remarquera qu'une grande partie de la population du ghetto s'est presque jusqu'au bout refusée à organiser la lutte. Oh, certes on peut dire que ce fut par crainte, ou même par simple bon sens, car il était clair qu'une poignée de héros n'avait aucune chance d'affronter la Wehrmacht avec quelque espoir de succès. Mais je crois aussi que, le sachant ou sans le savoir, les opposants à l'insurrection obéissaient à une vieille conception juive de l'honneur, très étrangère à notre sensibilité, conformant ainsi leur attitude à l'attitude immémoriale de leurs pères, depuis la dispersion. L'honneur juif en effet, depuis deux mille ans, n'est pas de résister par la force, mais par la patience, par tous les moyens de la patience, car le but que se propose, que s'est toujours proposé ce peuple impérissable n'est pas de vaincre, mais de durer ; c'est de la durée qu'il attend le salut. Qu'Israël dure, et le Très-Haut vaincra pour lui. En attendant, l'honneur, c'est de rester juif et de faire des enfants juifs,

d'en faire assez pour que tous les pogroms ne puissent anéantir ce que Dieu a ordonné de conserver. L'honneur n'est pas de venger les morts, c'est-à-dire d'en grossir d'autant le nombre, car Israël veut vivre et non pas mourir. Israël aime la vie d'un amour farouche tout en la blasphémant sans cesse, son Dieu est celui des vivants, non des morts. [...]

Oui, voilà ce que nous n'avons pas nous-mêmes toujours compris, et l'honneur pour un peuple n'est pas de vaincre mais de subsister coûte que coûte jusqu'au jour certain, inéluctable, où Dieu doit triompher à sa place, il n'est pas équitable de le juger selon les règles de l'honneur chevaleresque... Je me souviens du soir où l'enfant magnifique auquel j'ai dédié ces pages me parlait cœur à cœur, m'ouvrait son cœur, tandis que l'encens d'une soirée tropicale entraînait à flots par la fenêtre ouverte. Il me parlait de sa famille, de ses amis, de certaines expériences qui avaient blessé profondément une sensibilité précocement douloureuse. Son départ pour Londres lui apparaissait comme la voie du salut, son destin passait par Londres... « Je leur montrerai, me dit-il tout à coup, comment un juif peut se battre. » Et ce « leur » mystérieux prenait dans sa bouche un accent de sérieux enfantin qui me frappa le cœur d'un pressentiment funèbre. Oh ! sans doute, l'enfant que j'avais là devant moi ressemblait comme un frère à n'importe quel jeune garçon de bonne race que tentent le risque et l'honneur, mais son enthousiasme trop réfléchi, volontaire, avait aussi je ne sais quoi de blessé, comme certains rires une imperceptible fêlure. Le regard qui me fixait posait une question à laquelle je n'osais pas répondre. Mais les héros de Varsovie et lui-même ont depuis répondu pour moi.

« L'honneur est ce qui
nous rassemble », juin
1949,

repris dans les Essais et
écrits de combat,
Gallimard, 1971.

Son plan n'était pas de vaincre, mais de durer le plus possible

Comme Bernanos le souligne lui-même, il y a au premier abord quelque chose de sidérant, voire de choquant, à trouver sous sa plume, à l'instant même où il élargit le champ de l'honneur au nom juif, un hommage réitéré à celui de Drumont. Mais c'est justement cette filiation réaffirmée qui donne sa charge de vérité à une telle évolution. Ce n'est pas moi qui aie changé, répète Bernanos, ce sont les bien-pensants, les imposteurs qui ont perverti les valeurs auxquelles je suis, moi, demeuré fidèle. Fidèle à une tradition, à un « vieux maître aussi ». Certains commentateurs ont cru nécessaire de « sauver » Bernanos en décrivant une rupture progressive avec l'antisémitisme de sa jeunesse. Or même si le disciple de Drumont finira en effet par affirmer « Je ne suis pas antisémite », il faut admettre qu'il est demeuré profondément attaché à cette culture politique-là, longtemps inséparable d'un certain engagement monarchiste. Jusqu'au bout, son écriture et son imaginaire reconduisent les stéréotypes classiques que la tradition antisémite colle aux juifs. Que se passe-t-il, alors, pendant les années d'errance et d'exil ? Simplement ceci : à nouveau, dans l'esprit de Bernanos, ce sont les autres qui ont changé. Les antisémites ont trahi leur parole. Simultanément et symétriquement, les juifs semblent démentir l'image que Bernanos et ses camarades se sont toujours faite d'eux. Dans le ghetto de Varsovie comme sur les rives du Jourdain, les voilà qui parlent pour de bon le langage des vaincus, c'est-à-dire celui des anges qui se jettent en avant. Ils rejoignent du même coup la lutte contre un monde sans âme, qui n'entend plus rien ni à l'honneur ni à la spiritualité. De ce point de vue, il importe de marquer une troublante coïncidence, jusqu'ici jamais relevée à notre connaissance : les mots utilisés par Bernanos pour qualifier la bravoure de ces héros juifs sont exactement ceux dont il usait dans *La Grande Peur* des bien-pensants, près de vingt ans plus tôt, pour décrire l'engagement de... Drumont ! Ainsi évoque-t-il le « malentendu » qui a selon lui brouillé les relations entre Juifs

et chrétiens, comme il évoquait le « malentendu » entourant la vie de Drumont. Mais surtout, bien avant de saluer l'honneur du peuple juif en affirmant que « le but que se propose, que s'est toujours proposé ce peuple impérissable n'est pas de vaincre, mais de durer »..., l'écrivain avait brossé un portrait de son maître en rebelle à la nuque raide, glorifiant la mémoire d'un homme dont le « plan n'était pas de vaincre, mais de durer le plus possible »... Et voilà un ultime scandale en sa vérité : peu avant la mort de Bernanos, on retrouve sous sa plume le même discours, terme à terme, pour honorer le soldat juif et l'antisémite de combat.

J'écris ce livre pour moi, et pour vous – pour vous qui me lisez, oui : non pas un autre, vous, vous-même. J'ai juré de vous émouvoir – d'amitié ou de colère, qu'importe ? Je vous donne un livre vivant.

« Que nous veut-il avec ce Drumont ? » direz-vous. Hé bien, je veux l'honorer, voilà tout. Je ne demande pas justice. Quelle justice ? C'était un homme de mon pays, de mon lignage (de mon lignage ou du vôtre), un fort garçon français, un peu épais des épaules, au pas solide. De telles gens font leurs affaires eux-mêmes, aussi longtemps qu'ils tiennent debout. Aussi longtemps qu'ils tiennent debout, ils portent leur vie tout seuls, sans rien demander à personne, ils portent le bon et le mauvais, chaque chose à sa place, pour que Dieu s'y reconnaisse plus vite, au jour du jugement. Ils portent le poids de leurs péchés. Le mot justice évoque d'abord à leurs yeux l'image d'un pauvre diable mal payé, mal nourri, qui passe en hâte sur sa jaquette, après déjeuner, une espèce de toge, et coiffe son chef d'un pot galonné d'or ou d'argent. Évidemment Drumont n'a jamais attendu grand-chose de cette justice-là. De celle de la postérité, pas davantage. Qu'attendait-il donc ? Hé bien, il n'attendait rien, peut-être... Peut-être il n'espérait rien. Tout ce qu'il écrit a ce signe tragique, ce signe fatal. Presque à chaque ligne de son œuvre forte et dense, à l'architecture si sobre, un peu gauche, avec un arrière-plan de gravité

mélancolique – tel un oppidum au haut d'une colline, sur un fond de ciel d'automne, nu et doré, en terre ennemie – apparaît, comme par transparence, une espèce de résignation héroïque, l'acceptation délibérée de la mort. Oui, oui... On pense à je ne sais quel homme barbu, avec sa redingote à collet, débrouillard et chimérique, qui rêve de cracher dans la vaisselle plate de M. de Rothschild, salue le drapeau en zinc des lavoirs municipaux, puis va prendre son vermouth entre un officier de gendarmerie en retraite, auquel le nez des youpins ne revient pas (sacrebleu !) et un commerçant patriote qui pleure sur l'Alsace-Lorraine... Ainsi le voient aujourd'hui tant de sots qui ne l'ont jamais lu. Tant pis ! Il ne faut pas le plaindre. Il avait d'avance exprimé toute l'amertume de cette humiliation dernière ; je crains bien qu'il ne l'ait, en dedans de lui, souhaitée ; peut-être en a-t-il même avancé l'heure, lorsqu'encore vivant il se détournait de la vie, s'enfonçait. Sans doute est-il entré dans l'oubli, volontairement, les dents serrées, pour perdre encore une illusion, encore une, la dernière. On croit l'entendre – « Ce Drumont, tout de même... cher ami... c'est fabuleux... » En somme, son plan n'était pas de vaincre, mais de durer le plus possible.

La Grande Peur des
bien-pensants, Grasset,
1931.

Épilogue

« Ce n'est pas ma chanson qui est immortelle, c'est ce que je chante »

Tenir une parole d'honneur, pour Bernanos, cela consiste donc à soustraire coûte que coûte l'esprit d'enfance, la vocation de la France et l'horizon d'espérance à l'emprise des imbéciles. À chaque échéance cruciale, à chaque scandale (« croisade » franquiste ou « révolution » vichyste), il a tenté de demeurer fidèle à cette parole avec les seules armes d'un écrivain, en faisant entendre une voix puissante, batailleuse, bouleversante jusque dans ses failles, ses ambiguïtés. Voilà pourquoi, au terme de ce parcours à travers ses écrits de combat, je reprendrais volontiers, à son propos, ce que Bernanos disait de Péguy : « C'est un homme qui, mort, reste à portée de la voix, et même plus près, à notre portée, à la portée de chacun de nous, qui répond chaque fois qu'on l'appelle. »

Un écrivain au service d'une certaine éthique, sensible et obstinée, de la vérité ? Bernanos aimait se comparer à une vieille servante exilée, qui continue de repriser les chaussettes, même expulsée de chez ses maîtres. Dans un passage, qui ramasse beaucoup de thèmes abordés dans cette anthologie et qui en tiendra lieu de conclusion, Bernanos propose un autoportrait de l'écrivain en chanteur de rue, qui continue d'astiquer son orgue de Barbarie, malgré tout, « pour l'honneur de la profession ». L'honneur de l'écrivain, affirme encore et encore l'auteur des Enfants humiliés (1949), c'est de faire face aux imposteurs, de les regarder droit dans les yeux, moins pour dénoncer leurs mensonges que pour les nommer. Histoire d'en exhiber la puissance ravageuse à la face des hommes libres.

Le plus grand risque serait encore de ne pas s'accepter

soi-même. Or, après avoir tant travaillé depuis vingt ans, je commence seulement à croire que je ne me suis pas trompé, que j'étais réellement condamné à cette espèce de langage conventionnel qui est celui de l'écrivain. Je n'ai jamais pris très au sérieux ce langage, il m'arrive souvent de le haïr. Mais pensez que le bon Dieu ne m'a donné que ce moyen de vous émouvoir en faveur de ce que j'aime, je ne méritais pas un autre instrument que l'orgue de Barbarie dont je joue sous vos fenêtres, oh ! mes vieux compagnons ! Lorsque j'étais jeune encore, il m'arrivait peut-être de tourner la manivelle du bout des doigts, de pencher un peu trop la tête vers mon pauvre moulin. C'est fini. Réfléchissez un peu, faites-moi cette charité. Je ne puis plus prendre cet objet pour un chef-d'œuvre de lutherie, il y a trop longtemps que je le porte, la courroie m'en scie l'épaule. Je continuerai de moudre jusqu'à ce que le moulin soit vide, voilà tout, je le rendrai vide au bon Dieu et même j'essaierai de l'astiquer soigneusement une dernière fois avant de mourir, non dans l'espoir d'épater les musiciens du paradis, mais pour l'honneur de la profession. D'ailleurs ce n'est plus sous vos fenêtres que je joue, réfléchissez à cela aussi. Le vieux bonhomme a changé de trottoir, le vieux bonhomme en a fini avec les concierges et les flics. Je n'attends plus qu'un visage ami m'apparaisse derrière les vitres, je ne suis plus tenté de loucher vers les premiers étages opulents ou la mansarde à géraniums. Ma musique vous arrive du bout du monde, ainsi que le témoignage non pas de mon art, mais de ma constance. Lorsque vous ne l'entendrez plus, ce ne sera pas ma faute. J'aurai fini bravement ma carrière de chanteur des rues dans un pays sans rues ni routes – à moins que vous ne croyiez l'entendre toujours. Car ce n'est pas ma chanson qui est immortelle, c'est ce que je chante. [...]

J'ignore pour qui j'écris, mais je sais pourquoi j'écris. J'écris pour me justifier. – Aux yeux de qui ? – Je vous l'ai déjà dit, je brave le ridicule de vous le redire. Aux yeux de

l'enfant que je fus. Qu'il ait cessé de me parler ou non, qu'importe, je ne conviendrai jamais de son silence, je lui répondrai toujours. Je veux bien lui apprendre à souffrir, je ne le détournerai pas de souffrir, j'aime mieux le voir révolté que déçu, car la révolte n'est le plus souvent qu'un passage, au lieu que la déception n'appartient déjà plus à ce monde, elle est pleine et dense comme l'enfer. L'intérêt que tant de gens portent à notre dialogue forcément puéril, m'inquiète plus qu'il ne me rassure, car enfin ils n'entendent que moi. J'ai sans cesse envie de m'interrompre, de me tourner franchement vers eux, de leur dire : « Attention ! Ce n'est pas moi que je rassure. Je n'ai nullement besoin de me rassurer. Ce n'est pas moi non plus qui souffre. Tous les imposteurs de cette planète, mâles ou femelles, rouges, orangés, jaunes, verts, bleus, indigo ou violets, noirs ou blancs, pourraient s'exercer sur mon vieux cuir, je ne les sentirais pas plus que des mouches. Ce n'est pas moi que je venge. Me venger de qui ? Les imposteurs me font rigoler. Que leurs impostures soient profitables, certes, je ne le nie pas, mais ils tirent bien peu de profit d'un labeur harassant ! S'ils se doutaient de la chose ils changeraient de métier. Ils ne s'en doutent pas, précisément parce qu'ils sont des imposteurs, c'est-à-dire des gribouilles retournés. Retournés est le mot, retournés comme des doigts de gant, leur vraie peau est à l'intérieur, et ils exposent au soleil un envers vif et sanglant. On ne saurait sans remords donner des verges à ces misérables écorchés. Il y a belle lurette que je ne rêve plus de punir les menteurs, leur propre mensonge se charge de ce soin, le mensonge est bien ce que l'homme a inventé de plus cruel pour se torturer soi-même. Vous m'invitez à l'indulgence, mais j'ai beaucoup mieux que l'indulgence, je n'ai plus besoin de votre aspirine. Il y a belle lurette que le problème de l'imposture m'apparaît comme essentiel : qui le résoudrait aurait la clef de tous les autres, de tous ceux que pose le malheur de l'homme.

Les Enfants humiliés,
Paris, Gallimard, 1949.

Contre l'argent fou

Damien de Blic et Jeanne Lazarus

Introduction

Ils ont dénoncé l'oppression du capital, les méfaits de la spéculation, la finance devenue folle. Chrétiens ou révolutionnaires, socialistes ou utopistes, anarchistes ou féministes, ils ont désigné l'argent comme l'adversaire à terrasser en vue du bonheur commun. Quel que soit le siècle auquel ils ont été écrits et les engagements politiques qui les portaient, ils se sont indignés de l'influence perverse de l'argent sur les comportements des hommes et les liens sociaux. À l'heure des crises et des krachs, des scandales bancaires et des exilés fiscaux, ces textes qui pour certains datent du ^{xix}^e siècle provoquent un étrange sentiment tant est fort le retour du même et la sensation que les sociétés sont incapables de se protéger des méfaits de l'argent.

Où, ailleurs que sur les marchés financiers, se donnent mieux à voir les dérives de l'argent laissé à lui-même, dans le tourbillon de ces sommes faramineuses rapidement accumulées mais aussitôt évaporées, selon des mécanismes invisibles au plus grand nombre ? Et si lutter contre l'argent fou, c'était d'abord lever le voile sur ces mystères ? Tel est bien le but poursuivi par Proudhon dans son Manuel du spéculateur à la Bourse, publié en 1854. Manuel d'une pédagogie très efficace, l'ouvrage servira de modèle à de nombreux textes contre l'argent, littéraires ou analytiques, qui accompagneront la crise financière de 1857 – première crise

boursière de l'histoire de France.

Mais la Bourse n'a pas le monopole des folies de l'argent, et ceux qui s'opposent à lui craignent que la « gangrène » n'ait atteint la société tout entière. Georges Bataille déploie, en 1933, ses talents littéraires pour déplorer, dans les sociétés capitalistes, l'abaissement de la vie personnelle à des considérations monétaires. Les auteurs chrétiens ne sont pas les moins virulents. Face à la menace que l'argent fait peser sur l'essence même de la personne, le critique se fait prophète : la violence de l'attaque menée par Léon Bloy contre l'inhumanité des riches, au nom de l'Évangile et de la morale du don, n'a rien perdu de sa force. Une rébellion souvent motivée par une recherche d'authenticité : Karl Marx voudrait que l'amour ne s'échange que contre de l'amour ; NTM clame « l'argent pourri les gens ».

Si les institutions et les politiques économiques et sociales mises en place au cours des « Trente Glorieuses » avaient pu atténuer les inégalités, riches et pauvres ont ressurgi depuis comme des catégories pertinentes, évidentes, massives, comme elles l'étaient il y a un siècle.

L'argent redouble les dominations existantes, les renforce, les cumule, souvent leur permet d'exister lorsqu'il ne les crée pas. Bloy nous le rappelle en accusant les riches. Hubertine Auclert, figure du féminisme du ^{xix}^e siècle, le fait apparaître au sujet des relations entre hommes et femmes, déséquilibrées structurellement par la minorité économique dans laquelle ces dernières sont maintenues.

La domination de l'argent nous est souvent présentée comme un fait de nature contre lequel il serait vain de lutter. Si les textes réunis ici sont importants, c'est qu'ils montrent que l'argent obéit à des mécanismes, à des règles, se mêle aux structures sociales, et que c'est bien aux hommes et aux sociétés de choisir quelle place ils souhaitent lui donner et de s'assurer qu'il s'y tienne.

Karl Marx

L'argent peut tout acheter

Les Manuscrits de 1844 ont été écrits à Paris (Marx ayant fui la censure prussienne et entamé un périple européen avant de s'installer à Londres à partir de 1849) par le « jeune Marx » comme il fut ensuite surnommé, c'est-à-dire par un auteur encore très intéressé par la philosophie, alors qu'à partir de 1846 son œuvre sera centrée sur la critique de l'économie politique. Il analyse ici l'argent non du point de vue des mécanismes économiques, comme il le fera dans *Le Capital*, mais du point de vue de l'existence humaine, en montrant sa puissance de « perversion » et de « confusion ». Marx s'appuie sur Shakespeare et Goethe pour démontrer le pouvoir divin de l'argent, capable non seulement de décupler les forces, mais plus encore de disjoindre entièrement l'individu – la personne réelle – de ses pouvoirs effectifs. Le riche est beau, admirable, honnête, fort, même s'il est un individu laid, estropié, voleur et idiot.

L'argent « s'échange contre la totalité du monde objectif de l'homme et de la nature ». Dans le dernier paragraphe, aux accents romantiques, Marx expose ce que serait l'authenticité : échanger de l'amour contre de l'amour, de la confiance contre de la confiance, et surtout mettre en cohérence l'individu véritable et la façon dont il est perçu.

Si les sensations, les passions, etc., de l'homme ne sont pas seulement des attributions anthropologiques au sens étroit, mais, en vérité, des affirmations ontologiques de sa nature, et si elles ne s'affirment réellement que parce que leur objet existe pour elles concrètement, il est évident que 1° le mode de leur affirmation n'est pas toujours le même,

mais qu'au contraire la manière distincte dont elles s'affirment constitue le propre de leur existence, de leur vie ; tel que l'objet existe pour elles, tel sera le caractère particulier de leur jouissance ; 2° lorsque l'affirmation sensible est transmutation directe de l'objet sous sa forme indépendante (le manger, le boire, le façonnage de l'objet, etc.), nous parlons d'affirmation de l'objet ; 3° quand l'homme et donc aussi ses sentiments sont humains, l'affirmation de l'objet par un autre que lui-même est également sa propre jouissance ; 4° ce n'est que par l'industrie développée, c'est-à-dire par la médiation de la propriété privée, que la nature ontologique de la passion humaine se réalise dans sa totalité et dans son humanité ; la science de l'homme est ainsi elle-même un produit de l'activité pratique et personnelle de l'homme ; 5° le sens de la propriété privée – libérée de son aliénation – est l'existence des objets essentiels pour l'homme, tant comme objets de jouissance que comme objets d'activité.

L'argent, qui possède la qualité de pouvoir tout acheter et tout s'approprier, est éminemment l'objet de la possession. L'universalité de sa qualité en fait la toute-puissance, et on le considère comme un être dont le pouvoir est sans bornes. L'argent est l'entremetteur entre le besoin et l'objet, entre la vie et les moyens de vivre. Mais ce qui sert de médiateur à ma vie médiatise aussi l'existence des autres pour moi. Pour moi, l'argent, c'est autrui.

« Allons donc ! tes mains, tes pieds, ta tête et ton derrière t'appartiennent sans doute, mais ce dont je jouis allègrement m'en appartient-il moins ? Si je puis me payer six étalons, leurs forces ne sont-elles pas miennes ? Je galope, et me voici le rude gaillard, comme si j'avais vingt-quatre jambes. »
(Goethe, Faust)

Shakespeare dans Timon d'Athènes :

« De l'or, ce jaune, brillant et précieux métal ! Non, dieux bons ! je ne fais pas de vœux frivoles : des racines, cieux

sereins ! Ce peu d'or suffirait à rendre blanc le noir ; beau, le laid ; juste, l'injuste ; noble, l'infâme : jeune, le vieux ; vaillant, le lâche... Eh bien ! cet or écartera de votre droite vos prêtres et vos serviteurs, arrachera l'oreiller du chevet des malades. Ce jaune esclave tramera et rompra les vœux, bénira le maudit, fera adorer la lèpre livide, placera les voleurs, en leur accordant titre, hommage et louange, sur le banc des sénateurs ; c'est lui qui décide la veuve éplorée à se remarier. Celle qu'un hôpital d'ulcérés hideux vomirait avec dégoût, l'or l'embaume, la parfume, et lui fait un nouvel avril... Allons ! poussière maudite, prostituée à tout le genre humain, qui met la discorde dans la foule des nations... »

Et plus loin :

« Ô toi, doux régicide ! cher agent de divorce entre le fils et le père ! brillant profanateur du lit le plus pur d'Hymen ! vaillant Mars ! séducteur toujours jeune, frais, délicat et aimé, dont la rougeur fait fondre la neige consacrée qui couvre le giron de Diane ! Dieu visible qui rapproche les incompatibles et les oblige à s'embrasser ! qui parle par toutes les bouches dans tous les sens ! ô pierre de touche des cœurs ! traite en rebelle l'humanité, ton esclave, et par ta vertu jette-la dans un chaos de discordes, en sorte que les bêtes puissent avoir l'empire du monde ! »

Shakespeare décrit parfaitement la nature de l'argent. Pour le comprendre, commençons d'abord par expliquer le passage de Goethe :

Ce que je peux m'approprier grâce à l'argent, ce que je peux payer, c'est-à-dire ce que l'argent peut acheter, je le suis moi-même, moi le possesseur de l'argent. Telle est la force de l'argent, telle est ma force. Mes qualités et la puissance de mon être sont les qualités de l'argent ; elles sont à moi, son possesseur. Ce que je suis, et ce que je puis, n'est donc nullement déterminé par mon individualité. Je suis laid, mais je puis m'acheter la plus belle femme ; aussi ne suis-je pas laid, car l'effet de la laideur, sa force rebutante,

est annulée par l'argent. Je suis, en tant qu'individu, un estropié, mais l'argent me procure vingt-quatre pattes ; je ne suis donc pas estropié ; je suis un homme mauvais, malhonnête, sans scrupule, stupide : mais l'argent est vénéré, aussi le suis-je de même, moi qui en possède. L'argent est le bien suprême, aussi son possesseur est-il bon ; que l'argent m'épargne la peine d'être malhonnête, et on me croira honnête ; je manque d'esprit, mais l'argent étant l'esprit réel de toute chose, comment son possesseur pourrait-il être un sot ? De plus, il peut s'acheter des gens d'esprit, et celui qui en est le maître n'est-il pas plus spirituel que ses acquisitions ? Moi qui, grâce à mon argent, suis capable d'obtenir tout ce qu'un cœur humain désire, n'ai-je pas en moi tous les pouvoirs humains ? Mon argent ne transforme-t-il pas toutes mes impuissances en leur contraire ?

Si l'argent est le lien qui m'unit à la vie humaine, qui unit à moi la société et m'unit à la nature et à l'homme, l'argent n'est-il pas le lien de tous les liens ? Ne peut-il pas nouer et dénouer tous les liens ? N'est-il pas, de la sorte, l'instrument de division universel ? Vrai moyen d'union, vraie force chimique de la société, il est aussi la vraie monnaie « divisionnaire ».

Shakespeare signale surtout deux propriétés de l'argent :

1° Il est la divinité manifestée, la transformation de toutes les qualités humaines et naturelles en leur contraire, l'universelle confusion et perversion des choses ; il harmonise les incompatibilités ;

2° Il est la prostituée universelle, l'universel entremetteur des hommes et des peuples.

La perversion et la confusion de toutes les qualités humaines et naturelles, l'harmonisation des incompatibilités – la force divine – de l'argent sont inhérentes à sa nature en tant que nature générique aliénée et aliénante des hommes, en tant que nature qui se livre à autrui. Il est la puissance

aliénée de l'humanité.

Ce que je ne puis en tant qu'homme, ce que ne peuvent toutes mes énergies d'individu, je le puis grâce à l'argent. L'argent fait de chacune des puissances de mon être ce qu'elles ne sont pas en soi : il les change en leur contraire.

Si j'ai envie d'un repas, si je veux prendre la chaise de poste, n'étant pas assez fort pour faire la route à pied, l'argent me procure le repas et la chaise de poste, c'est-à-dire qu'il transforme mes vœux – êtres imaginaires – et les transfère de leur existence pensée, figurée ou voulue, dans une existence sensible, réelle : il les fait passer de l'imagination à la vie, de l'être figuré à l'être réel. Cette fonction médiatrice fait de l'argent une puissance véritablement créatrice.

Sans doute, l'envie existe aussi chez qui n'a pas d'argent, mais c'est une chose purement chimérique qui, pour moi, pour un tiers, pour les autres, est sans effet, sans être réel, sans objet. La différence entre la demande effective, fondée sur l'argent, et la demande sans effet, fondée sur mon besoin, ma passion, mon désir, etc., est la différence entre l'être et la pensée, entre l'idée existant seulement en moi et l'idée telle qu'elle est pour moi en dehors de moi en tant qu'objet réel.

Quel que je sois, si je n'ai pas d'argent pour voyager, je n'ai pas de besoin – on veut dire de besoin réel de voyager – susceptible d'être satisfait. Quel que je sois, si j'ai la vocation des études mais point d'argent pour m'y adonner, je n'ai pas la vocation des études, c'est-à-dire une vocation effective, véritable. En revanche, si je n'ai pas réellement la vocation des études, mais que j'ai la volonté et l'argent pour m'y adonner, alors ma vocation sera effective. Moyen et pouvoir universels, extérieurs, venant ni de l'homme en tant qu'homme, ni de la société humaine en tant que société, moyen et pouvoir de changer l'idée en réalité et la réalité en simple idée, l'argent transforme les forces réelles et

naturelles de l'homme en idées purement abstraites, en imperfections, chimères et tourments ; de même, les imperfections et les chimères, les puissances stériles et purement imaginaires de l'individu, il les transforme en puissances réelles. En vertu de quoi l'argent est la perversion générale des individualités qu'il change en leur contraire, en leur attribuant des qualités qui ne sont pas le moins du monde les leurs.

Il apparaît alors comme la puissance corruptrice de l'individu, des liens sociaux, etc., qui passent pour être essentiels. Il transforme la fidélité en infidélité, l'amour en haine, la haine en amour, la vertu en vice, le vice en vertu, le valet en maître, le maître en valet, la bêtise en intelligence, l'intelligence en bêtise.

Notion existante et agissante de la valeur, l'argent confond et échange toute chose ; il en est la confusion et la conversion générales. Il est le monde à l'envers, la confusion et la conversion de toutes les qualités naturelles et humaines.

Qui peut acheter le courage est courageux, fût-il lâche. L'argent ne s'échange pas contre telle qualité, telle chose, telles forces de l'être humain : il s'échange contre la totalité du monde objectif de l'homme et de la nature. Il sert donc à échanger (du point de vue de son possesseur) toute qualité contre toute autre, fût-elle son contraire. Il fait fraterniser les incompatibilités, il force les ennemis à se donner l'accolade.

Imagine l'homme humain et son rapport au monde comme un rapport humain, et tu ne pourras échanger l'amour que contre l'amour, la confiance que contre la confiance, etc. Si tu veux jouir de l'art, tu devras avoir une culture artistique ; si tu veux avoir un ascendant sur autrui, tu devras être capable d'agir pour le bien des autres et exercer une influence stimulante. Chacun de tes rapports avec l'homme – et avec la nature – devra être une manifestation déterminée, conforme à l'objet de ta volonté, à ta vraie vie individuelle. Si

tu aimes sans susciter l'amour réciproque, si ton amour ne provoque pas la réciprocité, si vivant et aimant tu ne te fais pas aimer, alors ton amour est impuissant, il est infortune.

Philosophie,
Gallimard/Folio, 1994
(traduction des
Manuscrits de 1844
par Jean Malaquais et
Claude Orsoni).

Pierre-Joseph Proudhon

La Bourse, temple de la spéculation

Si l'argent est le dieu des temps modernes, comme l'affirme Marx, la Bourse est son temple. L'image est employée par Pierre Joseph Proudhon dans le Manuel du spéculateur à la Bourse publié en 1853, alors que toute publication à caractère politique lui est interdite. Proudhon s'intéresse toutefois depuis longtemps aux questions économiques : député à l'Assemblée constituante de 1848, il avait proposé un système de crédit presque gratuit fondé sur le travail et la production. Le Manuel, comme son nom l'indique, a un objectif didactique en analysant le fonctionnement réel de la Bourse – son explication des marchés à terme reste un modèle de pédagogie économique. Il aura d'ailleurs un succès retentissant. Quelques années plus tard, en 1857, la France connaît sa première crise boursière. De nombreux écrivains et pamphlétaires écriront alors sur le sujet en prenant tous pour modèle le Manuel de Proudhon – en particulier Vallès, Dumas fils, Vallée et Mirecourt.

Toute chose a son mauvais côté, toute institution ses abus, tout avantage traîne après soi ses inconvénients.

C'est le Travail qui a fait imaginer l'esclavage ; et tout le monde sait, sans que nous ayons besoin de le redire, quelles misères engendrent de nos jours le service des machines, la division parcellaire, les métiers insalubres, les séances excessives, l'exploitation immorale de l'enfance et du sexe. Après la tyrannie des maîtrises et des jurandes, détruites en 89, les tortures de la concurrence et les ignominies du

salariat : tel est l'apanage du travailleur.

Le Cr dit semble avoir pour cor latif oblig  l'usure : et ce n'est pas le moindre vice qui d shonore la prestation des capitaux. Le prix excessif des loyers, surtout   Paris, est une plaie sur laquelle il serait presque s ditieux, en ce moment, de nous arr ter.

Le Commerce, de son c t , ne se contente pas du prix de ses transports, de ses commissions, de la prime due aux risques qu'il court ou du produit l gitime de ses d couvertes : il lui faut encore le privil ge, le monopole, la subvention, la prime, la contrefa on, la fraude, l'accaparement...

La Sp culation ne pouvait  chapper   la commune loi : et comme les pires abus sont ceux qui s'attachent aux meilleures choses, corruptio optimi pessima, c'est sous le nom de Sp culation que le parasitisme, l'intrigue, l'escroquerie, la concussion d vorent la richesse publique et entretiennent la mis re chronique du genre humain.

La Sp culation, avons-nous dit, est essentiellement al atoire. Toute combinaison industrielle, financi re ou commerciale, emporte avec elle un certain risque ; par cons quent,   c t  de la r mun ration d'un service utile, il y a toujours, ou presque toujours, un b n fice d'agio.

C'est cet agio qui sert de pr texte ou d'occasion   l'abus.

En tant qu'il sert de compensation au risque que toute sp culation productive emporte avec elle, l'agio est l gitime. Recher   pour lui-m me, ind pendamment de la production sp culative, l'agio pour l'agio enfin, il rentre dans la cat gorie du pari et du jeu, pour ne pas dire de l'escroquerie et du vol : il est illicite et immoral. La Sp culation ainsi entendue n'est plus que l'art, toujours chanceux cependant, de s'enrichir sans travail, sans capital, sans commerce et sans g nie ; le secret de s'appropri r la fortune publique ou celle des particuliers sans donner aucun  quivalent en  change : c'est le chancre de la production, la peste des soci t s et des  tats.

Faisons-la connaître par quelques exemples.

Le jeu et le pari sont la forme la plus simple de la Spéculation agioteuse entièrement dépourvue de productivité et d'utilité, mais non encore tout à fait criminelle. Un certain nombre de personnes se réunissent dans un salon, autour d'une table, entassent sur le tapis de l'or et des bank-notes, parient pour la rouge ou la noire, ou mettent leurs enjeux sur un coup de dés, sur un coup de cartes. Le hasard, aveugle ou intelligent, caresse celui-ci, maltraite celui-là. L'un s'en va ruiné, l'autre se retire avec un léger bénéfice, un troisième a fait fortune. Qu'ont-ils produit tous ? Nous supposons que la partie s'est jouée le plus loyalement du monde : qu'ont-ils fait produire à leurs capitaux, à leur intelligence ? Quelle valeur ont-ils conquise ? Absolument aucune. Des millions auront pu être jetés sur le tapis, sans qu'ils aient produit la moindre utilité nouvelle : tout au plus auront-ils changé de propriétaire.

Des amateurs de l'espèce chevaline élèvent, à grands frais, des étalons et des juments pour les courses. Le prix d'entrée pour courir est de 1,000 fr. Ce luxe peut avoir son utilité pour l'amélioration de l'espèce, qui est une partie de la richesse nationale. Mais les paris qui s'engagent, en dehors du cercle des éleveurs, entre les spectateurs désintéressés, à quoi servent-ils ? Jeu pur, qui n'a d'autre effet que de distraire l'intelligence des parieurs, et qui, s'il se propageait dans la nation, entraînerait dans la production un déficit notable.

Un individu, qui n'est ni industriel, ni commerçant, qui se garderait fort d'aucune entreprise sérieuse, parie que le prix du pain, aujourd'hui de 50 centimes le kilogramme, sera l'hiver prochain à 60 ; – que celui des vins dépassera, après vendange, 40 francs l'hectolitre, franc de droits ; – que tel navire, chargé de coton et attendu au Havre le 1^{er} décembre, ne sera pas arrivé en janvier. De quoi se mêle ce brouillon ? Qu'il perde ou qu'il gagne, qu'en peut-il résulter pour le

commerce ? Qu'est-ce que cela fait à la fortune publique ? Bien plus, n'y a-t-il pas déjà quelque chose de répréhensible à venir ainsi, sans but, sans utilité, sans motif sérieux, jeter le trouble dans les transactions ?

Les capitaux, comme toute espèce de marchandises, sont soumis à l'offre et la demande, et subissent les oscillations du crédit. Il est donc tout naturel et tout simple, lorsque le commerce, l'industrie ou l'hypothèque offrent à l'argent 5 et 6 % d'intérêt, que les créanciers de l'État vendent leurs titres, et cherchent à placer ailleurs des capitaux qui, engagés dans les fonds publics, ne rapporteraient que 4. Pareillement, si l'argent regorge sur le marché, ou si le commerce et l'industrie n'offrent pas au capitaliste une sécurité suffisante, il est naturel encore qu'il reporte ses fonds sur l'État, et qu'il achète des rentes. Dans le premier cas, les fonds publics seront en baisse, ce qui sera un signe de prospérité générale ; dans le second ils seront en hausse, ce qui témoignera du défaut de confiance. S'il y a hausse partout à la fois, c'est que le capital surabonde, et que l'offre du détenteur dépasse la demande de l'entrepreneur. Telle est la signification normale des mouvements de la Bourse, en ce qui concerne les fonds publics.

Mais l'agiotage vient dénaturer cette signification, au point que le rapport est changé du tout au tout, et que dans l'immense majorité des cas, baisse de la rente à la Bourse signifie affaires mauvaises ; hausse de la rente, au contraire, bonnes affaires, tant pour le pays que pour le gouvernement. La raison de cette anomalie est qu'au lieu de voir dans la dette publique un déversoir assuré des capitaux disponibles, on s'est habitué à considérer l'État lui-même comme un grand entrepreneur de commerce, industrie, banque, salubrité, sécurité, etc., dont le crédit monte ou descend, suivant que ses opérations paraissent plus ou moins avantageuses et plausibles, et qui, par l'importance de ses affaires, par la solidarité qu'ils imposent au pays, domine et

gouverne le marché.

Un particulier se rend à la Bourse, le 4 1/2 étant à 90 fr. Il offre de livrer fin courant pour 100,000 fr. de rentes de cette valeur à 89 fr., c'est-à-dire qu'il parie, en se fondant sur n'importe quelles conjectures, que la rente 4 1/2, qui dans ce moment est à 90, sera descendue fin courant à 88. En conséquence, il s'engage à livrer à la même époque à 89 : différence, 1 fr., qui constitue le bénéfice de son pari. Certes, c'est déjà une chose profondément irrégulière, immorale, désastreuse ; une chose qui accuse à la fois l'organisation politique du pays, la moralité et la capacité du pouvoir, que cet enchaînement de la fortune et de la sécurité des citoyens aux décisions ministérielles, et cette assimilation des actes du souverain au tirage d'une loterie. Il est évident que de semblables paris, non seulement ne contiennent en eux-mêmes aucun élément d'utilité, de productivité ou d'économie, mais qu'ils sont souverainement contraires à la tenue des opérations réelles, et destructifs de toute spéculation sérieuse.

Allons au fond, et nous découvrirons bientôt que ce pari, cette spéculation de Bourse, qui, abstraction faite des intérêts qu'elle compromet, pouvait jusqu'à certain point paraître innocente, n'est le plus souvent qu'une violation de la foi publique, un abus du secret de l'État, une trahison envers la société.

Un ministre, dont la fortune personnelle se compose de 50,000 livres de rentes en placement sur l'État, sait, de source certaine, qu'il existe entre le gouvernement dont il fait partie et une puissance étrangère telle difficulté diplomatique de laquelle sortira infailliblement une déclaration de guerre. Il met sa fortune à l'abri, en vendant à 92 des rentes qu'il sait devoir descendre dans cinq ou six semaines à 85. Un pareil acte, de la part d'un ministre, est une lâcheté, une désertion. Il fait plus : non content de sauver par une félonie ses propres capitaux, il joue à la baisse sous le couvert

impénétrable d'un agent de change, et réalise en quinze jours plusieurs millions. C'est un vol commis de nuit, en maison habitée, avec préméditation et guet-apens. Mais le secret de l'agent de change lui est assuré ; et puis, comme dit Gilbert,

Il est puissant : les lois ont ignoré son crime !

Le monde boursier admet, tolère, excuse ou pardonne de tels actes. Ce n'est plus de la trahison ; cela s'appelle euphémiquement spéculation.

La plupart des spéculations de Bourse, qu'elles aient pour objet les fonds publics ou les valeurs industrielles, reposent aujourd'hui, soit sur des éventualités plus ou moins ingénieusement calculées, et dont la cause première est généralement l'État ; soit sur des secrets dérobés aux compagnies ou à l'État ; soit enfin sur la faveur, l'indiscrétion, la connivence ou la vénalité présumée des administrateurs de compagnies et des fonctionnaires de l'État. À cette heure, la spéculation n'est plus un jeu où chacun a le droit de faire tout ce que la loi ne défend pas, et de corriger, autant que le permet la prudence, les caprices du hasard. C'est une réunion de tous les délits et crimes commerciaux : charlatanisme, fraude, monopole, accaparement, concussion, infidélité, chantage, escroquerie, vol.

Le gouvernement met en adjudication le chemin de fer de Paris à ***. Plusieurs sociétés se présentent en concurrence pour obtenir cette concession. Au lieu de soumissionner au rabais, elles conviennent, la veille des enchères, de ne déposer entre elles toutes qu'une seule soumission et de se partager le lendemain les actions. Elles obtiennent ainsi un bail, de 99 ans, quand par une concurrence sincère il aurait pu n'être que de 50. – C'est une coalition, aux termes de la loi : on nomme cela, dans le monde honnête, spéculation.

D'après les études publiées par les journaux, le rendement

de ce chemin ne sera pas moindre de 10 à 15 %. Les actions s'élèvent aussitôt de 500 fr. à 1,000 fr. ; les premiers souscripteurs vendent et réalisent : l'expérience démontre ensuite que le rendement de la voie n'est que de 7 1/2 %. Les actions tombent de 1,000 à 650 : différence 350 fr. par action qu'empochent les fondateurs et premiers actionnaires. – Charlatanerie macairienne : spéculation !

Après la révolution de 1848, il fut longtemps question d'annuler la concession du chemin de fer de Lyon. La compagnie n'avait pu fournir son cautionnement ; elle était dans l'impossibilité d'exécuter, et sollicitait l'annulation de ses engagements. Les actions tombèrent au plus bas. Grâce à l'Assemblée législative, qui prit l'affaire en main, un nouveau cahier des charges fut rédigé ; de nouvelles conventions faites, une loi votée par les représentants du pays. Le lendemain du vote ; les actions haussaient dans une seule Bourse de 400 fr. – Abus des influences : spéculation !

Depuis le 2 décembre 1851, les chemins de fer ne se donnent plus par adjudication, mais par concession directe. Les coalitions entre compagnies soumissionnaires étant devenues impossibles, le génie spéculatif s'est reporté tout entier sur la sollicitation. Or, il est bien difficile, quelle que soit l'intégrité des dépositaires du pouvoir, qu'ils échappent aux filets des soi-disant spéculateurs. Supposons qu'ils trouvent moyen de se faire appuyer auprès du prince par les représentants plus ou moins accrédités d'un gouvernement ami. – Intrigue diplomatique : spéculation !

Une compagnie de chemin de fer achète la batellerie des rivières et canaux qui pourraient faire à sa ligne une concurrence dangereuse, pour le transport, soit des marchandises, soit des voyageurs. Le prix du matériel est de 10 millions. Or, il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe, disait Démosthène. Un capital de 10 millions ne se souscrit pas en un jour, surtout en présence de la rivalité d'un chemin de fer. La navigation est anéantie : le public,

dépouillé d'une industrie précieuse, est rançonné. – Monopole : spéculation !

Une compagnie s'était formée pour l'exploitation d'une industrie minéralogique. Les bénéfices de la fabrication ne paraissant point à cette compagnie assez considérables, elle songe à se faire acheter, avec indemnité, par l'État. En conséquence, elle sollicite, sous main, par des voies détournées, la suppression générale de son industrie, sous prétexte d'insalubrité ; il s'en faut de peu qu'un décret, prononçant à la fois la suppression de toute une branche de travail et l'indemnité de ces agioteurs, ne soit rendu... Si ce plan eût réussi, la compagnie réalisait, outre son capital, un bénéfice de quelques millions. – Hypocrisie, philanthropie, sacrifice de la fortune publique : spéculation !

Un particulier, qui compte sa fortune par millions, s'avise un jour d'acheter tous les cuivres, au fur et à mesure de l'extraction. Il est le maître du marché, et comme l'industrie ne peut se passer de cuivre, elle est forcée de payer de 25 à 50 % de prime. – Accaparement : spéculation !

Une maison de banque fait mieux encore : elle se rend propriétaire des mines de mercure, métal indispensable à l'exploitation des minerais d'or et d'argent. Par cette propriété inviolable, ladite maison prélève, outre le prix normal du mercure, un droit de 10 % sur l'extraction des métaux précieux. – Aliénation du domaine public : spéculation !

Il dépend d'un ministre, et de son rapport plus ou moins véridique et favorable, que telle mine soit concédée à une compagnie de capitalistes, en instance auprès du gouvernement. Il sait que cette concession, que la loi l'oblige de faire gratuitement, fera gagner à la compagnie impétrante 10 millions. Le ministre laisse l'affaire en souffrance, jusqu'au jour où un agent de la compagnie dépose sur sa cheminée un portefeuille contenant 100 billets de 1,000 fr. – Concussion : spéculation !

Diverses sociétés se forment pour le percement de puits

dans un bassin houiller qu'on sait être fort riche, mais jusqu'à ce moment à peine exploité. Certes, c'est une richesse qu'elles vont mettre au jour, une valeur immense qu'elles vont créer. Pour assurer au public le bénéfice d'une partie de cette richesse, le gouvernement établit certains droits sur l'extraction, tant au profit de l'État qu'en faveur des propriétaires superficiaires ; de plus il défend, à peine de révocation, l'agglomération, soit par vente, soit par fermage, des mines. Mais si le fermage et la vente des concessions minières sont interdits, l'association ne l'est pas. Une grande compagnie charbonnière se forme donc entre les sociétés concurrentes, pour l'exploitation unitaire, la vente et la hausse du prix des houilles ; et il y a tant d'intérêts respectables, politiques, diplomatiques, judiciaires, parlementaires, engagés dans l'association, que le gouvernement n'a jamais su y trouver remède. – Association, réunion, participation, entente, concert ou tout ce qu'on voudra, c'est-à-dire art d'éluder la loi : spéculation !

D'autres compagnies, qui ont obtenu des concessions distinctes de canaux, de chemins de fer, s'entendent, mais cette fois avec approbation du gouvernement, non pas précisément pour améliorer le service des transports ou en diminuer le tarif, mais afin d'en relever et maintenir les prix. Pour plus de sûreté, après avoir fixé l'apport et le revenu de chacune, elles se groupent sous une administration centrale et confondent leurs intérêts. On ne voit pas pourquoi la législation anti-unitaire des mines ne s'appliquerait pas aux chemins de fer, ni ce que le public gagne à cette fusion ; mais il est sûr que le profit des compagnies s'en augmente. – Spéculation !

Une institution de crédit, sous la forme d'une société anonyme, s'établit pour l'achat et la vente des actions industrielles. Les administrateurs de cette société, devenus les patrons obligés de toutes les entreprises, profitent de leur position pour se faire offrir de tous côtés des actions qu'ils

reçoivent, comme simples particuliers, au pair ou même en baisse, et qu'ils s'achètent ensuite à eux-mêmes, en leur qualité d'administrateurs de la société, au nom, pour compte et avec les fonds de cette société, à 100, 150, 200 fr. de prime. – Confusion d'attributions, infidélité : spéculation !

Une compagnie se forme, au capital de 60 millions, pour la construction d'un chemin de fer d'une longueur de 120 kilomètres, tous frais de matériel, gares, embarcadères, stations, etc., compris. À 500,000 fr. par kilomètre, c'est cher : mais on est au début de ces entreprises gigantesques ; le public est enivré ; on s'arrache les actions, on jette l'argent par les fenêtres. Cependant, au lieu de 60 millions, la voie en coûte 96, – soit, par kilomètre, 806,000 fr. Il se trouve que les fondateurs, administrateurs, directeurs, gérants, inspecteurs et patrons de la compagnie sont en même temps, pour son compte, entrepreneurs de terrassements, viaducs, tunnels, fournisseurs de rails, traverses et coussinets, constructeurs de locomotives, etc. Les marchés qu'ils passent, pour ces objets divers, au nom de la compagnie, et en qualité de ses fondés de pouvoirs, ils les signent comme partie contractante avec cette même compagnie, chose permise, quand elle n'est pas expressément défendue, par le système de société anonyme. Cumul, collusion : spéculation !

Une société en commandite s'annonce au public, sous le patronage le plus respectable et avec les plus beaux rapports d'ingénieurs, pour l'exploitation d'une mine. Les actions gagnent, en quelques semaines, 100 % ; les concessionnaires ou leurs ayants droit, ainsi que les premiers souscripteurs d'actions qui ont monté, de connivence avec eux, l'entreprise, réalisent vite ; puis, quand arrivent les fouilles, on s'aperçoit que la couche est bouleversée, inexploitable. On s'est trompé ! Affaire nulle ! les actions valent zéro. Rendez l'argent alors, dirait, en s'appuyant sur la loi de 1810, le sens commun. – Non, répondent les

compères ; l'exploitation d'une mine est une entreprise aléatoire : la chance, qui pouvait être pour vous, a tourné contre vous ; vous n'avez pas droit de vous plaindre. – Mystification, escroquerie, macairisme : spéculation !

Le besoin se fait sentir d'une communication directe et rapide entre l'Europe occidentale et les ports opposés de l'Amérique. Une compagnie puissante, patronnée et commanditée par l'État, peut seule exécuter un pareil service. Que le gouvernement lui garantisse une subvention annuelle de 10 ou 12 millions par an, elle sera bientôt formée. 10 millions par an ! il y a de quoi doter vingt mille rosières !... Les ports de l'Océan et de la Méditerranée, les chambres de commerce, les municipalités, les conseils généraux, les sénateurs, les armateurs, les ingénieurs, les journalistes, un tiers de la France, se met en mouvement pour avoir part à l'immense curée. La sollicitation arrive des quatre points cardinaux au ministère, d'autant plus effrontée qu'au moment même où les solliciteurs demandent protection pour la marine, ils prêchent le libre-échange pour tout le reste. – Favoritisme, dilapidation, corruption : spéculation !

Telle est, en général, la spéculation abusive : elle se multiplie sous mille formes, s'attache au travail, au capital et au commerce, dont elle s'approprie le plus clair, le plus net et le plus beau ; elle singe et déshonore la spéculation utile, dont les poursuivants généreux et modestes ne recueillent trop souvent pour récompense que la misère, tandis que les amants éhontés de l'autre, insultant à la morale publique, nagent dans les honneurs et l'opulence.

Il ne faut pas confondre les abus de la spéculation avec ses erreurs : les premiers, ainsi que nous venons de le faire voir, sont essentiellement l'œuvre du parasitisme et de la fraude, justiciables de la police correctionnelle et des cours d'assises ; les seconds ne sont que les mécomptes d'une intelligence entreprenante, mais peu éclairée et

malheureuse.

Un perruquier, qu'enflamme l'exemple d'Arkwright et que séduit la découverte de Montgolfier, s'imagine avoir résolu le problème de la direction des aérostats ; il quitte tout pour suivre son idée, engage son mobilier, fait appel à la bourse de ses amis, ouvre des souscriptions, lance des annonces, gagne la confiance de riches amateurs et en obtient des sommes considérables, dont tout le fruit, après de ridicules essais, est une démonstration nouvelle de l'impossibilité de l'entreprise. – Voilà une erreur de spéculation.

La liste des brevets d'invention que délivre chaque année le gouvernement, mais sans garantie de sa part, n'est, pour les quatre cinquièmes, que la liste des fausses spéculations qu'enfante incessamment le génie industriel. Mais cette exubérance de découvertes est comme la fumée, qui recèle dans ses tourbillons la flamme : si le plus souvent elle n'apporte que la ruine à ses auteurs, elle est, pour la société, la condition nécessaire du progrès, et, à ce point de vue, encore respectable.

En 1785 le ministère français conclut avec l'Angleterre un traité par lequel les poteries des deux provenances seront introduites réciproquement en franchise dans les deux pays. Le ministère français avait compté, pour les manufactures de Sèvres et de Beauvais, sur un débouché immense, dans un pays qui ne produisait que des poteries communes. Mais la spéculation était fautive : tandis que l'Angleterre achetait à peine pour 100,000 fr. de porcelaines, elle nous expédiait pour des millions de terres cuites. Il fallut, non sans honte, résilier le marché.

Afin d'assurer la propriété des écrivains et éditeurs français, et mettre fin à la contrefaçon belge, le gouvernement de France fait avec le gouvernement de Belgique un traité par lequel la propriété littéraire est garantie réciproquement dans les deux pays. Bonne affaire pour les auteurs et publicateurs de livres nouveaux ; mais mauvaise

spéculation pour la librairie belge, si les tarifs de douane sont maintenus ; pour la librairie française s'ils sont abolis. Tandis que la France acquiert un marché de 3 millions d'âmes, elle offre à la Belgique le sien, qui est de 36 millions : les conditions ne sont pas égales.

Pour doter le pays de canaux, le gouvernement fait appel aux capitaux privés, leur garantit, avec l'intérêt de 5 %, une part considérable dans le produit net des voies navigables, pendant 99 ans. L'expérience démontre ensuite que le plus faible tarif sur la batellerie est prohibitif, et qu'un canal, pour rendre tous les services dont il est susceptible, ne doit rien rapporter du tout : chose dont on aurait pu s'assurer en discutant le cahier des charges. La spéculation en ce qui concernait les actionnaires, était donc fautive ; ils la rendirent abusive en s'obstinant à empêcher la réduction des tarifs, et en obligeant le pouvoir à leur racheter complaisamment, à très-haut prix, leurs actions de jouissance.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette matière. On voit, par ces quelques exemples, qu'autant la condition aléatoire, inséparable de toute spéculation sérieuse, fournit de prétextes à la spéculation abusive ; autant les erreurs, dont la première est involontairement et innocemment susceptible, fournissent d'excuses et de déclinatoires à la seconde. C'est une mer remplie d'écueils, de bas-fonds, de courants et d'entonnoirs, visitée par les trombes, les glaces, les brouillards, les ouragans, infestée par les flibustiers et les corsaires.

Le Manuel du
spéculateur,
4^e édition, Garnier
Frères, 1854.

→ Voir aussi le texte de Pierre-Joseph Proudhon.

Hubertine Auclert

L'argent, instrument de la domination masculine

L'argent fou ne s'arrête pas aux portes des foyers. Si les attaques les plus courantes contre lui sont dirigées vers le monde de la finance ou les grandes entreprises, la question du partage équitable se pose aussi, et depuis longtemps, au sein des ménages. Dès que les femmes ont commencé à demander leur autonomie, elles ont parlé d'argent.

Hubertine Auclert est une pionnière. À la fin du ^{xix}^e siècle, elle se distingue des ligues naissantes de défense des femmes par des positions radicales et des actions spectaculaires. Elle exige l'égalité dans tous les domaines, y compris celui du travail et du salaire, et lutte avec acharnement pour le droit de vote des femmes et contre le code de la famille napoléonien. Elle doit d'ailleurs sa célébrité à ses irruptions dans les salles de mariage pour conspuer l'article 213 du code civil imposant l'obéissance de la femme à son époux.

Cette « suffragette » réfléchit très précisément à l'oppression des femmes par l'argent, aussi bien sur le plan politique – en 1880 elle refuse de payer ses impôts, déclarant que les hommes doivent avoir le privilège de payer les taxes qu'ils ont le privilège de décider – que domestique, s'en prenant à l'état de mineur imposé à la femme mariée. À partir de 1884, elle milite pour l'institution d'un régime de séparation de biens, qui permettrait aux femmes mariées de disposer librement de leur propre argent. Publié dans *La Citoyenne*, cet article dénonce la dépendance économique des femmes.

La femme, en apportant autant et souvent même plus que l'homme à la communauté, n'a non seulement pas droit sur

les biens mis en commun par son mari, mais elle perd même le droit de disposer de ses biens propres.

Est-ce parce qu'elle est femme ?

Non, puisque la femme qui s'associe avec un homme pour exploiter une industrie quelconque a légalement autant de droit que son associé sur cette industrie.

C'est parce qu'elle est mariée, c'est-à-dire tombée sous le coup de l'incapacité légale ; que la femme ne peut ni jouir, ni disposer des biens de la terre. On craint qu'elle en mésuse, et pour l'empêcher d'en mésuser, on la prive d'en user.

La Révolution elle-même, qui cependant avait fait du mariage une libre convention, ne se souciait pas d'admettre l'égalité des époux sur les biens communs.

C'est grâce à l'énergie et au talent de Danton et de Camille Desmoulins que le projet de code de la Convention porte à l'article 11 du titre III : « Les époux ont ou exercent un droit égal pour l'administration de leurs biens », et à l'article 12 : « Tout acte important, vente, engagement ou hypothèque sur les biens de l'un ou de l'autre, n'est valable que s'il est consenti par l'un et l'autre des époux ».

Le code de la Convention était rationnel, tandis que le code Napoléon^{64} fait du mariage une association ayant pour base l'inégalité des associés.

Si, dès les premiers jours de vie commune, la femme n'a pas le caractère de se mettre, malgré la loi, sur le pied de l'égalité avec l'homme, elle sera, toute sa vie, victime de la tyrannie maritale.

Dès que l'homme a épousé, il considère si bien la fortune ou le produit du travail de la femme comme siens, qu'il les fait naturellement servir à son plaisir ou à ses goûts thésaurisateurs.

Sous le régime de la communauté, la femme, même riche, est réduite à une si complète indigence qu'elle est obligée, pour recevoir quelques pièces de monnaie (sa monnaie à elle), de s'humilier jusqu'à tendre la main à son mari.

Sous ce beau régime, le mari administre seul les propriétés immobilières même quand ces propriétés auraient été mises dans la communauté par la femme. Quant à l'argent et aux revenus qui sont dans l'association, – cet argent et ces revenus appartiendraient-ils à la femme, – le mari en disposera d'une façon absolue. Il a le pouvoir de les distraire de la communauté, et de les donner à qui lui plaît. – À ses maîtresses par exemple.

Le mari, dit le savant jurisconsulte Acollas^{65}, gouverne autocratiquement, la communauté, il peut la ruiner si bon lui semble et comme bon lui semble.

À notre époque, il est d'autant plus facile aux maris de ruiner leur femme que la fortune apportée en dot est presque toujours mobilière, c'est-à-dire de l'espèce dont le mari peut disposer absolument.

Le régime de la communauté, si bien à l'avantage de l'homme, est le contrat le plus adopté en France.

Il subalternise, il humilie, il appauvrit la femme, pendant qu'il glorifie et enrichit l'homme.

Chaque mariage conclu sous ce régime ouvre l'ère à une nouvelle autocratie. Or, de même qu'un roi aime mieux régner sur un peuple riche que sur un peuple pauvre, un homme aime mieux régner sur une femme riche que sur une femme pauvre : de là, cette chasse à la dot qui entraîne les jeunes gens les plus honnêtes.

Avec les besoins, de plus en plus impérieux, de notre société moderne, il faut être riche ; et comme il est long et difficile de s'enrichir par le travail, on a recours à un autre moyen : ce moyen, pour les hommes, c'est de se marier.

Le mariage est devenu une des plus avantageuses spéculations de notre époque : le futur roi de la communauté ne regarde pas la femme, il ne s'occupe que de la fortune qu'elle représente, car ce n'est pas une union qu'il rêve, c'est une affaire qu'il conclut.

Si l'affaire est avantageuse, le cœur et le goût auront leur

satisfaction aussi. La fortune n'ouvre-t-elle pas la porte à toutes les jouissances ? L'argent de la femme légitime paiera au mari des courtisanes. Ainsi, la femme riche achète un mari, l'homme qui s'est vendu pour s'enrichir achète une maîtresse et, en vérité, je ne sais lequel des trois est le plus heureux, et dans l'état, le plus moral.

Quand les jeunes gens sauront que les femmes dotées qu'ils recherchent en mariage conserveront leurs droits de propriétaires sur les biens qu'elles apportent dans la communauté ; quand ils sauront qu'ils ne peuvent rien distraire de la fortune de leur femme sans son consentement, ils verront à s'unir non à une dot, mais à une femme qu'ils aiment. Ce sera à la fois plus moral et plus économique, puisque, à ce qu'il paraît, le cœur n'abdique pas.

« Les contrats de
mariage », La
Citoyenne, 5-
11 décembre 1881.

→ Voir aussi le texte d'Hubertine Auclert.

Léon Bloy

Le sang du pauvre

Si l'argent, comme beaucoup le dénoncent, est le vrai dieu des temps modernes, les religions ne devraient-elles pas se méfier de ce concurrent ? Dans les faits, les rapports des religions à l'argent sont ambivalents. Ainsi le christianisme, confronté à l'apparition puis à l'épanouissement du capitalisme, semble hésiter entre accommodement, voire légitimation de l'enrichissement, et valorisation préférentielle des pauvres. Mais des prophètes ont surgi de tout temps pour rappeler que les textes fondateurs n'ont pas de telles hésitations et condamnent sévèrement les inégalités de richesse. Léon Bloy figure, à l'orée du ^{xx}^e siècle, parmi ces insoumis.

C'est nourri d'une expérience personnelle de la pauvreté que Bloy lance ses imprécations contre l'injustice sociale. Converti au catholicisme par Barbey d'Aurevilly, toute son œuvre est traversée par une inspiration profondément religieuse. Ni ses romans (*Le Désespéré*, *La Femme pauvre*), ni son *Journal*, ni ses essais n'auront suffisamment connu de succès pour lui épargner des conditions de vie extrêmement difficiles. Bloy, comme Péguy, ou plus tard Mounier, ne cesse de dénoncer le détournement des valeurs chrétiennes par la bourgeoisie, surtout lorsque celle-ci s'affirme catholique... Cette dénonciation se fait particulièrement virulente dans *Le Sang du pauvre*.

L'HALLALI

Le riche est une brute inexorable qu'on est forcé d'arrêter avec une faux ou un paquet de mitraille dans le ventre...

Il est intolérable à la raison qu'un homme naisse gorgé de biens et qu'un autre naisse au fond d'un trou à fumier. Le

Verbe de Dieu est venu dans une étable, en haine du Monde, les enfants le savent, et tous les sophismes des démons ne changeront rien à ce mystère que la joie du riche a pour substance la Douleur du pauvre. Quand on ne comprend pas cela, on est un sot pour le temps et pour l'éternité. – Un sot pour l'éternité !

Ah ! si les riches modernes étaient des païens authentiques, des idolâtres déclarés ! il n'y aurait rien à dire. Leur premier devoir serait évidemment d'écraser les faibles et celui des faibles serait de les crever à leur tour, quand l'occasion s'en présenterait. Mais ils veulent être catholiques tout de même et catholiques comme ça ! Ils prétendent cacher leurs idoles jusque dans les Plaies adorables !...

Kolding, Danemark, janvier 1900.

LE SANG DU PAUVRE

« Mon discours, dont
vous vous croyez peut-
être les juges,
vous jugera au dernier
jour. »

BOSSUET, Oraison funèbre de
la princesse Palatine.

Le Sang du Pauvre, c'est l'argent. On en vit et on en meurt depuis les siècles. Il résume expressivement toute souffrance. Il est la Gloire, il est la Puissance. Il est la Justice et l'Injustice. Il est la Torture et la Volupté. Il est exécration et adorable, symbole flagrant et ruisselant du Christ Sauveur, in quo omnia constant.

Le sang du riche est un pus fétide extravasé par les ulcères de Caïn. Le riche est un mauvais pauvre, un guenilleux très puant dont les étoiles ont peur.

La Révélation nous enseigne que Dieu seul est pauvre et que son Fils Unique est l'unique mendiant. « Solus tantum modo Christus est qui in omnium pauperum universitate mendicet », disait Salvien. Son Sang est celui du Pauvre par qui les hommes sont « achetés à grand prix ». Son Sang précieux, infiniment rouge et pur, qui peut tout payer !

Il fallait donc bien que l'argent le représentât : l'argent qu'on donne, qu'on prête, qu'on vend, qu'on gagne ou qu'on vole ; l'argent qui tue et qui vivifie comme la Parole, l'argent qu'on adore, l'eucharistique argent qu'on boit et qu'on mange. Viatique de la curiosité vagabonde et viatique de la mort. Tous les aspects de l'argent sont les aspects du Fils de Dieu suant le Sang par qui tout est assumé.

Faire un livre pour ne dire que cela est une entreprise qui pourra paraître déraisonnable, C'est offrir sa face à tous les bourreaux chrétiens qui déclarent heureux les riches que Jésus a détestés et maudits. Cependant il y a peut-être encore des cœurs vivants dans cet immense fumier des cœurs et c'est pour ceux-là que je veux écrire.

Hier c'était le cataclysme sicilien, prélude ou prodrome de beaucoup d'autres, dernier avis préalable à l'accomplissement des menaces de la Salette. On dit que Messine était une ville superbe, peu éloignée de la Pentapole. Deux cent mille êtres humains y sont morts d'un frisson de la terre. Quelqu'un a-t-il pensé que cent mille tout au plus ont dû être tués sur le coup ? Soit cent mille agonies réparties sur quinze ou vingt jours.

Amoureux de la justice, je veux croire que les riches ont été favorisés de ce privilège, après tant d'autres privilèges, et que cette occasion ne leur a pas été refusée de méditer, dans le vestibule de l'enfer, sur les délices et la solidité des richesses. On a parlé d'une survivante, immobilisée sous les

décombres, de qui la main avait été dévorée par son chat enseveli avec elle. Était-ce la « droite » ou la « gauche », cette main faite pour donner, comme toutes les mains ? Oublieuse des affamés, elle avait peut-être servi à nourrir cette seule bête qui lui continuait ainsi sa confiance.

Leçons terribles, si l'on veut, rudimentaires pourtant, mais combien perdues ! Il en faudra de plus terribles et on les sent venir... Le Christianisme est en vain, la Parole de Dieu est En vain, Donc, voici le « Bras pesant » qui fut annoncé, le Bras visible et indiscutable !

Ah ! il en est temps ! Le droit à la richesse, négation effective de l'Évangile, dérision anthropagique du Rédempteur, est inscrit dans tous les codes. Impossible d'arracher ce ténia sans déchirer les entrailles, et l'opération est urgente. Dieu y pourvoira. – Tu n'as pas le droit de jouir quand ton frère souffre ! hurle, chaque jour, de plus en plus haut, la multitude infinie des désespérés.

Le présent livre sera l'écho de cette clameur^{66}.

Le Sang du pauvre,
Paris, F. Juven, 1909.

Georges Bataille

L'argent mesquin du bourgeois

Se rebeller contre l'argent, c'est refuser le mode de vie que suppose un monde qui lui a donné la première place. Et ce monde, c'est celui que les économistes classiques ont façonné, en réussissant à faire de ce que Norbert Élias nommera en 1974 l'« ethos de la bourgeoisie professionnelle » le modèle de la vie « raisonnable » et morale. Le rapport bourgeois à l'argent, c'est le calcul, la prévision, les dépenses en accord avec les recettes, l'accumulation pour la transmission du patrimoine, une conception centrée sur l'individu et sur sa famille. Georges Bataille, connu pour son œuvre littéraire multiforme, marquée par la transgression et l'érotisme, mais aussi pour son immense culture, son inspiration nietzschéenne, sa proximité avec les surréalistes et avec les courants critiques, s'érige contre cette mesquinerie.

Dans ce texte de 1933, paru dans *La Critique sociale*, le journal de Boris Souvarine, Bataille s'appuie sur l'anthropologie pour démontrer l'impossibilité de la « conception raisonnable » de la vie que les parents bourgeois tentent d'imposer à leurs enfants. En effet, la vie humaine ne se réalise que dans la dépense, que Bataille définit comme toute consommation « improductive », c'est-à-dire non liée à la production et à la conservation : « le luxe, les deuils, les guerres, les cultes, les constructions de monuments somptuaires, les jeux, les spectacles, les arts, l'activité sexuelle perverse (c'est-à-dire détournée de la finalité génitale) ». Le potlatch – dans *Essai sur le don*, publié en 1923, Marcel Mauss a décrit ces formes d'échanges voire de destructions de richesse dont le but essentiel est de provoquer, voire d'humilier les rivaux – en est la forme la plus aboutie. Bataille s'y attarde longuement, avant d'arriver aux deux paragraphes que nous présentons, centrés sur la richesse et destinés à prouver la médiocrité et l'hypocrisie de la bourgeoisie.

Bataille oppose les aristocrates « généreux, orgiaques, démesurés » aux bourgeois qui ne dépensent que pour eux. Mais au-delà de l'aspect grandiose des uns, et de la mesquinerie stérile des autres, c'est l'impossibilité « d'un monde

paisible et conforme à ses comptes » qu'il veut démontrer : la perte, et la dépense « insubordonnée aux choses matérielles », sont essentielles à la vie humaine, même pour les plus pauvres.

LA DÉPENSE FONCTIONNELLE DES CLASSES RICHES

La notion de potlatch proprement dit doit être réservée aux dépenses de type agonistique qui sont faites par défi, qui entraînent des contreparties et plus précisément encore : à des formes qui ne se distinguent pas de l'échange pour les sociétés archaïques.

Il est important de savoir que l'échange à son origine a été immédiatement subordonné à une fin humaine, toutefois il est évident que son développement lié au progrès des modes de production n'a commencé qu'au stade où cette subordination a cessé d'être immédiate. Le principe même de la fonction de production exige que les produits soient soustraits à la perte, tout au moins provisoirement.

Dans l'économie marchande, les processus d'échange ont un sens acquisitif. Les fortunes ne sont plus situées sur un tapis de jeu et sont devenues relativement stables. C'est seulement dans la mesure où la stabilité est assurée et ne peut plus être compromise par des pertes même considérables qu'elles sont soumises au régime de la dépense improductive. Les composantes élémentaires du potlatch se retrouvent dans ces conditions nouvelles sous des formes qui ne sont plus aussi directement agonistiques : la dépense est encore destinée à acquérir ou à maintenir le rang, mais en principe, elle n'a plus pour but de le faire perdre à un autre.

Quelles que soient ces atténuations, la perte ostentatoire reste universellement liée à la richesse comme sa fonction dernière.

Plus ou moins étroitement, le rang social est lié à la

possession d'une fortune, mais c'est encore à la condition que la fortune soit partiellement sacrifiée à des dépenses sociales improductives telles que les fêtes, les spectacles et les jeux. On remarque que dans les sociétés sauvages, où l'exploitation de l'homme par l'homme est encore faible, les produits de l'activité humaine n'affluent pas seulement vers les hommes riches en raison des services de protection ou de direction sociales qu'ils passent pour rendre, mais aussi en raison des dépenses spectaculaires de la collectivité dont ils doivent faire les frais. Dans les sociétés dites civilisées, l'obligation fonctionnelle de la richesse n'a disparu qu'à une époque relativement récente. Le déclin du paganisme a entraîné celui des jeux et des cultes dont les riches Romains devaient obligatoirement faire les frais : c'est pourquoi on a pu dire que le Christianisme avait individualisé la propriété, donnant à son possesseur une disposition entière de ses produits et abrogeant sa fonction sociale. Abrogeant du moins cette fonction en tant qu'obligatoire, car à la dépense païenne prescrite par la coutume, le Christianisme a substitué l'aumône libre, soit sous forme de distribution des riches aux pauvres, soit surtout sous forme de donations extrêmement importantes aux églises et plus tard aux monastères : et ces églises et ces monastères ont précisément assumé, au Moyen Âge, la majeure partie de la fonction spectaculaire.

Aujourd'hui, les formes sociales, grandes et libres, de la dépense improductive ont disparu. Toutefois, il ne faut pas en conclure que le principe même de la dépense a cessé d'être situé au terme de l'activité économique.

Une certaine évolution de la richesse, dont les symptômes ont le sens de la maladie et de l'épuisement, aboutit à une honte de soi-même et en même temps à une hypocrisie mesquine. Tout ce qui était généreux, orgiaque, démesuré a disparu : les thèmes de rivalité qui continuent à conditionner l'activité individuelle se développent dans l'obscurité et

ressemblent à des éructations honteuses. Les représentants de la bourgeoisie ont adopté une allure effacée : l'étalage de richesses se fait maintenant derrière les murs, conformément à des conventions chargées d'ennui et déprimantes. De plus, les bourgeois de la classe moyenne, les employés et les petits commerçants, en accédant à une fortune médiocre ou infime, ont achevé d'avilir la dépense ostentatoire, qui a subi une sorte de lotissement et dont il ne reste plus qu'une multitude d'efforts vaniteux liés à des rancœurs fastidieuses.

À peu d'exceptions près cependant, de telles simagrées sont devenues la principale raison de vivre, de travailler et de souffrir de quiconque manque du courage de vouer sa société moisie à une destruction révolutionnaire. Autour des banques modernes comme autour des mâts totémiques des Kwakiutl, le même désir d'offusquer anime les individus et les entraîne dans un système de petites parades qui les aveugle les uns contre les autres comme s'ils étaient devant une lumière trop forte. À quelques pas de la banque, les bijoux, les robes, les voitures attendent aux vitrines le jour où ils serviront à établir la splendeur accrue d'un industriel sinistre et de sa vieille épouse, plus sinistre encore. À un degré inférieur, des pendules dorées, des buffets de salle à manger, des fleurs artificielles rendent des services également inavouables à des couples d'épiciers. La jalousie d'être humain à être humain se libère comme chez les sauvages, avec une brutalité équivalente : seules la générosité, la noblesse ont disparu et, avec elles, la contrepartie spectaculaire que les riches rendaient aux misérables.

En tant que classe possédant la richesse, ayant reçu avec la richesse l'obligation de la dépense fonctionnelle, la bourgeoisie moderne se caractérise par le refus de principe qu'elle oppose à cette obligation. Elle s'est distinguée de l'aristocratie en ce qu'elle n'a consenti à dépenser que pour soi, à l'intérieur d'elle-même, c'est-à-dire en dissimulant ses

dépenses, autant que possible, aux yeux des autres classes. Cette forme particulière est due, à l'origine, au développement de sa richesse à l'ombre d'une classe noble plus puissante qu'elle. À ces conceptions humiliantes de dépense restreinte ont répondu les conceptions rationalistes qu'elle a développées à partir du ^{xvii}^e siècle et qui n'ont pas d'autre sens qu'une représentation du monde strictement économique, au sens vulgaire, au sens bourgeois du mot. La haine de la dépense est la raison d'être et la justification de la bourgeoisie : elle est en même temps le principe de son effroyable hypocrisie. Les bourgeois ont utilisé les prodigalités de la société féodale comme un grief fondamental et, après s'être emparés du pouvoir, ils se sont crus, du fait de leurs habitudes de dissimulation, en état de pratiquer une domination acceptable aux classes pauvres. Et il est juste de reconnaître que le peuple est incapable de les haïr autant que ses anciens maîtres : dans la mesure où, précisément, il est incapable de les aimer, car il leur est impossible de dissimuler, du moins, un visage sordide, si rapace sans noblesse et si affreusement petit que toute vie humaine, à les voir, semble dégradée.

Contre eux, la conscience populaire est réduite à maintenir profondément le principe de la dépense en représentant l'existence bourgeoise comme la honte de l'homme et comme une sinistre annulation.

LA LUTTE DE CLASSES

En s'efforçant à la stérilité quant à la dépense, conformément à une raison qui tient des comptes, la société bourgeoise n'a réussi qu'à développer la mesquinerie universelle. La vie humaine ne retrouve l'agitation, à la mesure de besoins irréductibles, que dans l'effort de ceux

qui poussent à leur extrémité les conséquences des conceptions rationalistes courantes. Ce qui reste des modes de dépense traditionnels a pris le sens d'une atrophie et le tumulte somptuaire vivant s'est perdu dans le déchaînement inouï de la lutte de classes.

Les composantes de la lutte de classes sont données dans le processus de la dépense à partir de la période archaïque. Dans le potlatch, l'homme riche distribue des produits que lui fournissent d'autres hommes misérables. Il cherche à s'élever au-dessus d'un rival riche comme lui, mais le dernier degré d'élévation envisagé n'a pas de but plus nécessaire que de l'éloigner davantage de la nature des hommes misérables. Ainsi la dépense, bien qu'elle soit une fonction sociale, aboutit immédiatement à un acte agonistique de séparation, d'apparence antisociale. L'homme riche consomme la perte de l'homme pauvre en créant pour lui une catégorie de déchéance et d'abjection qui ouvre la voie à l'esclavage. Or il est évident que, de l'héritage indéfiniment transmis du monde somptuaire ancien, le monde moderne a reçu en partage cette catégorie, actuellement réservée aux prolétaires. Sans doute la société bourgeoise qui prétend se gouverner suivant des principes rationnels, qui tend d'ailleurs par son propre mouvement à réaliser une certaine homogénéité humaine, n'accepte pas sans protester une division qui semble destructive de l'homme lui-même, mais elle est incapable de pousser la résistance plus loin que la négation théorique. Elle donne aux ouvriers des droits égaux à ceux des maîtres et elle annonce cette égalité en inscrivant ostensiblement le mot sur les murs : cependant les maîtres, qui agissent comme s'ils étaient l'expression de la société elle-même, sont préoccupés – plus gravement que par tout autre souci – de marquer qu'ils ne participent en rien à l'abjection des hommes employés par eux. La fin de l'activité ouvrière est de produire pour vivre, mais celle de l'activité patronale est de produire pour vouer les producteurs ouvriers

à une affreuse déchéance : car il n'existe aucune disjonction possible entre la qualification recherchée dans les modes de dépense propres du patron, qui tendent à l'élever bien au-dessus de la bassesse humaine, et la bassesse elle-même dont cette qualification est fonction.

Celui qui oppose à cette conception de la dépense sociale agonistique la représentation des nombreux efforts bourgeois tendant à l'amélioration du sort des ouvriers, n'est qu'une expression de la lâcheté des classes supérieures modernes, qui n'ont plus la force de reconnaître leurs destructions. Les dépenses engagées par les capitalistes pour secourir les prolétaires et leur donner l'occasion de s'élever sur l'échelle humaine ne témoignent que d'une impuissance – par épuisement – à pousser jusqu'au bout un processus somptuaire. Une fois réalisée la perte de l'homme pauvre, le plaisir de l'homme riche se trouve peu à peu vidé de son contenu et neutralisé : il fait place à une sorte d'indifférence apathique. Dans ces conditions, afin de maintenir, en dépit des éléments (sadisme, pitié) qui tendent à le troubler, un état neutre que l'apathie même rend relativement agréable, il peut être utile de compenser une partie de la dépense qui engendre l'abjection par une dépense nouvelle tendant à atténuer les résultats de la première. Le sens politique des patrons joint à certains développements partiels de prospérité a permis de donner parfois une ampleur notable à ce processus de compensation. C'est ainsi que dans les pays anglo-saxons, en particulier aux États-Unis d'Amérique, le processus primaire ne se produit plus qu'aux dépens d'une partie relativement faible de la population et que, dans une certaine mesure, la classe ouvrière elle-même a été amenée à y participer (surtout lorsque la chose était facilitée par l'existence préalable d'une classe tenue pour abjecte d'un commun accord, comme celle des nègres). Mais ces échappatoires, dont l'importance est d'ailleurs strictement limitée, ne modifient en rien la division fondamentale des

classes d'hommes en nobles et ignobles. Le jeu cruel de la vie sociale ne varie pas à travers les divers pays civilisés où la splendeur insultante des riches perd et dégrade la nature humaine de la classe inférieure.

Il faut ajouter que l'atténuation de la brutalité des maîtres – qui ne porte d'ailleurs pas tant sur la destruction elle-même que sur les tendances psychologiques à la destruction – correspond à l'atrophie générale des anciens processus somptuaires qui caractérise l'époque moderne.

La lutte de classes devient au contraire la forme la plus grandiose de la dépense sociale lorsqu'elle est reprise et développée, cette fois au compte des ouvriers, avec une ampleur qui menace l'existence même des maîtres.

« Articles », recueillis
dans Œuvres Complètes
Tome 1, Gallimard,
1970.

NTM

L'argent pourrit les gens

Authentik, le premier album du groupe NTM, a connu un succès massif ; il est souvent cité comme le véritable acte de naissance du rap français. Les morceaux qui le composent sont pour beaucoup des chansons à texte, traitant du racisme, des inégalités sociales, de la vie dans les cités. Parmi eux, « L'argent pourrit les gens » dénonce la corruption des gouvernements, mais aussi de tout individu s'il se laisse aveugler par la « clarté » de l'argent. L'originalité du texte réside dans le fait que les chanteurs admettent qu'ils sont eux aussi attirés par l'argent : « Je ne prétends pas du tout être différent / J'aime l'argent, l'adopter le maîtriser ». Mais les rappeurs martèlent qu'il rend individualiste, prédateur et, décidément, qu'il ne fait pas le bonheur. La vraie fortune qu'ils possèdent – du moins à leurs débuts – est ailleurs, dans leur combat, leur énergie pour « faire avancer les choses ».

Personne ne peut comprendre
Ma vie n'est pas à vendre
Et je le clame haut et fort
Il ne faut pas se méprendre
Asphyxiant les sentiments
L'argent pourrit les gens
Précisément en ce moment
Tout s'achète tout se vend
Même les gouvernements
Prêts à baisser leur froc
Pour une question d'argent
Avec une veste réversible
Suivant le temps
Apparemment l'armement
Passe largement avant

La condition de vie de chacun
Le monde est plein de bombes
Qui creuseront nos tombes
Maintenant tu sais à quoi sert le fric
Qui à lui seul pourrait stopper la famine en Afrique

[Refrain :]

L'argent pourrit les gens,
J'en ai le sentiment

Faire avancer les choses
Défendre notre cause
Pour une métamorphose
Voilà ce qui s'impose
Loin de tous ces requins
Je poursuis mon chemin
Loin de la tune, mon posse évolue
Voilà ma vraie fortune
Sans grand moyen, oui je suis né
Et pourtant prêt à affronter
Cette injuste réalité
Pré-réglée par le pognon
Car sur ma face
Il est écrit que je suis à l'écart
De la grande répartition monétaire
Préservée depuis plus d'un millénaire
Riche et pauvre, oui depuis trop longtemps
Les valeurs n'ont pas changé
Quel que soit le siècle
Quelle que soit l'heure, mes yeux ont peur
Car la monnaie a une clarté
Qui aveugle mes frères
Dealant la mort au coin des rues
Se charcutant pour un blouson
Hé mec ! De cette façon
Le pognon ne fera pas l'ampleur de ta condition

[Refrain]

Je ne prétends pas du tout être différent
J'aime l'argent, l'adopter le maîtriser
Le contrôler avec doigté
Doit t'apporter une jouissance interne et intense
Quelle qu'en ait été l'origine de la semence

Oui j'ai ce défaut aussi
Mais je n'ai pas trahi
La confiance de mes pairs
Pour une sale affaire de fric
Situation courante et dramatique
La corruption est une arme à ne pas négliger
Si tu veux réussir en politique
Sache que l'arnaque est une « technique »
Une tactique illicite
Qui profite toujours aux mêmes, aux piliers du système
Mais que fait la justice ?
L'argent les rend complices
[Refrain]
La convoitise perpétuelle des biens de mon prochain
Ne font qu'enflammer constamment
Mon amour pour l'argent
Et pourtant, étant conscient
Que cette valeur est matérielle
Rien ne m'arrête pour l'acquérir
Donc je me fais prédateur
Pour une poignée de papier
Qui pour un jour ou plus
Me fera croire que l'argent fait le bonheur
Oui ! Je me leurre
Dérégulé par le système qui me pousse à l'extrême
Je suis en bas, mais bien plus haut
Incomparable par leurs niveaux
Des gens tournent le dos
À la famine de leurs égaux
Dédaignant leurs pairs
Car, plus ils croulent sous l'argent
Moins le monde devient réel
Est-ce le bonheur ?
Non je ne crois pas que le pognon
Soit une rançon du bonheur

Bruno Lopes, Didier
Morville, Franck Loyer,
« L'argent pourrit les
gens », 1991.

Charles de Gaulle

David Valence

Introduction

Il y a un paradoxe de Gaulle : comme le faisait observer Pierre Nora dans *Les Lieux de mémoire*, l'homme fut l'un des plus attaqués, des plus caricaturés, des plus dénoncés de son temps. Or il semble aujourd'hui faire consensus, en France et à l'étranger. Pour beaucoup de Français, sa mort a marqué symboliquement la fin d'une époque : comme un retour à la monotonie des temps ordinaires. Très vite, ses anciens adversaires ont regretté le premier président de la V^e République, dont le verbe réconciliait la politique avec l'épopée. Quel meilleur symbole de cette unanimité nationale autour de De Gaulle que ces municipalités communistes qui, dès la fin des années 1970, baptisèrent de grandes avenues ou de grandes places du nom de l'ancien chef de la France Libre ? Le centième anniversaire de la naissance du Général, en 1990, a définitivement consacré le basculement de De Gaulle dans la légende, ce monde lointain et mystérieux où s'efface la médiocrité du quotidien. Pour l'historien comme pour le citoyen, cette consécration présente le risque de tout embaumement en grandes pompes : elle gomme la réalité des circonstances dans lesquelles une personnalité s'est débattue, et auxquelles elle a su parfois imposer sa volonté. Aragon écrivait qu' « il faut regarder alors avec les yeux d'alors ».

Avec la sérénité que donne le recul du temps, il faut oser

situer de Gaulle dans le sien pour comprendre sa singularité. Le secret en est livré dès la première ligne des Mémoires de guerre : « Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France ». À l'aune de cette idée, De Gaulle forma son jugement sur le monde, moins imperméable qu'on ne l'a dit aux avis des autres, mais orgueilleusement arrimé à quelques certitudes. Son anticonformisme intransigeant le distingue dès avant 1940, quand, officier, il explique à qui veut l'entendre que l'issue d'une guerre dépend plus de l'autorité des pouvoirs civils que de l'héroïsme de quelques capitaines exceptionnels. Anticonformiste encore, il critique plus tard l'historicisme étroit de l'état-major entre les deux guerres : on s'y rassure en effet en pensant que l'expérience vaut mieux que l'intuition et le caractère pour faire des chefs ; pis, on y cède à cette paresse intellectuelle qui pousse à croire que demain ressemblera à hier. Puis vient la grande audace du 18 juin 1940, d'aucuns diront la noble folie. L'aventure se construit dès cet instant une légitimité, en se référant à l'honneur de la France. Avec la victoire de 1945, de Gaulle aurait pu céder à l'ivresse d'avoir eu raison très tôt. Il choisit de rester fidèle à l'idée qu'il se fait de la France, fût-ce au prix d'une rupture avec les habitudes de la République parlementaire. Anticonformiste, il le restera sous la V^e République, refusant de se laisser enfermer dans le confort des alliances toutes faites, prenant le risque de bousculer, voire de tenter des percées diplomatiques alors mal comprises, comme la reconnaissance de la Chine populaire par la France, en janvier 1964.

La brève anthologie qui suit a pour ambition, en mêlant textes presque patrimoniaux et discours plus rares, de faire entendre la voix vivante du combattant de la Première Guerre mondiale, du Colonel Motors, du chef des Français Libres, du créateur du RPF et du président de la V^e République, dans toute sa radicale exigence.

Portrait de l'officier en homme de caractère

Le parcours de Charles de Gaulle dans les années 1920 est celui d'un officier brillant, protégé par un aîné prestigieux – le maréchal Pétain : enseignement dispensé à Saint-Cyr, admission à l'École de guerre... La singularité de de Gaulle tient à ce qu'il est aussi un écrivain militaire, auteur de *La Discorde chez l'ennemi* en 1924, et qui signe de plus en plus régulièrement des articles dans des revues, civiles ou non. En juillet 1932, il publie *Le Fil de l'épée*. Le livre a pour origine trois conférences prononcées en avril 1927 à l'École de guerre. Le ton de cette réflexion sur l'action est altier et grave à la fois. Charles de Gaulle y revient notamment sur le caractère, cette vertu des chefs. Il n'est pas interdit de voir dans ce portrait de l'homme de caractère, sûr de sa valeur et qui attend l'événement qui la révélera, une forme d'autoportrait « en creux ».

Face à l'événement, c'est à soi-même que recourt l'homme de caractère. Son mouvement est d'imposer à l'action sa marque, de la prendre à son compte, d'en faire son affaire. Et loin de s'abriter sous la hiérarchie, de se cacher dans les textes, de se couvrir des comptes rendus, le voilà qui se dresse, se campe et fait front. Non qu'il veuille ignorer les ordres ou négliger les conseils, mais il a la passion de vouloir, la jalousie de décider. Non qu'il soit inconscient du risque ou dédaigneux des conséquences, mais il les mesure

de bonne foi et les accepte sans ruse. Bien mieux, il embrasse l'action avec l'orgueil du maître, car s'il s'en mêle, elle est à lui ; jouissant du succès pourvu qu'il lui soit dû et lors même qu'il n'en tire pas profit, supportant tout le poids du revers non sans quelque amère satisfaction. Bref, lutteur qui trouve au-dedans son ardeur et son point d'appui, joueur qui cherche moins le gain que la réussite et paie ses dettes de son propre argent, l'homme de caractère confère à l'action la noblesse ; sans lui morne tâche d'esclave, grâce à lui jeu divin du héros.

Ce n'est point dire, certes, qu'il la réalise seul. D'autres y participent qui ne sont pas sans mérite d'abnégation ou d'obéissance et prodiguent leurs peines à faire ce qu'on leur dit. Certains contribuent à tracer le plan : théoriciens ou conseillers. Mais c'est du caractère que procèdent l'élément suprême, la part créatrice, le point divin, à savoir le fait d'entreprendre. De même que le talent marque l'œuvre d'art d'un cachet particulier de compréhension et d'expression, ainsi le Caractère imprime son dynamisme propre aux éléments de l'action. De là, le tour personnel que prend celle-ci du moment qu'il y participe. Moralement, il l'anime, il lui donne la vie comme le talent fait de la matière dans le domaine de l'art.

Cette propriété de vivifier l'entreprise implique l'énergie d'en assumer les conséquences. La difficulté attire l'homme de caractère, car c'est en l'étreignant qu'il se réalise lui-même. Mais, qu'il l'ait ou non vaincue, c'est affaire entre elle et lui. Amant jaloux, il ne partage rien de ce qu'elle lui donne, ni de ce qu'elle lui coûte. Il y cherche, quoi qu'il arrive, l'âpre joie d'être responsable.

La passion d'agir par soi-même s'accompagne, évidemment, de quelque rudesse dans les procédés. L'homme de caractère incorpore à sa personne la rigueur propre à l'effort. Les subordonnés l'éprouvent et, parfois, ils en gémissent. D'ailleurs, un tel chef est distant, car l'autorité

ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement. Au-dessous de lui, l'on murmure tout bas de sa hauteur et de ses exigences. Mais, dans l'action, plus de censeurs ! Les volontés, les espoirs s'orientent vers lui comme le fer vers l'aimant. Vienne la crise, c'est lui que l'on suit, qui lève le fardeau de ses propres bras, fussent-ils s'y rompre, et le porte sur ses reins, quand même ils en seraient brisés. Réciproquement, la confiance des petits exalte l'homme de caractère. Il se sent obligé par cette humble justice qu'on lui rend. Sa fermeté croît à mesure, mais aussi sa bienveillance, car il est né protecteur. Que l'affaire réussisse, il en distribue largement l'avantage et, dans le cas d'un revers, il n'admet pas que le reproche descende plus bas que lui. On lui rend en estime ce qu'il offre en sécurité.

Vis-à-vis des supérieurs, le train ordinaire des choses le favorise mal. Assuré dans ses jugements et conscient de sa force, il ne concède rien au désir de plaire. Le fait qu'il tire de lui-même et non point d'un ordre sa décision et sa fermeté l'éloigne souvent de l'obéissance passive. Il prétend qu'on lui donne sa tâche et qu'on le laisse maître à son bord, exigence insupportable à beaucoup de chefs qui, faute d'embrasser les ensembles, cultivent les détails et se nourrissent de formalités. Enfin, l'on redoute son audace qui ne ménage les routines ni les quiétudes. « Orgueilleux, indiscipliné », disent de lui les médiocres, traitant le pur-sang dont la bouche est sensible comme la bourrique qui refuse d'avancer, ne discernant point que l'âpreté est le revers ordinaire des puissantes natures, qu'on s'appuie seulement sur ce qui résiste et qu'il faut préférer les cœurs fermes et incommodes aux âmes faciles et sans ressort.

Mais, que les événements deviennent graves, le péril pressant, que le salut commun exige tout à coup l'initiative, le goût du risque, la solidité, aussitôt change la perspective et la justice se fait jour. Une sorte de lame de fond pousse au premier plan l'homme de caractère. On prend son conseil, on

loue son talent, on s'en remet à sa valeur. À lui, naturellement, la tâche difficile, l'effort principal, la mission décisive. Tout ce qu'il propose est pris en considération, tout ce qu'il demande, accordé. Au reste, il n'abuse pas et se montre bon prince, du moment qu'on l'invoque. À peine goûte-t-il la saveur de sa revanche, car l'action l'absorbe tout entier.

Ce recours unanime au Caractère, quand l'événement l'impose, manifeste l'instinct des hommes. Tous éprouvent, au fond, la valeur suprême d'une pareille puissance. Tous ont le sentiment qu'elle constitue l'élément capital de l'action. Car enfin, s'il faut, suivant Cicéron, « étudier chaque chose dans les exemplaires les plus achevés qu'on en possède », où voit-on qu'une grande œuvre humaine ait été jamais réalisée sans que se soit fait jour la passion d'agir par soi-même d'un homme de caractère ? Alexandre n'eût point conquis l'Asie, ni Galilée démontré le mouvement de la Terre, ni Colomb découvert l'Amérique, ni Richelieu restauré l'autorité royale, ni Boileau posé les règles du goût classique, ni Napoléon fondé l'Empire, ni Lesseps percé l'isthme, ni Bismarck réalisé l'unité allemande, ni Clemenceau sauvé la patrie, s'ils avaient cédé aux conseils d'une basse prudence ou aux suggestions d'une lâche modestie. Bien plus, ceux qui accomplirent quelque chose de grand durent souvent passer outre aux apparences d'une fausse discipline. Ainsi Pélissier à Sébastopol, empochant les dépêches comminatoires de l'Empereur, pour les lire seulement quand l'affaire serait terminée. Ainsi Lanrezac, sauvant son armée après Charleroi en rompant le combat malgré les ordres reçus. Ainsi Lyautey conservant tout le Maroc en 1914 en dépit des instructions supérieures. Après la bataille navale du Jutland et l'occasion manquée par les Anglais de détruire la flotte allemande, Lord Fisher, premier lord de l'amirauté, recevant le rapport de l'amiral Jellicoe, s'écriait avec chagrin : « Il a toutes les qualités de Nelson, sauf une : il ne sait pas

désobéir ! »

Il va de soi que les succès des grands hommes impliquent des facultés multiples. Le Caractère, si rien ne l'accompagne, ne donne que des téméraires ou des entêtés. Mais, inversement, les plus hautes qualités de l'esprit ne peuvent suffire. L'histoire nous présente cent personnages doués des plus rares talents, mais dont le manque de caractère frappa l'œuvre de stérilité. Servant ou trahissant à merveille, ils ne créèrent rien ; mêlés aux événements, ils n'y imprimèrent pas leur marque ; considérables, ils ne furent point illustres.

Peu d'hommes ont, mieux que Sieyès, pénétré la théorie des institutions. Plein de projets, prodigue de conseils, siégeant sur les bancs des assemblées dans le temps même où la France nouvelle sortait de l'ancienne au prix d'une crise inouïe, qu'a-t-il accompli pendant les années révolutionnaires, sinon « d'avoir vécu » ? M. Henri Joly, s'arrêtant à la carrière de Talleyrand et mettant en relief « la fécondité de vues, la sûreté du coup d'œil, l'ampleur des prévisions, la connaissance des hommes », que possédait ce diplomate, observe qu'il n'a rien fait de grand à une époque pourtant bien favorable et cite à ce sujet le jugement de Thiers : « Aimant à plaire, plus qu'à contredire, ayant des penchants plutôt que des opinions..., il n'avait pas le crédit d'un esprit ferme et convaincu. » Le général Trochu, renommé parmi ses contemporains, pour son intelligence et son savoir, mêlé, jeune encore, aux grandes affaires dont il avait le sens et l'expérience, se trouva porté au faite du pouvoir à un moment décisif pour la patrie. Il ne lui manquait rien pour jouer un grand rôle national, sinon, précisément, l'audace de l'entreprendre et la fermeté de s'y tenir.

Le Fil de l'épée, Plon,
1971.

Forgeons l'armée de métier

Au début des années 1930, le gouvernement et l'état-major restent globalement convaincus que la Première Guerre mondiale a livré le schéma des guerres modernes, et qu'en conséquence la France doit adopter une stratégie défensive pour se protéger d'une éventuelle menace allemande. Ce péché d'historicisme est dénoncé par le colonel Émile Mayer. Comme Fuller ou Liddell Hart en Grande-Bretagne, et Guderian en Allemagne, ce vieil officier multiplie les articles pour prédire que la guerre à venir sera offensive, et que les blindés y tiendront une place déterminante. Charles de Gaulle fréquente alors beaucoup Émile Mayer et partage ses vues. Ses premiers plaidoyers en faveur d'une armée de métier précèdent de quelques mois la parution de *Vers l'armée de métier*, en mai 1934. Ainsi de cet article publié dans la *Revue des vivants* le 13 janvier 1934.

La frontière de la France est une enceinte trouée. Géographie et politique ont conjugué leurs effets pour y faire brèche précisément à l'endroit le plus vulnérable. Les conditions économiques du siècle aggravent cette infirmité. Au nord-est, la nature ne nous offre rien pour couvrir la patrie. Or, c'est là que, de tout son poids, pèse le voisin, par excellence ambitieux et dangereux. C'est là aussi que s'entasse une large part de nos richesses : tout le fer, presque tout le charbon, les meilleures cultures, les plus puissantes usines, un tiers de la population. La capitale en est tout près.

Un tel désavantage est spécial à la France. En cinq heures de vol, par l'avion Berlin-Paris, le voyageur voit marquées au sol les sûretés allemandes et les faiblesses françaises. Quittés les bords de la Sprée, il peut, en de longs loisirs et jusqu'à notre Meuse, compter cent vingt-cinq lieues, discerner les fossés : Elbe, Aller, Leine, Weser, Rhin, qui couvrent de près et de loin la capitale de l'Empire, contempler les forteresses, Harz, Monts de Hesse, Rothaargebirge, Eifel, dont la nature fait hommage aux Germains. Soudain, le sol s'aplanit, s'adoucit, s'humanise. Plus de montagnes, de gorges, d'escarpements. C'est la France ! À peine la frontière franchie, ce terrain en forme de cuvette qui va s'abaissant vers son centre, ces rivières, ces chemins de fer, ces routes qui convergent dans la même direction, cet aspect de banlieue que prend rapidement la campagne font sentir que Paris est tout proche. Mais le voici déjà : monument, entrepôt, usine, assemblant mille artères, mal gardé par des collines médiocres, proie si proche, si belle et si facile !

Des conditions aussi fâcheuses quant à la défense initiale du pays, c'est-à-dire à la couverture, entraînent des conséquences parfaitement déterminées. Configurés pour l'invasion, exposés aux surprises, tant par le tracé des frontières que par les dispositions du caractère national et de celui des voisins, nous ne pouvons nous en remettre, pour supporter les premiers chocs, à la défensive hâtive de formations mal assurées. Il nous faut de quoi riposter pour ainsi dire de but en blanc. Quand on n'a point de marches devant ses trésors, que Colmar, Strasbourg, Metz, Thionville, Mézières, Lille, Dunkerque sont à la merci d'un incident, que le destin du pays dépend directement de ce qui se passe devant Liège ou, peut-être, autour de Berne, qu'une seule bataille perdue c'est Paris à feu et à sang, et qu'on laisse délibérément l'initiative à l'adversaire, il ne reste comme garantie qu'une première ligne maçonnée d'un ciment

spécial, susceptible grâce à la manœuvre de remédier d'urgence aux mauvais coups.

Il est vrai que, sur une partie de la frontière, nous achevons d'édifier un système bien agencé de fortifications. Nul doute que tant de bons ouvrages ne procurent à notre défense un considérable appui. Mais, ces organisations, outre qu'il faudrait pouvoir leur donner des garnisons suffisantes, n'ont qu'une profondeur restreinte. D'ailleurs, elles laissent découverte toute la région du Nord. Enfin, comment prévoir les effets que produiraient sur les défenseurs les modernes engins d'attaque, si, comme on doit s'y attendre, les assaillants devaient passer dans les intervalles à l'aide de chars lourds, de gaz délétères et de brouillards artificiels ? Au surplus, il faut tenir compte des défaillances possibles. Parmi des gens enterrés, isolés, vivant dans l'impression d'un écrasement imminent, se croyant abandonnés de Dieu et des hommes, il se produit bientôt une sorte de désagrégation morale. C'est pourquoi pendant la Grande Guerre, tant de bétons belges, russes et français, demeurés en somme intacts, furent aussi rapidement rendus par des garnisons à peine entamées. Les forteresses ont leur valeur, mais non point celle d'une panacée. Édifier notre couverture uniquement sur la résistance d'ouvrages tenus par des novices serait une pure absurdité.

Ainsi, la figure de la France, qui rend à la fois si précaire l'intégrité du territoire et si grave la moindre invasion, exige que sa défense initiale soit étayée d'un instrument de manœuvre capable d'agir sans délai, c'est-à-dire permanent dans sa force, cohérent, rompu aux armes. Faute de pouvoir l'attendre des unités mobilisées, ni des contingents passagers du service à court terme, formons-le de professionnels !

Au reste, l'effort militaire de la France, pas plus que sa politique, ne sauraient se limiter à l'action sur le territoire.

C'est en vain que nous tenterions de vivre et de combattre dans l'isolement. Bon gré, mal gré, nous faisons partie intégrante d'un certain ordre établi dont tous les éléments se trouvent solidaires. Ce qu'il advient, par exemple, de l'Europe centrale et orientale, du Danemark, de la Belgique, de la Sarre, de la Suisse nous touche essentiellement. Aussi bien avons-nous signé des traités, souscrit à des pactes, pris des engagements, adopté une attitude qui consacrent, une fois de plus, cette interdépendance. De combien de sang et de larmes payâmes-nous l'erreur du Second Empire qui laissa faire Sadowa sans porter l'armée sur le Rhin ? Sous peine de nous trouver ici, puis là, ailleurs encore, devant des faits accomplis, nous devons être en mesure d'agir à toute heure, en tout lieu, en toute occasion. Comment pratiquement le faire, s'il faut, avant d'entreprendre quoi que ce soit, mobiliser des réserves ? C'est bien pourquoi, soit dit en passant, aucune organisation réelle de la paix ne se conçoit sans troupes de métier. À la nation armée, élément principal de la défense française, mais lente à réunir, lourde à mettre en œuvre et dont le gigantesque effort ne saurait correspondre qu'au dernier degré du péril, nous devons joindre une avant-garde toujours prête aux actions de secours. Alors seulement nous aurons l'armée de notre politique.

Et comme il y a, dans les affaires humaines, une sorte d'obscur harmonie, en vertu de laquelle les tendances de divers ordres convergent souvent vers les mêmes nécessités, voici que l'évolution technique nous presse, elle aussi, de constituer au milieu de la masse une élite militaire. À mesure que le matériel qui s'incorpore aux armées tend à devenir plus puissant, rapide et délicat, le rendement qui en est tiré varie dans des limites plus larges suivant l'habileté et la cohésion du personnel. Non que les mouvements musculaires qu'exige le maniement des armes et de l'outillage aient, par eux-mêmes, rien d'exceptionnel. Il s'agit toujours, en dernier ressort, de manœuvrer un levier, un

tube, un volant. Mais la manière dont on le fait devient bel et bien essentielle. Le premier venu peut, sans doute, en deux heures, apprendre à tirer au stand une mitrailleuse sur son trépied. À quoi bon, s'il ne sait, au combat, pointer, observer, se camoufler, employer ses outils, marcher, tirer, bondir opportunément, lier ce qu'il fait à ce que font les autres, s'adapter comme il faut à des circonstances terribles et changeantes ?

Ce n'est pas le geste qui devient difficile, c'est l'art qui se complique et se multiplie. Par là, la qualité prend par rapport à la masse une valeur relative croissante. D'ailleurs, des engins paraissent, si puissants à tous les égards, qu'ils vont concentrer dans des carapaces limitées en nombre l'essentiel des moyens d'action. Les chars, grâce à leur armement, à leur vitesse, à leur protection, sont en train de bouleverser la tactique et de se saisir du rôle capital. Dès lors, leur importance et le prix qu'ils coûtent vont conduire forcément à la sélection des équipages. Il serait demain aussi puéril de confier ces cuirassés du sol à de malhabiles recrues que de faire monter le « Dunkerque » par des novices ou de remettre à des apprentis les grands avions multiplaces.

Ainsi, en ajoutant à l'organisation militaire d'aujourd'hui un corps de spécialistes pourvu du matériel le plus moderne, nous apporterons le vrai remède aux infirmités de notre couverture, nous donnerons à la France les moyens de remplir aussitôt, s'il le fallait, ses devoirs de solidarité internationale, nous nous conformerons, enfin, aux conditions imposées par l'évolution technique de la force.

Pour un tel instrument de manœuvre, c'est au moteur, bien entendu, qu'on demandera la puissance et la rapidité voulues, au moteur qui, désormais associé avec la chenille, s'offre à porter ce que l'on veut, où il le faut, à toutes les vitesses, pourvu toutefois qu'il soit manié très bien.

Dans l'armée de métier de demain, chaque élément de

troupes et des services évoluera par monts et par vaux sur véhicules appropriés. Pas un homme, pas un canon, pas un obus, pas un pain qui ne doivent être ainsi portés à pied d'œuvrer. Une grande unité, levant le camp au point du jour sera le soir à cinquante lieues de là. Il ne lui faudra qu'une heure pour venir de quinze kilomètres et à travers tous terrains, prendre face à l'ennemi son dispositif de combat ou pour disparaître, en rompant le contact, hors de portée des feux et des jumelles. Mais cette vitesse vaudrait peu si l'on ne pouvait la prolonger par une telle puissance de feu et de choc que le rythme du combat s'accorde avec celui des évolutions. Or le moteur cuirassé donne la solution du problème. En poussant dans cette voie sans cesse élargie on évitera aux troupes d'élite la stabilisation des fronts qui a faussé la guerre récente du point de vue de l'art et, par suite, dans le rapport des pertes et des résultats.

Six divisions de ligne, motorisées et chenillées tout entières, blindées en partie, constitueront l'armée propre à créer l'« événement ». Organisme auquel son front, sa profondeur, ses moyens de se couvrir et de se ravitailler permettront d'opérer par lui-même. L'une quelconque des six grandes unités sera, d'autre part, dotée de tout ce qu'il faut, en fait d'armes et de services, pour mener le combat de bout en bout, du moment que d'autres l'encadrent. On peut concevoir comme suit la composition de chaque division.

Une brigade fortement blindée, roulant à travers champs aussi vite qu'un cheval au galop, armée de cent cinquante canons de moyen calibre, de quatre cents pièces plus petites, de six centaines de mitrailleuses, franchissant les fossés de trois mètres de large, gravissant les talus de trente pieds de haut, culbutant les arbres de quarante ans, renversant les murs épais de douze briques, écrasant tous réseaux, grilles ou palissades, voilà de quoi l'industrie peut doter aujourd'hui chaque division professionnelle. Cette brigade de deux régiments, l'un de chars lourds, l'autre de

chars moyens, éclairée par un bataillon d'engins légers, très rapides, dotée d'un matériel perfectionné pour la liaison, l'observation, les travaux de campagne, constituera l'échelon capital de la grande unité.

Une brigade d'infanterie de deux régiments et un bataillon de chasseurs, armée de cinquante pièces d'accompagnement, d'autant de canons antichars, de six cents mitrailleuses lourdes et légères, pourvue d'un matériel spécial pour creuser vite tranchées et abris, équipée, en fait de vêtements, toiles peintes, treillages, artifices, de manière à n'offrir aux vues et, par conséquent, aux coups que d'insaisissables objets, devra consacrer à mesure, par occupation, nettoyage et organisation du terrain, ce que la terrible mais passagère puissance des chars aura virtuellement réalisé.

L'ensemble des feux très mobiles mais, en somme, improvisés et à courte portée, que manœuvreront de concert les chars et l'infanterie de la division, il s'agit qu'il soit couvert, à toutes distances possibles, par un autre système de feux, celui-là préconçu et précis. C'est l'affaire de l'artillerie, disposant, dans la division, des diverses sortes de pièces qui sont couramment nécessaires pour la préparation des attaques, l'appui direct, la protection lointaine ou rapprochée, la neutralisation des batteries adverses. Deux régiments, l'un servant des canons lourds et courts, l'autre des pièces plus légères à tir tendu, formeront une forte brigade, complétée par un groupe de défense contre avions, et capable de lancer en un quart d'heure, jusqu'à dix kilomètres en avant du front de combat, cent mille kilos de projectiles.

Cependant, malgré la vitesse, la protection, la dispersion accordées aux combattants par les moteurs, cuirasses et chenilles, la masse et le relief des troupes ainsi constituées demeureront considérables. La dimension des engins, leur bruit, leurs traces seront tels que, sauf précautions, l'ennemi

en percevrait aisément l'approche. Or, il s'agit, par-dessus tout, de lui ménager la surprise. Un camouflage méthodique sera donc réalisé. On ne saurait s'exagérer les résultats auxquels il est possible d'atteindre à cet égard par recherche et par discipline.

Un bataillon de camouflage, spécialisé dans la matière et doté des moyens voulus pour simuler la présence d'une grande unité, sera dans chaque division l'instrument de cette duplicité.

À l'ensemble formé par les six divisions de ligne se trouvera jointe, pour l'exploration et la sûreté à distance, une division légère, du même type général que les autres, mais dotée d'engins plus rapides. Enfin, des réserves générales de chars, d'artillerie, du génie, de camouflage et les services accoutumés complètent l'armée de choc.

Celle-ci possédera, par rapport au total des troupes que la France mit sur pied au mois d'août 1914, une capacité de feu trois fois supérieure, une rapidité virtuelle décuplée, une protection infiniment plus grande. En ajoutant que le tout s'appliquera normalement sur un front dix fois moins étendu et que les soldats de carrière tireront de leur armement un rendement incomparable, on peut se faire une idée de la puissance dont sera localement susceptible l'armée de métier de demain.

Ce terrible système mécanique de feu, de choc, de vitesse et de camouflage, pour le mettre en œuvre il faut cent mille hommes. Tel est, d'ailleurs, l'effectif de la Reichswehr. Tel est, sensiblement, celui des troupes professionnelles des États-Unis d'Amérique et de la métropole anglaise. Tel est, enfin – constante remarquable – le minimum de force permanente que, depuis Henri IV, les gouvernements de la France ont toujours cru devoir conserver.

Ces hommes seront jeunes. L'instruction militaire, plus rude et variée que jamais, exige une grande plasticité des muscles et de l'esprit. Si l'espèce des missions que l'armée

de métier aurait à remplir réclame du Commandement de sages et prévoyantes combinaisons – car on doit être avare d'un capital limité – elle implique chez les exécutants des qualités juvéniles : goût du risque et détachement facile. Aux engagés de vingt ans, six années suffiront pour parcourir le cycle. Après quoi, vétérans dans la vigueur de l'âge, ils fourniront aux masses nationales le cadre actif des réserves et des recrues.

Quelle jeunesse empressée attirera-t-on dans les rangs, pour peu que l'on sache mettre à la base des troupes d'élite les caractères mêmes qui dominent la présente génération !

On ne saurait s'exagérer le degré de perfection technique auquel les volontaires pourront parvenir. Certes, la France a, maintes fois dans l'Histoire, employé des armées de métier mais qui furent, sauf quelques fractions, recrutées par contrainte légale ou formées de mercenaires. Or, si la vertu des armes put faire de ces pauvres gens les braves de Fontenoy, de Constantine, de Sébastopol, que n'obtiendra-t-elle pas demain de cent mille garçons bien choisis, rangés sous les drapeaux par libre vocation ?

Six divisions groupant des corps de troupe, ceux-ci comme ceux-là complets et permanents, seront l'ossature de l'armée de carrière. Cent mille volontaires jeunes et choisis, maniant à grande vitesse, grâce aux moteurs, un armement d'une extrême puissance, en formeront la matière. Une politique de l'esprit militaire donnera son âme à ce grand corps. On verra jusqu'où peuvent aller, à la faveur de la technique et dans un système de qualité, l'art et les vertus qui sont l'honneur des armes.

Articles et écrits, Plon,
1975.

« Moi, général de Gaulle... »

Au matin du 17 juin 1940, Charles de Gaulle, général de brigade à titre temporaire et ancien sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre, a quitté Bordeaux pour Londres. Avant son arrivée, les autorités britanniques n'ont pas ménagé leurs efforts pour convaincre des dirigeants français de plus de poids de se rendre au Royaume-Uni. Seul de Gaulle franchit ce pas-là. Reçu par le Premier ministre Winston Churchill, il lui demande la possibilité de s'adresser aux Français à la radio, pour « hisser les couleurs ». Il s'agit de rien moins, pour ce militaire, que d'appeler à la rébellion contre un gouvernement légal, mais convaincu de la défaite. L'appel du général de Gaulle est enregistré dans les studios de la BBC le lendemain, à 18 heures. La version qu'en a retenue la postérité n'est pourtant pas celle qui a été effectivement prononcée. À la demande du gouvernement britannique, les quatre premières lignes du texte ont en effet été modifiées. Le 18 juin 1940, à 18 heures, c'est donc par ces mots que le général de Gaulle commença de s'adresser aux Français : « Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pouvait cesser le combat. Il a déclaré que si ces conditions étaient contraires à l'honneur, il devait continuer. » Diffusé à 22 heures, l'appel du 18 juin 1940 n'eut que peu d'auditeurs ce jour-là. Ce discours, destiné d'abord aux militaires, sans portée politique directe, était pourtant le premier acte de résistance « officiel » en réponse à la demande d'armistice formulée par le maréchal Pétain, le 17 juin 1940. Contre une perception trop « hexagonale » du conflit, de Gaulle y laissait entendre que la guerre était faite pour durer et surtout pour s'étendre à de nombreux autres théâtres d'opérations. Nous reproduisons « l'Appel » dans la version que le général de Gaulle aurait souhaité prononcer.

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la

tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se

mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

Discours et
messages, t. I, Plon,
1970.

Les hommes de Vichy sont disqualifiés pour incarner la France

L'amiral Darlan se trouve à Alger pour raisons privées, le 8 novembre 1942, lorsque les Alliés envahissent l'Afrique du Nord française. Mais l'opération Torch n'a rien d'une épiphanie, et les combats se poursuivent pendant plusieurs jours dans certains territoires contrôlés par l'armée française. Les Américains parient alors qu'un binôme Darlan-Giraud incarnera une légitimité supérieure à celle du général de Gaulle et obtiendra un ralliement plus complet de l'Afrique du Nord française aux Alliés. Ils font donc de François Darlan un haut commissaire pour la France en Afrique et d'Henri Giraud un chef des forces armées françaises. Cette manœuvre indigne de Gaulle au-delà de toute expression. Il est à Londres Le 14 novembre 1942 et écrit en substance au Premier Ministre britannique que lui seul est légitime pour incarner la France qui se bat.

Cher monsieur Churchill,

L'avènement de Darlan en Afrique du Nord avec le concours des Américains et « au nom du maréchal » constitue, à mon avis, un fait capital de cette guerre. Je crois qu'en ce qui concerne la nation française ce fait dépassera, par ses conséquences futures, la capitulation de Bordeaux.

La nation française voit les États-Unis non plus seulement reconnaître, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, un pouvoir fondé sur la trahison de la France et de ses alliés, un régime

tyrannique d'inspiration nazie, et des hommes qui se sont identifiés avec la collaboration allemande, mais désormais s'associer sur le terrain même à ce pouvoir, à ce régime et à ces hommes.

Sans doute les individus qui sont en cause ont-ils fourni aux Américains quelques gages d'opportunité. L'opération n'en paraît à la nation française que plus vile et méprisable. Je crains que ces sentiments ne s'appliquent aux deux parties qui ont conclu le marché, car la morale internationale est une chose qui a sa valeur.

D'après ce que je connais de la psychologie du peuple français, et suivant toutes les informations les plus récentes que j'ai recueillies, ces événements vont entraîner dans l'opinion publique de mon pays un grand mouvement de dégoût et de colère. Je crois devoir vous dire que ce dégoût et cette colère, éprouvés dans la situation très malheureuse où se trouve la France, sont de nature à modifier profondément les sentiments de la nation française.

Lettres, notes et
carnets, t. 2, Plon, 1980.

Pour l'Afrique, « la route des temps nouveaux »

Charles de Gaulle doit beaucoup à l'Empire. L'effort demandé à l'Afrique noire par la France libre impose en outre à cette dernière de proposer aux anciennes colonies un nouveau cadre, dans lequel des relations plus équilibrées pourront s'établir. C'est du moins la conviction du général de Gaulle, même s'il n'est pas un « libéral » en matière coloniale. Le 30 janvier 1944 s'ouvre donc à Brazzaville une conférence qui réunit la plupart des grands administrateurs français de l'Afrique française. Le discours qu'y prononce de Gaulle est certes moins progressiste qu'on ne l'a longtemps écrit, mais le chef des Français libres y fait le pari du développement économique de l'Afrique noire, avec l'aide de la France.

ALLOCUTION PRONONCÉE À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE

Si l'on voulait juger des entreprises de notre temps suivant les errements anciens, on pourrait s'étonner que le gouvernement français ait décidé de réunir cette conférence africaine.

« Attendez ! » nous conseillerait, sans doute, la fausse prudence d'autrefois. « La guerre n'est pas à son terme. Encore moins peut-on savoir ce que sera demain la paix. La France, d'ailleurs, n'a-t-elle pas, hélas ! des soucis plus

immédiats que l'avenir de ses territoires d'outre-mer ? »

Mais il a paru au gouvernement que rien ne serait, en réalité, moins justifié que cet effacement, ni plus imprudent que cette prudence. C'est qu'en effet, loin que la situation présente, pour cruelle et compliquée qu'elle soit, doive nous conseiller l'abstention, c'est, au contraire, l'esprit d'entreprise qu'elle nous commande. Cela est vrai dans tous les domaines, en particulier dans celui que va parcourir la conférence de Brazzaville. Car, sans vouloir exagérer l'urgence des raisons qui nous pressent d'aborder l'étude d'ensemble des problèmes africains français, nous croyons que les immenses événements qui bouleversent le monde nous engagent à ne pas tarder ; que la terrible épreuve que constitue l'occupation provisoire de la métropole par l'ennemi ne retire rien à la France en guerre de ses devoirs et de ses droits ; enfin, que le rassemblement, maintenant accompli, de toutes nos possessions d'Afrique nous offre une occasion excellente de réunir, à l'initiative et sous la direction de M. le commissaire aux Colonies, pour travailler ensemble, confronter leurs idées et leur expérience, les hommes qui ont l'honneur et la charge de gouverner, au nom de la France, ses territoires africains. Où donc une telle réunion devait-elle se tenir, sinon à Brazzaville, qui, pendant de terribles années, fut le refuge de notre honneur et de notre indépendance et qui restera l'exemple du plus méritoire effort français ?

Depuis un demi-siècle, à l'appel d'une vocation civilisatrice vieille de beaucoup de centaines d'années, sous l'impulsion des gouvernements de la République et sous la conduite d'hommes tels que : Gallieni, Brazza, Dodds, Joffre, Binger, Marchand, Gentil, Foureau, Lamy, Borgnis-Desbordes, Archinard, Lyautey, Gouraud, Mangin, Largeau, les Français ont pénétré, pacifié, ouvert au monde, une grande partie de cette Afrique noire, que son étendue, les rigueurs du climat, la puissance des obstacles naturels, la misère et la diversité

de ses populations avaient maintenue, depuis l'aurore de l'histoire, douloureuse et imperméable.

Ce qui a été fait par nous pour le développement des richesses et pour le bien des hommes, à mesure de cette marche en avant, il n'est, pour le discerner, que de parcourir nos territoires et, pour le reconnaître, que d'avoir du cœur. Mais, de même qu'un rocher lancé sur la pente roule plus vite à chaque instant, ainsi l'œuvre que nous avons entreprise ici nous impose sans cesse de plus larges tâches. Au moment où commençait la présente guerre mondiale, apparaissait déjà la nécessité d'établir sur des bases nouvelles les conditions de la mise en valeur de notre Afrique, du progrès humain de ses habitants et de l'exercice de la souveraineté française.

Comme toujours, la guerre elle-même précipite l'évolution. D'abord, par le fait qu'elle fut, jusqu'à ce jour, pour une bonne part, une guerre africaine et que, du même coup, l'importance absolue et relative des ressources, des communications, des contingents d'Afrique, est apparue dans la lumière crue des théâtres d'opérations. Mais ensuite et surtout parce que cette guerre a pour enjeu ni plus ni moins que la condition de l'homme et que, sous l'action des forces psychiques qu'elle a partout déclenchées, chaque individu lève la tête, regarde au-delà du jour et s'interroge sur son destin.

S'il est une puissance impériale que les événements conduisent à s'inspirer de leurs leçons et à choisir noblement, libéralement, la route des temps nouveaux où elle entend diriger les soixante millions d'hommes qui se trouvent associés au sort de ses quarante-deux millions d'enfants, cette puissance c'est la France.

En premier lieu et tout simplement parce qu'elle est la France, c'est-à-dire la nation dont l'immortel génie est désigné pour les initiatives qui, par degrés, élèvent les hommes vers les sommets de dignité et de fraternité où,

quelque jour, tous pourront s'unir. Ensuite parce que, dans l'extrémité où une défaite provisoire l'avait refoulée, c'est dans ses terres d'outre-mer, dont toutes les populations, dans toutes les parties du monde, n'ont pas, une seule minute, altéré leur fidélité, qu'elle a trouvé son recours et la base de départ pour sa libération et qu'il y a désormais, de ce fait, entre la métropole et l'empire, un lien définitif. Enfin, pour cette raison que, tirant à mesure du drame les conclusions qu'il comporte, la France est aujourd'hui animée, pour ce qui la concerne elle-même et pour ce qui concerne tous ceux qui dépendent d'elle, d'une volonté ardente et pratique de renouveau.

Est-ce à dire que la France veuille poursuivre sa tâche d'outre-mer en enfermant ses territoires dans des barrières qui les isoleraient du monde et, d'abord, de l'ensemble des contrées africaines ? Non, certes ! et, pour le prouver, il n'est que d'évoquer comment, dans cette guerre, l'Afrique-Équatoriale et le Cameroun français n'ont cessé de collaborer de la façon la plus étroite avec les territoires voisins, Congo belge, Nigeria britannique, Soudan anglo-égyptien, et comment, à l'heure qu'il est, l'Empire français tout entier, à l'exception momentanée de l'Indochine, contribue dans d'importantes proportions, par ses positions stratégiques, ses voies de communications, sa production, ses bases aériennes, sans préjudice de ses effectifs militaires, à l'effort commun des Alliés. Nous croyons que, pour ce qui concerne la vie du monde de demain, l'autarcie ne serait, pour personne, ni souhaitable, ni même possible. Nous croyons, en particulier, qu'au point de vue du développement des ressources et des grandes communications, le continent africain doit constituer, dans une large mesure, un tout. Mais, en Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient

pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

Tel est le but vers lequel nous avons à nous diriger. Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes. Vous avez, Messieurs les Gouverneurs généraux et Gouverneurs, les pieds assez bien enfoncés dans la terre d'Afrique pour ne jamais perdre le sens de ce qui y est réalisable et, par conséquent, pratique. Au demeurant, il appartient à la nation française et il n'appartient qu'à elle, de procéder, le moment venu, aux réformes impériales de structure qu'elle décidera dans sa souveraineté. Mais, en attendant, il faut vivre, et vivre chaque jour c'est entamer l'avenir.

Vous étudierez ici, pour les soumettre au gouvernement, quelles conditions morales, sociales, politiques, économiques et autres vous paraissent pouvoir être progressivement appliquées dans chacun de nos territoires, afin que, par leur développement même et le progrès de leur population, ils s'intègrent dans la communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir.

Messieurs, la
conférence africaine
française de Brazzaville
est ouverte.

Discours et messages,
t. I, Plon, 1970.

Paris libérée par elle-même

L'insurrection parisienne et la libération de la capitale par des troupes d'abord françaises, le 25 août 1944, revêtent un sens très profond pour le général de Gaulle. Le chef de la France libre n'a eu de cesse en effet, dès juin 1940, d'affirmer que, pour l'essentiel, les Français désavouaient la politique de collaboration pratiquée par Vichy. Par ailleurs, il s'est souvent opposé à ce que des Français combattent sous les uniformes britanniques ou américains ; et a insisté sur l'apport des troupes françaises aux armées alliées, dès les combats dans le désert libyen du printemps 1942. Dans son discours, le général de Gaulle n'oublie pas de saluer l'action des Alliés, mais y insiste moins que sur le dévouement des soldats français et des habitants de Paris. Les germes du « résistancialisme » gaullien sont en place, qui permettra notamment de limiter l'épuration en France métropolitaine à l'hiver 1944-1945.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE À LA RADIO DE PARIS, LE 29 AOÛT 1944

Il y a quatre jours que les Allemands qui tenaient Paris ont capitulé devant les Français. Il y a quatre jours que Paris est libérée.

Une joie immense, une puissante fierté, ont déferlé sur la nation. Bien plus ! Le monde entier a tressailli quand il a su que Paris émergeait de l'abîme et que sa lumière allait de nouveau briller.

La France rend témoignage à tous ceux dont les services ont contribué à la victoire de Paris ; au peuple parisien, d'abord, qui dans le secret des âmes n'a jamais, non jamais ! accepté la défaite et l'humiliation ; aux braves gens, hommes et femmes, qui ont longuement et activement mené ici la résistance à l'opresseur avant d'aider à sa déroute ; aux soldats de France qui l'ont battu et réduit sur place, guerriers venus d'Afrique après cent combats ou vaillants combattants groupés à l'improviste dans les unités de l'intérieur ; par-dessus tout et par-dessus tous, à ceux et à celles qui ont donné leur vie pour la patrie sur les champs de bataille ou aux poteaux d'exécution.

Mais la France rend également hommage aux braves et bonnes armées alliées et à leurs chefs, dont l'offensive irrésistible a permis la libération de Paris et rend certaine celle de tout le territoire en écrasant avec nous la force allemande.

À mesure que reflue l'abominable marée, la nation respire avec délices l'air de la victoire et de la liberté. Une merveilleuse unité se révèle dans ses profondeurs. La nation sent que l'avenir lui offre désormais, non plus seulement l'espoir, mais la certitude d'être, bel et bien, une nation victorieuse, la perspective d'un ardent renouveau, la possibilité de reparaître dans le monde au rang où elle fut toujours, c'est-à-dire au rang des plus grands.

Mais la nation sent aussi quelle distance sépare encore le point où elle en est de celui qu'elle veut et peut atteindre. Elle mesure la nécessité de faire en sorte que l'ennemi soit, complètement, irrémédiablement, battu et que la part française dans le triomphe final soit la plus large possible. Elle mesure l'étendue des ravages qu'elle a subis dans sa terre et dans sa chair. Elle mesure les difficultés extrêmes de ravitaillement, de transport, d'armement, d'équipement où elle se trouve et qui contrarient l'effort de combat et l'effort de production des territoires libérés.

Si la certitude du triomphe de notre cause, qui est en même temps celle des hommes, justifie notre joie et notre fierté, ce n'est point du tout l'euphorie qu'elle nous apporte. Bien au contraire, nous comprenons quel dur labeur, quelles pénibles contraintes nous séparent encore du but.

Ce labeur, les Français sont résolus à le fournir, ces contraintes, ils veulent les supporter, parce que c'est là le prix, ajouté à tant d'épreuves, dont il leur faut payer leur salut, leur liberté, leur grandeur.

Peuple averti de tout, depuis deux mille ans que se déroule son histoire, le peuple français a décidé, par instinct et par raison, de satisfaire aux deux conditions sans lesquelles on ne fait rien de grand et qui sont l'ordre et l'ardeur. L'ordre républicain, sous la seule autorité valable, celle de l'État ; l'ardeur concentrée qui permet de bâtir légalement et fraternellement l'édifice du renouveau. Voilà ce que veulent dire les viriles acclamations de nos villes et de nos villages, purgés enfin de l'ennemi. Voilà ce que fait entendre la grande voix de Paris libérée.

Mémoires de guerre,
Plon, 1956.

Une nouvelle idée de la république

Le 5 mai 1946, un premier projet de Constitution pour la IV^e République a été rejeté par les Français. Une nouvelle Assemblée constituante est donc élue le 2 juin 1946. Si de Gaulle prend la parole à Bayeux quelques jours plus tard, c'est pour placer ses vues constitutionnelles au centre du débat qui va s'ouvrir sur la forme et le fonctionnement des institutions. Il refuse de confondre république et parlementarisme et soutient que l'exécutif ne peut ni ne doit procéder du législatif. Ce faisant, il bouscule la culture républicaine héritée de l'opposition au Second Empire et à Mac-Mahon. Le général de Gaulle choisit à dessein Bayeux pour accomplir cette rupture : le nom de cette ville, la première du territoire français où il mit le pied après Courseulles, en juin 1944, rappelle symboliquement les espoirs de la Libération, que de Gaulle craint de voir gaspillés. Le discours de Bayeux inspirera pour partie la Constitution de la V^e République, adoptée par référendum le 28 septembre 1958.

16 JUIN 1946 DISCOURS PRONONCÉ À BAYEUX

Dans notre Normandie, glorieuse et mutilée, Bayeux et ses environs furent témoins d'un des plus grands événements de l'histoire. Nous attestons qu'ils en furent dignes. C'est ici que, quatre années après le désastre initial de la France et des Alliés, débuta la victoire finale des Alliés et de la France. C'est ici que l'effort de ceux qui n'avaient jamais cédé et

autour desquels s'étaient, à partir du 18 juin 1940, rassemblé l'instinct national et reformée la puissance française tira des événements sa décisive justification.

En même temps, c'est ici que sur le sol des ancêtres réapparut l'État ; l'État légitime, parce qu'il reposait sur l'intérêt et le sentiment de la nation ; l'État dont la souveraineté réelle avait été transportée du côté de la guerre, de la liberté et de la victoire, tandis que la servitude n'en conservait que l'apparence ; l'État sauvegardé dans ses droits, sa dignité, son autorité, au milieu des vicissitudes du dénuement et de l'intrigue ; l'État préservé des ingérences de l'étranger ; l'État capable de rétablir autour de lui l'unité nationale et l'unité impériale, d'assembler toutes les forces de la patrie et de l'Union française, de porter la victoire à son terme, en commun avec les Alliés, de traiter d'égal à égal avec les autres grandes nations du monde, de préserver l'ordre public, de faire rendre la justice et de commencer notre reconstruction.

Si cette grande œuvre fut réalisée en dehors du cadre antérieur de nos institutions, c'est parce que celles-ci n'avaient pas répondu aux nécessités nationales et qu'elles avaient, d'elles-mêmes, abdiqué dans la tourmente. Le salut devait venir d'ailleurs.

Il vint, d'abord, d'une élite, spontanément jaillie des profondeurs de la nation et qui, bien au-dessus de toute préoccupation de parti ou de classe, se dévoua au combat pour la libération, la grandeur et la rénovation de la France. Sentiment de sa supériorité morale, conscience d'exercer une sorte de sacerdoce du sacrifice et de l'exemple, passion du risque et de l'entreprise, mépris des agitations, prétentions, surenchères, confiance souveraine en la force et en la ruse de sa puissante conjuration aussi bien qu'en la victoire et en l'avenir de la patrie, telle fut la psychologie de cette élite partie de rien et qui, malgré de lourdes pertes, devait entraîner derrière elle tout l'empire et toute la France.

Elle n'y eût point, cependant, réussi sans l'assentiment de l'immense masse française. Celle-ci, en effet, dans sa volonté instinctive de survivre et de triompher, n'avait jamais vu dans le désastre de 1940 qu'une péripétie de la guerre mondiale où la France servait d'avant-garde. Si beaucoup se plièrent, par force, aux circonstances, le nombre de ceux qui les acceptèrent dans leur esprit et dans leur cœur fut littéralement infime. Jamais la France ne crut que l'ennemi ne fût point l'ennemi et que le salut fût ailleurs que du côté des armes de la liberté. À mesure que se déchiraient les voiles, le sentiment profond du pays se faisait jour dans sa réalité. Partout où paraissait la croix de Lorraine s'écroulait l'échafaudage d'une autorité qui n'était que fictive, bien qu'elle fût, en apparence, constitutionnellement fondée. Tant il est vrai que les pouvoirs publics ne valent, en fait et en droit, que s'ils s'accordent avec l'intérêt supérieur du pays, s'ils reposent sur l'adhésion confiante des citoyens. En matière d'institutions, bâtir sur autre chose, ce serait bâtir sur du sable. Ce serait risquer de voir l'édifice crouler une fois de plus à l'occasion d'une de ces crises auxquelles, par la nature des choses, notre pays se trouve si souvent exposé.

Voilà pourquoi, une fois assuré le salut de l'État, dans la victoire remportée et l'unité nationale maintenue, la tâche par-dessus tout urgente et essentielle était l'établissement des nouvelles institutions françaises. Dès que cela fut possible, le peuple français fut donc invité à élire ses constituants, tout en fixant à leur mandat des limites déterminées et en se réservant à lui-même la décision définitive. Puis, une fois le train mis sur les rails, nous-même nous sommes retiré de la scène, non seulement pour ne point engager dans la lutte des partis ce qu'en vertu des événements nous pouvons symboliser et qui appartient à la nation tout entière, mais encore pour qu'aucune considération relative à un homme, tandis qu'il dirigeait l'État, ne pût fausser dans aucun sens l'œuvre des législateurs.

Cependant, la nation et l'Union française attendent encore une Constitution qui soit faite pour elles et qu'elles aient pu joyeusement approuver. À vrai dire, si l'on peut regretter que l'édifice reste à construire, chacun convient certainement qu'une réussite quelque peu différée vaut mieux qu'un achèvement rapide mais fâcheux.

Au cours d'une période de temps qui ne dépasse pas deux fois la vie d'un homme, la France fut envahie sept fois et a pratiqué treize régimes, car tout se tient dans les malheurs d'un peuple. Tant de secousses ont accumulé dans notre vie publique des poisons dont s'intoxique notre vieille propension gauloise aux divisions et aux querelles. Les épreuves inouïes que nous venons de traverser n'ont fait, naturellement, qu'aggraver cet état de choses. La situation actuelle du monde où, derrière des idéologies opposées, se confrontent des Puissances entre lesquelles nous sommes placés, ne laisse pas d'introduire dans nos luttes politiques un facteur de trouble passionné. Bref, la rivalité des partis revêt chez nous un caractère fondamental, qui met toujours tout en question et sous lequel s'estompent trop souvent les intérêts supérieurs du pays. Il y a là un fait patent, qui tient au tempérament national, aux péripéties de l'histoire et aux ébranlements du présent, mais dont il est indispensable à l'avenir du pays et de la démocratie que nos institutions tiennent compte et se gardent, afin de préserver le crédit des lois, la cohésion des gouvernements, l'efficacité des administrations, le prestige et l'autorité de l'État.

C'est qu'en effet, le trouble dans l'État a pour conséquence inéluctable la désaffection des citoyens à l'égard des institutions. Il suffit alors d'une occasion pour faire apparaître la menace de la dictature. D'autant plus que l'organisation en quelque sorte mécanique de la société moderne rend chaque jour plus nécessaires et plus désirés le bon ordre dans la direction et le fonctionnement régulier des rouages. Comment et pourquoi donc ont fini chez nous

la I^{re}, la II^e, la III^e Républiques ? Comment et pourquoi donc la démocratie italienne, la République allemande de Weimar, la République espagnole, firent-elles place aux régimes que l'on sait ? Et pourtant, qu'est la dictature, sinon une grande aventure ? Sans doute, ses débuts semblent avantageux. Au milieu de l'enthousiasme, des uns et de la résignation des autres, dans la rigueur de l'ordre qu'elle impose, à la faveur d'un décor éclatant et d'une propagande à sens unique, elle prend d'abord un tour de dynamisme qui fait contraste avec l'anarchie qui l'avait précédée. Mais c'est le destin de la dictature d'exagérer ses entreprises. À mesure que se fait jour parmi les citoyens l'impatience des contraintes et la nostalgie de la liberté, il lui faut à tout prix leur offrir en compensation des réussites sans cesse plus étendues. La nation devient une machine à laquelle le maître imprime une accélération effrénée. Qu'il s'agisse de desseins intérieurs ou extérieurs, les buts, les risques, les efforts, dépassent peu à peu toute mesure. À chaque pas se dressent, au-dehors et au-dedans, des obstacles multipliés. À la fin, le ressort se brise. L'édifice grandiose s'écroule dans le malheur et dans le sang. La nation se retrouve rompue, plus bas qu'elle n'était avant que l'aventure commençât.

Il suffit d'évoquer cela pour comprendre à quel point il est nécessaire que nos institutions démocratiques nouvelles compensent, par elles-mêmes, les effets de notre perpétuelle effervescence politique. Il y a là, au surplus, pour nous une question de vie ou de mort, dans le monde et au siècle où nous sommes, où la position, l'indépendance et jusqu'à l'existence de notre pays et de notre Union française se trouvent bel et bien en jeu. Certes, il est de l'essence même de la démocratie que les opinions s'expriment et qu'elles s'efforcent, par le suffrage, d'orienter suivant leurs conceptions l'action publique et la législation. Mais aussi tous les principes et toutes les expériences exigent que les pouvoirs publics : législatif, exécutif, judiciaire, soient

nettement séparés et fortement équilibrés et, qu'au-dessus des contingences politiques, soit établi un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons.

Il est clair et il est entendu que le vote définitif des lois et des budgets revient à une Assemblée élue au suffrage universel et direct. Mais le premier mouvement d'une telle Assemblée ne comporte pas nécessairement une clairvoyance et une sérénité entières. Il faut donc attribuer à une deuxième Assemblée, élue et composée d'une autre manière, la fonction d'examiner publiquement ce que la première a pris en considération, de formuler des amendements, de proposer des projets. Or, si les grands courants de politique générale sont naturellement reproduits dans le sein de la Chambre des Députés, la vie locale, elle aussi, a ses tendances et ses droits. Elle les a dans la métropole. Elle les a, au premier chef, dans les territoires d'outre-mer, qui se rattachent à l'Union française par des liens très divers. Elle les a dans cette Sarre à qui la nature des choses, découverte par notre victoire, désigne une fois de plus sa place auprès de nous, les fils des Francs. L'avenir des 110 millions d'hommes et de femmes qui vivent sous notre drapeau est dans une organisation de forme fédérative, que le temps précisera peu à peu, mais dont notre Constitution nouvelle doit marquer le début et ménager le développement.

Tout nous conduit donc à instituer une deuxième Chambre dont, pour l'essentiel, nos Conseils généraux et municipaux éliront les membres. Cette Chambre complétera la première en l'amenant, s'il y a lieu, soit à réviser ses propres projets, soit à en examiner d'autres, et en faisant valoir dans la confection des lois ce facteur d'ordre administratif qu'un collège purement politique a forcément tendance à négliger. Il sera normal d'y introduire, d'autre part, des représentants des organisations économiques, familiales, intellectuelles, pour que se fasse entendre, au-dedans même de l'État, la

voix des grandes activités du pays. Réunis aux élus des assemblées locales des territoires d'outre-mer, les membres de cette Assemblée formeront le grand Conseil de l'Union française, qualifié pour délibérer des lois et des problèmes intéressant l'Union, budgets, relations extérieures, rapports intérieurs, défense nationale, économie, communications.

Du Parlement, composé de deux Chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations. Sans doute aura-t-il fallu, pendant la période transitoire où nous sommes, faire élire par l'Assemblée nationale constituante le président du gouvernement provisoire, puisque, sur la table rase, il n'y avait aucun autre procédé acceptable de désignation. Mais il ne peut y avoir là qu'une disposition du moment. En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée. Or, comment cette unité, cette cohésion, cette discipline, seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre, et si chacun des membres du gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale tout entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ?

C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. À lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail

du gouvernement. Au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'État tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens. À lui la tâche de présider les Conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. À lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décision souveraine. À lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France.

Des Grecs, jadis, demandaient au sage Solon : « Quelle est la meilleure Constitution ? » Il répondait : « Dites-moi, d'abord, pour quel peuple et à quelle époque ? » Aujourd'hui, c'est du peuple français et des peuples de l'Union française qu'il s'agit, et à une époque bien dure et bien dangereuse ! Prenons-nous tels que nous sommes. Prenons le siècle comme il est. Nous avons à mener à bien, malgré d'immenses difficultés, une rénovation profonde qui conduise chaque homme et chaque femme de chez nous à plus d'aisance, de sécurité, de joie, et qui nous fasse plus nombreux, plus puissants, plus fraternels. Nous avons à conserver la liberté sauvée avec tant et tant de peine. Nous avons à assurer le destin de la France au milieu de tous les obstacles qui se dressent sur sa route et sur celle de la paix. Nous avons à déployer, parmi nos frères les hommes, ce dont nous sommes capables, pour aider notre pauvre et vieille mère, la Terre. Soyons assez lucides et assez forts pour nous donner et pour observer des règles de vie nationale qui tendent à nous rassembler quand, sans relâche nous sommes portés à nous diviser contre nous-mêmes ! Toute notre histoire, c'est l'alternance des immenses douleurs d'un peuple dispersé et des fécondes grandeurs d'une nation libre groupée sous l'égide d'un État fort.

Discours et
messages, t. II, Plon,
1970.

La loi de l'argent

Dans cette déclaration datée du 8 octobre 1952, de Gaulle reproche aux gouvernants de la IV^e République de n'aborder les intérêts économiques de la France que sous l'angle de la loi de l'argent. Précisons qu'à cette date, la cause du gaullisme a perdu de nombreux soutiens, après l'investiture d'Antoine Pinay à la présidence du Conseil. Cet homme modéré incarne en effet le retour de la droite traditionnelle aux affaires, privant le général de Gaulle des plus conservateurs (et souvent des plus fortunés) de ses partisans.

D'expérience en expérience, nous, Français, en arrivons au « moment de vérité ». Malgré l'astuce et l'illusion, la réalité apparaît.

La réalité, c'est que notre régime social relègue les ouvriers français dans une condition injuste, ralentit, par là, l'activité et empêche l'unité nationale ; que, pour beaucoup d'agriculteurs, les frais et les aléas d'exploitations mal outillées deviennent insupportables ; que, dans ce pays où abondent la pierre, la brique, le ciment, d'innombrables familles désespèrent d'être logées décemment.

La réalité, c'est que le peuple français est tenu loin de ses affaires par un régime qui l'endort, au lieu d'y éveiller la foi, l'espoir, la fraternité ; que ce régime, faute de représenter l'intérêt national, figure mais ne dirige pas, a des ministres,

non un gouvernement, des parlementaires, non un parlement ; qu'à la faveur de cette impuissance, c'est l'argent, par les intérêts qu'il fédère, les journaux qu'il achète, la politique qu'il influence, qui fait la loi dans nos affaires du dedans, tandis que c'est l'étranger qui domine celles du dehors.

Discours et
messages, t. II, Plon,
1970.

« Vive le Québec libre ! »

Ce discours est peut-être un des plus fameux du général de Gaulle. Très sensible à l'histoire de l'Amérique française avant 1763, ce dernier sait que les Québécois ont ensuite enregistré de nombreuses humiliations de la part des autorités britanniques. De surcroît, il garde un souvenir pénible d'un précédent voyage au Canada en avril 1960 et n'est pas mécontent de gêner les États-Unis et la Grande-Bretagne en soutenant ceux qui rêvent d'un Québec indépendant. Au total, le discours de Montréal altère durablement les relations franco-canadiennes. En France, il accrédite, aux yeux d'une partie de la majorité, la thèse d'une « dérive » du général de Gaulle vers des positions tiers-mondistes ou trop « sentimentales » en matière de relations extérieures.

ALLOCUTION PRONONCÉE AU BALCON DE L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL, LE 24 JUILLET 1967

C'est une immense émotion qui remplit mon cœur en voyant devant moi la ville française de Montréal. Au nom de vieux pays, au nom de la France, je vous salue de tout mon cœur. Je vais vous confier un secret que vous ne répéterez pas. Ce soir ici, et tout le long de ma route, je me trouvais dans une atmosphère du même genre que celle de la Libération. Outre cela, j'ai constaté quel immense effort de progrès, de développement, et par conséquent d'affranchissement vous accomplissez ici.

Et c'est à Montréal qu'il faut que je le dise, parce que, s'il y a au monde une ville exemplaire par ses réussites modernes, c'est la vôtre. Je dis c'est la vôtre et je me permets d'ajouter c'est la nôtre.

Si vous saviez quelle confiance la France, réveillée après d'immenses épreuves, porte vers vous, si vous saviez quelle affection elle recommence à ressentir pour les Français du Canada et si vous saviez à quel point elle se sent obligée à concourir à votre marche en avant, à votre progrès !

C'est pourquoi elle a conclu avec le gouvernement du Québec, avec celui de mon ami Johnson, des accords, pour que les Français de part et d'autre de l'Atlantique travaillent ensemble à une même œuvre française.

Et, d'ailleurs, le concours que la France va, tous les jours un peu plus, prêter ici, elle sait bien que vous le lui rendrez, parce que vous êtes en train de vous constituer des élites, des usines, des entreprises, des laboratoires, qui feront l'étonnement de tous et qui, un jour, j'en suis sûr, vous permettront d'aider la France.

Voilà ce que je suis venu vous dire ce soir en ajoutant que j'emporte de cette réunion inouïe de Montréal un souvenir inoubliable. La France entière sait, voit, entend, ce qui se passe ici et je puis vous dire qu'elle en vaudra mieux.

Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre !

Vive le Canada français et vive la France !

Discours et
messages, t. V, Plon,
1970.

« Je ne me retirerai pas »

Conscient que le progrès économique ne peut tenir lieu de projet, de Gaulle est mal armé cependant pour comprendre certaines des évolutions à l'œuvre dans la France des années 1960, et dont le mouvement de Mai 68 n'est qu'un symptôme. Le 24 mai 1968, il croit refermer la parenthèse des troubles en annonçant un référendum sur la participation dans l'Université et les entreprises. Cet ambitieux projet de démocratisation ne satisfait pas les étudiants. Le 30 mai 1968, de Gaulle tient à la radio un discours beaucoup plus simple : il feint de voir dans les manifestations la main des communistes afin de susciter ainsi derrière lui, en faveur de l'ordre, un véritable front antitotalitaire. Pour en appeler au peuple, il préfère momentanément dissoudre l'Assemblée nationale et ajourner son projet de référendum. Des centaines de milliers de personnes se rassemblent sur les Champs-Élysées pendant le discours du général. Les élections législatives montreront, quelques semaines plus tard, que la France soutient encore de Gaulle ! Et, pourtant, rien ne sera plus comme avant...

ALLOCUTION RADIODIFFUSÉE PRONONCÉE AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Françaises, Français,

Étant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine, j'ai envisagé, depuis vingt-quatre heures, toutes les éventualités, sans exception, qui me permettraient de la maintenir. J'ai pris mes résolutions.

Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas.

J'ai un mandat du peuple, je le remplirai.

Je ne changerai pas le Premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité, méritent l'hommage de tous. Il me proposera les changements qui lui paraîtront utiles dans la composition du gouvernement.

Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale.

J'ai proposé au pays un référendum qui donnait aux citoyens l'occasion de prescrire une réforme profonde de notre économie et de notre Université et, en même temps, de dire s'ils me gardaient leur confiance, ou non, par la seule voie acceptable, celle de la démocratie. Je constate que la situation actuelle empêche matériellement qu'il y soit procédé. C'est pourquoi j'en diffère la date. Quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la Constitution, à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier, en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre, par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler. Ces moyens, ce sont l'intimidation, l'intoxication et la tyrannie exercées par des groupes organisés de longue main en conséquence et par un parti qui est une entreprise totalitaire, même s'il a déjà des rivaux à cet égard.

Si donc cette situation de force se maintient, je devrai pour maintenir la république prendre, conformément à la Constitution, d'autres voies que le scrutin immédiat du pays. En tout cas, partout et tout de suite, il faut que s'organise l'action civique. Cela doit se faire pour aider le gouvernement d'abord, puis localement les préfets, devenus ou redevenus commissaires de la République, dans leur tâche qui consiste à assurer autant que possible l'existence de la population et à empêcher la subversion à tout moment et en tous lieux.

La France, en effet, est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner à un pouvoir qui s'imposerait dans le désespoir national, lequel pouvoir serait alors évidemment

et essentiellement celui du vainqueur, c'est-à-dire celui du communisme totalitaire. Naturellement, on le colorerait, pour commencer, d'une apparence trompeuse en utilisant l'ambition et la haine de politiciens au rancart. Après quoi, ces personnages ne pèseraient pas plus que leur poids qui ne serait pas lourd.

Eh bien ! Non ! La République n'abdiquera pas. Le peuple se ressaisira. Le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté.

Vive la République !

Vive la France !

Allocution télévisée et
radiodiffusée, 30 mai
1968,
publiée dans Discours
et messages, t. V, Plon,
1970.

La révolution féministe

Christine Bard

Introduction

Qu'est-ce que le féminisme ? La définition a toujours posé problème. Le mot apparaît dans un contexte péjoratif (sous la plume d'Alexandre Dumas fils dans *L'Homme-femme* en 1872). Puis Hubertine Auclert (1848-1914) lui donne le sens de défense des droits des femmes. Mais il a d'abord désigné, dans le lexique médical, la féminisation pathologique des sujets masculins. Au-delà de l'égalité des droits entre les sexes, le genre est en jeu : transformation des codes de la féminité – et donc de la masculinité –, voire perspective d'un dépassement de cette différence, quand d'autres, au contraire, s'attachent à la « féminitude », ou en tout cas, à la valorisation du féminin.

Le féminisme précède l'invention du mot, à la fin du XIX^e siècle. Si on l'identifie à la défense de la cause des femmes, alors, de nombreux textes, depuis la fin du Moyen Âge, peuvent être qualifiés de féministes. Des philosophes défendent l'égale valeur des femmes et des hommes et les résistances des femmes à l'oppression s'organisent. Avec la Révolution française, la révolte se reconfigure autour de la citoyenneté (Olympe de Gouges) ; avec les mouvements utopistes des années 1830 et les citoyennes des années 1848, la « femme libre » devient un drapeau. C'est l'époque du « féminisme des brèches » (Michelle Perrot).

Le mouvement (dit de « la première vague ») se déploie en

France sous la III^e République, à la faveur des libertés publiques toutes nouvelles. Les droits politiques deviennent une revendication centrale, sans exclure l'éducation des filles, la condition des travailleuses, la protection de la maternité, l'abolition de la prostitution, la réforme du mariage, l'évolution de la morale sexuelle, sans oublier la paix entre les peuples...

La cause régresse au mitan du xx^e siècle, victime de la réaction antiféministe, elle-même liée à la crise économique et à la victoire idéologique des dictatures. Le réveil est progressif dans les années 1950 et 1960, qui trouvent le féminisme « dépassé ». Les Françaises ne sont-elles pas citoyennes depuis le 21 avril 1944 ? Cet hiver du féminisme prépare pourtant une montée de sève spectaculaire. Les bourgeons éclatent peu après Mai 68.

Les années phares du Mouvement de libération des femmes (MLF) forment une deuxième vague. De la sphère publique, on passe à la sphère privée et même intime : « Mon corps m'appartient ! » Que de conquêtes essentielles ! Contraception, avortement, éducation sexuelle, plaisir sexuel, homosexualité, mais aussi prise de conscience de la gravité des violences à l'égard des femmes.

Ce n'est pas tout : solidarité internationale, luttes des femmes dans les entreprises, refus de l'exploitation domestique, dénonciation de la double discrimination pour les immigrées...

Le bilan législatif n'est pas mince : loi Veil en 1975, loi sur le viol en 1980, entre autres, et une révolution culturelle en marche. Un mouvement lesbien se forme, à la fois culturel et politique, héritier du MLF. La parité réveille le féminisme dans les années 1990, tandis que surgissent les défis géopolitiques et socio-économiques liés à la mondialisation. Les études sur le genre se développent. Puis viennent les années 2000, qui révèlent une troisième vague, aussi riche et clivée que les précédentes (prostitution, voile, notamment).

Des hommes ont défendu la cause des femmes, l'égalité des droits... Mais le féminisme au masculin ne s'accommode pas à tous les féminismes ; il ne se déploie que sous les mobiles de la défense universaliste des droits humains, de la lutte contre les discriminations sexistes, de la subversion du genre. C'est déjà beaucoup, mais le féminisme est plus que cela. Il entretient un rapport étroit avec l'expérience et l'identité des femmes. Pour les féministes radicales, il implique la non-mixité militante (même si des élargissements s'opèrent pour le droit de vote, la contraception ou encore l'avortement, par le biais des partis, des syndicats, des associations mixtes).

S'il y a un enjeu commun à toutes les femmes féministes, c'est bien la prise de parole. À partir de l'expérience d'un silence à briser se dessinent un devenir féministe, une seconde naissance. Cette démarche s'inscrit pour certaines dans une logique d'individualisme radical. « La vie la plus belle est celle que l'on passe à se créer soi-même, non à procréer », écrit Natalie Clifford-Barney (1876-1972) en 1910. La création de soi va plus loin encore quand les lesbiennes politiques, issues du féminisme des années 1970, affirment avec Monique Wittig (1935-2003) qu'elles « ne sont pas des femmes ».

Besoin de « nous », d'identités collectives nouvelles, mais aussi nécessité de dire « je », comme un droit à l'existence. Entre souffrance et jouissance, comme le rappelle Annie Leclerc. Sans oublier l'humour.

La pensée féministe se déploie, aux prises avec de redoutables défis analytiques. La qualification de l'adversaire – masculinisme hier, patriarcat, hétérosexisme aujourd'hui – n'est pas la moindre de ces difficultés. Il faut en effet penser l'articulation avec d'autres systèmes oppressifs : capitalisme, dictature, obscurantisme religieux, ou encore République oublieuse de ses principes... Dans le séisme des crises et des guerres, la question prend tout son sens. Leçon de

l'histoire : le féminisme est nécessaire mais non suffisant. Les oppressions sont en effet multiples, souligne le féminisme contemporain, attentif à « l'intersectionnalité », à la montée du racisme et des inégalités sociales.

Comme en témoignent les textes qui suivent, lire les féministes, c'est mesurer la complexité d'une révolution inachevée, peut-être la plus importante à l'échelle de l'histoire de l'humanité.

Olympe de Gouges

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

Deux ans après la proclamation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 27 août 1789, Olympe de Gouges (1748-1793) en donne la version féministe, féminisant les droits de l'homme, pointant ainsi la trompeuse neutralité de ce mot dans la langue française. L'idée est audacieuse et le résultat percutant. On ne sait hélas pas comment ce texte fut reçu à l'époque mais il est devenu un classique de l'histoire du féminisme.

Olympe de Gouges n'est pas la seule à défendre les droits des femmes pendant la période révolutionnaire, porteuse de promesses de changements radicaux. Le philosophe et mathématicien Condorcet défend par exemple « l'admission des femmes au droit de cité » (1790). Olympe de Gouges doit être située dans ce contexte où des femmes, se sentant – et s'appelant – citoyennes, s'engagent de multiples manières, du club de femmes à la prise d'armes. Autodidacte, elle s'autorise à produire une œuvre multiforme et abondante – pièces de théâtre (elle est avant tout une femme de théâtre et a dirigé une troupe), pamphlets, roman autobiographique, affiches – où dominent deux combats : l'égalité des sexes et l'abolition de l'esclavage des Noirs.

Destin singulier que celui de Marie Gouze, née le 7 mai 1748 à Montauban. Une provinciale, fille adultérine d'un écrivain aristocrate et d'une bourgeoise, fille (déclarée) d'un boucher. Devenue mère et veuve (à vingt ans), elle s'installe à Paris où elle vit en compagnie d'un homme qu'elle n'épouse pas, et prend le pseudonyme d'Olympe de Gouges. Elle affirme son goût de la liberté dans ses choix de vie et dans l'affirmation de ses idées sur le droit au divorce, la suppression du mariage religieux, l'utilité d'un contrat civil entre concubins, l'aide aux démunis, la suppression de la traite négrière (elle est membre de la Société des amis des Noirs). Elle se prononce sur de multiples sujets d'actualité et prend publiquement position contre la peine de mort. L'article X de sa déclaration

résonne tragiquement. Olympe de Gouges, en raison de ses opinions fédéralistes, antirobespierristes, est guillotinée le 3 novembre 1793. Si sa mort n'est pas directement liée à ses idées féministes, le commentaire nécrologique du Moniteur universel ne manque pas de souligner son insoumission à la loi des hommes : « Née avec une imagination exaltée, prit son délire pour une inspiration de la nature. Elle voulut être homme d'État et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe. »

DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE
À décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières
séances
ou dans celle de la prochaine législature.

PRÉAMBULE

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous. En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne.

Article I

La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article II

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.

Article III

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme : nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article IV

La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose ; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison.

Article V

Les lois de la nature et de la raison défendent toutes actions nuisibles à la société : tout ce qui n'est pas défendu par ces lois, sages et divines, ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elles n'ordonnent pas.

Article VI

La Loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous : toutes les Citoyennes et tous les Citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Article VII

Nulle femme n'est exceptée ; elle est accusée, arrêtée, et détenue dans les cas déterminés par la Loi. Les femmes obéissent comme les hommes à cette Loi rigoureuse.

Article VIII

La Loi ne doit établir que des peines strictement évidentes et nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée aux femmes.

Article IX

Toute femme étant déclarée coupable ; toute rigueur est exercée par la Loi.

Article X

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions mêmes fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune ; pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la Loi.

Article XI

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers les enfants. Toute Citoyenne peut donc dire librement, « je suis mère d'un enfant qui vous appartient », sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Article XII

La garantie des droits de la femme et de la Citoyenne nécessite une utilité majeure ; cette garantie doit être instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de celles à qui elle est confiée.

Article XIII

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, les contributions de la femme et de l'homme sont égales ; elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles ; elle doit donc avoir de même part à la

distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l'industrie.

Article XIV

Les Citoyennes et Citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique. Les Citoyennes ne peuvent y adhérer que par l'admission d'un partage égal, non seulement dans la fortune, mais encore dans l'administration publique, et de déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée de l'impôt.

Article XV

La masse des femmes, coalisée pour la contribution à celle des hommes, a le droit de demander compte, à tout agent public, de son administration.

Article XVI

Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution ; la Constitution est nulle, si la majorité des individus qui composent la Nation, n'a pas coopéré à sa rédaction.

Article XVII

Les propriétés sont à tous les sexes réunis ou séparés ; elles ont pour chacun un droit lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Déclaration des droits
de la femme et de la
citoyenne, 1791.

Hubertine Auclert

Le suffrage des femmes

Hubertine Auclert (1848-1914) est la première suffragiste française. Née dans un village de l'Allier, au sein d'une famille nombreuse, orpheline de père à neuf ans, elle est élevée au couvent. Ardente dans la foi catholique qui la quittera ensuite, elle le sera également dans ses combats politiques. En 1870, la proclamation de la République l'enthousiasme et, enflammée par les discours de Victor Hugo, de Maria Deraismes et de Léon Richer, elle va à Paris pour défendre « la liberté de son sexe ». En 1876, elle crée un groupe féministe, le Droit des femmes, qui devient le Suffrage des femmes en 1883. Voilà qui met en évidence la priorité de son féminisme : le vote sera la clé de voûte de tous les autres droits, pense-t-elle. Elle rêve d'une assemblée constituée à parité de femmes et d'hommes, et soulève l'immense problème du travail ménager gratuit. Mais elle peine à convaincre les féministes, plus modérées, qui pensent plutôt que l'éducation, le travail, la réforme des droits civils sont des étapes préalables. En 1881, elle crée son propre journal, La Citoyenne, qui diffuse ses conceptions féministes et ses audacieuses propositions, telles que la grève de l'impôt (« Qui ne vote pas ne paie pas »). Isolée, cherchant partout des tribunes, Hubertine Auclert publie pendant quelques mois de 1894 dans La Libre Parole de l'antisémite Édouard Drumont. Elle doit attendre le début du ^{xx}e siècle pour sentir bouger le mouvement féministe sur la question des droits politiques. Alors que l'Union française pour le suffrage des femmes se forme, Hubertine Auclert demeure une adepte des méthodes radicales et médiatiques, brisant une urne à l'occasion des élections municipales (1908) et se présentant comme candidate aux élections législatives de 1910. Elle reste une militante active jusqu'à sa mort, à Paris, le 4 août 1914.

Les femmes destinées du droit ne sont pas des

mendiantes ; elles sont des créanciers qui ont déjà fait trop longtemps crédit aux hommes, elles doivent, dans l'intérêt privé et public, entrer au plus tôt en possession de leur part d'action, de leur part de souveraineté.

Nous engageons donc ceux qui sont dans la voie platonique des revendications civiles à ne pas dépenser inutilement tant d'efforts, à abandonner leurs rêves pour nous suivre sur le terrain positif des droits politiques, clef de voûte de tous les autres droits pour la femme.

Car, on ne peut exiger de la nature humaine plus de perfection qu'elle n'en comporte ; pendant que les hommes seront seuls détenteurs du pouvoir, ils l'exerceront à leur profit ; pendant que les hommes feront seuls les lois, ils les feront pour eux contre nous.

Une Chambre d'hommes dont les trois quarts des membres se sont exhaussés par le mariage, ne réformera jamais la loi qui enjoint aux maris d'empocher, comme de vulgaires Alphonses, la dot ou le salaire de leur femme.

Une Chambre d'hommes voterait-elle le divorce dans sa mesure la plus large, que la femme serait encore frustrée, attendu que l'homme à la fois juge et partie resterait seul maître d'appliquer le divorce.

Les femmes qui désirent les droits civils, celles qui veulent le divorce sur des bases égalitaires, la réforme des lois sur le mariage, l'instruction intégrale, l'admission des femmes aux emplois rémunérateurs, doivent plus que personne se liguier pour faire la conquête du pouvoir politique, puisque ce pouvoir leur donnera le droit de confectionner les lois qu'elles souhaitent.

Tous ceux qui ne veulent pas conserver pour les femmes le statu quo doivent adhérer à la Société nationale du suffrage des femmes, et il ne suffit pas d'adhérer soi-même, il faut obtenir l'adhésion des parents, des amis ; il faut attirer par son prosélytisme les hameaux, les communes, les villes.

Cette société, qui compte parmi ses membres honoraires

Mme Edmond Adam, l'éminente directrice de la Nouvelle Revue, dans le salon de laquelle les patriotes libéraux se sont, aux heures graves, si souvent concertés dans l'intérêt de la France et de la République, et dans son comité d'initiative des conseillers municipaux de Paris, des députés de Paris et de la province, provoquera, en éclairant les masses sur leurs intérêts, leurs droits et leurs devoirs, un grand mouvement d'opinion d'où sortira la libération de la femme...

« Le suffrage des
femmes », La
Citoyenne, 5 février-
4 mars 1883.

→ Voir aussi le texte d'Hubertine Auclert.

Nelly Roussel

La femme et la libre-pensée

Nelly Roussel (1878-1922) est une féministe dont les conférences ont marqué le début du ^{xx}^e siècle, non seulement parce que leur contenu détonne et provoque, mais parce que l'oratrice, belle et chaleureuse, est charismatique. Mariée en 1898 au sculpteur Henri Godet, elle a avec lui trois enfants (le deuxième meurt bébé) et mène une vie de militante, défendant d'un point de vue anarchiste et libre-penseur ses convictions sur l'émancipation des femmes – « éternelles sacrifiées » –, la liberté de pensée, le pacifisme. Elle se distingue de la plupart des féministes par l'importance qu'elle donne à la maîtrise de la fécondité (elle est néomalthusienne) et à l'épanouissement sexuel des femmes. La souffrance traverse son œuvre et sa vie : souffrances de la mère – douleurs de l'accouchement notamment, guerre, maladie... Elle meurt prématurément le 18 décembre 1922, atteinte de tuberculose. En 1930, trois de ses conférences sont éditées avec une préface de la féministe Odette Laguerre qui la situe dans « la grande race des révoltés et des novateurs, de ceux qui frayent la route et montrent le but, sans se soucier des injures, des sarcasmes et des menaces. Et c'est aussi par cette hardiesse de conceptions que Nelly Roussel reste vivante parmi les vivants, jeune parmi les jeunes, et que ses articles et ses discours sont toujours de la plus brûlante actualité, de la plus opportune, ou, si l'on préfère de la plus importune vérité ». La conférence qui suit a lieu à la Libre-Pensée de Bruxelles, le 11 février 1908.

Qu'est-ce donc que le « féminisme » ?

Les uns – malgré l'évidence – s'obstinent à ne voir en lui qu'une masculinisation de la femme, une copie grotesque et servile du mâle par sa compagne envieuse. Ils évoquent

volontiers la « féministe » militante sous les dehors peu séduisants de ce qu'on appelle une « virago » – une forte commère, légèrement moustachue, à la langue et à la main lestes, et fort peu soucieuse d'élégance et de beauté.

Les autres croient découvrir dans nos doctrines une tendance inquiétante à intervertir les rôles, à remplacer la domination masculine, dont nous nous plaignons, par une domination féminine aussi injuste, aussi abusive ; et à réduire à l'esclavage les « seigneurs et maîtres » d'aujourd'hui.

La première de ces conceptions est, de la part des hommes, quelque peu prétentieuse. Nous n'avons pas pour ces messieurs une admiration si profonde que nous voulions ainsi leur ressembler en tout. Nous préférons être nous-mêmes. Nous aspirons à autre chose qu'au rôle d'imitatrices.

La seconde nous prête des désirs de revanche qui nous sont bien étrangers, et qui seraient, d'ailleurs, bien maladroits. L'expérience nous a appris qu'il n'y a pas de concorde possible entre le maître et l'esclave. Tant qu'une partie quelconque de l'humanité prétendra dominer l'autre, et se croira des droits sur elle..., la tyrannie sera inévitable et la révolte sera légitime.

Nous n'approuvons pas plus la gynécocratie (gouvernement des femmes) – qui, s'il faut en croire les savants, a existé en des temps très anciens – que nous n'approuvons la société féroce et masculiniste d'aujourd'hui.

Le « féminisme » – disons-le bien haut et répétons-le sans cesse – proclame l'ÉQUIVALENCE NATURELLE, et demande l'ÉGALITÉ SOCIALE, des deux facteurs du genre humain.

On nous objecte qu'ils sont différents. Raison de plus pour admettre qu'ils se complètent l'un par l'autre, et que nulle œuvre parfaite n'est possible sans leur étroite collaboration.

On nous dit encore que la femme est, en raison de sa « nature » inapte à certaines fonctions. Nous répondons que toutes les femmes n'ont pas la même « nature » ; et qu'il faut

laisser à chacune le soin de choisir librement ce qui lui convient le mieux, parce que personne au monde ne peut le savoir mieux qu'elle.

Le « féminisme » est une doctrine de bonheur individuel et d'intérêt général. Il veut, pour chaque unité, le droit et les moyens de vivre sa vie complète, de s'épanouir intégralement dans toute sa personnalité, de se faire une place au soleil ; et il veut, pour la société, le concours actif et ouvert de toutes les forces, de toutes les initiatives, de toutes les ressources humaines.

Le « féminisme » est, encore, une doctrine de justice. Il aspire à l'équilibre entre les devoirs et les droits, les compensations et les peines. Il se refuse à admettre qu'une créature puisse être à la fois, mineure et majeure – mineure quant à ses droits, majeure quant à ses fautes – et que la femme, ouvrière, ménagère, ou génératrice (parfois les trois en même temps), représentant une valeur sociale au moins égale à celle de son compagnon, soit subordonnée à lui, et traitée en « accessoire », par les lois toujours, par les mœurs souvent.

Le « féminisme » est, enfin, une doctrine d'harmonie. Il rêve le couple humain uni par l'esprit et le cœur – et non plus seulement par les sens et surtout par l'intérêt – ; composé de deux unités également conscientes et libres, se respectant, se conseillant, se soutenant mutuellement ; et côte à côte, la main dans la main, sans hiérarchie, sans jalousie, marchant toujours vers plus d'amour, plus de lumière, plus de beauté !...

Voilà en quelques mots, Mesdames et Messieurs, ce qu'on appelle le « féminisme » ; voilà quel est l'idéal des femmes conscientes d'aujourd'hui. Il nous faut donc examiner en quoi ce noble idéal a besoin de la Libre Pensée, et comment il peut, à son tour, la servir, et en hâter le triomphe définitif.

Trois conférences de

Nelly Roussel,
Paris, Éd. Marcel Giard,
1930.

Gisèle Halimi

Au procès de Bobigny

Née le 27 juillet 1927 à la Goulette, en Tunisie, d'Édouard Taïeb, clerc de notaire et de Fortunée Metoudi, Gisèle Halimi devient avocate et s'engage dans la défense des militants des mouvements de libération nationale en Tunisie et en Algérie. Elle a défendu Djamila Boupacha, militante du FLN violée et torturée par des militaires français et signé le Manifeste des 121 (déclaration pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie). Elle a ensuite pris la défense de militantes de l'ETA et participé au tribunal Russell sur les crimes de guerre au Vietnam.

Féministe, dans la foulée du Manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté, elle constitue l'association Choisir, qui pourrait défendre les signataires face à de possibles menaces judiciaires. C'est alors qu'elle est contactée par la mère d'une jeune fille de 16 ans qui a avorté avec son aide, pour mettre fin à une grossesse consécutive d'un viol – le violeur ayant lui-même dénoncé l'avortement. La mère de Marie-Claire, Mme Chevalier, est employée de la RATP. C'est l'occasion de faire le procès de la loi criminalisant l'avortement et de dénoncer l'injustice sociale que représente l'avortement clandestin. Ce procès de Bobigny – non pas celui de Marie-Claire, relaxée par le tribunal pour enfants, mais celui de ses complices – marquera un tournant, et la force de l'intervention de Gisèle Halimi y est pour beaucoup. Elle est entourée d'autres avocates (Monique Antoine notamment) et de nombreux témoins de moralité. Gisèle Halimi fait intervenir des personnalités (Simone de Beauvoir par exemple) et des hommes, scientifiques, des prix Nobel (Jacques Monod, François Jacob), le professeur Milliez, catholique pratiquant, doyen de la faculté de médecine de Broussais. Le jugement est rendu le 22 novembre 1972 : la condamnation est légère mais l'acquittement espéré n'est pas obtenu. Le combat continue. La loi Veil en 1975, puis sa confirmation en 1979, en sont le dénouement. Gisèle Halimi reste sur le devant de la scène féministe, en particulier en 1978 lors du procès pour viol collectif à Aix-en-Provence, mais aussi pour défendre une meilleure représentation des femmes en politique, combat des années ultérieures, qu'accompagnent des livres, à caractère autobiographique, et

des essais.

PLAIDOIRIE DE M^e GISÈLE HALIMI

M^e GISÈLE HALIMI – Monsieur le Président, Messieurs du Tribunal,

Il m'échoit, aujourd'hui, un très rare privilège.

Je ressens avec une plénitude jamais connue à ce jour un parfait accord entre mon métier qui est de plaider, qui est de défendre, et ma condition de femme.

Jamais autant qu'aujourd'hui, je ne me serai sentie – comme nous disons dans notre jargon – « toutes causes confondues » à la fois inculpée dans le box et avocate à la barre.

Si notre très convenable déontologie prescrit aux avocats le recul nécessaire, la distance d'avec son client, sans doute n'a-t-elle pas envisagé que les avocates, comme toutes les femmes, étaient des avortées, qu'elles pouvaient le dire, et qu'elles pouvaient le dire publiquement comme je le fais moi-même aujourd'hui.

Je ressens donc au premier plan, au plan physique, il faut le dire, une solidarité fondamentale avec ces quatre femmes, et avec les autres.

Et quand je dis « solidarité », je me demande si j'ai bien employé le mot juste, car qui dit « solidarité » dit « dualité », dit « lien profond », mais entre deux éléments distincts.

Or, ce que j'essaie d'exprimer ici aujourd'hui, c'est que je m'identifie précisément et totalement avec Mme Chevalier et avec ces trois femmes que la loi appelle des complices, avec ces femmes présentes à l'audience, avec ces femmes qui manifestent dans la rue, avec ces millions de femmes françaises et autres.

Elles sont ma famille.

Elles sont mon combat.

Elles sont ma pratique quotidienne.

Et si je ne parle aujourd'hui, Messieurs, que de l'avortement et de la condition faite à la femme par une loi répressive, une loi d'un autre âge, c'est moins parce que le dossier nous y contraint que parce que cette loi à laquelle je dénie toute valeur, toute applicabilité, toute possibilité de recevoir aujourd'hui et demain le moindre sens, que parce que cette loi est la pierre de touche de l'oppression qui frappe la femme.

Qui dit « oppression », Messieurs, pour les hommes comme pour les femmes, dit nécessité d'un canal, d'un instrument.

La Justice est un pouvoir, un pouvoir du pouvoir, un instrument parmi d'autres, un édifice qui tout lézardé, tout archaïque, tout oppressif qu'il soit, fonctionne – songeons à nos belles prisons dans cette douce France – et remplit, bon an, mal an, sa fonction de justice de classe, du moins tel est mon sentiment.

Mais, ce que je veux dire, concernant l'avortement, c'est que dans la répression de l'avortement, contrairement à cette analogie qui n'avait d'ailleurs aucun sens entre l'avortement et le vol, la discrimination joue sans partage. [...]

Comparaître devant vous.

N'est-ce pas déjà le signe le plus certain de notre oppression ?

Pardonnez-moi, Messieurs, mais j'ai décidé de tout dire ce soir.

Regardez-vous et regardez-nous.

Quatre femmes comparaissent devant quatre hommes... Et pour parler de quoi ?

De sondes, d'utérus, de ventres, de grossesses, d'avortements !...

Croyez-vous que l'injustice fondamentale et intolérable n'est pas déjà là ?

Ces quatre femmes devant ces quatre hommes !

Ne croyez-vous pas que c'est là le signe de ce système oppressif que subit la femme ?

Comment voulez-vous que ces femmes puissent avoir envie de faire passer tout ce qu'elles ressentent jusqu'à vous ?

Elles ont tenté de le faire, bien sûr, mais quelle que soit votre bonne volonté pour les comprendre – et je ne la mets pas en doute – elles ne peuvent pas le faire.

Elles parlent d'elles-mêmes, elles parlent de leur corps, de leur condition de femmes, et elles en parlent à quatre hommes qui vont tout à l'heure les juger.

Cette revendication élémentaire, physique, première : disposer de nous-mêmes, disposer de notre corps, quand nous la formulons, nous la formulons auprès de qui ?

Auprès d'hommes. C'est à vous que nous nous adressons.

Nous vous disons : « Nous, les femmes, nous ne voulons plus être des serves. »

Est-ce que vous accepteriez, vous, Messieurs, de comparaître devant des tribunaux de femmes parce que vous auriez disposé de votre corps ?... Cela paraît démentiel !

(Applaudissements.)

Nous vous le disons, il faut le prononcer, parce que nous, les femmes, nous, la moitié de l'humanité, nous nous sommes mises en marche.

Je crois que nous n'accepterons plus que se perpétue cette oppression.

Messieurs, il vous appartient aujourd'hui de dire que « l'ère d'un monde fini commence ».

(Applaudissements.)

Association Choisir,
Avortement : une loi en
procès.
L'affaire de Bobigny,

Gallimard, 1973.

Annie Leclerc

Parole de femme

Annie Leclerc (1940-2006) appartient à la génération qui s'engage dans les années 1968 et avait, selon ses mots, « besoin d'agir, de penser et surtout de croire » à l'« aube d'un nouveau monde ». Elle est professeure de philosophie, mariée au philosophe marxiste Nicos Poulantzas, et se consacre à plein-temps à l'écriture après 1978. Auteure d'un premier roman, *Le Pont du Nord* (1967), elle rencontre un grand succès avec ce second ouvrage paru chez Grasset en 1974. Signataire du Manifeste des 343, Annie Leclerc est incontestablement féministe, un féminisme de la différence, lyrique, ce qui lui vaut les sarcasmes et l'hostilité des féministes universalistes et matérialistes. La sensibilité féminine dont elle fait l'éloge s'organise autour de la « jouissance » corporelle des grands et petits événements de la vie : du sang des règles qui coule et apaise au feu d'artifice de l'accouchement. Le référentiel du féminisme est, selon Annie Leclerc, masculin, et elle appelle à un basculement des valeurs du côté de la féminité. Indifférente à la « carrière », Annie Leclerc mène une vie discrète, ponctuée de livres et d'engagements, auprès des détenus notamment (elle a animé des ateliers d'écriture en prison). Sa mort le 13 octobre 2006 n'efface pas sa présence : publication posthume de son livre secret, *Paedophilia ou l'amour des enfants*, par son amie l'écrivaine et féministe Nancy Huston qui lui rend hommage dans son livre *Passions d'Annie Leclerc* (2007).

Comme il m'est difficile de parler. C'est une parole si neuve que je désire que mes doigts se tordent et se serrent. Ils sont drôles mes doigts ; on dirait qu'ils pétrissent la glaise de mon désir pour en faire de petits bonshommes de mots tout

neufs.

Rien n'existe qui ne soit le fait de l'homme, ni pensée, ni parole, ni mot. Rien n'existe encore qui ne soit le fait de l'homme ; pas même moi. Surtout pas moi.

Tout est à inventer. Les choses de l'homme ne sont pas seulement bêtes, mensongères et oppressives. Elles sont tristes surtout, tristes à en mourir d'ennui et de désespoir.

Inventer une parole de femme. Mais pas de femme comme il est dit dans la parole de l'homme ; car celle-là peut bien se fâcher, elle répète.

Toute femme qui veut tenir un discours qui lui soit propre ne peut se dérober à cette urgence extraordinaire : inventer la femme.

C'est une folie, j'en conviens. Mais c'est la seule raison qui me reste. [...]

NON, je ne cherche pas à encourager les femmes à faire des enfants, non je ne cherche pas à les maintenir, à les ramener dans ce qui serait leur juste domaine ; c'est un tout autre lièvre que je cours.

J'aimerais que les femmes apprennent à évaluer toute chose à travers leur propre regard et non à travers celui de l'homme.

Je voudrais que leur lutte contre le pouvoir mâle s'accompagne, se soutienne, ou plutôt s'habite d'une lutte impitoyable contre les valeurs-poisons de l'homme ; parce que je crains bien que, sans la seconde, la première soit peine perdue et malheur répété.

Je voudrais qu'elles connaissent l'ampleur de ce qui leur a été dérobé et la nocivité des valeurs inséminées. Parce que je ne les voudrais pas seulement farouches, mais aussi voyantes, prophétiques.

Quand je découvre que l'accouchement est un éclatant bonheur et non un borbier de souffrances abjectes, ce n'est pas seulement la révélation d'un trésor enfoui qui m'enchanté et la splendeur d'un secret bien plaisant à

divulguer... Car ce que je pressens alors c'est le principe de leur machine de guerre, non pas seulement contre la femme, leur ennemi le plus menaçant parce que le plus doué pour la vie, mais contre tout ce qui vit, parce que c'est la vie qui leur nuit.

Je savais qu'ils voulaient du pouvoir. J'apprends que ce pouvoir consiste à endiguer la vie, à l'étouffer, à l'empoisonner.

Ce n'est pas seulement un pouvoir qui agit aux dépens de la vie, c'est un pouvoir qui agit contre elle. Et s'ils nous enseignent à aduler le pouvoir sous ses formes les plus bigarrées, c'est pour nous détourner de ce qui les menace le plus, notre goût profond pour la vie.

Ils ne veulent pas que la femme jouisse de son corps et de ses fabuleux pouvoirs. Ils lui apprennent à jouir de colifichets et du mâle pouvoir. Car si les femmes découvraient qu'elles peuvent jouir d'elles-mêmes, non seulement ils les perdraient comme ils les veulent, mais elles les perdraient, tels qu'ils se veulent.

Parole de femme,
Grasset-Fasquelle,
1974.

Évelyne Rochedereux

Les belles histoires de la Ghena Goudou

Née en 1940 au Croisic, dans un milieu modeste, Évelyne Rochedereux a découvert dans les campus américains la vie militante et la vie lesbienne. Revenue en France en 1971, elle accueille dans son appartement parisien les réunions des Gouines rouges et connaît la vie communautaire fréquente à cette époque. Son activité au sein du mouvement des femmes est intense. En 1974, encouragée par Liliane Kandel, elle propose pour le numéro des Temps modernes : Les femmes s'entêtent un « conte lesbien ». Simone de Beauvoir, d'abord choquée, l'accepte. Parallèlement à sa vie militante, Évelyne Rochedereux travaille pour vivre : elle est agent de recouvrement au Trésor public, professeure d'histoire-géographie, traductrice d'anglais technique à l'EDF, secrétaire générale d'une société d'études et de conseils en économie de la santé... En 1998, elle fonde la Compagnie des insoumises baladines enthousiastes et lesbiennes (Cibel), une association conviviale, de gauche, alliant visites culturelles et discussions. Elle a participé aux Gay Games de Sydney en 2002, en natation senior, et s'est aussi investie au sein de la Coordination pour le lobby européen des femmes et au sein de la commission « Genre et mondialisation » d'Attac. Elle vit désormais au Croisic avec sa compagne Anne-Marie.

« Là ! Regardez dans la ciel ! Je la vois ! »

Nous levons la tête dans la direction qu'indique Cedrika. C'est bien l'ovule spatiale de la planète Cyprine, qui déjà manœuvre pour l'atterrissage.

Bientôt, elle se pose verticalement sur la sol, doucement, sans bruit, dans une frémissement, après avoir quelques

minutes oscillée comme une nacelle balancée par la vent.

L'ovule roule et vient se placer près d'autres ovules qui n'attendent que la désir d'autres femmes, pour les transporter dans l'espace, vers d'autres planètes ou vers d'autres ghenas.

Une porte coulisse, Clito, Risse et Utérine, montrent leur visage souriante à notre groupe de femmes de la Ghen Goudou, qui les accueillons.

Bien que ce ne soit pas la première fois que des Cypriniennes, des Vénusiennes ou des Vaginales viennent en visite sur la Terre, bien que les Terriennes aient, elles aussi, l'habitude des voyages spatiales, les questions foisonnent, Clito, Risse et Utérine ayant à peine eu le temps de mettre la pied à terre. Elles décrivent ce que leurs yeux ont vu : Cyprine, la blanche ; Vagine, la rose ; Terre, la bleue. [...]

Une groupe s'est formée dans laquelle se retrouvent Clito, Risse et Utérine et quelques Goudous. Risse parle :

« J'ai une désir, partagée je le sais par Clito et Utérine, c'est de vous entendre nous raconter ce qui se passait sur la Terre, avant, pendant et après la Grande Subversion des femmes. Depuis que nous nous sommes découvertes dans cette monde, les Terriennes et les Cypriniennes, nous avons lu des récits expliquant l'histoire de la Terre, mais certaines aspects nous restent mystérieuses. Par exemple, comment les femmes vivaient à l'époque de la ptituyaucratie ? Comment étaient les ptituyaucrates ? Comment êtes-vous parvenues à vous libérer d'eux ? Ce sont des questions que nous nous posons.

– Dites-moi si je me trompe, reprend Utérine, mais j'ai cru comprendre que les ptituyaucrates étaient apparus sur la Terre après les femmes. Il s'agissait en quelque sorte d'une mutation. C'est une problème difficile à comprendre pour nous, étant donné qu'il n'y a jamais eu que des femmes sur Cyprine. »

Clito intervient, en précisant qu'après tout, il y a aussi des légendes sur Cyprine relatant les méfaits et les crimes d'une monstre qui quelquefois est désignée sous le nom de Homme, ou de Mâle ou encore de Mec. Mais ces histoires sont rattachées à une passée complètement mythique dont la réalité est difficile à cerner.

« Il y a toujours quelque chose de vraie dans les légendes, dit Emmanuelle, parfois il est nécessaire de retourner la légende pour y découvrir la vérité. Nous connaissons une histoire de la passée qui nous assure que la femme a été créée à partir d'une côte d'un ptituyaucrate nommé Adam. Cette supposition est tellement absurde qu'il faut effectivement l'inverser pour avoir la preuve que le ptituyaucrate est une mutation de la femme.

– Avez-vous eu l'occasion de voir une représentation de ptituyaucrate ? Parce que je peux vous en dessiner une, propose Gille.

– Un, corrigent les femmes.

– Oui, un, répond Gille. »

Les Cypriniennes se montrent très intéressées par la proposition de Gille. Lorsque celle-ci a terminé sa dessin, les femmes se penchent pour contempler la monstre. La minute d'horreur passée, Risse parle la première.

« Il était sur bien des points semblable à nous, pourtant je ne peux retenir une sentiment de répulsion pour ses cheveux qui couvraient toute sa corps et pour sa tête dégarnie...

– Il n'avait pas de seins ? s'étonne Utérine.

– Et cette chose entre les jambes, qu'est-ce que c'est ? demande Clito.

– Ah ! Ça, répond Françoise, c'est la cœur de la problème. Ce qui vous surprend tant, c'est justement le ptituyau. Le ptituyaucrate qui n'avait ni vulve, ni sein, croyait détenir de droit tous les pouvoirs sur la Terre parce qu'il avait un ptituyau.

– Mais comment était-ce possible ? Le ptituyau avait donc

une pouvoir magique ! » s'exclame Utérine.

Les Goudous rient et Christine explique que le ptituyau était une sorte de clitoris hypertrophiée, aux possibilités beaucoup plus limitées que la clitoris et que justement vers l'époque où les femmes ont fait la Grande Subversion, elles comprenaient de moins en moins pourquoi les ptituyaucrates attribuaient tant de supériorité à leur ptituyau, alors que tout tendait à se miniaturiser et à devenir de plus en plus efficace. Il était évident pour toutes que la clitoris allait dans la sens de la progrès et que le ptituyau n'était plus qu'une archaïsme.

« Et les femmes, comment réagissaient-elles ? demande Utérine.

– Les femmes ! Les femmes ! s'exclame Françoise avec de grandes gestes outrées. Mais elles n'étaient rien, rien dans la ptituyaucratie.

– N'exagérons pas, proteste Anne, elles étaient utiles, mais utiles aux ptituyaucrates seulement. »

Et elle se met à raconter comment les femmes servaient aux ptituyaucrates de machines à reproduire les enfants, de machines à coudre leurs vêtements et à les fabriquer, de machines à faire la cuisine et la vaisselle, de machine à faire la ménage, de machines à taper à la machine, de machines à plaisir, de machine à se défouler qu'ils insultaient, battaient, violaient, tuaient.

« Elles faisaient tout, eux, ils disaient qu'ils « pensaient », dit Françoise, toujours furieuse car la souffrance des femmes de la temps passée la bouleverse.

Mais, demande Clito, il n'y avait vraiment rien de bien pour les femmes ? Comment pouvait-elle supporter cette esclavage ? C'est bien ainsi que vous appelez cette situation ?

Oui. » répondent les Goudous. Et Jocelyne dévoile que les ptituyaucrates réussissaient, mal, mais réussissaient néanmoins à maintenir cette oppression. Ils flattaient les

femmes par toutes sortes d'évidences ou de mensonges. Par exemple, ils disaient aux femmes qu'elles étaient belles... c'est une évidence. Ils leur disaient qu'ils les emmenaient en « vacances ». Pendant cette période de vacances, qui était synonyme de repos, les femmes accomplissaient les mêmes tâches que dans la maison des ptituyaocrates, mais dans une autre lieu. C'était une mensonge. Ils leur disaient qu'ils les entretenaient à ne rien faire. Autre mensonge. Les femmes travaillaient chez le ptituyaocrate et pour cela recevaient de la nourriture, mais en moins grande quantité que le ptituyaocrate ; des vêtements, mais conçues de telle manière qu'elles ne pouvaient ni courir, ni sauter (donc, elles ne pouvaient pas lui échapper) ; une couche, mais qu'elles devaient partager avec lui.

Liliane se tourne vers Jocelyne.

« Tu disais tout à l'heure, Jocelyne, que les ptituyaocrates mentaient en disant aux femmes qu'ils les entretenaient à ne rien faire, dit-elle. C'était en fait une double mensonge, car non seulement les femmes travaillaient dans les maisons de leurs ptituyaocrates, mais beaucoup d'entre elles travaillaient en plus dans les usines et les bureaux d'autres ptituyaocrates. Pour ce genre de travail, elles recevaient un salaire, moindre que celui des ptituyaocrates (même si elles faisaient la même chose que lui), alors que pour le travail de la maison de leurs ptituyaocrates, elles n'étaient pas payées.

– Salaire, payé, travail, je ne comprends pas très bien toutes ces termes, intervient Risse.

– C'est simple, tu vas tout de suite comprendre, dit Cathy. À cette époque, les ptituyaocrates se débrouillaient tellement mal, ils étaient si pervers, que la société ne fonctionnait pas comme maintenant, sur le principe de « à chacun selon ses besoins et selon ses désirs ». Pour une chose aussi essentielle que la nourriture, il fallait l'acheter, c'est-à-dire l'échanger contre des morceaux de papier ou des pièces de

métal. Et cette argent comme elle était nommée, on l'obtenait en travaillant. Et puis la travail, c'était quelque chose de tellement ennuyeuse, que pour y contraindre les femmes et même les ptituyaucrates, il fallait leur promettre toujours plus d'argent.

– Comme c'était bizarre, rêve Clito, nous n'avons jamais connu cela. »

« Les belles histoires
de la Ghena Goudou »,
Les femmes s'entêtent,
Paris, Gallimard, 1975.

Annie Cohen

Dans quel état de guerre vivons-nous ?

Annie Cohen est née le 8 mars 1944 à Sidi Bel Abbès en Algérie, dans une vieille famille sépharade. Elle vit en France depuis 1967. À quatorze ans, le film *Nuit et brouillard* lui donne l'envie, contrée par son père – résistant couvert de médailles – de partir vivre dans un kibboutz. Fanon et les luttes de décolonisation s'ajoutent à sa révolte qui prend une dimension féministe après un passage par le maoïsme en 1968. Annie Cohen a soutenu en 1973 une thèse de géographie, a cherché sur le divan d'une psychanalyste son véritable désir, puis a abandonné toute idée de carrière dans l'enseignement ou la recherche pour devenir écrivaine et plasticienne. Son premier récit *La Dentelle du cygne* paraît en 1979 aux éditions Des femmes où elle publie ses autres livres dans les années 1980. La suite de son œuvre est publiée aux éditions Actes Sud, entre autres, et actuellement aux éditions Gallimard. Elle écrit aussi pour le théâtre.

Dans les années 1970, Annie Cohen milite avec les « féministes révolutionnaires » du MLF. Son article sur le viol – même s'il se situe dans le contexte d'une intensification de la dénonciation du viol par les féministes et la demande de sanctions plus graves, prononcées en cours d'assises – ne passe pas inaperçu. Il vient après un article qu'elle a publié dans *Libération* en 1976, « Le port d'armes automatique pour nous défendre et pour vivre », qui lui a valu une salve d'insultes. Il paraît dans un numéro thématique de la revue contre-culturelle *Alternatives*, « Face-à-femmes », et sera

déclamé par elle devant la caméra de Carole Roussopoulos, Le Viol : Anne, Corinne, Annie, Brigitte, Josyane, Monique et les autres..., en 1978.

Dans quel état de guerre vivons-nous pour frôler les murs, baisser la tête, subir à longueur de vie la peur de rentrer, de sortir, de marcher, de flâner ? Dans quel état de guerre vivons-nous pour nous barricader, à tout âge, derrière trois verrous et un judas ? Dans quel état de guerre vivons-nous pour voir derrière tout homme le violeur en puissance ?

La guerre existe et nous ne l'avons pas déclarée. À nous maintenant de nous défendre et d'y répondre. Mais comment ? Toutes les armes dissuasives ont été utilisées, toutes les persuasions ont été entreprises, toutes les astuces ont été imaginées pour calmer la bête et apaiser les appétits morbides et urgentissimes de ces messieurs.

Comment trouver la force de vivre sans vengeance et sans justice ?

Quel est le peuple humilié et spolié qui n'ait un jour posé le problème de son rapport à la violence et qui ne l'ait utilisé à son compte ? Le viol est l'acte qui contient la totalité de la haine et du mépris des femmes. Pouvons-nous y répondre par l'indifférence ou par l'amour ? Pouvons-nous oublier les traces de mort et de souffrance que les hommes ont laissées sur nos corps ? Pouvons-nous taire en nous ce désir de vengeance légitime ?

Nous sommes attaquées, battues, violées, humiliées, méprisées. Nous n'avons pas à pleurer sur toutes ces misères mais à nous battre violemment contre ceux qui utilisent la violence. En la circonstance, hélas, il n'y a pas de miracles : la violence se règle par la violence. Et l'histoire est là pour nous donner quelques leçons. Or le tabou est immense sur la violence des femmes. Qui ose la revendiquer ? Qui ose l'utiliser ? Quelle est cette peur infinie qui nous retient de désigner clairement l'ennemi ? Pourquoi,

à défaut de déclaration de guerre, les femmes font-elles des déclarations d'amour, sinon pour conjurer leur peur ?

Jusqu'à quand les hommes pourront-ils, en toute impunité, marcher sur nos vies sans craindre pour la leur. Jusqu'à quand les hommes battront-ils les femmes au sang sans risquer de « payer » un jour. En tout cas, ils ne risquent pas le viol sexuel et ses conséquences tragiques. Ils risquent encore moins d'être blessés et battus par la première venue.

J'attends que des solutions pacifistes soient trouvées au problème de la violence des hommes. J'attends sans illusion car le viol est partout, il prend les multiples visages du dragueur, du père incestueux, du patron, du routier sympa, du gendarme, de l'étudiant aux cheveux longs. Nous sommes en permanence en état de danger parfois de danger de mort.

Agir sur les causes sociales de leur sexualité morbide c'est la chanson bien connue qui nous berce depuis la nuit des temps.

Un problème plus vital se pose aujourd'hui, celui de notre liberté et de la victoire sur notre peur.

N'aurions-nous d'autres solutions qu'extrêmes ? le port d'armes, autorisé à toutes les femmes citadines ou rurales, de la puberté à la mort ? le couvre-feu décrété obligatoire pour tous les hommes de ce pays ? la cour d'assises ? la conquête sanglante d'une planète de rêve où la liberté pourrait enfin se conjuguer ?

À moins, qu'ici et maintenant, les hommes ne s'interrogent sur leur sexualité malade.

Imaginez deux secondes, qu'ici et maintenant ils nous prennent de force et nous étouffent de leur pénis. Imaginez qu'ils nous font hurler de peur avec leurs besoins irrépressibles. Imaginez qu'ils nous donnent la mort. Imaginez maintenant le mépris qui nous habite et la conscience qu'il nous faut pour repousser la haine meurtrière.

Alternatives, n° 1, juin
1977.

Françoise Collin

Le différend des sexes

Françoise Collin (1928-2012) est née à Braine-le-Comte en Belgique et a vécu une bonne partie de sa vie à Paris, tout en restant attachée à la Belgique. Elle est donc une féministe « francophone » qui échappe à certains tropismes français héritiers qui ont façonné la culture féministe nationale. Dans les années 1960, elle écrit des romans et de la poésie ; se passionne pour Maurice Blanchot et lui consacre un livre majeur en 1971. Le féminisme crée alors une rupture radicale dans sa vie. En 1973, elle fonde Les Cahiers du GRIF, une revue féministe polyvalente d'une grande tenue intellectuelle, qui paraîtra jusqu'en 1997. Ce travail collectif très absorbant entre en tension avec son cheminement personnel de philosophe. Sur sa vie de famille, elle reste très discrète. Elle contribue à faire connaître aux féministes l'œuvre d'Hannah Arendt. À travers ses conférences, ses articles, ses livres, ses interviews, Françoise Collin montre comment articuler l'engagement et la liberté, se rebelle contre les dogmes et la théorie (contre laquelle elle choisit la pensée), les alternatives piégées, les débats qui tournent en rond (surtout en France, autour de lutte des classes/lutte des sexes, par exemple). Elle préfère définir le féminisme comme une « politique de l'irreprésentable – c'est-à-dire sans représentation d'un modèle – et inviter à se méfier de « l'effet de bulle » que crée cet engagement lorsqu'il est exclusif ; « il faut être féministe, mais il faut être plus que féministe », écrit-elle, pour faire face aux innombrables défis du monde contemporain : guerres, génocides, racisme, postcolonialisme... Françoise Collin a aussi beaucoup pensé la question de la transmission du « matrimoine » entre les générations et d'un héritage à laisser, sans testament, pour donner une chance à l'imagination des jeunes générations.

L'UNIVERSALISME

La pensée féministe qui s'élabore par à-coups à partir du mouvement insurrectionnel des années 70 se systématise peu à peu et se répartit en courants divers qui vont, en France, être prématurément schématisés en termes oppositionnels pour des raisons plus stratégiques que théoriques. Cette opposition tend à stériliser plutôt qu'à féconder la pensée dans son libre mouvement en la rabattant sur l'alternative du « ou bien, ou bien ». C'est ainsi qu'on pourra opposer les « universalistes » aux « différentialistes », parfois péjorativement désignées aussi comme « essentialistes ». Les premières tendent à réduire la différence des sexes à un pur effet de domination – ce que ne fait pas Beauvoir en fin de compte. Les autres insistent sur l'irréductibilité de la différence qui, débarrassée de la domination, peut et doit devenir un facteur fécondant du monde commun, introduisant une alternative dans ses formes éthiques, sociales, politiques, symboliques.

En France, les chercheuses vont, en majorité, d'abord pencher implicitement vers la version « universaliste » à laquelle est indûment réduite alors la lecture de Beauvoir. En témoigne le fait que le rappel de la maternité ne se fait le plus souvent que sous la forme de sa maîtrise. À l'étranger par contre les mêmes milieux développeront bien davantage l'importance positive des différences et le rôle subversif et alternatif du féminin ou du maternel dans la transformation du monde commun. Comment comprendre ce décalage ?

Divers facteurs peuvent l'éclairer, au-delà de la malheureuse péripétie qui provoque prématurément une fracture factuelle et idéologique dans le mouvement : le dépôt juridique visant à l'annexion du titre « Mouvement de libération des femmes » par un groupe de position « différentialiste ». Parmi les facteurs plus théoriques figure le débat du féminisme français avec le marxisme alors régnant. Si on pense les phénomènes de domination sexuée

selon le schéma marxiste, le dépassement de la domination d'un groupe donné correspond à sa suppression comme groupe : ainsi la libération du prolétariat est sa suppression comme prolétariat en même temps que la suppression du capitalisme. De la même manière la libération des femmes serait suppression de la distinction entre hommes et femmes. L'idée de valeurs propres au féminin est bannie dans la mesure même où c'est au nom d'un tel « propre » des femmes que celles-ci ont été confinées dans un rôle subalterne.

Plus profondément l'universalisme relève de la tradition politique française, de son rattachement à la philosophie des Lumières comme pensée de la Raison incarnée dans des individus et des citoyens supposés neutres – les particularités étant rejetées dans les ténèbres du privé. L'Universel « est ». Il a été mis en place par la Révolution et l'instauration définitive de la République. Il suffit que ceux qui n'y ont pas eu accès y soient intégrés : son principe ne peut être remis en cause. On trouve dans cette tradition une résurgence implicite de la « fin de l'histoire » formulée par Hegel. Ce n'est pas l'État prussien mais l'État français, la République élevée au rang de Concept qui l'incarne depuis 1789 – moment mythique –, les modifications ne pouvant plus être que circonstanciées, non structurelles.

Dans une telle hypothèse, la libération des femmes consisterait en fait non dans l'invention d'un autre monde mais dans leur pleine intégration à celui qui est actuellement approprié par les hommes. Il n'y a pas une « raison des femmes » à opposer à la « raison des hommes » mais une seule Raison actuellement accessible aux hommes et à laquelle – avec un peu de chance – devraient désormais avoir accès les femmes à part entière.

Celles qui étaient le constat de la « construction sociale de sexe », le fait que le sexe est toujours un genre, – mot adapté de l'anglais *gender* – ou que « l'anatomie est

politique », pour reprendre les termes de Nicole-Claude Mathieu^{67} ne se prononcent pas nécessairement sur ce que serait un sexe libéré de cette politique, leur travail consistant à en faire apparaître le dispositif à travers l'histoire ou les cultures. Certaines d'entre elles étendent cette analyse critique au dispositif de sexualité lui-même, « la contrainte à l'hétérosexualité » comme forme articulée à la reproduction à travers la famille étant la norme socialement imposée. L'homosexualité apparaît alors comme une pratique subversive qui interroge les « valeurs républicaines » elles-mêmes.

La mise en cause de la structure familiale et des règles traditionnelles de filiation a été réactivée récemment à travers diverses propositions de légalisation des couples non mariés et homosexuels, suscitant une polémique intense qui indique bien la profondeur des enjeux. [...]

L'universalisme ne s'est pas concrétisé : il reste un noble principe que de vieilles pratiques brident. Ce constat d'échec peut, doit amener à rechercher d'autres pratiques qui lui permettent de l'inscrire dans le réel. La parité est un moyen qui va en ce sens. Ce principe qui a été proposé d'abord dans les milieux européens a connu rapidement un écho important en France – à partir d'un livre de Françoise Gaspard, Claude Servan-Schreiber et Anna Le Gall.

On aboutit à ce constat que c'est l'universalisme formel qui a produit la disparité, qui a produit la dualisation du monde entre hommes et femmes nécessitant aujourd'hui une initiative réactive. La parité tend au contraire à instaurer une universalité que le fonctionnement antérieur avait été impuissant à réaliser. Il faudrait donc proclamer : « universalistes, soyez paritaristes pour que l'universalisme s'accomplisse ».

L'objection, qui consiste à penser que le citoyen est un individu indépendant de sa provenance, pourrait être réfutée en montrant comment depuis la fondation de la démocratie

les appartenances ont été déterminantes dans l'accès à la citoyenneté. Mais le système représentatif a déjà intégré une provenance au moins, la provenance géographique, puisque chacun élit des représentants de sa région qui ne sont que pour partie des représentants de la France en tant que telle.

Il est en outre assez amusant de voir présenter comme objection le fait que dans le cas d'un dispositif paritaire, les femmes n'accéderaient au pouvoir qu'en raison de leur sexe, non de leur seule compétence, ce qui pourrait être humiliant pour elles. Car on ne voit pas que les hommes qui ont jusqu'ici été élus en raison de leur sexe – puisqu'en tant que femmes dotées des mêmes qualités, ils n'auraient pas eu cette chance – se soient plaints de ce privilège et l'aient considéré comme humiliant. Chacun sait d'ailleurs qu'en matière de pouvoir de nombreux facteurs sexués, sociaux, culturels jouent un rôle déterminant et que la compétence ne vient que par surcroît.

La parité n'est pas la révolution. Elle laisse intacts le système républicain et ses mécanismes. Elle tend à réparer une injustice qu'il n'a pas réussi à surmonter par son fonctionnement habituel. Il est d'ailleurs possible que la parité ne change pas grand-chose à la vie de la société civile et que les femmes au pouvoir deviennent des hommes de pouvoir comme les autres. Ce peut être un moment du devenir homme des femmes. Le changement éventuel de la sphère de la représentation que provoquerait la parité ne rend pas caduque, mais rend plus nécessaire au contraire la réflexion et l'action de l'ensemble des hommes et des femmes qui savent que la démocratie ne s'épuise pas dans ses institutions, qu'elle requiert la vigilance de chacun.

Le Différend des
sexes, Pleins Feux,
1999.

Attac

Quand les femmes se heurtent à la mondialisation

Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) est fondée en 1998 dans la mouvance du Monde diplomatique. Le mouvement promeut la taxe Tobin sur les produits financiers et veut lutter contre le néolibéralisme grâce à l'action citoyenne, l'éducation populaire et l'intervention médiatique. Le succès militant est au rendez-vous : de nombreux comités se forment, les conférences attirent des foules et le débat sur l'économie s'en trouve démocratisé. En 2001, une commission Femmes se met en place. Ce texte est issu de la synthèse de ses réflexions parue en 2003.

Finissons-en avec une idée préconçue très répandue. Non, les revendications et luttes des femmes ne sont pas « spécifiques » aux femmes ; elles sont au contraire au cœur de la lutte collective contre la mondialisation libérale. Ce ne sont pas des « luttes de femmes » à côté des luttes sociales ; ce ne sont pas des « revendications de femmes » qui s'« ajoutent » à celles des mouvements sociaux... Parce qu'elles questionnent les bases mêmes de l'organisation de la société, elles concernent l'ensemble des citoyens, hommes ou femmes.

Intégrer la question des rapports sociaux de sexe dans

l'étude de la mondialisation enrichit l'analyse de son processus, de ses mécanismes, de sa complexité, et approfondit notre réflexion. Par cet éclairage, les dimensions souvent ignorées, notamment le rôle des femmes dans l'économie, la société ou la famille, sont mises en relief. Il apparaît ainsi tout un pan de l'économie souvent occulté car non marchand, celui du travail lié à la reproduction et aux prestations de soins. L'économie marchande « externalise » les coûts de reproduction et d'entretien de la force de travail sur la sphère domestique qui repose sur le travail invisible et gratuit des femmes.

Nous avons vu comment, dans les pays où se sont appliqués des plans d'ajustement structurel, des réductions de dépenses sociales, ou encore dans les cas de récession économique, il est implicitement admis que les femmes compensent le déficit de services, fournissent les produits vivriers, survivent dans le secteur informel ou retournent dans leur foyer. La privatisation des services publics de santé ou d'éducation aboutit à transférer sur elles toutes les tâches, les soins et les systèmes de soutien précédemment assurés par l'État : le travail gratuit des femmes joue alors le rôle d'amortisseur social. La soi-disant complémentarité des rôles des hommes et des femmes est une notion qui se traduit objectivement par une division du travail surtout au détriment des femmes.

La libéralisation du commerce et des flux de capitaux a entraîné la recherche de la flexibilité et les entreprises ont su utiliser la division sexuelle du travail pour développer les emplois précaires à travers le travail temporaire ou à temps partiel. Le recours croissant à la sous-traitance, l'augmentation du travail à domicile et du travail informel, très féminisés, amoindrissent la capacité des salariées à faire respecter les droits sociaux et abaissent les normes d'emploi pour tous. La libéralisation du commerce, à travers les libres importations et exportations de produits agricoles, s'est aussi

traduite dans beaucoup de pays du Sud par une destruction des capacités de production alimentaire locale, le plus souvent assurée par les femmes.

La marchandisation programmée de plus en plus de biens, de services, et même du corps humain, a l'ambition de soumettre au marché l'ensemble des activités humaines, en faisant de la loi du profit le seul moteur de l'économie, au détriment du respect des droits et des besoins fondamentaux, au détriment aussi de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En s'opposant aux dégradations de leurs conditions de vie, les mobilisations de femmes mettent en avant les besoins du quotidien (logement, alimentation, eau, santé...), et ceux en matière de garde et d'éducation des enfants, de prestations de soins et de liens sociaux. Elles luttent pour que ces besoins ne restent pas une responsabilité individuelle et familiale mais soient assumées par l'État. Cela signifie non seulement l'arrêt du démantèlement des services publics – déjà insuffisants – mais aussi leur développement dans des secteurs comme la garde d'enfants, l'aide à la dépendance des personnes âgées, la protection sociale... Elles inventent aussi des modalités nouvelles d'organisation, d'auto-organisation, et de nouveaux rapports État-citoyenne.

Malgré les nombreux obstacles qu'elles rencontrent, les femmes s'organisent pour défendre le droit à un emploi de qualité. Leurs revendications intègrent le droit à la dignité, la fin des violences, et témoignent de leurs aspirations à une nouvelle qualité de vie comme à la préservation de l'environnement.

Prendre conscience des intérêts communs qui existent entre les femmes ne doit pas laisser croire que les femmes constitueraient dans leur ensemble une communauté d'intérêt. Le concept romantique d'une solidarité féminine universelle doit laisser la place à celui d'une solidarité féminine de terrain, stratégique et efficace. On ne doit pas

ignorer le constat suivant. Si la restructuration de l'économie mondiale a globalement entraîné plus de pauvreté et plus d'inégalités entre les femmes et les hommes, elle a aussi accentué les divisions entre les femmes elles-mêmes : elles prennent forme d'une part à travers les stratifications sociales dans une même société et, d'autre part, entre les femmes des pays du Nord et du Sud. Ces divisions se manifestent à la fois dans la question de la dette, des plans d'ajustement structurels, de l'exploitation de la main-d'œuvre et du pillage des ressources naturelles. De nombreuses organisations de femmes se sont formées dans les pays du Sud pour dénoncer le scandale de la dette et la charge importante que cette dette fait peser sur elles. Leurs préoccupations, pourtant vitales, ne sont pas encore intégrées par toutes les organisations féministes des pays développés, souvent par manque d'une vision globale des enjeux.

Le processus de mondialisation est inhérent à l'évolution de l'économie capitaliste et à sa logique d'accumulation du capital. Celle-ci est basée sur l'exploitation des rapports sociaux de classe, de sexe, et des rapports Nord/Sud. Les luttes féministes pour l'égalité entre les sexes, en allant au bout de leur logique, aboutissent inéluctablement à la remise en cause de cet ordre économique mondial et de l'exploitation économique sur laquelle il repose. L'inverse n'est pas vrai : la remise en cause du système d'accumulation capitaliste ne débouche pas nécessairement sur celle de l'oppression des femmes. Comme le dit Maria Mies^{68}, « partant du constat que le patriarcat et l'accumulation à l'échelle mondiale constituent le cadre idéologique à l'intérieur duquel s'inscrit la réalité des femmes, le mouvement féministe dans le monde ne peut faire autrement que défier ce cadre, en même temps que la division sexuelle et internationale du travail qui lui est liée ». Le féminisme n'est pas lié à l'appartenance à un sexe, mais à une analyse politique de la répartition des pouvoirs et des

richesses dans la société. C'est en ce sens qu'il est possible de dire que le féminisme contient toutes les luttes. Les aspirations démocratiques et émancipatrices des femmes rejettent le système économique actuel parce qu'il est fondé sur l'asservissement et l'exploitation, sur l'exercice de la violence par le biais de la compétition, et sur la domination sans partage de la finance. Elles s'inscrivent au cœur des luttes altermondialistes. Elles constituent une force vive dans le réseau international de résistance parce qu'elles sont porteuses de justice, de partage et de liberté pour l'humanité tout entière.

Quand les femmes se
heurtent à la
mondialisation,
Mille et Une nuits,
Fayard, 2003.

Virginie Despentes

King Kong théorie

Virginie Despentes, née le 13 juin 1969 à Nancy et issue d'un milieu populaire – parents postiers –, exprime sur le plan littéraire le féminisme de la troisième vague : queer, pro-sexe, libertaire, hypersensible aux clivages issus des rapports de domination. Elle est remarquée dès son premier roman, en 1993, *Baise-moi*, qui fait polémique lorsque, adapté au cinéma, il sort dans les salles en 2000. En 2010, elle obtient le prix Renaudot pour *Apocalypse bébé*. Son histoire personnelle se mêle à son œuvre et à son image médiatique : un passé pas facile, marqué par l'expérience, à l'adolescence, de l'hôpital psychiatrique, le viol, la défonce, l'exploitation dans des petits boulots, la prostitution « volontaire et occasionnelle ». *King Kong théorie* est à la fois une autobiographie et un essai, présenté par son éditeur comme le « manifeste d'un nouveau féminisme ». Son humour décapant s'inscrit dans le sillage du féminisme de la deuxième vague, mais le style brutal, cru, trash, singularise sa voix, ainsi que son combat pour une pornographie libre et diverse. Sur le plan philosophique et politique, on peut mettre en perspective cette œuvre avec celle de la compagne de Virginie Despentes, Beatriz Preciado (*Manifeste contra sexuel ; Testo junkie*), et bien sûr avec celle de Judith Butler.

BAD LIEUTENANTES

J'écris de chez les moches, pour les moches, les vieilles, les camionneuses, les frigides, les mal baisées, les imbaisables, les hystériques, les tarées, toutes les exclues du grand marché à la bonne meuf. Et je commence par là pour que les choses soient claires : je ne m'excuse de rien, je

ne viens pas me plaindre. Je n'échangerais ma place contre aucune autre, parce qu'être Virginie Despentes me semble être une affaire plus intéressante à mener que n'importe quelle autre affaire.

Je trouve ça formidable qu'il y ait aussi des femmes qui aiment séduire, qui sachent séduire, d'autres se faire épouser, des qui sentent le sexe et d'autres le gâteau du goûter des enfants qui sortent de l'école. Formidable qu'il y en ait de très douces, d'autres épanouies dans leur féminité, qu'il y en ait de jeunes, très belles, d'autres coquettes et rayonnantes. Franchement, je suis bien contente pour toutes celles à qui les choses telles qu'elles sont conviennent. C'est dit sans la moindre ironie. Il se trouve simplement que je ne fais pas partie de celles-là. Bien sûr que je n'écirais pas ce que j'écis si j'étais belle, belle à changer l'attitude de tous les hommes que je croise. C'est en tant que prolotte de la féminité que je parle, que j'ai parlé hier et que je recommence aujourd'hui. Quand j'étais au RMI, je ne ressentais aucune honte d'être une exclue, juste de la colère. C'est la même en tant que femme : je ne ressens pas la moindre honte de ne pas être une super bonne meuf. En revanche, je suis verte de rage qu'en tant que fille qui intéresse peu les hommes, on cherche sans cesse à me faire savoir que je ne devrais même pas être là. On a toujours existé. Même s'il n'était pas question de nous dans les romans d'hommes, qui n'imaginent que des femmes avec qui ils voudraient coucher. On a toujours existé, on n'a jamais parlé. Même aujourd'hui que les femmes publient beaucoup de romans, on rencontre rarement de personnages féminins aux physiques ingrats ou médiocres, inaptes à aimer les hommes ou à s'en faire aimer. Au contraire, les héroïnes contemporaines aiment les hommes, les rencontrent facilement, couchent avec eux en deux chapitres, elles jouissent en quatre lignes et elles aiment toutes le sexe. La figure de la looseuse de la féminité m'est plus que

sympathique, elle m'est essentielle. Exactement comme la figure du loser social, économique ou politique. Je préfère ceux qui n'y arrivent pas pour la bonne et simple raison que je n'y arrive pas très bien, moi-même. Et que dans l'ensemble l'humour et l'inventivité se situent plutôt de notre côté. Quand on n'a pas ce qu'il faut pour se la péter, on est souvent plus créatifs. Je suis plutôt King Kong que Kate Moss, comme fille. Je suis ce genre de femme qu'on n'épouse pas, avec qui on ne fait pas d'enfant, je parle de ma place de femme toujours trop tout ce qu'elle est, trop agressive, trop bruyante, trop grosse, trop brutale, trop hirsute, toujours trop virile, me dit-on. Ce sont pourtant mes qualités viriles qui font de moi autre chose qu'un cas social parmi les autres. Tout ce que j'aime de ma vie, tout ce qui m'a sauvée, je le dois à ma virilité. C'est donc ici en tant que femme inapte à attirer l'attention masculine, à satisfaire le désir masculin, et à me satisfaire d'une place à l'ombre que j'écris. C'est d'ici que j'écris, en tant que femme non séduisante, mais ambitieuse, attirée par l'argent que je gagne moi-même, attirée par le pouvoir, de faire et de refuser, attirée par la ville plutôt que par l'intérieur, toujours excitée par les expériences et incapable de me satisfaire du récit qu'on m'en fera. Je m'en tape de mettre la gaule à des hommes qui ne me font pas rêver. Il ne m'est jamais paru flagrant que les filles séduisantes s'éclataient tant que ça. Je me suis toujours sentie moche, je m'en accommode d'autant mieux que ça m'a sauvée d'une vie de merde à me coltiner des mecs gentils qui ne m'auraient jamais emmenée plus loin que la ligne bleue des Vosges. Je suis contente de moi, comme ça, plus désirante que désirable.

King Kong théorie,
Paris, Grasset, 2006.

François Mauriac

Merryl Moneghetti

Introduction

À l'heure des dérives boursières et de la montée des populismes, marquée par une crise multiforme et l'expression d'une indignation hésitant entre la défense des intérêts particuliers et la recherche de boucs émissaires, les engagements de François Mauriac trouvent un écho singulier.

L'œuvre journalistique de l'écrivain offre, en particulier, un exemple de résistance aux maux du temps. Très tôt, la culture nationaliste et conservatrice de ce bourgeois catholique est contrebalancée par l'influence d'un oncle dreyfusard et la découverte du christianisme social. Son roman *Le Baiser aux lépreux* (1922) s'insurge contre l'apologie du droit du plus fort et l'oubli du Christ des Béatitudes, celui qui met les « humbles » au premier plan. Le combat contre « le mépris de l'homme » et l'injustice envers les faibles trouve tout son sens au cours des années 1930 : face aux conséquences désastreuses du krach de 1929 et à la montée des haines fratricides, l'écrivain-journaliste fustige les banques qui précipitent les familles dans des « gouffres », les politiques budgétaires inefficaces ou dévoyées par les « requins » qui anéantissent la classe moyenne.

Grand lecteur de Pascal, il use de son talent de polémiste pour croquer les « médiocres » qui gouvernent, dénoncer

l'« argent criminel » et ceux qui s'égarent dans les trafics d'influence, le « mur formidable des intérêts particuliers », ces « féodalités » qui sapent la démocratie et la République... Voyant en chaque humilié le visage du Christ, il s'oppose aux totalitarismes fasciste et communiste, lutte contre tout ce qui assujettit l'homme et l'avilit, comme il combattra plus tard l'usage de la torture en Algérie. Chacun de ses articles est travaillé comme une page de roman où le jugement acéré sur les hommes et les événements est porté par une prose sonore et frémissante. En décembre 1935, il dénonce le « culte de la force » qui va de la violence des arènes sportives à l'assassinat des Noirs par les escadrilles fascistes en Éthiopie. Révolté par l'antisémitisme, la persécution des juifs en Allemagne lui inspire une douloureuse méditation sur « cet attrait mystérieux du sang répandu ».

À « contre-courant » de son époque, expression qu'il revendique comme une philosophie de vie, Mauriac s'engage contre les excès de l'épuration en 1944. Il faut « châtier sans avilir », écrit-il alors, rappelant que « personne n'a le privilège de la pourriture ». Parce qu'elle autorise trop souvent les crimes collectifs, la séparation de la morale et de la politique représente selon lui le mal absolu. Il le dit avec force dans son texte de résistance, *Le Cahier noir*, en 1943, et le redira encore quand la IV^e République s'embourbera dans les guerres coloniales.

Comme en témoignent les textes réunis dans cette anthologie, Mauriac est passé d'une révolte proche des droites ligueuses à la défense du christianisme de gauche et de la démocratie, avant de se faire le soutien fidèle à de Gaulle. Le général, reconnaissant, mais parfois ironique, dit un jour qu'il lui arrivait de s'inquiéter un peu de voir le « sensitif » écrivain « s'enflammer pour le dernier chien perdu ». Mais c'est précisément pour cela, peut-être, que François Mauriac fut, d'abord et surtout, un rebelle. Si

l'écrivain a pu être qualifié de « girouette », il revendique sa liberté et sa détermination inflexible à ne pas « subir les directives d'un parti », à ne pas être un « serviteur commode » de l'Église.

Homme de convictions, il a su faire évoluer et affiner sa critique politique en faisant sans relâche dialoguer l'intime et l'universel.

Dieu, le marxisme et la bourgeoisie

Face aux conséquences de la crise de 1929, François Mauriac exprime ses grandes inquiétudes. En 1932, il écrit à son frère Raymond sa tristesse de voir la « jeunesse plus accablée encore » qu'eux-mêmes. « Nous aurons été bien gâtés en comparaison de nos enfants. [...] Ce que nous observons de tout près, dans notre famille, c'est l'anéantissement de la classe moyenne [...]. Nos enfants seront des besogneux s'ils ne sont pas armés. Il faut apprendre à être à la fois heureux et pauvres. » Cette angoisse nourrit la révolte du bourgeois Mauriac contre la politique fiscale du début des années trente et le poids des charges. Propriétaire terrien, acquis à la gestion raisonnée du « père de famille », attentif aux bons équilibres de la société, il se fait publiquement le défenseur de la classe moyenne dans deux articles retentissants, publiés en 1933 dans la revue *Les Annales* : « Révolte du contribuable ou les Moutons enragés » (10 février) et « La misère bourgeoise » (10 mars). Quinze jours plus tard, il s'alarme encore pour la jeunesse en mal de débouchés, déçue et révoltée, prête à suivre la voie marxiste. En ce début des années 1930, à gauche, comme à droite, chacun cherche la voie d'une rénovation politique et économique totale. Mauriac interpelle les jeunes « révolutionnaires » chrétiens de la revue *Esprit* pour enfoncer le clou et leur rappeler que la bourgeoisie terrienne, honnie, est aussi la victime des dérives d'un certain capitalisme.

Trop de périls nous pressent aujourd'hui pour que nous les mesurions tous. Le moindre n'est pas cette foule toujours accrue d'ingénieurs sans travail, de diplômés dont les diplômes n'ouvrent plus aucune porte, d'artistes mourant de

faim.

Les jeunes bourgeois français s'épuisent à préparer des concours encombrés ou qui ne mènent à rien. Comment ne s'aigraient-ils pas contre une société où ils ne trouvent pas de place ? L'injustice dont ils souffrent les rend plus attentifs à celle que subit la classe ouvrière. Et telle est la raison majeure de l'esprit révolutionnaire qui les anime.

Sans doute faut-il compter aussi avec cette faculté que la jeunesse a toujours eue de penser en commun, d'adopter, sans le soumettre à la critique, un mot d'ordre, un mot de passe. « Révolution » est la « tarte à la crème » de nos cadets [et] de nos enfants. S'ils sont nés catholiques et s'ils subissent encore peu ou prou l'influence de leurs maîtres religieux, ce n'est pas assez de dire que de ce côté-[ci], on ne les invite guère au coup de frein. Séparer, dans tous les domaines, la cause de l'Église de celle du régime capitaliste, présumé moribond, orienter la vie intellectuelle catholique, d'abord contre le matérialisme capitaliste, voilà sans aucun doute un des soucis dominants chez les clercs [et] chez les pieux laïques qui ont aujourd'hui, l'audience de nos jeunes gens. Mais quelle jeunesse [n']est jamais modérée ? L'un des directeurs de la revue Esprit interprète un peu simplement, nous semble-t-il, ces directions, lorsqu'il affirme qu'on ne peut être « aujourd'hui un chrétien véritable sans être un révolté ».

Mais le réquisitoire sans doute justifié, que ces garçons ne finissent pas de prononcer contre le capitalisme, nous nous sentons à chaque instant pressé de l'interrompre pour leur demander : Cette révolution dont vous avez [bâti la Fourche], qui donc la fera ? Pas vous et vous le savez bien. [E]ntre les mille combinaisons du hasard, la moins probable est la présence de notre cher Jacques Maritain à la tête des futurs commissaires du peuple. Soyons sérieux : votre rôle, dans la révolution – plus important que vous ne le croyez vous-mêmes – vous [le] jouez hic et nunc ; il consiste à préparer le

terrain, à affaiblir les points de résistance. Au jour venu, lorsqu'au matérialisme capitaliste succédera le matérialisme marxiste, vous serez balayés avec les autres, avant les autres, puisque vous vous dites chrétiens.

Cette simple considération devrait éveiller de l'inquiétude, sinon quelques scrupules, chez des catholiques. Au vrai, les penseurs [d']Esprit envisagent peut-être un temps de persécution et de ruine pour l'Église ; mais nous doutons qu'ils en frémissent : c'est qu'ici le courant catholique rejoint le courant huguenot des jeunes disciples de Karl Barth. Ces calvinistes d'étroite observance, furieusement antilibéraux, ne sont pas les collaborateurs les moins inspirés de la revue Esprit. Disons en gros qu'aux yeux de ces désespérés par principe, le pire pour l'Église du Christ, est d'être installée, nantie, d'avoir à défendre des positions. Tout ordre chrétien, par le seul [f]ait qu'il est un ordre, leur apparaît antichrétien. Si notre Évangile ne scandalise pas, s'il est compris, s'il est admis, c'est donc, selon eux, qu'il n'est pas l'Évangile.

Sans affirmer que les jeunes catholiques d'Esprit emboîtent le pas à ces fils désespérés de Calvin, [il] nous paraît difficile de nier qu'ils en subissent l'influence. Sinon, auraient-ils la candeur de croire qu'en frayant la voie au communisme, ils hâtent la venue du royaume de Dieu ?

Ce qui nous paraît le plus étonnant, chez ces jeunes bourgeois révolutionnaires, c'est qu'ils enveloppent dans la même exécration le capitalisme et la bourgeoisie. Sous l'étiquette « bourgeois », [le]s romantiques nous ont habitués à ranger tout ce qui nous fait horreur. Par exemple, pour le directeur d'Esprit, le bourgeois, c'est l'homme « qui a perdu l'amour », l'homme « qui ignore la croix », l'homme qui a le toupet de dire : ma femme, mon auto. Le bourgeois est tout cela, si le veut ce jeune homme trop éloquent, et beaucoup d'autres choses encore. Mais à quoi sert de se payer de mots ? Voilà qui est plus réel : le bourgeois est cette espèce d'hommes si nécessaires au bonheur des nations qu'un pays

qui a perdu sa bourgeoisie a le choix entre le marxisme et la dictature. Et c'est pourquoi, lorsque la revue Esprit assigne ce modeste programme : [re]faire la renaissance, il faut lui répondre hardiment : Sans doute et, pour cela, d'abord refaire la bourgeoisie.

Quelle sottise que de confondre dans la même haine le bourreau et la victime, le système capitaliste et la bourgeoisie ! Bourgeoisie de France, paysanne, terrienne, née du peuple, alimentée par lui, c'était en elle que le peuple prenait conscience de lui-même, de sa force, de sa vertu ; par elle qu'il s'exprimait, en elle qu'il trouvait une voix. Quel écrivain, aux heures inspirées, n'a eu le sentiment profond que ces mots, que ces images montaient d'au-delà de lui-même : cette lande que je décrivais, peut-être est-ce la même où un ancêtre berger entendait la nuit, gronder l'Océan inconnu. Les songes obscurs de cet endormi affleuraient enfin, après un siècle, à ce moment de sa race ; et ces larmes sur mes joues, c'étaient celles qu'il n'avait pas versées.

La bourgeoisie française a été le creuset où s'est accompli le génie de notre peuple paysan et ouvrier : ingénieurs, médecins, savants, philosophes, peintres, poètes, et les saints eux-mêmes (Thérèse de l'Enfant Jésus, Thérèse Martin, petite bourgeoise qui, sur les images naïves, donne la main à M. Martin, en redingote et chapeau haut de forme)... Les réfractaires eux-mêmes, Baudelaire, Rimbaud n'ont existé qu'en fonction de cette bourgeoisie qu'ils reniaient, mais dont ils étaient les fils. Charles Péguy est le seul qui n'ait rien de bourgeois ; il constitue un miracle isolé que vous ne recommencerez pas : peut-être la faiblesse de votre mouvement est-elle de vouloir recréer le péguysme sans Péguy.

Cette bourgeoisie française, dont nous ne pensons pas à nier l'âpreté, avait son fondement dans la terre et n'avait confiance que dans la terre. En fait de titres, elle n'admettait

que ceux de l'État français, si elle souscrivit aux premières actions de chemin de fer. Elle opposait ces valeurs de pères de famille aux valeurs de spéculation dont elle avait horreur. Sa cause n'a jamais été liée à celle du capitalisme dans ce qu'il a de condamnable. Les partages de propriété, les exigences du fisc, la vie chère ont pu entraîner la bourgeoisie de province à céder aux tentations des grandes banques. Nous sommes tous payés pour savoir dans quels gouffres la fortune de la classe moyenne a été précipitée.

Anéantie en Russie et en Allemagne, la bourgeoisie chez nous, se débat encore au milieu des catastrophes d'après-guerre ; elle résiste (de moins en moins, hélas !) à une législation meurtrière, au fisc, à la conjuration de toutes les puissances de l'État. Il n'empêche que nous vivons de ce qui lui reste de vie, et que nous mourrons de sa mort.

Encore une fois, il ne s'agit pas de nier ses fautes : la moindre ne fut pas de confondre trop souvent sa cause avec celle de la religion et de compromettre dans sa querelle des intérêts sacrés. Il se peut que la génération qui monte soit appelée à consommer le divorce entre le monde chrétien et le capitalisme. C'est peut-être sa vocation ; c'est, en tout cas, le rôle que s'assignent ses chefs de file.

Dieu veuille seulement que la Patrie n'en fasse pas les frais, et que les enfants de lumière ne frayent pas la route à la puissance des ténèbres.

« Les jeunes
bourgeois
révolutionnaires »,
L'Écho de Paris,
25 mars 1933.

Nous ne pensons plus qu'à l'argent...

Alors que les scandales politico-financiers, mêlant escroquerie et corruption, se succèdent depuis l'après-guerre et que l'affaire Stavisky en devient le symbole, François Mauriac dénonce, depuis 1934, « la cour de reuquins autour de l'homme chargé par eux de détrousser les pauvres », les silences complices et le matérialisme stérilisant : « Nous ne pensons plus qu'à l'argent. Nous ne pouvons plus penser qu'à l'argent. » Publiés dans le journal nationaliste L'Écho de Paris, ses articles politiques le rapprochent alors de l'anticapitalisme, de l'antiparlementarisme et de l'antimarxisme de L'Action française. Son appel à une « révolution à droite », la reprise de certains thèmes fascisants lui valent un temps les louanges des jeunes maurrassiens, qui invitent le romancier à rejoindre leur combat. À l'opposé des figures perdues dans Mammon, Mauriac évoque aussi ceux qui « chérissent la pauvreté » avant de citer Pascal : « J'aime la pauvreté parce qu'il l'a aimée. » La foi de Mauriac dans le Christ révolté (foi vibrante depuis sa « conversion » de 1928, après une période de doutes) et son aspiration à une vie spirituelle vont le séparer des droites ligueuses et des mouvements fascisants.

On parle de Stavisky lorsqu'il, échoue... Mais combien de Stavisky réussissent !

« Ces choses à faire frémir » qui se trouvent à la source de presque toutes les grandes fortunes, c'est souvent grâce à lui qu'elles s'accomplissent. Si nous remontions le cours de telle où telle fortune opulente du monde politique que de Stavisky oubliés ou inconnus.

Nous vivons dans un monde où un million se gagne plus vite que mille francs.

Les malins vendent cher ce qui ne leur coûte rien : par exemple leur silence. Cet art de s'enrichir à ne pas dire ce que l'on sait... Mais rien ne vaut les relations. Il règne, dans les milieux politiques, une espèce de grosse cordialité bourrue et bon enfant, [ces] étreintes, bourrades, bras qui familièrement enserrent vos épaules. Tout cela c'est de l'or en barre. Oui je peux dire un mot au ministre... Oui je puis vous faire déjeuner avec X...

Ces déjeuners ! Qui n'a vu sortir, d'un cabinet particulier, ces gros hommes à la nuque violette, le cigare aux dents, à l'heure de la béatitude ; et les maîtres d'hôtel prosternés... Et au milieu d'eux celui qui a fait un signe imperceptible, au dessert, et qui ayant glissé sous la serviette un billet de mille francs, a laissé toute la monnaie : Stavisky.

Tous ces tendres requins, cette cour de requins autour de l'homme chargé par eux de détrousser les pauvres.

Lui, il ne songe pas à les détrousser, mais seulement à ne pas se casser les reins. Et c'est pourquoi, dans cette histoire, il est le seul à ne pas faire horreur. Il vole de trapèze en trapèze, sans filet. Il croit que grâce aux dupes de demain, il indemniserà les dupes d'aujourd'hui. Le tout est de n'être pas interrompu. Mais il faut nourrir tous ces chiens à ses chausses. Être obligé de voler cent millions pour en garder dix. Ce sont [les] consciences des gens sans conscience qui nous coûtent cher.

Ces avides finissent toujours par tuer la poule aux œufs d'or. Pourquoi s'en priveraient-ils ? C'est leur génie que d'en retrouver une autre aussitôt. S'il n'y avait que les gens sans conscience ! Mais Stavisky doit se procurer, à n'importe quel prix, des personnes honorables. L'honorabilité vaut aussi son pesant d'or.

On accumule de l'honorabilité pendant toute une vie, puis on la vend à ceux qui en ont besoin dans leurs Conseils.

L'honorabilité sert à la fois d'enseigne, d'appât, et de paravent. En même temps, qu'elle couvre la fraude, elle attire le gibier et le rassure.

Quel journal proposera à Mme Stavisky de publier son livre d'adresses ?

La police enrôle ceux qu'elle arrête, puis arrête ceux qu'elle enrôle : situations embrouillées que le revolver ou le moindre lacet simplifie.

L'histoire politique des peuples, c'est l'histoire de leur police.

L'horreur de ces crimes accomplis à froid, sans haine, sans risque, au bénéfice des gens en place « qui ne savent rien », qui sont obéis sans avoir eu à ouvrir la bouche.

Stavisky a « travaillé » comme le taureau que le matador, par un jeu savant, amène à l'endroit du cirque choisi d'avance.

Les électeurs ne méprisent pas plus leurs élus, que ceux-ci ne méprisent leurs électeurs : le parlementarisme est le régime du mépris mutuel.

« Ces gens-là, disent les députés des électeurs, ces gens-là ne voient pas plus loin que leur porte-monnaie... ». Sans doute, mais leur porte-monnaie vous intéresse trop.

Ils se moquent bien de cette foule qui hurle dans la rue ! Ces manifestations annoncées à grand fracas dans toute la presse, ces rendez-vous donnés officiellement à la police, devant telle église et à telle heure, par des citoyens armés de pétards, ce vieux ballet réglé d'avance, toujours le même depuis cinquante ans, je conçois qu'il ne vous fasse plus peur. Mais le jour où les pauvres vous prendront la main dans leur poche... Gare aux Assurances Sociales.

À la faveur d'un changement de domicile, un de mes travailleurs, à la campagne, a été frustré par les Assurances Sociales de mille deux cents francs qui lui étaient dus et qu'en dépit de toutes les démarches, je n'ai pas pu lui faire restituer. La stupeur, l'indignation, rentrée de ce jeune

paysan, qu'elle était significative. Gare aux Assurances Sociales.

Mais l'indignation a-t-elle pénétré vraiment la masse électorale en province ? Ils ne sont pas surpris ; ils savent d'avance ce qui attire à Paris leurs élus et ce qu'ils y vont chercher. L'intérêt de l'instituteur, du percepteur, du cantonnier, du gendarme, c'est que le député soit un luron, un dégourdi, « qu'il sache y faire », qu'il tape sur le ventre aux gens en place et qu'il ait des moyens à lui pour les rendre attentifs. Les électeurs ne s'étonnent pas du goût qu'affichent leurs élus : « palaces, grands restaurants, [les cartes], les poules »... La vie, quoi ! Ce qu'ils appellent la vie.

Tel est le moment choisi par le Gouvernement pour interdire à Radio Paris de diffuser l'Évangile.

Par quoi le remplacerez-vous ? Quelle est votre doctrine ? Existe-t-il une morale maçonnique ?

La morale maçonnique, c'est la courte échelle. Toute votre fraternité tient dans huit mots : « Ne me lâche pas car je te tiens. »

Nous ne prétendons pas être meilleurs. Nous n'accordons à personne le privilège de la pourriture. Nous sommes tous de pauvres humains, en proie aux mêmes convoitises. Mais nous croyons que le perfectionnement est possible, autrement qu'en paroles. Le crime des crimes, c'est d'enfermer tout un peuple dans ce bagne, c'est d'en verrouiller la porte.

Charles de Foucauld a été un Saint-Cyrien obèse qui dissimulait dans son armoire des pâtés de foie gras et du chambertin ; et il rêvait, pour l'attendre à la porte des grands restaurants, d'un coupé très bas qui ne l'obligerait pas à lever beaucoup le pied. Il ne différait des gens dont nous parlons que par l'éducation et les manières ; mais non par les goûts ; c'était la même convoitise. Or, il est devenu cet être fou de pauvreté, nourri d'une poignée de dattes, et veillant la nuit, avec la petite hostie, au milieu des âmes les

plus abandonnées du monde.

On avance plus au moins loin sur cette route de l'évasion. Beaucoup ne font que quelque pas, se traînent, tombent, se relèvent ; tout de même, ils avancent un peu ; ils connaissent la direction ; ils suivent à des milliers de lieux ; mais ils suivent les traces des saints.

Justement, parce que tous, dans toutes les classes, nous sommes atteints, nous sommes touchés, il faut trouver le remède.

Vous avez rendu le superflu nécessaire et, après avoir détruit l'héritage, pulvérisé l'épargne, vous avez supprimé les moyens honnêtes de gagner sa vie.

Personne ne peut plus vivre sans cinéma, sans TSF, sans villégiatures, sans voyages ; mais même les places de mille deux cents francs sont devenues introuvables.

Nous ne pensons plus qu'à l'argent. Nous ne pouvons plus penser qu'à l'argent. Or, dans une seule direction, existent des êtres qui le méprisent et qui même, les fous ! chérissent la pauvreté.

« J'aime la pauvreté, parce qu'il l'a aimée... » (Pascal)

Ce peuple perd le souffle, il périt par asphyxie dans ce monde que vous lui avez fait et où votre Maçonnerie l'a emmuré vivant. Pourtant nous croyons que rien n'est perdu, qu'il respire encore.

« Réflexions sur le
scandale »,
L'Écho de Paris,
20 janvier 1934.

Cet attrait mystérieux du sang répandu

Le jour de Noël 1935, François Mauriac livre un vibrant plaidoyer en faveur de l'humanité souffrante. Il laisse éclater sa révolte contre tout ce qui bafoue le symbole de la venue du Christ, cette « terre où rien ne semble changé » depuis Bethléem et César. Il critique l'État qui assujettit, l'antisémitisme du régime nazi qui touche les Juifs et l'agression fasciste envers les Noirs de l'Éthiopie. Pour l'écrivain, le bien et la charité, ces figures plus ou moins conscientes du Christ, contrebalancent tout le mal du monde.

Les bergers pressés à la porte de l'étable, n'empêchaient pas le petit Enfant de contempler ce monde endormi où il venait souffrir. Cette nuit encore, c'est le même monde qu'il découvre, une terre où rien ne semble changé.

Aux jours de Bethléem César tenait en son pouvoir le sort de millions d'hommes. Bien qu'il portât dans les plis de sa toge la paix et la guerre, il n'abusait pas de cette puissance inhumaine, car il n'aimait plus le sang, en ayant eu sa part. Après dix-neuf siècles, il suffit toujours qu'un seul Romain l'exige pour que des êtres jeunes et qui ne se haïssent pas s'entretuent dans des combats à l'arme blanche ; pour que ce soit leur devoir de jeter des bombes sur des villages assoupis. L'Enfant pleure parce que le maître des hommes est toujours là, moins puissant qu'il n'était quand il s'appelait

Auguste ou Tibère, mais plus redoutable peut-être dans sa faiblesse furieuse. Et quelle est cette vieille Reine qui n'existait pas encore au temps d'Hérode ? L'Enfant redonnait l'opinion inepte et têtue, aussi dangereuse que l'homme seul – la bête aveugle et manœuvrée par des puissances qu'on ne voit pas.

Ah ! cela surtout n'a pas changé, ne s'est jamais interrompu : la plainte des millions d'esclaves, ce grondement de mer qui déjà couvrait le champ des Anges, dans la nuit bénie. Vous dites qu'il n'est plus au monde que les esclaves abyssins ? Le nom change et le « matériel humain » demeure à la disposition de l'État et des puissances invisibles. Mais l'État est le plus redoutable parce que toutes les révolutions de droite ou de gauche se font à son bénéfice. Que l'Enfant offre un visage à l'adoration de la foule fanatisée comme à Moscou, à Berlin et à Rome, ou qu'il soit ce bureaucrate sans tête qui, en France, achève de dévorer l'héritage des anciennes familles partout la vie des particuliers lui appartient, et d'abord celle des jeunes gens. Comment distinguerait-on les esclaves ? Ils se confondent avec les hommes libres : nous sommes tous des assujettis^{69}.

Qu'a-t-il gagné le petit Enfant, sur la haine qui dresse les unes contre les autres, les diverses familles des hommes ? Il pleure de sa défaite incompréhensible : l'exécration mutuelle est devenue la loi des Nations ; l'idole de la Race a surgi au centre de l'Europe, et son ombre monstrueuse, étendue sur le monde, recouvre celle de la Croix. Les Juifs recommencent leur éternel exode. Pour quel crime sont morts les noirs de Dessié ? Le délit de « non-civilisation » se paye cher en cet an de grâce. Soyons justes, il s'est toujours payé cher.

Les civilisés, du moins, l'emportent-ils sur ceux d'avant le Christ ? Que sont devenus leurs jeux ? L'Enfant, vers qui montaient les bruits de la terre, se souvient de ces hurlements dans tous les cirques de l'Empire. Le cri de la

« nuit des six jours » n'est certes pas moins bestial, ni l'expression des faces tendues vers un combat de boxe. Et nous-mêmes, qui aimons les taureaux... Toujours ce culte de la force, né avec le premier homme, cet attrait mystérieux du sang répandu, cette férocité de la créature que dix-neuf siècles de guerre n'ont pas assouvie.

Rien n'est changé en apparence. Rien sauf ceci : depuis la nuit de Bethléem, une eau profonde s'accumule ; une nappe souterraine s'étend de jour en jour. La croûte du vieux monde est partout crevée par des eaux vives : et ce qu'on voit n'est rien au prix de cette immense réserve de grâce cachée. Tout est racheté : tous les crimes s'expient à mesure qu'ils s'accomplissent. Des Noirs innocents meurent assassinés, mais d'autres rongés de lèpre, reçoivent les soins d'hommes et de femmes qui sont les disciples du petit Enfant. Et ceux-là même qui se croient les ennemis de l'Enfant sont dévorés d'une faim et d'une soif de justice qu'ils tiennent de lui à leur insu.

Quelle espérance ? Il ne dépend de personne, parmi ceux qui ont la charité au cœur, de ne pas servir l'Enfant. Tel qui s' imagine le haïr, lui a consacré sa vie : car l'Enfant est déguisé et masqué au milieu des hommes, caché dans les pauvres, dans les infirmes, dans les prisonniers, dans les étrangers (les métèques). Beaucoup qui le servent officiellement n'ont jamais su qui il est ; mais beaucoup qui ne le connaissent même pas de nom, entendront au dernier jour les paroles qui leur ouvriront les portes de la joie : « C'était moi ces enfants, c'était moi ces ouvriers ; je pleurais sur ce lit d'hôpital ; j'étais dans sa cellule, ce condamné que tu consolais. »

« L'Enfant », Le
Figaro, 25 décembre
1935.

Le démon de l'Espagne

François Mauriac confie son amour et son chagrin pour l'Espagne, champ de bataille où les États fascistes d'un côté, l'URSS et les démocraties de l'autre, testent leurs engins de mort avant le grand conflit mondial. On « assassine » le peuple espagnol « au nom de systèmes ». Ce texte lyrique, où la poésie se met au service du journalisme engagé, a fait date en ce début de 1937.

De la brume et de l'engourdissement d'un music-hall, où j'ai été entraîné, ce soir, une Espagnole jaillit, la tache rouge d'un œillet aux seins. Sa danse est une sorte de rage qui cède à la torpeur, renaît, puis retombe. L'Espagne est-elle encore vivante ? Depuis plusieurs semaines nous ne l'entendions plus respirer. Il ne venait d'au-delà des Pyrénées qu'une rumeur d'injures échangées dans tous les dialectes du monde : des races ennemies s'entre-tuaient sur un cadavre... Et voici tout à coup que la mantille sombre de la morte flotte au-dessus d'un de ces spectacles où la forme féminine, livrée aux regards, est séparée de l'esprit qui la transfigurait. Parmi tous ces jeunes corps sans âme, l'Espagnole seule est pour un soir une âme désincarnée. Absente enfin de la tuerie dont elle est le prétexte, elle a abandonné son corps aux bourreaux ; et la voici qui danse

pour nous qui l'aimons et la laissons mourir.

Elle danse, elle danse... J'ai sur les genoux un journal, frais imprimé, où j'ai lu tout à l'heure : « Dans la morgue de Chamartin de la Rosa, dans le quartier de Tétouan, cinquante corps étaient déjà allongés à cinq heures de l'après-midi⁽⁷⁰⁾... » Dans cette foule venue pour s'enchanter de la beauté des corps, combien sont-ils à voir que cette jeune fille en deuil danse sur un charnier ?

Mais ceux mêmes qui s'entre-tuent là-bas en son nom, plaignent-ils l'Espagne ? Que représente-t-elle aux yeux de ces Tudesques, de ces Italiens, de ces Anglo-Saxons, de ces Slaves ? Il n'est pas de pays plus méconnu, plus dédaigné des nations qui, sous divers vocables, n'ont jamais adoré que la force au service de la matière.

À Madrid, durant les derniers jours de la monarchie, je me souviens d'avoir dîné chez un grand d'Espagne, vrai modèle du Greco. De son bel œil sali de bile, il observait le représentant d'une puissance étrangère qui, le verre d'alcool à la main, parlait trop fort et dont un rire aviné fendait la face rouge brique « Quand je songe, me dit l'Espagnol à mi-voix, que ces gens-là nous considèrent comme des singes ! »

L'Espagne n'a jamais beaucoup compté à leurs yeux ; mais la voici chaque jour plus étrangère à cette bataille des nations qui se livre sur son corps. Elle est foulée aux pieds des gentils incapables d'entrer dans son mystère. Ces Russes, ces Italiens, ces Allemands viennent vider dans sa maison saccagée une querelle qui ne la concerne pas, et son propre martyre lui demeure une énigme.

Des deux côtés, les chefs ont trafiqué de son âme ; des deux côtés ils l'ont livrée à des loups qui font semblant de se manger entre eux... Au vrai, ils se dévorent par procuration. Ils jouent leur partie à des centaines de lieues de chez eux. Quel merveilleux champ de manœuvres ! Quel champ de tir inespéré ! Ils essaient, sur le corps piétiné de l'Espagne, leurs tanks et leurs torpilles. Ils sont bien les descendants de

ceux qui se servaient de leurs esclaves pour expérimenter des poisons.

Il est de moins en moins question de la victime. Ce peuple espagnol, à la fois le plus charnel et le plus spirituel, où toute idée s'incarne, où dans les cœurs les vagues de l'amour divin et de la passion humaine confondent leur écume, ce peuple est devenu la proie de ce qui paraît être le plus hostile à son génie : on l'assassine au nom de systèmes qu'il ne pourrait même concevoir, lui qui, au fond, n'a jamais balancé qu'entre la sainteté et l'anarchie, et dont la roche calcinée sépare l'enfer du ciel. Et il jette sur les nations rangées en cercle autour de son martyr le regard effaré du taureau couvert de sang, qui ne sait plus ce qu'on lui veut.

Du démon auquel l'Espagne est livrée, on ne saurait dire que la main droite ignore ce que fait la main gauche : les protagonistes de cette guerre civile se doutent-ils que dans chaque camp c'est le même Esprit qui les meut, qui les précipite les uns contre les autres ? Un Esprit qui leur est étranger : car l'Espagne a son démon certes, un démon qui n'appartient qu'à elle : cruel et triste, amoureux du sang et de la mort, mais ce n'est pas celui qui, depuis six mois, la déchire. Elle agonise, dévorée par un démon sordide et qui n'est pas à sa mesure. Le Maître de Moscou et de Berlin peut bien fouler ce peuple comme une vendange au pressoir ; il ne le possédera jamais de l'intérieur ; il régnera sur lui par la vertu de son poing gauche ou par la puissance de son poing droit ; mais il ne réduira jamais ce « château » secret de l'âme espagnole où le drame qui se joue dépasse celui de la distribution des richesses, échappe aux catégories de l'époque et retentit dans l'éternité.

« Le démon de
l'Espagne », Le Figaro,
9 janvier 1937.

Résistance

L'été 1941, Mauriac commence la « Lettre à un désespéré pour qu'il espère », ébauche du Cahier noir, son grand texte de résistance. L'écrivain retrouve également Blanzat et Paulhan au sein de la résistance littéraire et clandestine. En septembre 1942, il signe le manifeste du Front national des écrivains. En août 1943, Le Cahier noir paraît dans la clandestinité. Sur quelques pages, de façon ramassée et intense, Mauriac revient sur la séparation funeste de la morale et de la politique : ce monde selon Machiavel, source du crime collectif, autorisant le mépris et la négation de l'homme. Exhortation à résister à l'attrait de la puissance et à défendre coûte que coûte la dignité humaine.

En août 1943, dans cette aube, il est bon de relire les notes écrites, il y a trois ans, au plus épais des ténèbres. Je rouvre Le Cahier noir : voici d'abord, en marge des premières homélies du Maréchal, des balbutiements de rage :

Ce drame particulier à notre pays, cette fatalité qui lie le triomphe des principes traditionnels au désastre militaire et à la domination de l'ennemi.

Vous feignez de croire que le peuple exige la recherche et le châtement des responsables, pour couvrir l'horrible nécessité de satisfaire la haine du vainqueur.

Et seriez-vous de bonne foi, l'Histoire vous accusera d'avoir servi la vengeance de vos maîtres. D'avoir cherché à les

gagner par une hécatombe... Mais n'espérez pas que les Juifs crucifiés par votre police vous dispensent de payer le vainqueur jusqu'à la dernière obole.

Calomniateurs de la France, vous qui n'avez jamais triomphé que grâce à son humiliation et à sa honte ! Médecins qui profitez de ce que le malade est ligoté et matraqué, pour lui ingurgiter vos remèdes !

Ces échos de presse, chaque jour, où un confrère masqué me dénonce, me désigne d'un doigt tremblant...

La haine qui monte du cœur transpercé de Paris est silencieuse, mais son cri couvre tout de même le chuchotement horrible des salles de rédaction...

Paris, qu'un rédacteur de La Nouvelle Revue française nazifiée compare à « une pouffiasse qui s'étire péniblement, chaque matin, après une nuit obscène... ». Paris dépossédé de lui-même, désert, noir et comme écartelé – plus sublime qu'il ne fut jamais ! – veillé par le chasseur Orion durant les nuits de cet hiver féroce...

Et puis l'apaisement se fait en même temps que renaît l'espérance ; les balbutiements du Cahier noir deviennent des phrases liées : retour vers le passé d'une conscience qui s'examine :

« Qu'il y a longtemps que je n'avais été seul ! Cette sorte de bourdonnement autour de ma personne, où les attaques même renforçaient la louange, s'est interrompu enfin ! Aujourd'hui les pires outrages s'anéantissent dans le grand silence d'après le cyclone. Ceux qui m'insultent sont aussi ceux qui crèvent de joie parce que la République est morte (parce qu'ils croient qu'elle est morte). Observe-les : Chacun tire à soi le désastre. Les prophètes de malheur montent au Capitole avec le conquérant dont ils avaient annoncé – préparé – la venue. Ils cèdent à l'euphorie d'avoir eu, en apparence, raison, raison pour un peu de temps...

« Mais quoi ! les armes ne décident rien dans un débat d'idées. Notre victoire de 1918 ne prouvait pas que les

démocraties eussent raison, ni notre défaite de 1940 qu'elles soient coupables. La technique qui les a vaincues assurera un jour leur triomphe.

« Et nous aussi, du fond de l'abîme, nous crions que l'événement nous justifie. La séparation de la politique et de la morale que nous dénoncions de toutes nos faibles forces a couvert, et continue de couvrir, le monde entier de sang. Machiavel est le père du crime collectif ; il le prépare et l'organise ; il le légitime, le justifie, le glorifie. Certes cet assassin éternel ne se trouve pas toujours dans le même camp ; nous ne sommes pas si pharisiens que de le prétendre ! Mais nous savons de quel côté il sévit en Europe depuis douze ans – avec quelle furieuse virulence.

« Nous ne rougissions pas d'avoir voulu que cette loi morale qui régit les rapports individuels règne aussi entre les nations. Nous n'étions pas naïfs au point de croire que Machiavel pût jamais être tout à fait vaincu en nous et autour de nous. Nous nous souvenions, dans le Second Faust, de cette méditation sur le champ de bataille de Pharsale : “Combien de fois s'est-elle renouvelée cette lutte, songe Goethe ; elle se renouvellera toujours et de toute éternité : nul ne veut céder l'empire à l'autre.” Nous nous rendions à cette évidence. Mais il nous suffisait que l'Europe tâtonnante avançât vers un monde où Machiavel aurait pu être dans une certaine mesure dominé, grâce à l'organisation de la force au service de la justice. C'est assez de la patience de quelques hommes obstinés qui rament à contre-courant pour tenir Machiavel en respect...

« Notre malheur, ce fut de naître à la vie publique, au lendemain de l'autre guerre, lorsque l'Europe semblait avoir pris en dégoût la liberté. Qu'il a paru démodé, tout à coup, en 1919, ce vieux pays saigné à blanc pour une cause à laquelle les peuples ne croyaient plus ! Je me souviens d'avoir fait rire des garçons, vers ce temps-là, en leur citant le mot orgueilleux par lequel Saint-Just achevait son projet de

Constitution : Le “peuple français vote la liberté du monde” !

« Nous avons mis du temps à reconnaître que cette foi en la liberté s'était éteinte au cœur des nations. Un de nos amis pourtant l'a découvert et l'a proclamé, alors que les noms de Mussolini et de Hitler n'avaient pas encore retenti sur l'Europe. Le 1^{er} septembre 1919, Jacques Rivière, au sortir d'une longue captivité, écrivait dans La Nouvelle Revue française : “Il n'est pas bien sûr que le monde ait besoin de cette liberté que nous lui avons acquise au prix de si monstrueux sacrifices. Il n'est pas bien sûr que la liberté soit aujourd'hui son vœu le plus cher, l'aliment dont il ait le plus faim. On peut en douter. On est en droit de s'inquiéter s'il n'aurait pas par hasard de tout autres appétits. Il semble bien que la demande en matière de liberté soit, pour l'humanité prise dans son ensemble, de beaucoup en dessous de l'offre que nous lui en faisons. Il est à craindre que le marché ne soit pas du tout ce que nous avons supposé. Nous risquons fort de rester avec notre stock sur les bras...”

« Jacques Rivière est mort trop tôt pour savoir qu'il était un étonnant prophète. Il a fallu, pour que ressuscitât l'amour de la liberté au cœur des peuples, l'épreuve du bâillon et du carcan, le massacre de races entières, la déportation de la classe ouvrière européenne, des supplices d'enfants, une horreur inconnue depuis les Assyriens. De nouveau la France a son mot à dire. Son mot : Liberté.

« Un autre malheur : c'est un fait que jamais l'individu ne nous paraît plus médiocre qu'à ce moment de notre histoire, entre les deux guerres. À en croire Nietzsche, l'individu n'est devenu fort que dans les circonstances inverses de celles où notre civilisation libérale se complaisait. Que lui répondre ? Oserions-nous soutenir que la démocratie occidentale a sauvegardé la dignité de l'homme, dont elle se fait aujourd'hui le champion ? prolétariat : millions d'esclaves dont la maçonnerie, et le grand patronat, et chacun de nous, bourgeois, avons crevé les yeux et qui tournaient pour nous

la meule, dans les sombres villes... Mais Samson, lui, sous le fouet des Philistins, levait vers le ciel ses yeux aveugles. Le Pernod, le « Vel' d'hiv' », le bordel, quelles raisons de vivre ! Là encore, il a fallu toucher le fond de l'abîme pour retrouver l'espérance. Les martyrs rendent témoignage au peuple. Seule la classe ouvrière dans sa masse aura été fidèle à la France profanée.

« À l'heure où j'écris (novembre 1941) tant d'autres Français sont mus par une passion élémentaire : la peur ! Ils ne l'avouent pas, rendent au Maréchal un culte d'hyperdulie, invoquent Jeanne d'Arc, mais dans le secret tout pour eux se ramène à l'unique nécessaire : sauver leurs privilèges, éviter le règlement de comptes : “Tant que les Allemands seront là...” Petite phrase rassurante qu'un Renan, un Taine murmuraient déjà, eux aussi, devant les Tuileries incendiées ; – ce Renan qui, le 6 septembre 1870, à la fenêtre de Brébant, penché sur la foule insouciante des promeneurs, disait à Goncourt : “Voilà ce qui nous sauvera : c'est la mollesse de cette population !...”

« Eh bien ! non : nous croyons en l'homme ; nous croyons avec tous nos moralistes que l'homme peut être convaincu et persuadé : même ces bourgeois qui enfouissent des cassettes dans leurs massifs de bégonias – oui, même ces intermédiaires pour la vente de toute denrée consommable, nous croyons qu'ils ferment les yeux et peut-être qu'ils serrent les poings, place de la Concorde, devant ces drapeaux (je ne les ai jamais vus qu'à travers une brume de larmes) –, ces drapeaux où la croix gammée ressemble à une araignée repue, gonflée de sang.

« Il nous faut vaincre cette tentation de mépriser l'homme. L'adversaire gagnerait sur nous dans la mesure où nous céderions à ce mépris qui est le fondement de sa doctrine. Dans une préface au Prince, de Machiavel, Mussolini approuve et même dépasse le pessimisme de son maître touchant la nature humaine : “S'il m'était permis de juger

mes semblables et mes contemporains, avoue le Duce, je ne pourrais d'aucune manière atténuer le jugement de Machiavel. Peut-être devrais-je l'aggraver..." C'est que le mépris de l'homme est nécessaire à qui veut user et abuser de l'homme. On ne peut se servir comme d'un instrument à toutes fins d'une créature immortelle et quasi divine. C'est pourquoi ils avilissent d'avance leurs victimes.

« N'entrons pas dans leur jeu : que notre misère ne nous aveugle jamais sur notre grandeur. Quoi que nous observions de honteux autour de nous et dans notre propre cœur, ne nous décourageons pas de faire crédit à l'homme : il y va de notre raison de vivre – de survivre.

« D'ailleurs le spectacle immonde que trop de Français nous donnent en présence de l'ennemi, ne t'imagines pas qu'il soit nouveau. La police française devenue, par la grâce de Vichy, un garde-chiourme, les trafiquants du marché noir, les hommes d'affaires et de lettres que l'armée d'occupation enrichit, cette humanité hideuse appartient à une espèce éternelle. En janvier 1796 Mallet du Pan écrivait : "Chacun cherche à se tirer coûte que coûte, c'est-à-dire par mille moyens infâmes, de la détresse générale... On ne pense qu'à soi, et puis à soi, et toujours à soi..."

« Nous ne nous crevons pas les yeux ; nous mesurons l'être humain d'un regard lucide ; mais cette clairvoyance même nous met en garde contre la facilité du mépris : au-delà d'une fausse élite et de tout ce qui grouille à la surface, elle nous aide à découvrir ceux qui ont choisi de s'immoler. Après tout, sur la scène demeurée vide, le prince du chiqué et de la boursouflure, M. de Montherlant presque seul exhibe son numéro. Dans le grand silence d'après le désastre, nous n'entendons plus guère que Matamore qui fait le brave contre Dieu. Pour quelques écrivains français qui à Weimar se tinrent au garde-à-vous devant le docteur Goebbels, pour quelques peintres et sculpteurs qui ne comprirent pas que ce qu'ils incarnent dépasse infiniment leur médiocre

personnage, et qu'ils allaient humilier devant l'ennemi des siècles de l'art le plus illustre, pour ce honteux petit troupeau, combien de femmes et d'hommes risquent leur vie, souffrent et meurent sous le feu des pelotons !

« Ne cédon pas à la facilité du mépris – ne cédon pas surtout à la facilité du désespoir. En juin 1940, à la première page de ce Cahier noir, j'écrivais un mot de Grimm : “La cause du genre humain est désespérée...” Proclamons notre foi en cette cause perdue. Le vieux Goethe, au seuil de son éternité, ne voulait plus donner un regard ni une pensée à la politique de ce monde, à ce qu'il appelait “un brouillamini d'erreurs et de violences”. Ce brouillamini est notre affaire propre ; il nous concerne et nous serons des lâches si nous cédon à cette autre facilité : celle du détachement.

« Même les chrétiens, ce n'est pas ce détachement-là qui leur est proposé. Le Dieu qu'ils servent, ce Dieu qui leur a donné un cœur capable de le connaître et de l'aimer, s'est si peu détourné de la sanglante histoire des hommes qu'il s'y est engouffré : “Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous.” De sorte que bien loin qu'ils aient le droit de fuir les hommes en Dieu, il leur est enjoint de retrouver Dieu dans les hommes. Qu'ils le cherchent d'abord et qu'ils le trouvent dans ceux qui souffrent persécution pour la justice, chrétiens ou païens, communistes ou juifs, car de ceux-ci, la ressemblance avec le Christ est en raison directe des outrages qu'ils endurent : le crachat sur la face authentifie cette ressemblance.

« Se tenir au-dessus de la mêlée ? Regarder de haut les multitudes torturées ? En tout cas, pas de plus haut que la croix. Il faut demeurer à la hauteur du gibet – et nous savons que celui où le Christ rendit l'esprit était très bas puisque les chiens souvent dévoraient les pieds des esclaves crucifiés.

« Non pas malgré leur foi, mais à cause de leur foi, que les chrétiens de toutes confessions demeurent donc en pleine mêlée. La main dans la main nous y avancerons avec eux –

contre les désirs, contre les passions du plus grand nombre : à contre-courant – qui pourrait en douter ? Le progrès de l'espèce humaine n'est qu'un mythe : il n'existe pas en dehors du cœur des hommes de bonne volonté. Il n'est pas une fatalité historique. L'immense espérance dont s'enivraient nos pères en 1789, il est trop vrai que nous en avons bu la dernière goutte.

« “Le bonheur est une idée neuve en Europe...” », proclamait le jeune Saint-Just. Un siècle et demi après que cette parole eut été prononcée, nous savons que le bonheur en Europe est une illusion perdue. Pour accomplir les desseins de Machiavel, les peuples sont brassés et déportés, des races entières sont condamnées à périr. À quel autre moment de l'histoire les bagnes se sont-ils refermés sur plus d'innocents ? À quelle autre époque les enfants furent-ils arrachés à leurs mères, entassés dans des wagons à bestiaux, tels que je les ai vus, par un sombre matin, à la gare d'Austerlitz ? Le bonheur en Europe est devenu un rêve impossible, sauf pour les âmes basses. Non, il ne s'agit plus de bonheur ; il s'agit de faire front contre ce Machiavel dont, même après l'écroulement de l'Allemagne, aucun peloton d'exécution n'interrompra les crimes ; car il est tapi et agissant dans des millions de consciences, et en France même. L'Action française, Gringoire, Je suis partout y trouvent des lecteurs innombrables – et ce sont les plus forts, les riches, les malins.

« La postérité de Machiavel, et c'est ce qui fait sa force, ne doute pas d'être d'accord avec les lois éternelles de l'espèce. Nous faisons figure à ses yeux de songe-creux et de tartufes. À elle seule appartient le réel. Il est significatif que dans cette Anthologie de la Nouvelle Europe, où M. Alfred Fabre-Luce a réuni les textes essentiels, fondements des idéologies totalitaires, figurent en bonne place les fameuses maximes de René Quinton : “La Nature aime la lutte et la mort. La guerre rend les hommes à leur fin native. La guerre est l'état

naturel des mâles. La première mission des mâles n'est pas de se reproduire mais de s'entre-tuer."

La nature crée des espèces, elle ne crée pas des êtres. C'est le propre de l'individu de s'abuser sur sa destinée et de croire qu'il est né pour soi-même... »

« Que notre espérance, à certaines heures, ait été déconcertée par cette création féroce, à quoi bon le nier ? Ce n'est pas le silence des espaces infinis qui m'effraie, c'est l'implacabilité de cette destruction indéfinie.

« Mais nous avons fait notre choix ; nous parions contre Machiavel. Nous sommes de ceux qui croient que l'homme échappe à la loi de l'entre-dévorement, et non seulement qu'il y échappe, mais que toute sa dignité tient dans la Résistance qu'il lui oppose de tout son cœur et de tout son esprit. Non, l'esprit humain ne s'abuse pas sur sa destinée. Non, il ne se trompe pas en protestant que la condition des termites et des fourmis ne l'éclaire en rien sur la sienne. N'y aurait-il eu au cours des siècles, en un bref intervalle de temps et d'espace, qu'un seul mouvement de charité, la chaîne sans fin des dévorants et des dévorés en eût été à jamais rompue... »

Ici j'interromps les extraits du Cahier noir qui tourne à mon gré un peu trop au rose. Dans ce monde meurtrier, l'adversaire de Machiavel n'est-il pas voué au destin du gibier ? N'a-t-il pas une vocation de victime ? Comme si j'oubliais le vainqueur, et quel géant nous couvre de son ombre et presse la petite France entre ses deux paumes... Pour lui tenir tête, ne nous condamne-t-il pas à devenir semblable à lui ? Même battu, ne nous imposera-t-il pas de mourir à nous-mêmes, pour nous recréer à son horrible ressemblance ? La Force au service de la Justice, la Liberté protégée par la Force, imposée par la Force... Nous savons comment nos pères de 1793 se sont tirés de cette contradiction. Je crains de proposer à ceux qui m'écoutent une délicatesse qui ne pardonne pas. Nos jeunes scouts

commencent à se douter que le monde sombre de la Chute est une jungle où se paye cher le plaisir de jouer au Robinson et de danser, le soir, d'innocentes rondes autour d'un feu de la Saint-Jean. Mais d'abord s'arracher à l'étreinte du géant, écarter ses mains de notre gorge, son genou de notre poitrine... Il sera temps alors d'apprendre comment un peuple libre peut devenir un peuple fort – et un peuple fort demeurer un peuple juste.

Le Cahier noir, signé
Forez et paru dans la
clandestinité,
Éditions de Minuit, août
1943.

La mort et la science

Après les deux bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki, au début du mois d'août 1945, François Mauriac juge, en moraliste, la collusion entre la science et la révolution industrielle. Chez ce peintre de la forêt des landes, des oiseaux de Malagar et des étapes de la vigne, la crainte de « l'anéantissement atomique » annonce une préoccupation écologique. En juin 1962, il dira sa tristesse de « voir la campagne virgilienne de Francis Jammes devenue cet enfer de Lacq où la vigne agonise. En Maurienne, les bêtes sont frappées comme les arbres. Mais il n'est pas question d'interrompre cette course à la mort. La technique au service du grand capital est une idole aveugle, dévorante, une idiote maîtresse du monde et qui l'aura jusqu'à l'os » (Téléchronique, Le Figaro littéraire).

« Lentement mais toujours, l'humanité réalise les rêves des sages... » Devant la statue d'Ernest Renan, à Tréguier, Anatole France faisait cet acte de foi, le 14 septembre 1903. Au bout de quarante-deux années, c'est précisément le rêve d'Ernest Renan qui s'accomplit avec la bombe atomique : il avait pressenti que d'un petit nombre de savants dépendrait un jour le sort de la planète. Sur ce point, d'ailleurs, il ne fut qu'à demi prophète, car tout un peuple, aujourd'hui, en la personne de ses chefs, détient la puissance maléfique, et non plus seulement un cercle étroit de surhommes chimistes et physiciens.

Rien ne saurait faire plus d'honneur aux Anglo-Saxons que notre terreur rétrospective à l'idée que d'autres ont été si près d'atteindre avant eux à cette mise au point abominable ; car quel Hitler eût résisté à la tentation de détruire le monde, plutôt que de périr seul ? Mais nous sommes assurés que notre allié américain maniera avec précaution « la chose », avec précaution, avec prudence, avec habileté aussi, bien sûr ! et en cherchant son avantage... L'énergie intra-atomique à la fois libérée et maîtrisée par ses savants (et par les physiciens juifs que les stupides nazis avaient condamnés à l'exil, et grâce aux travaux de notre Joliot-Curie) lui donne le pouvoir de frapper à la tête et au cœur, en quelques secondes, l'ennemi le plus puissant.

Malheureusement, il n'y a pas d'exemple que la découverte de quelques-uns ne devienne très vite celle de tous. D'où ce redoublement de l'angoisse universelle. La bombe atomique nous aura du moins apporté cette joie : pour la première fois, l'apparition d'un nouvel engin de mort n'est pas saluée par cet hymne à la science auquel nous étions accoutumés. Le sept août 1945, personne, à ma connaissance, n'a osé parler du progrès de l'esprit humain. Déjà, en 1941, le prince Louis de Broglie nous avait avertis : « Il est évidemment désirable de réaliser des expériences permettant d'accomplir des progrès en physique nucléaire, mais il est également désirable qu'après la réalisation de ces expériences, il reste encore des êtres humains pour en recueillir les fruits. »

La désagrégation de la matière... Les plus obtus comprennent enfin ce que cela signifie : c'était donc vers cet anéantissement que les peuples marchaient ; c'était vers ce suicide planétaire. Le sublime XIX^e siècle ne fut stupide que sur ce point-là, mais il le fut avec un entêtement qu'aucune hécatombe ne put jamais décourager. À peine sorti de l'adolescence, quand les premiers avions se détachèrent maladroitement du sol (ils volaient comme de gros papillons

lourdauds à quelques mètres au-dessus de l'aérodrome de Bétheny), je pressentais que c'étaient des papillons de nuit, des papillons « têtes de mort », malgré les ministres, les professeurs, malgré les poètes qui s'en donnaient à cœur joie : au passage des avions « les rois ont des regards de mages de Chaldée ! chantait Edmond Rostand, le peuple est sur les toits !... ». À quoi le cher Francis Jammes répondait judicieusement par ce distique de mirliton : « Aux environs de Pau, j'ai vu l'avion – voler dans un azur qui déjà le condamne... »

Ce que l'aviation a fait de l'Europe, nous croyons le savoir ; mais je viens de traverser en auto quelques régions de la France. Même dans les villes intactes en apparence, le guide Michelin nous désigne les tableaux détruits, les vitraux anciens brisés, toutes les merveilles qu'on ne verra plus. Pourtant tout cela n'était rien. Nous avons toujours su que le sourire de la Joconde n'était pas éternel et que les soleils couchants s'éteindraient qui embrasent encore, au Louvre. L'Embarquement pour Cythère ou Le Concert champêtre de Giorgione. Mais la matière brute ! Aurait-elle disparu, un jour, si l'homme ne s'en était mêlé ?

Voilà encore un point où le rêve du sage aura été trompé : Anatole France, qui se croyait pessimiste, ne doutait pourtant pas qu'après la mort du dernier homme, la terre continuerait de rouler, « ... emportant à travers les espaces silencieux les cendres de l'humanité, les poèmes d'Homère et les augustes débris des marbres grecs attachés à ses flancs glacés... ». Eh bien, non ! les flancs glacés de la terre ne résisteront pas à ce génie de la destruction, à cet amour de la mort poussé à son paroxysme, à cette bombe que le président Truman, dans une infernale ostension, élève au-dessus d'un monde qui ne croyait plus qu'en la matière ; – et le monde sait aujourd'hui que la matière aussi périra, le jour où un seul homme peut-être l'aura résolu dans son cœur.

« La bombe », Le
Figaro, 10 août 1945.

Maladies de la République

Les chroniques de François Mauriac dans Le Figaro, puis son « Bloc-notes » de L'Express, vibrent de la même indignation face aux maux de la IV^e République : valse des ministères, triomphe du particulier et de l'individualisme, manque de courage politique et de lucidité... Un homme semble lui donner quelque espoir, cependant : Pierre Mendès France, le « docteur Tant-Pis » de 1945, qui avait effrayé avec ses mesures drastiques d'assainissement financier. François Mauriac, qui l'a côtoyé à L'Express, écrira plus tard que « les qualités les plus hautes rendaient ce parlementaire odieux à tous les autres (et surtout aux MRP) parce qu'il ne jouait pas le jeu ». En juin 1953, devant l'Assemblée, « PMF » fait une marquante et douloureuse présentation de la situation ; il insiste sur la nécessité de lancer les finances sur de meilleures bases et de mettre fin à la guerre d'Indochine. Il sera finalement nommé président du Conseil le 19 juin 1954.

Nous sommes ce malade qui ne veut pas connaître le nom de sa maladie parce qu'il a horreur des remèdes et M. Paul Reynaud est ce grand consultant qui n'a pas tenu compte des avis de la famille : « Vous allez le frapper en lui révélant que son cas est grave. Vous allez lui faire du mal. » M. Paul Reynaud a compris que nous faire du mal de cette manière-là, c'était nous faire tout le bien qui dépendait de lui. Sans doute n'a-t-il rien révélé au Parlement que chaque député ne connût déjà, mais il les a débusqués de leur feinte ignorance, de cette inattention monstrueuse à ce qui nous

tue et, pour parler comme Pascal, de cette sensibilité pour les moindres choses et de cette étrange insensibilité pour les plus grandes.

Du coup le pays tout entier est sorti de son assoupissement qui ressemblait à la mort. Nous nous frottons les yeux et commençons d'accepter l'idée de nous en remettre au redoutable docteur Tant-pis qui, dès 1945, ne prétendait à rien de moins qu'à bloquer les comptes, à recenser les fortunes et à confisquer les biens mal acquis. Il se trouva alors, comme il arrive toujours dans ces conjonctures, un docteur Tant-mieux pour préconiser un traitement bénin et pour assurer au malade que sa maladie était moins dangereuse que la drogue qu'on entendait lui ingurgiter. Il n'empêche que sans le dollar nous n'eussions pas attendu huit ans pour faire de nouveau appel à un homme qui a sa poche bourrée de grands remèdes.

Le voilà donc revenu à notre chevet, avec sa trousse étalée, avec ses bistouris et tout ce qu'il faut pour pratiquer toutes sortes de prélèvements. Et même si finalement nous nous fâchons, lui jetons nos oreillers à la tête et le chassons de la chambre, il n'en aura pas moins pris le temps de faire sur notre cas une impitoyable leçon clinique avec description anticipée de notre agonie et de notre fin, auprès de laquelle l'exposé de M. Paul Reynaud n'apparaîtra plus que comme un gracieux divertissement.

Peut-être M. Mendès France s'éloignera-t-il une fois encore, mais en laissant sur notre table de chevet l'ordonnance dont nous n'aurons pas voulu et que nous aurons tout le loisir de méditer à mesure que se développeront les symptômes des maux dont l'un déjà commence à se manifester et qui est la paralysie lente. Désormais la question de savoir s'il faut rappeler un clinicien de son espèce se posera à chaque nouvelle aggravation. Que le Parlement ne s'y trompe pas : l'opinion ne se rendormira plus. J'ignore si nous attendrons un an ou deux

que se manifestent dans la rue la colère et le désespoir du peuple. Mais c'est à ce malheur que nous allons tout droit.

Le risque de ce réveil peut, il est vrai, paraître moindre à certains que celui qu'il nous faudrait courir si le docteur Tant-pis essayait sur nous ses remèdes – sans compter les esprits extrêmes, dont nous connaissons la trouble espérance, qui ne souhaitent point du tout que la Quatrième République cesse d'être impuissante et qui redoutent l'homme capable de la guérir. Quant aux adversaires républicains de M. Mendès France, ils paraissent avoir de sérieuses raisons à lui opposer en ce qui concerne l'armée européenne et surtout l'Indochine. L'impressionnant article du général Catroux que nous avons publié hier le montrait avec évidence. Mais tout compte fait et tout bien pesé, si M. Mendès France devait être écarté, je suis de ceux qui lui conseilleraient de ne point trop s'éloigner, de demeurer dans l'antichambre avec sa trousse et de se tenir prêt à répondre au premier appel de l'infirmier.

Le mal multiforme sera atteint et jugulé à sa source même qui est l'incroyable licence dont bénéficient, dans la métropole et outre-mer, les intérêts particuliers, le jour où la puissance de l'État sera liée à la froide volonté d'un démocrate lucide. Il n'est certes pas trop tard, mais je crois avec le cardinal de Retz qu'il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif : « Le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connaître et de prendre ce moment. »

« L'homme malade »,
Le Figaro, 3 juin 1953.

Un coup de bâton étoilé

Le maréchal Juin est élu à l'Académie française le 25 juin 1953. Dans son discours de réception, il attaque François Mauriac, qui reçoit ainsi « un coup de bâton étoilé » avec les membres éminents de France-Maghreb. Le maréchal critique leurs « consciences prêtes à s'émouvoir sous de faux rapports » et s'en prend, notamment, à la « religion de cœur » de l'écrivain et de ses compagnons. Il transforme sa réception en une croisade politique en faveur du pacha el Glaoui, l'homme de paille des milieux colonialistes. Il fait du nationalisme marocain un mouvement de révolte aux méthodes « criminelles ». L'écrivain-académicien, qui n'a pas été prévenu de la cabale, subit, de fait, l'affront de ses collègues. Sa réponse à cette attaque est virulente. Derrière la politique féroce menée par le maréchal Juin et son successeur, Mauriac dénonce encore les manœuvres souterraines des oligarchies financières qui tiennent le protectorat marocain.

Ah ! la vanité des gens de lettres ! Dès que j'ai vu apparaître, dans le discours du maréchal Juin, ces beaux mots « religion du cœur », « conscience chrétienne », pas une seconde je n'ai mis en doute qu'ils ne me fussent destinés. Même s'ils avaient été soulignés d'un clin d'œil complice à l'adresse du vénérable Glaoui, je les aurais accueillis avec gratitude. Mais comment douterai-je du respect qu'a toujours voué aux valeurs que de tels mots recouvrent un maréchal de France ami du pacha de Marrakech ?

Pour mon malheur, ils recouvraient aussi une accusation précise et grave, formulée par le maréchal, dans une conjoncture solennelle, et qui ne visait pas seulement le simple écrivain que je suis. Elle atteignait un professeur au Collège de France, Louis Massignon, ce savant et ce chrétien à qui la grâce a été donnée de connaître et d'aimer l'Islam comme le père de Foucauld le connaissait et l'aimait. Elle n'épargnait, cette accusation, ni mon ami Georges Duhamel, ni notre collaborateur le général Catroux, compagnon de Lyautey, ni ces maîtres, honneur de la Sorbonne, les professeurs Charles-André Julien et Régis Blachère, qui ne sont pas des consciences religieuses, eux, mais des consciences humaines, et cela dit tout – ni tant d'autres Français parmi les meilleurs.

J'entends bien qu'à ces historiens, à ces savants, à ces philosophes, le maréchal Juin accorde la circonstance atténuante d'être des inconscients. Il n'a pas craint de dénoncer « le concours inespéré que cette croisade apporte inconsciemment aux ennemis de notre pays ». Eh bien ! il ne trouvera pas mauvais, j'espère, que nous le payions de la même monnaie. Par cette agression publique contre un confrère qui depuis vingt ans siège dans l'enceinte où il vient de pénétrer, le maréchal Juin est sans aucun doute inconscient d'avoir comblé le plus ardent désir de ces puissances économiques qui, protégées contre le fisc, tiennent le Maroc en leur pouvoir et dont nous nous sommes permis de déranger le jeu. Que le maréchal Juin me pardonne : c'est pourtant de cela d'abord qu'il s'agit. Il le sait, nous le savons tous : le drame se joue entre la métropole affaiblie et des féodaux insatiables.

Nous ne céderons certes pas au romantisme fâcheux de ces rêveurs qui nous décrivent une métropole déliquescence, devenue incapable de contrôler une Afrique du Nord où se serait constitué l'État parfait, celui où l'argent est maître sous la protection d'une administration et d'une police – et qui

nous rappellent sans cesse d'où est venu le libérateur de l'Espagne. Non, nous ne donnons pas dans ces coquecigrues. Le maréchal nous fera l'honneur de nous croire si nous assurons que nous n'avons jamais soupçonné de ces desseins occultes le vainqueur d'Italie qui a entrelacé d'un si beau laurier les épines au front de la France délivrée. Mais ne craint-il pas que son dernier discours ne fournisse à ses accusateurs de nouvelles armes ?

Quant à nous, que nous ne soyons inféodés à aucun parti politique français ou marocain, il suffit pour s'en convaincre du comité France-Maghreb. Comme ce sont aujourd'hui les nationalistes marocains qui subissent l'emprisonnement, la torture et l'exil, ce sont eux qui bénéficient de notre effort. Ce pourrait être demain un quelconque Glaoui si, par un imprévisible renversement et pour un délit du même ordre, il subissait à son tour le supplice de la soif et en était réduit à boire l'eau des latrines.

Avons-nous tort de croire, Monsieur le Maréchal, que la justice demeure en Afrique du Nord la seule politique ouverte à la France ? Des hommes d'État, et les plus haut placés, des généraux, des diplomates, de nombreux colons nous approuvent. La conscience chrétienne rejoint ici la sagesse politique qui n'ignore pas que ce que vous appelez, avec un sourire, la religion du cœur a plus de pouvoir sur les hommes que la religion de la force. Les répressions policières, si cruelles qu'elles soient, ce n'est pas d'ailleurs le pire. Cette très noble race arabe, nous l'avons humiliée et offensée, voilà le vrai, et jeudi encore à l'Académie française. Non, ce n'est pas la rancune qui me porte à déclarer ici que cette séance sous la Coupole ne fut guère digne d'un grand pays. Ces ovations à l'ennemi mortel et à un sujet révolté du sultan, que chacun est libre d'aimer un peu, beaucoup ou pas du tout, mais enfin que le gouvernement de la République a maintenu sur son trône, Monsieur le Maréchal, ne vous en déplaît, qui règne toujours au Maroc sur la foi

de traités que nous avons signés et qui en demeure le chef religieux, toute cette mise en scène scandaleuse ne pouvait se dérouler que sur ce vaisseau à la dérive qu'était devenue une métropole sans gouvernement.

Ce serait peut-être le lieu de se demander si l'Académie française se montre fidèle à sa mission ou si au contraire elle la trahit par des coups montés de cet ordre, si cette mission est d'ordre politique ou littéraire, si l'écart systématique des écrivains vivants et libres, qui désormais sont dressés à s'en tenir d'eux-mêmes le plus éloignés qu'ils peuvent, l'appel fait aux personnages décoratifs et de tout repos, si tout cela ne dissimule pas certains desseins – oh ! qui ne font peur à personne ! – chez quelques vieux tenants d'un conservatisme aveugle, déjà mort depuis longtemps dans le reste du monde et qui ne survit plus que là.

« Un coup de bâton
étoilé », Le Figaro,
30 juin 1953.

Les prétendants

Cette chronique marque le début retentissant de la collaboration de François Mauriac avec L'Express, le 14 novembre 1953. Les formules font mouche pour dénoncer les défauts du système politique et des hommes de la IV^e République. Mauriac évoque le dégoût que lui inspire l'élection du successeur de Vincent Auriol à la présidence de la République.

Mes débuts à L'Express. La bousculade autour de l'Élysée, c'est un beau sujet pour lequel je trouve ce titre : Les Prétendants et cet exergue emprunté à l'Odyssée, ce cri de Télémaque :

« Prétendants de ma mère à l'audace effrénée... J'élèverai mon cri aux dieux toujours vivants et nous verrons si Zeus nous paiera de vos œuvres... »

Ils n'étaient pas si nombreux, du temps de la Troisième. À peine les entendions-nous venir. Ils appartenaient à l'espèce rassurante des présidents du Sénat, des ministres des Travaux publics, de la Marine ou du Commerce : l'espèce des serviteurs modestes qui ne se signalent pas par des gestes illustres, mais non plus par des désastres. Comme la tortue, ils s'étaient mis en route très tôt, d'un train si lent qu'on ne les voyait pas avancer, jusqu'au jour où leur

effacement même les désignait tout à coup : ils étaient arrivés.

« Je vote pour le plus bête », la boutade fameuse de Clemenceau n'est cruelle qu'en apparence. Elle signifiait : « Je vote pour le plus inoffensif. »

Le plus bête, aujourd'hui, de tous ces prétendants, qui aurait l'impertinence de le désigner ? Mais le plus inoffensif ? Voilà celui que la triste Pénélope aurait intérêt à connaître elle qui n'espère plus que son Ulysse revienne jamais... (son Ulysse s'appelait Charles et il n'était pas « ingénieux », s'il possédait de plus hautes vertus). Coûte que coûte, le 20 décembre, il lui faudra choisir l'un de ces bourdons qui la harcèlent, alors qu'il ne s'en trouve pas un seul dont, par quelque endroit, les états de service ne soient à faire frémir.

Ils aspirent à l'Élysée comme pour se reposer d'avoir cassé tant d'assiettes. Ils ne ressentent aucun trouble. Ce qui les rassure, j'imagine, c'est que les fautes politiques ne sont jamais le fait d'un seul homme : en politique, il n'existe guère que des crimes collectifs. Si jamais les nouvelles du Maroc leur devaient quelque jour donner de l'inquiétude, ils savent bien qu'aucun box assez vaste n'existe dans aucun tribunal pour accueillir tous les responsables du coup de force de Rabat. Et de même si les choses tournaient au pire en Indochine ou en Tunisie. Les fougueux prétendants se persuadent que la nation ne demandera jamais de comptes à tant de gens à la fois, ni à de si huppés. Voilà pourquoi c'est le palais de l'Élysée qui brille de mille feux dans leurs songes et non (comme on eût pu le croire pour certains d'entre eux) la Haute Cour de justice.

Cependant nous autres, gens de la rue, nous les observons rêveusement, nous hochons la tête, nous soupirons... mais le choix ne dépend pas de nous.

Et puis nous sommes mal informés. Comment savoir si, derrière tel vieillard à bout de course, ne se dissimule pas une robuste Éminence grise, et si cette faiblesse n'est pas en

réalité plus redoutable que la vigueur de tel autre rival bâti en force ? Il faut rendre justice à M. Joseph Laniel : en voilà un qui ne trompe pas son monde ! Ce président massif, on discerne du premier coup d'œil ce qu'il incarne il y a du lingot dans cet homme-là. Sans doute ignore-t-il « le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois » que nous livre le cardinal de Retz, et qui est « de saisir d'abord l'imagination des hommes ». On ne saurait moins parler à l'imagination que M. Joseph Laniel. Ce président-là nous ferait découvrir rétrospectivement de la fantaisie chez M. Doumergue, et chez M. Lebrun, de la verve.

Qu'il aurait eu plus de droits au suffrage de Clemenceau que M. René Pleven, c'est ce que nous lui accorderons volontiers.

M. Laniel a pour lui de n'avoir rien fait, si l'on peut dire, que d'avoir laissé faire. Mais ce brillant félin de Pleven, lui, a marqué fortement ces dix dernières années de sa griffe légère. Un technicien saurait dire quelle juste part lui revient dans la prospérité des finances françaises et de notre économie en général. Il a recréé l'armée à son goût et à celui du comte de Chevigné. Enfin, on peut dire que sa signature est partout. Lorsque le général de Gaulle hésita entre deux routes et choisit celle que lui désignait René Pleven, c'est le moment de l'histoire, me disait un jour quelqu'un, où Jeanne d'Arc est abandonnée par ses voix.

Si c'est vrai, je n'en déciderai pas, non plus que je ne me reconnais le droit de dire mon mot au sujet de cette armée européenne qui a été la grande pensée de M. Pleven et qui, s'il entrait à l'Élysée, triompherait avec lui.

Mais est-ce bien sûr ? Le plus probable est que nous nous disputons pour rien et que sa présence à l'Élysée, ou celle de ce milliardaire épanoui, ou celle de ce politicien radical un peu fatigué, ne changera rien à l'enchaînement des effets : les causes désastreuses sont inscrites en clair dans la politique aberrante de certains prétendants, maîtres du

pouvoir depuis la Libération. En fin de compte, ce n'est plus qu'une curiosité de métier qui nous fait considérer ces personnages sans vergogne. Comment peuvent-ils aspirer ouvertement à la première place et n'en ressentir aucune gêne ? J'ose croire que le matin, devant leur glace, à l'heure du rasoir, ils ne se retiennent pas de rire et de se demander à mi-voix : « Tu n'es pas fou ? »

Qu'on me comprenne bien : nul ressentiment personnel ne m'inspire. Il n'est aucun de ces messieurs à qui je veuille du mal, ni dont l'échec ou le succès puisse retentir dans ma vie. Je n'ai pas plus d'intérêt à leur déconfiture qu'à leur triomphe. Je ne les connais pas. Que plusieurs d'entre eux aient prodigué de grands services à la nation, et qu'ils aient « résisté », et qu'ils aient des vertus privées, j'en demeure assuré. Mon seul désir est de les rendre conscients du dégoût qu'inspire à la jeunesse française cette ruée politicienne sur l'Élysée : ce dégoût que, dans le palais d'Ithaque, le fils adolescent d'Ulysse vouait aux prétendants de sa mère et à leur audace effrénée. Les nôtres croient s'ébattre dans un cirque vide : ils ne sentent pas sur eux ces millions de jeunes regards.

Nous ne vous en voulons pas d'être ambitieux. Si l'un de vous nourrissait ce haut désir : restaurer l'État dans sa puissance, de quelle ferveur nous saurions l'entourer ! Car chaque Français voit qu'il n'y a plus d'État et que sa patrie est au moment d'en mourir.

Si l'État était restauré, nous pourrions sans risque souscrire à l'armée européenne ou, au contraire, nous y opposer : un État fort a le choix entre deux politiques, mais tout parti que prend une nation décapitée accélère sa chute.

Et il en va ainsi des autres problèmes : la paix en Indochine, la nouvelle alliance avec l'Islam, les rapports d'amitié redevenus possibles avec une Russie que l'ombre de Staline le sanglant ne recouvre plus. Non, nous ne vous en voulons pas d'être ambitieux, mais plutôt de ne l'être pas

assez. Ce que nous vous reprochons, c'est cette gloutonnerie qui ne voit pas plus loin que son museau.

« Les Prétendants »,
L'Express, 19 décembre
1953,
rééd. dans Bloc-notes,
t. I, 1952-1957,
Éditions du Seuil
(Points), 1993.

La guerre d'Algérie commence

Le « Bloc-notes » du 2 novembre 1954, intitulé après coup « La guerre d'Algérie commence », met en perspective l'insurrection algérienne qui a débuté la veille. Cette chronique a fait date. Pour de nombreux lecteurs de Mauriac, dont Pierre Mendès France, la lucidité de l'écrivain-journaliste face à la dimension de l'événement est remarquable. Son cri : « Coûte que coûte, il faut empêcher la police de torturer » marque les esprits. Après le combat pour la justice au Maroc, sa lutte contre la torture sera son deuxième engagement fort. Cependant, sur les événements en Algérie, on lui reprochera son ambivalence, sa prudence. L'écrivain ne souhaite pas soutenir un parti comme il l'a fait pour l'affaire marocaine. Il est vrai qu'il condamne les violences meurtrières des deux côtés. Enfin, il lui sera reproché d'avoir mis un bémol à sa dénonciation de la torture après l'arrivée de de Gaulle au pouvoir, car il soutient son action en faveur de la fin de la guerre d'Algérie.

Je ne croyais pas que le pire fût si proche. Ceux qui, en Algérie, sont passés à l'attaque, ne pouvaient douter de ce que serait la réponse du gouvernement français puisqu'il ne dépend plus de personne, aujourd'hui, que l'Algérie ne fasse légalement partie du territoire de la République. Qu'on n'attende pas de moi que je reproche à des hommes, fussent-ils ministres, d'avoir fait ce qu'ils ne pouvaient pas ne pas faire, sans trahir les devoirs de leur charge. Mais que j'en sois accablé, mes amis le savent.

La responsabilité des fellaghas dans l'immédiat n'atténue

en rien celle qui, depuis cent vingt ans, pèse sur nous d'un poids accru de génération en génération. L'horreur de ce qui va se déchaîner doit être tout de suite adoucie par une offensive concertée contre les bas salaires, le chômage, l'ignorance, la misère et par les réformes de structure qu'appelle le peuple algérien. Et, coûte que coûte, il faut empêcher la police de torturer

Je veux m'efforcer de croire encore que le gouvernement actuel, si déçus que nous puissions être, demeure notre dernière chance, à nous qui aimons les peuples du Maghreb et dont le dernier désir, lorsque nous ne désirerons plus rien, sera de voir préservée leur union avec la France.

Notre politique au Maroc... On songe à un homme encerclé qui feint d'hésiter entre plusieurs issues, alors qu'une seule lui reste ouverte et lui crève les yeux. Le sultan Mohammed ben Youssef lui-même, le voudrait-il, ne pourrait renoncer à ce qu'il incarne – ou alors, il deviendrait d'un seul coup un objet d'exécration et de mépris pour ce peuple qui, aujourd'hui, le vénère, pour ces millions de Marocains qui l'aiment plus que leur vie. Il est étrange que les mêmes personnages qui, en le détrônant et en l'exilant, ont fait de lui un symbole vivant, une victime sacrée, affectent de tenir leur ouvrage pour négligeable et prétendent ne pas en tenir compte.

Que les auteurs de l'attentat du 20 août soient ceux-là mêmes dont les avis paraissent prévaloir aujourd'hui, il y a là une énigme dont je ne cherche pas la clef. Il reste de s'écrier, avec Pascal : « C'est un enchantement incompréhensible et un assoupissement surnaturel^{71}. »

Nous mesurons mieux ce qu'il en a coûté à la nation de retarder d'un an l'investiture de Pierre Mendès France. Rien n'était joué alors. C'est dans cette année fatale que l'irréparable a été accompli. J'ai tort d'écrire « l'irréparable »... Disons : ce que le gouvernement ne se résout pas à réparer pour des raisons qui nous échappent et alors que chaque

jour qui passe réduit le peu de chances qui subsistaient encore. Pour moi, je suis comme un coureur qui, au moment d'atteindre le but, referme ses bras sur le vide. Mais quoi ! c'est la règle en politique. Il faut se répéter indéfiniment la formule tant rabâchée du Taciturne « qui n'avait pas besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer », d'autant que, finalement, le Taciturne a gagné et, par le désespoir, il a atteint la réussite. Au Maroc, le président du Conseil ne suit pas une ligne droite : un brusque retournement peut nous surprendre tout à coup.

« Mardi 2 novembre
1954 », L'Express,
13 novembre 1954,
rééd. dans Bloc-notes,
t. I, 1952-1957,
Éditions du Seuil
(Points), 1993.

« La question » censurée

La colère de Mauriac monte d'un cran avec la saisie de La Question, le témoignage d'Henri Alleg sur la torture, publié le 17 février 1958. Son « Bloc-notes » du 28 mars est une violente diatribe contre le ministre résident en Algérie, Robert Lacoste, et le régime qu'il sert.

Saisie de La Question d'Henri Alleg. Une fois le principe admis qu'il faut poursuivre non les auteurs d'un crime, mais ceux qui le dénoncent, il eût été plus sage de ne pas attendre que des milliers d'exemplaires fussent vendus et lus dans le monde entier. Et qu'ils aient pu l'être, c'était après tout la meilleure réponse à faire lorsqu'un étranger s'indignait devant nous : la France était tout de même un pays où la parole écrite demeurerait libre. La publication et la vente à ciel ouvert du livre d'Alleg témoignaient en notre faveur, malgré tant d'abus et d'attentats. Sa saisie nous frustre de cette dernière fierté. Elle enlève au gouvernement le bénéfice de son libéralisme relatif, sans l'ombre d'un avantage puisque la diffusion du livre à travers le monde est d'ores et déjà accomplie. Tirer le pire d'une situation donnée, c'est la règle d'or du régime, sur tous les plans, dans tous les ordres.

« Participation à une entreprise de démoralisation de

l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale. » Tel est le motif officiel de la saisie. Alleg a été torturé ou il ne l'a pas été. S'il l'a été dans les conditions qu'il décrit, ne reprochez pas à la victime mais aux bourreaux, de démoraliser l'armée. En quoi le fait de demander justice contre eux menace-t-il l'État, offense-t-il la nation ? Et qui pourrait douter de ce que rapporte cet ami de Maurice Audin ? Les témoins surgiraient de partout, si l'affaire était plaidée.

M. Robert Lacoste d'ailleurs, s'il n'avoue pas, ne nie rien. En vérité, il plaide coupable : « L'examen médical du plaignant, a-t-il déclaré hier à la Chambre, révèle divers érythèmes sur les doigts et le poignet gauche et trois petites cicatrices. » Mais les tortionnaires peuvent dormir tranquilles. Les praticiens n'ont, paraît-il, aucune idée sur la nature et sur les origines de ces traces suspectes. Les praticiens ! Il en est de plusieurs sortes. J'en ai entendu un, de mes oreilles, excuser ce sous-officier dont le cas nous était soumis, et qui avait tué un civil indochinois d'un coup de pied dans le ventre : « Les rates en Indochine sont fragiles et éclatent facilement. » Molière lui-même n'aurait rien pu tirer de ce mot-là pour nous faire rire.

Il reste que la torture qui ne laisse pas de trace, demeure une des conquêtes de la technique policière qui aujourd'hui assure le mieux le repos des experts et des juges.

Voici pourtant l'aveu de M. Robert Lacoste à peine déguisé : « Je dis qu'on ne saurait confondre certaines erreurs avec notre peuple. Mais j'ajoute qu'il n'appartient pas à n'importe qui de nous faire la morale... » Certaines erreurs ! Qu'un euphémisme peut donc être ignoble ! Bien sûr, vos crimes sont, dans l'ordre politique, des erreurs, et ce n'est pas assez dire : des bêtises insignes. Mais ils restent des crimes et qui atteignent, à travers ceux qui les commettent, le corps d'élite dont ils portent l'uniforme, et à travers l'armée, nous-mêmes, notre peuple, monsieur Lacoste, dont vous

êtes l'élu. Ce que vous appelez « certaines erreurs » sont donc bien le fait de ce peuple : vous agissez en son nom ; vous en êtes l'incarnation en Algérie, au point que sans vous, aucun gouvernement ne pourrait subsister et que vous ne sauriez être déplacé sans que le système croule. Vous en demeurez la clef de voûte. J'ose écrire ici cette vérité qui ressemble à un blasphème : « En Algérie, monsieur Lacoste, vous êtes la France. » La France, c'est vous. Hélas !

Pour moi, je me sens associé étroitement à tout ce que vous faites. ou laissez faire, à tout ce que vous couvrez. Je voudrais durant cette semaine sainte entrer, par la basse porte du crime politique, dans le mystère si souvent médité, de ce poids des péchés du monde qui écrase les épaules d'un seul homme. Et puisque le dernier des chrétiens doit chercher, ces jours-ci, à se conformer au Christ, c'est à cette conformité-là que je voudrais tendre, et je souhaiterais d'en éveiller le désir chez les croyants qui me lisent : nous ne nous laverons plus les mains, nous ne nous proclamerons plus innocents du sang d'aucun juste. « Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups... » Non toutefois comme des agneaux innocents. Telle est la distance infinie qui nous sépare du Juste dont les chrétiens vont cette semaine commémorer le supplice et la gloire.

Lui n'avait eu aucune part aux crimes qu'il assumait : nous, ce ne sont pas seulement nos péchés qui nous chargent, ce n'est pas seulement cette pauvre vie personnelle que nous avons tissée jour après jour, mais tout ce que notre peuple aura tenté contre sa vocation. La politique française n'est pas le fait de quelques-uns. De grands partis au service d'intérêts puissants, et au premier rang la démocratie chrétienne, presque toute la grande presse y ont collaboré. Quel Français, s'il est chrétien, oserait dire qu'il n'est responsable en rien de ce qui s'accomplit ? Même ce qui a eu lieu contre notre volonté, nous aurons laissé faire, nous y aurons eu part, du fait de notre faiblesse, et peut-être d'une obscure

connivence avec ceux qui haïssent les hommes d'une autre race. Je ne fais ici que proposer timidement une direction aux croyants qui souhaiteraient méditer hors des sentiers battus : « Je me demande toujours, disait Newman, si ce que j'éprouve moi-même fera impression sur autrui... »

« Vendredi 28 mars
1958 », L'Express,
3 avril 1958,
rééd. dans Bloc-notes,
t. II, 1958-1960,
Éditions du Seuil
(Points), 1993.

→ Voir aussi la partie « Contre la torture ».

Contre la torture

Emmanuel Blanchard

Introduction

La croisade des États-Unis contre le terrorisme a redonné une actualité brûlante au combat contre la torture, dans un pays qui a pourtant fait de la démocratie son étendard. Mis en place par l'administration Bush, l'usage de la « technique d'interrogatoire renforcée » est banalisé par la série « 24 heures chrono », dont le héros recourt aux supplices les plus raffinés pour arracher des renseignements aux terroristes. Torture, démocratie : vu de France, ces questions évoquent la guerre d'Algérie et ravivent un passé douloureux.

Officiellement, la torture est proscrite depuis la Révolution française. Elle réapparaît pourtant dans les colonies, loin des lieux où s'élaborent les lois. En Indochine, elle devient l'arme privilégiée de la guerre qui oppose l'armée régulière à la guérilla soutenue par la population. Lorsque débute la guerre d'Algérie, le 1^{er} novembre 1954, les dénonciations sont rares : le journaliste Claude Bourdet, François Mauriac, ou encore, dans un rapport au gouvernement, le directeur de la Sûreté en personne, qui s'alarme de voir la police française employer les « méthodes de la Gestapo ».

En mars 1956, le Parlement autorise le gouvernement à prendre « des mesures exceptionnelles » pour rétablir l'ordre. En janvier 1957, c'est le début de la bataille d'Alger, et avec elle l'enchaînement morbide des affaires de tortures, de viols, de meurtres maquillés en suicides ou en tentatives d'évasion.

C'est alors que des témoignages commencent à circuler. Au printemps 1957 paraît *Contre la torture*, de Pierre-Henri Simon. Le Monde lui emboîte le pas, rejoignant *Témoignage chrétien*, *France-Observateur* et *L'Express*. La contestation atteint le cœur de l'armée : le général Pâris de Bollardière dénonce « certaines méthodes ». Si la majorité des dénonciations se fait au nom des « valeurs » et de l'« honneur » français, la torture est aussi pensée par l'anticolonialisme. Pour Frantz Fanon ou Jean-Paul Sartre, il ne peut y avoir de colonisation sans torture. À leurs yeux, la seule issue est l'indépendance.

Qu'on ne s'y trompe pas : malgré l'apparent fourmillement des articles, essais et pamphlets que suggère cette brève anthologie, la contestation de la torture s'est faite dans un silence étouffant. Car pour la radio et la télévision, dénoncer la torture, c'est faire le jeu des « terroristes ». C'est donc grâce à l'obstination du comité Maurice-Audin que le dossier de la « disparition » du jeune mathématicien algérois n'est pas refermé.

C'est aussi grâce au courage des Éditions de Minuit de Jérôme Lindon que paraît *La Question*, texte bouleversant d'Henri Alleg qui raconte le calvaire que lui ont infligé les parachutistes. En décembre 1958 paraît *La Gangrène*, recueil de témoignages d'Algériens torturés en région parisienne, qui sera saisi par la police, comme l'avait été *La Question*. La gangrène : mot terrible pour désigner le pourrissement des institutions, la contagion de la violence instillée par la torture et qui va triompher à Paris lors du massacre du 17 octobre 1961.

À la gravité des faits, à l'exigence de vérité, l'État répond après la guerre par une amnistie générale. Le silence est rompu par la parution de témoignages et d'essais, comme *La Torture dans la République* de Pierre Vidal-Naquet (1972) ou encore par l'affaire Le Pen, feuilleton judiciaire ouvert en 1984 par *Le Canard enchaîné* et *Libération*, qui l'accusent

d'avoir torturé pendant la bataille d'Alger. Mais il faudra attendre les années 2000 pour que, par un retour du refoulé, la torture et la guerre d'Algérie s'installent au cœur du débat public.

Montaigne

Une dangereuse invention

La torture, comme instrument de vérité, réapparaît en Europe au Moyen Âge dans la lutte contre les hérésies. Elle est au cœur du système inquisitoire qui, à partir des institutions religieuses, gagne les institutions étatiques. Au ^{xvi}^e siècle, elle fait en quelque sorte partie du quotidien, ce qui explique la rareté des textes qui la dénoncent. « Supplices », « géhenne », « tourmens » : la condamnation de la torture traverse l'ensemble des Essais. Magistrat pendant près de quinze ans, à la Cour des aides de Périgueux puis au Parlement de Bordeaux, Montaigne (1533-1592) connaît la justice de son temps. Il la sait cruelle, punitive, tortionnaire. Peu d'auteurs ont pris position avec une telle fermeté contre la torture. Suivant en cela l'humaniste Juan Luis Vives, Montaigne la condamne pour trois raisons : elle est immorale parce que cruelle ; elle ne sert pas la vérité ; enfin, elle n'a aucune valeur exemplaire. Nous sommes à la fin du ^{xvi}^e siècle et tout est dit.

C'est une dangereuse invention que celle des tortures, et il semble que ce soit plutôt une épreuve d'endurance que de vérité. Cachent la vérité et celui qui peut les supporter et aussi celui qui ne peut pas les supporter. Pourquoi en effet, la douleur me fera-t-elle plutôt avouer ce qui en est qu'elle ne me forcera de dire ce qui n'est pas ? Et, à l'inverse, si celui qui n'a pas fait ce dont on l'accuse est assez endurant pour supporter ces tortures, pourquoi ne le sera pas celui qui l'a fait, quand une aussi belle récompense que celle de la vie [sauve] lui est proposée ? Je pense que le fondement de

cette invention est appuyé sur la considération de la force de la conscience, car, en ce qui concerne le coupable, il semble qu'elle aide la torture pour lui faire avouer sa faute, et qu'elle l'affaiblisse [lui], et, de l'autre côté, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture. À dire vrai, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger.

Que ne dirait-on pas, que ne ferait-on pas pour échapper à d'aussi pénibles douleurs ?

Etiam innocentes cogit mentiri dolor^[72].

[La douleur force à mentir même les innocents.]

Pour cette raison il arrive que celui que le juge a torturé pour ne pas le faire mourir innocent, il le fasse mourir et innocent et torturé. Mille et mille, sous l'action de la torture, ont chargé leurs têtes de faux aveux. Parmi eux je place Philotas, en considérant les circonstances du procès que lui fit Alexandre et le cours de sa torture.

Toujours est-il que c'est, dit-on, la chose la moins mauvaise que l'humaine faiblesse ait pu inventer.

Bien inhumainement pourtant et bien inutilement, à mon avis ! Beaucoup de nations, moins barbares en cela que les nations grecque et romaine qui les appellent ainsi, estiment qu'il est horrible et cruel de torturer et de briser [les membres] d'un homme sur la faute duquel vous êtes encore dans le doute. En quoi est-il responsable de votre ignorance ? N'êtes-vous pas injustes, vous qui, pour ne pas le tuer sans cause, lui faites pire que de le tuer ? Et voici la preuve qu'il en est bien ainsi : voyez combien de fois il aime mieux mourir sans raison que de passer par cet interrogatoire plus pénible que le supplice et qui, souvent, par sa dureté, devance le supplice, et [même] l'exécute. Je ne sais d'où je tiens le récit suivant, mais il représente exactement la probité scrupuleuse de notre justice. Une femme de village accusait devant un général d'armée, grand justicier, un soldat d'avoir arraché à ses enfants encore petits le peu de bouillie qui lui

restait pour les nourrir, cette armée ayant ravagé tous les villages aux environs. De preuve, il n'y en avait point. Le général, après avoir sommé la femme de bien peser ses paroles parce qu'elle serait condamnée pour cette accusation si elle mentait, et elle persistant, fit ouvrir le ventre du soldat pour s'informer de la vérité du fait. Et la femme se trouva avoir raison. Condamnation qui sert d'instruction au procès !

Essais, 1588.

Louis Aragon

Ballade de celui qui chanta dans les supplices

Dès après la débâcle et sa démobilisation, Louis Aragon (1897-1982) est actif au sein des mouvements de résistance communiste. Il participe à la mise sur pied du Comité national des écrivains en zone sud, organe de résistance littéraire qu'il souhaite à l'époque le plus rassembleur possible. Son poème La Rose et le Réséda célèbre à sa manière ce « commun combat ». Durant toute la guerre, le poète mettra sa plume au service de l'action clandestine. La « Ballade de celui qui chanta dans les supplices » paraît pour la première fois dans les Lettres françaises clandestines, en juin 1943, sous le pseudonyme de Jacques Destaing. Le poème n'est pas une dénonciation de la torture, dont la Gestapo a fait le lot de tout résistant arrêté, mais une célébration de ceux qui ont su y résister, dont le panthéon comprend alors le jeune communiste Gabriel Péri, à qui est dédié le premier recueil dans lequel paraît le poème.

Et s'il était à refaire
Je referais ce chemin
Une voix monte des fers
Et parle des lendemains

On dit que dans sa cellule
Deux hommes cette nuit-là
Lui murmuraient Capitule
De cette vie es-tu las

Tu peux vivre tu peux vivre
Tu peux vivre comme nous

Dis le mot qui te délivre
Et tu peux vivre à genoux

Et s'il était à refaire
Je referais ce chemin
La voix qui monte des fers
Parle pour les lendemains

Rien qu'un mot la porte cède
S'ouvre et tu sors Rien qu'un mot
Le bourreau se dépossède
Sésame Finis tes maux

Rien qu'un mot rien qu'un mensonge
Pour transformer ton destin
Songe songe songe songe
À la douceur des matins

Et si c'était à refaire
Je referais ce chemin
La voix qui monte des fers
Parle aux hommes de demain

J'ai dit tout ce qu'on peut dire
L'exemple du Roi Henri
Un cheval pour mon empire
Une messe pour Paris

Rien à faire Alors qu'ils partent
Sur lui retombe son sang
C'était son unique carte
Périsset cet innocent

Et si c'était à refaire
Referait-il ce chemin
La voix qui monte des fers
Dit Je le ferai demain

Je meurs et France demeure
Mon amour et mon refus
Ô mes amis si je meurs
Vous saurez pour quoi ce fut

Ils sont venus pour le prendre

Ils parlent en allemand
L'un traduit Veux-tu te rendre
Il répète calmement

Et si c'était à refaire
Je referais ce chemin
Sous vos coups chargés de fers
Que chantent les lendemains

Il chantait lui sous les balles
Des mots sanglant est levé
D'une seconde rafale
Il a fallu l'achever

Une autre chanson française
À ses lèvres est montée
Finissant la Marseillaise
Pour toute l'humanité

« Ballade de celui qui
chante dans les
supplices »,
Lettres françaises, 1943.

Henri Marrou

France, ma patrie

« Henri Marrou, professeur à la Sorbonne. » Par cette signature, l'universitaire catholique, spécialiste de saint Augustin, entend peser de tout son poids moral pour que cesse la torture en Algérie. Son engagement n'est pas nouveau. Marrou (1904-1977) a adhéré au Comité chrétien pour l'entente entre la France et l'Islam fondé par Louis Massignon et milite pour la paix au sein d'une université majoritairement hostile à son engagement. L'article publié dans Le Monde rappelle par ses accents le célèbre « France, prends garde de perdre ton âme » publié par les Cahiers du Témoignage chrétien en pleine Occupation. L'auteur y fustige les pressions exercées sur la presse et la radio. Pour lui, les exactions commises par l'armée française en Algérie portent atteinte au « moral de la nation ».

Cette tribune fait grand bruit, provoquant un commentaire du ministre de la Défense de l'époque, Maurice Bourgès-Maunoury, qui ironise sur les « chers professeurs ». Cinq jours après la publication du texte, le domicile de Henri Marrou est perquisitionné par cinq inspecteurs de la DST. En fait de documents compromettants ou d'armes destinées aux rebelles, les policiers ne trouvent que des notes sur saint Augustin. Et Mauriac de s'amuser du grotesque de la situation : « Que M. Henri Marrou, professeur en Sorbonne, ait toujours eu mauvais esprit, cela apparaît bien dans la passion que, dès sa jeunesse, lui inspirait saint Augustin qui était de race berbère. Choisir entre les saints du calendrier le seul qui compte peut-être des descendants parmi les fellaghas, cela suffit sans doute pour que la police de M. Bourgès-Maunoury aille mettre du désordre dans les papiers de cet historien-philosophe. »

À qui fera-t-on croire que les fellaghas ne sont qu'un ramassis hétéroclite de repris de justice, de fanatiques

religieux et d'agents de l'impérialisme égyptien ? Ce n'est pas à nous en tout cas, les anciens résistants, qui savons ce qu'est un maquis et qu'il ne peut tenir qu'avec la complicité profonde d'au moins la grande masse de la population. J'accepte de faire aussi grande que l'on voudra la part de ces éléments regrettables, il reste que la volonté maghrébine m'apparaît d'abord, à moi Français, comme une défaite de la France, comme un échec – au moins partiel – de notre effort colonisateur, de notre action en tant que chargés de tutelle. Et mon premier devoir de citoyen français est de prendre conscience de cette lourde responsabilité.

On me demande de contribuer à maintenir la « présence française » en Afrique du Nord : j'ai le droit, j'ai l'impérieux devoir de me demander si cette présence a été, est aujourd'hui, une présence authentiquement française. Je redis que pour nous Français la France n'est pas la France si elle se montre infidèle à l'image idéale qu'elle s'est proposé d'incarner.

PAS DE MOYENS INFECTS

En m'invitant à un si sévère examen de conscience, je ne cède pas à ce goût masochiste « d'étaler ses plaies et comme d'aller chercher la honte », que l'opinion de droit attribue volontiers à l'intellectuel de gauche (Michelet, que je viens de citer, en faisait, lui, un attribut du tempérament national). Historien, je me refuse à toute classification manichéenne, comme s'il y avait jamais eu un parti ou un peuple de Purs, affrontant les Puissances des Ténèbres. Théologien, j'ai appris de mon maître saint Augustin, ce Berbère, que toutes les nations qui se manifestent dans l'histoire sont nécessairement un mélange, pour nous inextricable, de Cité du Bien et de Cité du Mal. Mais ce que la

théologie, l'histoire et le bon sens m'ont aussi appris, c'est que les civilisations qui laissent le fossé s'élargir entre l'idéal dont elles se réclament et les réalisations qu'elles en proposent, ces civilisations-là meurent de leur hypocrisie.

Il n'est pas nécessaire d'aller chercher bien loin des raisons de s'indigner ; laissons le passé et ses occasions perdues ; le présent suffit bien à notre angoisse. Je ne prononcerai que trois mots, assez chargés de sens : camps de concentration, torture et répression collective. Je ne veux scandaliser personne et ne prononcerai pas à la légère les noms sacrés de Dachau et Buchenwald ; il me suffira, hélas ! d'en prononcer un autre, déjà bien lourd à porter : nous, Français, avons déjà sur la conscience le camp de Gurs, et nous savons, n'ayant pas d'excuse, de quelles abominations, de quelles souffrances, au surplus politiquement toujours inutiles, s'accompagnent le recrutement des « suspects » et leur abandon aux démentes concentrationnaires. Passant à la torture, je ne puis éviter de parler de « Gestapo » : partout en Algérie, la chose n'est niée par personne, ont été installés de véritables laboratoires de torture, avec baignoire électrique et tout ce qu'il faut, et cela est une honte pour le pays de la Révolution française et de l'affaire Dreyfus : je ne puis sans frémir penser au jour où je fus chargé de représenter le gouvernement de la République à une exposition organisée au musée Galliera, par l'U.N.E.S.C.O., en l'honneur de la Déclaration des droits de l'homme ; il y avait là tout un panneau consacré à l'abolition, et non, ô hypocrisie, au renouveau de la torture judiciaire.

Et que dire enfin de la répression collective, car de quelque nom qu'on la décore – ratissage, démonstration aérienne « qui fait plus de peur que de mal » (bien sûr les victimes ne se chiffrent que par dizaines, ce n'est pas Hiroshima !) – l'opération consiste toujours à frapper indistinctement innocents et coupables, combattants et désarmés. On ne « venge » pas un assassinat par de tels

crimes, car ce sont là des crimes : je me souviens encore de notre vieux maître Glotz soulignant avec fierté que l'humanité s'honorait, depuis les lois humaines de Solon, d'avoir renoncé aux principes odieux de la responsabilité collective ; si les hommes du vingtième siècle doivent revenir à la barbarie, nous attendons du moins de la France qu'elle soit la dernière à y résister.

Qu'on ne m'objecte pas les difficultés de la lutte contre un adversaire sournois, insaisissable. Il y aurait beaucoup à dire sur le seul plan de l'efficacité : quels interlocuteurs valables le gouvernement se prépare-t-il donc pour les élections si solennellement promises ? Un corps d'électeurs composé des rescapés du camp de Djorf, des « mechtas » incendiées, des familles décimées ? Mais la question, la vraie question, la question « française », n'est pas là. On ne défend pas une noble cause par des moyens infects.

Oui, la grandeur française est en péril. Je m'adresse à tous ceux qui, comme moi professeur, sont des éducateurs, qui, comme moi, ont des enfants et des petits-enfants : il faut que nous puissions leur parler sans être couverts d'humiliation d'Oradour et des procès de Nuremberg ; il faut que nous puissions relire devant eux les belles pages de nos classiques sur l'amour de la patrie, sur notre France, « patronne et témoin (et souvent martyre) de la liberté dans le monde ». Oui, avant qu'on soit engagé plus avant dans le cycle infernal du terrorisme et des représailles, il faut que chacun de nous entende au plus profond, au plus sincère de son cœur, le cri de nos pères : « La patrie est en danger ! »

Le Monde, 5 avril
1956.

Hubert Beuve-Méry

Sommes-nous les vaincus de Hitler ?

Depuis le déclenchement de la guerre d'Algérie et les premiers témoignages d'exactions qui circulent déjà dans les rédactions, Le Monde observe la plus grande prudence. Si le journal a ouvert ses colonnes à quelques grandes voix, parmi lesquelles Henri-Irénée Marrou, le fondateur et directeur du quotidien, Hubert Beuve-Méry (1902-1989), tient manifestement à tenir sa rédaction en retrait du débat sur la torture.

Le revirement a lieu en mars 1957, au lendemain de la publication de *Contre la torture*, le livre de Pierre-Henri Simon. C'est pour le journal le début d'un engagement ferme, à la fois contre la torture et contre la politique coloniale de la France. Dans un éditorial signé de son pseudonyme Sirius, Hubert Beuve-Méry analyse les raisons du relatif silence de son quotidien et le pourquoi de son engagement actuel. Il en conclut, dans une formule célèbre, que nous n'avons « plus tout à fait le droit de condamner dans les mêmes termes qu'il y a dix ans les destructeurs d'Oradour et les tortionnaires de la Gestapo ».

Témoins ou victimes d'atrocités commises en Algérie par des Français, des lecteurs s'affligent de la relative discrétion qu'observe Le Monde à ce sujet. Pour d'autres au contraire toute information qui peut être exploitée contre nous est déjà une trahison.

Le dilemme est redoutable. Parler c'est courir des risques qui ne doivent pas être assumés à la légère. Il n'est pas facile d'établir avec certitude, en tenant compte de toutes les

circonstances, ce qui s'est passé au fond d'une cave ou dans une mechta perdue. Il faut prendre garde de ne pas blesser au plus profond de l'âme ceux, policiers et soldats, qui font simplement et honnêtement leur devoir. Il est fâcheux enfin de contribuer, si peu que ce soit, à pourvoir l'arsenal de la propagande adverse. Mais se taire c'est être complice d'actes qui sont, comme l'écrit Pierre-Henri Simon, « non seulement fautes morales, mais erreurs politiques dont la nation subit un double dommage : dans l'intégrité de sa conscience et dans la force de sa position ».

P.-H. Simon a la tranquille audace de rappeler les principes et de citer parmi d'autres quelques faits. Son livre devrait être pour tous les Français, mais surtout pour nos combattants, nos chefs militaires, nos ministres, qu'obsèdent trop de soucis immédiats, un grave motif de réflexion et d'action.

Si profond qu'il soit, après l'occupation et la résistance, après la guerre d'Indochine et deux ans de guérilla algérienne, le mal ne paraît pas incurable. Nous ne sommes pas encore, comme le redoute P.-H. Simon, « les vaincus de Hitler ». Mais il était grand temps de donner l'alarme. Dès maintenant les Français doivent savoir qu'ils n'ont plus tout à fait le droit de condamner dans les mêmes termes qu'il y a dix ans les destructeurs d'Oradour et les tortionnaires de la Gestapo.

Le Monde, 13 mars
1957.

Henri Alleg

La Question

Le 12 juin 1957, Henri Alleg (1921-2013), ancien directeur du journal communiste Alger républicain, est arrêté par les parachutistes de la 10^e DP qui le séquestrent à El-Biar. Durant un mois, il est soumis à la torture. La Question est le récit de cette détention. Ce texte court et bouleversant est publié en février 1958 par les Éditions de Minuit. Il provoque aussitôt une grande émotion. La presse s'en fait l'écho, Sartre prend la plume. Avec cette affaire, une étape est franchie : Alleg n'est pas musulman. Cette fois, c'est bien à un Français que les paras ont infligé la torture. Le livre est saisi quelques semaines après sa parution, mais déjà 65 000 exemplaires ont été vendus. Trop tard pour empêcher que La Question ne devienne Le Silence de la mer de la guerre d'Algérie. De Henri Alleg, son ami d'enfance, Edgar Morin écrit alors : « Ce récit sans littérature est plus fort que la littérature. Ce compte rendu dépasse par sa portée les comptes rendus analogues. Il est unique de trouver un homme qui ait eu, à la fois, l'expérience du supplicié, la lucidité du témoin, la volonté de l'acteur et l'absence de style de l'écrivain dans la tragédie de la torture moderne. »

Au bout d'un couloir, sur la gauche, on m'introduisit dans une cellule : il s'agissait d'une salle de bains pas encore aménagée. L'un des paras me prit par les jambes, l'autre sous les bras, et ils me déposèrent sur une pailleasse jetée contre le mur. Je les entendis discuter un moment pour savoir s'il convenait ou non de me mettre les menottes. « Il peut à peine bouger, ce n'est pas la peine. » Le second

n'était pas d'accord : « On risque de le regretter. » Finalement, ils m'enchaînèrent les poignets, non plus dans le dos, mais sur le devant. J'en éprouvai un soulagement extraordinaire.

En haut du mur, sur la droite, par une lucarne quadrillée de fils de fer barbelés, les lueurs de la ville éclairaient faiblement la pièce. C'était le soir. Du plafond avaient dégouliné sur les murs de ciment brut des filets de plâtre, et ma fièvre y dessinait des formes vivantes qui, à peine entrevues, se brouillaient aussitôt. Malgré mon épuisement, je ne pus dormir : des secousses nerveuses m'agitaient et des éblouissements me fatiguaient douloureusement les yeux. Dans le couloir, on parlait de moi : « Tu lui donneras à boire, un tout petit peu toutes les heures, pas beaucoup, sans ça il va claquer. »

Un des parachutistes qui m'avaient accompagné, un jeune à l'accent de France, entra avec une couverture qu'il étendit sur moi. Il me fit boire ; très peu, mais je ne sentais plus la soif. « Ça ne t'intéresse pas, la proposition du général Massu ? », dit-il. Sa voix n'était pas hostile. « Pourquoi tu ne veux rien dire ? Tu ne veux pas trahir tes copains ? Faut être courageux pour résister comme ça. » Je lui demandai quel jour nous étions : c'était le vendredi soir et ils avaient commencé à me torturer le mercredi.

Dans le couloir, c'était un bruit incessant de pas et d'appels, percé de temps en temps par la voix grêle d'Érulin donnant des ordres. Et brusquement, j'entendis des cris terribles, tout près, sans doute dans la pièce en face. Quelqu'un qu'on torturait. Une femme. Et je crus reconnaître la voix de Gilberte^{73}. Ce n'est que quelques jours plus tard que je sus que je m'étais trompé.

On tortura jusqu'à l'aube, ou presque. Au travers de la cloison, j'entendais les hurlements et les plaintes, étouffés sous le bâillon, les jurons et les coups. Je sus bientôt que ce n'était pas une nuit exceptionnelle, mais la routine de la

maison. Les cris de souffrance faisaient partie des bruits familiers du « centre de tri », et aucun des paras n'y prêtait plus attention, mais je ne crois pas qu'il se soit trouvé un seul prisonnier qui n'ait comme moi pleuré de haine et d'humiliation en entendant pour la première fois les cris des suppliciés.

J'étais à demi conscient. Je ne m'endormis vraiment qu'au matin, pour me réveiller très tard, lorsque le para de la veille m'apporta une soupe chaude : mon premier repas depuis le mercredi. J'en avalai difficilement quelques cuillerées : mes lèvres, ma langue, mon palais étaient encore irrités par les écorchures des fils électriques. D'autres plaies, des brûlures à l'aîne, à la poitrine, aux doigts s'étaient infectées. Le para m'enleva les menottes et je m'aperçus que je ne pouvais plus remuer ma main gauche, insensible et raide. Mon épaule droite était douloureuse et ne me permettait pas de lever le bras.

C'est dans l'après-midi que je revis mes bourreaux. On aurait dit qu'ils s'étaient donné rendez-vous dans ma cellule. Ils étaient tous là : soldats, officiers et deux civils (de la D.S.T. sans doute) que je n'avais pas encore vus. Ils se mirent à converser entre eux, comme si je n'avais pas été présent.

« Alors, il ne veut pas parler ? dit l'un des civils.

– On a tout le temps, dit le commandant, ils sont tous comme ça au début : on mettra un mois, deux mois ou trois mois, mais il parlera.

– C'est le même genre que Akkache ou Elyette Loup, reprit l'autre. Ce qu'il veut : c'est être un “héros”, avoir une petite plaque sur un mur dans quelques centaines d'années. » Ils rirent à sa plaisanterie.

Tourné vers moi, il constata en souriant : « On t'a bien arrangé.

– C'est de sa faute, dit Charbonnier.

– Il se fout de tout, dit Érulín, de sa femme, de ses gosses ; il aime mieux le Parti. »

Il avait posé sa botte sur moi, comme sur un gibier ; puis il ajouta, comme si cela lui revenait soudain : « Tu sais que tes gosses arrivent ce soir par avion ? Il va leur arriver un accident. » Ils commencèrent à sortir, mais Devis et Charbonnier, qui avaient senti que j'hésitais à prendre au sérieux ce chantage, s'attardèrent sur le pas de la porte :

« Vraiment, tu te fous de tes enfants ? » dit le lieutenant. Ils restèrent un moment silencieux et Charbonnier conclut :

« Bon ! alors, tu vas crever.

– On saura comment je suis mort, lui dis-je.

– Non, personne n'en saura rien.

– Si, répondis-je encore, tout se sait toujours. »

Il devait revenir, le lendemain dimanche, avec Érulin, pour un moment seulement. Tous deux étaient souriants. « Tu n'as pas changé d'avis, dit Charbonnier. Alors, tu te prépares d'autres ennuis. On a des moyens scientifiques (il appuyait sur l'adjectif) pour te faire parler. »

Quand ils furent partis, je frappai à la porte et demandai à me lever. Soutenu par un para, j'allai jusqu'à la cuisine en m'appuyant au mur et me passai un peu d'eau sur le visage. Comme je me recouchais, un autre para – cet Européen d'Algérie qui faisait équipe avec Lorca – passa la tête dans l'entrebâillement de la porte et me demanda, l'air narquois : « Alors, ça va mieux ? » – « Oui, lui dis-je sur le même ton, vous allez pouvoir bientôt recommencer. » J'aurais voulu qu'il bavarde un peu et me laisse deviner ce qu'on me préparait, et quels étaient ces moyens « scientifiques ». Mais il répondit seulement avec hargne : « Tu as raison, ce n'est pas fini, on te niquera la gueule. »

C'est le lundi après-midi qu'Érulin me réveilla. Deux paras m'aidèrent à me mettre sur pieds et nous descendîmes tous les quatre. Un étage plus bas, c'était l'infirmerie : une grande pièce largement vitrée : quelques lits de camp et une table surchargée de médicaments en désordre. Il n'y avait là pour le moment qu'un médecin-capitaine qui semblait m'attendre.

Il était assez jeune, maigre, le poil noir et mal rasé, l'uniforme fripé. Avec un accent du Midi, il me dit en guise de salutation :

« Vous avez peur ?

– Non, lui dis-je.

– Je ne vous donnerai pas de coups et je vous promets de ne pas vous faire mal. »

On m'allongea sur un des lits de camp. Penché sur moi, il prit ma tension et m'ausculta avec son stéthoscope. « On peut y aller. Juste un peu nerveux », dit-il à Érulin. Je me sentis gêné qu'il ait ainsi découvert mon émotion dans les battements de mon cœur. Tous ces préparatifs confirmaient ce que j'appréhendais. Ils allaient expérimenter sur moi le « sérum de vérité ». C'était cela les « moyens scientifiques » dont Charbonnier m'avait parlé.

Depuis la veille, je m'efforçais de regrouper tous les souvenirs que m'avaient laissés des lectures faites au hasard des journaux sur les effets du penthotal. « Si la volonté du sujet est assez forte, on ne peut le forcer à dire ce qu'il ne veut pas dire. » J'en avais retenu cette conclusion, que je me répétais pour garder mon calme et ma confiance. Il n'aurait servi à rien de me débattre : ils m'auraient attaché, et il était préférable d'utiliser toute mon énergie pour résister au mieux à la drogue.

On attendit un moment l'infirmier ou l'adjoint médical. Il revenait sans doute d'une opération ou d'une patrouille, car il était en tenue de campagne. Il dut se débarrasser de sa mitraillette et de son équipement avant d'écouter les explications du docteur : « D'abord cinq centimètres cubes seulement, car il y a des corps qui résistent. » Il pensait aux intolérances de certains organismes aux narcotiques, mais sur le moment je crus qu'il voulait parler de résistance psychologique et je décidai de leur donner l'impression que je ne « résistais » pas. C'était, pensais-je, la meilleure façon d'absorber la dose minima de « sérum ».

Je grelottais de froid et de nervosité : j'étais torse nu, car on ne m'avait pas rendu ma chemise, que quelqu'un avait dû trouver à son goût. Un des paras me jeta une couverture sur le corps, et l'infirmier s'approcha. Il me prit le bras droit, fit saillir la veine avec un ruban de caoutchouc et y enfonça l'aiguille. Sous la couverture, je glissai ma main gauche, raide et insensible, dans la poche de mon pantalon et je la pressai contre ma cuisse, à travers le tissu, me forçant à penser que, tant que je sentirais ce contact, je me souviendrais qu'il ne s'agissait pas d'un rêve et je resterais sur mes gardes. L'infirmier n'appuyait que très lentement sur la seringue et le liquide ne devait s'écouler que goutte à goutte dans mon sang. « Comptez doucement, me dit le docteur, allez ! »

Je comptai : « un, deux, trois... » jusqu'à dix, et m'arrêtai comme si j'étais déjà endormi. À la base de la nuque, je sentais un engourdissement glacé qui montait vers le cerveau et me poussait dans l'inconscience. « Onze, douze, treize, dit le docteur pour m'éprouver, continuez ! » Je repris après lui : « Quatorze... quinze... seize... » Je sautai volontairement deux ou trois mesures, repris à dix-neuf, vingt, vingt et un et me tus. Je l'entendis dire : « L'autre bras, maintenant. » Sous la couverture, je déplaçai lentement ma main droite pour la mettre dans ma poche, toujours avec le sentiment que, tant que mes ongles pinceraient ma chair, je serais bien amarré à la réalité. Mais, malgré tous mes efforts, je m'endormis...

Le docteur me tapotait doucement les joues. Presque en chuchotant, d'une voix qu'il voulait amicale, il disait : « Henri ! Henri ! c'est Marcel ; tu vas bien ? » J'ouvris les yeux. Lentement, avec effort, je reprenais conscience de ce qui se passait. Il faisait sombre, ils avaient tiré les volets. Autour de moi, assis sur des lits de camp, des paras et des officiers – ceux que je connaissais et d'autres sans doute conviés à assister à l'expérience – écoutaient en silence. Je vis que le

docteur avait une feuille de papier à la main et je compris que c'était la liste des questions qu'il devait me poser.

Sur le ton familier de quelqu'un qui rencontre un vieil ami, il commença par me demander : « Tu as travaillé longtemps à Alger Républicain ? » La question était inoffensive : sans doute cherchait-il à me mettre en confiance. Je m'entendis répondre avec une volubilité extraordinaire : je donnai des détails sur les difficultés de fabrication d'un journal, puis je passai à la constitution des équipes rédactionnelles. C'était comme si j'avais été ivre, comme si quelqu'un d'autre avait parlé à ma place, mais je gardais assez de conscience pour me souvenir que j'étais entre les mains de mes bourreaux et qu'ils cherchaient à me faire dénoncer mes camarades.

Tout cela n'était pourtant qu'une introduction. Le docteur chuchotait à son assistant : « Ça marche, vous voyez ; c'est comme cela qu'il faut faire. » Il me coupa au milieu de mes explications et me dit à mi-voix : « Henri, on m'a dit de m'adresser à toi pour voir X... Comment faire ? » Sous un déguisement « amical », c'était une question qu'ils m'avaient posée vingt fois pendant qu'ils me torturaient. Mille images se présentaient dans ma tête ivre : j'étais dans la rue, dans un appartement, dans un square et toujours avec ce « Marcel » qui me poursuivait et m'importunait de ses questions. Je faisais un effort et, soulevant les paupières, j'arrivais à reprendre pied dans la réalité pour replonger aussitôt dans cette demi-inconscience. Il me secoua un peu pour que je lui réponde :

« Où est X... ? » et nous commençâmes un dialogue de fous.

« Je m'étonne, lui dis-je, qu'on t'ait adressé à moi. Je ne sais pas où il est.

- Quand il veut te voir, comment fait-il ?
- Il n'a jamais besoin de me voir, je n'ai rien à faire avec lui.
- Oui, bien sûr, mais s'il voulait te voir, comment ferait-il ?
- Il mettrait sans doute un mot dans ma boîte, mais il n'y a

aucune raison. »

Je me débattais dans cette conversation gluante, toujours assez conscient, malgré la drogue, pour résister à ces brutes.

« Écoute, reprit-il, j'ai un plan que pour X..., il faut absolument que je le voie ; si tu le touches, peux-tu me mettre en rapport avec lui ?

– Je ne t'ai rien promis, lui dis-je. Ça m'étonnerait qu'il me donne rendez-vous.

– Bon, mais si par hasard il venait, comment puis-je te toucher ?

– Où habites-tu ? lui demandai-je.

– 26, rue Michelet, troisième étage, à droite. Tu demandes Marcel.

– Très bien, lui dis-je, je me souviendrai de l'adresse.

– Non, ce n'est pas bien : je te donne mon adresse, il faut que tu me donnes la tienne, tu dois avoir confiance.

– Alors, lui dis-je encore, si tu veux, nous pouvons nous retrouver à l'arrêt du Parc de Galland, dans quinze jours, à dix-huit heures. Je m'en vais, je n'aime pas traîner dans la rue.

– C'est vers le Parc de Galland que tu habites ? Dis-moi ton adresse », dit-il encore.

J'étais épuisé et je voulais en finir, même grossièrement :

« Tu m'emmerdes, lui dis-je, au revoir.

– Au revoir », dit-il.

Il attendit un instant, sans doute pour être certain que j'étais bien endormi et je l'entendis chuchoter à quelqu'un près de moi : « On n'en tirera rien de plus. » Puis je les entendis tous se lever et se diriger vers la sortie, comme après un spectacle. L'un d'eux, en passant, alluma l'électricité et, d'un seul coup, je repris entièrement conscience. Ils étaient près de la porte, certains déjà dehors, d'autres, dont Érulín et Charbonnier, encore dans la pièce et qui me regardaient. De toutes mes forces, je leur criai ;

« Vous pouvez revenir avec votre magnéto, je vous attends : je n'ai pas peur de vous. » Le docteur, une petite sacoche à la main, sortait lui aussi ; il leur fit signe de ne pas répondre. Avant de quitter la pièce, il dit à l'infirmier : « Il risque d'être un peu vaseux maintenant, donnez-lui des cachets. »

Avant que les deux paras qui m'avaient amené là me reprennent en charge, l'infirmier soigna mes plaies et couvrit les brûlures que j'avais à l'aîne et à la poitrine de pansements adhésifs. Enfin, ils m'aidèrent à remonter jusqu'à ma cellule. Là, l'un des deux, sortant deux cachets de sa poche, me dit : « Avale ça ! » Je les pris, les glissai sous ma langue, bus une gorgée d'eau et lui dis : « Ça y est. » Dès que la porte se fut refermée, je les recrachai. Sans doute, n'était-ce que de simples cachets d'aspirine, mais je n'arrivais plus à penser correctement et je me sentais envahi d'une méfiance aiguë à l'égard de toute chose. Je me demandais surtout si ce n'était pas que le début du « traitement ». Je sentais que je n'étais plus dans mon état normal : mon cœur, mes tempes battaient fiévreusement. J'avais rendez-vous avec « Marcel ». Cette création du penthotal prenait une consistance de chair. J'avais réussi à ne pas répondre à ses questions, comment me défaire de lui la prochaine fois ? Je sentais que je délirais. Je me giflais, je me pinçais pour être certain que tout cela n'était pas un rêve. Mais je ne reprenais pied dans la réalité que pour revenir aussitôt aux craintes que la drogue suscitait en moi.

« Allez, on déménage ! » C'étaient mes deux guides de l'infirmerie. Il devait être assez tard, peut-être onze heures du soir, et, comme nous montions vers la terrasse, l'idée me vint qu'ils allaient me « suicider ». Dans l'état où je me trouvais, cette pensée ne me causait pas d'émotion supplémentaire : « Je n'ai pas parlé sous les tortures, ça n'a pas marché avec le sérum, c'est fini. » Mais nous redescendîmes dans le deuxième immeuble et on m'ouvrit la porte d'un cachot (le placard) que je connaissais déjà. Il avait été nettoyé, on y

avait mis un lit de camp et une pailleasse.

Dès qu'ils furent partis, les mêmes idées, dispersées un moment par cet entracte, m'assaillirent de nouveau.

Je me demandais si je n'étais pas en train de devenir fou. S'ils continuaient à me droguer, serais-je encore capable de résister comme la première fois ? Et si le penthotal me faisait dire ce que je ne voulais pas, cela n'aurait servi à rien de résister aux tortures.

La porte du placard à droite était ouverte et un rouleau de fil de laiton y était déposé. La lucarne ouverte laissait libre le crochet de fermeture. Je pouvais y accrocher un morceau de fil de laiton, monter sur le lit de camp et ensuite le repousser d'un coup de pied. Puis, je me révoltai contre l'idée du suicide. On croirait, après ma mort, que c'était la peur des supplices qui m'y avait poussé. Je me demandais en outre si ces « facilités » ne m'étaient pas offertes volontairement, et la phrase de l'aide de camp de Massu me revenait à l'esprit : « Il ne vous reste plus qu'à vous suicider. » Et au moment même où je décidais que je ne me tuerais pas et que, si je devais mourir, mieux valait que ce fût sous les coups des paras, je me demandais si ce n'était pas la crainte de la mort si proche qui me faisait trouver ces « arguments ». Mourir pour mourir, ne valait-il pas mieux que ce soit tout de suite et sans risque d'« aider les bourreaux » ? J'essayai de raisonner le plus calmement possible et je conclus que de toute façon, on ne me « reprendrait » pas avant le lendemain matin au moins, que j'avais donc encore le temps de me tuer si cela était nécessaire. Je me rendais compte aussi que je n'étais pas dans un état normal et qu'il me fallait du repos pour mieux réfléchir.

Je m'endormis jusqu'au matin. La nuit avait chassé, avec la fièvre, mes craintes de la veille. Je me sentais tout à coup fier et joyeux de n'avoir pas cédé. J'étais convaincu que je tiendrais encore le coup s'ils recommençaient : que je me battrais jusqu'au bout ; que je ne leur faciliterais pas la tâche

en me suicidant.

La Question, Éditions
de Minuit, 1958.

Jean-Paul Sartre

Une victoire

« Fusillez Sartre ! », crient les anciens combattants qui défilent sur les Champs-Élysées en septembre 1960 pour protester contre le Manifeste des 121 qui proclame le droit à l'insoumission. En quelques années, et parmi tous les intellectuels qui se sont mobilisés contre la guerre, Sartre (1905-1980) est celui qui a le plus polarisé les haines des partisans de l'Algérie française. Comme l'a dit Roland Dumas, « ce fut sa guerre », « la rencontre d'une grande cause avec une grande personnalité ».

Si l'engagement anticolonialiste de Jean-Paul Sartre précède la guerre d'Algérie, à partir de 1956, on le trouve en première ligne sur tous les fronts : critique du « système colonial », pétitions contre la torture, manifestations, soutien aux « porteurs de valise »... Sa revue, *Les Temps modernes*, est périodiquement saisie, tout comme le sera le numéro de *L'Express* qui publie « Une victoire », l'un des textes les plus brillants de la « guerre » de Sartre. Cet article est suscité par la publication de *La Question* de Henri Alleg, en qui Sartre voit l'homme qui « a fait triompher l'humanisme des victimes et des colonisés contre les violences déréglées de certains militaires, contre le racisme des colons ». Car, pour Sartre, la torture est intimement liée au système colonial. À ses yeux, il n'y a donc qu'une seule issue : « ouvrir les négociations, faire la paix ».

La torture est une vaine furie, née de la peur : on veut arracher d'un gosier, au milieu des cris et des vomissements de sang, le secret de tous. Inutile violence : que la victime parle ou qu'elle meure sous les coups, l'innombrable secret est ailleurs, toujours ailleurs, hors de portée, le bourreau se

change en Sisyphe : s'il applique la question, il lui faudra recommencer toujours.

Même ce silence, pourtant, même cette peur, même ces dangers toujours invisibles et toujours présents ne peuvent expliquer tout à fait l'acharnement des bourreaux, leur volonté de réduire à l'abjection leurs victimes et finalement cette haine de l'homme qui s'est emparée d'eux sans leur consentement et qui les a façonnés.

Qu'on s'entretue, c'est la règle : on s'est toujours battu pour des intérêts collectifs ou particuliers. Mais, dans la torture, cet étrange match, l'enjeu semble radical : c'est pour le titre d'homme que le tortionnaire se mesure avec le torturé et tout se passe comme s'ils ne pouvaient appartenir ensemble à l'espèce humaine.

Le but de la question n'est pas seulement de contraindre à parler, à trahir : il faut que la victime se désigne elle-même, par ses cris et par sa soumission, comme une bête humaine. Aux yeux de tous et à ses propres yeux. Il faut que sa trahison la brise et débarrasse à jamais d'elle. Celui qui cède à la question, on n'a pas seulement voulu le contraindre à parler ; on lui a pour toujours imposé un statut : celui de sous-homme.

Cette radicalisation de l'enjeu est un trait de l'époque. C'est que l'homme est à faire. En aucun temps la volonté d'être libre n'a été plus consciente ni plus forte ; en aucun temps, l'oppression plus violente ni mieux armée.

En Algérie, les contradictions sont irréductibles : chacun des groupes en conflit exige l'exclusion radicale de l'autre. Nous avons tout pris aux Musulmans et puis nous leur avons tout interdit jusqu'à l'usage de leur propre langue. Memmi a bien montré comment la colonisation se réalise par l'annulation des colonisés. Ils ne possédaient plus rien, ils n'étaient plus personne ; nous avons liquidé leur civilisation tout en leur refusant la nôtre. Ils avaient demandé l'intégration, l'assimilation et nous avons dit non : par quel

miracle maintiendrait-on la surexploitation coloniale si les colonisés jouissaient des mêmes droits que les colons ? Sous-alimentés, incultes, misérables, le système les refoulait impitoyablement aux confins du Sahara, aux limites de l'humain ; sous la poussée démographique, leur niveau de vie baissait d'une année à l'autre. Quand le désespoir les a poussés à la révolte, il fallait qu'ils crèvent, ces sous-hommes, ou qu'ils affirment leur humanité contre nous : ils rejetèrent toutes nos valeurs, notre culture, nos prétendues supériorités, et ce fut tout un pour eux de revendiquer le titre d'homme et de refuser la nationalité française.

Cette rébellion ne se bornait pas à contester le pouvoir des colons ; ils se sentirent mis en question dans leur existence même. Pour la plupart des Européens d'Algérie, il y a deux vérités complémentaires et inséparables : les colons sont des hommes de droit divin, les indigènes sont des sous-hommes. C'est la traduction mythique d'un fait exact, puisque la richesse des uns repose sur la misère des autres.

Ainsi l'exploitation met l'exploiteur dans la dépendance de l'exploité. Et, sur un autre plan, cette dépendance est au cœur du racisme, c'est sa contradiction profonde et son aigre malheur : être homme, pour l'Européen d'Alger, c'est d'abord être supérieur au Musulman.

Mais si le Musulman s'affirme à son tour comme un homme, comme l'égal du colon ? Eh bien, le colon est entamé dans son être ; il se sent diminué, dévalorisé : l'accession des « bougnoules » au monde humain, il n'en voit pas seulement les conséquences économiques, il l'abomine parce qu'elle lui annonce sa déchéance personnelle. Dans sa fureur, il lui arrive de rêver au génocide. Mais c'est pure poésie. Il le sait, il connaît sa dépendance ; que ferait-il sans un sous-prolétariat indigène, sans une main-d'œuvre excédentaire, sans un chômage chronique qui lui permet d'imposer ses salaires ? Et puis, si les Musulmans sont déjà des hommes, tout est perdu, il n'est même plus besoin de

les exterminer. Non : le plus urgent, s'il en est temps encore, c'est de les humilier, de raser l'orgueil dans leur cœur, de les ravalier au rang de la bête. On laissera vivre les corps, mais on tuera l'esprit. Dompter, dresser, châtier, voilà les mots qui l'obsèdent : il n'y a pas assez de place en Algérie pour deux espèces humaines ; entre l'une et l'autre, il faut choisir.

Et je ne prétends pas, bien entendu, que les Européens d'Alger aient inventé la torture, ni même qu'ils aient incité les autorités civiles et militaires à la pratiquer ; au contraire : la torture s'est imposée d'elle-même, elle était devenue routine avant même qu'on s'en fût avisé. Mais la haine de l'homme qui s'y manifeste, c'est le racisme qu'elle exprime. Car c'est bien l'homme qu'on veut détruire, avec toutes ses qualités d'homme, le courage, la volonté, l'intelligence, la fidélité – celles mêmes que le colon revendique. Mais si l'Européen s'emporte jusqu'à détester sa propre image, c'est qu'elle est reflétée par un Arabe.

Ainsi, de ces deux couples indissolubles, le colon et le colonisé, le bourreau et sa victime, le second n'est ici qu'une émanation du premier. Et, sans aucun doute, les bourreaux ne sont pas des colons, ni les colons des bourreaux. Ceux-ci sont fréquemment des jeunes gens qui viennent de France et qui ont vécu vingt ans de leur vie sans s'être jamais souciés du problème algérien. Mais la haine était là un champ de forces magnétiques : elle les a traversés, corrodés, asservis.

Tout cela, c'est la calme lucidité d'Alleg qui permet de le comprendre. Quand il n'apporterait rien d'autre, il faudrait lui garder une reconnaissance profonde. Mais il a fait bien plus : en intimidant ses bourreaux, il a fait triompher l'humanisme des victimes et des colonisés contre les violences déréglées de certains militaires, contre le racisme des colons. Et que ce mot de « victimes » n'aille pas évoquer je ne sais quel humanisme larmoyant : au milieu de ces petits caïds, fiers de leur jeunesse, de leur force, de leur nombre, Alleg est le seul

dur, le seul qui soit vraiment fort. Nous autres, nous pouvons dire qu'il a payé le prix le plus élevé pour le simple droit de rester un homme parmi les hommes. Mais il n'y pense même pas. C'est pour cela qu'elle nous émeut si fort cette phrase sans apprêts, à la fin d'un paragraphe :

« Je me sentais tout à coup fier et joyeux de n'avoir pas cédé ; j'étais convaincu que je tiendrais encore le coup s'ils recommençaient : que je me battrais jusqu'au bout, que je ne leur faciliterais pas la tâche en me suicidant. »

Un dur, oui, et qui finit par faire peur aux Archanges de la colère.

Dans certains de leurs propos, tout au moins, on sent qu'ils pressentent et qu'ils tâchent de conjurer une vague et scandaleuse révélation : quand c'est la victime qui gagne, adieu la souveraineté, le droit du seigneur ; les ailes archangéliques se figent et les gars se demandent, embêtés : Et moi, tiendrais-je le coup si l'on me torturait ? C'est que, dans le moment de la victoire, un système de valeurs s'est substitué à l'autre ; il s'en faut d'un rien que les bourreaux n'aient le vertige à leur tour. Mais non : leur tête est vide et le travail les harasse et puis ils croient à peine à ce qu'ils font.

À quoi bon, d'ailleurs, troubler la conscience des bourreaux ? Si quelqu'un d'eux bronchait ses chefs le remplaceraient : un de perdu, dix de trouvés. Le témoignage d'Alleg en effet – c'est peut-être son plus grand mérite – achève de dissiper nos illusions : non, il ne suffit pas de punir ou de rééduquer quelques individus ; non, on n'humanisera pas la guerre d'Algérie. La torture s'y est établie d'elle-même : elle était proposée par les circonstances et requise par les haines racistes ; d'une certaine manière, nous l'avons vu, elle est au cœur du conflit et c'est elle, peut-être, qui en exprime la vérité la plus profonde. Si nous voulons mettre un terme à ces immondes et mornes cruautés, sauver la France de la honte et les

Algériens de l'enfer, nous n'avons qu'un moyen, toujours le même, le seul que nous ayons jamais eu, le seul que nous aurons jamais : ouvrir les négociations, faire la paix.

L'Express n° 350,
6 mars 1958,
repris dans Situations V,
Gallimard, 1973.

Le Manifeste des 121

Le Manifeste des 121 ou « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » est une des pétitions les plus célèbres de l'après-guerre. Rédigé par Dionys Mascolo et Maurice Blanchot, le manifeste est destiné à paraître dans Les Temps modernes. Mais il est supprimé à la dernière minute : « Le contrôle actuellement exercé sur la presse a dissuadé notre imprimeur de prendre un risque que la direction des Temps modernes acceptait, pour sa part, de courir. » Ne paraît dans la revue de Sartre, à la suite d'une double page blanche, qu'une première série de signatures. Vérité-Liberté, qui publie le texte, est saisi. La presse étrangère le fera connaître avant qu'il ne soit partiellement repris dans les journaux français.

Dans une course aux signatures, un contre-manifeste voit le jour. Le Manifeste des intellectuels français plaide pour la poursuite de la guerre et une Algérie française. Il réunit à son tour plus de 300 noms, parmi lesquels Antoine Blondin, Michel Déon, Louis Pauwels, le colonel Rémy ou Roger Nimier. La réaction du gouvernement ne se fait pas non plus attendre. À ceux qui lui demandaient la tête de Sartre, de Gaulle aurait, certes, répondu : « on n'arrête pas Voltaire », mais des poursuites sont engagées contre les signataires qui appartiennent à la fonction publique. Pierre Vidal-Naquet et Laurent Schwartz voient leurs cours suspendus.

Un mouvement très important se développe en France, et il est nécessaire que l'opinion française et internationale en soit mieux informée, au moment où le nouveau tournant de la guerre d'Algérie doit nous conduire à voir, non à oublier, la profondeur de la crise qui s'est ouverte il y a six ans.

De plus en plus nombreux, des Français sont poursuivis, emprisonnés, condamnés, pour s'être refusés à participer à cette guerre ou pour être venus en aide aux combattants algériens. Dénaturées par leurs adversaires, mais aussi édulcorées par ceux-là mêmes qui auraient le devoir de les défendre, leurs raisons restent généralement incomprises. Il est pourtant insuffisant de dire que cette résistance aux pouvoirs publics est respectable. Protestation d'hommes atteints dans leur honneur et dans la juste idée qu'ils se font de la vérité, elle a une signification qui dépasse les circonstances dans lesquelles elle s'est affirmée et qu'il importe de ressaisir, quelle que soit l'issue des événements.

Pour les Algériens, la lutte, poursuivie, soit par des moyens militaires, soit par des moyens diplomatiques, ne comporte aucune équivoque. C'est une guerre d'indépendance nationale. Mais, pour les Français, quelle en est la nature ? Ce n'est pas une guerre étrangère. Jamais le territoire de la France n'a été menacé. Il y a plus : elle est menée contre des hommes que l'État affecte de considérer comme Français, mais qui, eux, luttent précisément pour cesser de l'être. Il ne suffirait même pas de dire qu'il s'agit d'une guerre de conquête, guerre impérialiste, accompagnée par surcroît de racisme. Il y a de cela dans toute guerre, et l'équivoque persiste.

En fait, par une décision qui constituait un abus fondamental, l'État a d'abord mobilisé des classes entières de citoyens à seule fin d'accomplir ce qu'il désignait lui-même comme une besogne de police contre une population opprimée, laquelle ne s'est révoltée que par un souci de dignité élémentaire, puisqu'elle exige d'être enfin reconnue comme communauté indépendante.

Ni guerre de conquête, ni guerre de « défense nationale », ni guerre civile, la guerre d'Algérie est peu à peu devenue une action propre à l'armée et à une caste qui refusent de céder devant un soulèvement dont même le pouvoir civil, se

rendant compte de l'effondrement général des empires coloniaux, semble prêt à reconnaître le sens.

C'est, aujourd'hui, principalement la volonté de l'armée qui entretient ce combat criminel et absurde, et cette armée, par le rôle politique que plusieurs de ses hauts représentants lui font jouer, agissant parfois ouvertement et violemment en dehors de toute légalité, trahissant les fins que l'ensemble du pays lui confie, compromet et risque de pervertir la nation même, en forçant les citoyens sous ses ordres à se faire les complices d'une action factieuse et avilissante. Faut-il rappeler que, quinze ans après la destruction de l'ordre hitlérien, le militarisme français, par suite des exigences d'une telle guerre, est parvenu à restaurer la torture et à en faire à nouveau comme une institution en Europe ?

C'est dans ces conditions que beaucoup de Français en sont venus à remettre en cause le sens de valeurs et d'obligations traditionnelles. Qu'est-ce que le civisme lorsque, dans certaines circonstances, il devient soumission honteuse ? N'y a-t-il pas des cas où le refus est un devoir sacré, où la « trahison » signifie le respect courageux du vrai ? Et lorsque, par la volonté de ceux qui l'utilisent comme instrument de domination raciste ou idéologique, l'armée s'affirme en état de révolte ouverte ou latente contre les institutions démocratiques, la révolte contre l'armée ne prend-elle pas un sens nouveau ?

Le cas de conscience s'est trouvé posé dès le début de la guerre. Celle-ci se prolongeant, il est normal que ce cas de conscience se soit résolu concrètement par des actes toujours plus nombreux d'insoumission, de désertion, aussi bien que de protection et d'aide aux combattants algériens. Mouvements libres qui se sont développés en marge de tous les partis officiels, sans leur aide et, à la fin, malgré leur désaveu. Encore une fois, en dehors des cadres et des mots d'ordre préétablis, une résistance est née, par une prise de conscience spontanée, cherchant et inventant des formes

d'action et des moyens de lutte en rapport avec une situation nouvelle dont les groupements politiques et les journaux d'opinion se sont entendus, soit par inertie ou timidité doctrinale, soit par préjugés nationalistes ou moraux, à ne pas reconnaître le sens et les exigences véritables.

Les soussignés, considérant que chacun doit se prononcer sur des actes qu'il est désormais impossible de présenter comme des faits divers de l'aventure individuelle ; considérant qu'eux-mêmes, à leur place et selon leurs moyens, ont le devoir d'intervenir, non pas pour donner des conseils aux hommes qui ont à se décider personnellement face à des problèmes aussi graves, mais pour demander à ceux qui les jugent de ne pas se laisser prendre à l'équivoque des mots et des valeurs, déclarent :

- Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.

- Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français.

- La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres.

Arthur ADAMOV – Robert ANTELME – Georges AUCLAIR – Jean BABY – Hélène Balfet – Marc BARBUT – Robert BARRAT – Simone de Beauvoir – Jean-Louis BEDOUIN – Marc BEIGBEDER – Robert BENAYOUN – Maurice BLANCHOT – Roger BLIN – Arsène BONNAFOUS-MURAT – Geneviève BONNEFOI – Raymond BORDE – Jean-Louis BORY – Jacques-Laurent BOST – Pierre BOULEZ – Vincent BOUNOURE – André BRETON – Guy CABANEL – Georges CONDAMINAS – Alain CUNY – D^r Jean DALSACE – Jean CZARNECEI – Adrien DAX – Hubert DAMISCH – Bernard DORT – Jean DOUASSOT – Simone DREYFUS – Marguerite DURAS – Yves ELLEOUËT – Dominique ÉLUARD – Charles

ESTIENNE – Louis-René des FORÊTS – Dr Théodore FRAENKEL –
André FRENAUD – Jacques GERNET – Édouard GLISSANT –
Anne GUÉRIN – Daniel GUÉRIN – Jacques HOWLETT – Édouard
JAGUER – Pierre JAOUEN – Gérard JARLOT – Robert JAULIN –
Alain JOUBERT – Henri KREA – Robert LAGARDE – Monique
LANGE – Claude LANZMANN – Robert LAPOUJADE – Henri
LEFEBVRE – Gérard LEGRAND – Michel LEIRIS – Paul LEVY –
Jérôme LINDON – Éric LOSFELD – Robert LOUZON – Olivier de
MAGNY – Florence MALRAUX – André MANDOUZE – Maud
MANNONI – Jean MARTIN – Renée MARCEL-MARTINET – Jean-
Daniel MARTINET – Andrée MARTY-CAPGRAS – Dionys MASCOLO
– François MASPERO – André MASSON – Pierre de MASSOT –
Jean-Jacques MAYOUX – Jehan MAYOUX – Théodore MONOD –
Marie MOSCOVICI – Georges MOUNIN – Maurice NADEAU –
Georges NAVEL – Claude OLLIER – Hélène PARMELIN – Marcel
PÉJU – José PIERRE – André PIEYRE DE MANDIARGUES – Édouard
PIGNON – Bernard PINGAUD – Maurice PONS – J.-B. PONTALIS –
Jean POUILLON – Denise RENÉ – Alain RESNAIS – Jean-
François REVEL – Alain ROBBE-GRILLET – Christiane
ROCHEFORT – Jacques-Francis ROLLAND – Alfred ROSMER –
Gilbert ROUGET – Claude ROY – Marc SAINTSAENS – Nathalie
SARRAUTE – Jean-Paul SARTRE – Renée SAUREL – Claude
SAUTET – Jean SCHUSTER – Robert SCIPION – Lonis SEGUIN –
Geneviève SERREAU – Simone SIGNORET – Jean-Claude
SILBERMANN – Claude SIMON-SINÉ – René DE SOLIER – D. DE LA
SOUCHÈRE – Jean THIERCELIN – Dr René TZANCK-VERCORS – J.-
P. VERNANT – Pierre VIDAL-NAQUET – Jean-Pierre VIELFAURE –
Claude VISEUX-YLIPE – René ZAZZO.

« Déclaration sur le
droit à l'insoumission
dans la guerre
d'Algérie », 6 septembre
1960.

Les auteurs

Christine Bard : Professeure des universités en histoire contemporaine (université d'Angers), membre du Centre de Recherches Historiques de l'Ouest, elle est spécialiste de l'histoire des femmes, du genre et du féminisme.

Jérôme Besnard : Chargé d'enseignements en droit constitutionnel à l'université Paris V, il a consacré un essai et un documentaire télévisé au philosophe Pierre Boutang et a collaboré à des ouvrages collectifs sur Charles Maurras, Philippe Muray et Roger Nimier.

Jean Birnbaum : Rédacteur en chef du Monde des Livres, il est notamment l'auteur du dernier entretien avec Jacques Derrida, Apprendre à vivre enfin (Galilée/Le Monde, 2005), et de deux essais sur la transmission en politique : Leur jeunesse et la nôtre. L'espérance révolutionnaire au fil des générations (Stock, 2005) et Les Maocciidents. Un néoconservatisme à la française (Stock, 2009).

Emmanuel Blanchard : Agrégé d'histoire, ancien élève de l'École Normale Supérieure (Fontenay-Saint-Cloud), il est historien et documentariste. Il est notamment le coauteur des séries historiques « Musulmans de France » (2009) et « Juifs et musulmans. Si loin, si proches » (2013).

Damien de Blic : Sociologue, maître de conférences à l'université Paris VIII, il travaille notamment sur l'histoire sociale des rapports culturels et moraux à l'argent.

Sylvain Boulouque : Historien, spécialiste de l'anarchisme et du communisme, membre des comités de rédaction des revues Communisme et Twentieth Century Communism, il a notamment publié L'Affaire de l'Humanité (une biographie de Maurice Tréand, Larousse, 2010) et, avec Franck Liaigre, Les Listes noires du PCF (Calmann-Lévy, 2008).

Sylvie Brodziak : Maître de conférences habilitée à diriger des recherches en littérature française et histoire des idées à l'université de Cergy-Pontoise, elle travaille sur l'écriture de l'histoire et des mémoires. Spécialiste de Clemenceau écrivain, elle a réédité, en 2014, une de ses œuvres majeures : La Mêlée sociale publiée en 1895.

Gilles Candar : Professeur d'histoire en classes préparatoires au lycée Montesquieu (Le Mans) et président de la Société d'études jaurésiennes, il a coordonné l'édition des Œuvres de Jean Jaurès (17 tomes) chez Fayard. Il est l'auteur, avec Vincent Duclert, de la biographie Jean Jaurès chez le même éditeur (2014).

Anne Carol : Professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Aix-Marseille et membre de l'Institut universitaire de France, elle travaille sur l'histoire de la médecine, du corps, des émotions, de la mort et de la peine de mort dans une perspective culturelle et sociale.

Jean-Claude Caron : Professeur d'histoire contemporaine à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et membre de l'Institut universitaire de France, il travaille sur les violences sociales et politiques dans la France du XIX^e siècle et notamment les révolutions de 1830 et 1848.

Aude Chamouard : Agrégée et docteure en histoire, enseignante à Sciences Po Paris, elle est l'auteur d'Une autre histoire du socialisme. Les politiques à l'épreuve du terrain (CNRS Éditions, 2013).

Charles-Louis Foulon : Historien associé à la Délégation aux commémorations nationales, il a reçu, en 2013, le prix littéraire de la Résistance pour son album Jean Moulin. La Passion de la République (Éditions Ouest-France).

Jeanne Lazarus : Sociologue, chargée de recherche au CNRS et membre du Centre de Sociologie des Organisations (Sciences Po), elle travaille sur l'influence de la finance sur la vie quotidienne. Elle a notamment

publié L'Épreuve de l'argent. Banques, banquiers, clients (Calmann-Levy, 2012).

Sylvain Ledda : Agrégé de lettres modernes et professeur de littérature française à l'université de Nantes, il a notamment publié « Des feux dans l'ombre ». La Représentation de la mort sur la scène romantique (Librairie Honoré Champion, 2009) et Musset, ou les fantaisies d'un enfant du siècle (Gallimard, 2010).

Christine Levisse-Touzé : Directrice du Musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération et du Musée Jean Moulin, directrice de recherches à Paris IV, elle a notamment publié Philippe Leclerc de Hauteclocque (1902-1947). La légende d'un héros (Tallandier-Paris-Musées, 2002).

Nicolas Lyon-Caen : Chargé de recherche au CNRS, il travaille sur l'histoire sociale du religieux et la dynamique des inégalités de richesse à l'époque moderne. Il a notamment publié La Boîte à Perrette. Le jansénisme parisien au XVIII^e siècle (Albin Michel, 2010).

Sophie Mentzel : Agrégée de lettres modernes et doctorante (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), elle travaille sur le théâtre romantique au XIX^e siècle.

Merryl Moneghetti : Historienne des médias et collaboratrice à France Culture, elle a notamment contribué à l'édition des téléchroniques de François Mauriac, On n'est jamais sûr de rien avec la télévision, sous la direction de Jean Touzot (Bartillat, 2008) et produit pour la radio Mauriac croque la télé (France Culture, été 2009), puis Mauriac et Cie croquent la télé (France Culture, été 2010).

Jean-Baptiste Scieux : Professeur de lettres modernes, il collabore à La Revue littéraire. Il a publié À L'Octave supérieur (Léo Scheer, 2012).

David Valence : Historien, il enseigne à Sciences Po Paris depuis 2005. Il a été directeur-adjoint de la Fondation Charles de Gaulle de 2010 à 2014 et se consacre désormais à son mandat de maire de Saint-Dié-des-Vosges.

Judith Wulf : Maître de conférences en littérature du XIX^e siècle et stylistique, elle est notamment l'auteur de « La Légende des siècles » de Victor Hugo (Atlande, 2001) et a dirigé Lectures du théâtre de Victor Hugo : « Hernani », « Ruy Blas » (Presses universitaires de Rennes, 2008).

Crédits

1. Textes

- p. 84 : Charles Maurras, L'Avenir de l'intelligence, revue Minerva, 1902, avec l'aimable autorisation de ses ayants droit.
- p. 87 : Pierre Boutang, Reprendre le pouvoir, Sagittaire, 1977, avec l'aimable autorisation de ses ayants droit.
- p. 199 : Albert Camus, Réflexions sur la guillotine, 2008 © Éditions Gallimard.
- p. 245 : Voline, « Le fascisme rouge », Ce qu'il faut dire, juillet 1934, droits réservés.
- p. 254 : Léo Ferré, « Les anarchistes », 1968, avec l'aimable autorisation de ces ayants droit.
- p. 317 : Léon Blum, article signé « Un juriste », La Revue blanche, 15 mars 1898, repris dans L'Œuvre de Léon Blum, tome I, 1954 © Albin Michel.
- p. 310 : Catherine Millet, La Vie sexuelle de Catherine M., 2001 © Éditions du Seuil.
- p. 319 : Léon Blum, Du mariage, Paris, P. Ollendorff, 1907, repris dans L'Œuvre de

Léon Blum, tome I, 1954 © Albin Michel.

- p. 321 : Léon Blum, Pour être socialiste, Paris, Librairie du parti socialiste et de l'Humanité, 1919, repris dans L'Œuvre de Léon Blum, tome III, 1972 © Albin Michel.
- p. 323 : Léon Blum, Populaire-dimanche, 12 février 1950, repris dans L'Œuvre de Léon Blum, tome IV, 1963 © Albin Michel.
- p. 327 : Léon Blum, Le Populaire, 1^{er} juillet 1935, repris dans L'Œuvre de Léon Blum, tome IV, 1963 © Albin Michel.
- p. 329 : Léon Blum, Le Populaire, 15 octobre 1945, repris dans L'Œuvre de Léon Blum, tome IV, 1963 © Albin Michel.
- p. 331 : Léon Blum, La prison et le procès. L'Œuvre de Léon Blum, tome 5 : 1940-1945, 1955 © Albin Michel.
- p. 336 : Léon Blum, À l'échelle humaine, 1945 © Éditions Gallimard.
- p. 348 : Jean Moulin, Premier Combat, 1947 © Éditions de Minuit.
- p. 351 : Pierre Bourdan, Carnet des jours d'attente (juin 1940-juin 1944), Éditions Pierre Trémois, 1945, droits réservés.
- p. 353 : Marc Bloch, L'Étrange Défaite : témoignage écrit en 1940, Franc-Tireur, 1946, rééd. Gallimard Folio, 1990 © Éditions Gallimard.
- p. 355 : Madeleine Michelis, lettre du 27 août 1940, droits réservés.
- p. 356 : René Cassin, « Cri du soldat inconnu », diffusé sur les ondes de la BBC le 8 septembre 1940, publié dans Les Français parlent aux Français, préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, choix et commentaires de Jacques Pessis, Omnibus, 2010 © Jacques Pessis.
- p. 358 : Honoré d'Estienne d'Orves, lettre à Paul Fontaine, 28 août 1941, publiée dans Guy Krivopissko, La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944), 2003 © Éditions Tallandier.
- p. 360 : Jean-Pierre Timbaud, lettre à sa femme et à sa fille, 22 octobre 1941, publiée dans Guy Krivopissko, La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944), 2003 © Éditions Tallandier.
- p. 361 : Boris Vildé, lettre à son épouse, 23 février 1942, publiée dans Guy Krivopissko, La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944), 2003 © Éditions Tallandier.
- p. 363 : Louis Aragon, « La Rose et le Réséda », Le Mot d'ordre, 11 mars 1943, publié dans Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Ici Londres, Les Voix de la liberté, t. II, Le Monde en feu, La Documentation française, 1975 © Éditions Seghers.
- p. 367 : Henry Frenay, texte publié dans Pierre-Henri Teitgen, « Faites entrer le témoin suivant », 1940-1958. De la Résistance à la V^e République, Ouest France, 1988, droits réservés.
- p. 369 : Berty Albrecht, lettre à Mireille Albrecht, sa fille, 2 novembre 1942, publiée dans Mireille Albrecht, Vivre au lieu d'exister, 2001 © Éditions du Rocher.
- p. 370 : Claude Bourdet, Henri Frenay, André Hauriou, Manifeste de juillet 1942, publié dans Henri Frenay, La Nuit finira, Robert Laffont/Opera Mundi, 1973, 2006 © Michalon Éditeur.
- p. 373 : André Labarthe, discours radiodiffusé sur les ondes de la BBC dans

l'émission « Les Français parlent aux Français », 8 août 1942, publié dans Les Français parlent aux Français, préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, choix et commentaires de Jacques Pessis, Omnibus, 2010 © Jacques Pessis.

- p. 375 : Monseigneur Saliège, lettre sur la personne humaine, 23 août 1942, reprise dans La Croix du Christ contre la croix gammée : discours de guerre du cardinal Saliège, Éditions L'Échelle de Jacob, 2009, avec l'aimable autorisation de l'Archevêché de Toulouse.
- p. 377 : Pierre Brossolette, discours radiodiffusé sur les ondes de la BBC dans la séquence « Honneur et patrie », le 21 septembre 1942, publié dans Les Français parlent aux Français, préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, choix et commentaires de Jacques Pessis, Omnibus, 2010 © Jacques Pessis.
- p. 379 : Vercors, « La Patience », poème publié par Pierre Seghers, Paul Éluard, Jean Lescure, L'Honneur des poètes, Éditions de Minuit, 1943 © Éditions Seghers.
- p. 381 : Édith Thomas, poème publié dans L'Éternelle Revue, juillet 1944, repris dans Pages de Journal 1939-1944, 1995 © Éditions Viviane Hamy.
- p. 383 : Jean-Pierre Levy, Mémoires d'un Franc-Tireur : itinéraire d'un résistant, 1940-1944, 1998, Complexe, droits réservés.
- p. 384 : Pierre-Henri Teitgen, « Faites entrer le témoin suivant », 1940-1958, De la Résistance à la Ve République, Ouest-France, 1988, avec l'aimable autorisation de ses ayants droit.
- p. 386 : France Bloch-Sérazin, lettre aux époux Touchet, 12 février 1943, publiée dans Guy Krivopissko, La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944), 2003 © Éditions Tallandier.
- p. 388 : Jean Nicoli, lettre à ses camarades et à ses enfants, 28 août 1943, publiée dans Guy Krivopissko, La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944), 2003 © Éditions Tallandier.
- p. 390 : Missak Manouchian, lettre à sa femme, 21 février 1944, publiée dans Guy Krivopissko, La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944), 2003 © Éditions Tallandier.
- p. 392 : Olga Bancic, lettre à sa fille, 9 mai 1944, publiée dans Guy Krivopissko, La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944), 2003 © Éditions Tallandier.
- p. 394 : Lucie Aubrac, discours radiodiffusé sur les ondes de la BBC dans la séquence « Honneur et patrie », 20 avril 1944, publié dans Les Français parlent aux Français, préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, choix et commentaires de Jacques Pessis, Omnibus, 2010 © Jacques Pessis.
- p. 396 : Arlette Humbert-Laroche, « On tue », poème publié dans Pierre Seghers, La Résistance et ses poètes, éditions Seghers, 1974, repris dans Guy Krivopissko, Lettres de jeunes résistants, Mango/Musée de la Résistance nationale, 2008, droits réservés.
- p. 398 : Madeleine Riffaud, « Pour chanter la joie », 1941, publié dans On l'appelait Rainer, 1994 © Éditions Julliard.
- p. 399 : Emmanuel d'Astier de la Vigerie, « La complainte du Partisan », 1943 © Éditions Raoul Breton.

- p. 401 : Germaine Tillion, Ravensbrück, Les Cahiers du Rhône, 1946 © Éditions du Seuil.
- p. 403 : Geneviève de Gaulle, La Traversée de la nuit, 2001 © Éditions du Seuil.
- p. 405 : Jean Cassou, La Mémoire courte, Les Éditions de Minuit, 1953, rééd. 2001 © Mille et une nuits département de la Librairie Arthème Fayard.
- p. 412 : Georges Bernanos, Les Grands Cimetières sous la lune, Paris, Plon, 1938 © Le Castor Astral.
- p. 414 : Georges Bernanos, « Message pour la BBC », repris dans Le Chemin de la Croix-des-Âmes, Rio de Janeiro, 1943-1945, 1987 © Éditions du Rocher.
- p. 416 : Georges Bernanos, Nous autres Français, 1939 © Éditions Gallimard.
- p. 417 : Georges Bernanos, Scandale de la vérité, 1939 © Éditions Gallimard.
- p. 418 : Georges Bernanos, La France contre les robots, Rio de Janeiro, 1944 © Le Castor Astral.
- p. 422 et p. 424 : Georges Bernanos, Les Grands Cimetières sous la lune, Paris, Plon, 1938 © Le Castor Astral.
- p. 426 : Georges Bernanos, « Appel aux catholiques français », décembre 1940, repris dans Le Chemin de la Croix-des-Âmes, Rio de Janeiro, 1943-1945, 1987 © Éditions du Rocher.
- p. 430 : Georges Bernanos, Lettre aux Anglais, Rio de Janeiro, Atlantica Editora, 1942 ; 1946 © Éditions Gallimard.
- p. 432 : Georges Bernanos, « Nous vous jetterons sur le parvis », article publié en février 1943, repris dans Le Chemin de la Croix-des-Âmes, Rio de Janeiro, 1943-1945, 1987 © Éditions du Rocher.
- p. 434 : Georges Bernanos, « L'honneur est ce qui nous rassemble », juin 1949, repris dans les Essais et écrits de combat, 1971 © Éditions Gallimard.
- p. 437 : Georges Bernanos, La Grande Peur des bien-pensants, 1931 © Éditions Grasset.
- p. 439 : Georges Bernanos, Les Enfants humiliés, 1949 © Éditions Gallimard.
- p. 462 : Georges Bataille, « Articles », recueillis dans Œuvres Complètes, t. 1, 1970 © Éditions Gallimard.
- p. 466 : NTM, « L'argent pourrit les gens », 1991 © EMI Music Publishing France.
- p. 472 : Charles de Gaulle, Le Fil de l'épée, Paris, Plon, 1971 © Édi8.
- p. 475 : Charles de Gaulle, Articles et écrits, Plon, 1975 © Édi8.
- p. 480 : Charles de Gaulle, Discours et messages, t. I, Plon, 1970 © Édi8.
- p. 482 : Charles de Gaulle, Lettres, notes et carnets, t. 2, Plon, 1980 © Édi8.
- p. 483 : Charles de Gaulle, Discours et messages, t. I, Plon, 1970 © Édi8.
- p. 486 : Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Plon, 1956 © Édi8.
- p. 488 : Charles de Gaulle, Discours et messages, t. II, Plon, 1970 © Édi8.
- p. 493 : Charles de Gaulle, Discours et messages, t. II, Plon, 1970 © Édi8.
- p. 494 : Charles de Gaulle, Discours et messages, t. V, Plon, 1970 © Édi8.
- p. 495 : Charles de Gaulle, Allocution télévisée et radiodiffusée, 30 mai 1968, publiée dans Discours et messages, t. V, Plon, 1970 © Édi8.
- p. 508 : Gisèle Halimi, Association Choisir, Avortement : une loi en procès. L'affaire de Bobigny, 1973 © Éditions Gallimard.

- p. 511 : Annie Leclerc, Parole de femme, 1974 © Éditions Grasset.
- p. 513 : Évelyne Rochedereux, « Les belles histoires de la Ghena Goudou », Les femmes s'entêtent, 1975 © Éditions Gallimard.
- p. 516 : Annie Cohen, Alternatives, n° 1, juin 1977, avec l'aimable autorisation de ses ayants droit.
- p. 518 : Françoise Collin, Le Différend des sexes, Pleins Feux, 1999, droits réservés.
- p. 521 : Attac, Quand les femmes se heurtent à la mondialisation, Mille et Une nuits, Fayard, 2003 © Attac France.
- p. 524 : Virginie Despentès, King Kong théorie, 2006 © Éditions Grasset.
- p. 531 : François Mauriac, « Les jeunes bourgeois révolutionnaires », L'Écho de Paris, 25 mars 1933, avec l'aimable autorisation de Jean Mauriac.
- p. 534 : François Mauriac, « Réflexions sur le scandale », L'Écho de Paris, 20 janvier 1934, avec l'aimable autorisation de Jean Mauriac.
- p. 537 : François Mauriac, « L'Enfant », Le Figaro, 25 décembre 1935, avec l'aimable autorisation de Jean Mauriac.
- p. 539 : François Mauriac, « Le démon de l'Espagne », Le Figaro, 9 janvier 1937 © Éditions Grasset.
- p. 541 : François Mauriac, Le Cahier noir, signé Forez et paru dans la clandestinité, Éditions de Minuit, août 1943, avec l'aimable autorisation de Jean Mauriac.
- p. 546 : François Mauriac, « La bombe », Le Figaro, 10 août 1945, avec l'aimable autorisation de Jean Mauriac.
- p. 548 : François Mauriac, « L'homme malade », Le Figaro, 3 juin 1953 © Éditions Grasset.
- p. 550 : François Mauriac, « Un coup de bâton étoilé », Le Figaro, 30 juin 1953 © Éditions Grasset.
- p. 552 : François Mauriac, « Les Prétendants », L'Express, 19 décembre 1953, rééd. dans Bloc-notes, t. I, 1952-1957, Éditions du Seuil (Points), 1993 © Éditions du Seuil.
- p. 555 : François Mauriac, « Mardi 2 novembre 1954 », L'Express, 13 novembre 1954, rééd. dans Bloc-notes, t. I, 1952-1957, Éditions du Seuil (Points), 1993 © Éditions du Seuil.
- p. 557 : François Mauriac, « Vendredi 28 mars 1958 », L'Express, 3 avril 1958, rééd. dans Bloc-notes, t. II, 1958-1960, Éditions du Seuil (Points), 1993 © Éditions du Seuil.
- p. 565 : Louis Aragon, « Ballade de celui qui chante dans les supplices », Lettres françaises, 1943 © Éditions Seghers.
- p. 572 : Henri Alleg, La Question, 1958 © Éditions de Minuit.
- p. 578 : Jean-Paul Sartre, L'Express n° 350, 6 mars 1958, repris dans Situations V, 1973 © Éditions Gallimard.

2. Illustrations de couverture

Voltaire : André Held / akg-images ; Olympe de Gouge : toile d'Alexandre

Kucharsky ; George Sand : akg-images ; Victor Hugo : akg-images ; François Mauriac : Jacques Boissay / akg-images ; Jean Jaurès : IAM / akg-images / World History Archive ; De Gaulle : Jacques Boissay / akg-images.

- {1} Le Mesnil Saint-Denis, dans la vallée de Chevreuse, un peu à l'ouest de Port-Royal des Champs.
- {2} Moine du Sinaï (v. 579-649) dont l'Échelle sainte a été traduite du grec au français par d'Andilly en 1654.
- {3} Les Maccabées sont les initiateurs de la révolte des juifs contre la dynastie de séleucides au milieu du II^e siècle avant Jésus-Christ.
- {4} Il s'agit ici des états au sens de représentations des différentes classes politiques d'un pays.
- {5} Voltaire fait référence ici à Marc-René de Voyer de Paulny d'Argenson (1652-1721), ministre d'État et lieutenant de police de 1697 à 1718.
- {6} « Beau travail pour les dieux ! »
- {7} Henri VI d'Angleterre (1422-1461).
- {8} Jeanne d'Arc.
- {9} Émile Keller (1828-1909). Député monarchiste alsacien.
- {10} Karl von Vogelsang (1818-1890). Journaliste autrichien.
- {11} Gaspard Mermillod (1824-1892). Évêque de Lausanne et Genève.
- {12} Romans de Walter Scott, grands succès de l'époque.
- {13} Prédicateur jésuite (1632-1704).
- {14} Célèbre personnage de l'Enfer de Dante. Emmuré vivant avec ses enfants, il les a dévorés pour ne pas mourir de faim.
- {15} Jean-Jacques Rousseau.
- {16} Alfred de Vigny fait référence à son roman Cinq-Mars, paru en 1826, dont l'action se déroule sous le ministère de Richelieu.
- {17} Comédien célèbre sous l'Empire.
- {18} Ducis avait adapté en français les pièces de Shakespeare, supprimant parfois certains passages jugés indécents.
- {19} Acteurs anglais.
- {20} Acteurs anglais.
- {21} Savants et voyageurs.
- {22} Homme qui fait l'empressé.
- {23} Alphonse Humbert (1844-1922), qui avait été un communard et déporté en Nouvelle-Calédonie (1871-1879), devint conseiller municipal de Paris (1893-1894) et député de la Seine (1893-1902).
- {24} L'Autriche-Hongrie qui administrait la Bosnie-Herzégovine depuis 1878 l'annexe en 1908.
- {25} L'Italie s'empare de la Tripolitaine (à peu près la Libye actuelle) à la suite d'une guerre contre la Turquie (1911-1912).
- {26} Les deux guerres balkaniques ravagent la région et font plusieurs centaines de milliers de morts en 1912 et 1913.
- {27} Vorwärts (En avant) est le journal de la social-démocratie allemande.
- {28} Il s'agit de la crise institutionnelle du 16 mai 1877, jour où le président de la Mac-Mahon renvoie le président du Conseil le républicain Jules Simon et nomme à sa place Albert de Broglie, qui forme un gouvernement de droite, alors que la Chambre des députés est républicaine. Ce sont les républicains opportunistes qui

sont majoritaires aux élections législatives suivantes.

{29} Maître Edgar Demange est avec Labori l'un des avocats d'Alfred Dreyfus.

{30} Dans un entretien au Figaro, en septembre 1896, Chautemps, ancien ministre de l'Intérieur en 1895, a révélé qu'il avait cru dès le début en la culpabilité de Dreyfus. Il en avait fait l'aveu au gardien chargé de surveiller le déporté.

{31} Affaire Norton, dite aussi affaire Millevoye. La rumeur faisant courir le bruit que Clemenceau serait vendu à l'Angleterre, le 21 juin 1893, le député de droite Millevoye produit à la Chambre des députés un document reçu d'un certain Alfred Veron dit Norton par Ducret, directeur de La Cocarde, stipulant que Clemenceau a touché 20 000 livres des services secrets anglais. Le document circule parmi les députés surpris qui, au fur et à mesure qu'ils le découvrent, éclatent de rire tellement le faux est grossier et mal fait. Clemenceau fit condamner à trois ans de prison et 100 francs d'amende Norton et un an de prison et 100 francs d'amende Ducret. Millevoye, ridicule et penaud, échappe grâce à l'immunité parlementaire à la cour d'assises.

{32} Le frère d'Alfred Dreyfus est le premier à avoir engagé le combat en dénonçant publiquement Esterhazy, le 15 novembre 1897, comme étant l'auteur du bordereau.

{33} Le 7 février 1895, Mathieu Dreyfus va trouver Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, et lui demande de l'aider à innocenter son frère. Scheurer-Kestner s'engage dans le combat. Le 7 décembre 1897, il interpellera le gouvernement.

{34} Officier, auteur du faux bordereau qui a fait condamner Dreyfus.

{35} Le général de Pellieux est le général chargé de faire une « enquête militaire » après la dénonciation de Esterhazy par Mathieu Dreyfus.

{36} Durant l'été 1896, le colonel Picquart, chef de la Section de statistique, acquiert la conviction que le bordereau accusant Dreyfus a été écrit par Esterhazy, et essaie d'en persuader sa hiérarchie militaire. Éloigné en Tunisie par le ministre de la Guerre, le 10 novembre 1897, de faux télégrammes destinés à le compromettre lui sont expédiés.

{37} Le général Billot est le ministre de la Guerre.

{38} La loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 autorise la création des syndicats professionnels.

{39} Fédération nationale des ouvriers peintres, principale actrice de la mobilisation ouvrière contre la céruse.

{40} Professeur J.-V. Laborde (conférence du 21 janvier 1901).

{41} Expérience faite par M. J.-L. Breton, député, rapporteur de la loi devant la Chambre des députés, et dont les résultats ont été communiqués en une note lue à l'Académie des sciences, séance du 15 juin 1903, par Marcellin Berthelot.

{42} Marcellin Berthelot (1827-1907), président de la commission sénatoriale, est chimiste de formation. Durant la guerre de 1870, il s'est particulièrement intéressé aux explosifs.

{43} La ruelle est l'espace entre le mur et le lit. Mais Le Petit joue sur les mots, comme Molière dans Les Précieuses ridicules : le terme « ruelle » désigne, en langage précieux, la « chambre à coucher de certaines dames de qualité, qui tenaient lieu de salon littéraire et mondain » (Trésor de la langue française).

- {44} Lors du 30^e congrès de la SFIO qui vit la scission néo-socialiste, Léon Blum prononce un discours à la salle de la mutualité à Paris. Il condamne le révisionnisme des dissidents.
- {45} Maurice Gamelin est chef d'État-Major des armées lors de la campagne de 1939-1940. Il décide de rester muet lors du procès de Riom, contrairement à Léon Blum et Édouard Daladier qui présentent une défense argumentée.
- {46} Léon Blum vise ici le Maréchal Pétain.
- {47} La Troisième Force est une coalition gouvernementale qui unit, de 1947 à 1951, la SFIO, l'UDSR, les radicaux, et le MRP contre le double péril évoqué par Léon Blum.
- {48} L'Union Française désigne l'Empire Colonial de la France tel qu'il est réorganisé par la Constitution de la Quatrième République.
- {49} Pierre Vergniaud est un député girondin de la Convention nationale. Il s'oppose au jacobinisme de la Montagne et périt sur la guillotine le 31 octobre 1793.
- {50} Jean-Louis Crémieux-Brilhac (dir.), Ici Londres, 1940-1944, Les Voix de la liberté, t. I, Dans la nuit, La Documentation française, 1975, p. 122.
- {51} Dans Libération, numéro du 1^{er} mars 1943 cité dans Pascal Convert, Raymond Aubrac : résister, reconstruire, transmettre, Éd. du Seuil, 2011, p. 142.
- {52} Ces mots se trouvent dans le numéro 263 de la « Bibliothèque de la Pléiade », à la page 1008 d'André Malraux, Le Miroir des limbes, Gallimard, 1976 (texte du discours prononcé sur le parvis de la cathédrale de Chartres, le 10 mai 1975, pour le trentième anniversaire de la libération des camps de déportation – reproduit en appendice des Oraisons funèbres).
- {53} Parmi celles-ci, Louise Foulon-Ropars, infirmière d'un maquis FTP du Finistère (compagnie Aunis) où combattait François Tanguy-Prigent, que Charles de Gaulle nomma peu après ministre de l'Agriculture.
- {54} Émission « Honneur et patrie », 20 avril 1944 ; Jean-Louis Crémieux-Brilhac (dir.), Ici Londres, 1940-1944, Les Voix de la liberté, t. IV, La Forteresse Europe, La Documentation française, 1976, p. 238.
- {55} Émission « Honneur et patrie », 24 mars 1944 ; *ibid.*, p. 220.
- {56} « Le public, la pièce et les acteurs », Combat magazine du 1^{er} avril 1945, reproduit dans Contre l'oubli, Bernard Grasset, 1956 (réédition « Les Cahiers rouges », 1992, p. 70).
- {57} Citation dans la notice « Jean Bruller – dit Vercors (1902-1991) », Universalia 1992, p. 603.
- {58} Pouvoir tout dire (Gallimard) cité dans Odette Christienne, « Hommage de Paris à des femmes et des hommes de la France au combat (1940-1945) », Mairie de Paris, 2012, p. 115.
- {59} Extraits de « Critique de la poésie » et de « Enterrar y callar », du recueil Le Lit, la Table, Éd. Des Trois collines, 1944, pp. 65-66.
- {60} Voir C-L Foulon, Jean Moulin. La passion de la République, Ouest-France, 2013 (prix littéraire de la Résistance).
- {61} Voir C.-L. Foulon, De Gaulle. Itinéraires, CNRS éditions, 2010 et Charles de Gaulle. La passion de la France, Ouest-France, 2013.

{62} Pour lire d'autres textes, se reporter à www.valleuses.org/MM/lettres/lettres-paris-le-havre.htm.

{63} Ce poème, signé Anne, fut publié en juillet 1944 dans L'Éternelle Revue. Un autre poème « Lève-toi et marche » avait été publié clandestinement en juillet 1943 dans le numéro 8 des Lettres françaises clandestines. Pierre Seghers l'a inséré dans La Résistance et ses poètes, Marabout, pp. 300-301.

{64} Le code Napoléon en 1804 stipule à l'article 1124 que « les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux ». Les femmes mariées n'ont pas le droit de signer un contrat, de gérer leurs biens, de travailler sans l'autorisation du mari, de toucher elles-mêmes leur salaire. Elles n'ont aucun droit politique.

{65} Émile Accolas (1826-1891), juriste français, républicain radical. En 1866 il participa à la formation d'un comité d'études ayant pour but la refonte de la législation civile française, prônant notamment le divorce, l'égalité entre les époux ou l'élévation de l'âge du mariage à 21 ans pour l'homme et 18 ans pour la femme.

{66} Allusion à l'Évangile selon Saint Luc, 19-31 : « Le pauvre Lazare est accueilli au paradis par Abraham, tandis que le mauvais riche qui a ignoré sa misère est envoyé en enfer. »

{67} Nicole-Claude Mathieu, L'Anatomie politique, Côté femmes, 1991.

{68} Maria Mies, Patriarchy and Accumulation, Palgrave-Macmillan, 1986.

{69} Noter qu'à la fin de son roman Le Baiser au Lépreux, quand le personnage principal, Jean Péloueyre, rejette définitivement l'amoralisme nietzschéen au profit du christianisme, Mauriac lui fait dire : « Il n'est pas de maîtres ; nous naissons tous esclaves et nous devenons vos affranchis, Seigneur » (op. cit., p. 478).

{70} Il s'agit du bombardement de Madrid relaté dans Le Figaro du 5 janvier 1937.

{71} Pascal, Pensées, 194.

{72} Montaigne reprend ici une sentence du poète latin Publus Syrus.

{73} Épouse de l'auteur.

CNRS Éditions

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site www.cnrseditions.fr